

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.

UMI[®]



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Ineke Hardy

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

Ph.D. (lettres françaises)

GRADE / DEGREE

Département de français

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Les Chansons Attribuées au Trouvère Picard Raoul de Soissons Édition Critique Électronique

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Pierre Kunstmann

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

Chantal Phan (U.B.C.)

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Mawy Bouchard

Rainier Grutman

**Madelaine Jeay (McMaster
University)**

Andrew Taylor

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

Les chansons attribuées au trouvère picard

Raoul de Soissons

Édition critique électronique

Ineke Hardy

**Version imprimée de la thèse électronique soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de doctorat**

**Version électronique consultable à
<http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/ineke/index.htm>**

**Département de français
Faculté des arts
Université d'Ottawa**



Library and Archives
Canada

Published Heritage
Branch

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Direction du
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-61242-2
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-61242-2

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Abrégé

Le trouvère picard Raoul de Soissons, né vers 1210 et mort peu après 1272, semble être mieux connu des historiens que des spécialistes de la littérature. Peu étudié comme poète, il nous a pourtant laissé au moins onze chansons et un jeu-parti. Dix-neuf manuscrits transmettent des chansons attribuées ou attribuables à Raoul, et si cette riche tradition manuscrite témoigne de la grande popularité dont a dû jouir son œuvre, les *contrafacta* qu'elle a inspirés la confirme. Remarquons en outre que dans les chansonniers, les pièces de Raoul sont souvent placées à proximité de celles de trouvères illustres, comme Thibaut de Champagne, Gace Brulé, le Chastelain de Couci, Adam de la Halle et al.¹ En effet, tout permet de compter Raoul parmi les trouvères les plus doués de l'époque, son œuvre faisant preuve d'un maniement savant des techniques formelles et stylistiques peut-être comparable à celui que l'on accorde au « Prince des poètes » : Thibaut de Champagne, ami et confrère de Raoul. Chevalier, croisé et trouvère, Raoul fut un personnage intéressant et pittoresque dont la vie est assez bien documentée dans les chartes et chroniques; citons comme exemple les chroniqueurs Gilbert de Mons, qui le désigne *vir strenuus et famosus* (homme endurant et célèbre)² et Baudouin d'Avesnes, qui le décrit comme étant *vaillans chevalier*³.

La seule édition de l'ensemble des chansons de Raoul est celle d'Emil Winkler, publiée en 1914 : *Die Lieder Raouls von Soissons*. Malgré son apport, l'ouvrage comporte des lacunes importantes (sur lesquelles nous reviendrons dans la section « Éditions antérieures ») et n'est plus aujourd'hui que difficilement accessible. Il nous a donc semblé utile de préparer une nouvelle édition critique de l'ensemble de l'œuvre lyrique de Raoul de Soissons. Nous la présentons sous forme électronique, ce qui, croyons-nous, constitue le moyen par excellence de communiquer l'essentiel du texte médiéval dans sa variance. Le site renferme un riche éventail de ressources multimédia et de données situant les textes dans leur cadre socioculturel, historique et intertextuel. Comme les manuscrits transmettent des mélodies pour chacune des chansons, l'édition peut, espérons-nous, servir de base à une édition musicale sur CD-ROM.

¹ Cf. Spanke, dans son commentaire sur l'ordre des chansons du manuscrit X : « Vielleicht ist es auch kein Zufall, dass die ganze Sammlung mit je einem Liede Raouls von Soissons begonnen und beschlossen wird, was auf eine besondere Wertschätzung dieses Dichters ... schließen ließe ». Hans Spanke, « Das öftere Auftreten von Strophenformen und Melodien in der altfranzösischen Lyrik », *ZFSL* LI (1928), p. 87. Le grand historien Estienne Pasquier, lui aussi, plaça Raoul parmi les trouvères les plus illustres de l'époque : « ... je vous diray que nostre Poësie François ne se logea pas seulement aux esprits du commun peuple, ains en ceux mesmes des Princes & grands Seigneurs de nostre France. Parce qu'un Thibault Comte de Champagne, Raoul Comte de Soissons, Pierre Mauclerc Comte de Bretagne, voulurent estre de cette brigade; quelques-uns y adjoustent Charles Comte d'Anjou, frere de S. Louys », *Les œuvres d'Estienne Pasquier* t. 1er (Amsterdam: Cie des Librairies assoziez, 1723). Ajoutons qu'en désignant Raoul « Comte » de Soissons, Pasquier se trompe, comme nous le verrons plus loin.

² Cf. L'abbé Pécheur, *Annales du Diocèse de Soissons* (Soissons, Chez Demoncey, 1875), p. 395.

³ *Monumenta Germaniae Historica*, Scriptorum, t.XXV, 1890 (Hannover, Kraus Reprint Corp., 1964), p. 437.

Remerciements

Il m'est difficile d'exprimer avec équité ma gratitude à tous ceux qui m'ont généreusement aidée pendant ce long parcours intellectuel. Je tiens d'abord à exprimer ma très vive reconnaissance envers mon directeur de thèse M. Pierre Kunstmann pour l'aide qu'il m'a apportée. Son intérêt et ses précieux conseils, surtout sur la traduction, m'ont été d'un grand profit et le travail fut d'autant plus agréable grâce à son amitié et ses encouragements. Je lui suis très reconnaissante aussi de m'avoir donné l'occasion de poursuivre mon intérêt dans le texte électronique par le biais du Laboratoire de Français Ancien. À ma codirectrice, Mme Chantal Phan, j'offre également mes remerciements profonds. C'est elle qui m'a lancée sur cette piste, et ses conseils et son amitié m'ont été précieux. J'aimerais exprimer ma sincère gratitude à mon regretté directeur de thèse Yvan Lepage, qui m'a soutenue par ses conseils érudits et ses encouragements, à Bill Winder de l'Université de la Colombie Britannique qui, de bonne heure, a piqué ma curiosité dans le cyberspace et m'a montré le chemin, et à Mme May Plouzeau pour ses commentaires érudits.

Je suis redevable au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et à l'Université d'Ottawa pour avoir rendu possible ce travail par des bourses, et au Département de français de l'Université d'Ottawa pour l'appui que j'ai reçu, spécialement de M. Robert Yergeau, Président du Comité des études supérieures, et de Mme Jocelyne Gaumond, secrétaire, programmes d'études supérieures.

J'ai une grande dette de reconnaissance envers mon mari, Daniel Stovel, pour son appui et ses encouragements et pour avoir patiemment enduré de nombreux moments d'inattention de ma part (ainsi que des repas médiocres).

Finalement, j'aimerais dédier cette thèse à la mémoire de mon regretté mari, Doug Hardy. *Tempus fugit, amor manet.*

TABLE DES MATIÈRES

Abrégé	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv

I Introduction

Préambule.....	2
Éditions antérieures	5
Vie de Raoul.....	10
Les manuscrits	25
Principes d'édition.....	35
Établissement du texte :	
Distribution.....	42
Classement des manuscrits.....	44
Choix des manuscrits de base.....	52
Attribution des chansons :	
Principes.....	55
Le cas de Thierry de Soissons	59
Langue et versification	61
Traduction	67
Musique	68
Le <i>contrafactum</i> médiéval	69
Technique poétique	72

II Présentation

Protocole d'édition.....	78
Les notices.....	81

III Édition

Chansons attribuables à Raoul :

I.	R211	<i>Chanter m'estuet</i>	84
II.	R363	<i>A la plus sage</i>	91
III.	R767	<i>Destrece de trop amer</i>	101
IV.	R778	<i>Chançon legiere a chanter</i>	111
V.	R1154	<i>E ! coens d'Anjo</i>	119
VI.	R1267	<i>Chanson m'estuet et faire et conancier</i>	126
VII.	R1970	<i>Amis Harchier</i>	138
VIII.	R1978	<i>Quant je voi et feuille et flor</i>	148
IX.	R2063	<i>Rois de Navare</i>	160
X.	R2106	<i>Sens et reson et mesure</i>	174
XI.	R2107	<i>Quant voi la glaie meüre</i>	182
XII.	R1393	<i>Sire, loez moi a choisir</i>	198

Chansons possibles :

XIII.	R929	<i>Quant avril et li biaux estez</i>	211
XIV.	R1204	<i>Se j'ai esté lonc tens en Rommanie</i>	217
XV.	R1887	<i>Nuns ne porroit de mavaise raison</i>	226

Chansons rejetées :

XVI.	R429	<i>Hé las ! or ai ge trop duré</i>	235
XVII.	R1885	<i>Des ore mais est raisons</i>	241
XVIII.	R1911	<i>Encor n'est raisons</i>	249

IV Références

Textes supplémentaires	258
Le chansonnier de Mesmes	259
Table de références et d'abréviations.....	261
Table de termes littéraires	263
Index des noms propres.....	265
Table des rimes.....	268
Index lemmatisé	270
Concordances et tables de fréquence.....	305
Table des mots types par ordre de fréquence	307
Table des verbes par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique	312
Table des substantifs par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique ...	314
Table des adjectifs par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique	316
Table des mots à la rime avec leur fréquence, par ordre alphabétique.....	317
Œuvres citées.....	320

Introduction

Préambule

L'écrit électronique, par sa mobilité, reproduit l'œuvre médiévale dans sa variance même. L'informatique retrouvant, en deçà de la Modernité, le chemin d'une ancienne littérature dont l'imprimerie avait effacé la trace : nous avons là un beau sujet de méditation.

C'est ainsi que s'exprime Bernard Cerquiglini¹, en 1989, au tout début de la révolution informatique, et c'est à juste titre qu'il prévoyait « un type d'édition d'une œuvre médiévale, issue de cette réunion d'ensembles disjoints qu'est le codex, qui ne serait plus soumise à la structure bidimensionnelle et close de la page imprimée » (p. 113). Concept frappant en 1996 quand nous l'avons rencontré, il nous a inspirée à entreprendre la rédaction d'une édition électronique des chansons de Raoul de Soissons, trouvère picard du XIII^e siècle (ceci avec l'appui d'une bourse du CRSH ainsi que d'une bourse d'excellence de l'Université d'Ottawa).

Dans un premier temps, les possibilités ouvertes par les technologies de l'information ont rendu possible l'affichage côte à côte d'une transcription synoptique, du texte édité et de sa traduction en français moderne. L'effet de cette mise en page est de redonner vie aux témoins rejetés qui, sur support papier, n'existent que par le biais des variantes qu'ils peuvent comporter. Ces dernières, rendues pour ainsi dire orphelines en bas de la page imprimée, loin de leur contexte, sont difficilement utilisables et à nos yeux, la somme des parties ne produit pas dans ce cas-ci une représentation du tout. La transcription synoptique met en lumière, croyons-nous, la mouvance des textes telle qu'élaborée par Zumthor (*Essai*, p. 507) ; les infobulles que nous avons fournies permettent de comprendre d'un seul coup d'œil la nature des interventions et leurs raisons. Quant à la traduction des textes édités en français moderne, c'est une démarche qui nous a paru indispensable. D'après notre expérience de pigiste, le processus de traduction souligne toute confusion de sens, toute atteinte à la syntaxe et à la grammaire, tout endroit problématique dans le texte en question, et le travail nous a été utile par rapport aux interventions que nous avons jugées souhaitables.

Ayant traduit les textes, nous avons opté pour un index lemmatisé plutôt que de fournir un glossaire. Cet index lemmatisé à son tour nous a servi de base dans la préparation des concordances, des statistiques distributionnelles et des index que nous joignons à cette édition (on notera que la concordance complète affichée en KWIC, avec le mot clé en contexte, à elle seule remplirait 96 pages de papier). Nous offrons ces bases de données dans l'espoir qu'elles en inspireront d'autres, travail qui pourra sensiblement approfondir notre compréhension de la lyrique courtoise et de l'ancien français.

Dans un deuxième temps, le support électronique a permis l'affichage d'une gamme de ressources et de données servant à établir le contexte littéraire, historique et socioculturel

¹ Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante* (Paris, Éditions du Seuil, 1989), p. 116. Nous précisons cependant que si nous citons Cerquiglini à plusieurs reprises, c'est que certaines de ses idées nous intéressent et non pas parce que nous plaçons notre édition carrément sous son autorité ou sous celle de la « nouvelle philologie », qui le présente comme son inspirateur. Voir le chapitre *Principes d'édition*.

de l'œuvre de Raoul. Il convient de mentionner, parmi d'autres, les textes supplémentaires (*contrafacta*), affichés avec la permission des maisons d'édition, et les liens hypertextuels renvoyant à des images de certains manuscrits affichées au site du Laboratoire de Français Ancien² avec leur transcription, à des images de textes historiques portant sur nos textes et à des ouvrages disponibles en ligne au sein des projets Google Recherche de Livres³ et Open Library⁴, qui permettent la consultation instantanée de bon nombre d'ouvrages cités. La musique n'est pas absente non plus, grâce à l'aimable accord d'Anne-Marie Deschamps, directrice de l'Ensemble *Venance Fortunat*. Le lien « contactez-nous » qui accompagne chaque chanson invite à la participation du lecteur. Les textes gagnent ainsi une mouvance au sens zumthorien, dans la mesure où ils s'inscrivent dans l'espace qui s'ouvre au point de rencontre de la transmission et de la réception et qui, en quelque sorte, remplace la frontière qui sépare l'écrit de l'oral.

Avant d'aborder notre projet, nous avons regardé de près les éditions critiques alors disponibles sur le Web. Celles que nous avons trouvées étaient presque toujours les fruits d'un travail d'équipe, avec la collaboration non seulement des philologues et des linguistes mais encore des programmeurs et d'autres spécialistes dans le domaine de l'informatique, profitant en général de l'appui de subventions considérables. Il nous a donc fallu apprendre les techniques nécessaires. Le dessin du site que nous présentons ici est, précisons-le, entièrement le nôtre (les faiblesses techniques éventuelles le sont aussi, bien sûr). Nous l'avons organisé selon une structure hiérarchisée à partir de la table des matières, et ce n'est pas par hasard. Les repères tels que la pagination et l'indexation ont fait leur apparition dès l'invention du codex; le Chansonnier français de Saint-Germain-des Prés (B.N. ms. fr. 20050)⁵, par exemple, débute par une table de chansons. L'invention de l'imprimerie renforce ce besoin de hiérarchiser le livre et encourage le « régime de lecture tabulaire », selon les paroles de Christian Vandendorpe⁶. La lecture du texte numérisé se déroule pour l'essentiel de la même façon que celle du codex, du livre papier, surtout en ce qui concerne les ouvrages savants, qui se lisent dans les deux médias de façon aussi bien linéaire que non-linéaire. Pour guider le lecteur dans son voyage, la table des matières fournit pour ainsi dire les panneaux indicateurs ; elle se trouve à chaque page sous forme de petit menu flottant.

Un moteur de recherche Google remplace l'index du livre papier.⁷ Pour ce qui est de l'interrogation textuelle, il convient de noter que nous regrettons de n'avoir pu fournir une version encodée en TEI (Text Encoding Initiative), travail qui dépassait nos connaissances en

² <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/chansonnier/main/index.html>

³ <http://books.google.fr/>

⁴ <http://openlibrary.org/>

⁵ <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/chansonnier/main/msU/uindex.htm>

⁶ Christian Vandendorpe, « Sur l'avenir du livre: linéarité, tabularité et hypertextualité », J. Bénard et J.J. Hamm, eds, *Le livre. De Gutenberg à la carte à puce* (New York/Ottawa/Toronto, Legas, 1996), p. 149-155.

⁷ À noter : le moteur de recherche ne fonctionne pas tant que le site est protégé par un mot de passe car il est actuellement inaccessible aux robots d'indexation de Google.

ce qui concerne la présentation visuelle (feuilles de style) et l'accès à une application de recherche. C'est une démarche que nous espérons cependant entreprendre à une date plus tardive.

Nous regrettons enfin que les règlements de l'Université d'Ottawa ne nous aient pas permis de présenter notre thèse sous forme électronique ; c'était pourtant en quelque sorte sa raison d'être. Pour des raisons évidentes, la version imprimée n'a ni l'ampleur ni la richesse de la version électronique, et sa lecture devrait s'accompagner d'une consultation du site. Certains des éléments de la version électronique, tels que les infobulles que nous utilisons pour marquer et expliquer nos interventions, ne sont pas imprimables et les bases de données qui accompagnent l'édition sont trop grandes pour que nous puissions les imprimer.

Dans notre esprit, l'émergence de thèses électroniques (et nous ne pensons pas seulement à des fichiers de type pdf [portable document format]) dans le domaine des sciences humaines est inévitable et nous espérons que notre travail, œuvre de pionnier à cet égard, pourra hâter ce processus.

Éditions antérieures

(Pour les éditions de chansons individuelles, nous renvoyons à la bibliographie)

1. Emil Winkler, *Die Lieder Raouls von Soissons* (Halle a.S. : Max Niemeyer Verlag, 1914)

L'ouvrage d'Emil Winkler, seule édition critique de l'ensemble de l'œuvre lyrique de Raoul de Soissons, présente tous les textes que les chansonniers du Moyen Âge lui attribuent. Des considérations d'ordre paléographique et l'examen du contenu des chansons ayant amené l'éditeur à rejeter l'attribution à Raoul de quatre pièces, il en admet treize (y compris un jeu-parti avec Thibaut de Champagne). L'édition est précédée d'une biographie fort détaillée, produit d'un dépouillement minutieux d'anciennes sources¹, ainsi que d'une liste des manuscrits et d'un chapitre sur les attributions de l'auteur et la chronologie des chansons. Les principes sur lesquels repose l'établissement des textes (meilleur manuscrit de base pour chaque chanson) ne sont mentionnés que dans un seul paragraphe au tout début ; l'éditeur y ajoute que dans le cas de R1154, il a remplacé la graphie lorraine, qu'il considère *allzu störend* (par trop gênante), par une graphie francienne (d'ailleurs peu systématique²). L'édition est suivie de quelques remarques sur les textes, d'une table des manuscrits qui donnent les chansons de Raoul et d'une généalogie de la famille du roi de Jérusalem.

Malgré son apport indéniable, surtout sur le plan historique, et sa transcription soignée, l'ouvrage a reçu un accueil mitigé de la part des spécialistes du domaine (Suchier, Wallensköld, Jeanroy, Långfors, Lubinski, Guesnon), en raison du manque d'apparat critique et de commentaires sur la versification et la langue du trouvère. A cela s'ajoutent des questions à propos du choix des manuscrits de base et des doutes quant aux rapports de parenté entre les manuscrits. Par ailleurs, l'ouvrage est dépourvu de glossaire et l'éditeur ne mentionne ni les caractéristiques paléographiques ni les dimensions intertextuelles.

Pour ce qui est de l'attribution des chansons, certains des arguments de Winkler semblent avoir été remis en doute dans des publications récentes. Dans le cas de la chanson R1204 par exemple, chanson que Winkler a rejetée, Linker l'attribue à Raoul, ainsi que Baumgartner et Ferrand, qui affirment que « tout permet de croire que [R1204]

¹ Pour Winkler, l'intérêt historique de l'édition se situait sur le même plan que l'intérêt littéraire : les chansons de Raoul, dit-il, avaient sans doute joui d'une certaine popularité parmi les membres de sa génération (« waren, wie es scheint, bei den Zeitgenossen nicht unbeliebt ») malgré une réputation loin d'être des plus exceptionnelles ; toutefois, il avait fait de son mieux (« nach bestem Können seine Lieder gereimt ») et il mérite notre attention du point de vue humain (« verdient ... unsere menschliche Teilnahme ») en tant que « echter Sohn seiner ritterlichen Zeit » (véritable fils de son temps marqué par la chevalerie) caractérisé par « Glaubensmut und Ehrgeiz » (foi et ambition).

² À titre d'exemple, Winkler corrige *-eit* en *-é*, mais il donne *mercit* à deux reprises, et pourquoi corriger *sens* (préposition) en *sanz* (Tobler : *sans*) quand il donne *menés* pour *meneis* ?

est bien du trouvère Raoul de Soissons »³. Par ailleurs, la chanson R1885 *Des ore mais est raison*, que Winkler, parmi d'autres, attribue à Jean de Neuville, constitue un des objets de l'étude *Trois chansons de Raoul de Soissons* d'Anne Marie Gauthier (infra). Silvia Ranawake, par contre, suit les attributions de Winkler mais y ajoute le jeu-parti R294 *Baudoÿn, il sunt dui amant* entre Thibault de Champagne et « Baudoÿn », personnage inconnu.⁴ Sans doute s'agit-il d'une erreur : Ranawake le cite comme le « *Jeu-parti R294 von Raoul und Thibaut* » (p. 81) et ailleurs, elle l'attribue à Thibaut (p. 75). Ensuite, la chanson de croisade R1887 *Nus ne poroit de mauvaise raison*, pièce anonyme, nous semble attribuable à Raoul.⁵ Ces quelques exemples, on le voit, mettent en lumière le besoin de reprendre la question des attributions.

Mentionnons ensuite le problème de l'identité de « Thierrî », personnage inconnu auquel les manuscrits *K*, *N* et *Me* attribuent certaines des chansons que les autres manuscrits donnent à Raoul. Winkler, et avant lui, Paulin Paris⁶, ont affirmé que Thierrî et Raoul étaient la même personne (il s'agit là d'une opinion, d'ailleurs, que l'on retrouve dès 1584, date de la publication des ouvrages de François La Croix du Maine et Antoine Du Verdier⁷). Ce qui n'empêche pas Linker de donner sous la rubrique de « Thierrî de Soissons » huit des chansons que Winkler attribue à Raoul. *Lubinski*, quant à lui, a émis des doutes considérables sur les arguments de Winkler. Nous reviendrons sur cette question dans la section « Le cas de Thierrî de Soissons ».

Quant à l'établissement du texte par Winkler, l'éditeur semble avoir été motivé par des considérations linguistiques plutôt que philologiques, comme l'a fait remarquer *Suchier* : « ... die Gründe, die ihn bei der Wahl dieser Grundhss. bestimmt haben, [scheinen] rein sprachlicher Natur gewesen zu sein » (p. 239). Son choix de manuscrit de base repose sur l'idée selon laquelle, grosso modo, le texte du ms. *M* est proche de la *kovn* des trouvères (p. VI). Pour les chansons absentes dans *M*, Winkler a préféré *K*, puis *N*, puis *V*. En raison des mutilations subies par le manuscrit *M*, il s'est trouvé obligé de

³ Emmanuèle Baumgartner et Françoise Ferrand, *Poèmes d'amour des XIIIe et XIVe siècles* (Paris, Union générale d'éditions, 1983) : p. 117. Voir aussi l'article de Marie-Noëlle Toury, « Raoul de Soissons : Hier la Croisade », dans *Les Champenois et la Croisade* (Paris, Aux amateurs des livres, 1989), p. 97-107.

⁴ Silvia Ranawake, *Höfische Strophenkunst* (München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1976). Voir l'édition de A. Wallensköld, *Les chansons de Thibaut de Champagne* (Paris, Ed. Champion, 1925), p. 123.

⁵ Ineke Hardy, « *Nus ne poroit de mauvaise raison* (R1887) : A Case for Raoul de Soissons » dans *Medium Aevum* LXX No. 1 (2001), p. 95-111.

⁶ « Il est vrai qu'un de nos manuscrits confond les deux noms, ou partage entre Raoul et Thierrî les treize chansons que toutes les autres leçons s'accordent à donner au seul Raoul. Mais nous ne voyons alors aucun chevalier de la maison de Nesle porter ce nom de Thierrî, et le témoignage des meilleurs textes, les envois de plusieurs chansons du roi de Navarre, auxquels répondait "monseigneur Raoul de Soissons", tout se réunit pour démontrer l'erreur du manuscrit. » Paulin Paris, *Histoire littéraire de la France 1856* (Mendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint Co., 1971), p. 700 (à l'évidence, P. Paris se réfère seulement à notre manuscrit *K*).

⁷ « Thierry de Soissons, & selon d'autres Raoul de Soissons, comte dudit lieu en Picardie, Poète François, vivant en l'an de salut 1250. ... Ce Thierry ne peut être autre que Raoul, Comte de Soissons. » *Les Bibliothèques françaises de la Croix du Maine et Du Verdier* Vol. II, réimpr. de l'édition de 1772-1773 (Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1969), p. 350 (affirmation inexacte, d'ailleurs : Raoul, comte de Soissons, était le père de notre trouvère).

recourir à d'autres témoins dans chaque cas et les résultats sont peu satisfaisants, comme le montre la chanson R1267 (« Text nach *M* ») :

- I. v. 1 et 9 d'après *K*, les autres vers d'après *M*
- II. *K*
- III. *K* (avec une leçon de *N*)
- IV. *M*
- V. *M* (avec deux leçons de *K*)
- VI. *U*

Comme *U* est le seul manuscrit à donner l'ensemble des six strophes, l'on peut se demander pourquoi l'éditeur n'a pas choisi *U* comme base plutôt que de présenter un mélange assez bizarre de leçons. En effet, le texte de la plupart des chansons de l'édition a été établi à partir de plusieurs manuscrits :

- | | |
|---|---|
| I. <i>N</i> | IX. <i>K</i> |
| II. <i>K, N</i> (avec des leçons de <i>VB</i>) | X. <i>M</i> (avec des leçons de <i>NP</i>) |
| III. <i>K, N</i> | XI. <i>K, N</i> |
| IV. <i>K, N</i> | XII. <i>K, V</i> (avec des leçons de <i>CUS</i>) |
| V. <i>V</i> | XIII. <i>M</i> |
| VI. <i>C</i> | XIV. <i>K, N</i> |
| VII. <i>M, K, U, N</i> (avec des leçons de <i>V</i>) | XV. <i>N, B</i> |
| VIII. <i>K, N</i> | XVI. <i>M, Z</i> |
| | XVII. <i>M</i> (avec des leçons de <i>K</i>) |

La tendance de Winkler à mettre l'accent sur des aspects linguistiques aux dépens des considérations philologiques se manifeste aussi dans le genre de corrections qu'il entreprend ; dans la chanson R1267, par exemple, il corrige *s'an* > *s'en*, *foir* > *fuir*, *si* > *se*, *savrois* > *savrez*, *que* > *qui*, interventions qui nous semblent toutes inutiles. Par ailleurs, il s'écarte parfois sans nécessité du manuscrit de base sans fournir de raisons. Dans le cas de la chanson R2107, par exemple, tous les manuscrits (*CSUV*) s'accordent pour donner au v. 67 *de la mort que por vos [li] sent* et l'on se demande pourquoi l'éditeur a éprouvé le besoin de modifier cette leçon, devenue *de l'amor que por vos sent*.

Compte tenu des analyses fort détaillées de Suchier et de Wallensköld dans leurs comptes rendus de l'édition de Winkler, il nous semble peu utile de nous arrêter davantage sur les faiblesses de l'ouvrage. Tout en reconnaissant l'apport de son édition, on en arrive à la conclusion que ses textes méritent une confiance limitée et qu'une nouvelle édition serait souhaitable. Toujours est-il que les lacunes et les fautes identifiées nous ont instruite sur les erreurs à éviter.

2. Anne Marie Gauthier, « Trois chansons de Raoul de Soissons, trouvère du XIII^e siècle. » (Mémoire de maîtrise en linguistique et philologie, Univ. de Montréal : 1989)

L'ouvrage de Mme Gauthier représente une étude philologique valable, comblant

certaines des lacunes de l'édition de Winkler. Il est regrettable, cependant, que l'auteure ne se soit pas penchée sur les rapports de parenté entre les manuscrits, selon le classement établi par Schwan. Et il y a plus : comme elle affirme n'avoir choisi pour son édition que des chansons « dont l'attribution est incontestable » (p. 1), l'on voit mal pourquoi elle a choisi la chanson R1885 comme un des objets de son étude. L'attribution de cette chanson à Raoul est en effet loin d'être incontestable : Winkler (p. 24) ainsi qu'Elisabeth Nissen⁸ l'attribuent à Jean de Neuville. La chanson est anonyme dans *ORUVZ*, *M* l'attribue à Guiot de Dijon et *F* la donne à Jean de Neuville ; *C*, manuscrit dont les témoignages sont peu fiables, est le seul à l'attribuer à Raoul.

Par ailleurs, l'affirmation de Gauthier selon laquelle l'édition de Winkler se fonde sur les principes de l'école de Lachmann « ... sur la recherche, la reconstruction de l'archétype » (p. 13) nous semble mal fondée. En effet, Winkler annonce dès le début son intention de reproduire « die jeweils beste Handschrift möglichst unverändert », donc de suivre, autant que possible, la leçon du meilleur manuscrit. C'est la définition de « autant que possible » qui soulève des problèmes, nous semble-t-il : comme nous l'avons vu, Winkler est résolu à suivre ses manuscrits de base préférés même quand cela l'oblige à recourir à d'autres témoins. C'est donc l'application de ses critères qui laisse à désirer plutôt que ses principes. Même le fait d'avoir corrigé la graphie lorraine d'une seule chanson (R1154) n'indique pas automatiquement que l'éditeur ait voulu restituer la langue du texte original ou une prétendue *κοινή* : comme il l'a indiqué, la raison pour laquelle il a cherché à neutraliser la graphie lorraine était qu'elle lui paraissait trop gênante. (Notons en passant qu'il a fini par substituer une graphie francienne, tandis que la langue de notre trouvère était le picard.)

En outre, les quelques données biographiques fournies par Gauthier (n'occupant qu'un seul paragraphe) sur la vie pourtant si bien documentée de ce trouvère sont incomplètes ; elle ne cite que les croisades de 1239 et 1270 auxquelles Raoul aurait participé.

À l'exception des observations ci-dessus et de quelques fautes de transcription que nous croyons avoir relevées, l'étude de Gauthier nous semble cependant bien fondée et nous a été utile dans notre travail d'édition.

3. Ineke Hardy, « Étude philologique de deux chansons du trouvère Raoul de Soissons. » (Mémoire de maîtrise, Univ. de la Colombie Britannique, 1994)

Comprenant une édition critique de la chanson R1970 (version que nous avons modifiée dans la présente édition), des analyses philologiques et stylistiques et une esquisse historique, notre étude fournit une analyse littéraire détaillée des chansons R1970 et R2107. Notre travail nous a portée à conclure que « l'avenir de l'édition critique des textes

⁸ Elisabeth Nissen, *Les chansons attribuées à Guiot de Dijon et Jocelin*. Les Classiques français du moyen âge (Paris, H. Champion, 1928).

médiévaux se situe dans le domaine électronique par la voie de l'hypertexte » (p. 164), constatation qui nous a inspirée d'emblée à produire une édition électronique de l'ensemble des chansons de Raoul.

[imprimé à partir du site web, qui renferme un grand nombre d'hyperliens renvoyant à des documents historiques, entres autres.]

Consultable à : <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/ineke/Histoire/Vie.htm>

Vie de Raoul

Introduction

L'étude qui suit s'inspire de l'exposé détaillé d'Emil Winkler que nous complétons en y apportant quelques corrections et en y ajoutant certains renseignements provenant de sources auxquelles il n'a pas eu accès. Profitant des possibilités offertes par le support électronique, nous y joignons des images de documents historiques et des liens hypertextuels (présentés sous forme de flèches bleues) renvoyant à des sources disponibles sur le web, parmi lesquels le *Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux* (pages téléchargées du site **Gallica** ; voir aussi le site **Medieval Sourcebook**), la *Chronique de Primat*, *Monumenta Germaniae Historica*, le site de l'École des Chartes, *Les gestes des Chiprois*, etc. Grâce à l'aimable permission de la bibliothèque du Dickenson College en Pennsylvanie, nous pouvons fournir des images de certaines pages et d'actes empruntés à l'ouvrage de Melchior Regnault (*Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville de Soissons* publié en 1632, et nous avons eu sous la main l'ouvrage de Claude Dormay (*Histoire de la ville de Soissons*) publié en 1663 ainsi que celui du Père Muldrac (*Compendiosum Abbatiae Longipontis Sussionensis Chronicon*) publié en 1652. L'histoire de l'illustre famille de Soissons, descendue du duc de Normandie dit Richard Sans Peur, est bien connue ; on trouvera des généalogies de la dynastie de Normandie et de celle de Nesle dans l'ouvrage de W. Newman, *Les Seigneurs de Nesle en Picardie (XIIe-XIIIe siècle I.)* et sur des sites de généalogie historique. Pour les détails des auteurs et des titres cités, nous renvoyons à la section « Histoire » de la bibliographie.

L'étude qui suit comporte les sections suivantes :

- Date de naissance
- Identité de Raoul trouvère
- 1232 à 1239
- Croisade des barons
- Mariage avec Alix de Chypre
- Septième croisade
- Huitième croisade
- Chronologie

Soissons ±1663 ; gravure de Louis Barbaran^[1]



Date de naissance

Bien qu'aucun des historiens des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles ne remette en question le fait que Raoul est né au début du XIIIe siècle, une certaine confusion règne par rapport à l'identité de sa mère (et par la suite, à la date approximative de sa naissance), confusion que l'on doit imputer au chroniqueur Baudouin d'Avesnes). Selon ce dernier, Raoul et son frère Jean seraient nés tous deux du troisième lit du Comte Raoul I de Soissons, surnommé « le Bon ». ^[2] Cette idée a été reprise par Ed. de Barthélemy, le P. Anselme, L. de Mas Latrie et les auteurs de *L'art de vérifier les dates*, parmi d'autres, et affirmée par Winkler.

Voici ce qu'on sait : Raoul père épouse en premières noces Alix de Dreux, vers 1183 (Newman, p. 65), dont il a eu deux filles : ... *Comitissa Aeledis uxor mea & duae filiae meae Comitissa & Aenor* - acte de 1290 (Muldrac, p. 83). Alix paraît pour la dernière fois dans un acte daté de janvier 1204 (calendrier moderne : 1205). Raoul épouse ensuite Yolande, qui paraît dans un acte de 1210 (Regnault, fol. 16) et meurt vraisemblablement en 1222 : « ... est ladite Iolend decedée en l'an mil deux cens vingt-deux » (Regnault, p. 114). Raoul se marie pour la troisième fois en 1223 avec Adèle d'Avesnes, veuve et non pas fille d'Henri IV, comte de Grantpré (acte de 1223 [Regnault, fol. 16, bas de page]). Comme Jean, frère aîné de notre trouvère (« *Raous chevaliers mes freres* » - acte de 1238 Regnault, fol 18b)) était déjà marié en 1226, il est impossible qu'Adèle ait été sa mère. ^[3]

Par ailleurs, nous lisons dans un acte de Jean du 21 mars 1241 :

Le comte Raol mon père et la comtesse Yolant sa femme, ma mère
(Newman, p. 67)

et le Père Muldrac (p. 256) écrit :

Radulphus ... Yolendem Ionvillaem duxit uxorem, ex qua Ioannem primogenitum & in Comitatu successorem, atque Radulphum Vicecomitem & Dominum de Coeuvres.

Notons que Raoul donne le nom de « Yolande » à sa fille unique et que son frère Jean, lui aussi, avait une fille nommée Yolande : l'on peut se demander si c'était à la mémoire de leur mère. L'origine familiale de Yolande, deuxième épouse de Raoul I, étant inconnue ^[4], il n'est pas impossible que la comtesse Yolande ait pu appartenir, elle aussi, à la famille de Grantpré. Ceci expliquerait la présence du blason de la maison de Grantpré dans le psautier de Yolande de Soissons, fille de notre trouvère (blason en bas à droite). Cf. Gould, p. 15. Quoi qu'il en soit, l'on est en droit de supposer que Jean naquit peu après 1205 et que Raoul, qui partit en croisade en 1239 et épousa en 1241 Alix, reine de Chypre (âgée alors d'au moins 46 ans), naquit probablement vers 1210, fils de Yolande et non pas d'Adèle. Il y avait aussi une fille, Isabelle (cf. Baudouin d'Avesnes, p. 437, et du Chesne, p. 33), qui épousa Nicolas de Barbançon (cf. les annales du centre archéologique de Mons - tome XXII).

Identité de Raoul trouvère

Une deuxième question qui a confondu les historiens se rapporte à l'identité de notre trouvère. Regnault, Dormay, Pasquier, et bon nombre d'autres historiens et éditeurs ont attribué les chansons en question à Raoul I comte de Soissons. Ainsi, on lit dans *l'Histoire de la ville de Soissons* que « [le] comte Raoul ... cultiva les lettres avec succès, et fut l'ami et l'émule du célèbre Thibaut de Champagne. On conserve encore quelques-unes de ses poésies érotiques » (Leroux, p. 458). Louis Pécheur (*Annales du diocèse de Soissons*) attribue certaines des chansons au comte de Soissons et d'autres à son fils : « Raoul le Bon, comte de Soissons, ... se fit remarquer par son dialogue rimé ... ; Raoul de Soissons, vicomte de Cœuvres, second fils de Raoul le Bon ... laissa quelques pièces » (p. 122). Selon Martin & Jacob, « Le comte Raoul ... chantait [les dames] en cheveux blancs » (*Histoire de Soissons*, p. 111). En fait, Raoul père, déjà marié en 1183, avait au moins 75 ans quand il mourut en 1237 et il est donc peu probable qu'il ait composé des chansons d'amour à un âge aussi avancé ; si nous prenons le cas de R2063, adressée à Thibaut de Champagne qui ne reçut la couronne de Navarre qu'en 1234, il aurait eu au moins 73 ans (en effet, P. Paris pensait que cette chanson a été composée à Acre en 1239 [*Histoire littéraire de France*, p. 701]). Comme nous le verrons par la suite, Raoul entretenait des relations d'amitié avec Thibaut de Champagne (né en 1201) dont on retrouve les traces dans plusieurs chansons (cf. R741 et R2095 de Thibaut, la chanson R1811 de Thibaut, leur jeu-parti R1393). Plus convaincant encore, Raoul adresse sa chanson R1154 et l'envoi de R767 à Charles I comte d'Anjou qui, né en mars 1227, n'aurait eu que 10 ans au moment de la mort de Raoul comte de Soissons. Ainsi, il est hors de doute que le Raoul de Soissons cité par les manuscrits est le fils cadet de Raoul I, comte de Soissons.

1232 à 1239

Winkler de même que tous les historiens cités (à l'exception de Newman) s'accordent pour dire que Raoul I avait créé pour son fils cadet le vicomté de Cœuvres, « relevant de la Tour des Comtes, érection seigneuriale qui eut lieu vers 1232 » (Martin & Jacob, p. 117).^[5] Il est vrai que dans les actes fournis par Regnault et dans le ms. 58 de la collection « Les cinq cents de Colbert » (fol. 81r^o - 83v^o), Raoul se nomme toujours « frère du comte Jean » ou « *miles* », jamais « vicomte de Cœuvres ». De même, l'on a beau chercher ce titre de vicomte de Cœuvres dans les récits de Joinville, dans les *Assises de Jerusalem*, dans *L'estoire de Eracles Empereur*, dans les Chroniques de Baudouin d'Avesnes, parmi d'autres : partout, Raoul n'est connu que sous son nom de famille (c'est précisément ce qui a semé tant de confusion par rapport à l'identité du trouvère Raoul de Soissons). Newman souligne, lui aussi, qu'il ne connaît aucun texte qui appelle Raoul « seigneur de Cœuvres ». Toutefois, il est indéniable que le titre est descendu jusqu'au marquis de Cœuvres par la branche des Soissons-Moreuil^[6], et que les terres que Raoul vendit au cours de sa vie faisaient partie de sa portion d'héritage. Jean fait allusion au *fief que cis Raous mes freres tient de moy* (acte de 1253 [Regnault, fol. 18b, bas de page]). En tant que fils cadet d'un comte, il aurait aussi pu se

nommer vicomte, mais il semble que Raoul n'ait pas attaché beaucoup d'importance aux titres, préférant celui de *miles*.^[7]

En 1233 apparaît sur la scène Alix, fille d'Henri II de Champagne, reine de Chypre, venue pour réclamer de son cousin Thibaut le comté de Champagne. Joinville nous apprend que

... tuit li baron de France furent si troublez envers le conte Tybaut de Champaingne que il orent consoil de envoier querre la royne de Cypre, qui estoit fille de l'ainsné filz de Champaingne, pour desheriter le conte Tybaut, qui estoit filz du secont fil de Champaingne. (Monfrin, 40:79)

Après de longs pourparlers, Alix renonça à ses droits sur les comtés de Champagne et de Brie moyennant une somme de 40,000 livres tournois (que Thibaut se procure en vendant quatre de ses fiefs au roi) ainsi que la propriété d'une terre de 2,000 livres. Elle retourna en Syrie en 1235^[8]. L'épisode mérite d'être mentionné puisque le jeune Raoul a sans doute rencontré cette dame lors du séjour de celle-ci en France, sans savoir qu'il l'épouserait en 1241, comme nous le verrons par la suite.

C'est durant cette période aussi que Raoul a pu commencer ses activités poétiques, sans doute sous l'influence de son ami Thibaut de Champagne ; on sait que Thibaut composait des chansons avant 1234 puisqu'il se fait nommer « comte » et non pas « roi » dans plusieurs jeux-partis. Dans les paroles d'Arbois de Jubainville, tout le monde chantait autour de Thibaut : « Thibault IV, le prince des chansonniers de son temps, nous apparaît entouré d'une sorte de pléade de chansonniers barons ... »^[9]. Par ailleurs, Raoul a dû connaître Gautier de Coinci, auteur des *Miracles de Nostre Dame*, avec qui Raoul I et sa troisième épouse Adèle d'Avesnes entretenaient des relations d'amitié. Gautier les cite ainsi :

*Mais pour ce un peu en sui engrans
Que la contesse Ade m'en prie
De Soissonz, qui mout est m'amie*^[10]

et, parlant de la guérison miraculeuse de Gondrée d'Audignicourt :

*Et je meïisme, qui l'escrit
En romans met et en latin,
Vi en m'enfance, en mon matin,
Une nonain de Nostre Dame
Qui Gondree, la povre fame
Dont je vos cont, baisa et vit.
Et li bons cuens Raous m'a dit
De Soissons qu'assez li conta
Li cuens Yves qu'il li baisa
Le nes plus de cinquante foiz.*^[11]

1239 : Croisade « des barons »

Jeune chevalier de haute naissance, fils cadet ne possédant que des ressources modestes, Raoul fut prêt à partir à l'aventure et à chercher fortune. Au mois d'août 1239, il quitte Marseille avec Thibaut de Champagne et une partie des barons français prenant part à une croisade que Philippe de Novare nomme ... *ly passage des barons, por ce qu'il y furent tant de grans barons* (*Gestes*, p. 118). A l'évidence, Raoul s'en acquitte bien : la Continuation de Guillaume de Tyr nous apprend les détails d'une entreprise clandestine aux environs de Jaffa en novembre 1239, lors de laquelle le duc de Bretagne et Raoul de Soissons surprennent une caravane en route pour Damas et se procurent un riche butin :

La s'esprouva bien Raoulz de Soissonz, et ses genz qui avec lui estoient ; se il ne fussient adonc, li quenz de Bretagne eust esté ou morz ou priz. (Rothelin, p. 535)

Leur succès fait le bonheur des pauvres qui avaient enfin de quoi manger :

Grant joie firent les menues genz de leur venue pour la grant planté de bestez qu'il amenoient (ibid.).

Toutefois, le succès des uns provoque la jalousie des autres, et l'excursion de Raoul a de graves conséquences : le lendemain, contrairement à l'avis de leur chef Thibaut de Champagne et des orientaux, une partie considérable de l'armée sous les ordres du comte de Bar se lance dans une expédition qui se termine à Gaza avec la captivité ou la mort de presque tous ceux qui y participaient.

Cil qui eschaperent de la bataille s'en vindrent a Escalone ou il troverent le roi de Navarre et le conte de Berteigne et toute l'ost. Si tost come il furent la venus si grant effroi se mist en eaulz toz que il sembloit a toz ceaulz qui ilec estoient que li Sarrasin les deussent venir prendre toz. Dont il avint que si tost come il fu annuite chascun se mist a aler vers Japhe sanz conroi et sanz attendre li unz l'autre. Ains s'en aloient ausi come gent desconfite si que il i laisserent grant plenté de viandes et de harnois. (Rothelin, p. 415)

De crainte de donner aux Sarrasins un motif pour tuer les prisonniers, l'armée française se retire à Saint-Jean d'Acre :

... senz rienz faire del preu, ne de l'aneur de Dieu, ne de la Crestienté, encontre les ennemis de la foi (Rothelin, p. 550)

Les captifs sont menés au Caire et Thibaut de Champagne conclut une trêve avec le sultan pour obtenir leur délivrance, ce qui suscite le mépris des Templiers et des Hospitaliers ainsi que des chrétiens d'Orient, désireux de venger les morts :

Adonques avoit grant murmure a val l'ost contre le roi de Navarre. Il s'aparcut bien qu'il n'avoit mie la grace de l'ost, et que il n'obeissoient mie bien a ses coumandementz, ausint comme il avoient promis au coumancement quant il vint en la terre. Il douta moult que l'en ne li feist honte et annui de son corz. Il entra moult seriement d'une vesprée, quant li olz fu aserisiez, en .I. vaissel en mer, et s'en revint en France (Rothelin, p. 554)

(Thibaut avait cependant obtenu, presque sans combattre, des gains territoriaux significatifs [Balard, p. 94]). Il se rembarque en septembre 1240, accompagné de la plupart des croisés. Raoul quant à lui demeure à Acre où il a des parents - les Soissons d'outre-mer (cf. *Les familles d'outre-mer de du Cange*, p. 593) - et où il renoue connaissance avec Alix reine douairière de Chypre, dame qu'il a sans doute rencontrée lors du séjour de celle-ci en France en 1233, comme nous l'avons vu plus haut.

Mariage avec Alix de Chypre

Après le départ de l'empereur Frédéric II en 1232, le royaume de Jérusalem fut administré par les seigneurs d'Ibelin sous la régence de Frédéric. La tutelle de Frédéric devait cesser quand son fils Conrad atteindrait sa majorité le 25 avril 1243, mais la loi exigeait que Conrad arrive sur place pour recevoir la couronne du royaume de Jérusalem et le serment de fidélité des vassaux. S'il ne se présentait pas en personne, le royaume serait sans chef. Après le départ en mai 1241 de Richard de Cornouailles, qui avait quasiment reconstitué le royaume de Jérusalem et mis les affaires en ordre dans la terre sainte où « la discorde et la haine régnaient » (*Histoire de l'Île de Chypre*, p. 317), les barons adressent une pétition à Frédéric (le 7 juin) avec la demande *qu'il [leur] baut a bail mon sire Simon de Montfort ... jusque a tant que nostre seignor le rei vengne en la terre* (*Archives de l'orient latin I*, p. 403). N'ayant pas reçu de réponse, les Ibelins formulent un nouveau plan, apparemment conçu par le juriste Philippe de Novare : ... *Phelippe de Navaire s'apensa une nuit ...* (*Gestes*, p. 128), pour revendiquer la garde du royaume et la placer dans les mains de la plus proche héritière, Alix, veuve depuis 1218 de Hugues 1er roi de Chypre. Le royaume aurait ainsi un chef titulaire sous le contrôle des Ibelins, ce qui leur donnerait une base juridique pour demander la remise de la ville de Tyr et sa forteresse, occupées par les Filangieri au nom de Frédéric, aux nouveaux gardiens du royaume (Prawer, p. 203) :

Et ... quant [la reyne] requerra Sur & et se l'on ne li rent ... vous prendrés la ville. (Gestes, p. 129)

Alix, fille d'Henri II de Champagne et d'Isabelle, reine de Jérusalem, naquit en 1195, peu avant la mort de son père qui, le 10 septembre 1197, « *chei d'une fenestre dou chateau d'Acre et moru* » (*Assises de Jérusalem*, p. 443). Elle épouse Hugues 1er de Chypre en 1210 et lui donne trois enfants. Son fils Henri, futur roi de Chypre, n'a que neuf mois à la mort de

son père en 1218, mais les *Gestes des Chiprois* nous apprend que la régence n'est pas confiée à Alix mais à Philippe d'Ibelin, oncle d'Alix :

Ceste royne Aalis si avoit les rentes dou reaume de Chipre a sa volenté & a son comandement mais le baillage dou dit royaume si fu doné a messire Phelippe d'Eyblin ... la rayne faizoit des rentes tout a sa volenté car ceste royne Aalis estoit mout large & despendoit les rentes mout largement & en faisoit dou tout a son gré & a sa volenté. (Gestes, p. 24)

En 1228, privée de la régence de Chypre, séparée de son deuxième mari pour cause de parenté, elle revendique la couronne de Jérusalem :

Aelis la reine de Chypre, mere dou roi Henri, vint a Acre et requist le roiaume de Jerusalem, si come le plus dreit heir qui fust aparant dou roi Hameri son ayol. (Estoire de Eracles empereur, p. 380)

Sans succès cependant :

Les gens de la terre orent conseil et li respondirent que il estoient home de l'empereor Fredric qui tenoit la terre en baillage de son fiz Conrad, por quei il ne li poent mie faire ce que ele requeroit. (ibid.)

Comme nous l'avons vu, elle réclame ensuite le comté de Champagne en 1233 et vend ses droits pour une somme considérable. Dame ambitieuse, elle est prête à réclamer ses droits une troisième fois. Notons toutefois qu'à l'évidence, ses actions sont toujours inspirées par des barons qui, cherchant à en tirer profit, la manipulent comme un pion sur l'échiquier. Raoul l'épouse en 1241 (*Archives de l'orient latin* II, p. 440 ; selon Hill [p. 131], le mariage fut proposé par Philippe de Montfort, avec l'approbation des Ibelins). Agée de 46 ans, mère de trois enfants dont l'aînée doit avoir à peu près le même âge que Raoul, elle est loin d'être « la jeune veuve » citée par M. Toury ^[12] et il est peu probable que leur union ait été un mariage d'amour. À ce titre, nous citons la chanson de Conon de Béthune *L'autrier avint en cel autre païs* (R1574 : v. 33-37) ^[13], discours entre un chevalier et une dame d'un certain âge :

*Par Dieu, vassal, mout avé fol pensé,
Quant vous m'avés reprové mon eaige.
Se j'avoie tot mon jovent usé,
Si sui riche et de si haut paraige
C'om m'ameroit a petit de beauté*

Réponse du vassal (v.46-49) :

*On n'aime pas dame por parenté,
Mais quant ele est belle et cortoise et saige.*

(Il est utile de nous rappeler, avec Jacques Le Goff, qu'au Moyen Âge, la femme fut « un objet fondamental des alliances au sein de l'aristocratie féodale » et qu'elle représentait avant tout une occasion d'ascension sociale pour l'époux) ^[14]. Raoul était sans doute au courant des plans conçus par les Ibelins, et le mariage était dans l'intérêt commun des époux : Alix devait ressentir le besoin d'un mari pour des raisons nettement politiques tandis que Raoul, quant à lui, se voyait déjà gouverneur de Jérusalem et par là même, pourvu de tous les pouvoirs et des richesses qui lui manquaient en tant que fils cadet. Dans leur candeur, ils pensaient qu'il leur serait effectivement donné de gouverner le royaume (Prawer, p. 302). Alix était déjà riche, possédant « un hôtel avec des bains » (*Histoire de l'Île de Chypre*, p. 305), et Raoul a dû mener grand train à Acre, grand centre intellectuel, capitale politique et administrative du royaume latin. Puissante forteresse, la ville avait connu une présence humaine continue depuis 1500 av. J.-C. Conquise par Baudouin Ier le 26 mai 1104, reconquise par Richard Cœur-de-Lion durant la troisième Croisade en juillet 1191, elle devint au XIII^e siècle la capitale du Royaume de Jérusalem et le principal port de Terre sainte. L'installation de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et la fondation de l'Hôpital apportèrent à la ville un nouveau nom, celui de Saint-Jean-d'Acre.

Dans l'année qui suit, Philippe de Novare va et vient en secret entre les Ibelins et Raoul et Alix pour préparer la voie :

Mout y ot de covenans : entre les autres choses fu ordené & juré que le seignor de Baruth [Balian] & celui du Touron [Philippe de Montfort] devoyent tenir et garnir toutes les forteresses dou royaume por ce que se le roy Conrat y venist, qu'il ly peüssent faire ce qu'il devroyent ; entre Phelippe de Nevaire & .j. borgés quy avait nom Phelippe de Bauduyn, qui estoit sage & mout privé dou seignor de Toron, ordenerent & escristrent toutes les covenances si privéement que parole ne fu seüe par le pais. (Gestes, p. 129)

Conrad atteint sa majorité en avril 1243, mais étant pleinement engagé en Europe dans la lutte contre le pape, il n'a pas le temps de se présenter sur place. Ainsi, le 5 juin 1243, la Haute Cour met la reine Alix en saisine du royaume :

[Raol de Soissons] vint avant par l'assent de partie des gens dou pais et requist por sa feme la roine la garde de la seignorie dou roiaume de Jerusalem ... Les gens dou roiaume orent conseil entr'eaus et li respondirent que ... por ce que [Conrat le fis de l'empereris] n'estoit present ne n'avoit esté, il la recevroient a dame et li bailleroient le roiaume a garder et li seroient tenus. (Estoire de Eracles empereur, p. 420)

Comme prévu, on ne tarde pas à sommer Lotario Filangieri, frère de Ricardo maréchal du royaume de Jérusalem, de livrer Tyr au nom des nouveaux seigneurs, Alix et Raoul. Il refuse, et [Phelippe de Navaire] *tant assembla des rentes que dedens .iij. jors paya les sodoyers & les galées, qui alerent aus siege de Sur* (Gestes, p. 130/131). Les Ibelins avaient reçu promesse de plusieurs parties de leur ouvrir les portes de la ville et le 12 juin 1243, conduite par Balian III d'Ibelin et Philippe de Montfort, l'armée pénètre dans la ville par une poterne qui donnait sur la côte. Il leur fallait entrer à cheval par la mer et longer les murs de la cité sur les récifs :

... [ils] s'en alerent par la mer rés a rés des murs de la ville ... ou ses amys l'atendoyent vers la posterne de la Boucherie. La mer estoit groce & les chevaus cheoyent por les pieres ; plusors gents en y ot en peril de morir ... Sire Raoul de Saisons y monta par les murs mout estoutement. (Gestes, p. 131/132)

Lotario Filangieri se réfugie dans la citadelle, mais le hasard veut que son frère Ricardo, assailli en pleine mer d'une violente tempête en route vers l'Europe, tombe dans les mains des Ibelins :

Car sire Richart Philanger, quy s'en estoit party de Sur, luy & sa gent ... quant il orent esté .ix. jors sur mer, une fortune les prist quy les mena en Barbarie ... & la volenté de Nostre Seigneur fut tele que de Barbarie le tens les ramena jusques au port de Sur ... ils coidoient estre a sauveté & venir en lor hostels ... La novelle vint au seignor de Baruth que Richart Philanger estoit joint au port. Il le fist asaver au seignor deu Toron & eaus .ij. alerent a messire Raoul de Saisons ... Ceaus pristrent Richart Philanger o toute sa compaignie ... & furent menés a la heberge de messire Raoul de Saisons ... Le seignor de Baruth les requist por avoir les en sa prison .. Sire Raoul de Saisons ne ly voloit livrer ... & le livra & le seigneur de Baruth li fist autels aneaus de fer come l'empereor li avoit fait. (Gestes, p. 132-134)

On menace alors de pendre tous les prisonniers si les portes ne sont pas ouvertes :

Les forches furent drecées & mises sur une haut tour qui est a l'encontre dou chasteau bien près. Sir Richart Philanger & son frere & son nevou furent menés lassus & orent les euis bendelés & la hart au col & furent tiré lamont au forches & as cordes quy lor estoient lies lamont as piés ... (Gestes, p. 134)

Lotario les vit a tel point ; *grant duel & grant pitié en ot & cria* (ibid.) et il capitule. Raoul demande demande alors à recevoir la ville de Tyr, au nom de sa régence, mais Philippe de

Montfort « lui rit au nez » (Grousset, p. 406) et Raoul apprend brusquement ce que signifie la loi du royaume : la Haute Cour charge Balian d'Ibelin de la garde du château de Tyr.

*... et les homes liges donerent [Sur] en garde au seignor de Baruth
... por ce que les homes liges doivent garder les fortereces dou
reiaume quant les heirs sont mermes d'aage ou quant il sont hors
dou pays et il ne sont entrés en leur reiaume si come il doivent.
Nous ne soufrimes mie que ledit Raous de Saisons les eust en son
poeir, por aucuns perill qui peussent avenir. (Assises, p. 401)*

Ainsi, contre toute tentative des forces impériales, les Ibelins brandirent le drapeau de la dame souveraine qui n'avait ni le titre ni les prérogatives d'une reine, et ils brandirent la bannière de Conrad contre toute tentative de la dame et son mari de prendre en main le pouvoir (Prawer, p. 304). Il est vrai que les accords que Raoul avait signés stipulaient que *le seignor de Baruth [Balian] & celui du Tournon [Philippe de Montfort] devoient tenir et garnir toutes les forteresses* (Gestes, p. 129), mais Raoul a sans doute supposé qu'il s'agissait d'un état de choses provisoire, pour le temps où les nécessités militaires exigeaient la remise d'un château à celui qui commandait l'armée. Déçu, il reconnaît enfin qu'il « n'avait servi que de prête-nom pour maintenir la fiction constitutionnelle » (Grousset, p. 406), qu'on ne l'avait mis à la tête de l'Etat que pour empêcher les gens de Conrad d'y rentrer, et qu'on prenait des précautions autant à cause de l'inconstance d'Alix que dans l'appréhension de ses propres empiétements (*Histoire de l'Île de Chypre*, p. 331). Furieux d'avoir été joué, il quitte sa vieille épouse et rentre en France (Grousset, *ibid.*) :

*Quant Raol de Saisons ot la seignorie en la maniere que vos avez
oï, il la tint assez foiblement car cil par qui il avoit esté mis, ce
estoit li parent de sa feme, y avoient plus de poeir et de
comandement que il n'avoit, si que il sembloit que il n'i fust que ausi
come un ombre. Dont il avint que dou despit et de l'engueigne que il
en ot, guerpi tout et laissa sa feme et s'en ala en son pais. (Estoire
de Eracles empereur , p. 420)*

Il est à peu près certain qu'il n'a pas profité de la richesse de sa femme, car en 1245 il se voit obligé d'emprunter 300 livres à Thibaut de Champagne. Ce dernier lui adresse l'envoi suivant (R2095) :

*Raoul, Turc ne Arabi
N'ont riens dou vostre sesi ;
Revenez par tens arriere!*

Contrairement à ce que croit Winkler, ces vers se rapportent sans doute aux événements de 1243, faisant allusion au fait que ce n'étaient pas les infidèles mais les chrétiens qui privaient Raoul de son pouvoir (cf. Wallensköld, p. 126). À l'évidence, Thibaut lui conseille vivement

de quitter la terre Sainte sans plus tarder. et effectivement, l'année 1244 voit la perte de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, Raoul quitte sa femme, rentre en France en 1243 et s'adonne aux joies de *trouver* dans la compagnie de Thibaut de Champagne et ses compères, parmi lesquels Charles d'Anjou (1226-1285) à qui il adresse plusieurs chansons. Après la mort d'Alix en 1246, il épouse Contesse de Hangest, fille de Jean I, seigneur de Hangest. Elle lui donne une fille, Yolande (cf. Gould, p. 20 ff.), qui nous a laissé un psautier richement enluminé dit « Les heures de Yolande de Soissons » (M.729). Winkler (p. 15) laisse entendre que Yolande doit être la fille de Jean II, frère de Raoul, puisque Yolande n'est mentionnée dans aucun acte signé par Raoul. Il est vrai que Jean avait une fille nommée Yolande qui figure dans un acte de 1238 (Regnault, fol. 18b) et épousa Hugues de Rumigny, seigneur de Florennes ^[15], mais ce qui permet d'identifier Yolande comme la fille de notre trouvère est un acte de 1276 au nom de Jean III, neveu de Raoul, dans lequel celui-ci appelle Yolande *nostre cousine* (Newman, p. 68). Si elle n'est pas mentionnée dans l'acte de 1269 cité par Winkler, c'est que le mariage de Raoul a probablement eu lieu après son retour en 1254 de la croisade de Saint Louis ; elle aurait alors été mineure. Un acte au nom de son mari, Bernard de Moreuil, nous apprend qu'elle était mariée en 1276. (Regnault, fol. 18).

Septième croisade

En 1244, le roi Louis IX, à la suite d'une grave maladie, fait vœu de se croiser :

Puis avint un tans après qu'une mout granz maladie li prist, et fu malades comme près de mourir, et en celle eure se croisa pour aleir outre meir ; et repassa, et atourna sa voie, et fist preeschier des croiz. (Récits d'un ménestrel de Reims, p. 189)

Les faits de la septième croisade étant bien connus, nous ne nous arrêterons pas aux détails. Louis réunit les grands du royaume, parmi lesquels Raoul et son frère Jean, et s'embarque par mer à Aigues-Mortes le 25 août 1248. Les croisés font escale à Chypre avant de se diriger vers Damiette en mai 1249 avec 1800 navires, et la ville est prise le 8 juin. Toutefois, l'armée est vaincue six mois plus tard à Mansourah et le roi est obligé de céder Damiette et de payer 800 000 besants d'or pour racheter sa liberté et celle de ses hommes faits prisonniers. Libéré un mois après sa capture sur une promesse de rançon, il part pour Acre où il décide, le 26 juin, de demeurer Outremer. Joinville nous apprend que

La parole le roy fu tele : « Seigneur, fist il, je vous merci moult a touz ceulz qui m'ont loé m'alée en France, et si rens graces aussi à ceulz qui m'ont loé ma demouree. Mes je me sui avisé que se je demeure, je n'i voy point de peril que mon royaume se perde, car ma dame la royne a bien gent pour le deffendre ; et ai regardé aussi que les barons de cest pais dient, se je m'en voiz, que le royaume de

Jerusalem est perdu, que nulz n'i osera demourer après moy. Si ai regardé que a nul feur je ne leroie le royaume de Jerusalem perdre, lequel je sui venu pour garder et pour conquerre. Si est mon conseil tel que je demourrai comme a orendoit. Si dis je a vous, riches hommes qui ci estes, et a touz autres chevaliers qui vourront demourer avec moy, que vous veignez parler a moy hardiement, et je vous donrai tant que la coulpe n'iert pas moie, mes vostre, se vous ne voulez demourer. » Mout en y ot qui oïrent ceste parole qui furent esbahiz, et moult en y ot qui plorerent. (Monfrin, 214:431-7)

C'est à cet épisode que se réfère la chanson R1887 *Nus ne porroit de mauvaise raison* que nous croyons pouvoir attribuer à Raoul ^[16]. Jean de Soissons est parmi ceux qui rentrent en France en 1250, après leur délivrance. Selon Joinville :

Le samedi après l'Ascension, lequel samedi est l'endemain que nous feumes delivrés, vindrent prenre congîé du roy le conte de Flandres et le conte de Soissons et pluseurs des autres riches homes qui furent pris es galies. (Monfrin, 186:379)

mais Raoul reste auprès du roi, qui passera les quatre ans qui suivent à restaurer et compléter les fortifications des places conquises et à rétablir la cohésion du royaume d'Outremer :

A l'entrée de quaresme s'atira le roy atout ce que il ot de gent pour aler fermer Sezaire, que les Sarrazins avoient abatue, qui estoit a .XII. lieues d'Acre par devers Jerusalem. Mon seigneur Raoul de Soissons, qui estoit demouré en Acre malade, fu avec le roy fermer Cesaire. (Monfrin, 232:470)

Louis rentre à Paris le 7 septembre 1254 et il semble que Raoul l'ait précédé : son frère Jean ratifie la vente à l'hostellerie Saint-Gervais de Soissons de certains terrains de Raoul dans un acte signé en février de la même année (calendrier moderne). Voir Regnault, fol. 18b (bas de page).

Dans les années qui suivent, des problèmes financiers continuent à tourmenter Raoul : en 1261 et 1266, il vend des rentes viagères à l'hostellerie Saint-Gervais (Regnault, fol 16b et 17b) et en 1270, pour son voyage d'outre-mer, où il *desire aller prochainement au servise de Nostre Seigneur*, il vend son bois de Sec-Annoy aux abbayes de Saint-Jean-des-Vignes et de Notre-Dame de Soissons, à parts égales, pour 4100 livres tournois (Regnault, fol. 17). La vente est ratifiée par son neveu Raoul en avril 1270 (Regnault, fol. 20b et par le roi lui-même en mai 1270. Le 2 avril de la même année, Jean de Soissons dresse son testament, par lequel il *fait asavoir a tous* qu'il est bon chrétien et va en la Terre Sainte au service de Nostre Seigneur (*Histoire de Soissons*, p. 151).

Huitième croisade

Le roi, inquiet de la situation en Terre Sainte où le sultan Baybars attaque les restes des états latins d'Orient, annonce le 23 mars 1268 sa volonté de mener une nouvelle croisade et d'assiéger Tunis : la capture de la ville lui donnerait une base solide pour attaquer l'Égypte. L'armée s'embarque à Aigues-Mortes en juillet 1270, en plein été, période particulièrement défavorable pour un débarquement. Effectivement, c'est le désastre : une grande partie de l'armée, dépourvue dès le début d'eau potable, tombe malade d'une épidémie de dysenterie, de choléra et de fièvres :

Soudainement une mortel pestilence vint en l'ost chrestien qui fist moult grant dommage, et celle mortalité prist double commencement de la corruption de l'air et de l'ordure de l'yaue ; et en partie l'ost conçut la cause de la mortalité de mengier vieilles viandes et non pas fresches. Et celle mortalité fu si forsenée en l'ost des chrestiens, que elle estrangla et tua plusieurs milliers des hommes ; et plusieurs de ceus qui eschapèrent de ce peril mort furent aprez aussi comme impotens. (Chronique de Primat, Recueil des Historiens des Gaules, p. 78)

Le roi lui-même périt le 25 août de la dysenterie (Monfrin, p. 441). Le siège de Tunis fut abandonné le 30 octobre après un accord avec le sultan ^[17] et l'armée, décimée par les maladies, rentra en France en novembre 1270.

Les historiens s'accordent pour dire que Jean fut parmi ceux qui succombèrent à l'épidémie : « Au moins nous sommes assurez ... qu'il mourut avant la fin de l'année [1270] » (Dormay, p. 238). Raoul, quant à lui, est nommé dans un acte en septembre 1272 : *Nous Jehans quens de Soissons ... nostre chier oncle monseigneur Raoul de Soissons ... nostre chier pere Jehan jadis conte de Soissons* (Newman, p. 68), mais c'est la dernière fois qu'on le rencontre dans les annales. Ainsi s'achève la vie de Raoul, vaillant chevalier et poète doué, compagnon de rois, époux d'une reine quoique pour peu de temps, participant à trois croisades, ambitieux, perpétuellement à la recherche de fonds.

Les références anecdotiques et autobiographiques contenues dans les chansons courtoises sont assez rares, bien que les voix lointaines des trouvères ne se laissent pas entièrement réduire à des *je* qui n'ont d'autre fonction que celle d'un pronom. Raoul fait çà et là des allusions discrètes à une réalité externe, soit dans les exordes (cf R1154, R1970, R2063) soit dans les envois (R767) et il fait mention de ses aventures en Orient dans la chanson R1154 :

*Bien m'a Amors esprové en Sulie
Et en Egypte, ou je fui menés pris
C'adés i fui en poour de ma vie
Et chascun jour cuidai bien estre ocis*

L'on peut cependant s'étonner du fait que les croisades, qui ont pourtant joué un rôle dominant dans sa vie, aient laissé si peu de traces dans ses chansons, comme l'a fait remarquer Toury (op. cit.). Effectivement, ce n'est qu'à travers les détails que nous venons de présenter que l'on voit apparaître l'ombre d'un être humain.



Chronologie

- ±1205 Raoul père, comte de Soissons, épouse Yolande
- ±1206 Naissance de Jean
- ±1208 Naissance d'Isabelle
- ±1210 Naissance de Raoul
- ±1222 Mort de Yolande
- 1223 Raoul père épouse Adèle d'Avesnes
- 1233 Arrivée en France d'Alix, reine de Chypre, future épouse de Raoul, venue pour réclamer de son cousin Thibaut le comté de Champagne
- 1236 Mort de Raoul père
- 1239 Raoul part en croisade avec Thibaut de Champagne (croisade des barons)
- 1241 Raoul épouse Alix, reine de Chypre
- 1243 La Haute Cour met Alix en saisine du royaume de Jérusalem
- 1243 Conquête de Tyr
- 1243 Raoul quitte son épouse et rentre en France
- 1246 Mort d'Alix
- 1248 Raoul part en croisade avec Saint Louis (septième croisade)
- 1249 Capture, délivrance
- 1254 Raoul rentre en France
- ±1255 Raoul épouse Contesse de Hangest, fille de Jean I, seigneur de Hangest
- ±1256 Naissance de Yolande, fille de Raoul et Contesse
- 1270 Raoul part en croisade avec Saint Louis (huitième croisade) ; il rentre la même année
- 1272 Dernière mention de Raoul dans un acte

[1] Image publiée dans Claude Dormay, *Histoire de la ville de Soissons et de ses rois, ducs, comtes et gouverneurs* (Soissons, Nicolas Asseline, 1663).

[2] « ... le conte de Grantpre ... ot ... une fille qui fu dounee au conte Raoul de Soissons, qui ot de li 2 fuis et une fille ... Li aisnes fuis ot non Jehans et li autres Raous. » (*Monumenta Germaniae Historica* t. XXV, 1925), p. 436. Voir la version électronique (Scriptores ► Scriptores (in Folio) (SS) ► 25 : ► p. 436).

[3] Philippe de Novare affirme que « L'an ne devroit ja volantier marier anfant malle, très qu'il ai .xx. anz accomplis, se ce n'est por haste d'avoir hoirs, se il a aucun grant heritage ou por avoir aucun grant

mariage ... Mais les filles doit l'an volentiers marier pui que eles sont passé .xiii. anz. (cité dans David Herlihy, « The Generation in Medieval History », *Viator* V (1974), p. 357.

[4] Newman (66) a souligné à juste titre que l'affirmation de Duchesne (*Histoire de la Maison de Montmorency*, 1624) selon laquelle Yolande aurait été sœur de Simon seigneur de Joinville constitue une erreur « que tous les historiens ont répétée ... » et que Winkler, lui aussi, a transmise. L'allusion de Jean de Joinville (*Je ving au conte de Soissons, cui cousine germainne j'avoie espousee* [Monfrin, 116:238]) se rapporte à ses liens avec la famille de Soissons non pas par Yolande, deuxième épouse de Raoul I, mais par Alix de Dreux, sa première femme. En fait, la femme de Jean de Joinville est une arrière-petite-fille d'Adèle de Dreux. Quant à Yolande, on ignore à quelle famille elle appartenait.

[5] Dormay affirme que « Par le partage qu'il fit avec son frere, [Raoul] posseda la Terre de Coeuvres, la Vicomté & ses dependances, avec le Bois de Sec-Aunoy, quelques Vignes hors des Murs entre la porte de S. Christophe & de N. Dame, & quelques autres droits sur la Ville de Soissons » (239). La vicomté comprendrait « ... divers lieux & chemins, qui sont marquez dans les anciens Titres de cette Seigneurie. On tient qu'elle fut érigée l'an 1232. » (242). Muldrac cite un acte de 1239 : *Eodem anno mense Iulio, Radulphus de Suessione Ioannis secundi Comitis Suess. Germanis Dominus de Cova vulgo de Coeuvres, Hierosolimam profecturus tres modios avenae annui redditus apud Villare Helonis Ecclesiae & fratribus Longipontis concedit Cartuala sigilla tenotis sequentis.* (240-1).

[6] P. Roger, *Archives historiques et ecclésiastiques de l'Artois* I (Amiens, 1842), p. 347-8.

[7] George Duby nous apprend qu'entre 1050 et 1075, au cours de l'évolution de la stratification sociale, le mot « miles » acquiert le sens de titre héréditaire : dès lors, on le trouve dans les chartes en tant que rang social élevé. G. Duby, « The Nobility in Eleventh- and Twelfth-Century Mâconnais », *Lordship and Community in Medieval Europe*, F. Cheyette éd. (New York, Holt, Rinehart and Winston, 1968), p. 152.

[8] Pour une carte de la Syrie au Moyen Age, voir <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Crusaderstates.jpeg>.

[9] « ... tels sont : Jean, comte de Brienne ; Thibault II, comte de Bar-le-Duc ; Jean le Sage, comte de Châlon ; Jean II, comte de Roucy ; Philippe II de Nanteuil ; Raoul de Soissons ; Bouchard de Montmorency-Marly ; Guillaume Ier de Champlitte, prince de Morée ; la duchesse de Lorraine ; Geofroi II de Châtillon ... nous voyons d'autres chansonniers [dont le rang n'est pas aussi élevé] ... comme Jean de Louvois, Gilles de Vieux-Maisons. » (*Histoire des ducs et comtes de Champagne* IV, p. 660-661).

[10] Gautier de Coinci : *Miracles de Nostre Dame* IV, Friedrich Koenig éd. (Paris, Droz, 1966), p. 190-191, v. 14-16.

[11] Ibid, p. 242, v. 654-663.

[12] Marie-Noëlle Toury, « Raoul de Soissons : Hier la croisade » dans *Les Champenois et la croisade*, Y. Bellenger et D. Quérueu éd. (Paris, Aux amateurs de livres, 1989), p. 99.

[13] Jean Dufournet, *Anthologie de la poésie lyrique française des XIIe et XIIIe siècles* (Paris, Gallimard, 1989), p. 120-123.

[14] *L'homme médiéval*, Jacques Le Goff dir. (Paris, Editions du Seuil, 1989), p. 29.

[15] Newman, p. 69.

[16] Ineke Hardy, « Nus ne poroit de mauvaise raison (R1887) : A Case for Raoul de Soissons », *Medium Aevum* LXXX:1 (2001), p. 95-111.

[17] La paix fut conclue le 30 octobre aux conditions suivantes : une trêve de dix ans, la franchise du port de Tunis, tous les prisonniers rendus de part et d'autre, les frais de la guerre fixés à deux cent dix mille onces d'or (payés moitié sur-le-champ au roi de France et à ses barons), et la liberté du culte accordée aux chrétiens dans le royaume de Tunis, avec la faculté d'élever des églises, de prêcher la foi et de convertir les musulmans (clause illusoire, qui ne fut insérée au traité que pour sauver l'honneur des croisés et pour leur permettre d'annoncer qu'ils avaient accompli leur vœu). *Nouvelle biographie universelle*, p. 889.

Les manuscrits

Vingt manuscrits contiennent ou contenaient des chansons attribuées ou attribuables à Raoul, parmi lesquels le manuscrit de Metz, détruit en 1944, et le chansonnier de Mesmes, manuscrit perdu que nous désignerons par le sigle « Me ». Notons que le dépouillement des sources habituelles (les bibliographies de Raynaud, Jeanroy, Schwan et Linker ainsi que les articles de Brakelmann et de Gennrich) révèle un certain nombre de divergences entre elles. Si Mme Tyssens¹ critique les éditeurs des trouvères qui se bornent à répéter, sans nouvel examen, les données énoncées par Raynaud, Schwan et Jeanroy, ce n'est donc pas uniquement le raidissement et la simplification des formulations qu'il faut craindre, c'est également la perpétuation des inexactitudes. Ainsi, ce que nous présentons ici est un aperçu des sources citées dont nous ne donnons la référence qu'en cas de désaccord ; nous y ajoutons, le cas échéant, des données tirées d'ouvrages et d'articles plus récents. Les renseignements bibliographiques (descriptions, éditions diplomatiques ou phototypiques etc.) sont donnés dans la bibliographie sous la rubrique « Manuscrits ».

B : Berne, Bibl. munic., 231

In-4^o, (29.5 X 21,7 cm), vélin, fragment de 8 feuillets, début du XIV^e siècle. Portées vides pour quelques chansons ; pour d'autres, notes d'une écriture postérieure. Le premier feuillet commence au milieu d'une chanson. Linker et Spanke affirment que **B** faisait autrefois partie du ms **L**, sans malheureusement fournir de preuves. Un premier examen des deux manuscrits montre cependant que cette hypothèse n'est pas sans fondement. Le manuscrit contient 20 chansons sans nom d'auteur, dont 14 de Thibaut de Champagne (et non pas 13, comme le laissent entendre Jeanroy et Linker), une d'Eustache le Peintre, une du Vidame de Chartres et une de Gautier d'Espinal. Une pièce anonyme (R879) sépare les deux chansons que d'autres chansonniers attribuent à Raoul : R363, précédée d'une chanson de Thibaut de Champagne, et R1204, sur laquelle se termine le manuscrit. Pour plus de détails, voir notre transcription et les images du manuscrit à la section lyrique du site Laboratoire de Français Ancien.²

C : Berne, Bibl. munic., 389

In-4^o (22.5 X 16.5 cm), parchemin, 249 folios, sans musique. Graphie lorraine, probablement messine. Comme le manuscrit contient des chansons de plusieurs trouvères encore vivants vers la fin du XIII^e siècle, il doit remonter au plus tôt à la dernière décennie du XIII^e ou vraisemblablement au début du XIV^e siècle. L'édition diplomatique de ce manuscrit par J. Brakelmann d'après une copie de Mouchet (B.N. f. Moreau 1687-8) suscita la publication de

¹ Madeleine Tyssens, « Les copistes du chansonnier français *U* » dans *Lyrique romane médiévale: la tradition des chansonniers*, M. Tyssens éd. (Liège, Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1991), p. 381.

² <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/chansonnier/main/msB/bindex.htm>

dix-sept pages de corrections par Gröber et von Lebinski, qui signalent en outre que le manuscrit autrefois comprenait 32 quaternions ou 256 folios, dont 7 ont disparu³. Raynaud nous apprend cependant que « l'ancienne pagination ... comprenait 276 feuillets », soit 35 quaternions et demi. En fait, ce chiffre de 276 a été introduit par Johann von Sinner, qui publia de 1760 à 1772 le premier catalogue imprimé des manuscrits. Par la suite, il a dû être adopté sans vérification par Achille Jubinal, qui avait le manuscrit en main en 1838 et aurait donc eu le temps de l'examiner de près. En 1868, Brakelmann écrit au bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de Berne pour lui demander des renseignements et apprend que le manuscrit comprend effectivement 249 feuillets. Il conclut qu'il s'agit d'une erreur de la part de Sinner, reprise par Jubinal, Dinaux et Raynaud. Les 519 chansons sont classées par ordre alphabétique ; la première pièce sous chaque rubrique est une chanson religieuse. Le ms se terminant brusquement au milieu de la dernière chanson sous la rubrique V, il est évident qu'une partie manque. Le scribe s'est contenté de donner le nom de l'auteur pour douze chansons ; tous les autres noms ont été ajoutés d'une autre main (du XIV^e s.). Le classement alphabétique d'après la première lettre de chaque pièce repose sur la graphie, de sorte que la chanson R 2107 de Raoul, *Quant voi la glaie meüre*, figure dans la section Q et R1978, *Kant je voi et fuelle et flor*, se trouve placée sous la rubrique K.

F : Londres, British Museum, Egerton 274

Joli petit manuscrit (11 X 15 cm), parchemin, initiales ornées, 160 feuillets, musique.⁴ Selon Gennrich, le type de graphie est la minuscule de la fin du XIII^e siècle. Le recueil est composé d'une partie en latin (les 97 premiers folios) et d'une autre en français (ff. 98-117, 131-2), contenant 18 chansons dont la plupart sont notées (portées vides aux ff. 107r^o/v^o, 113-117. Langue teintée de picardismes. Tenant compte du format de poche de ce manuscrit ainsi que du caractère très varié du contenu, Gennrich a conclu qu'on pourrait classer ce recueil comme « manuscrit de jongleur »⁵. Dans douze des chansons, la première strophe ou partie de la strophe a été grattée et remplacée par un texte liturgique latin, destiné à être chanté sur la mélodie de la chanson profane dans la plupart des cas. C'est ainsi que le texte des neuf premiers vers de R2107 est illisible (les mots *lors soupir* sont visibles au vers 5). Dans la version originale, toutes les chansons étaient anonymes : les noms d'auteur ont été ajoutés par une autre main (du XIV^e s.). Quatre des pièces sont des unica. Une chanson de Robert du

³ G. Gröber et C. von Lebinski, « Collation der Berner Liederhs. 389 », *ZRP* III (1868), p. 39-60 (39). Voir aussi Schwan, p. 173-4.

⁴ Quant à la notation, Gennrich signale qu'il s'agit de « *Quadratnotation, wie sie gegen Ende des XIII. Jahrhunderts in Nordfrankreich üblich war* ». Friedrich Gennrich, « Die altfranzösische Handschrift London, British Museum, Egerton 274 », *ZRP* XLV (1925), p. 402-44 (406).

⁵ « ... die Hs [macht] in der Tat infolge ihres handlichen Taschen-formats, ihrer schlichten äusseren Aufmachung ... und infolge der Spuren einer gewissen Abnutzung wohl den Eindruck eines typischen "manuscrit de jongleur" wie sie Aubry benannt hat. » (ibid.). Gennrich ajoute que les origines des auteurs sont également très variées : la Normandie, la Picardie, les Flandres, la Champagne (p. 409). On sait cependant que la notion de manuscrit de jongleur est discutable.

Chastel sépare les deux chansons que d'autres manuscrits attribuent à Raoul : R2107, précédée d'une pièce de Colart le Boutellier, et R1885 (que *F* attribue à Jehan de Neuville), suivie d'une chanson de Gace Brulé.

H : Modène, Bibl. d'Este, R. 4,4.

In-fol. (34.2 X 24.3 cm), parchemin, 261 feuillets écrits aux XIII^e et XIV^e siècles (suivis de ff. 262-345 sur papier écrits au XV^e siècle), initiales ornées, sans musique. La plus grande partie de ce manuscrit renferme des chansons provençales; en effet, c'est le chansonnier provençal *D*, dont les ff. 217-230 sont occupés par 63 chansons françaises. Les 49 premières sont attribuées à tort à Moniot d'Arras, les autres sont anonymes. Graphie mêlée, produit d'un scribe probablement italien qui devait transcrire des textes picards. Les chansons semblent être rangées au gré du hasard, leur ordre ne donnant aucune indication par rapport à la filiation du manuscrit. Au début de la table au f. 1a se lit la date 1254⁶ et Lucilla Spetia, dans son étude minutieuse, affirme que le manuscrit a dû être composé entre 1254 et 1260, datation qui permet de considérer ce manuscrit comme le plus ancien témoin de texte lyrique en langue d'oïl, peut-être avec la première partie de *U*. Elle ajoute que comme seules les 49 premières chansons sont numérotées, il semble que le copiste est entré en possession d'un second modèle contenant 14 chansons (parmi lesquelles R2063 de Raoul) peu de temps après avoir écrit le reste du manuscrit. En effet, la deuxième partie semble être écrite avec moins de soins, sans initiales ornées. La chanson R1267 de Raoul est placée dans la première partie, entre une chanson de Moniot d'Arras et une pièce anonyme ; R 2063 suit une chanson anonyme (unicum) et précède une pièce de Hugues de Bregi. Pour plus de détails, voir notre transcription et les images du manuscrit à la section lyrique du site Laboratoire de Français ancien.⁷

K: Paris, Bibl. de l'Arsenal 5198 (« Chansonnier de l'Arsenal »)

Beau manuscrit sur vélin, in-4o (31.5 x 22 cm), musique, initiales ornées, 211 feuillets, 2^e moitié ou fin du XIII^e siècle. Les pièces sont divisées en deux groupes : d'abord, celles dont les auteurs sont connus, et ensuite celles qui sont anonymes. Le recueil se termine sur une seconde série de 21 pièces anonymes, disposées dans l'ordre alphabétique, dont la plupart sont des unica. La reproduction phototypique de Pierre Aubry et Alfred Jeanroy, *Le chansonnier de l'Arsenal* (Paris, 1909) omet les 36 derniers feuillets. Selon Brakelmann, le chansonnier contient 481 chansons, dont 139 anonymes, et renferme les noms de 81 auteurs. Brakelmann prétend que K est de la même main que *N*, mais s'il est vrai que les deux mains paraissent très semblables, un examen superficiel des deux manuscrits révèle pourtant des différences assez nettes. Les chansons de Raoul sont rangées en deux groupes : 1) R1267,

⁶ In I(e)su Chr(ist)i nomine anno eiusde(m) / natiuitatis millesimo ducentesi/mo quinquagesimo quarto Indic/tione duodecima die Mercurij / duodecimo Intrante Augusto.

⁷ <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/chansonnier/main/msH/hindex>

R2063, R2107 et R1978 attribuées à Raoul de Soissons, placées entre les chansons attribuées à Moniot d'Arras et celles de Gilbert de Berneville, et 2) R1970, R363, R778, R767, R1911 et R429 attribuées à Thierry de Soissons, placées entre les chansons attribuées au Comte de la Marche et une autre chanson de Gilbert de Berneville.

M : Paris, Bibl. nat., f.fr. 844 (« Manuscrit du roi »)

In-4^o (31.5 X 21.5 cm) sur vélin, grandes initiales ornées, musique, 2e moitié du XIIIe siècle. La plupart des miniatures représentant les trouvères ou leurs armoiries ont fait l'objet d'une ablation, ce qui a entraîné des mutilations dans le texte ; en outre, on a arraché 18 feuillets entiers. La miniature de Raoul se trouvait au haut de la colonne *b*, fol. 75. Il contient 216 feuillets ; les pièces françaises occupent les premiers 185 feuillets, suivies de pièces provençales (ff. 188-204 et 212-3), de motets (ff. 205-10) et de quelques lais. Brakelmann nous apprend que la première partie du ms contient 463 chansons de 84 trouvères. Toutes les chansons portent des noms d'auteur. Les deux chansons de Raoul (R1267 et R2063), attribuées à *Raous de Sissons*, sont placées entre les chansons de Raoul de Ferrieres et celles de Pierre de Craon.

N : Paris, Bibl. nat., f.fr. 845

In-4^o (30 X 20.5 cm) sur vélin, initiales ornées, musique, 191 feuillets. Selon Schwan et Brakelmann, le manuscrit remonte à la fin du XIIIe siècle. Les pièces attribuées sont suivies d'une série de chansons anonymes, très analogues à celles de *KPX* mais plus courtes, et de quinze motets et trois lais. Brakelmann signale 399 chansons de 76 auteurs (dont 29 de Thibaut de Champagne et 50 de Gace Brulé), et 93 chansons anonymes. Lerond a fait remarquer que deux cahiers semblent manquer après le f. 8, qu'un feuillet a sans doute disparu entre les ff. 12 et 13, qu'entre les ff. 39 et 40 un autre cahier a dû disparaître et que deux cahiers doivent manquer entre les ff. 175 et 176.⁸ Une comparaison avec *K* et *Me* semble confirmer cela. Les chansons de Raoul (R1970, R363, R778, R211, R767, R2106, [R1204], R2063, R1267, R2107 et R1978) sont toutes attribuées à Thierry de Soissons et données de façon consécutive, entre celles de Perrin d'Angecourt et de Gilbert de Berneville.

O : Paris, Bibl. nat., f.fr. 846 (« Chansonnier Cangé »)

In-8^o (24.2 X 16.6) sur vélin, musique, lettres ornées, fin du XIIIe siècle. Graphie bourguignonne assez prononcée. Selon Raynaud, Linker et al., le manuscrit renferme 141 feuillets, mais Beck, dans son édition, affirme que la partie originale du manuscrit comprend « 17 quaternions complets et un de 14 ff., à la fin », donc 143 ff. Cangé y a ajouté « trois cahiers de parchemin », soit 24 feuillets (selon Raynaud : 21 feuillets). Le manuscrit contient 351 chansons, dont 5 ont été transcrites deux fois. De tous les chansonniers, celui-ci offre le plus grand nombre de pièces de Thibaut de Champagne (64) et un nombre considérable

⁸ Alain Lerond, *Chansons attribuées au Chastelain de Couci* (Paris, PUF, 1964), p. 26.

d'unica (74). Les chansons sont classées par ordre alphabétique, sans noms d'auteurs. La chanson de Raoul (R1154) occupe une place entre deux unica toujours non-identifiés. Notons que le manuscrit ne donne que la première strophe de R1154. Beck pense que dans le cas où le compilateur du manuscrit n'a admis qu'un couplet, c'est l'excellence de la musique qui a déterminé son choix.

P : Paris, Bibl. nat., f.fr. 847. In-8° (19.5 X 13 cm), parchemin, 228 folios (f. 92 manque), initiales ornées, musique, plusieurs mains. Brakelmann signale que *P* renferme 190 chansons de 60 auteurs et 114 chansons-anonymes. Le manuscrit se compose de deux recueils : un chansonnier d'abord, puis le *Roman du Vergier et de l'Arche*, suivi de chansons et de jeux-partis d'Adam de la Halle. On constate de nouveau un certain désaccord entre les bibliographies. Selon Schwan, une main de la fin du XIII^e siècle a écrit les chansons de la première partie (ff. 1-199^r) ; viennent ensuite plusieurs pièces attribuées au *Quens de Bretagne*, écrites par une seconde main (du XIV^e siècle) ; cette section se terminerait au f. 203^v. Pour sa part, Jeanroy, après avoir affirmé que les chansons anonymes occupent les ff. 129-198a, signale que la partie anonyme appartenait en réalité à un autre manuscrit et que les chansons du comte de Bretagne commencent au f. 178^v (coquille). Raynaud, lui, écrit : « aux ff. 135 et 198 deux nouvelles séries commencent ». Linker, quant à lui, ne se prononce pas à ce sujet et ne consacre de toute façon que quelques mots à la description de ce manuscrit. Les quatre chansons de Raoul (R1267, R1978, R2063 et R2107) sont toutes attribuées à Raoul de Soissons et données de façon consécutive, entre une pièce de Perrin d'Angecourt et deux chansons de Hugues de Bregi.

R : Paris, Bibl. nat., f.fr. 1591

In-8° (24 X 16.5 cm), parchemin, 184 folios, initiales ornées, musique (excepté pour quelques jeux-partis). Quelques graphies picardes. Le manuscrit contient 81 chansons attribuées à 50 auteurs et 172 pièces anonymes. Elles se présentent dans l'ordre suivant : d'abord une série de chansons attribuées (ff. 1-16^r), puis une série de jeux-partis précédés des noms des partenaires (ff.16-26), ensuite d'autres chansons attribuées (f. 27) et enfin, les chansons anonymes (f. 62^v). Selon Schwan, il s'agit effectivement de trois recueils réunis (*R*¹ : ff. 1-36, *R*² : ff. 37-61, *R*³ : ff. 62-fin), tous écrits au XIV^e siècle. Schubert, toutefois, présente la division suivante : ff. 1-36, ff. 37-75, ff. 76-105, ff. 106-153, et ff. 154-fin. Deux chansons de Raoul (R1267 attribuée à Raoul de Soissons, et R2063 sous la rubrique *Jehan au Roy de Navarre*) se situent entre une chanson de Conon de Bethune et quelques pièces de Thibaut de Champagne. Une chanson de Phelipot Paon sépare les deux autres pièces de Raoul (R363 et R2107, données comme anonymes), précédées d'une chanson anonyme et suivies d'une chanson de Perrin d'Angecourt.

S : Paris, Bibl. nat., f.fr. 12581

In-4° (30 X 21.5 cm selon Linker, 29.8 X 22.5 selon Raynaud) sur vélin, 429 folios. Steffens signale que Paul Meyer avait observé la date de 1284 placée après *Le Trésor* (f. 229v^o).⁹ L'idée d'addition postérieure étant peu probable aux yeux de Meyer, l'on est en droit de supposer que le manuscrit remonte à la fin du XIIIe siècle. Initiales ornées dans le texte des chansons et jeux-partis (tous anonymes) qui, au nombre de 62 (59 selon Brakelmann), ne forment qu'une partie minime de ce manuscrit. Jeanroy et Linker signalent que les pièces (sans musique) y sont éparpillées à cinq endroits (ff. 87-8, 230-2, 312-20, 372, 375), tandis que Raynaud, Schwan, Brakelmann et Steffens n'en signalent que quatre (ils omettent le f. 372). Presque tous les jeux-partis sont de Thibaut de Champagne. Les pièces ne sont pas notées et ne portent pas de nom d'auteur. Le manuscrit renferme une seule chanson de Raoul (R2107), située entre une pièce de Thibaut de Champagne et une de Gautier d'Espinal.

T : Paris, Bibl. nat. f.fr. 12615

In-fol. (30.7 X 20.4) sur vélin, 233 feuillets, musique, fin du XIIIe siècle (avec de nombreuses additions du XIVe et du XVe), initiales ornées. Écrit en longues lignes, graphie artésienne très prononcée. Parmi les chansons et jeux-partis se trouvent intercalés des lais (ff. 62-75) dont deux en occitan, des motets (ff. 179-197), des poésies sur Arras ; les ff. 172v^o et 176v^o, d'une écriture postérieure, sont occupés par les chansons de Jehan de Renti, et les derniers feuillets, d'une écriture du XIVe siècle, par les chansons d'Adam de la Halle. Schwan distingue plusieurs mains : la première du f. 1 au f. 59r^o, la deuxième du 59v^o au 172r^o, la troisième du f. 172v^o au f. 176v^o, la quatrième du f. 224r^o à la fin. Toutes les pièces portent des noms d'auteurs. Selon Brakelmann, la première partie du manuscrit renferme 435 chansons de 71 auteurs. Le manuscrit transmet deux chansons de Raoul (R1267 et R2063) attribuées à Raoul de Soissons et placées entre les chansons de Richart de Fournival et une pièce de Gautier d'Espinal. Il contient en outre la chanson R1911 que *K* attribue à Raoul mais qui est vraisemblablement de la plume de Guillaume le Vinier. *T* l'attribue effectivement à Guillaume et la place parmi une série de 25 chansons attribuées à ce dernier.

U : Paris, Bibl. nat., f.fr. 20050 (« Chansonnier de Saint-Germain-des-Prés »)

In-8° selon Jeanroy, in-12° selon Schwan (18 X 12 cm), parchemin, 173 feuillets, milieu / fin du XIIIe siècle. Les chansons sont toutes anonymes, bien qu'une main moderne y ait ajouté des noms d'auteurs (P. Paris?). Ce manuscrit, fort intéressant, sinon curieux, avait été peu étudié avant la publication de l'analyse préliminaire de Madeleine Tyssens (op. cit.). Certes, Schwan, Raynaud et Jeanroy avaient bien remarqué que le volume est écrit de plusieurs mains (pour l'essentiel, U1 : 4-91, U2 : 94-109, U3 : 110-169), mais selon Tyssens, il faut écarter l'hypothèse selon laquelle ces scribes remonteraient à « plusieurs époques ». Elle souligne que le quatrième scribe intervient comme correcteur dans tout le volume et même

⁹ Georg Steffens, *Die lieder des Troveors Perrin von Angicourt* (Halle, Niemeyer Verlag, 1905), p. 88.

dans la table (incomplète) écrite de mains diverses - preuve que plusieurs des copistes ont dû travailler en même temps. Le recueil conserve un très grand nombre d'unica, et Tyssens signale en outre qu'il est souvent seul à avoir conservé les envois, ou le deuxième envoi d'une chanson. Graphie lorraine particulièrement manifeste dans les textes de U2 et U3. Linker et Spanke affirment que sur 306 chansons, 93 sont notées, tandis que Tyssens cite 114 pièces notées sur 335, Brakelmann signale à tort que le manuscrit renferme 426 chansons. Notre index du manuscrit¹⁰ montre que le manuscrit renferme en fait 334 chansons (parmi lesquelles 28 chansons de troubadour). Tenant compte du format de poche de ce manuscrit ainsi que de son caractère peu soigné et des nombreuses corrections, Brakelmann a conclu que l'on pourrait classer ce recueil comme « manuscrit de jongleur ». L'ordre des chansons ne révèle aucun système de classement ; ainsi, la chanson R2063 suit plusieurs pièces de Thibaut de Champagne et précède une chanson de Perrin d'Angecourt ; R 2107 est placée entre une chanson de Gilles de Maisons et une de Gautier d'Espinal ; R1978 est située entre une chanson de Conon de Betune et une de Richart de Fournival, et R1267 se trouve entre une chanson du Roi Richart et une autre chanson de Gille de Maisons. R1887 suit une chanson de Moniot d'Arras et précède une pièce de Maurice de Craon.

V : Paris, Bibl. nat., f.fr. 24406 (« Manuscrit La Vallière »)

In-4° (28.3 X 18.5 cm), parchemin, 155 folios, initiales ornées, miniatures, musique. Le recueil est composé de deux manuscrits, dont le premier renferme une série (300) de chansons anonymes (notées), classées par auteur (ff. 1 à 119), et écrites à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle. Epstein y reconnaît cependant la main de deux scribes (ff. 1-64 et ff. 65-199).¹¹ Le deuxième recueil, d'une troisième main, remonte au début du XIVe siècle et comprend deux ouvrages en prose (*Traité des quatre nécessaires*, *Bestiaire d'amour* de Richart de Fournival), suivis de 29 chansons religieuses (ff. 148-155, selon Raynaud, Brakelmann et Epstein, 148-158 selon Linker et Jeanroy), dont les cinq dernières sont des unica (Brakelmann et Epstein citent 30 chansons, cependant). La musique dans cette partie a été ajoutée après coup. Le manuscrit renferme deux groupes de chansons de Raoul (toutes anonymes) : R767, R929 et R2106 placées entre une chanson de Thibaut de Blason et une de Philippe de Remi (unicum), et R1267, R2063, R1978, R363, R1970, R778 et R211, précédées d'une chanson de Jehan de Roucy et suivies d'une pièce de Perrin d'Angecourt. La chanson R1887 est placée entre deux pièces anonymes.

X : Paris, Bibl. nat., f.fr. 1050

In-4° (24.5 X 17 cm), parchemin, musique, lettres ornées, seconde moitié (Schwan : la fin) du XIIIe siècle. De nombreux folios manquent. Le manuscrit (que Brakelmann a omis) contient

¹⁰ <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/chansonnier/index.htm>

¹¹ Marcia J. Epstein, '*Prions en chantant*': *Devotional Songs of the Trouvères* (Toronto, Univ. of Toronto Press, 1997), p. 8.

d'abord une série de pièces attribuées (ff. 8-192), puis de pièces anonymes (ff. 192-257), et aux ff. 257-72, une série de 31 chansons religieuses (*de la mere dieu*) dont plusieurs sont des unica. Les ff. 121, 126, 136 à 154 sont remplacés par des feuillets de papier sur lesquelles ont été transcrites, au XVIII^e siècle, d'après le ms. *N*, des chansons ou parties de chansons manquantes. Raynaud a fait remarquer que le ms. *X* est presque identique au manuscrit *K* : « [il] ne s'en sépare que par quelques légères différences dans l'ordre des chansons ». Le manuscrit renferme les chansons R1267, R2063, R2107 et R1978 attribuées à Raoul de Soissons, placées entre les chansons de Moniot d'Arras et celles de Gillebert de Berneville. Une cinquième chanson, R363, est donnée comme anonyme, entre deux pièces elles aussi anonymes.

Z : Sienne, Bibl. de la ville, H.X.36

In-4^o (28.5 X 20 cm), parchemin, initiales ornées, musique, 54 feuillets. Fin XIII^e ou début XIV^e siècle. Contient 77 chansons et 24 jeux-partis anonymes, mais groupés par auteur (à l'exception des ff. 25v^o-28r^o qui portent le nom de *Colars li Boutilliers*). Graphie picarde. Le manuscrit renferme la chanson R1885 que *C* attribue à Raoul mais qui est vraisemblablement de la plume de Jehan de Neuville. *Z* la donne comme anonyme et la situe entre une chanson de Guillaume le Vinier et une pièce de Thibaut de Blason.

a : Rome, Bibl. Vat., f. Reg. 1490

In-4^o (30.6 X 21 cm), parchemin, 181 folios, initiales ornées, musique (portées vides parfois). Le manuscrit a été mutilé ; comme c'est souvent la première page qui manque sous les rubriques des poètes, Keller a supposé que ces pages ont dû contenir des miniatures¹². Selon Schwan, le recueil remonte à la fin du XIII^e siècle. Brakelmann signale que le chansonnier contient 240 chansons de 32 poètes, onze pastourelles, vingt motets et rondeaux, seize chansons mariales, quatre poèmes d'Adam le Bossu, Nivelon d'Amiens et Guillaume d'Amiens, et 80 jeux-partis (79, selon Gennrich). Le manuscrit renferme une chanson de Raoul (2107) attribuée à Raoul de Soissons, située entre 3 chansons de Jaque de Cysoing et une pièce d'Andrieu de Paris (donnée comme anonyme).

Maz. : Paris, Bibl. Mazarine 54

32.5 X 23 cm. Ce manuscrit en prose, qui remonte au XII^e/XIII^e siècle, se compose de deux manuscrits français dans une même reliure, dont le premier renferme les quatre livres des Rois, et le deuxième le livre des Macchabées. Sur la dernière page, une autre main a ajouté la première strophe de R2107 ; la graphie, très peu soignée, est celle de la fin du XIII^e siècle. Les vers, dont les deux derniers sont pour la plupart illisibles, sont écrits à longues lignes.

¹² Adelbert Keller, *Romvart* (Mannheim et Paris, J. Renouard, 1844), p. 244.

Metz : Bibl. munic., 535

In-4° (20 X 13 cm), parchemin. Malgré la destruction de ce manuscrit en 1944, la transcription de la première strophe de R2107 effectuée par Paul Meyer¹³ et les variantes données dans l'édition critique par *Winkler* nous permettent de reconstituer le texte de la chanson de Raoul. Nous avons donc jugé utile de fournir une description de ce manuscrit. Le petit volume, qui ne figure ni dans la bibliographie de *Jeanroy* ni dans l'ouvrage de Schwan, contenait, outre diverses compositions pieuses en prose (parmi lesquelles le *Traité des quatre temps d'âge d'homme* de Philippe de Navarre), une série de 22 chansons aux ff. 161-71, toutes anonymes. Selon Meyer, l'écriture paraît être celle des dernières années du XIII^e siècle ou des premières années du XIV^e, tandis que Gennrich propose le deuxième tiers du XIII^e siècle. Les formes de la langue attestent avec évidence une origine lorraine et plus particulièrement messine. Ludwig signale que des neuf chansons françaises notées, sept sont des *contrafacta*, composés sur des chansons profanes.¹⁴ La plupart des chansons étant de caractère religieux, Ludwig suppose que la pièce de Raoul (la quatrième), qui apparaît « essentiellement » dans sa version originelle, aurait pu être comprise de façon mystique ou religieuse. Ludwig a certainement raison, mais l'on peut se demander s'il avait remarqué la substitution des quatre derniers vers par un texte quasi-religieux. Quant à Meyer, il signale qu'il y a eu à Metz, au XIII^e siècle, tout un mouvement de littérature mystique¹⁵.

Me : Chansonnier de Mesmes (nouveau sigle)

Bien que perdu depuis des siècles, ce manuscrit se trouve décrit en grand détail par Claude Fauchet dans son ouvrage *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise* publié en 1581. Fauchet a également laissé un cahier contenant des renseignements et citations additionnels (B.N. fr. 765) que nous avons pu consulter. Janet Espiner-Scott a publié une reconstitution partielle du chansonnier à partir des données fournies par Fauchet¹⁶, travail qui fait valoir les rapports très nets qu'entretient *Me* avec le groupe *KNPXV* et surtout avec *N*. Comme l'ouvrage de Fauchet renferme plusieurs strophes de certaines chansons de Raoul

¹³ Paul Meyer, « Notice du ms 535 de la bibliothèque municipale de Metz, renfermant diverses compositions pieuses (prose et vers) en français » dans le *Bulletin de la SATF* XII (1886), p. 41-76. Voir aussi Arthur Långfors, « Notices des manuscrits 535 de la Bibliothèque municipale de Metz et 10047 des nouvelles acquisitions du fonds français de la Bibliothèque Nationale » dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et Autres Bibliothèques* XLII (1933), p. 139ff., et l'aperçu de Paul Meyer dans *Romania* X (1886), p. 474. Malgré nos recherches à l'IRHT à Paris, nous n'avons trouvé aucune trace de copies ou de transcriptions diplomatiques des chansons contenues dans ce manuscrit; il semble que les strophes données par M. Meyer soient les seules.

¹⁴ Friedrich Ludwig, *Repertorium organorum recentioris et motetorum vetustissimi stili* Bd I, 1910 (Hildesheim, G. Olms Verlagsbuchhandlung, 1964), p. 339-40.

¹⁵ « Notice du ms 535 de Metz », p. 43.

¹⁶ Janet G. Espiner-Scott, *Documents concernant la vie et les oeuvres de Claude Fauchet* (Paris, Droz, 1938), p. 264-271. Voir aussi Theodore Karp, « A Lost Medieval Chansonnier », *The Musical Quarterly* 48, p. 50-67, Gédéon Huet, *Chansons de Gace Brulé* (New York, Johnson Reprint Company, 1968. Réimpression de l'éd. de Paris, 1902) p. XXIV, A. Wallensköld, *Les chansons de Thibaut de Champagne* (Paris, Champion, 1925) p. XXXVII et Hans Spanke, *Bibliographie*, p. 7.

(R1154, R778, R211 et RI204), il nous a paru utile de fournir une description de ce manuscrit qui a appartenu à Henri de Mesmes, seigneur de Roissy. Fauchet le décrit ainsi :

... un [livre] de vieilles chansons, le plus entier & curieusement receuilli d'entre celles des meilleurs maistres, que j'aye veu pour ce regard. Car il nomme 64. auteurs de chansons ... Le commencement du livre est perdu : mais la premiere chanson est cotee à la marge, Roy de Navarre.

Dans son cahier B.N.fr. 24726, il écrit :

A costé de chacune chanson escrete audit livre le nom d'auteur est mis dans un rond ... Il y a ainsi - Ci faillent les Chansons le roy Thiebault de Navarre et commencent le chansons monseigneur Gace brullé.

Comme l'a fait remarquer Espiner-Scott, les suscriptions « Ici faillent ... » se retrouvent dans le ms. *N* et l'ordre des auteurs est à peu près le même sans que les chansons aient été mises dans le même ordre. Les pièces attribuées étaient suivies d'une série de chansons anonymes, un certain nombre de chansons religieuses, trois lais non identifiés, le *Lai de la Pastourelle* (R1695, unicum de *N*), le *Lai des hermins* (R2060, unicum de *N*), une estampie (R474, dans *I* et *N*) et au moins un motet. La filiation avec le groupe *KNPXV* se montre nettement dans les quelques exemples suivants :

R209 du Chastelain de Coucy (pas dans *N*) :

v. 44	<i>MT</i>	Si s'en esmaie cil qui atent
	<i>KLPX</i>	Si s'en esmaie et plaint cil qui atent
	<i>Me</i>	Si s'en esmaie et plaint cil qui attend

R742 de Blondel de Nesle

v. 8	<i>MTU</i>	Maiz pour ce chant voirement
	<i>KNPXV</i>	Maiz pour ce chant seulement
	<i>Me</i>	Mes pour ce chant seulement

R1880 de Thibaut de Champagne

v. 14	<i>BMOPSVX</i>	Ja par amors n'amera riches hom
	<i>K</i>	Ja fausement n'amera vaillanz hom
	<i>N</i>	Ja fausement n'amera nus preudom
	<i>Me</i>	Ja fausement n'amera nus preudhom

Me, comme *N*, attribue toutes les chansons de Raoul, dont il y avait au moins neuf, à Thierry de Soissons. Elles étaient placées entre celles de Perrin d'Angecourt et celles de Thibaut de Blason.

Principes d'édition

Produire de l'ordre à partir du désordre souvent chaotique d'une tradition manuscrite est, on le sait, une tâche redoutable qui exige en premier lieu que l'éditeur formule certains principes. Pour reprendre l'expression de Bernard Cerquiglini : toute édition est une théorie¹.

Pour résumer, on peut diviser les écoles philologiques en trois périodes: l'empirisme (allant de 1830 à 1860), le positivisme (1860-1913) et le doute, à partir de 1913, suivant l'introduction par Joseph Bédier de la méthode du « manuscrit le meilleur ». En 1972, Paul Zumthor révolutionnait la pensée philologique en introduisant la notion de *mouvance* et en 1989, Bernard Cerquiglini alla encore plus loin en faisant l'éloge de la variante. L'ouvrage de ce dernier a fini par donner lieu à une nouvelle « école » philologique nord-américaine, soit la « nouvelle philologie ». Il convient de noter à cet égard que le médium électronique a produit et continue à produire un effet profond sur la critique textuelle et le fait qu'on est en train de repenser les approches scientifiques sous l'influence de ce nouveau médium ne doit rien avoir pour nous surprendre. L'informatique est capable de représenter mieux que jamais la mouvance et la variance du texte médiéval, son réseau textuel et la matérialité du codex, et ce n'est donc pas étonnant qu'on souligne ces aspects. Effectivement, les idées de la « nouvelle philologie » ne sont pas essentiellement révolutionnaires, c'est plutôt le médium qui possède des capacités révolutionnaires. Notons cependant que c'est surtout en Amérique du nord que l'ouvrage de Cerquiglini a été reçu comme un manifeste censé dépoussiérer la philologie et établir les bases d'une discipline renouvelée, ainsi que l'affirme Frédéric Duval dans son article « *La philologie française, pragmatique avant tout ? L'édition des textes médiévaux français en France* ». ^[1a] Des débats violents ont été menés, mais à l'étranger et sans participation française, à l'exception notable de Philippe Ménard. Ce dernier s'est montré fort critique à l'égard de la « nouvelle philologie », affirmant qu'elle n'a produit aucune méthode nouvelle. « Elle n'a ni doctrine ni application convaincantes. » ^[2] En revanche, Duval fait remarquer que « l'école française », si elle existe, a renié depuis Joseph Bédier une conception théorique de la philologie pour adopter [...] une attitude pragmatique ». (p. 115).

L'éditeur, on le voit, se trouve face à un nombre déconcertant de choix : approche lachmannienne, post-lachmannienne, bédieriste, post-bédieriste, édition synoptique, quasi-diplomatique, numérisée, et tant d'autres. Le débat continue, mais ce n'est pas pour autant une raison de s'affoler : on s'en enrichit.

L'approche que nous avons adoptée découle des considérations suivantes :

- Ainsi que le souligne Lepage (*Guide*, p. 99), chaque texte est un cas d'espèce requérant une approche particulière. Le Nouveau Testament, par exemple, nous a été transmis par des milliers de manuscrits, donnant lieu à une vaste quantité de variantes, et le besoin, sur le plan canonique et théologique, de reconstituer l'*Urtext* est évident. Il en va de même

¹ Cf. Bernard Cerquiglini, *Éloge de la variante* (Paris, Editions du Seuil, 1989), p. 112.

pour les œuvres des anciens, des *auctores*, qui faisaient autorité au Moyen Âge ; comme le signala Bédier, leurs textes n'étaient pas en général remaniés de la même façon que les textes littéraires en langue vulgaire.² L'application à ces derniers textes (souvent transmis par un nombre très restreint de manuscrits) de la méthode dite de Lachmann, qui travaillait sur des textes bibliques et classiques présentant d'énormes quantités de variantes, était donc plutôt mal avisée. Il convient de se rappeler cependant que les philologues du XIXe siècle étaient à l'avant-garde de la recherche dans ce domaine³ et on comprend bien leur désir d'établir des principes d'édition, à l'encontre de leurs prédécesseurs qui travaillaient pour la plupart sans aucun système, selon leur « goût personnel érigé en *criterium* suprême »⁴ au mépris de patientes recherches.

- Dans le domaine de la lyrique courtoise, la notion même de l'*Urtext* est discutable : on peut penser à la possibilité d'originaux multiples et à celle d'originaux chantés ou récités. Notons qu'aucun brouillon d'auteur ne nous a jamais été transmis. Il nous semble que le même principe s'applique à l'idée de l'*Urcodex*, le manuscrit original qui sert de point de départ dans le *stemma codicum* : il n'est pas impossible que le besoin d'archiver les chansons de trouvères se soit fait sentir indépendamment à plusieurs endroits pendant la même période, ce qui aurait donné lieu à des originaux manuscrits multiples.
- La prise de conscience de la variabilité du texte médiéval, notion que Zumthor a nommée « mouvance »⁵, a répandu l'idée que pour les textes en langue vulgaire, le problème ne consiste pas à chercher un seul texte parmi les variantes mais à reconnaître que c'est l'ensemble des variantes qui représente le texte. Cerquiglini va encore plus loin : pour lui, l'idée de choisir parmi les témoins semble inadmissible en soi.⁶

² Joseph Bédier, *La tradition manuscrite du Lai de l'ombre. Réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes* (Paris, Champion, 1929), p. 70. Busby, par contre, affirme que « ... scribal respect for the letter of ancient and venerable classical texts ... is largely illusory; a glance at the apparatus in editions of these leaves us in no doubt about that. » Keith Busby, « The politics of Textual Criticism », *Towards a Synthesis? Essays on the New Philology* (Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1993), p. 37. On peut se demander cependant à quel niveau se situent ces modifications sribales et si les scribes modifiaient en effet le sens du texte plutôt que la forme ou la graphie. Pour une définition médiévale du terme *auctor*, voir Conrad D'Hirsau, « Dialogus Super Auctores », *Accessus ad Auctores*, R. Huygens éd. (Leyde, Brill, 1970), introd.

³ En fait, Bédier lui-même se montra fort reconnaissant envers ses prédécesseurs, et souligna qu'il en est de l'art d'éditer les anciens textes comme de tous les autres : il a évolué au gré de modes qui meurent et renaissent. Cf. Rupert Pickens, « The Future of Old French Studies in America », *The Future of the Middle Ages*, W. Paden éd. (Gainesville FL., University Press of Florida, 1994). Selon Nathalie Clot, plus de quatre cents textes médiévaux ont été portés à la connaissance du public pendant la période de 1800 à 1870. (*Éditer la littérature médiévale en France dans la première moitié du XIXe siècle. Éditeurs et éditions en "Empirie"*. Thèse soutenue en 2002, École des Chartes, ch. II, affichée à <http://theses.enc.sorbonne.fr/document7.html>).

⁴ M. Delbouille, « La philologie médiévale et la critique textuelle », *Actes du IIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes I* (Québec, Les presses de l'Univ. Laval, 1976), p. 72.

⁵ « ... le caractère de l'œuvre qui, comme telle, avant l'âge du livre, ressort d'une quasi-abstraction, les textes concrets qui la réalisent représentant, par le jeu des variantes et remaniements, comme une incessante vibration et une instabilité fondamentale. » Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale* (Paris, Éditions du Seuil, 1972), p. 57.

⁶ *Op cit.*, p. 113.

Le statut du texte et celui de l'auteur au Moyen Âge étaient, on le sait, bien différents de ceux d'aujourd'hui. Si on peut considérer les manuscrits du Moyen Âge un médium distinct par comparaison à la page imprimée, et que, comme l'affirme McLuhan, c'est le médium qui est le message⁷, il est en principe justifiable de « rétroappliquer » la notion de McLuhan à ce médium dans la mesure où il représente un changement d'échelle, un milieu aujourd'hui inconnu et donc nouveau par rapport aux médias que nous connaissons. Selon la théorie de McLuhan, il importe de se rendre compte des effets d'un nouveau médium - ici d'un ancien médium qui nous est devenu étranger – et songer aux bouleversements des manières de penser et d'agir qu'il peut provoquer. Dans notre cas, cette démarche donne lieu à des réflexions sur le statut de l'auteur, sur le statut du texte et sur la réception de ces textes qui, paradoxalement, s'inscrivent avec vigueur dans notre âge dominé par l'informatique et dans ce qu'Ong a nommé la « seconde oralité »⁸ : la tendance des nouveaux médias électroniques à faire écho aux anciennes traditions orales. Les vieux philologues, à la recherche du texte original, influencés par l'imprimerie avec ses notions de droits de l'auteur et d'authenticité textuelle, s'occupaient du contenu du médium - les textes – mais son message leur échappait. Ce qui sert à réaffirmer que du moins pour la lyrique courtoise, la quête de l'*Urtext*, le désir de reconstituer le texte original, paraissent mal fondés.

- Les scribes se permettaient à l'évidence des modifications où bon leur semblait⁹, pour corriger les fautes de leurs prédécesseurs mais aussi pour moderniser leurs textes, pour adapter des noms et des termes qui leurs semblaient démodés ou qu'ils ne comprenaient plus. C'était, on le voit, un travail d'édition en même temps que de copie. Cela ne devrait rien avoir pour nous surprendre, car tout lecteur intelligent qui s'intéresse à son texte hésiterait à copier une coquille ou bien, sans vérification, un terme qu'il ne connaît pas.

Le topos de la fidélité ou de l'absence de fidélité au texte constitue une sorte de cliché dans la littérature médiévale, dont voici quelques variantes chez les trouvères et troubadours :

Bernart Amoros, compilateur/éditeur d'un chansonnier de troubadours remontant à la fin du XIII^e siècle, fournit des observations intéressantes à cet égard. Il affirme avoir apporté de nombreuses corrections à ses textes :

E si ai mout emendat d'aquo q'ieu trobei en l'issemple,
don eu o tiein e bon e dreig, segon lo dreig lengatge.

[Et j'ai corrigé beaucoup de ce que j'ai trouvé dans le modèle,

⁷ Marshall McLuhan, *Understanding Media: The Extensions of Man* (New York, McGraw-Hill, 1964).

⁸ Walter Ong, *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word* (London/New York, Routledge, 1995), p. 136.

⁹ Notons cependant que les interventions sribales ne se situent presque jamais au niveau de la charpente métrique, que les scribes respectaient soigneusement la structure métrique et sonore des chansons qu'ils copiaient.

chose que je considère bonne et juste, utilisant le bon langage].¹⁰

Il souligne cependant que les interventions éditoriales exigent une bonne compréhension du texte, car « il arrive souvent que les œuvres pures sont blâmées à cause d'un manque de compréhension de leur sens de la part de maint fou muni d'une gomme » :

Blasmat venon per frachura
D'entendimen obra pura
Maintas vetz de razon prima
Per maintz fols que-s tenon lima. (*ibid.*)

Ayant lui-même fait un travail méticuleux et soigné, il s'oppose à l'idée qu'on y apporte des modifications :

Per q'ieu prec chascun que non s'entrameton de emendar e granren
que si ben i trobes cots de penna en alcuna letra. (*ibid.*)

[C'est pourquoi je prie chacun de ne pas faire beaucoup de corrections à moins de vraiment trouver une erreur de copie.]

Il arrivait aussi que les auteurs se plaignent de la mouvance. Adenet le Roi, ayant entrepris un travail de recherche sur un conte autour de personnages historiques, avait lieu de se plaindre des déformations subies dans la transmission de ses données :

Aprentiç jogleour et escrivain mari,
Qui l'ont de lieus en lieux ça et la conqueilli,
Ont l'estoire faussee, onques mais ne vi si.¹¹

[Les apprentis, jongleurs et écrivains fourvoyés
qui ont rassemblé l'histoire de lieu en lieu, ici et là,
l'ont falsifiée, jamais je n'ai vu une telle chose.]

Le troubadour Marcabru quant à lui se vantait de ses talents et veillait jalousement sur son texte :

E Marcabrus, segon s'entensa pura,
sap la razo del vers lasar e faire
si que autre no l'en pot un mot raire.¹²

[Et Marcabru, avec son parfait entendement,
sait entrelacer la matière des vers et faire
que personne ne peut en ôter un seul mot.]

¹⁰ François Zufferey, *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux* (Genève, Droz, 1987), cité dans Amelia van Vleck, *Memory and Re-Creation in Troubadour Lyric* (Berkeley, Univ. of California Press, 1991), p. 30.

¹¹ Douglas Kelly, *The Art of Medieval French Romance* (Madison, Univ. of Wisconsin Press, 1992), p. 126. Notre traduction.

¹² Marcabrun, Simon Gaunt, Ruth Harvey, Linda M. Paterson et John Marshall, *Marcabru: A critical edition* (Cambridge, Boydell & Brewer, 2000), p. 134. Notre traduction.

L'affirmation de Cerquiglini selon laquelle « l'auteur n'est pas une idée médiévale »¹³ nous semble donc un peu extrême. C'est plutôt qu'avec le passage du temps, les auteurs, ceux qui n'avaient pas le statut d'*auctor*, tombaient dans l'oubli. En effet, il est à souligner que nous ne possédons aucun chansonnier de trouvères antérieur au dernier quart du XIIIe siècle¹⁴ et, en effet, rien ne porte à croire que les chansons aient été diffusées par écrit avant cette période, du vivant de leurs auteurs. Du point de vue statistique, il est peu probable que tous les manuscrits antérieurs à cette époque et tous les brouillons d'auteur aient disparu. Si nous n'en avons pas, c'est qu'ils n'ont probablement pas existé. Il semble donc que le désir d'archiver les chansons remonte au dernier quart du XIIIe siècle, inspiré peut-être par la formation des confréries. Les premiers chansonniers, les prétendus modèles de nos manuscrits, ont sans doute été copiés de mémoire (pour reprendre les mots de Cerquiglini, « un codex médiéval est une performance orale écrite »¹⁵). Échappés alors au contrôle des auteurs et façonnés par la diffusion orale, les textes manuscrits dans leur ensemble révèlent le passage du temps, la trace des auditoires qui les ont nourris et celles des scribes qui y ont laissé leur empreinte. La distinction entre auteur, jongleur et scribe s'efface, les textes sont dès lors le fruit d'un effort collectif. À nos yeux, cependant, le refus de reconnaître l'auteur comme individu, comme personnage historique, nous prive en quelque sorte du contexte socio-historique spécifique qui a coloré les textes et qui nous aide à les interpréter. Du point de vue pratique, les analyses comparées et la création de bases de données exigent également des noms d'auteur, ne serait-ce qu'en tant qu'étiquetage.

Il s'agit en somme de trouver un moyen de rendre cette variance et, puisque toute édition implique un choix, de trouver un moyen de réduire les effets de ce choix, de garder pour ainsi dire le champ ouvert. Cerquiglini avait bien vu, dès 1989, que c'est l'informatique, moyen d'expression échappant aux contraintes de la « structure bidimensionnelle et close de la page imprimée »¹⁶, qui est particulièrement susceptible de rendre justice à la variance qui définit le texte médiéval. Ceci à la différence de l'édition imprimée, qui dépose en général les leçons rejetées en bas de page, en toutes petites lettres, hors de leur contexte. Comme le signale Cerquiglini, « ce n'est pas par le mot qu'il convient de saisir [la] variance, mais pour le moins au niveau de la phrase. »¹⁷ L'informatique permet, en effet, la présentation non

¹³ *Éloge*, p. 25.

¹⁴ À l'exception, peut-être, du ms. *U*, qui pourrait remonter au milieu du XIIIe siècle. Cf. Madeleine Tyssens, « Les copistes du chansonnier français U », *Lyrique romane médiévale : la tradition des chansonniers. Actes du Colloque de Liège, 1989*, M. Tyssens éd., (Liège, Bibl. de la Faculté de Philo. et Lettres de l'Univ. de Liège, Fascicule CCLVIII, 1991).

¹⁵ Bernard Cerquiglini, « Y a-t-il une nouvelle philologie ? » *Philologie à l'ère de l'Internet*, colloque international, Budapest, juin 2000. (<http://magyar-irodalom.elte.hu/colloquia/>)

¹⁶ *Éloge*, p. 113.

¹⁷ *Ibid.*, p. 111.

seulement du texte édité mais également, côte à côte, du texte et d'une transcription synoptique.²⁰

Et ce ne sont pas seulement des considérations d'ordre pratique qui nous ont amenée à choisir le support numérique. Caractérisé par sa mobilité (notion qui s'apparente à la mouvance zumthorienne), par sa nature évanescence, par sa capacité d'interactivité et d'évolution et par sa qualité de quasi-oralité, le texte électronique s'oppose diamétralement à l'idée qu'on peut avoir du texte en tant que réalisation figée, du texte-objet tel que nous le connaissons depuis la Renaissance.²¹ Le texte informatisé rejoint en un sens celui qu'on connaissait au Moyen Âge, tout en faisant resurgir des notions comme celles du plagiat, des droits de la société par rapport à la forme virtuelle du texte, des droits de l'auteur sur son œuvre, de la fonction de l'auteur et de la relation entre celui-ci et son texte. C'est le message du médium.

L'édition électronique que nous présentons rend justice, croyons-nous, à la variance des manuscrits en donnant des textes ouverts, dans la mesure où ils s'offrent de façon interactive. Si nous offrons un choix (et une interprétation étroite sous forme de la traduction), rien n'empêche le lecteur de se construire un autre texte. Nous suivons la méthode du manuscrit le meilleur avec des interventions minimales, mettant en avant le critère d'intelligibilité plus que la notion de faute. Pour ce qui est du classement hiérarchique de nos manuscrits, nous y renonçons, « ... non pas qu'il soit trop difficile [...] mais au contraire parce qu'il est trop facile d'en proposer plusieurs. ».²² Nous croyons de surcroît que plusieurs versions originales manuscrites ont pu exister, produites à des endroits différents sans qu'on se soit rendu compte de l'existence d'une version préexistante - théorie sans doute discutable mais tout de même pas impossible.

Finalement, les principes essentiels qui nous ont guidée dans notre travail sont la transparence et le contexte. Ainsi, toutes les décisions éditoriales sont clairement indiquées et l'ensemble des données et des documents utilisés est disponible au lecteur, et le site renferme une biographie détaillée et un riche éventail de matériaux, de liens, d'images et d'autres textes portant sur ceux de Raoul. Somme toute, notre approche représente une voie moyenne, pragmatique plutôt que théorique, qui convient aux chansons de trouvères et à celles de troubadours; l'édition qui en résulte se veut à la fois une contribution à la littérature du Moyen Âge et une ressource de recherche.

²⁰ Nous comptons ajouter au site, dès sa naissance en tant que thèse de doctorat, les transcriptions de tous les manuscrits ainsi qu'un wiki qui facilitera l'usage interactif. Le balisage des textes en langage XML selon les recommandations de la TEI (Text Encoding Initiative) permettra entre autres l'installation sur le site d'un logiciel comme Versioning Machine (logiciel qui permet l'affichage et la comparaison de multiples versions d'un texte. Cf. <http://v-machine.org/documentation.php>). Le wiki est un système de gestion de contenu de site web rendant ses pages web librement modifiables par tous les visiteurs y étant autorisés. Cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wiki>.

²¹ Il convient de souligner que les textes imprimés connaissent eux aussi une certaine mouvance, qu'une édition peut différer de l'autre, que la mise en page (qui peut influencer la réception) peut changer, mais on ne saurait nier que l'instabilité du texte électronique découle de sa nature même (ce qui, par ailleurs, pose un problème de conservation).

²² *Op. cit.*, p. XLI.

Ajoutons que l'édition n'est pas définitive et ne le sera jamais : on la corrigera au besoin, on y ajoutera des données de recherche, dont la musique. Elle s'inscrit ainsi dans la tradition lancée par les scribes d'antan.

Distribution des chansons

Pour chaque chanson sont indiqués l'attribution et le nombre de strophes données (E=envoi). L'astérisque marque les attributions ajoutées postérieurement.

Abbreviations: Audefr. : Audefroï le Bastart ; Guill. : Guillaume le Vinier ; Guiot : Guiot de Dijon ; Jehan : Jehan de Neuville ; Perrin : Perrin d'Angicourt ; Thibaut : Thibaut de Champagne.

Les sigles des manuscrits renvoient à leur description individuelle dans la section « Manuscrits ».

	211	363	429	767	778	929	1154	1204	1267	1363	1885	1887	1911	1970	1978	2063	2106	2107
Me¹	Thierri	Thierri	?	?	Thierri		Thierri	Thierri	?	?				?	?	Thierri	?	?
N	Thierri 5	Thierri 5E	Perrin 5E	Thierri 6	Thierri 6			Thierri 5	Thierri 5	Thibaut 6				Thierri 6E	Thierri 5	Thierri 5E	Thierri 6	Thierri 5
K		Thierri 5	Thierri 5	Thierri 5	Thierri 5				Raoul 5	Thibaut 5			Thierri 4	Thierri 5	Raoul 5	Raoul 5	Anon. 5	Raoul 5
P									Raoul 5						Raoul 5	Raoul 5E		Raoul 5
X		Anon. 4E							Raoul 5	Thibaut 6					Raoul 5	Raoul 5		Raoul 5
V		Anon. 6E	Anon. 5	Anon. 5	Anon. 5	Anon. 5		Raoul* 3	Anon. 5	Anon. 6	Anon. 3	Anon. 3		Anon. 5	Anon. 4	Raoul* 5	Anon. 6	Anon. 6
B		Anon. 6E						Anon. 5										
R³		Anon. 5									Anon. 3							Anon. 5
S																		Anon. 5

	211	363	429	767	778	929	1154	1204	1267	1393	1885	1911	1970	1978	2063	2106	2107
O							Anon. 1			Anon. 6	Jehan 2	Guill. 2					
M									Raoul* 3	Anon. 6	Guiot 2	Guill. 5			Raoul 6E		
T									Raoul 5			Guill. 5			Raoul 6E		
R²									Anon. 5						Jehan 6		
Z										Anon. 5							
a												Guill. 5					Raoul 5
C							Raoul. 6E		Anon. 5		Raoul 5			Audefr. 5	Anon. 4		Perrin 5
U									Anon. 6		Guiot 4	Anon. 5		Anon. 3	Raoul* 1		Anon. 6
H									Anon. 5						Anon. 5		
F											Jehan 3						Raoul 3
Maz.																	Anon. 1
Metz																	Raoul 3

¹ Selon Fauchet, le ms. *Me*, apparenté de très près à N, contenait au moins neuf chansons attribuées à Thierr.

Classement des manuscrits

Introduction

La tentative de classement des manuscrits, on le sait, est souvent compliquée par la coutume des scribes de puiser à des sources différentes (*consultatio* et *contaminatio*) et d'intervenir dans les textes (*innovatio*), par les fautes inévitables qu'engendre tout travail de copie, par l'interférence de la tradition orale et, enfin, par la notion de l'original multiple. Le dépistage des nombreuses variantes à la lumière des liens de parenté codicologiques éventuels est pourtant utile et même essentiel dans la mesure où il permet de contrôler le manuscrit de base et de répondre à des questions reliées aux attributions des textes. Comme aucun des chansonniers ne fournit des textes originaux sortis de la plume de l'auteur, on a affaire à des *copies*, des interprétations plus ou moins synchroniques ; il s'agit dès lors de choisir parmi ces témoins un texte cohérent et sans trop de fautes, peu importe la place qu'il occupe dans l'échelle de la transmission. Ajoutons à cela que l'âge d'un manuscrit ne prouve rien quant à la valeur du texte. Ce qui nous intéresse en premier lieu est le groupement sur le plan horizontal, mais en cas de besoin, nous nous pencherons également sur la hiérarchie des témoins, sans, toutefois, vouloir dresser des *stemma* codicologiques.

En général, la tradition manuscrite de l'œuvre de Raoul reflète le classement traditionnel, reconnu depuis la publication de l'ouvrage de Schwan (*Schwan*). La famille *s*^I comprend les groupes *MTR*² (picard) et *Za* (arrageois), *s*^{II} les sous-groupes *KNPXV*, *BR*³ (picards) et *OS* (bourguignon / picard) et *s*^{III} les sous-groupes *F* (picard), *CU* (lorrain) et *H* (italianisé). Aucun des manuscrits ne donne toutes les chansons qu'on peut attribuer à Raoul et l'ordre de présentation des chansons diffère d'un manuscrit à l'autre. À cela s'ajoute un problème assez unique d'attribution : deux manuscrits (*N*, *Me*) attribuent toutes les chansons à un certain Thierry de Soissons, personnage dont nous n'avons pu retrouver aucune trace (cf. la section « Le cas de Thierry ») ; *MTPX* prêtent ces mêmes chansons à Raoul, tandis que *K* en attribue certaines à Raoul et d'autres à Thierry. Le ms *V*, qui regroupe les chansons par auteur sans donner de nom, présente deux groupes de chansons que d'autres manuscrits attribuent à Raoul ou à Thierry, groupement qui implique une attribution à deux trouvères différents et donc un modèle semblable à celui de *K*. Ce problème d'identité fournit néanmoins des indications par rapport à la filiation des mss.

Devant ce réseau embrouillé de filiations et d'attributions, toute tentative de découvrir une filiation régissant l'ensemble des textes est vouée à l'échec. Toutefois, l'analyse des variantes (leçons / fautes / ordre de strophes communs) de chaque chanson permet d'établir un groupement général des manuscrits, confirmé par la distribution des chansons et leur place dans les manuscrits. Reste le problème de l'ordre : comment organiser la présentation de toutes les données que nous avons relevées à la suite de l'examen des manuscrits et de l'analyse de la *varia lectio*?

S'il est vrai que les filiations codicologiques peuvent différer d'un auteur à l'autre, on est pourtant en droit de se demander comment juger de l'authenticité des chansons sans avoir

recours à un groupement de mss qui se dégage de l'examen de l'ensemble des chansons attribuées, incluant celles que l'on finit par rejeter. Aussi avons-nous opté pour l'approche suivante :

1. classement de tous les mss qui renferment des chansons attribuées à Raoul ou Thierry ;
2. détermination de l'authenticité des attributions à Raoul ou Thierry à la lumière du classement établi ;
3. choix des manuscrits de base.

Classement

La famille s¹

Le sous-groupe **MTR²** se distingue nettement des autres mss, ainsi que le montre l'omission du vers 41 dans R1267. Notons également les cas suivants :

R1267 v. 44 MTR²	<i>Et, que plus m'art, mainz me puet <u>la mort rendre</u></i>
KNPXVCUH	<i>Et quant plu m'art, mains puet <u>l'amor remaindre</u></i>
R2063 v. 12 MTR²	<i>C'onques <u>mon cors</u> ne pot a ce mener</i>
KNPXVCH	<i>C'onques <u>mes cuers</u> ne pot a ce mener</i>
R2063 v. 52 MTR²	<i>Ha, <u>franche rien</u>, <u>de qui</u> fais ma chançon</i>
KNPXV	<i>Ha, <u>douce riens</u>, <u>dont je</u> faz ma chançon</i>

Dans le cas de R2063, **MTR²H** sont unis par l'ordre strophique :

MTR²H	I, II, III, IV, V, VI, E (l'envoi manque dans R² et H , la str. V manque dans H)
CU	I, IV, II, V (U ne donne que la première str.)
KNPVX	I, II, III, V, VI, E (l'envoi manque dans KXV)

Comme le montre la table à la page 45, **MTR²** ne renferment que R1267 et R2063, dans le même ordre ; **MT** y ajoutent R1911 qu'ils placent ailleurs et attribuent à Guillaume le Viniers. **M** est le seul membre du groupe à donner R1885, chanson qu'il partage avec **CUOFR³V**.

L'on peut constater en somme que **MTR²** forme un groupe assez homogène.

Le ms. **a**, qui appartient généralement à la même famille que **MTR²**, ne partage avec eux que la chanson R1911 et est en outre le seul membre de la famille à donner R2107 (la combinaison de R2107 et R1911 ne se rencontre effectivement que dans **K**). Les rapports qu'entretient **a** avec **MT** sont cependant assez évidents :

R1911 v. 3 MTa	<i>Ne li miens chanz <u>fenis</u></i>
KO	<i>Ne li miens chanz <u>failliz</u></i>
v. 14 MTa	<i>Et lor <u>cruauté</u> et lor <u>vilenie</u></i>
KO	<i>Lor <u>cruauté</u> et lor <u>felonnie</u> (vers hypomètre)</i>

Le ms. **Z** renferme une seule chanson que d'autres mss attribuent à Raoul, à savoir R1885 (qui n'est pas dans **TAR**². Nous n'avons relevé qu'une seule variante qui puisse éclairer le rapport qui relie **Z** avec les autres témoins : **MZVR**³ donnent *guiler* contre **OCUF** *fauser* au v. 10. D'après ce qui précède, il faut conclure que si **Z** et **a** sont reliés à **MTR**², ils s'en écartent pourtant. Comme l'a fait remarquer Steffens, **Z** et **a** semblent avoir été compilés un peu par hasard (*Gelegenheitssammlungen*)¹ ce qui pourrait expliquer pourquoi leur répertoire s'éloigne ici de celui de **MTR**².

La famille s^{II}

Le ms. **B** ne constitue qu'un fragment, renfermant 20 chansons dont 14 sont du Roi de Navarre. En général, il se range dans le camp de **R**³, mais les deux mss n'ont qu'une seule chanson de Raoul en commun : R363. Pour cette dernière, **BR**³**K** sont unis contre **NX** et **V** par l'ordre des strophes (séquence d'après **B**) :

BR ³ K	I, II, III, IV, V, VI, E (la str. VI et l'envoi manquent dans KR ³)
NX	I, II, IV, V, VI, E (la str. VI manque dans X)
V	I, II, IV, III, V, VI, E

Voici d'autres leçons qui unissent les deux mss :

R363 v. 1	VXBR ³	<i>A la plus sage et a la <u>mieus</u> vaillant</i>
	KN	<i>A la plus sage et a la <u>plus</u> vaillant</i>
v. 14	BR ³	<i>Pour ce la veil seur totes <u>honorer</u></i>
	KNXV	<i>Por ce la vueil sur toutes <u>aorer</u></i>

Dans R1204, la leçon de **B** est presque identique à celle de **N**, tandis que **V** (qui ne transmet que les trois premières strophes) donne de nombreuses leçons qui lui sont propres. **BR**³ se révèle ainsi comme un sous-groupe relié à **KNPXV**.

S et **O**, bien que généralement apparentés, ne partagent aucune chanson attribuable à Raoul, ce qui nous empêche d'évaluer la parenté de ces deux mss. L'on peut noter que la rédaction de R2107, la seule pièce de Raoul transmise par **S**, s'apparente le plus souvent à celle de **KNPXV**, mais la tradition manuscrite de cette chanson ayant connu des perturbations majeures, l'analyse des variantes ne conduit pas à des conclusions très sûres. Il est intéressant de noter que **O** et **Me** sont les seuls manuscrits appartenant à la famille s^{II} à donner la chanson R1154, dont **O** ne transmet que la première strophe (**Me** renfermait au moins trois couplets). Il en va de même pour R1885 (dans **V**) et R1911 (dans **K**) dont **O** ne donne que les deux premières strophes. En fait, les deux autres mss à donner la combinaison de R1885 et

¹ Georg Steffens, *Die Lieder des Troveors Perrin von Angicourt* (Halle, Max Niemeyer Verlag, 1905), p. 89 ff. Cf Schwan, p. 241.

R1911 sont *C* et *M. O* donne de nombreuses leçons qui lui sont propres, et bien qu'il se range en général dans le camp de *KNPXV*, l'analyse des variantes ne laisse aucun doute sur son indépendance par rapport aux autres membres de la famille.

Les mss ***KNMePXV*** sont apparentés de près, comme on le sait. Des divergences se laissent cependant déceler à l'intérieur du groupe, surtout par rapport à *V*, qui donne un grand nombre de leçons qui lui sont propres. A titre d'exemple, citons R363 : sur 68 vers, *V* s'écarte de tous les autres témoins à 15 reprises (22% des cas). Signalons également un cas où *V* s'oppose aux autres témoins par l'ordre des strophes :

R2107 (ordre des strophes d'après *U*) :

UKNPRXaF Metz I, II, III, IV, V, VI (la dernière strophe manque dans ***KNPRXa*** ; ***F*** et ***Metz*** ne donnent que les trois premières strophes)

S I, II, III, IV, VI

C I, II, IV, III, VI

V I, II, IV, III, VI, V

Schwan estime que *V* est plus proche de « l'original » que les autres mss (114) ; il semble cependant qu'un certain nombre des *lectiones difficiliores* peuvent s'expliquer par l'*innovatio* du scribe plutôt que par des considérations d'ordre généalogique :

R363 v. 15 **KNXR** *Et mains jointes prier en souspirant*
V Et prier li merci en soupirant
R1267 v. 2 **KNPXCUMTR** *Pour (De) cele riens el mont que plus (muels) voudroie*
V Pour cele rienz el mont que plus amoie

Par ailleurs, il est intéressant de noter que *N* s'accorde presque toujours avec *K* ou *V*. Citons R2106, dont *N* donne 6 strophes : *K* omet la str. V et *V* omet la str. VI. En effet, *N* ne donne que très rarement des leçons qui lui sont propres et transmet en outre des versions plus complètes, ce qui laisserait penser que ce chansonnier précède *KV* sur l'arbre généalogique (le *stemma* bifide de Schwan situe *V* en tête, suivi de *L*, *N*, *K*, et enfin de *XP*, par ordre décroissant).

Le classement des manuscrits s'avère plus compliqué que d'habitude de par la distribution des chansons dans *KNMeV* à la lumière de leurs attributions, ainsi que le montre le tableau suivant (sont soulignées les chansons qui ne figurent pas dans *N*) :

[illegible]

	1970	363	778	767	<u>1911</u>	<u>429</u>						ff. 291-296 : Thierry
	2106											f. 418 : anon.
<i>V</i>	1267	2063	1978	363	1970	778	211					ff. 84a-87b : anon.
	767	<u>929</u>	2106									ff. 51a-51c
	2107											f. 118a
	<u>429</u>											f. 93c
	1204											f. 59c
	<u>1885</u>											f. 96b

Sans vouloir nous prononcer sur les attributions, question dont nous nous occuperons dans la section « Attribution des chansons », nous pouvons pourtant constater qu'en général les rapports qui s'établissent à partir de l'analyse des variantes se confirment par l'étude de la distribution et des attributions.

Winkler, sans tenir compte du témoignage de *Me*, soutenait que l'attribution à Thierry est due au scribe de *N* ; le scribe de *K* se serait ensuite servi de *N* pour les chansons qui manquaient dans son modèle, ce qui expliquerait les deux séries de chansons transmises par *K*, à savoir une première attribuée à Raoul et une deuxième donnée à Thierry (20). Rien ne nous permettant de croire que *Me* constitue une copie de *N*, il semble peu probable que le scribe de *Me* ait fait la même erreur que celui de *N*. Il faut donc avancer l'hypothèse d'un ancêtre commun à *NMe* et vraisemblablement à *V*, comme le laisse supposer la faute commune au v. 21 de R778, où *NVMe* s'opposent à *K* (lacune dans *NVMe*). Cela implique, bien sûr, que le scribe de *K*, manuscrit normalement très fiable, a dû puiser ici à d'autres sources. Cette hypothèse se confirme par les cas suivants, où *K* s'oppose à *NV* :

R1267 v. 30 <i>K</i> <i>Si l'amerai adés sanz repentir</i> <i>NV</i> <i>Si l'amerai adés a son plesir</i> R429 v. 26 <i>K</i> <i>Et de touz biens garnie</i> <i>NV</i> <i>Et de touz biens paree</i>

Notons également que *K* donne la chanson R2106 sans nom d'auteur et lui accorde une place ailleurs dans le ms.

On remarquera ensuite que *K* et *Me* transmettent des chansons attribuées à Thierry qui sont absentes dans *N*. Dans le cas de *Me*, il convient de signaler que l'hypothèse d'un ancêtre commun à *NMe* ne s'oppose pas nécessairement à la constatation que le scribe de *N* a omis certaines chansons ou que l'ordre des chansons dans les deux mss n'est pas identique. Il s'agit d'un phénomène qui se rencontre ailleurs dans les mss malgré leur parenté très proche. Prenons le cas des chansons de Blondel de Nesle (selon *Fauchet*, *Me* en donnait « une douzaine » (cf. la section « Le Chansonnier de Mesmes ») :

Me	1227	?	482	?	?	2124	?	551	620	742	?	?			
N	1227	1754	482	1497	1545	2124	1007	111	551	1924	1495	779	742	1095	620

En ce qui a trait aux chansons de Raoul, on serait tenté d'après ce qui précède d'accorder à **Me** le répertoire suivant (chansons hypothétiques en italiques) :

Me	363	1154	<i>1970</i>	778	211	767	<i>1206</i>	2063	1204	<i>1267</i>	<i>2107</i>	<i>1978</i>
N	1970	363	778	211	767	2106	1204	2063	1267	2107	1978	

À noter : l'absence de R1154 dans tous les mss de cette famille à l'exception de **Me**. La chanson n'est transmise que par **Me** et **CO**, donc par des témoins de 3 familles différentes. La strophe citée par *Fauchet* étant très proche de celle de **C** et **MeC** s'opposant à **O** au premier vers, on dirait que **Me** et **C** se sont servis d'un même modèle, inconnu des autres scribes de la famille.

Quant à **V**, il transmet une première série de trois chansons (dont deux se trouvent dans **N**, la troisième étant un *unicum*) et une deuxième série comprenant sept chansons qui se trouvent également dans **N** ; à cela s'ajoutent quatre chansons que les autres mss attribuent à Thierrî ou à Raoul mais qu'il place ailleurs. Il semble donc que le scribe de **V**, lui aussi, ait puisé dans d'autres sources. En ce qui concerne les mss **P** et **X**, ils forment un groupe très homogène avec **KNV** ; leur répertoire ainsi que l'attribution à Raoul laissent supposer qu'ils s'apparentent de près à **K**.

La conclusion que l'on peut tirer de cet examen se résume ainsi : le groupe **KNMePXV**, lui-même sous-groupe de **s^{II}**, se divise en trois sous-groupes : **NMe**, **KPX** et **V**. Les rapports se chevauchent à maintes reprises, mais cela n'a rien pour nous surprendre dans la tradition manuscrite embrouillée de l'œuvre des trouvères.

La famille **s^{III}**

La parenté du groupe **CU** ne fait aucun doute. En voici quelques exemples :

R1267 v. 20 CU	<i>De l'angoisse dont sa biauteit me blece</i>
KNPXVHTR	<i>De la dolor dont sa biauté (plaie) me blece</i>
R2107 v. 21 CU	<i>Ke de ma dolor n'ait cure</i>
KNPXVaFR³SMetz	<i>Que de ma joie n'a cure</i>

CU intervertissent les vers 21-24 de R1978, s'opposant ainsi à **KNPXV**. La str. IV de R1885 transmise par **CU** s'oppose entièrement à celle de **Z**. En général, le groupe **CU** semble plus proche de **MTR²** que de **KNPX**, comme le montre R1267 v. 32 : **CUHMTR** *Onques ne vi dame* contre **KNPXV** *Ainz mes ne vi fame* et R1267 v. 36 **CUHMTR** *Autre joie ne quier* contre **KNPXV** *Autre joie n'i truis*. Encore faut-il noter que **C** et **U** s'opposent parfois :

R2063 v. 9	KNPXC	<i>Et le povre de joie <u>coronner</u></i>
	VUHMTR	<i>Et le povre de joie <u>caroler</u></i>
R2107 v. 39	Ca	<i>Puis que j'ai a vous failli</i>
	KNPXR³SU	<i>Puis qu'a s'amor ai failli</i>
R2107 v. 13	Ca	<i>Por faire la mort <u>soffrir</u></i>
	KNPXVFR³SUMetz	<i>Pour fere la mort <u>sentir</u></i>

Comme le montre le tableau, les répertoires de **C** et de **U** sont identiques (à l'exception de R1154 qui n'est pas dans **U**).

H transmet les mêmes chansons que **MTR²CU** suivant le même ordre mais donne de nombreuses leçons qui lui sont propres. Dans R1267, toutefois, les variantes coïncident avec celles de **CU(MTR²)** dans de nombreux vers : v. 30 **CUH** *Ains l'amerai* contre **KNPXV** *Si l'amerai*, v. 32 **CUHMTR²** *Onques ne vi dame* contre **KNPXV** *Ainz mes ne vi fame* et v. 36 **CUHMTR²** *Autre joie ne quier* contre **KNPXV** *Autre joie n'i truis*. Le rapport de **H** avec **C** et **MTR²** se manifeste de façon encore plus évidente dans R2063 : les quatre mss donnent une strophe (IV) qui manque dans les autres. A d'autres endroits, cependant, **H** s'oppose à **CU** et **MTR²** :

R1267 v. 37	KNPXVH	<i>Certes si faz, mes ele est si tres grant</i>
	CU	<i>Joie si fais, maix elle est si tres grant</i>
	MTR²	<i>Joie a mes cuers, mes elle est si tres grant</i>

En somme, la parenté de **H** avec **CU** est assez évidente, mais l'on doit pourtant admettre son indépendance dans la famille dont il fait partie.

Comme **H**, **F** donne de nombreuses leçons qui lui sont propres, ce qui complique son classement. L'examen des variantes ne fournit également que peu de certitude : dans R2107 v. 25, **FSR³aC** *Qu'ains dame ne poi servir* s'oppose à **KNPXVMetz** *C'onques dame ne servi* ; au v. 27 on lit **FSR³UMetz** *Douce dame desirree* contre **KNPX** *Hé, tres douce desirree*, au v. 10 de R1885, **OCUF** *fauser* s'oppose à **MZVR³** *guiler* et au v. 22 on lit **ZVRCU** *M'en firent l'anoncion* contre **F** *Me refusent anotion*. Il semble donc que **F** soit un manuscrit très contaminé, compilé par un scribe qui n'hésitait pas à intervenir dans ses textes. Nous n'avons relevé aucune indication solide portant sur le classement de ce manuscrit.

Conclusions

Résumons ici, en quelques mots, les résultats de notre examen, qui confirment en général le classement de Schwan (avec ceci de différent que nous avons inclus dans notre analyse les données connues du ms. **Me**). Nous distinguons trois familles, à savoir :

- **s^I** composée de **MTR²**, **a**, **Z**
- **s^{II}** composée de **BR³**, **S**, **O**, et **KPXNMeV** (formé de **NMe**, **KPX** et **V**)

- s^{III} composée de *CU*, *H* (*F* ne se laisse pas classer à partir des chansons de Raoul)
(Sont exclus de cette analyse le ms. **Mazarine 54**, qui ne transmet qu'une seule chanson, et le ms. 535 de **Metz**, renfermant une collection éclectique qui ne s'apparente à aucun des autres manuscrits.)

Choix des manuscrits de base

Notre édition, nous l'avons dit, repose sur le principe du manuscrit le meilleur, c'est-à-dire la notion selon laquelle on respecte autant que possible un témoin jugé le meilleur parmi tous - sans toutefois y « vouer une espèce de culte » (Lepage, *Guide* p. 113). Contrairement à ce qu'on prétend parfois, les critères utilisés pour juger la valeur relative des textes qui nous ont été transmis ne sont pas nécessairement subjectifs : certaines fautes (lapsus, lacunes, atteintes à la rime et au sens, sauts du même au même, autres étourderies) sautent aux yeux et d'autres traits tels les renversements dans l'ordre des strophes ou l'absence de strophes et d'envois sont eux aussi évidents.

Ce point admis, il reste à décider si on devrait élargir ce principe et l'appliquer aux manuscrits eux-mêmes en établissant un « manuscrit le meilleur » afin de conserver à l'édition la plus grande cohérence possible. Rosenberg et al. (1995) pour leur part ont rejeté cette approche mais alors que l'idée de choisir pour chaque pièce la meilleure source quel que soit le ms. n'est pas sans mérite, nous avons tendance à regarder les chansonniers comme des anthologies chacune sortie d'un scriptorium particulier, régie par une politique éditoriale particulière et fournissant des textes en vigueur à une date particulière. Ainsi, il ne s'agit pas d'une cohérence seulement externe (Lerond 21) mais aussi interne et c'est pourquoi nous avons recouru autant que possible à un seul manuscrit (voir *infra*). Cela ne veut pas dire bien entendu que nous n'avons pas fait exception à ce principe quand un autre témoin nous a semblé sensiblement supérieur ou qu'il était plus complet, comme dans le cas de R1267, R2063 et R2107.

Respecter le caractère individuel des témoins implique un deuxième principe, celui d'éviter autant que possible les mélanges. Nous parlons de la pratique de choisir une certaine source à partir de ses qualités relatives puis d'y insérer des strophes et des vers transmis par un ou plusieurs autres témoins parce qu'ils manquent dans le ms. de base. Telle est l'approche suivie par Winkler et, à nos yeux, les textes hybrides qui en sont le produit ont peu de valeur.¹

Comme il est souvent le cas pour les œuvres des trouvères, aucun des 20 chansonniers contenant des chansons attribuées à Raoul n'en transmet l'ensemble. Ainsi que le montre le tableau dans la section « Distribution des chansons », le ms. *V* en contient le plus grand nombre (15), suivi par *N* (13) et *K* (12). En ce qui concerne le ms. *V*, Schwan prétend qu'il est plus proche de « l'original » que les autres membres de la famille :

... so sehen wir, das V dem Original viel näher steht, als die anderen Mss., indem es keine ihrer Abweichungen von der gemeinsamen Vorlage teilt, sowohl in Bezug auf den Bestand, wie auch in den Anordnung der Lieder.
(p. 114)

¹ Cf. Dembowski : « No one wishes to publish a composite edition ... What is desired is not the *Urtext*, but a good text. ». Peter Dembowski, « Is there a New Philology in Old French? », *The Future of the Middle Ages*, W. Paden éd. (Gainesville, Univ. Press of Florida, 1994), p. 102-3.

L'analyse des variantes montre effectivement que *V* s'écarte souvent de tous les autres mss. À titre d'exemple :

R2107	R1267
C Et sil ke ne se deffent U Car cil ki ne se defant S Car cil qui ne se defent V Car cil qui <u>toz jorz atent</u>	K De ses verz euz et de moi esloignier N De ses verz euz et de moi eloignier P De ses verz euz et de moi esloignier X De ses verz eus et de moi esloignier V <u>De li servir</u> et de moi esloignier
C Et a merci se veult randre U Et a mersit se veult randre S Et a merci se viaut rendre V Et <u>qui ne se veut deffendre</u>	C De ces biaux euls ne de moi aloignier U De ces biaux eulz et de moi esloingnier H E ses biaux euz vers de moi esloignier T De ses beaus ieus et de moi eslongier R De ces biaux ieus et de moi esloingnier
R1204	R1204
N Mes or ai pis c'onques n'oi en Surie B Mes or ai pis c'onques n'oi en Surie V <u>Laz</u> or ai pis qu' <u>ainz n'oi jour de ma vie</u>	N Douce plesant bele et cortoise et sage B Douce et plaisant belle et courtoise et sage V <u>Simple et cortoise et del mont la plus sage</u>

Il n'est cependant pas évident que ces leçons uniques fassent preuve d'un lien étroit avec un prétendu *Urtext*, car il est tout à fait possible qu'elles résultent de l'intervention d'un scribe qui n'hésite pas à éditer ses textes à son goût. Selon nos principes, suivre *V* impliquerait l'adoption de toutes les leçons uniques contre tous les autres témoins, tenant compte aussi du principe de la *lectio antiquior potior*, à en croire Schwan.

Tout compte fait, nous avons, quand cela était possible, opté pour *N*, manuscrit qui donne en général des textes soignés et qui transmet plus de strophes que *K*, même si certaines d'entre elles ont l'air d'avoir été ajoutées après coup. Les exceptions sont R1267, R2063 et R2107, que nous donnons d'après *U*, *M* et *V* respectivement pour des raisons stylistiques et parce que les versions de *M* et de *V* sont plus complètes. Quant aux chansons qui manquent dans *N*, nous avons opté pour les mss qui nous paraissent les meilleurs et les plus complets. Ainsi, R1154 est donnée d'après *C* puisque l'autre témoin (*O*) n'en transmet qu'une seule strophe, R929 est *unicum* de *V*, et dans le cas de R1887, nous avons recouru à *U* puisque l'autre témoin (*V*) n'en transmet que les trois premières strophes. Quant à R1885, nous avons opté pour *Z*, qui donne une meilleure version que *C*, le seul autre témoin à transmettre 5 strophes. R1911 finalement est donnée d'après *T*, qui offre un texte plus soigné et plus complet que *KMa*. Le tableau ci-dessus résume nos choix.

N° de chanson			Ms.	N° de chanson			Ms.
I	(R211)		N	X	(R2106)		N
II	(R363)		N	XI	(R2107)		V
III	(R767)		N	XII	(R1393)		N
IV	(R778)		N	XIII	(R929)		V
V	(R1154)		C	XIV	(R1204)		N
VI	(R1267)		U	XV	(R1887)		U
VII	(R1970)		N	XVI	(R429)		N
VIII	(R1978)		N	XVII	(R1885)		Z
IX	(R2063)		M	XVIII	(R1911)		T

Attribution des chansons : principes

La question d'attribution, on le sait, n'est pas sans poser des problèmes devant un ensemble de témoins qui omettent souvent le nom d'auteur ou qui fournissent des attributions contradictoires. À cela s'ajoute le fait que de par leur nature les chansons de trouvères ne contiennent que rarement des données historiques et biographiques qui puissent nous aider à identifier ses auteurs. Même les envois sont souvent peu utiles car bon nombre de ces strophes paraissent avoir été ajoutées après coup. Dans le cas de Raoul, la situation est davantage compliquée par le fait que plusieurs mss attribuent à un certain Thierry de Soissons plusieurs chansons dont l'attribution à Raoul est hors de doute. Nous nous sommes arrêtée sur cette question dans la section « Le cas de Thierry de Soissons ». En somme, nous croyons avec Winkler que le nom Thierry a dû se glisser par erreur dans un des ancêtres de nos mss.

Nous avons commencé par distinguer trois catégories de chansons : chansons attribuables à Raoul, chansons possibles, et chansons rejetées (aucune des pièces dans la deuxième catégorie ne nous semble carrément douteuse). Pour juger l'attribution des pièces, deux approches se présentent : présence de preuve solide, ou absence d'indications contradictoires. Lerond a adopté la première méthode, ce qui a produit un ensemble de 7 chansons « authentiques », 13 chansons possibles et 25 chansons douteuses. Comment analyser l'œuvre du Chastelain de Couci si on ne peut se fier qu'à 12 pièces? Nous avons préféré la deuxième approche, en recourant à plusieurs critères bien établis qui tiennent compte non seulement des indications extérieures (apportées par les mss) mais aussi intérieures. Sont accordées à Raoul les chansons:

- attribuées à Raoul par au moins deux familles ;
- qui contiennent des allusions historiques ou bibliographiques précises ;
- qui, dans l'absence de témoignage contraire, font preuve de certains traits stylistiques évidents ou rares qui caractérisent l'œuvre de notre trouvère (critère moins solide). Par exemple, la technique de l'enchaînement strophique (*coblas capcaudadas* en combinaison avec des rimes constantes et *coblas capfinidas*) qui semble constituer un trait caractéristique de l'œuvre de Raoul. Si fréquentes chez les troubadours, ces formules d'entrelacement strophique constituent « des exploits tout à fait exceptionnels » dans les œuvres des trouvères (Dragonetti, p. 457).¹

¹ Dragonetti (p. 453) souligne que les *coblas capfinidas* sont exceptionnellement rares; il n'en cite que quatre exemples : R1800 de Thibaut de Champagne, R210 et R488 d'Oede de la Courroierie, et R450 de Philippe de Remi.

Par bonheur, même les mss sans noms d'auteur ont tendance à ranger les chansons par auteur. Le ms. *V*, par exemple, transmet deux groupes de chansons attribuables à Raoul : les chansons R767, R929 et R2106, placées entre une chanson de Thibaut de Blason et une de Philippe de Remi (*unicum*), et R1267, R2063, R1978, R363, R1970, R778 et R211, précédées d'une chanson de Jehan de Roucy et suivies d'une pièce de Perrin d'Angecourt. Ainsi, le placement d'une chanson dans le ms. peut également nous fournir des indications utiles.

Par rapport au premier critère élaboré, il convient de signaler que vingt mss transmettent des chansons attribuées ou attribuables à Raoul de Soissons : *K, N, P, X, V, B, R, S, O, M, T, R, Z, a, C, U, H, F, Maz.* et *Metz*. Sept de ces mss transmettent des textes anonymes et les autres ne donnent pas toujours un nom d'auteur (cf. le tableau dans la section Distribution des chansons). Comme nous l'avons vu dans la section « Classement des manuscrits », les mss se regroupent de façon assez traditionnelle, c'est-à-dire (grosso modo) les groupes *MTRaZ*, *CU/H*, et *KPXNMeV/BR/SO*.

Voici les chansons transmises par au moins deux familles (les liens mènent aux notices qui fournissent une discussion plus détaillée des attributions) :

- **R1154 (V)** : *C / OMe* (anonyme dans *O*) ; accord de *CMe* : accordée à Raoul ;
- **R1267 (VI)** : *KNP / U / MT* (anonyme dans *XVCHR*) ; accord de *KNPUMT* : accordée à Raoul ;
- **R1978 (VIII)** : *KNPXV / CU* (anonyme dans *CU* - le nom d'Audefroï le Bastart est d'une main postérieure ; dans *V*, la chanson est rangée parmi d'autres chansons attribuables à Raoul) ; accord de *KNPX* : accordée à Raoul ;
- **R2063 (IX)** : *KNPXV / CUH / MTR* (anonyme dans *XVCHR* ; l'attribution à Raoul dans *C* est d'une main postérieure) ; accord de *KNP / MT* : accordée à Raoul ;
- **R2107 (XI)** : *KNPXV,RS / CU, F / a / Metz / Maz* (anonyme dans *VRS / Metz / Maz*) ; accord de *KNPXUFa* : accordée à Raoul ;
- **R1393 (XII)** : *KNXV / M* ; attribuée au Roi de Navarre par *KNO*, mais comme c'est Raoul qui propose le jeu-parti, nous le lui attribuons ;
- **R1887 (XV)** : anonyme dans *UV*, est attribuée à Raoul par Pierre Desrey de Troyes (dans la plus ancienne version imprimée, publié en 1500) ; une série d'indications indirectes reliées à l'attribution de Desrey nous permettent de ranger la chanson parmi celles dont l'attribution à Raoul est possible.²
- **R1885 (XVII)** : *C, M, O, F* ; comme *C* est le seul ms. à attribuer la chanson à Raoul, nous l'avons rejetée ;
- **R1911 (XVIII)** : *KO / MTa* ; comme *K* est le seul ms. à attribuer la chanson à Raoul, nous l'avons rejetée.

Une deuxième série de chansons est transmise par une seule famille de mss, soit le

² Pour une discussion détaillée de l'attribution de cette chanson, voir Ineke Hardy, « *Nus ne poroit de mauvaise raison* (R1887) : A case for Raoul de Soissons », *Medium Aevum* LXXX No. 1 (2001), p. 95-111.

groupe **KNMeX**, **V** (qui ne donne jamais des noms d'auteurs mais range les chansons par auteur) et **O** (qui range les chansons par ordre alphabétique sans noms d'auteurs). Les mss, quoique proches les uns des autres, ne constituent pas moins trois sous-groupes de la famille : **KNMe**, **V** et **O**. Dans **V** toutes les chansons sont placées parmi d'autres pièces attribuables à Raoul (cf. **R2063**, réponse à une chanson de Thibaut de Champagne qui lui est adressée). À l'exception de **R429**, rien ne contredit l'attribution de ces chansons à Raoul et dans le cas de **R767** et de **R1970**, l'usage de la technique assez rare de *coblas redondas capcaudadas* qui se rencontre dans plusieurs chansons de Raoul sert à soutenir cette attribution. Quant à **R2106**, **K** la transmet anonyme, **N** l'attribue à Thiéri et la donne parmi une série de onze chansons toutes attribuées à ce trouvère, et **V** la place à la suite de deux autres pièces attribuables à Raoul. On ne peut pas savoir si la pièce se trouvait dans **Me**, mais comme rien ne contredit l'attribution à Raoul, nous la lui accordons. Pour ce qui est de **R429**, finalement, **K** l'attribue à Thiéri et **N** la donne à Perrin d'Angecourt. Dans **V**, la chanson est placée parmi 19 pièces attribuables à Perrin. Vraisemblablement, le scribe de **K** s'est trompé, ayant pris la dernière chanson de Perrin pour la première de Thiéri. L'accord de **N** et **V** suffit à nous assurer que la chanson doit être attribuée à Perrin d'Angecourt.

Ainsi :

- **R211** (I) : **NMeV**, accordée à Raoul ;
- **R363** (II) : **KN** (**VXBR** la transmettent anonyme), accordée à Raoul ;
- **R767** (III) : **KNV**, accordée à Raoul ;
- **R778** (IV) : **KNMeV**, accordée à Raoul ;
- **R1970** (VII) : **KNV**, accordée à Raoul ;
- **R2106** (X) : **KNV** (anonyme dans **KV**, voir ci-haut), accordée à Raoul ;
- **R1204** (XIV) : (anonyme dans **BV**), l'attribution à « Thiéri » par **NMe** est discutable à cause de la mention de *Romanie* et de la présence d'un envoi adressé à Raoul. Nous croyons cependant qu'on aurait tort de rejeter carrément le témoignage de deux mss et nous avons rangé la chanson dans la catégorie « chansons possibles » ;
- **R429** (XVI) : **KNV**, rejetée.

Chanson transmise par un seul ms. :

- **R929** (XIII) : *unicum* de **V**, où la chanson est placée parmi d'autres pièces attribuables à Raoul. Nous l'avons rangée dans la catégorie « chansons possibles ».

Par ailleurs, Winkler ne s'est pas aperçu de l'attribution à Raoul de la chanson **R130** dans la table qui occupe les fol. 1 à 4 du ms. **a**. Huit mss transmettent cette pièce, dont 2 anonymes ; **C** l'attribue à Blondel de Nesle et **KNPX** l'accordent au Vidame de Chartres. La chanson fait partie d'un groupe de 5 pièces anonymes précédées de la chanson **R2107** que le ms. attribue à Raoul. Lepage émet l'hypothèse, à juste titre selon nous, que l'auteur de la table a dû se

tromper en accordant à Raoul la paternité des chansons anonymes qui suivent R2107.³ Nous la donnons dans la section « Textes supplémentaires ».

³ Yvan Lepage, *L'œuvre lyrique de Blondel de Nesle* (Paris, Honoré Champion, 1994), p. 503-4.

Le cas de Thierry de Soissons

Que penser des attributions dans les mss *K*, *N* et *Me* à un certain Thierry de Soissons pour certaines chansons dont l'attribution à Raoul est attestée par trois familles (*C*, *MT* et *PX*). En effet, l'attribution à Thierry de *N* et de *Me* est manifestement fausse dans le cas de R2063 : la chanson, adressée à Thibaut de Navarre, est une réponse à la chanson R1811 envoyée par ce dernier à Raoul (*Raoul, cil qui sert et prie*). Les attributions à Thierry sont donc fort douteuses.

Mais d'où vient ce nom? Aux yeux de Winkler, et avant lui, de Paulin Paris (*Histoire littéraire de la France*), Thierry et Raoul sont la même personne :

Il est vrai qu'un de nos manuscrits [*K*] confond les deux noms, ou partage entre Raoul et Thierry les treize chansons que toutes les autres leçons s'accordent à donner au seul Raoul. Mais nous ne voyons alors aucun chevalier de la maison de Nesle porter ce nom de Thierry, et le témoignage des meilleurs textes, les envois de plusieurs chansons du roi de Navarre, auxquels répondait « monseigneur Raoul de Soissons », tout se réunit pour démontrer l'erreur du manuscrit. (p. 700)

Il s'agit d'une opinion qu'on retrouve dès 1584, date de la publication des ouvrages de François La Croix du Maine et Antoine Du Verdier :

Thierry de Soissons, & selon d'autres Raoul de Soissons, comte dudit lieu en Picardie, Poète François, vivant en l'an de salut 1250. ... Ce Thierry ne peut être autre que Raoul, Comte de Soissons. (vol. II)

Claude Fauchet, quant à lui, voyait en Thierry de Soissons « celui qui accompagna S. Louis au voyage d'outre mer & duquel parle le seigneur de Joinville en son histoire » (*Recueil*, 132). Allusion fort mystérieuse, car on a beau chercher ce nom dans l'ouvrage de Joinville. On peut se demander si Fauchet pensait au « Comte de Soissons » (Jean, frère de Raoul) que Joinville mentionne à plusieurs reprises.

Seul Lubinski exprime des doutes, soulignant que les prénoms « paläographisch nicht zu verwechseln sind » (ne peuvent pas être confondus au niveau paléographique). À juste titre, car un scribe qui lit « Raoul » n'écrira guère « Thierry » par erreur. À l'avis de Lubinski, le seul moyen d'expliquer les attributions à Thierry est d'admettre qu'un personnage portant ce nom a réellement existé. Prenant comme point de départ la chanson R1204 *Se j'ai esté lonc tens en Romanie*, Lubinski soutient (avec Winkler) que, vu l'allusion à la *Romanie* (l'empire byzantin), la chanson n'est pas attribuable à Raoul car d'après ce qu'on sait, Raoul n'a jamais séjourné à Constantinople. Par ailleurs, la chanson étant adressée à *Archier qui vielle* et à *Raoul de Soissons*, il est évidemment fort improbable que Raoul ait envoyée sa chanson à lui-même, mais on peut noter que les envois étaient souvent ajoutés après coup. Citant la présence d'un personnage nommé « Archier » dans les chansons R1970 et R1204, l'allusion à

« Paris et Tristan » dans R2106 et R1204 et d'autres similarités, Lubinski conclut qu'on doit admettre la possibilité qu'un trouvère nommé Thierry ait composé les chansons R1970, R2106 et R1204 (toutes attribuées à Thierry par *N* et *Me* ; *K* accorde R1970 à Thierry et transmet R2106 anonyme, R1204 manque (voir le tableau dans la section « Distribution des chansons »). Lubinski émet l'hypothèse selon laquelle le Raoul de Soissons mentionné dans l'envoi de R1204 serait le vieux comte Raoul de Soissons, père de notre trouvère, et qu'un Thierry aurait participé à la croisade de 1202 (ce qui placerait sa naissance avant 1185). Le nom « de Soissons » pourrait dénoter une personne née à Soissons.

A ce scénario s'oppose l'existence d'un jeu-parti composé par deux inconnus qui se nomment Raoul et Thierry (R1296 : *Biaul Tierit, je vos veul proier* (inédit). Alors que cette chanson, transmise anonyme par les mss *C* et *I*, ne contient aucune indication historique qui permettrait de la dater (les juges à qui « Raoul » fait appel sont des *dames plainnes de mercit*), la pièce fournit tout au moins la preuve de l'existence d'un Thierry et d'un Raoul vivant à la même époque. Il est intéressant de noter la ressemblance de cette chanson octosyllabique isométrique de onze vers avec le jeu-parti R1393 de Raoul et Thibaut de Navarre, et le fait que toutes les rimes de R1296 se retrouvent dans R1393. Tout compte fait, rien ne nous empêche de voir en notre trouvère un des partenaires de ce jeu-parti.

La théorie de l'existence d'un trouvère nommé Thierry vivant à la même époque que Raoul nous semble donc défendable. Il est même possible, à la rigueur, que ce soit le jeu-parti R1296 qui a semé tant de confusion : un scribe ayant lu « Raoul de Soissons » et « Thierry ... » aurait pu confondre les deux noms de famille. L'erreur se serait ensuite répandue jusqu'au modèle de *N* et *Me*. Il y a bien sûr d'autres possibilités, mais devant l'absence de sources écrites, on ne peut que spéculer. Quant au ms. *K*, Suchier signale à juste titre que vu les variantes, l'hypothèse de Winkler selon laquelle le scribe de *K* aurait copié un groupe de chansons directement de *N* (ou *Me*) n'est guère défendable. Les chansons de Raoul dans *K* étant rangées en deux groupes (chansons attribuées à Raoul et chansons attribuées à Thierry), il semble évident que le scribe de *K* a puisé dans deux sources et qu'il a copié le groupe attribué à Thierry du modèle de *N* et de *Me* ou d'un de ses ancêtres.

En somme, les attributions à un Thierry de Soissons nous semblent fort douteuses et sont sans doute le produit d'une erreur scribale.

Langue et versification (chansons attribuées)

Langue

a. Langue de l'auteur

Si nous avons signalé dans les notices les traits linguistiques qui méritent quelque considération, il n'est pourtant pas toujours possible de savoir s'il s'agit de tendances graphiques des scribes, d'équivalences graphiques, ou de la langue de l'auteur. Même au niveau de la rime, il n'est pas toujours évident de savoir si les picardismes, tels que *faint* et *estaint* dans R767 (3e personne du prés. de l'indicatif des verbes *feindre* et *esteindre*) viennent de la plume de l'auteur ou de celle du scribe. On peut certes souligner, au niveau de la rime, le mélange fréquent de *-s* et *-z* ou l'emploi des rimes *-ance* / *-anche* (un seul cas), *-anz* / *-enz* (un seul cas), *-or* / *-our* et ainsi de suite, et conclure que l'origine picarde du poète/scribe y a laissé son empreinte. Les picardismes qu'on peut relever sont effectivement peu nombreux et, tout compte fait, on peut dire de Raoul que malgré sa qualité de Picard, sa langue en général ne diffère pas de la langue littéraire commune déjà fixée en son temps, qui « semble bien avoir été la langue de la plupart des trouvères lyriques », ainsi que l'affirma Bédier déjà en 1909.¹ Selon Cerquiglini, cette *scripta* interrégionale ou même suprarégionale connue aujourd'hui sous le nom de « koinè » est à l'œuvre dès les premiers textes, dès les *Serments*², et en fait, ce n'est pas uniquement une langue littéraire : c'est la langue écrite des lettrés. Marchello-Nizia cite Maurice Delbouille qui, en 1939, affirma que dans la France médiévale du nord, il existait une langue écrite qui était partout différente de la langue parlée :

Cette langue écrite, lentement constituée par des générations de clercs et de poètes, était déjà une langue commune dont les éléments essentiels se retrouvaient dans la plupart des parlers d'oïl mais qui se colorait de traits dialectaux dans les diverses régions du nord de la France.³

La *scripta* (franco-)picarde médiévale a donc un caractère hybride, et même essentiellement pandialectal. Dawson, quant à lui, affirme que le socle commun des *scriptae* de l'époque est une koinè en grande partie conventionnelle, de nature interrégionale ou plutôt suprarégionale, destinée à la communication écrite et constituée

¹ Cf. H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé, trouvère Champenois. Édition des chansons et étude historique* (Helsinki, Imprimerie de la Société de Littérature Finnoise, 1951), p. 167-178, et J. Bédier, *Les chansons de croisade* (Genève, Slatkine Reprints, 1974 [1909]), p. XVII.

² Bernard Cerquiglini, *La naissance du français* (Paris, PUF, 1991).

³ Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles* (Paris, Dunod, 1992), p. 19.

dès le passage à l'écrit de la langue vulgaire en domaine gallo-roman, à la faveur d'une fragmentation dialectale moins sensible que dans les périodes ultérieures.⁴

La langue de Raoul, on le voit, s'inscrit carrément dans le cadre linguistique que nous venons de décrire, et si les chansons de trouvères étaient à l'origine des compositions orales, leur passage à l'écrit les a pour ainsi dire standardisées. Les doublets du type *-our / -or*, *-iengne / -aigne*, *-aie / -oie* fournissent des indications importantes quant à la prononciation.

b. Stylistique⁵

Raoul emploie des rimes grammaticales, paronymes, dérivées, homonymes et léonines, des figures étymologiques, des rimes internes. Bien qu'on relève des rimes identiques, celles-ci se trouvent rarement à l'intérieur de la même strophe. D'autres procédés littéraires :

- enjambement à la rime et à la césure
- césure épique / lyrique / féminine élidée / médiane
- allitération / assonance
- antithèse

Versification

a. Rimes

- Fréquence

Comme le montre la table des rimes, la rime en *-ir* est la plus fréquente (elle se présente dans 9 chansons sur 12), suivie par les rimes en *-er* et en *-is/iz* (8), et en *-ier* et en *-ent* (7). Six des chansons (composées en *coblas doblas*) renferment des rimes constantes. Le mot rime le plus fréquent est *vis* (5 occurrences), suivi par *amis*, *atent*, *chançon*, *gent*, *mie*, *non*, *sentir*, *servir* et *vie* (4 occurrences chacun). Nous renvoyons à l'index des rimes avec leur fréquence, par ordre alphabétique.

- Type

Toutes les chansons comportent des mélanges de rimes masculines et féminines, à l'exception de R1978 et R1393 qui contiennent des strophes à rimes exclusivement masculines. Sur 680 rimes, 204 sont féminines.

- Timbre

Comme le fait remarquer Dragonetti, la combinaison des timbres chez les trouvères n'est pas faite au hasard (p. 422). Raoul privilégie les rimes aiguës et claires. Il utilise tantôt des timbres très proches, par exemple une succession de voyelles aiguës : *-ure / -ir* (R2106 et R2107), *-er / -iers / -iere* (R778) tantôt des rimes dont l'angle d'opposition

⁴ Alain Dawson, « Variation phonologique et cohésion dialectale en picard. Vers une théorie des correspondances dialectales », thèse de doctorat (Université de Toulouse II, 2006), p. 77.

⁵ Pour une discussion plus détaillée de la stylistique, voir la section « Étude ».

est poussé au maximum : *-u / -ance*. On notera la sonorité des rimes (*-üre* et *-ir*, *-ee* et *-i*, et *-endre* et *-ent*) dans la chanson R2107 : la ressemblance interne de ces rimes met en valeur l'unité des paires de strophes.

- Enchaînement

Comme le montre le tableau ci-dessous, Raoul privilégie la formule *frons* à rimes enchaînées (*rims encadenatz*) / *cauda* à rimes plates (7 sur 12).⁶ Dix chansons sur douze comportent un nombre impair de vers, ce qui implique une rime supplémentaire au dièse⁷ qui introduit la *cauda*. Dans chacun de ces cas, la rime de ce vers médian est celle du dernier vers du *frons* plutôt que celle du premier vers de la *cauda*, malgré le fait que cette dernière technique fait l'objet de louanges de la part de Dante : « ... quedam ipsius stantie concatenatio pulcra » (bel enchaînement strophique) (*Eloquentia* II, xiii, 6). Il est à remarquer, toutefois, que l'œuvre de ce dernier traite en grande partie des chansons des troubadours (Thibaut de Champagne est le seul trouvère cité).

On notera que bien que la structure mélodique reflète les rimes enchaînées du *frons* (abab) dans la plupart des cas, le tableau ci-dessous ne révèle pas de rapports immédiatement évidents entre la métrique et l'organisation formelle de la mélodie. Effectivement, comme l'affirme Elizabeth Aubrey, « Rhyme schemes do not usually find a direct parallel in musical structure »⁸. Cela n'est au fond pas étonnant, car le rapport entre texte et mélodie peut s'effectuer par le biais de toute une série de procédés, parmi lesquels la courbe musicale, la modalité, la répétition, les cadences, les sauts, l'ornementation et ainsi de suite. Selon Christelle Chaillou, la division strophique bipartite et parfois tripartite est vérifiée soit par la mélodie, soit par le poème, soit par les deux ; elle signale que le matériel mélodique entendu pendant le vers 1 est souvent à la base de toute la mélodie. « Pour ce faire, l'artiste combine les techniques de modification par suppression, addition, contraction, diérèse, inversion, rétrogradation et permutation. »⁹ Chantal Phan a analysé, entre autres, le traitement mélodique de l'interrogative, de l'exclamative et de l'apostrophe. Hendrik van der Werf, quant à lui, a souligné l'importance de la transmission orale et de la répétition musicale

⁶ Dante décrit trois divisions strophiques, à partir de la présence/absence de répétition : « Si ante diesim repetitio fiat, stantiam dicimus habere pedes; et duos habere decet, licet quandoque tres fiant, rarissime tamen. Si repetitio fiat post diesim, tunc dicimus stantiam habere versus. Si ante non fiat repetitio, stantiam dicimus habere frontem. Si post non fiat, dicimus habere sirma, sive caudam. » (*De vulgari eloquentia* II, x, 4). Cela revient aux formes suivantes : *pedes cum cauda* (ou *sirma*) - AB AB / X ou ABC ABC / X ; *frons cum versibus* - ABCD / YZ YZ ; *pedes cum versibus* - AB AB / YZ YZ. Dante Alighieri, *De vulgari eloquentia*. Vulgares Eloquentes 3, vol. 1., P. Mengaldo éd. (Padoue, 1968). Pour les besoins de nos commentaires, nous utilisons les termes *frons* et *cauda* pour indiquer la division des strophes.

⁷ Au sens que Dante prête au mot dièse : « diesim dicimus deductionem vergentem de una coda in aliam (hanc voltam vocamus, cum vulgus alloquimur) » - la transition d'une mélodie à une autre. (*Eloquentia* II, x, 2).

⁸ Elizabeth Aubrey, *The Music of the Troubadours* (Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 2000), p. 194.

⁹ Christelle Chaillou, « Les rapports entre musique et poésie dans l'art de trobar : bilan et perspectives » (IXe Congrès International, Association Internationale d'Études Occitanes, 2008), consultable à <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/84/24/PDF/Article.pdf>.

comme élément structurel de la mélodie.¹⁰ La liste des articles et d'ouvrages portant sur cette question est considérable (bien qu'ils semblent porter en grande partie sur les chansons de troubadours) et on continue à se poser des questions.

L'existence d'un nombre considérable de *contrafacta*, composés sur des mélodies préexistantes, semble indiquer que la mélodie a pu jouer un rôle « plutôt accessoire »¹¹ et on peut se demander si le texte avec sa structure et la mélodie avec la sienne étaient deux entités qui se joignaient en premier lieu par le biais de l'interprétation.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous voulons pas musicologue et l'analyse du rapport poético-musical dépasse de loin nos compétences. Il nous a pourtant paru utile de soulever en passant cet aspect important de la lyrique courtoise.

<u>Chanson</u>	<u>Enchaînement de rimes</u>	<u>Mélodie</u>
R211	<i>ab ab b ab</i>	AB AB C DE
R767	<i>ab ab b cc dd</i>	AB AB C DE FG
R1154	<i>ab ab b aa cc</i>	AB AB C DE FG
R1267	<i>ab ab b aa bb</i>	AB AB C DE FG
R1970	<i>ab ab b cc dd</i>	AB AB C DE FG
R2063	<i>ab ab b cc dd</i>	AB AB C DE FG
R363	<i>ab ab b aa cc dd</i>	AB AB C DA EF GH
R1393	<i>ab ab b cc dd ee</i>	AB AB C DE FG HI
R2106	<i>ab ba b ab bb ab</i>	AB CD E FG HI JK
R778	<i>aa ba ab bc cb bc</i>	AB CA BC DE BC CE
R2107	<i>ab ab bb a ab ba bb</i>	AB AB CD E FG DE GF
R1978	<i>ab ab ab ab cc dd ee ee</i>	AB CD AB CD EF EF AB GH

b. Strophes

Type

Strophes isométriques

Vers décasyllabiques : R211, R1154, R1267, R1970, R2063

Vers octosyllabiques : R929, R1393

Vers heptasyllabiques : R778

¹⁰ Chantal Phan, « Structures textuelles et mélodiques des chansons des troubadours » (Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1990) ; Hendrik van der Werf, « The Trouvère Chansons as Creations of a Notationless Musical Culture », *Current Musicology* (1965), p. 61-68. Voir aussi Claudio Vanin, « Musical Form and Tonal Structure in Troubadour Song », thèse de doctorat (Université de l'Ontario de l'Ouest, 1994), consultable à <http://www.troubadours.vaninpiano.com/index.html>.

¹¹ Dietmar Rieger, « La poésie des troubadours et des trouvères comme chanson littéraire du moyen-âge », *La chanson française et son histoire*, Dietmar Rieger dir. (Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1988), p. 9.

Strophes hétérométriques

Vers décasyllabiques et heptasyllabiques : R363

Vers heptasyllabiques et trisyllabiques : R2107

Vers décasyllabiques, heptasyllabiques et hexasyllabiques : R767

Vers octosyllabiques, heptasyllabiques et tétrasyllabiques : R2106

Vers heptasyllabiques, pentasyllabiques, tétrasyllabiques et trisyllabiques : R1978

Structure

coblas doblas de seize vers : R1978

coblas doblas de treize vers : R2107

coblas doblas de douze vers : R778

coblas doblas de onze vers : R2106

coblas redondas de onze vers : R363, R1393

coblas redondas de neuf vers : R767, R1154, R1267, R1970, R2063

coblas unissonans de sept vers : R211

Formules complexes d'enchaînement

coblas capcaudadas avec une seule rime constante : R363, R767

coblas capcaudadas avec deux rimes constantes : R929, R1970, R2063

coblas subcapcaudadas avec une seule rime constante : R1154

coblas capfinidas : R211, R1267

Quant à la technique de *coblas capfinidas*, le même genre de phénomène se fait remarquer, de façon moins systématique, dans plusieurs autres chansons :

R778 v. 12/13	<i>A <u>ma douce dame</u> chiere. / De <u>ma douce dame</u> amer</i>
R1154 v. 9/10	<i>Ke je sens li <u>saiche</u> faire chanson. / Sire, <u>saichiés</u> et si n'en douteis mie</i>
R1970 v. 9/10	<i><u>De bien</u> chanter et de fere chançon. / <u>De bien</u> amer ai mult bele acheson</i>
R2063 v. 45/46	<i>Ne ses frans <u>cuers</u> ne sera sanz pitié. / Mout truis mon <u> cuer</u> de mon cors eslongié</i>
R2063 v. 54/55	<i>Sanz vostre <u>amor</u>, ne de joie enrichir. / Rois, a qui j'ai <u>amour</u> et esperance</i>
R2107 v. 13/14	<i>Pour <u>fere</u> la mort sentir. / Mult <u>fet</u> douce bleceüre</i>
R2107 v. 39/40	<i>S'a vostre <u>amour</u> ai failli. / E las ! je l'ai tant <u>amee</u></i>

Éventuellement, il serait possible de reconnaître dans plusieurs chansons un phénomène d'enchaînement strophique qui se fait valoir au niveau phonétique, tout en suivant le principe du *capfinida* :

R778 v. 24/25	<i>De fine biauté <u>entiere</u>. / Bien seroit de joie plains</i>
R778 v. 60/61	<i>Sanz vostre douce <u>manoie</u>. / <u>Ma</u> dame a, ce m'est avis,</i>

Dans les deux derniers cas, il s'agirait donc d'une sorte d'enjambement allitératif / assonant : assonance / allitération qui continue au-delà du dernier vers d'une strophe au premier vers de la strophe suivante.

Traduction

Pour faciliter la compréhension des textes, nous avons fourni des traductions assez littérales auxquelles nous avons ajouté un index lemmatisé, des concordances et des index permettant des recherches supplémentaires. Les ambiguïtés et les problèmes auxquels nous nous sommes heurtée ont reçu des commentaires dans les notices. En général, nous avons respecté l'emploi du passé simple.

Nous nous sommes servie en premier lieu de l'édition électronique du dictionnaire d'ancien français d'Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch [TL], conçue et réalisée par Peter Blumenthal et Achim Stein (version de démonstration accessible à <http://www.uni-stuttgart.de/lingrom/stein/tl>).

D'autres sources électroniques consultées sont les suivantes :

- le **Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes** (travail en cours) à <http://www.atilf.fr/dect/> ;
- la **Base de Graphie Verbales de l'Ancien Français à la Renaissance** (travail en cours) à <http://atilf.atilf.fr/gsovay/bgv/> ;
- La base de données **Textes de Français Ancien** à <http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/TLA/> ;
- le **Lexique d'ancien français** à <http://www.ucalgary.ca/~dcwalker/Dictionary/dict.html> ;
- le **Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle** de Frédéric Godefroy à <http://www.dicfro.org/> ;
- le **Dictionnaire historique de l'ancien langage françois** de La Curne de Sainte-Palaye à <http://gallica2.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k506804.image.f488>.

Le projet « Google Recherche de Livres »¹, en collaboration avec un nombre croissant de grandes bibliothèques, offre un grand nombre d'ouvrages numérisés relevant du domaine public (notamment des ouvrages épuisés, souvent introuvables). Parmi ces travaux, non seulement consultables en ligne mais aussi téléchargeables, nous citons :

- le **Dictionnaire du vieux langage françois** de François Lacombe à <http://books.google.fr/books?id=ao0NAAAAQAAJ&printsec=titlepage> ;
- le **Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque** de Jean François à <http://books.google.fr/books?id=C1cSAAAAIAAJ&printsec=titlepage>.

¹ Voir <http://books.google.fr/intl/fr/googlebooks/about.html>

Musique

Il importe de se rappeler que la poésie lyrique était toujours liée à une expression musicale, et nous tenons à souligner que les textes que nous étudions ne représentent qu'un élément de l'union intime de la musique et de la poésie qui caractérise l'œuvre des trouvères et des troubadours et celle des Minnesänger allemands. L'édition des mélodies – transcription, étude des variantes, établissement d'une mélodie de base – est cependant une démarche qui demande l'expertise d'un musicologue muni de connaissances spécialisées de la musique monodique du Moyen Age, compétence qui nous manque. Ainsi, nous nous trouvons obligée de laisser de côté cet aspect intégral de l'œuvre de notre trouvère, tout en espérant que notre édition textuelle donnera lieu à une édition critique musicale. En attendant, nous nous bornons à fournir des indications par rapport à la présence ou absence de mélodies, des schémas mélodiques tels que répertoriés par Spanke, et aux articles portant sur la chanson en question.

Le site n'est cependant pas dépourvu de musique. Par bonheur, Anne-Marie Deschamps, directrice de l'Ensemble Venance Fortunat, nous a généreusement accordé sa permission de publier deux morceaux du disque «Trouvères à la cour de Champagne»¹. Il s'agit des chansons R778 *Chanson legiere a chanter* (harpe solo) et *Se j'ai esté lonc tens en Rommanie*. Bien que ce soit le manuscrit *V* qui leur a servi de modèle plutôt que *N*, manuscrit que nous avons préféré pour notre édition, il nous a pourtant paru souhaitable de fournir quelques illustrations sonores.

¹ Pour plus de renseignements, visitez le site de l'ensemble Venance Fortunat à <http://www.venance-fortunat.org/>

Le *contrafactum* médiéval

I. Critères

On sait que l'idée de posséder un texte, la notion de droit d'auteur, n'existaient pas au Moyen Âge. La pratique d'imiter/adapter la structure poétique inventée par un autre poète, de lui emprunter la mélodie, n'était donc pas considérée illicite mais était au contraire vue comme un signe de respect, comme une forme de louange. L'art raffiné d'analyser, identifier et reproduire la structure fondamentale de l'ensemble texte-mélodie d'une chanson préexistante, de comprendre la nature essentielle de la forme qui caractérise ce que nous appelons le *contrafactum* médiéval dans la poésie lyrique était de rigueur parmi les troubadours et les trouvères et il importe, à nos yeux, d'esquisser le grand réseau de chansons entrelacées qui constitue un élément important du contexte littéraire et socioculturel de la lyrique courtoise.

Il y a plus d'un siècle que les chercheurs se préoccupent de la notion de *contrafactum* : on la rencontre dès 1869 dans un ouvrage de Jacob Grimm et, à en croire Friedrich Gennrich, elle l'a occupé dès 1918¹. Cependant, c'est vraiment son œuvre *Die Kontrafaktur im Liedschaffen des Mittelalters*, publiée en 1965, qui a marqué le début d'un nouveau champ de recherches, soit l'étude de l'imitation mélodique dans la lyrique médiévale. Dès les années 1970, les chercheurs ont abordé l'étude des emprunts de formes métriques. J. Marshall a souligné à juste titre qu'il fallait attribuer à ces recherches une importance particulière du fait qu'une grande partie des textes conservés ne sont pas notés.² L'étude des *contrafacta* permettrait le rétablissement des mélodies (possibles) d'un corpus comprenant des textes français, occitans, allemands, latins, anglais, néerlandais, gallégo-portugais et italiens, dont une bonne partie est dépourvue de mélodies.

Malgré les recherches faites depuis les années cinquante, la définition de *contrafactum* diffère selon les chercheurs. Pour Gennrich, il s'agit de « das Abfassen eines Liedtextes auf eine schon vorhandene Melodie » (la composition d'un texte lyrique sur une mélodie préexistante).³ Dobson et Harrison le définissent comme « a poem written to go to the music of a pre-existent song, and therefore to reproduce its metre and stanzaic form », Râkel cite des *Vorbilder* (modèles) sans proposer de critères, Aarburg fait allusion à « die Kunst der Form-Melodie-Nachahmung » (l'art de l'imitation formelle et mélodique), et van der Werf propose la notion d'un « new text ... for an existing melody ». ⁴ C'est Marshall qui a

¹ Friedrich Gennrich, « Liedkontrafaktur in mhd. und ahd. Zeit », *Der deutsche Minnesang*, H. Fromm, éd. (Bad Homburg vor der Höhe, Gentner Verlag, 1961), p. 332.

² J. Marshall, « Pour l'étude des contrafacta dans la poésie des troubadours », *Romania* CI (1980), p. 289-335 (289).

³ *Op. cit.*, p. 334.

⁴ Eric Dobson et Frank Harrison, *Medieval English Songs* (London, Faber & Faber, 1979), p. 17 ; Hans-Herbert Râkel, *Die musikalische Erscheinungsform der Trouvèrepoesie* (Bern, Paul Haupt Verlag, 1977) ; Ursula Aarburg, « Melodien zum frühen deutschen Minnesang », *Der deutsche Minnesang* (op. cit.), p. 384,

été le premier à proposer des critères pratiques permettant l'identification des *contrafacta* métriques : « L'utilisation du schéma des rimes et en même temps de la charpente métrique, ou même l'utilisation de la charpente métrique toute seule, indique que l'emprunt musical est possible » (p. 290).

S'il est vrai que « strophe et mélodie forment chez les trouvères un tout inséparable » comme l'a signalé *Dragonetti* (p. 561), la composition d'un texte d'après une mélodie préexistante exige la réinterprétation de la mélodie de sorte qu'un nouvel ensemble « inséparable » puisse être créé.⁵ Ainsi, le modèle et le *contrafactum* contiendraient les mêmes échos musicaux de la syntaxe (questions, exclamations) et de la mise en valeur de mots-clés thématiques par les mêmes moments-clés mélodiques (sauts, mélismes).⁶ D'où l'application, par C. Phan, du terme *phonostylistique*, réunissant les notions d'emprunt poétique, d'approximation phonique, d'adaptation lexicale et syntaxique et de réinterprétation mélodique.⁷

Comment distinguer cependant entre l'emprunt de rapports fondamentaux et l'emprunt, ou *das Aufheben* (la sublimation)⁸, de quelques traits seulement? Citons à ce titre les paroles de Marshall : « il est souvent difficile de distinguer entre des *contrafacta* et de simples imitations »⁹ (distinction qui, d'ailleurs, reste assez mal définie). Désireux de nettement séparer ces deux catégories, Marshall ajoute un deuxième critère à celui cité plus haut : « il faut que la charpente métrique soit rare ou particulière, ou qu'elle soit jointe à un schéma des rimes inédit ... ».¹⁰ Phan et Taylor ont signalé, cependant, que ces critères sont à la fois trop rigoureux et trop imprécis.¹¹

Devant cette problématique, il est assez difficile, on le voit, de préciser les critères. Notre approche a été de recueillir des chansons qui présentent une charpente métrique comparable, de soumettre à une analyse détaillée tous les aspects de la structure poétique du modèle et, ensuite, de chercher à retrouver dans la deuxième chanson les traits

Hendrik van der Werf, *The Extant Troubadour Melodies: Transcriptions and Essays for Performers and Scholars* (Rochester, N.Y., Van der Werf, 1984), p. 72.

⁵ Mais cf. notre article « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso* 16, p. 1-2, 2001.

⁶ Cf. Chantal Phan, *Structures textuelles et mélodiques des chansons des troubadours*, thèse de doctorat, Un. de Montréal, 1990, chap. 3, et « Imitation and Innovation in an anonymous French *Contrafactum* of Bernart de Ventadorn's *Ara no vei luzir solelh* », *Tenso* (Bulletin of the Société Guilhem IX) t. 16, n° 1-2 (2001), p. 66-75.

⁷ Chantal Phan, *Phonostylistique du contrafactum médiéval*, projet de recherche, 1993-1996.

⁸ Notion proposée par Jorn Gruber, dans *Die Dialektik des Trobar* (Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1983).

⁹ *Op. cit.*, p. 319.

¹⁰ *Ibid.*: p. 291.

¹¹ « ... too strict because structural imitation can be found thanks to detailed analysis of poetic and melodic elements even when the rhyme structure is not the most unusual; not precise enough because it does not take into account examples where melodic imitation is the main connection between the model and its *contrafactum*. » Chantal Phan et Leslie Taylor, dans leur communication *A Poetic-Musical Analysis of Medieval Contrafacta with Extant Melodies*, Northwest Chapter Meeting of the American Musicological Society, Lewis and Clark College, 1995.

caractéristiques ainsi identifiés du modèle. Nous adopterons comme définition du *contrafactum* métrique celle que proposent Phan et Adl : une technique poético-musicale qui implique la réutilisation du cadre métrique et du schéma rimique, ce qui permet l'emprunt de la mélodie du modèle.¹² Ce faisant, nous excluons l'autre grande catégorie de *contrafacta*, à savoir les *contrafacta* mélodiques, tels ceux qui sont basés très librement sur les courbes mélodiques de l'*Ave maris stella* sans aucune contrainte métrique.¹³

II. Présentation

Ainsi, l'analyse approfondie d'un *contrafactum* tiendrait compte d'une série de critères, parmi lesquels charpente métrique, schéma des rimes, enchaînement strophique, structure strophique, organisation des strophes, sonorité des rimes, placement d'assonances et d'allitérations, syntaxe, thèmes et motifs, comparaisons et métaphores, placement de mots importants au point de vue thématique, et anagrammes. Au sein de cette édition critique, cependant, nous nous en tenons à une mise-en-relief des traits principaux relevés sans nous livrer à des commentaires détaillés. Les *contrafacta* que nous croyons avoir identifiés sont donnés dans la section « Textes supplémentaires ».

¹² « An imitative poetico-musical technique involving the re-use of the metrics and rhyme scheme of an existing poem, thus allowing also a borrowing of the melody of the model », définition du *contrafactum* métrique adaptée de celle de Marshall, proposée par C. Phan et R. Adl dans leur communication « Poetic and Musical Imitation in Three Contrafacta of Arnaut de Marueilh's *La grans beutatz e.l fis ensenhamens* », Kalamazoo International Medieval Studies Conference, 1995.

¹³ Chantal Phan a été la première à établir la distinction entre le *contrafactum* métrique et le *contrafactum* mélodique, dans *Structures textuelles* (*op. cit.*), chap. 7. Voir « A Poetico-Musical Analysis », (*op. cit.*), p. 15, N4).

TABLE DES MATIÈRES

Abrégé.....	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	iv

I Introduction

Préambule.....	2
Éditions antérieures.....	5
Vie de Raoul.....	10
Les manuscrits.....	25
Principes d'édition	35
Établissement du texte :	
Distribution	42
Classement des manuscrits.....	44
Choix des manuscrits de base	52
Attribution des chansons :	
Principes.....	55
Le cas de Thierry de Soissons.....	59
Langue et versification.....	61
Traduction	67
Musique.....	68
Le <i>contrafactum</i> médiéval.....	69
Technique poétique	72

II Présentation

Protocole d'édition.....	78
Les notices.....	81

III Édition

Chansons attribuables à Raoul :

I.	R211	<i>Chanter m'estuet</i>	84
II.	R363	<i>A la plus sage</i>	91
III.	R767	<i>Destrece de trop amer</i>	101
IV.	R778	<i>Chançon legiere a chanter</i>	111
V.	R1154	<i>E ! coens d'Anjo</i>	119
VI.	R1267	<i>Chanson m'estuet et faire et conmancier</i>	126
VII.	R1970	<i>Amis Harchier</i>	138
VIII.	R1978	<i>Quant je voi et feuille et flor</i>	148
IX.	R2063	<i>Rois de Navare</i>	160
X.	R2106	<i>Sens et reson et mesure</i>	174
XI.	R2107	<i>Quant voi la glaie meüre</i>	182
XII.	R1393	<i>Sire, loez moi a choisir</i>	198

La technique poétique de Raoul : quelques remarques

L'analyse approfondie des chansons individuelles de notre édition est un travail qui dépasse l'envergure de cette thèse et nous avons, en tout cas, fourni des observations par rapport à la versification, la métrique et les particularités stylistiques dans les notices qui accompagnent les textes édités. Il nous a cependant paru utile d'étudier, ne serait-ce que brièvement, la façon dont l'œuvre de Raoul s'inscrit dans la tradition de la chanson courtoise. À cette fin, nous avons eu recours à l'étude exhaustive de Dragonetti, aux données que nous présentons dans la section « Concordances et tables de fréquence » ainsi qu'aux concordances et à l'index établis par Georges Lavis à partir des chansons de Blondel de Nesle¹ (à notre connaissance, la seule base de données de ce type portant sur la lyrique courtoise). Ainsi, nous tournons notre regard vers l'extérieur de l'œuvre plutôt que vers l'intérieur.

Paul Zumthor, dans son *Essai de poétique médiévale*, fournit une liste des 15 mots les plus fréquents dans les chansons de Blondel de Nesle (p. 228). Il est tout à fait frappant de constater que les 15 mots les plus fréquents dans les chansons de Raoul sont exactement les mêmes, malgré de légères différences de rang :

Blondel

*amors / faire / amer / pooir / cuer / devoir / savoir / dame / douz / joie / Dieu /
voloir / dire / dolor / chanter / doner / grant / servir / prier / bel / morir /
prendre / jor / rien / ami*

Raoul

*amors / faire / pooir / cuer / joie / bel / dame / douz / amer / savoir / dire /
voloir / chanter / dolor / devoir / grant / prier / Dieu / doner / ami / morir /
jor / rien / servir / prendre*

Cette constatation souligne une fois de plus que le grand chant courtois ne se distingue point par le caractère unique de son vocabulaire ou de son message d'une chanson à l'autre mais plutôt par *l'elocutio* : l'agencement savant d'éléments préétablis. Pour ce faire, les trouvères avaient à leur disposition une panoplie d'outils, parmi lesquels les procédés rhétoriques (le *hortus deliciarum* de Marbode²), la métrique et la mélodie.

La rhétorique fut beaucoup étudiée au Moyen Âge ; on pense à l'*Ars versificatoria* de Matthieu de Vendome, au *Pœtria nova* de Geoffroi de Vinsauf, au *De ornamentis verborum* de Marbode et au *De vulgari eloquentia* de Dante, parmi d'autres. Les figures rhétoriques

¹ Georges Lavis, *Les chansons de Blondel de Nesle. Concordances et index établis d'après l'édition L. Wiese* (Liège, Institut de lexicologie française de l'Univ. de Liège, 1970).

² *Si potes his veluti gemmis aut floribus uti / Fiet opus clarum velut hortus deliciarum* ([parlant des figures de mots] Si tu peux en user à la façon de gemmes et de fleurs, l'œuvre s'illuminera comme un jardin de délices (Marbode of Rennes, *De ornamentis verborum*). Cité dans Jean-Yves Tilliette, *Des mots à la parole : Une lecture de la Poetria nova de Geoffroy de Vinsauf* (Genève, Droz, 2000), p. 30.

dans l'œuvre de Raoul sont nombreuses et témoignent d'une bonne maîtrise des arts du *trivium*. Nous avons relevé les figures suivantes (la liste n'est pas exhaustive) :

- comparaison : *Car autresi com la rose el bouton / croist de biauté et en amendement / fet la bele qui a chanter m'aprent* (R1970) ;
- métaphore : *lors puis de .ii. echequiers / doubler les poinz touz entiers / de fine biauté entiere* (R778) ;
- personnification : *Sens et Reson et Mesure / couvient a amors maintenir / car Mesure fet tout souffrir [...]* (R2106) ;
- antithèse : *Car quant plus vos sui lointains / plus vos est mes cuers prouchains* (R778) ;
- chiasme : *la dolor m'est deliz et santez / et richece ma plus grant pouvrete* (R1970) ;
- hyperbole : *[Amour] pluz a pooir que n'ait li rois de France, Ainc n'ama tant son ombre Narcisus* (R2063) ;
- oxymore : *Amor m'ocit si plaisantment* (R1970) ;
- allitération : *plaindre et plorer* (R211), *la mieudre des meillors* (R363) ;
- assonance : *Ainz aim* (R2106)
- énumération : *Qu'ele est tant bele et bone et douce et sage, / simple et plesant et cortoise en parler* (R363) ;
- interrogation : *Las ! qu'ai je dit ?* (R363) ;
- répétition : *Longues me sunt les nuis et lonc li jour* (R2063)
- apostrophe : *Deus, qu'en puis je* (2063), *Dame, merci* (R363) ;
- anaphore : *sanz blasme et sanz vilanie* (R2106) ;
- optatio (souhait) : *Si me puist ele aidier* (R2106) ;
- invocation : *ne me doint Deus santé se la mort non* (R2063) ;

L'analyse des exordes, partie du discours destinée à gagner la faveur du public (la *captatio benevolentiae* comme dit Cicéron³) et à annoncer le thème de la chanson (*propositio*) montre que Raoul utilise les topiques traditionnelles (cf. Dragonetti), parmi lesquelles :

- la confession : *Chanter m'estuet por fere contenance* (R211), *Destrece de trop amer [...]* *me font plaindre et sospirer* (R767), *Chanson m'estuet et faire et conmancier / por celle riens dou mont que muez vodroie* (R1267) ;
- la soumission : *Pour ce [l'amour de la dame] vueil biau prier en chantant* (R363) ;
- l'addubitatio : (timidité, embarras, hésitation [prétendu]) : *Si m'en sera bien mestiers / qu'ele [la chanson] soit bone et legiere* (R778), *On dist per felonnie / ke je ne sai chanteir fors por autrui ; / il dient voir* (R1154) ;
- la nature (exorde printanier)⁴ *Quant je voi et fueille et flor* (R1978), *Quant voi la glaie meüre* (R2107), et le motif inverse dans R1970 : *je ne chant por fueille ne por*

³ Cité dans Dragonetti, p. 141. Cf. « Nam et attentum monent Graeci ut principio faciamus iudicem et docilem », Cicéron, *De Oratore*, livres I/II, E. Sutton & H. Rackham trad. (Londres, Heinemann, 1967), p. 442.

⁴ Sur le topos de l'invocation à la nature, voir Curtius : « Dans les prières et les serments de l'Iliade, on invoque ... la terre, le ciel, les fleuves. » Ernst Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Age latin I* (Paris, PUF, 1986), p. 116-7. Voir aussi Mercedes Brea, « *L'Hortus conclusus* dans la poésie lyrique des

flor (il ne s'agit pas ici d'un rejet du motif mais plutôt d'un refus de faire du cliché virgilien l'argument poétique principal ;

- la sentence : *Amours a tel poissance* (R2063), *Sens et Reson et Mesure / couvient a amors maintenir* (R2106).

Mentionnons aussi les images et les métaphores qui figurent dans les chansons, parmi lesquelles la piqure du scorpion, le feu, le charbon sous la cendre, l'échiquier, la rose en bouton, et on notera le vocabulaire métaphorique (cf. Dragonetti) qui se rapporte à :

- la féodalité : *servir* (10), *serf* (1), *seignorage* (1), *seignorer* (1), *seigneurie* (1), *chevalier* (2), *otroier* (2), *Je vos enclin jointes mains* (dans R778) ;
- la religion : *mains jointes prier* (dans R363) ; *martir* (3), *paradis* (6), *prier* (15), *prière* (2) ; *crestienté* (2) ;
- la nature : *flor* (3), *florir* (1), *rose* (3), *glaie* (1), *lis* (2), *rosier* (1), *fueille* (2), *verdure* (1), *oiselon* (1) ;
- la lumière : *enluminer* (1), *resplendir* (5), *feu* (1), *ardre* (1), *cler* (4), *esprendre* (3), *raier* (1), et le contraire : *taindre* (2), *palir* (4), *esteindre* (2) ;
- le champ de bataille : *escremie* (1), *baston* (1), *assalir* (1), *champ* (1), *coup* (1), *veintre* (2), *arme* (1), *champion*, *ostage* (1) ;
- le droit : *droit* (2), *jugement* (1), *pendre* (2), *prison* (1).

En ce qui concerne l'usage de la langue, voici quelques renseignements d'ordre statistique sur la fréquence et la distribution des classes grammaticales dans les œuvres de Raoul et de Blondel de Nesle :

	Raoul	Blondel ⁵
nombre de lemmes	700	850
nombre total d'occurrences (tokens)	4215	6675
token / lemme	6.02	7.85
verbes	21.59%	25.51%
substantifs	17.27%	14.29%
adjectifs	7.48%	8.73%
pron. pers. <i>je</i>	1.63%	2.26%
pron. pers. <i>vos</i>	1.02%	0.61%
conj. <i>et</i>	4.74%	2.65%

(Remarques : Lavis a inclus dans son corpus deux chansons douteuses, ce qui peut légèrement fausser les résultats ; nos statistiques ne se rapportent qu'aux chansons attribuées.

troubadours », *L'espace lyrique méditerranéen au Moyen Âge*, D. Billy, F. Clément et al. dir. (Toulouse, Presses Univ. du Murail, 2006), p.101, et Annie Combes, *op. cit.*, p.121-156.

⁵ D'après les données de Georges Lavis. *op. cit.*

En raison de l'instabilité orthographique, nous avons employé les lemmes en tant que « mots-types ».)

Comme c'est souvent le cas, les statistiques soulèvent plus de questions que de réponses et nous les offrons ici comme point de départ. Effectivement, pour arriver à des conclusions solides, il faudrait un corpus beaucoup plus large, comprenant les chansons de Thibaut de Champagne, du Chastelain de Coucy, de Gace Brulé, de Conon de Béthune et de bon nombre de leurs collègues. Toujours est-il que nos données portent à réfléchir. L'on voit, par exemple, que par comparaison à Raoul, Blondel privilégie les formes verbales. La fréquence de la conjonction *et* dans les chansons de Raoul par comparaison avec celles de Blondel semble indiquer une préférence pour l'énumération. Le *je* du poète est plus en évidence dans les chansons de Blondel, la présence de *l'autre* est plus évidente dans celles de Raoul. En dehors des verbes *estre* et *avoir*, le verbe le plus fréquent dans les deux corpus est *faire*, ce qui semble aller à l'encontre de l'image de l'amant impuissant et passif qui attend la merci de la dame. L'analyse des formes montre cependant que des 62 occurrences dans les chansons de Raoul, 5 seulement sont à la première personne du singulier⁶.

Malgré ces légères différences distributionnelles, ce qui frappe est la similarité plutôt que la différence. Il est évident que Blondel et Raoul privilégient le verbe par rapport au substantif et surtout à l'adjectif. Ce phénomène peut s'expliquer d'une part par l'emploi fréquent de l'énumération synonymique (*expolitio*) : des tournures du type *maldit, confondu et dampné* (R363) sont fréquentes. D'autre part, comme le souligne Ria Lemaire⁷, les trouvères font preuve d'une préférence pour les expressions qui accentuent l'activité. Plutôt que d'affirmer que l'amour n'est pas loyal, ils *trouvent* que l'amour n'est pas loyal : *Je ne truis pas Amors loiaus*. La tournure « quand elle arrive » devient « quand je la vois arriver ». On constate donc que si la dame est celle qui a *la seignorie* et qui *ocit*, c'est le *je* du poète qui domine. Ceci a amené Lemaire à conclure que le pouvoir de la femme est métaphorique et que « le pouvoir réel, concret dans le discours de la *canso* est mis entre les mains de l'homme » (p. 248). À nos yeux, ce point de vue (féministe?) s'accorde mal avec l'aspect virtuel de la *canso*. Il ne s'agit pas, au fond, de chansons d'amour mais plutôt de chansons de courtoisie, proclamant une éthique exemplifiée par la résignation mesurée de l'amant devant l'inaccessibilité de la dame. C'est effectivement la modération, la *mesura* des troubadours, qui constitue le thème principal dans cette littérature et, dans ce sens, les paroles chantées par Raoul dans sa chanson R2106 : *Sens et Reson et Mesure Couvient a amors maintenir* personnifient l'esprit courtois. On pourrait aller jusqu'à dire qu'à un certain niveau, la *canso* peut être considérée comme une allégorie avec une portée didactique (d'où la fréquence des tournures sentencieuses). On pourrait soutenir aussi l'idée selon laquelle la chanson courtoise est elle-même une métaphore, si on compte parmi les valeurs symboliques

⁶ Par ordre de fréquence, le verbe *faire* est suivi par *pouvoir* (42 occurrences), mais on notera que ce dernier se trouve également le plus souvent au négatif (2 sur 16 occurrences de *puis* et 7 sur 11 de *puet*).

⁷ Ria Lemaire, *Passions et positions* (Amsterdam, Rodopi, 1988).

attribuables à la *persona* de la dame celle de la « forme parfaite » ou de la « perfection réalisée ». D'où l'idée que le mot *amor* peut être compris comme la recherche de la perfection formelle, but qui est par définition inaccessible. Les soupirs et les larmes du poète seraient ainsi des signes de l'angoisse devant la constatation que même s'il peut toucher à la perfection, il ne réussira jamais à la réaliser. L'on s'imagine les souffrances du poète comme une lutte sisyphienne dont il ne se lasse jamais et qui, de façon perverse, le rend heureux. Quoi qu'il en soit, on aurait tort de réduire la *canso* à un jeu entre « un homme » et « une femme » ; en fait, le succès de l'amant marquerait la mort du poète.

Nous ne nous arrêtons pas sur le panégyrique de la dame, les comparaisons hyperboliques, les allusions aux traîtres et aux médisants, l'expolition (accumulation de synonymes), les topiques du *guerredon*, de l'humilité, et ainsi de suite : ce sont des éléments traditionnels dont Raoul se sert aisément.

C'est enfin la technique de l'enchaînement strophique - la *cobla capcaudada*, en combinaison avec des rimes constantes, et la *cobla capfinida* - qui semble constituer le trait le plus caractéristique de l'œuvre de Raoul. Si fréquentes chez les troubadours, ces formules d'entrelacement strophique constituent « des exploits tout à fait exceptionnels » dans les œuvres des trouvères, selon Dragonetti. Billy, quant à lui, affirme que ce genre d'ordonnancement savant de timbres constitue un trait peu typique des trouvères, dont l'approche esthétique vise plutôt la valorisation d'effets rhétoriques patents comme le montre leur goût prononcé pour les « enrichissements extra-métriques » (*Architecture*, p. 20).

Ainsi que nous l'avons souligné dans notre mémoire de maîtrise, les techniques utilisées par Raoul sont effectivement celles préférées par les troubadours, et l'on peut voir dans ce goût évident pour le style troubadouresque la confirmation d'une prise de conscience de leurs œuvres. Ranawake, dans son analyse comparée des formes strophiques, a signalé que l'œuvre de Raoul fait preuve d'une tentative de reprendre des formes anciennes (« archaisierende Tendenzen »), tendance qu'elle décèle également dans l'œuvre de Thibaut de Champagne.⁸ En même temps, de nouveaux traits formels se font remarquer (p.e. des *caudas* octosyllabiques avec rimes croisées), qui pourraient indiquer un renouvellement des rapports avec les troubadours (l'on pense aux effets socioculturels des croisades). Selon Ranawake, l'on est en droit de penser que Thibaut et sa « pléiade » avaient effectivement pris conscience de l'histoire littéraire de leur genre, et que l'art de « trouver » tel qu'ils le pratiquaient était travail d'érudit. Quant à notre trouvère, la construction soigneuse et habile des strophes, le jeu des constantes et des variables, la complexité des schémas de rimes et les rapports complexes entre schéma métrique et agencement des rimes, tout permet de compter Raoul parmi les trouvères les plus doués de l'époque.

⁸ Silvia Ranawake, *Höfische Strophenkunst* (München, Beck, 1976), p. 52 ff.

Présentation

Protocole d'édition

À l'exception de la disposition de l'apparat critique (infra), nous suivons en général les recommandations d'Yvan Lepage dans son *Guide de l'édition de textes en ancien français* et celles de Vieillard et Guyotjeannin dans leur *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*.

- Les chansons de trouvères sont identifiées d'après le classement par ordre alphabétique de rimes établi par Raynaud et complété par *Spanke* (R). L'identification des chansons de troubadours suit le classement de Pillet / Carstens (PC) et pour celles des *Minnesänger*, nous utilisons le classement établi dans *Des Minnesangs Frühling* (MF) ;
- nous publions toutes les chansons que l'un ou l'autre des mss attribue à Raoul. À ce groupe de 17 chansons s'ajoute une pièce anonyme (R1887) que nous croyons pouvoir attribuer à notre trouvère. Nous omettons de l'édition la chanson R130 qui n'est attribuée à Raoul que par la table qui occupe les fol. 1 à 4 du ms. *a* ;
- les dix-huit chansons ainsi choisies ont été réparties en trois sections: « chansons attribuables à Raoul », « chansons possibles » et « chansons rejetées ». Elles sont classées dans l'ordre numérique selon Raynaud / Spanke et numérotées de façon consécutive. Le jeu-parti qui fait partie du groupe de chansons attribuables à Raoul est placé à la fin de la section afin de le distinguer clairement des *chansos* ;
- les sigles de tous les mss sont indiqués en tête de la chanson, ainsi que l'identité du ms. de base et les numéros que lui ont attribué *Raynaud*, *Linker* et *MW* ;
- les strophes sont numérotées en chiffres romains, les vers sont numérotés de 4 en 4 de façon continue ;
- la lettre initiale de chaque vers a reçu une majuscule ;
- pour la ponctuation, nous avons eu recours aux recommandations de Mario Roques¹, Lepage (*Guide*), et Vieillard et Guyotjeannin (*Conseils*) ;
- transcription :
 - les mots ont été séparés ;
 - la lettre initiale de chaque vers a reçu une majuscule ;
 - les abréviations utilisées dans les mss ont été développées (en italique), en tenant compte autant que possible des habitudes graphiques propres à chacun des copistes. Nous considérons comme abréviation le signe x pour la finale *-us*. Ainsi, nous écrivons *Deus* pour *Dex* ;
 - les signes diacritiques sont donnés (apostrophe, tréma, accent aigu, cédille) ;
 - les erreurs manifestes du copiste sont indiquées par un astérisque ;
 - les signes (+) et (-) suivis d'un nombre indiquent des vers hyper- / hypométriques ;

¹ Mario Roques, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania* LII (1926), p. 243-249.

- signes diacritiques : l'accent aigu distingue le *e* tonique du *e* atone ; le tréma sert à marquer la diérèse aux cas ambigus et l'hiatus devant un mot commençant par une voyelle ;
- chaque chanson est accompagnée d'une transcription synoptique et d'une notice comprenant des renseignements et explications ayant rapport au travail d'édition et à la mise en valeur du texte (voir la section « Notices » ;
- des hyperliens permettent d'accéder aux *contrafacta* que nous croyons avoir identifiés. Quant à ces textes, nous avons obtenu la permission des maisons d'édition quand cela fut possible. Dans les cas où les maisons d'édition étaient introuvables, nous avons reproduit les textes conformément à la Loi sur le droit d'auteur, par. 29 : utilisation équitable². Cette dernière catégorie renferme quelques pages de deux ouvrages de Friedrich Gennrich (publiés par l'auteur, mort en 1967), une page de l'*Analecta Hymnica* qui est dans le domaine public, deux pages d'un article d'Emil Levy publié en 1887, deux pages d'une édition de Petersen Dyggve publiée en 1951 (la maison d'édition n'existe plus), quelques pages de deux articles publiés dans la *Romania* en 1917 et en 1931, et trois pages d'un recueil de Järnström publié en 1910 (la maison d'édition n'existe plus). S'il arrive que l'édition que nous citons n'est pas la plus récente ni même la meilleure, c'est qu'elle était librement consultable en ligne ;
- graphie des mots-rimes : la graphie des scribes a été respectée, même si certaines séries de rimes peuvent aujourd'hui choquer la vue. Dans le cas de *chanteür / flor*, par exemple, mots qui, dans l'esprit du scribe, ont dû rimer, la suite fournit des renseignements importants au niveau linguistique par rapport au développement du *o* tonique entravé et est utile aux chanteurs du point de vue de la qualité et du niveau de la voyelle. Ainsi, à l'encontre d'autres éditeurs (par ex. Lerond, *Couci*), nous ne sommes pas intervenue au niveau de la rime si la rime paraît phonologiquement correcte.
- œuvres citées : afin de limiter la taille de la liste des œuvres citées, nous avons exclu certains ouvrages qui n'ont été cités qu'une seule fois. Dans chaque cas, les références bibliographiques complètes sont données en bas de page.

L'apparat critique

Comme nous le rappelle Lepage (*Guide*, p. 124-125), l'apparat critique doit permettre au lecteur

... [d]'aisément déceler toute intervention de l'éditeur et juger de la pertinence de toute modification apportée au manuscrit de base. Il doit aussi pouvoir reconstituer sans mal les manuscrits de contrôle et, dans les meilleurs des cas, l'ensemble de la tradition manuscrite.

² Loi sur le droit d'auteur, par. 29 : « L'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur aux fins d'étude privée ou de recherche ne constitue pas une violation du droit d'auteur. » Consultable à <http://www.cb-cda.gc.ca/info/act-f.html>.

Les contraintes du livre-papier exigent en général que cet appareil critique — leçons rejetées et *varia lectio* — soit disposé sous forme schématique en bas de page. Le livre numérisé cependant, grâce à la capacité infinie du médium électronique, s'affranchit de ces contraintes et permet l'affichage d'une transcription synoptique qui permet « d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des leçons transmises par la tradition » (*ibid.*, 85) et par la suite, rend justice à l'ensemble des versions manuscrites : la variance. Ainsi, nous présentons pour chaque chanson, côte à côte, une transcription synoptique, le texte édité, et sa traduction. Des barres de défilement permettent la lecture comparée. Les interventions dans le texte sont indiquées dans la transcription par des liens hypertextuels affichant des infobulles explicatives. Dans la version imprimée, elles sont indiquées dans la transcription synoptique en caractères gras soulignés.

Les notices

L'édition des textes médiévaux, on le sait, est une démarche délicate dont les résultats ne plairont jamais à tous, chaque spécialiste ayant ses préférences, ses convictions. Ce qui importe est de rendre disponible l'ensemble des détails textuels et philologiques et de fournir des explications précises quant aux décisions éditoriales afin de permettre au lecteur non seulement de juger le mérite de l'édition mais encore de poursuivre ses recherches à partir de la matière présentée.

À cette fin et à l'instar de Lerond, nous faisons suivre chaque chanson (accompagnée d'une traduction littérale) d'une notice comprenant au minimum les 6 premières parties de la liste suivante :

1. Sources manuscrites : description de la situation du texte dans les chansonniers, attributions et indications portant sur la présence ou l'absence de mélodie ;
2. Editions antérieures : références de toutes les éditions qui ont paru jusqu'ici, pourvues de commentaires ;
3. Classement des manuscrits, attribution de la chanson : analyse comparée et regroupement des versions manuscrites, réflexions sur l'attribution de la chanson ;
4. Etablissement du texte : justification du choix du manuscrit de base, discussion des problèmes rencontrés. Dans cette section nous nous penchons également, le cas échéant, sur les commentaires très détaillés offerts par les critiques de l'édition de Winkler, données dont nous avons pleinement profitée. Notons toutefois que leurs commentaires s'inscrivent dans une volonté de recréer l'*Urtext*¹ ;
5. Interventions : liste des interventions avec explication ;
6. Versification et stylistique : description des éléments formels et commentaires sur les aspects stylistiques remarquables. Le schéma des rimes et des mètres (la rime féminine étant marquée par l'apostrophe) est accompagné d'une indication du nombre de chansons 1) composées d'après le même schéma rimique et 2) construites sur le même schéma métrique répertoriés dans MW. Nous fournissons également le schéma mélodique d'après *Spanke*. Pour ce qui est des éléments stylistiques, nous ne visons pas à des analyses détaillées mais plutôt à une mise en relief des traits qui nous frappent comme peu communs ou particulièrement intéressants. Sous cette optique, les rimes riches et les rimes léonines, faciles à reconnaître, ne sont pas relevées. Quant à la nature des rimes, nous les considérons à l'intérieur de l'unité de la strophe à l'instar de Lepage (*Blondel*, p. 52) ;
7. Langue : traits dialectaux, autres particularités linguistiques ;
8. Interprétation / traduction : remarques sur la traduction (ambiguïtés, problèmes) ;

¹ À titre d'exemple, dans la chanson X Suchier corrigerait tous les endroits où la leçon de deux familles de manuscrits s'oppose à celle du manuscrit de base : « [...] überall, nämlich, wo zwei jener drei Gruppen zusammentreffen, wäre die von diesen gebotene Lesart in den Text zu setzen. » (p. 255).

9. Musique : références d'articles portant sur la mélodie ;
10. Destinataire (le cas échéant) : indications historiques concernant la personne ou les personnes à qui la chanson est adressée ;
11. Contrafacta (le cas échéant) : identification des *contrafacta*, commentaires.

Les parties se succèdent toujours dans l'ordre donné ci-dessus, numérotées de façon consécutive.

Chansons attribuables à Raoul

I. R211 : Chanter m'estuet Texte de N

Texte édité

I

Chanter m'estuet por fere contenance,
Por ma doulor envers la gent celer ;
Si chant ausint con par acoustumance,
4. Qui devroie adés plaindre et plorer ;
Mes ne doit pas sa dolor reveler
Ne a chascun conter sa mesestance
Qui loiaument veut vers Amors ouvrir.

II

8. Qui loiaument sert Amors si s'avance,
Car bien li puet rendre et guerredoner ;
Si est bien fous cil qui par sa bobance
Pert la joie qui vient de bien amer,
12. Mes je n'i ai riens trouvé fors amer ;
S'en vuil plaindre faire aus amanz et mostrance
Qu'abessiez sui quant je dui amonter.

III

Je ne truis pas Amors loiaus ne franche,
16. Car trop m'a fait lonc tens en vain muser.
Servie l'ai adés en esperance
De joie avoir, que ne puis recouvrer,
Mes quant m'en ot plus fet asseürer
20. Et j'en cuidai du tot estre en fiance,
Lors mi toli ce que me dut doner.

Traduction

I

Il me faut chanter pour faire bonne contenance,
pour cacher ma douleur aux gens ;
je chante ainsi par habitude,
4. moi qui devrais sans cesse me plaindre et pleurer ;
mais celui qui veut agir loyalement envers Amour
ne doit pas révéler sa douleur
ni raconter à chacun sa peine.

II

8. Celui qui sert loyalement Amour gagne l'avantage,
car il peut bien lui donner en retour et le récompenser ;
ainsi est-il bien fou celui qui par sa jactance
perd la joie qui vient de bien aimer,
12. mais je n'y ai trouvé qu'amertume ;
je veux m'en plaindre aux amants et donner la preuve
que je suis abaissé quand je dus monter.

III

Je ne trouve Amour ni loyal ni franc,
16. car il m'a trop longtemps fait perdre mon temps, en vain.
Je l'ai toujours servi dans l'espoir
d'en avoir joie, sans pouvoir l'obtenir,
mais lorsqu'il m'en eut assuré davantage
20. et je crus être complètement certain,
alors il m'enleva ce qu'il dut me donner.

IV

- Hé ! fine Amor, por quoi as tel puissance
Contre fortune des fins amanz grever ?
24. Aus plus loiaus fez la greignor grevance,
Et les plus haults fez souvent desmonter ;
Les plus joiansz fez plaindre et sospirer,
Les plus seürs mez en desesperance,
28. Et desus ceus fes lor sers seignorer.

V

- Cil qui chantent en espoir d'aleiance
De lor dolours et por ceus conforter,
En fine Amor ont mise leur fiance ;
32. Mes je n'i doi ne ne vueil esperer
Quant de celi me fet mort desevrer,
Por qui je faz chançon en remembrance,
Que por li vueil chant et joer finer.

IV

- Hé ! *fin'Amor*, pourquoi as-tu ce pouvoir
d'accabler les fins amants ?
24. Tu fais le pire tort aux plus loyaux,
et tu fais souvent tomber les plus élevés ;
tu fais en sorte que les plus joyeux se plaignent et soupirent,
tu mets en désespoir les plus confiants,
et tu fais en sorte que leurs serfs les dominent.

V

- Ceux qui chantent dans l'espoir de soulager
leurs douleurs et pour réconforter [les fins amants]
ont mis leur confiance en *fin'Amor* ;
32. mais moi, je n'en dois ni n'en veux rien attendre
alors que la mort me sépare de celle
pour qui je fais cette chanson en souvenir,
car à cause d'elle je veux cesser de chanter et de jouer.

NOTICE

Chanter m'estuet
(R211, L 258-4, MW 901,21)

1. Sources manuscrites

N : *T. de Soissons* (62 r^o - v^o), notée; I-V

V : anon. (87 r^o - v^o), notée; I-V

Me : *Messire Thierry de Soissons*, ± 64 r^o, I-VI (d'après *Fauchet*¹)

2. Éditions antérieures

- *Winkler*, chanson 1, p. 33-34 : texte de *N*

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Les deux mss appartiennent à la même famille et les variantes qui les séparent sont plutôt négligeables. *N* et *Me* s'accordent pour attribuer la chanson à un certain *Thierry de Soissons* qui, croyons-nous, n'est autre que Raoul (voir la section « Le cas de Thierry de Soissons »). Dans *V*, la chanson est placée parmi d'autres chansons attribuables à Raoul. En somme, rien ne contredit l'attribution à Raoul.

4. Établissement du texte

Etant donné le texte soigné de *N* contre la version abrégée de *V*, le choix de *N* comme manuscrit de base s'impose.

- Au v. 4, *Winkler* a corrigé *devroie adés plaindre*, qu'il considère inadmissible du point de vue de la césure (*der Zäsur halber unmöglich*). Si l'on admet cependant la présence d'une césure lyrique (*Qui / de / vroi le a / dés / | plain / dre et / plo / rer*), la correction est inutile.
- Au v. 23, *Suchier* et *Jeanroy* ont rejeté la césure épique (tournure que *Suchier* considère comme *Nachlässigkeit* [faute d'étourderie]), tout en admettant que Raoul s'en sert à plusieurs reprises. *Suchier* va même jusqu'à dire qu'il faut corriger chacune de ces occurrences. Il est vrai que la césure épique se rencontre assez peu fréquemment dans l'œuvre des trouvères, mais il n'en reste pas moins que le phénomène se retrouve dans l'œuvre de plusieurs trouvères, parmi lesquels *Blondel de Nesle* (R601, *unicum* de *K*), le *Chastelain de Couci* (R700, césure épique attestée par 7 mss sur 11) et *Gace Brulé* (R233, deux occurrences, attestées par l'ensemble des 7 mss), et dans la chanson R2063 de Raoul au v. 33. Dans le cas de notre chanson, les

¹ *Fauchet* cite les vers 33-35 comme étant de la « 5e chanson de Thierry » (p. 133).

deux mss s'accordent pour donner la césure épique et nous ne voyons pas de raison de la corriger.²

- Suchier et Jeanroy corrigeraient *ceus* au v. 30 en *soi* ou *eus*, mais nous croyons que l'antécédent de ce pronom démonstratif est *les fins amanz* de la strophe précédente (cf. *desus ceus* au v. 28). Ainsi, nous ne voyons pas de raison d'intervenir.
- Au v. 35, Jeanroy corrigerait *joer* en *joie*, considérant l'infinitif substantivé comme inadmissible dans le contexte. *Joer* doit être compris ici comme un synonyme de *chant*, mais il est vrai qu'on s'attendrait à voir ou bien *chanter et joer finir* ou bien *chant et jeu finir* plutôt que le mélange grammatical dans son état actuel. En revanche, ce type de construction n'est pas inconnu chez les trouvères; à titre d'exemple, nous lisons au v. 9 de la chanson R1243 de Perrin d'Angicourt : *que j'en pert joie et chanter*. Par ailleurs, Jeanroy fait remarquer que le *r* a l'air d'avoir été gratté, mais cela ne nous paraît pas évident et en tout cas, le résultat serait *joe* et non pas *joie*. Quant à la leçon de *Me*, elle nous est transmise indirectement par la transcription de Fauchet et sa valeur n'est donc pas absolue. Tout compte fait, il n'y a pas lieu à notre avis d'intervenir.

5. Interventions

v. 13 - *monstrances* : la rime exige *monstrance* (leçon de *V*) ;

v. 19 - *ost* : forme inconnue du passé simple du verbe *avoir* ; correction en *ot*, d'après *V* ;

6. Versification et stylistique

Cinq strophes décasyllabiques isométriques de 7 vers; chanson *unissonante*.

Mélodie : A B A B C D E

Schéma : a b a b b a b (MW : 72)

10' 10 10' 10 10 10' 10 (MW : 46 ; *uniss.* : 15)

Particularités stylistiques :

- césure épique au v. 23 ;
- césure féminine élidée au v. 13 ;
- césures lyrique aux v. 4 et 11 ;
- rimes homonymes aux v. 11 et 12 : *amer* ;
- figures étymologique aux v. 23 et 24 : *grever* - *grevance* ;
- antithèse au v. 14 : *abessiez* – *amonter* et aux v. 24-27 ;

² Voir Olivier Bettens, « Du pont Turoid au mur Thibaut : Jonction et disjonction à la césure dans le décasyllabe médiéval français », à <http://virga.org/cvf/pontturo.php>.

- enjambement à la rime aux v. 17/18 : ... *en esperance / de joie avoir* ... et aux v. 29/30 : ... *espoir d'alejance / de lor dolors* ... ;
- liaison du type *capfinida* entre les deux premières strophes : *Qui loiaument veut vers Amors ouvrir. / Qui loiaument sert Amors si s'avance* /. Le mot *Amors* paraît ensuite au premier vers des strophes III et IV.

7. Traduction

- Le sens des v. 13 et 14 est ambigu. On pourrait comprendre (avec virgule) : « la preuve, / car je suis abaissé » ou alors (sans virgule) : « la preuve / que je suis abaissé ». Ce dernier sens nous semble préférable dans le contexte.
- Au v. 19, *Lubinski* lit : « Mais quand je m'éloigne [le verbe *oster*] de lui, il me donne plus de confiance » plutôt que de comprendre *ost* comme le passé simple du verbe avoir. Même si la forme *ost* pour *ot* est peu courante (elle n'est pas attestée dans le TL), il convient de tenir compte de *V*, qui donne *ot*. Notons en outre que l'usage du présent dans cette construction s'accorde mal avec le passé défini de *cuidai* au v. suivant, qui commence par *Et*.

8. Contrafacta

Le groupe de 29 chansons décasyllabiques de 7 vers composées d'après le schéma métrique utilisé par Raoul (MW 17-46) compte deux autres pièces en *coblas unissonans* sur les rimes *-ance* et *-er* : R230 *Ire d'amors, unicum* de C (sans mélodie) attribué à Gace Brulé, et R241 *Ce qu'Amours a si tresgrande poissance, unicum* anonyme noté de R. Une analyse des trois chansons révèle bon nombre de rapports au niveau rimique et stylistique et tout porte à croire que nous sommes en présence de contrafacta métriques (les mélodies de R211 et R241 ne sont pas identiques).

Reste à savoir laquelle des chansons a servi de modèle, question rendue plus complexe par la présence de la chanson MF 81,30 *Mit sange wânde ich mîne sorge krenken* du Minnesanger Rudolf von Fenis, classée comme *contrafactum* de R241 dans la Bibliographie de Linker (265-293). Mort vers 1196, Rudolf nous a laissé neuf chansons dont cinq révèlent des rapports thématiques et formelles avec des pièces de Folquet de Marseille, Gace Brulé et Peire Vidal³. La chanson MF 81,30 est composée en *coblas doblas* d'après le même schéma métrique utilisé dans R211, R230 et R241, mais Aarburg, parmi d'autres, estime que Rudolf s'est inspiré de la chanson R42 de Gace Brulé⁴, ceci à l'encontre de l'avis de Linker. De toute évidence, Rudolf a emprunté le thème de ses deux premières strophes, parfois mot à mot, à la première strophe de PC155,8 du troubadour

³ Gunther Schweikle, *Die mittelhochdeutsche Minnelyrik* (Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1977), p. 453.

⁴ Ursula Aarburg, « Melodien zum frühen deutschen Minnesang », *Der deutsche Minnesang*, H. Fromm éd. (Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972), p. 407-9. Voir aussi Schweikle (*op. cit.*), p. 453, et Olive Sayce, *The Medieval German Lyric. 1150-1300* (Oxford, Clarendon Press, 1982), p. 119.

Folquet de Marseille⁵ (*membrar* - *oblidar* / *gedenke* - *vergehen*), mais il est intéressant de noter la présence du même thème (*remenbrence* - *oblief*) dans la première strophe de R230, dont l'attribution à Gace est d'ailleurs peu certaine⁶.

L'on se retrouve ainsi devant un réseau de rapports métriques, stylistiques et thématiques impossible à démêler sans une analyse beaucoup plus détaillée, étude qui dépasse l'envergure de cette édition. Il suffit de signaler que R211 est la seule pièce parmi les chansons authentiques de Raoul composée en *coblas unissonans*, évidence indirecte en faveur de l'hypothèse provisoire selon laquelle il faut classer R211 comme *contrafactum* (modèle inconnu, du moins jusqu'à ce jour).

⁵ Aarburg, *op. cit.*, p. 407.

⁶ Cf. H. Petersen Dyggve, *Gace Brulé, trouvère champenois. Édition des chansons et étude historique* (Helsinki, Mém. Soc. Néophil. de Helsinki, XVI, 1951), p. 156.

R211 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>1 N Chanter m'estuet por fere <i>contenance</i>
 V Chanter m'esteut pour fere contenance</p> <p>2 N Por ma doulour envers la gent celer
 V Pour ma dolour envers la gent celer</p> <p>3 N Si chant ausint con par acoutumance
 V Si chant aussi <i>con</i> par acoustumance</p> <p>4 N Qui devroie adés plaindre <i>et</i> plorer
 V Qui devroie adés plaindre et plourer</p> <p>5 N Mes ne doit pas sa dolor reveler
 V Mes ne doit par sa dolour reveler</p> <p>6 N Ne a chascun conter sa mesestance
 V Ne a chascun dire sa mesestance</p> <p>7 N Qui loiaument veut vers Amors ouvrir
 V Qui loiaument veut vers Amours ouvrir</p> <p>8 N Qui loiaument sert Amors si s'avance
 V Qui loiaument sert Amours si s'avance</p> <p>9 N Car <i>bien</i> li puet rendre <i>et</i> guerredoner
 V Car bien li puet rendre et guerredonner</p> <p>10 N Si est <i>bien fous</i> cil qui par sa bobance
 V Si est <i>bien fous</i> cil qui par sa bobance</p> <p>11 N Pert la joie qui vient de <i>bien</i> amer
 V Pert la joie qui vient de bien amer</p> <p>12 N Mes je n'i ai riens trouvé fors amer
 V Mes je n'i ai rienz trouvé fors amer</p> <p>13 N S'en vuil plaint faire aus amanz <i>et moistrances</i>
 V S'en voeil plainz fere amanz <i>et monstrance</i></p> <p>14 N Qu'abessiez sui <i>quant</i> je dui amonter
 V Qu'abessiez sui <i>quant</i> dëusse monter</p> <p>15 N Je ne truis pas amors loiaus ne franche
 V Je ne truis pas amors loial ne franche</p> <p>16 N Car trop m'a fait lonc tens en vain muser
 V Car trop m'a fet en vain mon tanz user</p> <p>17 N Servie l'ai adés en esperance
 V Servie l'ai adés en esperance</p> <p>18 N De joie avoir que ne puis recouvrer
 V De joie avoir que ne puis recouvrer</p> | <p>19 N Mes <i>quant</i> m'en <i>ost</i> plus fet assëurer
 V Mes <i>quant</i> m'en ot plus fet assëurer</p> <p>20 N <i>Et</i> j'en cuidai du tot estre en fiance
 V Et j'en cuidai du tout estre <i>en</i> fiance</p> <p>21 N Lors m'i toli ce que me dut doner
 V Lors m'i toli ce que mi dut donner</p> <p>22 N Hé fine Amor por quoi as tel puissance
 V Hé fine Amour pour coi as tel <i>poissance</i></p> <p>23 N Contre fortune des fins amanz grever
 V Contre fortune de finz amanz grever</p> <p>24 N Aus plus loiaus fez la greignor grevance
 V Au plus loial fes la greignor grevance</p> <p>25 N <i>Et</i> les plus hanz fez souvent desmonter
 V Et les plus haus fes souvent desmonter</p> <p>26 N Les plus joianz fez plaindre <i>et</i> sospirer
 V Les plus joianz fez plaindre et soupirer</p> <p>27 N Les plus sœurs mez en desesperance
 V Les plus sœurs mes en desesperance</p> <p>28 N <i>Et</i> desus ceus fes lor sers seignorer
 V <i>Et</i> deseur touz fes les sers seignourer</p> <p>29 N Cil qui chantent en espoir d'alejance
 30 N De lor dolors <i>et</i> por ceus conforter
 31 N En fine Amor ont mise leur fiance
 32 N Mes je n'i doi ne ne vueil esperer</p> <p>33 N <i>Quant</i> de celi me fet mort desevrer
 Me Quant de celle me fet mort desevrer</p> <p>34 N Por qui je faz chançon en remembrance
 Me Por qui je fay chançon en remembrance</p> <p>35 N Que por li vueil <i>chant</i> <i>et</i> joer finer
 Me Que por li voil chant et joer finer</p> |
|--|---|

II. A la plus sage (R363)

Texte de K

Texte édité

I

- A la plus sage et a la plus vaillant
 Ma bone amour done si finement
 Que je ne pens a autre riens vivant,
 Tant me souvient de son tres biau cors gent,
 Car sus toutes sa grant biauté respient,
 Qui tout adés croist en enbelissant.
 Pour ce la vueil biau prier en chantant
 Et amer sanz cuer volage,
 Qu'ele est tant bele et bone et douce et sage,
 Simple et plesant et cortoise en parler,
 Qu'ele se fet aus mesdisanz loer.

II

12. Je ne me puis tenir de li amer
 Quant si bele n'i voi ne si plesant :
 Pour ce la vueil seur toutes aorer
 Et mains jointes prier en souspirant
 16. Qu'ele ait pitié du plus loial amant
 C'onques Amors poïst joie doner ;
 Et se g'i fail, assez ai a plorer
 Toz les jorz de mon aage,
 20. Car maus d'amors qui onques n'assoage
 Et volentez qu'en ne puet aconplir
 Fet plus souvent plorer q'assez dormir.

Traduction

I

- A la plus sage et la plus merveilleuse
 je donne mon loyal amour si sincèrement
 que je ne pense à personne d'autre,
 4. tant je me souviens de son beau corps gracieux,
 car sa beauté, qui éclipse toute autre,
 s'embellit chaque jour.
 C'est pourquoi je veux, en chantant, lui adresser une belle prière
 8. et l'aimer sans inconstance,
 car elle est si belle et bonne et douce et sage,
 simple et plaisante et courtoise en ses propos,
 que même les médisants la louent.

II

12. Je ne peux m'empêcher de l'aimer,
 ne voyant personne aussi belle et plaisante ;
 c'est pourquoi je veux l'adorer plus que toute autre
 et la prier en soupirant, mains jointes,
 16. d'avoir pitié du plus loyal amant
 à qui Amour puisse jamais donner joie ;
 et si j'échoue, je devrai bien pleurer
 jusqu'à mon dernier jour,
 20. car le mal d'amour qui ne s'apaise jamais
 et le désir qu'on ne peut réaliser
 font plus souvent pleurer que bien dormir.

III

24. Quant je la voi si noblement venir,
Mes cuers n'en puet la grant amor celer,
Ainz fet ma face ou vermeille ou palir
Si que, s'ele mi daignoit regarder,
A ses biaux euz li porroie moustrer
La grant dolor qu'ele me fet sentir ;
Mes ne me veut conforter ne guerir
De mon forsené malage.
32. Las ! qu'ai je dit ? Ainz sent si douce rage
Qu'il n'est joie sanz li n'autre douçors
Qui me pleüst tant con font mes dolors.

IV

36. Dame, ou biautez, bontez, sens et valors
Sont tant que Deus vous fet a touz plesir
(Et dit chascuns que vous estes la flors
De cortoisie et bone a Dieu servir
De vostre cors, amer et chier tenir,
Si qu'en vous croist adés pris et honors),
Douce, loiaus, noble, de biaux ators,
Sanz orgueil et sanz folage,
Se je vous aim, n'i doi avoir damage,
Car son ami fet dame mesprison,
44. S'ele l'ocit en lieu de guerredon.

III

24. Quand je la vois arriver, si noble,
mon cœur ne peut cacher mon grand amour
mais me fait rougir ou pâlir
à un tel point que, si elle daignait me regarder,
à ses beaux yeux je pourrais lui montrer
28. la grande douleur qu'elle me fait éprouver ;
mais elle ne veut me consoler ni guérir
de ma folle maladie.
- Hélas ! qu'ai-je dit ? Je ressens une si douce passion
32. qu'il n'y a pas de joie sans elle ni d'autre plaisir
qui puisse me plaire autant que le font mes douleurs.

IV

- Dame, en qui la beauté, la sagesse et la valeur
sont telles que Dieu vous fait plaire à tous
(et chacun dit que vous êtes la fleur
de la courtoisie et bonne pour servir Dieu,
l'aimer et le chérir tant que,
chaque jour, vous gagnez en valeur et en honneur),
douce, loyale, noble, de belle parure,
sans orgueil et sans péché,
si je vous aime, cela ne doit pas me faire du mal,
car une dame fait tort à son ami
si elle le tue au lieu de le récompenser.

V

- Dame ou Deus mist par bone entencion
 Les meilleurs biens qu'on puist trouver aillors,
 Pour ce vos pri merci en ma chançon,
 Que vous estes la mieudre des meillors,
 Et s'en vous faut pitiez et douce amors,
 Je ne sai mes ou trouver guerison,
 Car je n'aor ne proi riens se vos non,
 Tant aim vostre seignorage ;
 Car tant avez au siecle d'avantage
 Que vous passez de sens et de bonté
 Toutes celes de la crestienté.

48.

52.

V

- Dieu a choisi de mettre en vous, dame,
 les meilleurs vertus qu'on puisse trouver,
 c'est pourquoi je vous prie merci dans ma chanson,
 car vous êtes la meilleure des meilleures,
 et si pitié et bon amour manquent en vous,
 je ne sais où trouver réconfort,
 car je n'adore et ne prie personne sauf vous,
 tant j'aime votre puissance ;
 car vous avez au monde tant d'avantage
 qu'en sagesse et bonté
 vous dépassez toutes celles de la chrétienté.

48.

52.

VI (texte de N)

- Si voirement con je di verité
 Et je vos aim de cuer sanz traison,
 Me doigne Deus, par vostre volenté,
 Joie et merci a sa beneïçon,
 Et mesdisanz, traïtor et felon
 Soient maldit, confondu et dampné,
 Car il ont tout le siecle envenimé
 Par lor desloial langage.
 Dame, merci ! noble, de haut parage,
 Eschivez les, qu'il portent le venim
 Dont joie muert et amors va a fin !

56.

60.

64.

(texte de N)

- Et Deus otroit as loiaux de cuer fin
 Joie et honour, richesce, et bone fin !

68.

VI

- Aussi sûrement que je dis la vérité
 et que je vous aime du fond de mon cœur sans trahison,
 que Dieu me donne joie et merci par sa bénédiction
 grâce à votre bonne volonté,
 et que les médisants, les traîtres et les perfides
 soient maudits, déshonorés et damnés,
 car ils ont empoisonné tout le monde
 par leur paroles déloyales.
 Dame, pitié ! Noble, de haute naissance,
 évitez-les, car ils portent le venin
 dont meurt la joie et qui met fin à l'amour !

56.

60.

64.

- Et Dieu donne aux loiaux au coeur sincère
 joie et honneur, richesse, et un sort heureux

68.

NOTICE

A la plus sage et a la plus vaillant
(R363, L 102-7, MW 898,2)

1. Sources manuscrites

K : *Thierris de Soissons* (292-293), notée, I-V ;

N : *Messire T de Soissons* (61 r^o-v^o, notée, I, II, IV, V, VI + E ;

Me : *Thierry de Soissons* (± 57r^o)¹

V : *anonyme* (85 v^o - 86 r^o, notée, I, II, IV, III, V, VI + E ;

X : *anonyme* (236 v^o- 237v^o), notée, I, II, IV, V + E ;

B : *anonyme* (7 v^o - 8 r^o), portées vides, I-VI + E (image du ms.) ;

R : *anonyme* (92 r^o - 93 r^o), notée, I-V.

2. Éditions antérieures

Winkler, chanson 2, p. 35-37 (texte de *K*, str. VI et VII d'après *N*).

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

D'après l'ordre de succession des strophes dans les mss et l'absence de la str. III dans certains d'entre eux, on peut distinguer deux groupes relativement proches : *KBR* et *NVX*. Au niveau des variantes, *BR* s'écartent des autres mss à deux reprises (v. 14/17), *V* et *R* donnent, comme à leur habitude, un certain nombre de leçons qui leur sont propres, et *KNX* forment, une fois de plus, un groupe assez homogène. On dirait que la perturbation dans l'ordre des strophes s'est produite assez tardivement dans la transmission ; il n'est pas impossible que le modèle de *KBR* et celui de *NVX* viennent de la même source. Quoi qu'il en soit, les variantes en général ne sont pas trop nombreuses ni trop importantes, ce qui permet de réunir *KNMeXV* et *BR* comme deux sous-groupes d'une même famille. *KNMe* s'accordent pour attribuer la chanson à Thierry de Soissons qui, croyons-nous, n'est autre que Raoul (voir la section « Le cas de Thierris de Soissons »). *V* place la chanson parmi d'autres pièces attribuables à Raoul, dans *BRX* elle est isolée. L'attribution à Thierry (= Raoul) n'étant pas contredite, nous rangeons la pièce parmi les chansons que nous lui attribuons.

4. Établissement du texte

L'enchaînement des strophes permet de constater que *KBR* présentent le bon ordre strophique. *NVXB* ajoutent une sixième strophe qui s'inscrit assez bien dans l'ensemble

¹ L'incipit de notre chanson figure dans le cahier de Fauchet (B.N. fr. 24726) ; d'après les indications, la pièce est la première de la série attribuée à Thierry de Soissons. Elle n'est cependant pas citée dans son *Recueil*.

de la chanson : ayant chanté la beauté de la dame et lui ayant demandé merci, le poète termine la chanson sur le conseil adressé à la dame d'éviter les traîtres qu'il a déjà mentionnés dans la str. I. Comme la strophe VI est donnée non seulement par *NVX* mais également par *B*, nous la considérons authentique. Vu l'absence de la str. III dans *N*, le choix du ms. de base était entre *K* avec la str. VI de *N* ou alors *N* avec la str. III et l'ordre strophique de *K*. L'intervention que représente la première possibilité nous ayant paru moins envahissante, nous avons suivi l'exemple de Winkler en optant pour le texte de *K* avec la dernière str. de *N*. L'homogénéité du texte est en tout cas maintenue puisque le texte et la graphie de *K* s'écartent à peine de ceux de *N*.

Winkler a corrigé le passé simple *vi* au v. 23 en *voi*, forme donnée par tous les autres mss ; cette intervention nous semble raisonnable tenant compte du présent aux v. 24 et 25. Quant à la forme *pout* au v. 24, que Winkler a corrigée en *puet*, elle est attestée dans le TL en tant que présent de l'indicatif, mais il s'agit d'une forme anglo-normande. On peut à la rigueur penser à un passé simple picardisé (*pot* > *pout*), mais le sens exige un présent. Pour éviter toute confusion, nous suivons l'exemple de Winkler en adoptant la leçon des autres mss. La correction de *plorer* au v. 22 en *veillier* nous paraît inutile. Au v. 25, Winkler a préféré la leçon hypermétrique de *R* ; nous nous en tenons à celle donnée par *K*, qui nous semble tout à fait acceptable.

5. Interventions

v. 23 - *vi* : le présent au v. 24/25 exige la leçon de *VRB* ; correction en *voi* ;

v. 24 - *pout* : forme problématique ; correction en *puet* d'après *VRB*.

6. Versification et stylistique

Six strophes hétérométriques de 10 vers décasyllabiques et un vers heptasyllabique construites selon la technique de *coblas redondas capcaudadas* avec une rime constante (c).²

Mélodie : A B A B C D A E F G H

Schéma : a b a b b a a c c d d (MW : 2)

10 10 10 10 10 10 10 7' 10' 10 10 (MW : 1)

Schéma des rimes :

a	-ant	-er	-ir	-ors	-on	-é
b	-ent	-ant	-er	-ir	-ors	-on
c	-age	-age	-age	-age	-age	-age
d	-er	-ir	-ors	-on	-é	-in

² Cf. Dominique Billy, *L'architecture lyrique médiévale*, p. 107-108.

Ainsi que nous l'avons noté ailleurs, il s'agit d'une formule complexe d'enchaînement strophique dont on ne trouve que de rares exemples dans l'œuvre des trouvères, mais qui se rencontre dans quatre des douze chansons que nous croyons pouvoir attribuer à Raoul (R363, R767, R1970, R2063) et dans une chanson possible (R1887)³.

Particularités stylistiques:

- Figures étymologiques aux v. 12/16 : *amer* / *amant* et aux v. 62/65 : *envenimé* / *venim* ;
- rimes homonymes au v. 67/68 : *cuer fin* / *bone fin* ;
- césure féminine élidée aux v. 25 et 62 ;
- césure lyrique aux v. 26, 32 et 55 ;
- enjambement aux v. 36/37 : *la flors* / *De cortoisie* et aux v. 37/38 : *servir* / *De votre cors* ;
- rime interne au v. 4 : *souvient* / *gent* ; la rime *a* est répétée à la césure au v. 10 ;
- structure logique des 5 premières strophes :
 - str. I *Pour ce la vueil prier*
 - str. II *Pour ce la vueil aorer*
 - str. III louange de la dame / peine de l'amant à la 3^{ième} personne
 - str. IV louange de la dame / peine de l'amant à la 1^{ère} personne
 - str. V *Pour ce vos pri merci.*

7. Langue

- Distinction de *-ent* et de *-ant* à la rime

8. *Contrafacta*

Aucun *contrafactum* connu, mais voir la note 3.

³ Pour une analyse du grand réseau de rapports qui existe entre les chansons R1887, R363 et R767 (et R1970 et R2063) de Raoul et la chanson R700 du Châtelain de Coucy, voir Dominique Billy, « Une canso en quête d'auteur : *Ja non agr' obs qe mei oill trichador* (PC 217, 4b) », *Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza* [Palerme, 1995] VI, a cura di G. Ruffino (Tübingue, Niemeyer), p. 543-55, et notre article « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso* 15/1-2 (2001), p. 76-96.

R363 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>1 K A la plus sage et a la plus vaillant
 N A la plus sage <i>et</i> a la plus vaillant
 V A la plus sage <i>et</i> a la mieus vaillant
 X A la plus sage <i>et</i> a la melz vaillant
 R A la plus sage et a la mieus vaillant
 B A la plus sage <i>et</i> a la mieus vaillant</p> | <p>9 K Qu'ele est tant bele et bone et douce et sage
 N Qu'ele est tant bele <i>et</i> bone <i>et</i> douce <i>et</i> sage
 V Car tant est bele et bonne et douce et sage
 X Qu'elle est tant belle <i>et</i> bonne <i>et</i> douce <i>et</i> sage
 R Qu'ele est tant bele <i>et</i> bone <i>et</i> douce <i>et</i> sage
 B Qu'el est tant bone <i>et</i> tant bele <i>et</i> douce <i>et</i> sage</p> |
| <p>2 K Ma bone amour done si finement
 N Ma bone amor done si finement
 V Ma bonne amour donne si finement
 X Ma bone amor done si finement
 R Ma bonne amour donne si finement
 B Ma bone amour done si finement</p> | <p>10 K Simple et plesant et cortoise en parler
 N Simple <i>et</i> plesant <i>et</i> cortoise en parler
 V Simple et plesant et courtoise en paller
 X Simple <i>et</i> plaisant <i>et</i> cortoise en parler
 R Simple plaisant et courtoise em parler
 B Et simple <i>et</i> plaisans <i>et</i> courtoise en parler</p> |
| <p>3 K Que je ne pens a autre riens vivant
 N Que je ne pens a autre rien vivant
 V Que je ne pens a autre rienz vivant
 X Que je ne pens a autre riens vivant
 R Car je ne pens a autre riens vivans
 B <i>Que</i> je ne pens a autre riens vivant</p> | <p>11 K Qu'ele se fet aus mesdisanz loer
 N Qu'ele se fet aus mesdisanz loer
 V Qu'ele se fet aus mesdisanz loer
 X Qu'ele se fait aus mesdissans loer
 R Qu'ele se fait as medisans loer
 B Qu'ele se fet au mesdisans loer</p> |
| <p>4 K Tant me souvient de son tres biau cors gent
 N Tant me souvient de son tres biau cors gent
 V Tant me souvient de son tres biau cors gent
 X Tant me souvient de son tres biau cors gent
 R Tant mi souvient de son tres biau cors gent
 B <i>Tant</i> me sovient de son tres biau cors gent</p> | <p>12 K Je ne me puis tenir de li amer
 N Je ne me puis tenir de li amer
 V Je ne me puis tenir de li amer
 X Je ne me puis tenir de li amer
 R Je ne me puis tenir de li amer
 B Je ne me puis tenir de lui amer</p> |
| <p>5 K Car sus toutes sa grant biauté respient
 N Car sor toutes sa grant biauté respient
 V Car seur toutes sa grant biauté respient
 X Car seur toutes sa grant biauté respient
 R Car sur toutes sa <i>grant</i> biauté respient
 B <i>Que</i> seur totes sa grant biauté respient</p> | <p>13 K Quant si bele n'i voi ne si plesant
 N <i>Quant</i> si bele n'i voi ne si plesant
 V Qu'ainz si bele ne vi ne si plesant
 X Quant si bele n'i voi ne si plaisant
 R Qu'ains si belle ne vi ne si plaisant
 B <i>Quant</i> si bele ne voi ne si plaisant</p> |
| <p>6 K Qui tout adés croist en enbelissant
 N Qui tout adés croist en enbelisant
 V Qui tout adés croist en enbelissant
 X Qui tout adés crois en enbelissant
 R Qui toute adés croist en enbelissant
 B <i>Qui</i> tot adés croist en abelissant</p> | <p>14 K Pour ce la vueil seur toutes aorer
 N Por ce la vueil sor toute aourer
 V Por ce la voeil seur toutes aourer
 X Por ce la vueil sur toutes aorer
 R Pour ce la veul seur toutes honnerer
 B Pour ce la veil seur totes honorer</p> |
| <p>7 K Pour ce la vueil biau prier en chantant
 N Por ce la vueil biau prier en chantant
 V Pour ce la voeill biau prier en chantant
 X Por ce la vueil biau prier en chantant
 R Pour ce la veul biau prier en chantant
 B Pour ce li veil biau prier en chantant</p> | <p>15 K Et mains jointes prier en souspirant
 N <i>Et</i> mains jointes prier en sospirant
 V Et <i>prier</i> li merci en soupirant
 X <i>Et</i> mains jointes prier en sospirant
 R Et mains jointez prier en soupirant
 B <i>Et</i> mains jointes proier en soupirant</p> |
| <p>8 K Et amer sanz cuer volage
 N <i>Et</i> amer sanz cuer volage
 V Et amer sanz cuer volage
 X <i>Et</i> amer sanz cuer volage
 R Et amer sans cuer volaige
 B <i>Et</i> amer sanz cuer volage</p> | <p>16 K Qu'ele ait pitié du plus loial amant
 N Qu'ele ait pitié du plus loial amant
 V <i>Qu'ele</i> ait merci du plus loial amant
 X Qu'ele ait pitié dou plus loial amant
 R Qu'el ait pitié du plus loial amant
 B Qu'el ait pitié du plus leal amant</p> |

R363 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 17 K C'onques Amors poïst joie doner
 N C'onques Amors poïst joie doner
 V C'onques Amours poïst joie donner
 X C'onques Amors poïst joie doner
 R C'onques Amours petist joie donner
 B C'onques Amours pëust joie doner
- 18 K Et se g'i fail assez ai a plorer
 N Et se g'i fail assez ai a p*plorer
 V Et se g'i fail assez ai a plourer
 X Et se g'i faill assez ai a plorer
 R Et se g'i fail assez ai a plourer
 B Et se g'i fail assez ai a plourer
- 19 K Toz les jorz de mon aage
 N Toz les jorz de mon aage
 V Touz les jorz de mon eage
 X Touz les jors de mon aage
 R Touz les jours de mon aage
 B De les jours de mon aage
- 20 K Car maus d'amors qui onques n'assoage
 N Car maux d'amors qui onques n'asoage
 V Car maus d'amer qui onques n'asouage
 X Car maus d'amors qui onques n'asoage
 R Car maus d'amours qui onques n'asouage
 B Car maus d'amours qui onques n'asouage
- 21 K Et volentez qu'en ne puet aconplir
 N Et volentez qu'en ne puet aconplir
 V Et volenté qu'en ne puet aconplir
 X Et volentés qu'en ne puet aconplir
 R Et volentés qu'en ne peut aconplir
 B Et volenté c'on ne puet aconplir
- 22 K Fet plus souvent plorer q'assez dormir
 N Fet plus souvent plorer qu'assez dormir
 V Fet assez plus veillier que trop dormir
 X Fait plus souvent plorer qu'assez dormir
 R Fait plus souvent plourer qu'assés dormir
 B Fait plus sovent veillier qu'assez dormir
- 23 K Quant je la vi si noblement venir
 V Quant je la voi si noblement venir
 R Quant je la voi si noblement venir
 B Quant je la voi si noblement venir
- 24 K Mes cuers n'en pout la grant amor celer
 V Mon cuer n'en puet la grant amor celer
 R Mon cuer n'en puet la grant amour celer
 B Mes cuers ne puet la grant amour celer
- 25 K Ainz fet ma face ou vermeille ou palir
 V Ainz fet ma face ou vermeille ou palir
 R Ains fait ma face vermellier ou palir
 B Ains fet ma face merveillier *et* palir
- 26 K Si que s'ele m'i daignoit regarder
 V Si que se ele mi daignoit regarder
 R Si que s'ele mi daignoit regarder
 B Si *que* s'ele mi daingnoit regarder
- 27 K A ses biaux euz li porroie moustrer
 V Par ses biaux ieus li porroie monstrier
 R Assez biaux ieus li porroie moustrer
 B A ses biaux ieuls li porroie moustrer
- 28 K La grant dolor qu'ele me fet sentir
 V La grant dolour qu'ele mi fet sentir
 R La *grant* doulour qu'elle mi fet souffrir
 B La grant dolour qu'ele mi fet sentir
- 29 K Mes ne me veut conforter ne guerir
 V Mes ne me veut conforter ne guerir
 R Mes ne mi veult conforter ne garir
 B Mais ne mi veult *conforter* ne garir
- 30 K De mon forsené malage
 V De mon forsené malage
 R De mon fort sen malage
 B De mon forsanc malage
- 31 K Las qu'ai je dit Ainz sent si douce rage
 V Laz qu'ai je dit Ainz *sent* si douce rage
 R Las qu'ai je dit Ainz senc si douce rage
 B Las c'ai je dit Ains sent douce rage
- 32 K Qu'il n'est joie sanz li n'autre douçors
 V Que sanz li n'a el mont si grant douçour
 R Qu'il n'est joie sur li n'autre douçour
 B Qu'i n'est joie sanz lui n'autre douçours
- 33 K Qui me plëust tant con font mes dolors
 V Qui mi plëust tant con font mes dolours
 R Qui m'i pëust tant con font mes doulours
 B Qui me plëust tant *con* fait mes dolours
- 34 K Dame ou biautez bontez sens et valors
 N Dame ou biautez bontez sens *et* valor
 V Dame ou biauté senz *et* valour
 X Dame biauté ou bonté sens *et* valors
 R Dame ou biauté bonté sans *et* valour
 B Dame ou biauté bonté *et* valeur

R363 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>35 K Sont tant <i>que Deus</i> vous fet a touz plesir
 N Sont tant <i>que Deus</i> vos fet a touz plesir
 V Sont tant <i>que Dieus</i> vous fet sachiez* a touz plesir
 X Sont tant <i>que Deus</i> vos fait a touz plaisir
 R Sont tant <i>que Dieus</i> vous fait a touz plaisir
 B Sont tant <i>que Dieus</i> vous fait a touz plaisir</p> | <p>43 K Car son ami fet dame mesprison
 N Qu'a son ami fet dame mesprison
 V Qu'a son ami fet dame mesprison
 X Qu'a son ami fait dame mesprison
 R Qu'a son ami fait dame mesproison
 B Qu'a son ami fait dame mesproison</p> |
| <p>36 K Et dit chascuns que vous estes la flors
 N Et [dit] chascuns que vos estes la [flor]
 V Et dist chascuns que vous estes la flour
 X Et dit chascuns que vous estes la flors
 R Et dist chascuns que vous estes la flours
 B Et dit chascuns <i>que vous</i> estes la flours</p> | <p>44 K S'ele l'ocit en lieu de guerredon
 N S'ele m'ocit en leu de guerredon
 V S'ele l'ocit en leu de guerredon
 X S'ele l'ocit en leu de garison
 R S'ele l'ocist en lieu de guerredon
 B S'ele l'ocist en leu de guerredon</p> |
| <p>37 K De cortoisie et bone a Dieu servir
 N De cortoisie <i>et</i> bone a Deu servir
 V De cortoisie et bonne a Dieu servir
 X De cortoisie <i>et</i> bone a Dieu servir
 R De courtoisie et bonne a Dieu servir
 B De courtoisie <i>et</i> bone a Dieu servir</p> | <p>45 K Dame ou <i>Deus</i> mist par bone entencion
 N Dame ou <i>Deus</i> mist par bone entencion
 V Dame ou <i>Dieus</i> mist par bonne entencion
 X Dame ou <i>Dieus</i> mist par bone entencion
 R Dame ou <i>Dieus</i> mist <i>par</i> bone entencion
 B Dame ou <i>Dieus</i> mist par bone entencion</p> |
| <p>38 K De vostre cors amer et chier tenir
 N De <i>vostre</i> cors amer <i>et</i> chier tenir
 V De vostre cors amer et chier tenir
 X De <i>vostre</i> cors amer <i>et</i> chier tenir
 R De vostre cors amer <i>et</i> cier tenir
 B Et <i>vostre</i> cors amer <i>et</i> chier tenir</p> | <p>46 K Les meilleurs biens qu'on puist trouver aillors
 N Les meillors <i>biens</i> <i>que</i> puist trouver aillors
 V Les meilleurs biens <i>c'on</i> puist trouver aillours
 X Les meillors biens qu'en puist trover aillors
 R Les mellours biens c'on puist trouver aillours
 B Les meillours biens <i>c'on</i> puist trover aillourz</p> |
| <p>39 K Si qu'en vous croist adés pris et honors
 N Si qu'en vos croist adés pris <i>et</i> honors
 V Si que vous croist adés priz <i>et</i> honor
 X Si qu'en vos croist adés pris <i>et</i> honors
 R Si qu'an vous croist adés pris <i>et</i> honnours
 B Si <i>que</i> vous croist adés pris <i>et</i> honeurs</p> | <p>47 K Pour ce vos pri merci en ma chançon
 N Por ce vos pri merci en ma chançon
 V Pour ce vous pri merci en ma chançon
 X Por ce vos pri merci en ma chançon
 R Pour ce vous pri merci en ma chançon
 B <i>Pour</i> ce vous pri merci en ma chançon</p> |
| <p>40 K Douce loiaus noble de biaux ators
 N Douce loiaux noble de biaux ators
 V Douce loial simple de bel ator
 X Douce loiaus simple de biaux ators
 R Douce loiauz noble de biaux atous
 B Dame loiaus noble <i>et</i> de biaux atours</p> | <p>48 K <i>Que</i> vous estes la mieudre des meillors
 N Que vos estes la meudre des meillors
 V Que vous estes la mieudre des meillors
 X Que vos estes la mieudre des meillors
 R Que vous estes la mieudre dez mellours
 B <i>Que</i> vous estes la mieudre des meillours</p> |
| <p>41 K Sanz orgueil et sanz folage
 N Sanz orgueil <i>et</i> sanz folage
 V Sanz orgueil <i>et</i> sanz folage
 X Sans orgueil <i>et</i> sanz folage
 R Sans orgueil et sans folaige
 B Sanz orgueil <i>et</i> sanz folage</p> | <p>49 K Et s'en vous faut pitiez et douce amors
 N Et s'en vos faut pitié <i>et</i> douce amors
 V Et s'en vos faut pitié et douce amour
 X Et s'en vos faut pitiés <i>et</i> douce amors
 R Et s'en <i>vous</i> faut pitié <i>et</i> douce honnours
 B Et s'en vous faut pitiez <i>et</i> douce amours</p> |
| <p>42 K Se je vous aim n'i doi avoir damage
 N Se je vos aim n'i doi avoir damage
 V Se je <i>vous</i> aing n'i doi avoir damage
 X Se je vos aim n'i doi avoir damage
 R Se je vous ainc n'i doi avoir damaige
 B Se je <i>vous</i> aim n'i doi avoir damage</p> | <p>50 K Je ne sai mes ou trouver guerison
 N Je ne sai mes ou trouver garison
 V Je ne sai mes ou trouver guerison
 X Je ne sai mes ou trover garison
 R Je ne sai mais ou trouver garison
 B Je ne sai mes ou trover garison</p> |

R363 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 51 K Car je n'aor ne proi riens se vos non
 N Car je n'aor ne proi riens se vos non
 V Car je n'aour ne ne proi se *vous* non
 X Car je n'aor ne proi riens se vos non
 R Car je n'aour nule riens se vos non
 B Car je n'aour ne pris rien se *vous non*
- 52 K Car je n'aor ne proi riens se vos non
 N Car je n'aor ne proi riens se vos non
 V Car je n'aour ne ne proi se *vous* non
 X Car je n'aor ne proi riens se vos non
 R Car je n'aour nule riens se vos non
 B Car je n'aour ne pris rien se *vous non*
- 53 K Car tant avez au siecle d'avantage
 N Car *tant* avez au siecle seignorage*
 V Car tant avez au siecle d'avantage
 X Car tant avés au siecle d'avantaige
 R Car tant avez au siecle d'avantage
 B Car tant avez au siecle d'avantage
- 54 K Que vous passez de sens et de bonté
 N Que vos passez de sens *et* de bonté
 V Que vous passez de senz et de bonté
 X Que vos pensés* de sens *et* de bonté
 R Que vous passés de sens *et* de bonté
 B *Que vous* passez de sens *et* de bonté
- 55 K Toutes celes de la crestienté
 N Toutes celes de la crestienté.
 V Toutes celes de la crestienté
 X Toutes celes de la crestienté
 R Toutez celles de la crestienté
 B Totes celles de la crestienté
- 56 N Si voirement *con* je di verité
 V Si voirement *con* je di verité
 B Si voirement *con* je di verité
- 57 N *Et* je vos aim de cuer sanz traïson
 V *Et* je *vous* aing de cuer sanz traïson
 B *Et* je *vous* aim de cuer sanz traïson
- 58 N Me doigne *Deus* par *vostre* volenté
 V Me doigne *Dieus* par la seue bonté
 B Me doingne *Dieus* par *vostre* volenté
- 59 N Joie *et* merci a sa beneïçon
 V Joie de li et sa beneïçon
 B Joie *et* merci *et* sa beneïçon
- 60 N *Et* mesdisanz traïtor *et* felon
 V *Et* mesdisant traïtor et felon
 B *Et* mesdisans traïtours *et* felons
- 61 N Soient maldit confondu *et* dampné
 V Soient honni confondu et dampné
 B Soient maudit *confondu et* dampné
- 62 N Car il ont tout le siecle envenimé
 V Car il ont tout le siecle envenimé
 B Car il ont tout le siecle *envenimé*
- 63 N Par lor desloial langage
 V Par leur desloial langage
 B Par leur desloial langage
- 64 N Dame merci noble de haut parage
 V Dame merci fine de haut parage
 B Dame merci noble de haut parage
- 65 N Eschivez les qu'il portent le venim
 V Eschivez les qu'il portent le venin
 B Eschivez les qu'il portent le venin
- 66 N Dont joie muert *et* amors va a fin
 V Dont joie meurt *et* honor va a fin
 B Dont joie muert *et* amours trait a fin
- 67 N Et *Deus* otroit as loiaux de cuer fin
 V Et *Dieus* otroit aus amanz de cuer fin
 X *Dieus* otroit as loiaus de cuer fin
 B Et *Dieus* otroit aus loiaus de cuer fin
- 68 N Joie *et* honour [riche]sce *et* bone fin
 V Joie d'amors aneur *et* bonne fin
 X Joie *et* honor richesse *et* bone fin
 B Joie *et* honeur richesse *et* bone fin

III. Destrece de trop amer (R767)

Texte de *N*

Texte édité

Traduction

I

- Destrece de trop amer
Et rage de desirier
Me font plaindre et sospirer
Et jeûner et veillier,
Car ne sai autre mestier
N'aillors ne puis entendre
Qu'a la blonde et blanche et vermeille et tendre,
Qui me fera enrichir
De joie ou povre mourir.

II

- Amors fet mon cuer martir
De plaindre et de doloser,
Qu'en mon destraignant desir
Sent son glaive m'acorer
Quant ne me veut regarder
Et ma priere entendre
Cele qui ainz me leroit cent foiz pendre
Q'une foiz daignast avoir
Pitié de ma mort veoir.

III

- Las, que de tout son povoir
Me fait a mon cuer hair
Et si fait s'amor valoir
Por moi la vie tolir,
Quant toute nuit, sanz dormir,
Fet en mon cuer resplendre
Sa grant biauté, qui toute autre fet mendre ;
Lors muir si tres doucement
Que mal ne dolor ne sent.

I

- La souffrance d'un amour intense
et la rage du désir
me font me plaindre et soupirer
et jeûner et veiller,
car je ne connais d'autre service,
et je ne peux penser à aucune autre dame
qu'à la blonde et blanche et rose et tendre,
qui m'enrichira
de joie ou me fera mourir pauvre.

II

- Amour fait que mon cœur souffre le martyre
à force de se plaindre et gémir,
car en mon poignant désir
je sens son glaive me percer le cœur
quand elle ne veut pas me regarder
ni écouter ma prière,
celle qui me laisserait plutôt cent fois pendre
que de daigner une seule fois
s'apitoyer de me voir mourir.

III

- Hélas! de tout son pouvoir
elle me fait hair par mon cœur
et elle met son amour en valeur
pour me ravir la vie,
quand toute la nuit, sans que je puisse dormir,
elle fait resplendir dans mon cœur
sa grande beauté, qui rend toute autre inférieure ;
alors je meurs si doucement
que je ne ressens ni mal ni douleur.

IV

28. Dame, ou grant biauté respient
Plus qu' autre n' en puet avoir,
Loee de toute gent,
Plaine d'onoré savoir,
Se mort m' estuet recevoir
 Por vos, sanz joie atendre,
Et cuer et cors et ame vous vueil rendre,
 Qu' en vos est mes esperiz,
36. Ma joie et touz mes deliz.

V

- Qu' a riens fors qu' a paradis,
 Dame, ne pens si souvent
 Comme a vostre plesant vis
40. Qui ma volenté esprent
 D' une amor si ardanment
 Que plus me sent espandre
Qu' ardent charbon qui art soz chaude cendre
44. Ne de l' ardoir ne se faint
 Se de mes lermes n' estaint.

VI

- A Challon, qui d' armes vaint
Duc, conte, prince et marciz
Autant con li bons rubis
Passe le faus voire taint,
Proi que la mere Deu aint
 Qui touz biens set aprendre
52. Et plus doner que nus n' oseroit prendre ;
 Si conquerra par s' amor paradis,
 Gloire et honor et los de ses amis.

IV

28. Dame, en qui resploit une grande beauté
plus qu' une autre n' en peut avoir,
louée de tous,
pleine de sagesse honorée,
32. si je dois recevoir la mort
 à cause de vous, sans attendre de joie,
je veux vous donner mon cuer et mon corps et mon âme,
car en vous repose mon esprit,
36. ma joie et toute ma jouissance.

V

- Car à l' exception du paradis,
il n' y a rien auquel je songe aussi souvent,
dame, qu' à votre agréable visage
40. qui enflamme ma volenté
 d' un amour si ardent
 que je me sens plus enflammé
que le charbon ardent qui brûle sous la cendre chaude
44. et n' hésite pas à brûler
 si mes larmes ne l' éteignent pas.

VI

- Je prie Charles, qui aux armes
vainc duc, conte, prince et marquis,
tout comme le bon rubis
48. surpasse le faux verre teint,
qu' il aime la mère de Dieu,
qui sait enseigner tous les biens
et donner plus que nul n' oserait prendre ;
52. ainsi il gagnera, grâce à son amour, le paradis,
la gloire et l' honneur et la louange de ses amis.

NOTICE

Destrece de trop amer
(R767, L 258-5, MW 1079,51)

1. Sources manuscrites

K : *Thierris de Soissons* (294-5), notée, I-V ;
N : *Tierris de Soissons* (62 v^o - 63 r^o), notée, I-VI ;
V : anon. (50 v^o - 51 r^o), notée, I-IV, VI ;

2. Éditions antérieures

Winkler, chanson 3, p. 38-40: texte de *K*, et *N* pour la str. VI.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Les trois mss appartiennent au même groupe et les variantes qui les séparent sont plutôt négligeables, à l'exception de la str. VI qui se présente sous une forme métrique irrégulière comme nous le verrons plus loin. *K* et *N* s'accordent pour attribuer la chanson à Thierris de Soissons (voir Le cas de Thierris de Soissons) et dans *V*, elle est placée parmi d'autres pièces attribuables à Raoul. La chanson est construite sur une technique savante d'enchaînement strophique (cf. 6. infra) qui se rencontre dans plusieurs chansons de Raoul, et cela constitue une raison de plus pour lui accorder cette chanson.

4. Établissement du texte

Texte de *N*, le seul ms. à donner six strophes, mais il convient de signaler qu'il présente des difficultés sur le plan métrique dans la dernière strophe. Si l'on peut encore assez aisément corriger les vers hypermétriques, on ne saurait en revanche rajuster le schéma des rimes. On notera cependant que l'hétérostrophie, bien qu'assez rare, n'est pas inconnue dans l'œuvre des trouvères et au. v. 53 *V*, qui donne souvent des leçons qui lui sont propres, coïncide avec *N*. Tout compte fait, nous donnons la str. telle que transmise par le ms. Pour une discussion détaillée de cette strophe, voir 9. infra. Par ailleurs, les v. 43/44 sont corrompus dans les deux manuscrits qui les transmettent.

5. Interventions

- v. 2 - *desirrer* : la rime exige la leçon de *KV* ;
- v. 13 - *d'acorerer* : vers hypermétrique et leçon qui ne donne pas un sens satisfaisant mais paraît remonter à la source commune de *KNV* ; nous avons substitué *m'acorer* (tout en corrigeant la répétition erronée de la syllabe *re*) ;
- v. 18 - *voier* : la rime exige la leçon de *V* ;
- v. 38 - *pent* : étourderie : la leçon de *K* s'impose ;
- v. 43 - *la cendre chaude* : vers hypermétrique, renversement des deux derniers mots, correction d'après *K* ;

- v. 44 - *Me de l'ardor ne s'estaint* : nous avons corrigé *me* (étourderie sans doute) et *ardor* (le sens exige un verbe) d'après *K* et restitué le pronom réflexif qui manque (*se feindre*) ;
- v. 47 - *Dux contes princes* : vers hypermétrique, correction d'après *V* ;
- v. 48 - *conne* : vers hypermétrique, correction d'après *V*.

6. Versification et stylistique

Six strophes hétérométriques, avec des vers décasyllabiques, heptasyllabiques et hexasyllabiques construites selon la technique de *coblas redondas capcaudadas* avec une seule rime constante.

Mélodie: A B A B C D E F G
 Schéma: a b a b b c c d d (MW : 57)
 7 7 7 7 7 6' 10' 7 7 (MW : 2)
 la str. VI : 7a 7b 7b 7a 7a 6c 10c' 10b 10b --

Schéma des rimes :

<i>a</i>	-er	-ir	-oir	-ent	-is	-aint
<i>b</i>	-ier	-er	-ir	-oir	-ent	-is
<i>c</i>	-endre	-endre	-endre	-endre	-endre	-endre
<i>d</i>	-ir	-oir	-ent	-is	-aint	-is

Il s'agit d'une formule complexe d'enchaînement strophique dont on ne trouve que de rares exemples dans l'œuvre des trouvères¹, mais qui se rencontre dans cinq des quatorze chansons que nous croyons pouvoir attribuer à Raoul : R363, R767, R1970, R2063 et R1887.

Particularités stylistiques:

- o figures étymologiques aux v. 40/42 *esprent* / *esprendre* ;
- o enjambement à la rime au v. 8/9: ... *enrichir* / *de joie ou* ... ;
- o césure enjambante au v. 34, où la pause syntaxique entre le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect est en rupture avec la césure lyrique après la 4e syllabe: *Et cuers et cors* | *et ame vous vueil rendre* ;
- o la structure textuelle : I. *Destrece et rage me font* ... / II. *Amors me fait* ... / III. *La dame me fait* ... / IV. *Je vueil* ... / V. *Je pens* ... / VI. *A Challon*. Ainsi, la chanson

¹ Dragonetti, 457. MW citent 19 chansons composées en *coblas redondas capcaudadas* (fiches 46/48) dont 5 de Raoul, 3 du Chastelain de Couci, 2 de Thibaut de Champagne, 1 de Conon de Bétune, 1 de Colin Muset, 1 de Perrin d'Angicourt (*contrafactum* d'une chanson de Raoul), 1 de Guillaume le Vinier, 1 de Colart le Boutellier et 4 anonymes. Voir aussi D. Billy, *L'architecture lyrique médiévale* (Montpellier, Section française de l'AIEO, 1989), p. 107-8.

s'ouvre sur une orientation vers des forces extérieures agissant sur le personnage du poète (extérieur > intérieur), s'intensifie sur des aspects reliés au *je* du poète (intérieur) puis s'achève sur des considérations dirigées vers l'extérieur (intérieur > extérieur) aboutissant à une structure nettement circulaire. Ceci à l'encontre de la nature linéaire du schéma *capcaudada* mais comparable à la structure rimique de la dernière strophe, qui se présente ainsi comme un microcosme de l'ensemble.

7. Langue

Dans son ensemble, *N* présente un texte francien. Nous relevons pourtant quelques traces de picard :

- traitement du *e* fermé suivi d'une nasale. Ainsi, *e + i + nasale* donne *ai* : *feint* > *faint*, *esteint* > *estaint* (Gossen, p. 68) ;
- *a* tonique devient *e* : *larmes* > *lermes* (*ibid.*, p. 47).

8. Destinataire

Challon renvoie à Charles d'Anjou (cf. les chansons R767 et R929), lui-même auteur de deux chansons (R423 et R540). Frère de Louis, Charles, comte d'Anjou et du Maine depuis 1246, roi de Naples depuis 1265, il naquit en mars 1226 et mourut à Foggia le 7 janvier 1285 à l'âge de 59 ans. Il protégeait plusieurs trouvères, parmi lesquels Rutebeuf et Adam de la Halle. Il figure dans bon nombre de chansons et de jeux-partis composés par Perrin d'Angicourt, Gillebert de Berneville, le comte de Bretagne, Jehan Bretel, Lambert Ferri et Audefroï le Bastart² Raoul a dû se battre à ses côtés au cours de la croisade de 1249.

9. Contrafacta

Comme la chanson R1243 de Perrin d'Angicourt et celle de Raoul présentent la même forme métrique et le même enchaînement strophique, structure qui est particulière à ces deux chansons, tout porte à croire qu'un rapport d'emprunt relie ces deux chansons (bien que les mélodies ne soient pas identiques). À l'évidence, les deux trouvères ont composé leurs œuvres à peu près à la même époque et la question se pose de savoir qui est l'imitateur : Raoul ou Perrin ? D. Billy penche pour Perrin³, à juste titre nous semble-t-il, d'autant plus que la technique *capcaudada* qui se rencontre dans une bonne partie de l'œuvre de Raoul est quasiment absente de l'œuvre de Perrin : seule sa chanson R591 utilise cette technique, sous une forme fort simplifiée, avec 4 rimes constantes et des rimes a et b qui changent de place tour à tour au long de la chanson. Ajoutons que selon

² Cf. Dragonetti p. 662-3 et Holger Petersen Dyggve, « Onomastique des trouvères » dans *Annales Academiae Scientiarum Fennicae* série B. vol. XXX (Helsinki: Suomalainen Tiedekatemia, 1934), p. 36.

³ D. Billy, « Une canso en quête d'auteur: *Ja non agr' obs que mei oill trichador* (PC217,4b) », *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza* Vol. VI (Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1998), p. 547.

Steffens, l'authenticité de R591 est douteuse : cette chanson n'est attribuée à Perrin que par un seul ms. (a).⁴

10. La strophe VI

Comme nous l'avons signalé sous 4 supra, cette strophe n'est pas sans poser des problèmes. Non seulement le schéma de rimes utilisé s'écarte-t-il de celui qui régit les autres strophes (abbaaccbb au lieu de ababbccdd) mais en plus, la strophe introduit un nouveau schéma métrique (777776'10'1010 au lieu de 777776'10'77). Le vers 47 est hypermétrique (mais facile à corriger) et le v. 53 est un décasyllabe alors qu'on attendrait un heptasyllabe. Il semble que cela soit aussi le cas du v. 54 (que le recours à V permet de corriger), mais on notera que la fin du vers paraît avoir été « corrigée » par le rubricateur, à qui l'on doit les attributions marginales des chansons de *N*; il aura gratté un mot (*amis* ?) pour y substituer *los de ses amis* [image]. La place lui ayant manqué, il a même dû aller à la ligne pour transcrire le mot *amis*, qu'il a fait précéder d'un signe de paragraphe. Si l'on peut encore assez aisément corriger le v. 53, en supprimant la cheville *par s'amor* (*V* donne une leçon un peu différente: *Si conquerra s'amor en paradiz*, qui n'améliore en rien la leçon de *N*), on ne saurait en revanche rajuster le schéma des rimes.

À la lumière d'un article publié par Dominique Billy (*Une canso*), nous nous sommes posé la question de savoir si la forme irrégulière de cette chanson pouvait représenter un effet voulu. Nous présentons ici quelques arguments en faveur de cette hypothèse sans pour autant nous prononcer sur sa validité :

- la strophe est donnée par deux mss. Son absence dans *K* ne devrait avoir rien pour nous surprendre: à une seule exception près, le ms. *K* ne donne jamais plus de 5 strophes pour les 10 chansons de Raoul qu'il transmet ;
- le système *capcaudé* qui régit les autres strophes a été maintenu, à l'exception des rimes des deux derniers vers ;
- dans sa chanson R1154, Raoul s'adresse également à Charles : *E ! coens d'Anjo*. L'on peut encore noter que les deux personnages se sont certainement connus : Raoul s'est sans doute battu aux côtés de Charles lors de la croisade de 1249 ;
- les vers ne se réarrangent pas de façon à les faire correspondre au schéma rimique des autres strophes sans que l'ensemble devienne incompréhensible ; l'idée selon laquelle la strophe aurait été mal copiée à un moment donné dans la chaîne de transmission ne nous paraît donc guère défendable ;
- le schéma rimique de la strophe correspond à peu près à celui utilisé par le troubadour Guilhem Figueira (*abbaaccdd*) dans PC217,4b, chanson dont Raoul a pu se servir

⁴ L'on peut noter en passant qu'à en croire M. Steffens, la chanson de Perrin est *nicht weniger geschätzt als flach* (aussi verbeuse que superficielle) ; quant aux str. 3-4, elles lui semblent *recht herzlich banal* (terriblement banales).

comme modèle pour R767⁵. A cela s'ajoute la constatation que le schéma métrique des deux derniers vers de notre strophe est identique à celui employé par Guilhem; à la rigueur, on pourrait voir dans ces similarités une sorte de renvoi sous-jacent de la part de Raoul à la chanson de Guilhem qui l'a inspiré, ainsi qu'à la chanson R700 du Chastelain de Coucy.

Nous renvoyons ici à l'analyse de Billy du grand réseau de rapports qui peut exister d'une part entre la chanson R700 du Chastelain de Coucy, ses *contrafacta* (R699, R332) et ce qu'il nomme ses imitations (R1887, R363, R767 de Raoul et R1243 de Perrin d'Angicourt), d'autre part entre la canso *Ja non agr' obs que mei oill trichador* (PC217,4b) de Guilhem Figueira, R700 et R767⁶. Sans nous attarder sur les détails des arguments de Billy, il nous semble bien possible que la chanson R767 de Raoul ait été composée d'après une formule strophique empruntée à Guilhem et un schéma de rimes (ainsi que bon nombre de rimes, de mots-rimes et de traits stylistiques) emprunté au Chastelain, avec un nouveau schéma métrique et sur un air nouveau. Cela fait de la chanson de Raoul un pastiche d'éléments poétiques, ensemble qui pourtant réussit à s'imposer en tant qu'unité homogène et harmonieuse, même si les différences sur le plan métrique nous empêchent d'y voir un *contrafactum* de R700 ou de PC217,4b.⁷

Pour ce qui est de notre strophe, Billy émet l'hypothèse selon laquelle les altérations du schéma rimique (qui se termine sur deux vers décasyllabiques comme les chansons de Guilhem et du Chastelain) seraient imputables non pas à Raoul mais plutôt « à un copiste ou à un interprète quelconque » qui aurait reconnu les traces de la chanson de Guilhem.⁸ À cette idée s'oppose l'impossibilité de déplacer les vers sans que l'ensemble devienne incompréhensible, comme nous l'avons signalé plus haut. Ainsi, l'on est porté à se demander si la structure de la strophe selon *NV* peut être due à Raoul lui-même, qui aurait pu choisir cette méthode bien subtile pour valoriser les modèles qui l'ont inspiré.

Le problème auquel se heurte notre hypothèse porte d'une part sur le traitement mélodique (comment chanter un vers de 10 syllabes sur une phrase mélodique composée pour 7 syllabes ?) et d'autre part, sur la convention de l'isostrophie qui était de rigueur dans la lyrique courtoise. Quant à celle-ci, l'on peut remarquer que le nombre de chansons hétérostrophiques (présentant des schémas de rimes différents) relevées par MW s'élève à 91 (fiche 71) tandis que les chansons anisosyllabiques (présentant des vers plus longs ou plus courts qu'on ne l'aurait attendu) relevées sont au nombre de 66 (fiche 73) ; le nombre enfin

⁵ Billy, *L'architecture*, p. 108-9.

⁶ Billy, *Une canso*, p. 545-6.

⁷ Cf. I. Hardy, « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso* (Bulletin of the Société Guilhem IX) No.16 (2001), p. 87.

⁸ Billy, *Une canso*, p. 552.

de chansons à la fois hétérostrophiques et anisosyllabiques s'élève à 16.⁹ Faut-il supposer qu'il s'agit de *loci desperati* dans tous les cas ? À titre d'exemple, nous renvoyons à la chanson R1613 (anonyme) transmise par *KNX* avec le schéma suivant : str. I+II: *ababccdd* / 888881010, str. III+IV : 10 *ababbbcc*, str. V : 10 *ababaaab*. Il s'agit, bien sûr, d'une alternance métrique régulière (deux par deux strophes), mais l'ensemble est chanté sur la mélodie donnée pour la première strophe.

Quant au traitement mélodique, Billy propose divers procédés : duplication ou suppression d'une note, division d'une ligature, réunion de deux notes sur une ligature, inclusion d'une note dans une ligature ou jonction de deux ligatures¹⁰. Ainsi, la mélodie peut être allongée sur le même motif mélodique auquel s'ajoutent des ornements, ce qui permet des vers plus longs (comme par exemple dans la tradition de l'*Ave maris stella*, où les *contrafacta* proposés sont tous beaucoup plus long que le modèle grégorien).¹¹ Autre question : la strophe finale, en tant qu'envoi, était-elle toujours chantée ? Phan suggère que non.¹²

En définitive, la question d'hétérostrophie, peu étudiée, reste toujours sans réponse concluante, ce qui pour autant ne devrait pas nous laisser le champ libre pour reprocher aux scribes toute irrégularité métrique. Apocryphe ou non, la strophe que nous venons d'étudier, vue surtout sous l'optique du réseau des rapports qui semblent lier la chanson de Raoul à celle de Guilhem Figueira et à celle du Chastelain, n'est pas sans soulever un certain nombre de questions et de doutes.

⁹ Sur l'anisosyllabisme cf. Billy, *L'architecture*, p. 48-9. Voir aussi l'article de John Marshall, « Textual transmission and complex musico-metrical form in the old French lyric », *Textual Studies in Memory of T.B. Reid* (London, Anglo-Norman Text Society, 1984), p. 119-148.

¹⁰ Billy, *L'architecture*, p. 48. Voir à ce titre Frank Chambers, « Some deviations from Rhyme Patterns in Troubadour Verse », *Modern Philology* 80 (1983), p. 343-55.

¹¹ Cf. Friedrich Gennrich, *Die Kontrafaktur im Liedschaffen des Mittelalters* (Langen bei Frankfurt, 1955), p. 140-146.

¹² Chantal Phan, « La tornada et l'envoi : fonctions structurelles et poétiques », *Cahiers de civilisation médiévale* XXXIV No. 1 (1991), p. 57-61.

R767 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>1 K Destrece de trop amer
N Destrece de trop amer
V Destrece de bien amer</p> | <p>15 K Et ma proiere entendre
N <i>Et</i> ma proiere entendre
V Ne ma priere entendre</p> |
| <p>2 K Et rage de desirrier
N <i>Et</i> rage de <u>desirrer</u>
V <i>Et</i> rage de desirrier</p> | <p>16 K Cele qui ainz me leroit cent foiz pendre
N Cele qui ainz me leroit cent foiz pendre
V Cele qui j'aing me leroit c foiz avant pendre</p> |
| <p>3 K Me font plaindre et souspirer
N Me font plaindre <i>et</i> sospirer
V Me font plaindre <i>et</i> soupirer</p> | <p>17 K Q'une foiz daignast avoir
N Q'une foiz daignast avoir
V C'une foiz degnast avoir</p> |
| <p>4 K Et getiner et veillier
N <i>Et</i> jeüner <i>et</i> veillier
V <i>Et</i> jeüner <i>et</i> veillier</p> | <p>18 K Pitié de ma mort voir
N Pitié de ma mort <u>voier</u>
V Pitié de ma mort veoir</p> |
| <p>5 K Car ne sai autre mestier
N Car ne sai aut'e mestier
V Car ne sai autre mestier</p> | <p>19 K Las que de tout mon pouvoir
N Las que de tout son pouvoir
V Laz que de tout son pooir</p> |
| <p>6 K N'aillors ne puis entendre
N N'aillors ne puis entendre
V Ne aillours ne puis entendre</p> | <p>20 K Me fet a mon cuer haïr
N Me fait a mon cuer haïr
V Me fet a mon cuer haïr</p> |
| <p>7 K Qu'a la blonde blanche et vermeille et tendre
N Qu'a la blondre <i>et</i> blanche <i>et</i> vermeille <i>et</i> tendre
V Qu'a la blonde blanche <i>et</i> vermeille <i>et</i> tendre</p> | <p>21 K Et si fet s'amor vouloir
N <i>Et</i> si fait s'amor valoir
V <i>Et</i> si fet s'amour valoir</p> |
| <p>8 K Qui me fera enrichir
N Qui me fera enrichir
V Qui me fera enrichir</p> | <p>22 K Pour moi la vie tolir
N Por moi la vie tolir
V Pour moi la vie tolir</p> |
| <p>9 K De joie ou povre morir
N De joie ou povre mourir
V De joie <i>et</i> povre morir</p> | <p>23 K Quant toute nuit sanz dormir
N Quant toute nuit sanz dormir
V <i>Quant</i> toute nuit sanz dormir</p> |
| <p>10 K Amours fet mon cuer marrir
N Amors fet mon cuer martir
V Amors fet <i>mon</i> cuer marrir</p> | <p>24 K Fet en mon cuer resplendre
N Fet en <i>mon</i> cuer resplendre
V Fet si mon cuer resplendre</p> |
| <p>11 K De plaindre et de douloser
N De plaindre <i>et</i> de doloser
V De plaindre <i>et</i> de sopirer</p> | <p>25 K Sa grant biauté qui toute autre fet mendre
N Sa grant biauté qui toute autre fet mendre
V Sa <i>grant</i> biauté qui toute autre fet mendre</p> |
| <p>12 K Qu'en mon destraignant desir
N Qu'en mon destraignant desir
V Qu'en mon destraignant desir</p> | <p>26 K Lors muir si tres doucement
N Lors muir si tres doucement
V Lors muir si tres docement</p> |
| <p>13 K Sent son glaive d'acorer
N Sent son glaive d'<u>acorerer</u>
V Sent mon glaive d'acorer</p> | <p>27 K Que mort ne dolor ne dolor* ne sent
N Que mal ne dolor ne sent
V <i>Que</i> mort ne dolour ne sent</p> |
| <p>14 K Quant ne m'en veut regarder
N Quant ne me veut regarder</p> | <p>28 K Dame ou grant biauté resplent
N Dame ou grant biauté resplent</p> |

R767 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | | | |
|------|---|------|---|
| V | Quant ne me veut regarder | V | Dame ou <i>grant</i> biauté resplent |
| 29 K | Plus qu'autre n'en puet avoir | 42 K | Que plus me sent esprendre |
| N | Plus qu'autre n'en puet avoir | N | Que plus me sent esprendre |
| V | Plus qu'autre <i>ne</i> puet avoir | | |
| 30 K | Loee de toute gent | 43 K | Q'ardant charbon qui art souz chaude cendre |
| N | Loee de toute gent | N | Qu'ardant charbon <i>qui</i> art soz <u>la chaude cendre</u> |
| V | Leece de toute gent | | |
| 31 K | Plaine d'anoré savoir | 44 K | Ne de l'ardoir ne faint |
| N | Plaine d'onoré savoir | N | <u>Me</u> de l' <u>ardor</u> ne <u>s'estaint</u> |
| V | Plaine d'onoré savoir | 45 K | Se de mes lermes ne taint |
| | | N | Se de mes lermes n'estaint |
| 32 K | Se mort m'estuet recevoir | 46 N | A Challon <i>qui</i> d'armes vaint |
| N | Se mort m'estuet recevoir | V | A Charlon <i>qui</i> d'armes vaint |
| V | Se mort m'esteut recevoir | | |
| 33 K | Pour vos sanz joie atendre | 47 N | <u>Dux contes princes</u> et marchis |
| N | Por vos sanz joie atendre | V | Duc <i>conte</i> prince et marciz |
| V | Por vous sanz joie atendre | | |
| 34 K | Et cuer <i>et</i> cors et ame vous vueil rendre | 48 N | Autant <u>comme</u> li bons rubis |
| N | <i>Et</i> cuer <i>et</i> cors <i>et</i> ame vous vueil rendre | V | Autant <i>con</i> li bons rubiz |
| V | <i>Et</i> cuer <i>et</i> cors <i>et</i> ame vous vueil rendre | 49 N | Passe le faus voire taint |
| | | V | Passe le faus voirre taint |
| 35 K | Qu'en vous est mes esperiz | 50 N | Proi que la mere Deu aint |
| N | Qu'en vos est mes esperiz | V | Proi que la mere Dieu aint |
| V | Qu'en vous est mes esperiz | | |
| 36 K | Ma joie et touz mes deliz | 51 N | Qui touz biens set aprendre |
| N | Ma joie <i>et</i> touz mes deliz | V | Qui touz les biens set atendre |
| V | Ma joie <i>et</i> touz mes deliz | | |
| 37 K | Qu'a riens fors qu'a paradis | 52 N | <i>Et</i> plus doner que nus n'oseroit prendre |
| N | Qu'a riens fors qu'a paradis | V | <i>Et</i> plus donner <i>que</i> nus n'oseroit prendre |
| | | | |
| 38 K | Dame ne pens si souvent | 53 N | Si <i>conquerra</i> par s'amor paradis |
| N | Dame ne <u>pent</u> si souvent | V | Si <i>conquerra</i> s'amor en paradiz |
| | | | |
| 39 K | Conme a <i>vostre</i> plesant vis | 54 N | Gloire <i>et</i> honor et los de ses amis |
| N | <i>Conme</i> a <i>vostre</i> plesant vis | V | Gloire <i>et</i> honor <i>et</i> amis |
| | | | |
| 40 K | Qui ma volenté esprent | | |
| N | Qui ma volenté esprent | | |
| | | | |
| 41 K | D'une amour si ardanment | | |
| N | D'une amor si ardanment | | |

IV. Chançon legiere a chanter (R778)

Texte de *N*

Texte édité

I

- Chançon legiere a chanter
Et plesant a escouter
Feraï conme chevaliers,
4. Par ma grant dolor mostrer
La ou je ne puis aler
Ne dire mes desirriers ;
Si m'en sera bien mestiers
8. Qu'ele soit bone et legiere,
Por ce que de ma priere
Me soit chascuns mesagiers
Et amis et enparliers
12. A ma douce dame chiere.

II

- De ma douce dame amer
Ne me sai amesurer,
Ainz i pens si volentiers
16. Qu'en la joie du penser
Me fet Amors oublier
Touz ennuiz et touz dangiers.
Ha! tant m'est douz li veilliers,
20. Quant recort sa douce chiere
Et sa tres bele maniere :
Lors puis de .ii. echequiers
Doubler les poinz touz entiers
24. De fine biauté entiere.

III

- Bien seroit de joie plains
Qui porroit estre certains
De s'amor par un besier.
28. Hé las! c'est ma plus grant fains,
Mes de sospirs et de plainz
Sont mi boivre et mi mengier,
Qu'autres delices ne quier,
32. Tant con de li me souviengne,
Car quant plus mes maus me graigne,
Plus le truis douz et legier,
Quant Amors me fet cuidier
36. Que par li santé me viengne.

Traduction

I

- Une chanson facile à chanter
et agréable à écouter
je ferai, en vrai chevalier,
4. pour montrer ma grande douleur
là où je ne peux pas aller
ni exprimer mes désirs ;
aussi aurai-je grand besoin
8. qu'elle soit bonne et légère,
pour que, de ma prière,
chacun me soit messenger,
conseiller et porte-parole
12. auprès de ma douce dame chère.

II

- Je ne peux me retenir
d'aimer ma douce dame :
j'y pense au contraire si volontiers
16. que par la joie d'y penser
Amour me fait oublier
tous les tourments et toutes les difficultés.
Ha ! qu'il m'est agréable de veiller
20. quand je me remémore son doux visage
et sa très belle allure :
je peux alors, avec sa noble et pure beauté,
couvrir deux fois
24. l'espace de deux échiquiers.

III

- Celui qui pourrait être certain
de son amour par un baiser
serait bien rempli de joie.
28. Hélas ! c'est de cela que j'ai le plus faim,
mais les soupirs et les plaintes
sont mon boire et mon manger,
car je ne désire pas d'autres délices
32. que de me souvenir d'elle,
car plus ma douleur me devient cruelle,
plus je la trouve douce et légère,
lorsqu'Amour me fait croire
36. que d'elle peut venir la guérison.

IV

- Bele Dame, droiz cors sains,
 Je vos enclin jointes mains
 Au lever et au couchier,
 40. Car quant plus vos sui lointains,
 Plus vos est mes cuers prouchains
 De penser et de veillier,
 Et se merci vos requier
 44. Ançois que mort me sorprengne,
 Por Deu pitié vos en preigne,
 Car ne voroie changier
 La joie de vos songier
 48. A l'empire d'Alemaingne.

V

- Quant je voi vostre cler vis
 Et je puis avoir vo ris
 De vos biaux euz esmerez,
 52. Sachiez que moi est avis
 Que du roi de paradis
 Soit mes cuers enluminez,
 Car vostre plesant bontez,
 56. Qui tant est fine et veraie,
 Me fet oublier la plaie
 Dont je sui el cors navrez ;
 Mes n'en puis estre sanez
 60. Sanz vostre douce manioie.

VI

- Ma dame a, ce m'est avis,
 Vers euz rianz, bruns sorcis,
 Cheveus plus biaux que dorez,
 64. Biau front, nes droit, bien assis,
 Color de rose et de lis,
 Bouche vermeille et souez,
 Col blanc qui n'est pas hallez,
 68. Gorge qui de blanchor roie.
 Plesant, avenant et gaie
 La fist Nostre Sire Dex,
 Plus bele et plus sage assez
 72. Qu'en ma chançon ne retraie.

IV

- Belle dame, véritable sainte relique,
 je m'incline devant vous, les mains jointes,
 à mon lever et à mon coucher du soleil,
 40. car plus je suis loin de vous,
 plus mon coeur vous est proche
 du fait de penser à vous et de veiller,
 et si je vous demande merci
 44. avant que la mort me surprenne,
 pour Dieu, je vous prie d'en avoir pitié,
 car je ne voudrais changer
 la joie de songer à vous
 48. contre l'empire d'Allemagne.

V

- Quand je vois votre beau visage
 et que je puis saisir le sourire
 de vos beaux yeux fins,
 52. sachez que j'ai l'impression
 que mon coeur est illuminé
 d'un rayon du paradis,
 car votre bonté plaisante,
 56. si noble et si sincère,
 me fait oublier la plaie
 dont je suis blessé au corps ;
 mais je ne peux en guérir
 60. sans votre douce pitié.

VI

- À mon avis, ma dame a
 des yeux brillants et rieurs, de bruns sourcils,
 des cheveux plus beaux que l'or,
 64. un beau front, le nez droit et bien placé,
 (le teint) couleur de rose et de lis,
 la bouche vermeille et douce,
 le cou blanc, non bruni,
 68. la gorge rayonnante de blancheur.
 Notre Seigneur Dieu la fit
 plaisante, agréable et gaie,
 beaucoup plus belle et plus sage
 72. que je ne le dis dans ma chanson.

NOTICE

Chanson legiere a chanter

(R778, L 258-3, MW 317,1)

1. Sources manuscrites*K* : *Thierris de Soissons* (293-294), notée, I-V ;*N* : *Messire T de Soissons* (61 v^o-62 r^o), notée, I-VI ;*V* : anonyme (86 v^o-87 r^o), notée, I-V ;*Me* : *Messire Thierry de Soissons*, ± 60 v^o (fragment de la str. II d'après *Fauchet*¹).**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 4, p. 41-43 (texte de *K*) ;
- Rosenberg, p. 386-389 (texte de *N*) ;
- Baumgartner & Ferrand, p. 118-123, texte de *K*.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Les trois mss appartiennent à la même famille. *KNMe* s'accordent pour attribuer la chanson à Thierry de Soissons qui, croyons-nous, n'est autre que Raoul (voir la section « Le cas de Thierry de Soissons ») et dans *V*, elle est placée parmi d'autres pièces attribuables à Raoul. En somme, rien ne contredit l'attribution à Raoul. Les variantes qui séparent les leçons sont peu nombreuses (cf. v. 22, hypermétrique dans les quatre mss) mais il est intéressant de noter que *V*, qui normalement forme sous-groupe contre *KNMe*, s'accorde avec *N* contre *K* à plusieurs reprises (au v. 7, 31, 53, 54, lacune au v. 21). Il semble donc que le scribe de *K* ait puisé dans plusieurs sources.

4. Établissement du texte

Texte de *N*, ms. que nous préférons quand cela est possible. Quant à la dernière strophe, absente dans *KV*, on notera la rupture de ton et de style avec ce qui précède, notamment le fait qu'elle répète la matière de la strophe précédente et la façon dont Raoul change de la première personne du singulier à la troisième (cf. Suchier. p. 131). Il n'est donc pas impossible que cette strophe ait été ajoutée après coup.

5. Interventions

v. 21 - lacune : correction d'après *K* ;

v. 22 - *eschiers* : le scribe a omis une syllabe de ce mot. La correction en *echequiers* d'après *Me* rend le vers hypermétrique, ce qui impose la suppression du mot

¹ Fauchet cite le fragment comme faisant partie de la « IIII. chanson [de Thierry de Soissons] » (p. 133).

initial *car* ;

v. 35 - lacune : correction d'après *KV* ;

v. 67 - **blant** : forme qui ne convient pas ici, correction en *blanc*.

6. Versification et stylistique

Cinq strophes isométriques heptasyllabiques de 12 vers en *coblas doblas*.

Mélodie: A B C A B C D E B C C E (Rosenberg signale une mélodie différente dans *V*)

Schéma: a a b a a b b c c b b c (MW : 1)

7 7 7 7 7 7 7' 7' 7 7 7' (MW : 1)

Particularités stylistiques:

- rimes grammaticales aux: v. 22/23 *entiers / entiere* ;
- rimes paronymes aux v. 49/52 *vis / avis*, v. 44/45 *sorpregne / preigne* ;
- rimes homonymes aux: v. 25/29 *plains / plainz* ;
- rimes dérivées aux v. 32/36 *souviagne / viegne* ;
- le mot-clé *legier/legiere* paraît trois fois, dont deux fois à la rime ;
- la construction *car quant plus ... plus* (avec antithèse) aux v. 33/34 et 40/41 ;
- liaison du type *capfinidas* (reprise des mots *ma douce dame* du dernier vers de la str. I au premier v. de la strophe II) ; le même type d'effet se produit aux v. 36/37 (*santé et sains*).

À noter : l'emploi de *songier* précédé d'un COI dans la tournure *la joie de vos songier* (songer à vous).

7. Traduction

Sur l'expression *dobler les poinz de l'eschequier*, voir Charles Livingston, « Old French *doubler l'eschiequier* » (MLN 45, p. 246-251). Selon Livingston, il n'est pas impossible que cette expression ait été empruntée à l'occitan (p. 251) ; elle paraît dans une chanson de Marcabru : *Auziriatz nausas e bauducx / E doblar entr'els l'escaquiers* (PC 293.3) et dans La chanson de la croisade contre les Albigeois : ... / *Que nos avem doblatz los pungs de l'esquaquier* (cité dans Livingston). On la retrouve aussi dans Le Roman de la Violette et dans les chansons R1607 (anonyme) et R287 (Guiot de Provins). L'allusion à deux échiquiers (unique dans la lyrique courtoise, à notre connaissance) renforce le sens de quantité infinie.

8. Langue

Dans son ensemble, *K* présente un texte francien, marqué par quelques picardismes (par ex. *Allemaingne, prouchains, mengier*).

9. Mélodie

La chanson de Raoul (harpe solo) a été enregistrée par l'ensemble *Venance Fortunat* sur le disque « Trouvères à la cour de Champagne » ; Anne-Marie Deschamps, directrice de l'ensemble, nous a généreusement accordé sa permission de la publier sur le site. À noter : la mélodie est celle du ms. V.

10. Contrafacta

Dans son article « Ein Anonymus und Thierry de Soissons »², Joachim Schulze propose un contrafactum de la chanson de Raoul : il s'agit de la chanson italienne *Già non m'era mestiere* (anonyme, sans mélodie). La pièce italienne est composée de 12 vers heptasyllabiques ainsi que celle de Raoul, mais il est à noter qu'en italien, le dernier mot du vers se termine toujours par une voyelle, normalement inaccentuée (l'équivalent du -e atone en français).³ Un vers heptasyllabique français, qu'il soit à rime masculine ou à rime féminine, correspond donc à un vers octosyllabique en italien. Schulze voit des similarités surtout au niveau lexical, soulignant le mot *avamparlieri* (Raoul : *enparliers*), *hapax legomenon* dans le corpus italien, et le mot-rime *mestiere*. Par ailleurs, la chanson italienne comprend des *coblas capfinidas*. La théorie de Schulze est certes intéressante, mais selon nos critères, l'application du terme *contrafactum* est discutable dans ce cas-ci : les deux chansons ne partagent ni schéma métrique ni schéma de rimes ni thème.

Maria Cristina Venturi souligne, dans son article « Ancora un caso d'intertestualità fra trovieri e troviatori »⁴, les ressemblances textuelles entre la chanson de Raoul, la R629 de Conon de Bethune (*Chançon legiere a entendre*), la PC262,3 de Jaufre Rudel (*Non sap cantar qui so non di*), la PC242,11 de Guiraut de Bornelh (*A penas sai comensar*) et la PC457,20 d'Uc de Saint Circ (*Chanzos q'es leus per entendre*). Il s'agit cependant de ressemblances thématiques et non pas métriques.

² Joachim Schulze, « Ein Anonymus und Thierry de Soissons », *Sizilianische Kontrafakturen* (Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1989), p. 101-105.

³ C'est pourquoi l'endécasyllabe (l'équivalent du décasyllabe si fréquent en français) se rencontre si fréquemment en italien. Cf. Dominique Billy, « L'invention de l'*endecasillabo* », *Carmina semper et citharae cordi*. Études de philologie et de métrique offertes à Aldo Menichetti (Genève, Slatkine, 2000), p. 31-46, et Martin Duffell, « From Vidal to Lentini: History, heresy, and metrics », *Linguistic Approaches to Poetry*, *Belgian Journal of Linguistics* 15 (2003), p. 151-171.

⁴ Maria Cristina Venturi, « Ancora un caso d'intertestualità fra trovieri e troviatori », *Medievo Romanzo* 13 (1988), p. 321-329.

R778 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>1 K Chançon legiere a chanter
 N Chançon legiere a chanter
 V Chançon legiere a chanter</p> <p>2 K Et plesant a escouter
 N <i>Et</i> plesant a escouter
 V Et plesant a escouter</p> <p>3 K Ferai <i>comme</i> chevaliers
 N Ferai <i>comme</i> chevaliers
 V Ferai <i>comme</i> chevaliers</p> <p>4 K Pour ma grant dolor mostrer
 N Par ma grant dolor mostrer
 V Pour ma grant dolour monstrer</p> <p>5 K La ou je ne puis aler
 N La ou je ne puis aler
 V La ou je ne puis aler</p> <p>6 K Ne dire mes desirriers
 N Ne dire mes desirriers
 V Ne dire mes desirriers</p> <p>7 K Si me sera grant mestiers
 N Si m'en sera <i>bien</i> mestiers
 V Si me sera <i>bien</i> mestiers</p> <p>8 K Qu'ele soit bone et legiere
 N Qu'ele soit bone <i>et</i> legiere
 V Qu'ele soit bonne <i>et</i> legiere</p> <p>9 K Pour ce que de ma priere
 N Por ce que de ma priere
 V Pour ce que de ma priere</p> <p>10 K Me soit chascuns mesagiers
 N Me soit chascuns mesagiers
 V Me soit chascuns mesagiers</p> <p>11 K Et amis et amparliers
 N <i>Et</i> amis <i>et</i> enparliers
 V Et amis et ampalliers</p> <p>12 K A ma douce dame chiere
 N A ma douce dame chiere
 V A ma douce dame chiere</p> <p>13 K De ma douce dame amer
 N De ma douce dame amer
 V De ma douce dame amer</p> <p>14 K Ne me sai amesurer
 N Ne me sai amesurer</p> | <p>15 K Ainz i pens si volentiers
 N Ainz i pens si volentiers
 V Ainz i penz si volentiers</p> <p>16 K Qu'en la joie du penser
 N Qu'en la joie du penser
 V Qu'en la joie du penser</p> <p>17 K Me fet Amors oublier
 N Me fet Amors oublier
 V Me fet Amors oublier</p> <p>18 K Touz ennuis et touz dangiers
 N Touz ennuiz <i>et</i> touz dangiers
 V Touz anuiz <i>et</i> touz dangiers</p> <p>19 K Ha tant m'est douz li veilliers
 N Ha tant m'est douz li veilliers
 V Ha tant / m'est douz li veilliers</p> <p>20 K Quant recort sa douce chiere
 N Quant recort sa douce chiere
 V <i>Quant</i> recort sa douce chiere</p> <p>21 K Et sa tres bele maniere
 N <u>[.....]</u>
 V</p> <p>22 K Car lors puis de deus eschekiers
 N Car lors puis de ii <u>eschiers</u>
 V Car lors puis de <i>deus</i> eschequiers</p> <p>23 K Doubler les poinz touz entiers
 N Doubler les poinz touz entiers
 V Doubliers les poinz touz entiers</p> <p>24 K De fine biauté entiere
 N De fine biauté entiere
 V De fine biauté entiere</p> <p>25 K Bien seroit de joie plains
 N Bien seroit de joie plains
 V Bien seroit de joie plainz</p> <p>26 K Qui porroit estre certains
 N Qui porroit estre <i>certain</i>s
 V Qui porroit estre certainz</p> <p>27 K De s'amor par un besier
 N De s'amor par un besier
 V De s'amour par i bezier</p> <p>28 K Hé las c'est ma plus grant fains
 N Hé las c'est ma plus grant fains</p> |
|---|--|

R778 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | | | |
|------|---|------|-------------------------------------|
| V | Ne me sai amesurer | V | E laz c'est ma plus granz fainz |
| 29 K | Mes de souspirs et de plains | 43 K | Et se merci vous requier |
| N | Mes de sospirs <i>et</i> de plainz | N | <i>Et</i> se merci vos requier |
| V | Mes de soupirs et de plainz | V | Et se merci vous requier |
| 30 K | Sont mi boivre et mi mengier | 44 K | Ançois que mort me soupraigue |
| N | Sont mi boivre <i>et</i> mi mengier | N | Ançois que mort me sorprengne |
| V | Sont mi boivre et mi mengier | V | Ançois que mort me soupraigue |
| 31 K | N'autres delices ne qier | 45 K | Pour Dieu pitié vous en praigne |
| N | Qu'autres delices ne quier | N | Por Deu pitié vos en preigne |
| V | Qu'autres delices ne quier | V | Pour Dieu pitié vous en praigne |
| 32 K | Tant com de li me souviengne | 46 K | Car ne vouldroie changier |
| N | Tant con de li me souviengne | N | Car ne voroie changier |
| V | Tant <i>con</i> de li me soviegne | V | Car ne vouldroie esloignier |
| 33 K | Car quant plus mes maus m'enraigne | 47 K | La joie de vous songier |
| N | Car <i>quant</i> plus mes maus me graigne | N | La joie de vos songier |
| V | Car <i>quant</i> plus mes maus engreigne | V | La joie <i>non</i> pas changier |
| 34 K | Plus le truis douz et legier | 48 K | A l'empire d'Alemaigne |
| N | Plus le truis douz <i>et</i> legier | N | A l'empire d'Alemaingne |
| V | Plus le truis douz <i>et</i> legier | V | A l'empire d'Alemaigne |
| 35 K | Quant Amors me fet cuidier | 49 K | Quant je voi votre cler vis |
| N | Quant me fet [.....] cuidier | N | Quant je voi <i>vostre</i> cler vis |
| V | Quant Amors me fet cuidier | V | Quant je voi <i>vostre</i> cler vis |
| 36 K | Que par li santé me viengne | 50 K | Et je puis avoir vo ris |
| N | Que par li santé me viengne | N | <i>Et</i> je puis avoir vo ris |
| V | Que par li santé me viegne | V | <i>Et</i> je puis avoir vo ris |
| 37 K | Bele Dame droiz cors sainz | 51 K | De voz biax euz esmerez |
| N | Bele Dame droiz cors <i>sains</i> | N | De vos biaux euz esmerez |
| V | Bele Dame droiz cors sainz | V | De vos biaux <i>ieus</i> esmerez |
| 38 K | Je vous enclin jointes mains | 52 K | Sachiez que moi est avis |
| N | Je vos enclin jointes mains | N | Sachiez que moi est avis |
| V | Je <i>vous</i> enclin jointes mainz | V | Sachiez qu'a moi est avis |
| 39 K | Au lever et au couchier | 53 K | Que d'un rai de paradis |
| N | Au lever <i>et</i> au couchier | N | Que du roi de paradis |
| V | Au lever et au couchier | V | Que du roi de paradis |
| 40 K | Car <i>quant</i> plus vous sui lointains | 54 K | Soit mes cors enluminez |
| N | Car <i>quant</i> <i>plus</i> vous sui lointains | N | Soit mes cuers enluminez |
| V | Car <i>quant</i> plus vous sui lointainz | V | Soit mes cuers <i>enluminez</i> |
| 41 K | Plus vous est mes cuers prochains | 55 K | Car vostre plesant bontez |
| N | Plus vos est mes cuers prouchains | N | Car <i>vostre</i> plesant bontez |
| V | Plus vous est mes cuers prochainz | V | Car vostre plesant biautez |
| 42 K | De penser et de veillier | 56 K | Qui <i>tant</i> est fine et veraie |

R778 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

	N	De penser <i>et</i> de veillier		N	Qui tant est fine <i>et</i> veraie
	V	De penser et de veillier		V	Qui tant est fine <i>et</i> veraie
57	K	Me fet oublier la plaie	61	N	Ma dame a ce m'est avis
	N	Me fet oublier la plaie	62	N	Vers euz rianz bruns sorcis
	V	Me fet oublier la plaie	63	N	Cheveus plus biaux que dorez
			64	N	Biau front nes droit bien assis
58	K	Dont je sui el cors navrez	65	N	Color de rose <i>et</i> de lis
	N	Dont je sui el cors navrez	66	N	Bouche vermeille <i>et</i> souez
	V	Dont je sui el cors navrez	67	N	Col <u>blant</u> qui n'est pas hallez
			68	N	Gorge qui de blanchor roie
59	K	Mes n'en puis estre sanez	69	N	Plesant avenant <i>et</i> gaie
	N	Mes n'en puis estre sanez	70	N	La fist <i>Nostre</i> Sire <i>Deus</i>
	V	Mes n' <i>en</i> puis estre sanez	71	N	Plus bele <i>et</i> plus sage assez
			72	N	<i>Qu'en</i> ma chançon ne retraie
60	K	Sanz vostre douce manaie			
	N	Sanz <i>vostre</i> douce man <i>oi</i> e			
	V	Sanz vostre douce manaie			

V. E ! Coens d'Anjo (R1154)

Texte de C

Texte édité

I

- E ! coens d'Anjo, on dist per felonnie
Ke je ne sai chanter fors por autrui.
Il dient voir, je nes en desdi mie,
C'onkes nul jor de moi sires ne fui ;
Et s'il veulent savoir a cui je sui,
Je lor dirai per ma grant cortoixie :
Saichiés, Amors m'ait si en sa baillie
Ke je n'ai sen, volenteit ne raixon
Ke je sens li saiche faire chanson.
- 4.
- 8.

II

- Sire, saichiés et si n'en douteis mie,
Ke cheveliers n'iert jai de grant renom
Sens bone Amour ne sens sa signorie,
Ne nuls sens li ne puet estre proudom ;
Car sous ses piés met le plux hault baron,
Et le povre fait mener haute vie.
Prouesse, honors, solais vient de s'aie,
Et done plus de joie a ses amis
Ke nus ne puet avoir sens paradix.
- 12.
- 16.

Traduction

I

- Hé ! comte d'Anjou, on dit perfidement
que je ne sais chanter que pour les autres.
On dit la vérité, je ne le conteste point,
car je ne fus jamais mon propre maître ;
et s'ils veulent savoir à qui j'appartiens,
je le leur dirai très courtoisement :
sachez qu'Amour me tient si fort sous son emprise
que je n'ai ni sens ni volonté ni raison
pour pouvoir composer une chanson sans lui.
- 4.
- 8.

II

- Sire, sachez, et n'en doutez pas,
qu'un chevalier n'aura jamais de renom
sans bon Amour et sans être dominé par lui,
et personne, sans lui, ne peut être homme de valeur ;
car il asservit le plus haut baron
et il exalte la vie d'un pauvre ;
de son aide viennent bravoure, honneur et consolation,
et il donne plus de joie à ses amis
qu'on ne peut en éprouver hors du paradis.
- 12.
- 16.

III

- Bien m'ait Amors esproveit en Sulie
Et en Egypte, ou je fui meneis pris,
C'adés i fui en pour de ma vie
Et chascun jour cuidai bien estre ocis ;
N'onkes por ceu mes cuers n'en fut partis,
Ne decevreis de ma douce anemie,
Ne en France, per ma grant maladie,
Ke je cuidai de ma goute morir,
Ne se pooit mes cuers de li partir.

III

- Amour m'a bien mis à l'épreuve en Syrie,
et en Égypte, où je fus fait prisonnier,
car je craignais constamment pour ma vie
et chaque jour je croyais bien être mis à mort ;
jamais, en dépit de cela, mon cœur ne se sépara
24. ni ne se détacha de ma douce ennemie,
et en France, lors de ma grande maladie
quand je croyais mourir de la goutte,
mon cœur n'a pas pu se séparer d'elle non plus.

IV

- N'est mervoille, se fins amans oblie
Aucune foix son amereus desir
Quant outre meir en vait sens compaignie
Dous ans ou trois ou plux, sens revenir.
32. Bien me cuidai de sa pixon partir,
Maix dou cuidier fix outraige et folie,
C'Amors m'ait pris et tient si fort et lie
Ke por fuir ne la puis oblief,
36. Ains me covient en sa mercit torneir.

IV

- Il n'est pas surprenant que le parfait amant
oublie parfois son désir amoureux
quand il s'en va outre-mer sans compagnie
deux ans ou trois ou plus, sans revenir.
32. Je croyais vraiment me libérer de sa prison,
mais cette supposition était insultante et folle,
car Amour s'est emparé de moi et m'enchaîne si étroitement
que même en fuyant je ne peux l'oublier,
36. il me faut au contraire m'en remettre à sa merci.

V

- De l'angoixe ke j'ai por li sentie
Ne devroit nuls sens morir eschappeir,
Et por paour de mort ke me deffie
40. Seux je vers li venus mercit crier ;
Et, s'en plorant ne puis mercit trover,
Morir m'estuet sens confort d'autre amie
Et, c'elle veult, l'amor de li m'ocie.
44. Dur cuer avrait, felon et sens dousour,
Se me laissoit morir a teil dolor.

V

- L'angoisse que j'ai ressentie à cause d'elle,
personne ne pourrait en échapper sans mourir,
et par peur de la mort qui me défie
40. je suis venu vers elle crier merci ;
et si je ne peux pas trouver merci en pleurant,
je dois mourir sans le réconfort d'une autre amie
et, si elle le veut, que l'amour pour elle me tue ;
44. elle aurait le cœur dur, cruel et sans douceur
si elle me laissait mourir en telle douleur.

VI

- Hé ! cuens d'Anjo, per vostre chanterie
 Portiés avoir joie et prix et honor ;
 Maix ma joie est sens gueridon fenie
 Et tuit mi chant sont retorneit a plour,
 Si ke ja maix ne chanterai nul jor.
 Por ceu vos pri, et ma chanson vos prie,
 Ke la chanteis tant k'elle soit oïe
 Davant celi ke paise de bonteit
 Toutes celles de la crestiënteit.

VII

- Si voirement com je di veriteit,
 Se m'envoist Deus de li joie et santeit !

VI

- Hé ! comte d'Anjou, votre talent de chanteur
 pourrait vous procurer joie et louange et honneur;
 48. mais ma joie est morte sans récompense
 et tous mes chants sont transformés en pleurs,
 à tel point que je ne chanterai plus jamais.
 Ainsi je vous prie, et ma chanson aussi,
 52. de la chanter afin qu'elle soit entendue
 devant celle qui dépasse en bonté
 toutes les dames de la chrétienté.

VII

- Aussi sûrement que je dis la vérité,
 56. que Dieu m'envoie d'elle joie et santé !

NOTICE

El coens d'Anjo

(R1154, L 215-3, MW 891,2)

1. Sources manuscrites**C** : Messires Raious de Soixons (64 v^o - 65 r^o), I-VI + envoi, portées vides ;**O** : anon. (12 v^o), I, notée ;**Me** : *Messire Thierry de Soissons*, ± 57 v^o, III (d'après Fauchet¹).**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 6, p. 46-48 ;
- Jubinal, p. 46 ;
- Beck, p. 17 (1 str.) ;
- Rosenberg, 1981, p. 389-392 ; 1995, p.646-651.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Rien ne contredit l'attribution à Raoul, d'autant plus que les données biographiques contenues dans la chanson (séjour en « Syrie », emprisonnement en Egypte) correspondent à ce qu'on sait de la vie de Raoul. On notera que les vers 54/55 figurent mot à mot dans la chanson R363 (v. 54/55, dans l'ordre inverse).

4. Établissement du texte

Comme **O** ne donne qu'une seule strophe, le choix de **C** comme manuscrit de base s'impose. Winkler a tenté (sans trop de succès) de normaliser la graphie lorraine, sans doute par souci d'homogénéité, mais nous suivons les principes de Bédier (« orthographe du codex *optimus* », cf. Lepage, *Guide*, p. 68) en respectant la graphie du copiste. Winkler et Rosenberg ont cependant corrigé tous les cas de -c- pour -s- (v. 14/17/43) et effectivement, les formes *ces* pour *ses* (donc la graphie *c* pour *s*) ne sont pas attestées dans le *TL*. Nous avons adapté les formes aux v. 14 et 17 pour éviter la confusion entre *ces* pron. dém. et *ses* adj. poss., mais quant à la forme *c'elle* pour *s'elle* au v. 43, on retrouve la même graphie dans la chanson R929 (*C'ançois* au v. 14) et il ne nous a pas paru utile d'intervenir.

5. Interventions

- v. 14 - *barons* : la rime exige un singulier ;
- v. 14 - *ces* : correction en *ses* pour éviter la confusion ;

¹ Fauchet cite la strophe comme faisant partie de la « II. chanson [de Thierry de Soissons] » (p. 133).

v. 15 - *les povres* : singulier imposé par la correction de *barons* ;

v. 17 - *ces* : correction en *ses* ;

6. Versification et stylistique

Six strophes isométriques décasyllabiques de 9 vers construites selon la technique de *coblas redondas* avec une rime constante.

Mélodie: A B A B C D E F G

Schéma: a b a b b a a c c (MW : 20)

10 10' 10 10 10 10' 10' 10 10 (MW : 1)

Schéma des rimes :

<i>a</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>
<i>b</i>	<i>-ui</i>	<i>-on</i>	<i>-is</i>	<i>-ir</i>	<i>-er</i>	<i>-or</i>
<i>c</i>	<i>-on</i>	<i>-is</i>	<i>-ir</i>	<i>-er</i>	<i>-or</i>	<i>-é</i>

Il s'agit d'une formule complexe d'enchaînement strophique dont on ne trouve que de très rares exemples dans l'œuvre des trouvères (cf. Dragonetti, p. 450).²

Particularités stylistiques:

- rimes paronymes : v. 34/28 *lie* / *oblíe*
- rimes dérivées : v.23/27 *partis/partir* ; v. 28/35 *oblíe/oblíeir* ;
- césures lyriques au v. 15, 25, 37, 54
- césures féminines élidées : v. 17, 20

La chanson utilise la croisade comme un moyen au service du chant ; l'image de la prison renvoie alternativement à la prison d'Égypte et à la prison d'Amour, deux captivités qui risquent d'avoir le même aboutissement : la mort. Cf. l'analyse de Marie-Noëlle Toury.³

7. Langue

Le copiste de *C* présente un texte fort marqué par la *scripta* lorraine :

vocalisme

- *-ai-* pour *-a-* : *saichiés* (7), *saiche* (9), *jai* (11), *outraige* (33), *paisse* (53) ;
- *-ei-* pour *-e-* : *chanteir* (2), *douteis* (10), *teil* (45), etc. ;
- *-i-* pour *-ei-* : *signorie* (12) ;

² Cf. Dominique Billy, *L'architecture*, p. 112.

³ Marie-Noëlle Toury, « Raoul de Soissons : Hier la croisade », *Les Champenois de la croisade*, Y. Bellenger et D. Quéruel, éds (Paris, Aux Amateurs de livres, 1989), p. 97-107.

- -e- pour -a- : *per* (6) ;

consonantisme

- -x- pour -s- : *cortoixie* (6), *plux* (14), *angoixe* (37), *maix* (48), *jamaix* (50) ;
- -eit- pour -e- tonique final : *volenteit* (8), *bonteit* (53), *crestienteit* (54) ;
- c pour s initial : ces (=ses) ;

morphologie

- pronom relatif : *ke* pour *ki* (39, 53) ;
 - adverbe : *se* pour *si* (56) ;
 - démonstratif : *ceu* pour *ce* (23) ;
 - désinences verbales : *ait* (=a, 7, 19, 34), *vait* (=va, 30), *avrait* (=avra, 44) ;
 - pp. avec -t- final : *esproveit* (19), *retorneit* (49).
- Ainsi que le signale Rosenberg, la forme *sui* au v. 5 (au lieu de *seux* comme au v. 40) indique un modèle non-lorrain (probablement picard).

8. Destinataire

Le *coens d'Anjo* renvoie à Charles d'Anjou (cf. les chansons R767 et R929), lui-même auteur de deux chansons (R423 et R540). Frère de Louis, Charles, comte d'Anjou et du Maine depuis 1246, roi de Naples depuis 1265, il naquit en mars 1226 et mourut à Foggia le 7 janvier 1285 à l'âge de 59 ans. Il protégeait plusieurs trouvères, parmi lesquels Rutebeuf et Adam de la Halle. Il figure dans bon nombre de chansons et de jeux-partis composés par Perrin d'Angicourt, Gillebert de Berneville, le comte de Bretagne, Jehan Bretel, Lambert Ferri et Audefroï le Bastart.⁴ Raoul a dû se battre à ses côtés au cours de la croisade de 1249.

9. Mélodie

La mélodie est donnée par Rosenberg et Tischler dans *Chansons de trouvères* (1995), p. 646-7.

⁴ Cf. Dragonetti, p. 662-3 et Dyggve, *Onomastique*, p. 36.

R1154: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>1 C E coens d'Anjo on dist per felonnie
O Aucune gent ont dit par felonie</p> <p>2 C Ke je ne sai chanteir fors por autrui
O Que je ne sai chanter fors par autrui</p> <p>3 C Il dient voir je nes en desdi mie
O Il dient voir je nes en desdi mie</p> <p>4 C C'onkes nul jor de moi sires ne fui
O C'onques i jor sires de moi ne fui</p> <p>5 C Et s'il veullent savoir a cui je sui
O Et s'il vuelent savoir a cui je sui</p> <p>6 C Je lor dirai per ma grant cortioixie
O Je lor dirai par ma grant cortoisie</p> <p>7 C Saichiés Amors m'ait si en sa baillie
O Qu'Amors m'a si dou tout en sa baillie</p> <p>8 C Ke je n'ai sen volenteit ne raixon
O Que je n'ai sen volenté ne raison</p> <p>9 C Ke je sens li saiche faire chanson
O Que je sanz li puisse faire chançon</p> <p>10 C Sire saichiés et si n'en douteis mie</p> <p>11 C Ke cheveliers n'iert jai de grant renom</p> <p>12 C Sens bone Amour ne sens sa signorie</p> <p>13 C Ne nuls sens li ne puet estre proudom</p> <p>14 C Car sous <u>ces</u> piés met <u>les plus hauls barons</u></p> <p>15 C Et <u>les povres</u> fait meneir haute vie</p> <p>16 C Prouesse honors solais vient de s'aïe</p> <p>17 C Et done plus de joie a <u>ces</u> amis</p> <p>18 C Ke nus ne puet avoir sens paradix</p> <p>19 C Bien m'ait Amors esproveit en Sulie
Me Bien m'a Amours esprouvé en Surie</p> <p>20 C Et en Egypte ou je fui meneis pris
Me Et en Egypte ou je fuy mené pris</p> <p>21 C C'adés i fui en poour de ma vie
Me Qu'adez y fui en poor de ma vie</p> <p>22 C Et chascun jour cuidai bien estre ocis
Me Et chacun jor cuidai bien estre occis</p> <p>23 C N'onkes por ceu mes cuers n'en fut partis
Me N'onques pour ce mon cuer ne fu partis</p> | <p>24 C Ne decevreis de ma douce anemie
Me Ne desevez de ma douce ennemie</p> <p>25 C Ne en France per ma <u>grant</u> maladie
Me Ne en France por ma grant maladie</p> <p>26 C Ke je cuidai de ma goute morir
Me Quant je cuidai de ma goute morir</p> <p>27 C Ne se pooit mes cuers de li partir
Me Ne se pouvoit mon cuer de li partir</p> <p>28 C N'est mervoille se fins amans oblie</p> <p>29 C Aucune foix son ameros desir</p> <p>30 C Quant outre meir en vait sens <u>compaignie</u></p> <p>31 C Dous ans ou trois ou plux sens revenir</p> <p>32 C Bien me cuidai de sa prixion partir</p> <p>33 C Maix dou cuidier fix outrage et folie</p> <p>34 C C'Amors m'ait pris et tient si fort et lie</p> <p>35 C Ke por fuïr ne la puis oblier</p> <p>36 C Ains me covient en sa mercit torneir</p> <p>37 C De l'angoixe ke j'ai por li sentie</p> <p>38 C Ne devroit nuls sens morir eschappeir</p> <p>39 C Et por paour de mort ke me deffie</p> <p>40 C Seux je vers li venus mercit crieir</p> <p>41 C Et s'en plorant ne puis mercit troveir</p> <p>42 C Morir mestuet sens confort d'autre amie</p> <p>43 C Et c'elle veult l'amor de li m'ocie</p> <p>44 C Dur cuer avrait felon et sens dousour</p> <p>45 C Se me laissoit morir a teil dolor</p> <p>46 C Hé cuens d'Anjo Per <u>vostre</u> chanterie</p> <p>47 C Poriés avoir joie et prix et honor</p> <p>48 C Maix ma joie est sens guerdon fenie</p> <p>49 C Et tuit mi chant sont retorneit a plour</p> <p>50 C Si ke ja maix ne chanterai nul jor</p> <p>51 C Por ceu vos pri et ma chanson vos prie</p> <p>52 C Ke la chanteis tant k'elle soit oïe</p> <p>53 C Davant celi ke paise de bonteit</p> <p>54 C Toutes celles de la crestienteit</p> <p>55 C Si voirement com je di veriteit</p> <p>56 C Se m'envoist Deus de li joie et santeit</p> |
|--|---|

VI. Chanson m'estuet et faire et conmancier (R1267)

Texte de *U*

Texte édité

I

Chanson m'estuet et faire et conmancier
Por celle riens dou mont que muez vodroie
Et por mon cuer un pou releecier,
4. Qui bien avroit mestier de plus grant joie ;
Mais la biauteit que tant vi simple et coie
A ma dame me fait outrecudier
D'un haut panser et d'un dous desirier
8. Ou jai par droit antandre ne deveroie
Se bone amors et pitiés ne l'an proie.

II

Onques ne vi si saige a l'acointier
Ne si plaisant, se regarder l'ozoie,
12. Mais je ne l'ous esgarder ne proier ;
Ainz me faut cuers et la langue me loie
De paour, las ! que refuseis ne soie,
Car s'un petit me faisoit de dongier
16. De ces biaux eulz et de moi esloingnier,
Bien sai de voir que la mort santiroie
Si pres dou cuer qu'eschaper n'an poroie.

Traduction

I

Je dois faire et commencer une chanson
pour celle que je voudrais le plus au monde
et pour me réjouir un peu le cœur,
4. qui aurait bien besoin de plus de joie ;
mais la beauté, qui me semblait si pure et paisible,
me rend présomptueux envers ma dame
en me donnant une haute pensée et un doux désir
8. auxquels en principe je ne devrais jamais prétendre
à moins que le bon amour et la pitié ne l'en prient.

II

Je ne vis jamais personne aussi sage à connaître
ni aussi plaisante, si j'osais la regarder,
12. mais je n'ose la regarder ni la prier ;
en fait, le cœur me manque et me lie la langue
de peur, hélas ! que je sois refusé,
car si elle me faisait le tort d'éloigner,
16. si peu que ce soit, ces beaux yeux de moi,
je sais avec certitude que je sentirais la mort
si près de mon cœur que je ne pourrais y échapper.

III

- E se por li m'estuet la mort soffrir
De l'angoisse dont sa biauteit me blece ;
La puist Amors par mi lou cors ferir :
C'iert conpaigne de ma douce destresse.
Lais, c'ai je dit ? Son sans ne sa hauteesse
24. Ne daigneroit a la moie partir,
Si me convient tous seus ces mas soffrir
Dont bone Amor done joie et leese
Celz qui de cuer l'ont servie an tristece.

IV

28. Muelz ain ma dame an tristece servir
Qu'en moi ne truiet faintise ne perece ;
Ainz l'amerai tous jors sans repantir :
Que bone Amor tout mon cuer i adresse !
32. Onques ne vi dame de sa jonesce
Si saignement se saiche maintenir ;
S'an croixent tant mi amerous desir
Que cant recor sa tres douce simplece
36. Autre joie ne quier n'atre leece.

III

- Et si je dois souffrir pour elle la mort
20. de l'angoisse dont sa beauté me blesse ;
qu'Amour la frappe au cœur pour moi :
ainsi, elle me tiendra compaignie dans ma douce détresse.
Hélas, qu'ai-je dit ? Sa sagesse et sa noblesse
24. ne daigneraient pas partager la mienne ;
ainsi je dois souffrir tout seul ces maux
dont le bon Amour donne joie et allégresse
à ceux qui l'ont servi de cœur en tristesse.

IV

28. J'aime mieux servir ma dame en tristesse
plutôt qu'elle ne trouve en moi hypocrisie ni paresse ;
mais je l'aimerai toujours sans repentir :
que le bon Amour y dirige tout mon cœur !
32. Je ne vis jamais une dame aussi jeune
qui sache se comporter aussi sagement ;
cela fait croître mon désir amoureux à un tel point
que je ne trouve d'autre joie ni d'autre allégresse
36. quand je me souviens de sa très douce ingénuité.

V

- Joie si fais, mais elle est si tres grans
Que nus par droit n'i deveroit ataindre ;
Mais sor tos suix de s'amor desirans.
40. Si me covient sovant palir et taindre ;
Por ceu devoit ma douce dame estaindre
La grant dolor que m'est a cuer ardans
D'un feu qui m'est si dous et si plaisans
44. Que, cant plus m'art, moins puet l'amors remaindre ;
S'an doit pitié faire ma joie graindre

V

- Je m'en réjouis, mais c'est une joie si profonde
qu'en principe, personne ne devrait l'atteindre ;
mais je désire, plus que tous, son amour.
40. Ainsi, il m'arrive souvent de pâlir et rougir ;
c'est pourquoi ma douce dame devrait éteindre
la grande douleur qui brûle dans mon cœur
d'un feu qui m'est si doux et si agréable
44. que plus il m'enflamme, moins l'amour peut attendre ;
ainsi, la pitié doit augmenter ma joie.

VI

- Dame, et s'an vos est pitié defaillans,
Je ne sai mais ou foïr ne remaindre,
Fors c'a franc cuer qui vos est consillans
Et qui bien seit que je ne me sai faindre.
48. La me convient dolozer et complaindre
Et, s'i vos plaist, bone et saige et vaillans,
Par lui savrois conmant je suis sofrans
El douz dezir, que ne me lait refraindre
De vos servir, d'acoler et d'estraindre.

VI

- Dame, et si vous manquez de pitié,
je ne sais plus ou fuir ou rester,
sinon auprès d'un noble cœur qui vous conseille
et qui sait bien que je ne suis pas capable de simuler.
48. Là je dois souffrir et me plaindre
et, si vous le voulez bien, vous qui êtes bonne et sage et valeureuse,
vous sauriez par lui [le cœur] combien je souffre
de ce doux désir, qui ne permet pas que je m'arrête
de vous servir, embrasser et étreindre.

NOTICE

Chanson m'estuet et faire et conmancier

(R1267=R1264, L 215-1, MW 870,7)

1. Sources manuscrites**K** : *Messires Raoul de Soissons* (138-140), I-V, notée ;**N** : *Messires Th. de Soissons* (65r^o - v^o), I-V, notée (mélodie dans Räkel, p. 357) ;**P** : *Messire Raoul de Soissons* (86 r^o - 87 r^o), I-V, notée ;**X** : anonyme (95 v^o - 96 v^o), I-V, notée ;**V** : anonyme (84r^o - v^o), I-V, notée ;**C** : anonyme (176 r^o - 177 r^o), I-V, portées vides ;**U** : *Raoul de Soissons* (main postérieure), 105 r^o - v r^o, I-VI, sans mélodie ;**H** : anonyme (84r^o), I-V, sans mélodie [image] ;**M** : *Mesire Raous de Soissons* (main postérieure), 85r^o - v^o, I, III-V, notée (mélodie dans Beck, CLVIII) ;**T** : *Maistre Raols de Soissons* (97 r^o - v^o), I-V, notée ;**R** : anonyme (41 r^o - v^o), I-V, notée.**2. Éditions antérieures**

- *Winkler*, chanson 7, p. 49-51 : texte de **M** (I, IV, V), **K** (II, III), **U** (VI).

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

L'étude des variantes montre que les accidents et les croisements qui se sont produits dans la transmission sont assez nombreux. A titre d'exemple, au v. 20 on trouve *plaie* dans **KXH**, *biauté* dans **NPVCU** et *biaus vis* dans **TR**. Au même vers, **CU** donne *angoisse*, **X** donne *la biauté*, et **KNPVHTR** donnent *la dolor*. Néanmoins, il est possible de distinguer trois familles: **KNPX** et **V** (sous-groupes de la même famille), **CUH** (Winkler ne s'est pas aperçu de la présence de la chanson dans **H**) et **MTR**. Rien ne contredit l'attribution à Raoul par les mss **KPUMT** ; le Thierry dans **N**, croyons-nous, n'est autre que Raoul (voir la section « Le cas de Thierry de Soissons »).

4. Établissement du texte

L'on comprend difficilement pourquoi Winkler a choisi **M** comme ms. de base, étant donné les lacunes qui s'y sont produites par suite de l'enlèvement d'une miniature. Pour combler les lacunes, Winkler a recouru à **K**, ms. qui n'appartient même pas à la même famille ; il aurait fait mieux de choisir **T**. Le résultat est un mélange de **M**, **K** et **U** qui nous semble peu efficace. Nous voyons deux possibilités : la version de **K**, manuscrit qui transmet une série de chansons de Raoul et qui donne en général des textes soignés, et

celle de *U*, qui demande plus de corrections. En optant pour *U*, notre choix a été dirigé non seulement par le désir d'éviter un mélange de leçons (et de dialectes) mais aussi par le fait que l'enchaînement strophique en *coblas capfinidas*, technique qu'on rencontre dans plusieurs chansons de Raoul, y est maintenu dans les str. III-VI.

Comme les rimes en *-s* l'emportent sur celles en *-t* dans les str. V et VI (comme dans *MT*), nous avons corrigé les rimes aux v. 37 et 42. Les cinq corrections que Winkler a apportées à la str. VI (*s'an* > *s'en*, *foïr* > *fuïr*, *si* > *se*, *savrois* > *savrez*, *que* > *qui*) nous semblent toutes inutiles.

5. Interventions

- v. 5 - *et* : le sens exige la leçon de *KNPXVHMTR* ; corrigé en *mais* ;
- v. 23 - *ce* : le sens exige la leçon de *KNPXVHT* ; corrigé en *son* ;
- v. 29 - *que jai i truis* : le sens exige la leçon de *KNPXVM* ; corrigée en *qu'en moi ne truis* ;
- v. 37 - *grant* : la rime exige la leçon de *MT* ; corrigé en *grans* ;
- v. 38 - *ataindre* : le sens exige la leçon de *KNPXVMTR* ; corrigé en *ataindre* ;
- v. 41 - vers hypométrique : le scribe a omis le mot *dame* ; nous l'avons inséré ;
- v. 42 - *ardant* : la rime exige la leçon de *CMTR* ; corrigé en *ardans*.

6. Versification et stylistique

Six strophes décasyllabiques isométriques de 9 vers en *coblas doblas*. Les str. III-VI sont enchaînées selon la technique de *coblas capfinidas* ; le premier vers de la str. III reprend le mot thématique *mort* de l'avant-dernier vers de la strophe précédente¹.

Mélodie : A B A B C D E F G

Schéma : a b a b b a a b b (MW : 39)

10 10' 10 10' 10' 10' 10 10' 10' (MW : 5)

Particularités stylistiques :

- césure féminine élidée au v. 28 ;
- césure lyrique aux v. 6, 20 et 36 ;
- rimes paronymes aux v. 11/14: *ozoie* / *soie* ; 38/40 : *ataindre* / *taindre*.

7. Langue

Le texte de *U* (d'origine messine) présente des traits lorrains² :

¹ Mölk et Wolfzettel admettent sous la rubrique *coblas capfinidas* des chansons « où l'avant-dernier vers d'une strophe est repris comme premier vers de la strophe suivante » (p. 19), tout en affirmant que dans ce genre de strophes, « un ou plusieurs mots du dernier vers d'une strophe est répété, sous sa forme employée ou légèrement modifiée, dans le premier vers de la strophe suivante ». Les auteurs donnent les strophes III-IV-V-VI de R1267 comme *coblas capfinidas* (p. 390).

- -e devant nasale devient -a : *conmancier, panser, antandre, santiroie, sans* ;
- -o fermé libre devient -ou : *ameros* pour *amoros*, *paour* pour *paor* ;
- palatalisation du -a ouvert en -ai: *saige, saigement* ;
- diphtongaison du -e tonique en -ei et rétention du -t final : *biauteit* ;
- -o ouvert devient -ou : *ous* ;
- l'art. déf. *le* devient *lou* ;
- le pron. dém. *ce* devient *ceu* ;
- chute du -l dans *mas*.

8. Mélodie

Voir Râkel pour une description (p. 297) et la mélodie (p. 357).

9. Contrafacta

Les chansons R462 *Par mainte fois m'ont mesdisans grevé* et R1315 *Chanter m'estuet de cele sans targier*, toutes deux anonymes, sont construites sur le même schéma métrique et chantées sur la même mélodie (version de **KNPX**, cf. Râkel, 239-40) que la chanson de Raoul. R462 est en *coblas unissonans* alors que R1315, chanson religieuse, donne les str. I-II en *coblas unissonans* et III-IV en *coblas doblas*. Une analyse des trois chansons révèle peu de rapports frappants mais on peut noter que R462 reprend la rime en -oie dans la str. I ainsi que le thème « manque de courage » aux v. 28 et 40 : *je ne vos os proier*, (Raoul: *je ne l'ous esgarder ne proier*), *je n'i os aler*.

² Cf. Pike, 494-497 et David Trotter, « Boin sens et bonne memoire: tradition, innovation et variation dans un corpus de testaments de Saint-Dié-des-Vosges (XIIIe – XVe siècles) », *Historische Pragmatik und historische Varietätenlinguistik in den romanischen Sprachen*, A. Schrott et H. Völker éds (Göttingen, Universitätsverlag, 2005), p. 271.

R1267: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | <p>K Chançon m'estuet et fere et commencer</p> <p>N Chançon m'estuet <i>et fere et commencer</i></p> <p>P Chançon m'estuet <i>et fere et commencer</i></p> <p>V Chançonnete voeil fere et commencer</p> <p>X Chançon m'estuet <i>et faire et comencier</i></p> <p>C Or veul chanson <i>et faire et comencier</i></p> <p>U Chanson m'estuet <i>et faire et comencier</i></p> <p>H Chançonnete m'estuet a comencier</p> <p>M</p> <p>T Chançons m'estuet <i>et faire et comencier</i></p> <p>R Chançon m'estuet et dire et commencer</p> | 5 | <p>K Mes sa biauté que tant vi simple et coie</p> <p>N Mes sa biauté que tant vi simple <i>et coie</i></p> <p>P Mes sa biauté que / tant vi simple <i>et coie</i></p> <p>V Mes sa biauté que tant vi simple et coie</p> <p>X Mes sa biauté que tant vi simple <i>et coie</i></p> <p>C <i>Et</i> la bialteis ke tant est simple <i>et coie</i></p> <p>U <i>Et</i> la biauteit <i>que</i> tant vi simple <i>et coie</i></p> <p>H Mais la biauté qu'est en lui simple <i>et coie</i></p> <p>M Maiz sa biautez quant la vi simple et coie</p> <p>T Mais la beautés quant la vi simple <i>et coie</i></p> <p>R Mais la biautés <i>quant</i> la vis simple et coie</p> |
| 2 | <p>K Pour cele riens el mont que plus voudroie</p> <p>N Por cele riens el mont que plus voudroie</p> <p>P Por cele riens el mont que plus voudroie</p> <p>V Pour cele rienz el mont que plus amoie</p> <p>X Por cele riens el mont que plus voudroie</p> <p>C Por celle riens del mont ke muels voldroie</p> <p>U <i>Por</i> celle riens dou mont <i>que</i> muez vodroie</p> <p>H Por cele rien del mont que plus voudroie</p> <p>M De cele rienz el mont que pluz voudroie</p> <p>T De cele riens el mont ke plus vauroie</p> <p>R De celle riens el mont que plus vouroie</p> | 6 | <p>K Vers ma dame me fist outreuidier</p> <p>N Vers ma dame me fist outreuidier</p> <p>P <i>Vers</i> ma dame me fist outreuidier</p> <p>V Vers ma dame me fist outreuidier</p> <p>X Vers ma dame me fist outreuidier</p> <p>C Dont ma dame me fait outreuidier</p> <p>U A ma dame me fait fait* outreuidier</p> <p>H Dont ma dame me fait oltreuidier</p> <p>M Vers ma dame me fait outreuidier</p> <p>T Vers ma dame me fait outreuidier</p> <p>R Vers ma dame me fait outreuidier</p> |
| 3 | <p>K Et pour mon cuer un / pou resleecier</p> <p>N <i>Et</i> por mon cuer un poi resleescier</p> <p>P <i>Et</i> por mon cuer i poi resleecier</p> <p>V Et pour mon cuer i poi resleecier</p> <p>X <i>Et</i> por mon cuer un pou / resleecier</p> <p>C <i>Et</i> por mon cuer un pou resliescier</p> <p>U <i>Et</i> por mon cuer un pou releecier</p> <p>H Et por mon cuer un petit alegier</p> <p>M Et pour mon cuer un pou resleecier</p> <p>T <i>Et</i> por mon chant i poi releeschier</p> <p>R Et pour mon chant un pou releschier</p> | 7 | <p>K D'un haut penser et d'un douz desirrier</p> <p>N D'un haut penser <i>et</i> d'un douz desirrier</p> <p>P D'un haut penser <i>et</i> d'un douz desirrier</p> <p>V D'un haut prier et d'un douz desirrier</p> <p>X D'un haut penser <i>et</i> d'un douz desirrier</p> <p>C D'un hault penseir <i>et</i> d'un dolz desirrier</p> <p>U D'un haut panser et d'un dous desirrier</p> <p>H D'un halt penser <i>et</i> d'un dolz desirrier</p> <p>M D'un haut pensé et d'un douz desirrier</p> <p>T D'un haut penser <i>et</i> d'un doc desirrier</p> <p>R D'un haut penser et d'un dous desirrier</p> |
| 4 | <p>K Qui bien avroit mestier de plus grant joie</p> <p>N Qui <i>bien</i> avroit mestier de plus grant joie</p> <p>P Qui bien avroit mestier de plus grant joie</p> <p>V Qui bien aroit mestier de greigneur joie</p> <p>X Qui bien avroit mestier de plus grant joie</p> <p>C Ki bien avroit mestier de plux grant joie</p> <p>U <i>Qui bien</i> avroit mestier de plus <i>grant</i> joie</p> <p>H Qui bien avroit mestier de plus grant joie</p> <p>M Qui bien avroit mestier de greigneur joie</p> <p>T Ki bien aroit mestier de grignor joie</p> <p>R Qui <i>bien</i> avroit mestier de plus grant joie</p> | 8 | <p>K Dont ja par droit ataindre ne devroie</p> <p>N Dont ja par droit ataindre ne devroie</p> <p>P Dont ja par droit ataindre ne devroie</p> <p>V Dont ja par droit ataindre ne devroie</p> <p>X Dont ja par droit ataindre ne devroie</p> <p>C Ou jai per droit ataindre ne devroie</p> <p>U Ou j'ai <i>par</i> droit antandre ne devoie</p> <p>H A coi par droit atandre ne devoie</p> <p>M Ou ja par droit ataindre ne devoie</p> <p>T Ou ja par droit ataindre ne devoie</p> <p>R Ou ja par droit atendre ne devoie</p> |

R1267: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>9 K Se bone amor ou pitiez ne l'en proie
 N Se bone amor ou pitié ne l'en proie
 P Se bone amor ou pitié ne l'en proie
 V Se bonne amor ou pitié ne l'en proie
 X Se bone amor ou pitiez ne l'en proie
 C Se bone amor por moi nel voint <i>et</i> proie
 U Se bone amors <i>et</i> pitiés ne l'an proie
 H Se bone amor ou pitié ne l'en proie
 M Se loiautez u pitiez ne
 T Se loiautés ou pitiés ne l'em proie
 R Se loiautez ou pitiez ne l'en proie</p> | <p>13 K Ainz mi faut cuer et la langue mi loie
 N Ainz mi faut cuer <i>et</i> la langue <i>mi</i> ploie
 P Ainz mi faut cuer <i>et</i> la langue mi loie
 V Li cuers mi faut <i>et</i> la langue mi loie
 X Ains mi faut cuer <i>et</i> la langue mi loie
 C Ains me fault cuers <i>et</i> la langue me loie
 U Ainz me faut cuers <i>et</i> la langue me loie
 H Car cuer me faut <i>et</i> la langue me loie
 M
 T Li cuers me faut <i>et</i> la linge me loie
 R Li cuers mi faut <i>et</i> la langue mi ploie</p> |
| <p>10 K Onques ne vi si sage a l'acointier
 N Onques ne vi si sage a l'acointier
 P Onques ne vi si sage a l'acointier
 V Onques ne vi si sage a l'acointier
 X Onques ne vi si sage a l'acointier
 C Onkes ne vi si saige a l'escoentier
 U Onques ne vi si saige a l'acointier
 H Onques ne vi tant sage a l'acointier
 M
 T Onques ne vic si saige a l'acointier
 R Onques ne vi si sage a l'acointier</p> | <p>14 K Tel poor ai que refusez ne soie
 N Tel poor ai que refusé ne soie
 P Tel peur ai que refusez n'i soie
 V Grant paour ai que refusez ne soie
 X Tel paor ai que refusez n'i soie
 C De paour lais ke refuseis ne soie
 U De paour las <i>que</i> refuseis ne soie
 H Tel paor ai que refusez ne soie
 M
 T Tel pauor ai ke refusés ne soie
 R Tel paour ai que refusez n'i soie</p> |
| <p>11 K Ne si plesant se regarder l'osoie
 N Ne si plesant se regarder l'osoie
 P Ne si plesant se resgarder l'osoie
 V Ne si plesant se je dire l'osoie
 X Ne si plaisant se regarder l'osoie
 C Ne si plaixant se regardeir l'osoie
 U Ne si plaisant se regarder l'ozoie
 H Ne tant plaisant se je dire l'osoie
 M
 T Ne si vaillant se esgarder l'osoie
 R Ne si vaillant se regarder l'ossoie</p> | <p>15 K Que s'un petit me fesoit de dangier
 N Que s'un petit me fesoit de dangier
 P Que s'un petit mi fesoit de dangier
 V Car s'un petit mi fesoit de dangier
 X <i>Que</i> s'un petit me faisoit de dangier
 C Car s'un petit me faisoit de dongier
 U Car s'un petit me faisoit de dongier
 H Car s'un petit me faisoit de dangier
 M
 T Car s'un petit me faisoit de dangier
 R Car se un petit mi faisoit de dengier</p> |
| <p>12 K Mes je ne l'os esgarder ne proier
 N Mes je ne l'os esgarder ne proier
 P Mes je ne l'os esgarder ne proier
 V Mes je ne l'os esgarder ne proier
 X Mes je ne l'os regarder ne proier
 C Maix je ne l'os resgardeir ne proier
 U Mais je ne l'ous esgarder ne proier
 H Mais je ne l'os n'esgarder ne proier
 M
 T Mais je ne l'os esgarder ne proier
 R Mes je ne l'osse ne veoir ne proier</p> | <p>16 K De ses verz euz et de moi esloignier
 N De ses verz euz <i>et</i> de moi eloignier
 P De ses verz euz <i>et</i> de moi esloignier
 V De li servir <i>et</i> de moi esloignier
 X De ses verz eus <i>et</i> de moi esloignier
 C De ces biaux euls ne de moi aloignier
 U De ces biaux eulz <i>et</i> de moi esloingnier
 H E ses biaux euz vers de moi esloignier
 M
 T De ses beaus ieus <i>et</i> de moi eslongier
 R De ces biaux ieus <i>et</i> de moi esloingnier</p> |

R1267: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|--|
| <p>17 K Bien sai de voir que la mort sentiroie
 N <i>Bien</i> sai de voir que la mort sentiroie
 P <i>Bien</i> sai de voir que la mort sentiroie
 V Bien sai de voir la mort en sentiroie
 X Bien sai de voir que la mort sentiroie
 C Je sai de voir ke la mort sentiroie
 U <i>Bien</i> sai de voir <i>que</i> la mort santiroie
 H Je sai por voir que la mort sentiroie
 M
 T Bien sai de voir ke la mort sentiroie
 R <i>Bien</i> sai de voir que la mort sentiroie</p> | <p>21 K La puist Amors par mi le cors ferir
 N La puist Amors par mi le cors ferir
 P La puist Amors par mi le cors ferir
 V La puist Amors par mi le cors ferir
 X La puist Amors par mi le cors ferir
 C La puisse Amors <i>par</i> mei le cors ferir
 U La puist amors <i>par</i> mi lou cors ferir
 H La puist Amors par mi le cors ferir
 M
 T Le puist amors par mis le cors ferir
 R La puist Amours par mi le cors ferir</p> |
| <p>18 K Si pres du cuer qu'eschaper n'en porroie
 N Si pres du cuer qu'eschaper n'en poroie
 P Si pres du cuer qu'eschaper n'en porroie
 V Si pres du cuer qu'eschaper n'en porroie
 X Si pres dou cuer qu'eschaper n'en porroie
 C Si pres del cuer k'eschapeir ne poroie
 U Si pres dou cuer qu'eschaper n'<i>an</i> poroie
 H Si pres del cuer que gerir n'en porroie
 M
 T Si pres del cuer k'eschaper n'em porroie
 R</p> | <p>22 K S'iert conpaigne de ma douce destrece
 N S'iert conpaingne de ma douce destrece
 P S'iert conpaigne de ma douce destrece
 V S'iert conpaigne de ma douce destrece
 X S'iert conpaigne de ma douce destrece
 C S'iert compaigne de ma douce destresce
 U Ç'iert <i>compaigne</i> de ma douce destresse
 H Si iert <i>compaigne</i> de ma tres <i>grant</i> destrece
 M
 T Si iert compaigne a ma douce destrece
 R S'iert compaignie a ma douce destresce</p> |
| <p>19 K Et puis qu'ensi m'estuet la mort souffrir
 N Et puis <i>qu'</i>ensi m'estuet la mort souffrir
 P Et puis qu'ainssi m'estuet la mort souffrir
 V Et puis qu'ainsi m'esteut la mort soffrir
 X Et puis qu'ensi m'estuet la mort souffrir
 C Et se por li m'estuet la mort souffrir
 U E se por li m'estuet la mort soffrir
 H Des que por lui m'estuet la mort sofrir
 M
 T Et se por li m'estuet la mort sentir
 R Et se pour lui m'estuet la mort sentir</p> | <p>23 K Las qu'ai je dit son sens ne sa hautece
 N Las qu'ai je dit son sens ne sa hautece
 P Las qu'ai je dit son sens ne sa hautece
 V Las qu'ai je dit son sens et sa hautece
 X Las q'ai je dit son sens ne sa hautece
 C Lais c'ai ge dit ces sens ne sa hautece
 U Lais c'ai ie dit <i>ce</i> sans ne sa hautece
 H Las q'ai je dit son sen <i>et</i> sa haltece
 M
 T Las k'ai je dit son sens ne sa hautece
 R Las que ai je dit mon sans et ma hautece</p> |
| <p>20 K De la dolor dont sa plaie me blece
 N De la dolor dont sa biauté me blece
 P De la dolor dont sa biauté me blece
 V De la dolour dont sa biauté me blece
 X De la biauté dont sa plaie me blece
 C <i>Et</i> l'angoisse dont la bialteis me blesce
 U De l'angoisse dont sa biauteit me blece
 H De la dolor dont la plaie me blece
 M
 T <i>Et</i> la dolor dont ses beaux vis me blece
 R Et la doulour dont ces biaux vis me blece</p> | <p>24 K Ne daigneroit a ma dolor partir
 N Ne daigneroit a ma dolor partir
 P Ne daigneroit a ma dolor partir
 V Ne daigneroit a ma dolor partir
 X Ne daigneroit a ma dolor partir
 C Ne deigneroit a la moie partir
 U Ne daigneroit a la moie <i>partir</i>
 H Ne degneroit a ma dolor partir
 M
 T Ne devroit ja a ma dolor partir
 R Ne devroit ja la doulour partir</p> |

R1267: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>25 K Si me couvient tout seus les maus souffrir
 N Si me couvient touz seus les maus souffrir
 P Si me couvient tot seus les maus souffrir
 V Si me couvient touz seus les maus soffrir
 X Si me covient toz seus les maus souffrir
 C Se me couvient tout soulz ces mals souffrir
 U Si me <i>convient</i> tous seus ces mas sofrir
 H Ainz me covient toz seus les mals sofrir
 M [...] et nuit sentir
 T K'ele me fait <i>et</i> nuit <i>et</i> jor sentir
 R <i>Que</i> elle me fait <i>et</i> nuit <i>et</i> jour sentir</p> | <p>29 K Qu'en moi ne truiſt feintise ne perece
 N <i>Qu'</i>en moi ne truiſt faintise ne perece
 P Qu'en moi ne truiſt faintise ne perece
 V Qu'en moi ne truiſt faintise ne perece
 X Qu'en moi ne truiſt faintise ne perece
 C Car je n'i truis faintisse ne peresce
 U <u><i>Que j'ai i</i></u> truis faintise ne perece
 H Q'ele en moi truiſt faintise ne perece
 M Qu'en moi truiſt ja feintise ne perece
 T K'ele me truiſt en faintie n'em pereche
 R Que elle me truiſt en faintieug ne en peschié</p> |
| <p>26 K Dont bone amor done joie et leece
 N Dont bone amor done joie <i>et</i> leece
 P Dont bone amor done joie <i>et</i> leece
 V Dont bonne amour donne joie et leece
 X Dont bone amor done joie <i>et</i> leece
 C Dont bone amor done joie <i>et</i> liesse
 U Dont bone amor done joie <i>et</i> leese
 H Dont fine amors done joie e leece
 M Dont bone Amour done joie et leece
 T Dont boine amors done joie <i>et</i> leeche
 R Dont <i>bonne</i> Amour <i>donne</i> joie <i>et</i> leesce</p> | <p>30 K Si l'amerai adés sanz repentir
 N Si l'amerai adés a son plesir
 P Si l'amerai adés sanz <i>repentir</i>
 V Si l'amerai adés a son plesir
 X Si l'amerai adés a son plaisir
 C Ains l'amerai tous jors sens repentir
 U Ainz l'amerai tous jors sanz repantir
 H Ainz l'amerai toz jorz sanz repentir
 M Je l'amerai adés sanz repentir
 T Je l'amerai tos jors sanz repentir
 R Ja l'amerai touz jours sanz repentir</p> |
| <p>27 K Ceus qui de cuer l'on servie en tristece
 N Ceus qui de cuer l'ont servie en tristece
 P Ceus qui de cuer l'ont servie en tristece
 V Ceus qui de cuer l'ont servie en tristece
 X Ceus qui de cuer l'ont servie en tristece
 C Ceauls ki de cuer la servent en tristence
 U Celz qui de cuer l'ont servie an tristece
 H Cels qui de cuer l'ont servie en tristece
 M Ceus qui de cuer la <i>servent</i> sanz tristece
 T A ceaus ki bien la servent sanz tristece
 R A ceus qui <i>bien</i> le servent sanz trichier</p> | <p>31 K Car fine amor mon fin cuer i adrece
 N Car bone amor smon fin cuer i adrece
 P Car bone amor mon fin cuer i adrece
 V Car bonne amour mon fin cuer i adrece
 X Car bone amor mon fin cuer i adrece
 C Ke bone amor tout mon cuer i adresce
 U <i>Que</i> bone amor tout mon cuer i adresse
 H Car fin' amors m'enseigne <i>et</i> adrece
 M Que bone Amours le mien cuer i adrece
 T Car fine amors le mien cuer i adrece
 R Car fine amour le mien cuer i adresce</p> |
| <p>28 K J'aim bien ma dame en tristece servir
 N J'aim <i>bien</i> ma dame en tristece servir
 P J'aim bien ma dame en tristece servir
 V J'aing bien ma dame en tristece servir
 X J'aim bien ma dame en tristece servir
 C Muels ain ma dame en tristescce servir
 U Muelz ain ma dame an tristece servir
 H Mieuz voill ma dame en tristece servir
 M J'aim mieuz ma dame en tristece servir
 T J'aim <i>mieus</i> ma dame en tristece servir
 R J'aing <i>mieus</i> ma dame en destresce servir</p> | <p>32 K Ainz mes ne vi fame de sa joenece
 N Ainc mes ne vi fame de sa joenece
 P Ainz mes ne vi fame de sa juenece
 V Ainz mes ne vi fame de sa jonece
 X Ainz mes ne vi feme de sa joenece
 C Onkes ne vi dame de sa jonesce
 U Onques ne vi dame de sa jonesce
 H Unques ne vi dame de sa jovenece
 M Onques ne vi dame de sa joenece
 T C'onques ne vi dame de sa jovenece
 R Onques ne vi dame de sa jonesce</p> |

R1267: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>33 K Si sagement se seüst maintenir
 N Si sagement se seüst maintenir
 P Si sagement se seüst maintenir
 V Si sagement se seüst maintenir
 X Si sagement se seüst maintenir
 C Si saigement se seüst maintenir
 U Si saigement se saiche maintenir
 H Si sagement se seüst meintenir
 M Si sagement se seüst maintenir
 T Si saigement se seüst maintenir
 R Si sagement se seüst maintenir</p> | <p>37 K Certes si faz mes ele est si tres grant
 N Certes si faz mes ele est si tres grant
 P Certes si faz mes ele est si tres grant
 V Certes si faz mes ele est si tres grant
 X Certes si fas mes ele est si tres grant
 C Joie si fais maix elle est si tres grant
 U Joie si fais mais elle est si tres <u>grant</u>
 H Certes si faz mais ele est si tres <u>grant</u>
 M Joie a mes cuers maiz ele est si tres granz
 T Joie a mes cuers mais ele est si tres grans
 R Joie a mes cuers mes elle est si tres <u>grant</u></p> |
| <p>34 K S'en double tant mi amoros desir
 N S'en double tant mon amoros desir
 P S'en double tant mi amoros desir
 V S'en doublent tant mi amoureux desir
 X S'en double tant mi amereus desir
 C S'en croixent tuit mi amereus desir
 U S'an croixent tant mi amereus desir
 H Dont sont doble mi amoros desir
 M S'en croissent tant mi amourouz desir
 T S'en croissent tant mi amoros desir
 R S'an croissent tant mi amoureux desir</p> | <p>38 K <i>Que</i> nus par droit ne la devoit ataindre
 N <i>Que</i> nus par droit ne la devoit ataindre
 P <i>Que</i> nus par droit ne la devoit ataindre
 V <i>Que</i> nus <i>par</i> droit ne la devoit ataindre
 X <i>Que</i> nus par droit ne la devoit ataindre
 C Ke nuls <i>par</i> droit n'i doveroit entandre
 U <i>Que</i> nus <i>par</i> droit n'i deveroit <u>antaindre</u>
 H <i>Qe</i> nus <i>par</i> droit ne la devoit atendre
 M <i>Que</i> nus par droit ne la devoit ataindre
 T Ke nus par droit ne le devoit ataindre
 R <i>Que</i> nus par droit ne la devoit ataindre</p> |
| <p>35 K Et quant remir sa tres bele simplece
 N <i>Et</i> quant remir sa tres bele simplece
 P <i>Et</i> quant remir sa tres bele simplece
 V Et quant remir sa tres bele simplece
 X <i>Et</i> quant remir sa tres bele sinplece
 C Car <i>quant</i> recort sa tres douce simplece
 U Que cant recor sa tres douce simplece
 H E <i>quant</i> regart sa tres doce simplece
 M Quant je reguart sa tres douce simplece
 T <i>Quant</i> jou regare sa tres doce simplece
 R <i>Quant</i> je regart sa tres douce simplesce</p> | <p>39 K Si sui pour li de s'amor desirrant
 N Si sui por li de s'amor desirrant
 P Si sui por li de s'amor desirrant
 V Si sui pour li de s'amour desirranz
 X Si sui por li de s'amor desirrant
 C Maix sors tout seux de s'amor desirans
 U Mais sor tos suix de s'amor desirans
 H Car je sui si de s'amor desiranz
 M Maiz seur touz sui de s'amour desirranz
 T Mais sor tos sui de s'amor desirans
 R Mes sur <i>tous</i> sui de s'amors desirrans</p> |
| <p>36 K Autre joie n'i truis n'autre leece
 N Autre joie n'i truis n'autre leece
 P Autre joie n'i truis n'autre leece
 V Autre joie n'i truiz n'autre leece
 X Autre joie n'i truis n'autre leece
 C Autre joie ne kier n'autre liesce
 U Autre joie ne <i>quier</i> n'atre leece
 H Autre joie ne <i>quier</i> n'altre alegrece
 M Qu'autre joie ne <i>quier</i> n'autre leece
 T Autre joie ne <i>quier</i> n'autre leeche
 R Autre joie ne <i>quier</i> n'autre leesce</p> | <p>40 K Si mi couvient souvent palir et taindre
 N Si mi couvient souvent palir <i>et</i> taindre
 P Si mi couvient souvent palir <i>et</i> taindre
 V Si m'<i>en</i> couvient souvent palir et taindre
 X Si mi covient souvent palir <i>et</i> taindre
 C Se m'<i>en</i> covient sovent pailir <i>et</i> taindre
 U Si me covient sovant palir <i>et</i> taindre
 H Cent foiz le jor me fait palir e teindre
 M Si me couvient souvent palir et taindre
 T Si me couvient sovent palir <i>et</i> taindre
 R Si me couvient souvent palir <i>et</i> taindre</p> |

R1267: Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|--|
| <p>41 K Or mi devoit ma douce dame estaindre
 N Or mi devoit ma douce dame estaindre
 P Or mi devoit ma douce dame estaindre
 V Or mi devoit ma douce dame estaindre
 X Or mi devoit ma douce dame estaindre
 C Dont il m'estuet dolozeir <i>et</i> complaindre
 U Por ceu devoit ma douce [...] estaindre
 H Or me devoit ma douce dame esteindre
 M
 T
 R</p> | <p>44 K Et quant plus m'art mains puet l'amor remaindre
 N <i>Et</i> quant plus m'art mains puet l'amor remaindre
 P <i>Et</i> quant plus m'art mains puet l'amor remaindre
 V Et quant plus m'art mains puet l'amour remaindre
 X Et quant plus m'art mains puet l'amor remaindre
 C Ke quant plux m'airt moins puet l'amor remaindre
 U <i>Que</i> cant plus m'art moins puet l'amors remaindre
 H E qant plus m'art meins puet l'amor remeindre
 M Et que pluz m'art mainz me puet la mort rendre
 T <i>Et</i> ke plus m'art mains me puet la mort rendre
 R Et que plus m'art mains me puet la mort rendre</p> |
| <p>42 K La grant dolor qui m'est el cuer dedenz
 N La grant dolor qui m'est el cuer dedenz
 P La grant dolor qui m'est el cuer dedenz
 V La <i>grant</i> dolour qui m'est el cuer dedenz
 X La grant dolor que j'ai au cuer dedens
 C La grant dolor ke m'est el cuer ardans
 U La grant dolor <i>que</i> m'est a cuer ardant
 H La grant ardor qe j'ai el cuer dedenz
 M De la douleur qui m'est u cuer ardans
 T De la dolor ki m'est el cuer ardans
 R De la douleur qui m'est el cuer ardans</p> | <p>45 K S'en doit pitiez ma joie fere graindre
 N S'<i>en</i> doit pitiez ma joie fere graindre
 P S'en doit pitiez ma joie fere graindre
 V S'en doit pitié ma joie fere graindre
 X S'en doit pitiez ma joie faire graindre
 C S'en doit pities faire ma joie grandre
 U S'an doit pities faire ma joie graindre
 H S'en doit pitié ma joie faire <i>grant*</i> graindre
 M S'en doit pitiez faire ma joie graindre
 T S'en doit pitiés faire ma joie graindre
 R S'en doit pitiez faire ma joie plus graindre</p> |
| <p>43 K D'un feu qui m'art si douz et si plesant
 N D'un feu qui m'art si douz <i>et</i> si plesant
 P D'un feu qui m'art si douz <i>et</i> si plesant
 V D'un feu qui m'art si douz <i>et</i> si plesant
 X D'un feu qui m'art si douz <i>et</i> si plesant
 C D'un feu ki m'airt si dous <i>et</i> si plaixant
 U D'un feu qui m'est si dous <i>et</i> si plaisans
 H D'un feu qui m'art si douz e si plaisanz
 M D'un feu qui m'est si douz et si plaisanz
 T D'un fu ki m'est si dols <i>et</i> si plaisans
 R D'un feu qui m'est si dous <i>et</i> si plaissans</p> | <p>46 U Dame <i>et</i> s'an vos est pitiés defaillans
 47 U Je ne sai mais ou foïr ne remaindre
 48 U Fors c'a franc cuer <i>qui</i> vos est <i>consillans</i>
 49 U <i>Et qui</i> bien seit que ie ne me sai faindre
 50 U La me <i>convient</i> dolozer <i>et</i> complaindre
 51 U <i>Et</i> si vos plaist bone <i>et</i> saige <i>et</i> vaillans
 52 U <i>Par</i> lui savrois <i>commant</i> je suis sofrans
 53 U El douz dezir <i>que</i> ne me lait refraindre
 54 U De vos servir d'acoler <i>et</i> d'estraindre</p> |

VII. Amis Harchier (R1970)

Texte de N

Texte édité

I

Amis Harchier, cil autre chanteür
Chantent en mai volentiers et souvent,
Mes je ne chant por fueille ne por flor
Se fine amor ne m'en done talent,
Car je ne sai par autre ensaignment
Fere chançon ne chose que je die ;
Mes quant Amors et volenté m'aïe,
Sachiez de voir que j'ai assez reson
De bien chanter et de fere chançon.

4.

8.

II

De bien amer ai mult bele acheson
Et de chanter trop biau commencement,
Car autresi com la rose el bouton
Croist de biauté et en amendement,
Fet la bele qui a chanter m'aprent,
Car sa biauté voi adés enbelie
Et amender de fine cortoisie ;
Si la m'estuet plus loiaument amer
Et por s'amor plus volentiers chanter.

12.

16.

Traduction

I

Amis Harchier, ces autres chanteurs
chantent en mai volentiers et souvent,
mais je ne chante pour feuille ni pour fleur
si *fin'Amor* ne m'en donne envie,
car c'est la seule façon que je connaisse
de faire une chanson ou de m'exprimer ;
mais quand Amour et le désir m'aident,
sachez vraiment que j'ai une bonne raison
de bien chanter et de faire une chanson.

4.

8.

II

J'ai une très belle raison de bien aimer
et un très beau motif pour chanter,
car tout comme la rose en bouton
croît en beauté et en grâce,
ainsi fait la belle qui m'apprend à chanter,
car je vois sa beauté embellir chaque jour
et croître de fine courtoisie ;
aussi dois-je l'aimer plus loyalement
et, pour son amour, chanter plus volentiers.

12.

16.

III

Quant je regart son douz viaire cler
Et son gent cors de bel acesmement,
Mes euz n'en puis partir n'amesurer,
Car en li voi de biauté plus qu'en cent,
Dont bone Amor m'ocit si plaisantment
Que por li muir et si ne m'en plain mie ;
Mes c'est l'amor qui me soustient en vie,
Quant la dolor m'est deliz et santez,
Et richece ma plus grant pouvreté.

20.

24.

IV

Douce dame, quant vos me regardeiz,
Plus sui riche que d'or ne que d'argent,
Mes richesse, puis que vos ne m'amez,
Ne me plect riens, car sanz vos n'ai noient,
Et neporquant d'un regart seulement,
Sui plus riches que le roi d'Avegnie,
Car li solaz de vostre compaignie
M'est si plesant que toz jorz m'est avis
Qu'en cest siecle n'ait autre paradis.

28.

32.

36.

V

Bone et sage, cortoise et de biaux diz,
Merci vos proi plus debonerement
Que ne fet Deu champions loeiz
Qui sanz baston et navrez se deffent,
Car vostre amor m'assaut si mortelment
Qu'envers ses cous ne sai riens d'escrémie,
Et vos avez du chanp la seignorie ;
Si vos requier, bele dame, merci,
Que vos aiez pitié de vostre ami.

40.

44.

III

Quand je regarde son douz visage clair
et son joli corps gracieux,
je n'en puis détourner mes yeux ni les retenir,
car en elle je vois plus de beauté qu'en cent autres,
dont le bon Amour me tue si agréablement
que je meurs pour elle, et pourtant je ne m'en plains pas ;
mais c'est l'amour qui me maintient en vie,
car la douleur m'est plaisir et santé,
et la richesse ma plus grande pauvreté.

20.

24.

IV

Douce dame, quand vous me regardez,
je me sens plus riche que d'or ou d'argent,
mais la richesse, puis que vous ne m'aimez pas,
ne me plaît point, car sans vous je n'ai rien,
et pourtant un seul regard
me rend plus riche que le roi d'Avegnie,
car la joie de votre compaignie
m'est si agréable qu'il me semble toujours
qu'il n'y ait dans ce monde d'autre paradis.

28.

32.

36.

V

Bonne et sage, courtoise, éloquente,
je vous crie merci plus courtoisement
que ne le fait à Dieu un champion à gages
qui se défend sans bâton et blessé,
car votre amour m'assaille si mortellement
que je ne sais combattre contre ses coups,
et vous êtes maître du champ de bataille ;
c'est pourquoi je vous demande, belle dame, merci :
ayez pitié de votre ami.

40.

44.

VI

- Chançon, d'Arraz les Moreteles di,
 Bele Mahaut et Marot ensement,
 Qu'ami jalos sont mortel anemi,
 Ne ja nul d'aus n'amera loiaument
 Qu'Amors seueust servir cortoisement,
 Et biau parler, sanz dire vilanie ;
 Mes nus ne voit cortoise jalousie,
 Car forssenez en devient li plus sains
 Et li cortois envieux et vilains.

48.

52.

VI

- Chançon, dis aux Mortelles d'Arras,
 à la belle Mahaut ainsi qu'à Marot,
 que les amants jaloux sont de mortels ennemis,
 et que jamais aucun d'eux n'amera loyalement
 de sorte qu'il sache servir Amour de façon courtoise
 et bien parler sans dire de vilenie ;
 mais personne ne voit de jalousie courtoise,
 car le plus sain en devient fou
 et le courtois envieux et vilain.

48.

52.

VII

- si proieras m'amie
 Qu'ele te chant, car se tu es oïe
 Par sa bouche, qui ne set se bien non,
 Plus volentiers l'en escouterà on.

56.

VII

- tu demanderas à mon aimée
 qu'elle te chante, car si tu te fais entendre
 par sa bouche, qui ne connaît que le bien,
 on l'écouterà plus volontiers.

56.

NOTICE

Amis Harchier

(R1970, L 258-2, MW 1079,5)

1. Sources manuscrites*K* : *Mesire Thierris de Soissons* (291-2), I-V, notée ;*N* : *Mesire Tierris de Soissons* (60 r^o - 61 r^o), I-VI + envoi, notée ;*V* : anon. 86 r^o - v^o), I-V, notée.**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 8, p. 52-54 (texte de *K* (I-V) et *N* (VI + envoi) ;
- Auguis, p. 48-50 (texte de *K*) ;
- La Borde, p. 220 (texte de *K*).

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Les trois manuscrits, proches les uns des autres, n'en constituent pas moins deux sous-groupes d'une même famille : *KN* et *V*. Alors que les textes de *K* et *N* coïncident presque constamment, ils s'opposent une douzaine de fois au texte de *V*. *K* et *N* s'accordent pour attribuer la chanson à Thierry de Soissons (cf. la section « Le cas de Thierry de Soissons ») et dans *V*, elle est placée parmi d'autres pièces attribuables à Raoul. La chanson est construite sur une technique savante d'enchaînement strophique (cf. 6. infra) qui se rencontre dans plusieurs chansons de Raoul, trait qui constitue une raison de plus pour lui accorder cette chanson.

4. Établissement du texte

Texte de *N*, notre ms. de base préféré. *N* ajoute à cette chanson un envoi incomplet que le ms. transmet comme si ces vers faisaient partie de la str. VI. Comme cet envoi reprend la deuxième rime constante et la dernière rime de la str. I, il a probablement été ajouté après coup.

Au dernier vers de la str. VI, Winkler hésite entre *envieus* et *enuieus* mais choisit la première version, sans explication. Jeanroy, par contre, affirme que « le sens exige *enuieus*, non *envieus* ». Les deux mots peuvent pourtant se traduire par « haïssable » et si nous lisons *envieus*, c'est pour des raisons stylistiques (répétition de la syllabe *vi* dans la suite *envieus* et *vilain*).

5. Interventions

- v. 33 - *Aneguie* : Winkler a préféré la leçon de *V* (*Hongrie*) sans donner ses raisons. Il est vrai que la personne du roi de Hongrie est bien connue dans la littérature de

l'époque: R. Colliot fait allusion à « environ une cinquantaine d'épopées où sont mentionnés le nom du pays ou celui du peuple » et affirme que « La Hongrie se trouve un des pays les plus fréquemment cités »¹. Il ajoute que « L'or de Hongrie éblouit toute l'Europe, et fournit ... un point de comparaison extrême dans le style épique. » (p. 225). Laborde (*Essai*, p. 220), dans son édition de cette strophe d'après *K*, lit *Avegnie*, bien que l'écriture nous semble assez claire. Toujours est-il que les jambages dans *Aneguie* et *Avegnie* sont très proches. Laborde se demande d'ailleurs si Raoul fait allusion au « Roi de Cocagne », suggestion que nous rejetons. En fait, le mot *Aneguie* n'est pas inconnu ; nous le retrouvons dans la *Vie de Saint Louis* de Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont (p. 282) : « ... [l]a sœur [du roi des Géorgiens], qui se nomme dans le titre d'une lettre, *Russutana, humilis regina de Aneguia*. »² L'auteur se trompe, car il s'agit de Rousoudan I^{re} de Géorgie (c. 1195–1245), fille et non sœur de la reine Tamar I^{re} (1160–1213). Cette dernière, considérée comme la plus illustre des monarques géorgiens, agrandit son royaume jusqu'à la mer Caspienne.³ Bernhard Schmitz, dans son *Encyclopädie des philologischen Studiums der neueren Sprachen* (1860, p. 102–103), cite les sources suivantes :

Papst Innocenz III. Schreibt wegen Hülfe für Jerusalem an den König von Armenien, sowie: *Illustri Regi Avogniae*, dass er gegen die Saracenen zu Felde ziehen möge. Epist. Lib. XIV, Ep. 68 (bei Baluze II, 536; Raynaldi z. Jahr 1211 n. 26). Es liest dabei Cod. Reg.: *Avoguiae*, Cod. Colbertin: *Anoguiae*, Cod. Vatican. Wie oben. Honorius III. Erhält Gesandtschaft mit Versprechen von Hülfe für Jerusalem, nämlich den David, Bischof von Ani, seitens der Königin von Avegnia. *Sanctissimo Papae patri ac domino omnium Christianorum tenenti sedem B. Petri, Russutana humilis regina de Avegnia devota ancilla et filia sua ...*, Epist. Lib. VIII, Ep. 432; Raynaldi z. Jahr 1224, n. 17.

Le nom figure également dans *Li romanz d'Athis et Prophlias* d'Alexandre de Paris⁴ (et il est tout à fait possible que Raoul ait connu ce texte). Au v. 14085 on lit :

*Li roi die [sic] Parte et d'Avergie
Vindrent o grant chevalerie.*

et l'éditeur fournit les variantes suivantes :

¹ R. Colliot, *Adenet le Roi*. « Berte aus grans piés » (Paris, Éditions Picard, 1970), p. 222–223.

² Louis-Sébastien Le Nain de Tillemont, *Vie de Saint Louis, Roi de France*, J. de Gaulle éd. (Paris, J. Renouard, 1847).

³ Voir Marie-Félicité Brosset, *Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'au XIX^e siècle* (Impr. de l'Académie impériale des sciences, 1858) et *Additions et éclaircissements à l'Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'en 1469 de J.-C.* (Impr. de l'Académie impériale des sciences, 1851).

⁴ Alfons Hilka, *Li romanz d'Athis et Prophlias (l'estoire d'Athenes)* vol. II (Dresden, Gesellschaft für Romanische Literatur, 1916), p. 185.

ms A	<i>de Perse et d'Anegie</i>
ms B	<i>de Perse et d'Avveignie</i>
ms L	<i>de Perce et d'Anegie</i>
ms P	<i>de Perse et de Vergie</i>
ms St	<i>de Parte et de Marchie</i>
ms V	<i>de Parthe et de Vergie</i>

Le nom, on le voit, n'a pas été sans troubler les scribes (nos manuscrits donnent *Aneguie* / *Enneguie* / *Hongrie*). Sans nous arrêter sur les détails historiques, trop nombreux pour en discuter ici, nous croyons qu'il s'agit de la région aujourd'hui connue sous le nom d'Abkhazie, réunie avec la Géorgie vers 978. Cette théorie est appuyée par Brosset, qui voit dans le mot et ses variantes « une transcription imparfaite du nom de l'Aphkhazeth » (*Additions*, p. 302). Pour le roi en question, on peut penser à Giorgi IV Lasha, frère de Rousoudan, mort en 1223. Tout compte fait, puisque les mots *Aneguie* et *Avegnie* sont bien attestés, nous suivons le principe de la *lectio difficilior potior* et retenons la leçon de *K* que nous corrigeons en *Avegnie*, mot qui correspond plus étroitement à *Abasgia*, nom que portait la région dans l'Antiquité (cf. Procope) ; c'est aussi la forme donnée par Flutre.

- v. 39 - *Deus champion* : vers ambigu. Selon la leçon de *KN*, *Deus* (CS) a la forme du sujet et *champion* (CRS) celle de l'objet direct. La phrase n'a pourtant guère de sens à moins que *champion* ne soit compris comme sujet et *Deus* comme complément de *proi*. Pour éviter la confusion, nous avons préféré la leçon de *V* (*champions*) et nous avons corrigé *Deus* en *Deu*.

6. Versification et stylistique

Six strophes isométriques décasyllabiques construites selon la technique de *coblas redondas capcaudadas* avec deux rimes constantes.

Mélodie: A B A B C D E F G

Schéma: a b a b b c c d d (MW : 57)

10 10 10 10 10 10' 10' 10 10 (MW : 3)

Schéma des rimes :

<i>a</i>	<i>-or</i>	<i>-on</i>	<i>-er</i>	<i>-ez</i>	<i>-iz</i>
<i>b</i>	<i>-ent</i>	<i>-ent</i>	<i>-ent</i>	<i>-ent</i>	<i>-ent</i>
<i>c</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>	<i>-ie</i>
<i>d</i>	<i>-on</i>	<i>-er</i>	<i>-ez</i>	<i>-is</i>	<i>-i</i>

Ainsi que nous l'avons noté ailleurs, il s'agit d'une formule complexe d'enchaînement strophique dont on ne trouve que de rares exemples dans l'œuvre des trouvères, mais qui

se rencontre dans cinq des quatorze chansons que nous croyons pouvoir attribuer à Raoul (R363, R767, R1970, R2063) and dans une chanson possible.⁵

Particularités stylistiques:

- figures étymologiques au v. 1/9 : *chanteür / chançon* ; 51/54 : *vilanie / vilains* ;
- césures lyriques au v. 14, 27, 28, 29, 30, 33, 36, 37 ;
- abondance d'échos phoniques et sémantiques⁶. Constatons, par exemple, qu'au premier vers, le mot-clé *amor* apparaît sous forme paragrammatique (phonétique): *Amis Harchier, cil autre chanteür* - jeu phonique valorisé par la répétition de la voyelle -a ;
- le mot *amor* (et *amer*, *amez*) se rencontre six fois à la césure (aux v. 4, 7, 10, 18, 23, et 41) et comme mot-rime aux vers 17 et 30; nous sommes prédisposée à inclure dans cette série les mots-rimes *ami* (v. 45) et *amie* (v. 56). Notons en outre qu'au v. 4, le mot *amor*, à la césure, reprend le son du mot-rime précédent (*flor*), écho phonique valorisant la mise en relief de ce mot-clé. Le même genre de phénomène se rencontre au v. 18, où *amor* fait l'écho du mot-rime *amer* ;
- enchaînement thématique : les deux premières strophes se déroulent autour du thème « chanter », les deux strophes suivantes traitent de la richesse, et dans les deux dernières, on retrouve le thème « mortalité » (*mortelment*, *mortel*), renforcé par le jeu de mots sur « les Moreteles » (voir 9. infra) ;
- construction chiasmatique aux v. 26/27 : *dolor > deliz / richece < pouvertez*.

7. Langue

Dans son ensemble, *N* présente un texte francien, marqué par quelques picardismes (p.e. *ensaignment*, *aus*).

8. Destinataire

- *Harchier (amis)*: personnage inconnu qui figure également dans la chanson R1204: *Chançon, va t'en a Archier qui vielle*. Selon Winkler, on pourrait penser au trouvère Gautier de Dargies, tandis que Petersen Dyggve fait allusion à un certain Raimon Arguier, personnage également inconnu qui est le destinataire du jeu-parti anonyme R1752 *Qui que de chanter recroie : Raymont Argier* (v. 46). Autre possibilités :

⁵ Pour une analyse du grand réseau de rapports qui existe entre la chanson R700 du Châtelain de Coucy et les chansons R1887, R363 et R767 (et R1970 et R2063) de Raoul, voir Dominique Billy, « Une canso en quête d'auteur : *Ja non agr' obs qe mei oill trichador* (PC 217, 4b) », *Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza* [Palerme, 18-24 sept. 1995] (Tübingen, Niemeyer), p. 543-555, et notre article « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso* (Bulletin of the Société Guilhem IX) t. 16, n° 1-2 (2001), p. 76-96.

⁶ Cf. Paul Zumthor, « Des paragrammes chez les troubadours », *Langue, texte, énigme* (Paris, Éd. du Seuil, 1975), p. 55-67. Voir aussi Ineke Hardy, « Electronic Analysis of Medieval Texts: The Case of Raoul de Soissons » à <http://journals.sfu.ca/chwp/index.php/chwp/article/view/F.1/110>.

Harchier est la personne qui accompagne Raoul, jouant de la vielle à archet (à ce sens se mêlerait l'image de Cupidon, tirant des flèches de son arc), ou *Harchier* / *Archier* est le prénom d'un personnage inconnu. C'est cette dernière possibilité qui nous semble le plus probable, puisque les trouvères s'appelaient souvent par leurs prénoms.

- ***Les Moreteles*, *Mahaut et Marot*** : comme le signale Guesnon (p. 261), « il s'agit d'un nom de famille dont plusieurs membres figurent sur le registre de la confrérie des jongleurs et bourgeois d'Arras ».⁷ L'hypothèse de Winkler, qui proposait un double diminutif de « *maure* » (TL : *moré*) nous semble moins probable, vu l'existence attestée d'une famille portant ce nom. Pour notre traduction, nous avons adopté la forme « Mortelle » qui figure dans une chanson artésienne de 1258 éditée par Jeanroy et Guy : *Certes c'est laide cose*⁸. Dans la version transmise par le ms. *O*, considérée « authentique » par les éditeurs, on lit au v. 64 : *Si comme fist la Mortelle*.

9. *Contrafacta*

La chanson anonyme *Par Deu, Rolant* (R707 - unicum de *I*, sans mélodie), bien qu'en *coblas unissonans*, présente un schéma métrique / rimique semblable à R1970, tout en reprenant les rimes constantes de cette chanson. À côté des ressemblances au niveau métrique, rimique et stylistique, la présence dans R707 du motif du champ de bataille (str. V de R1970: *champion, baston, assaut, cous, champ* ◇ str. IV de R770: *champion, bataille, boxerie*) semble confirmer que nous sommes en présence d'un contrafactum, bien que les rimes *b* féminines et les rimes *c* masculines de R707 soient l'inverse de celles de R1970.

Le même schéma se rencontre dans une deuxième pièce, la chanson religieuse *A tuich cil vol qu'amon preç far saber* transmise par le ms. Extravag. 268 de Wolfenbüttel⁹ (fol. 47 v^o - 48 v^o). Composée en *coblas unissonans*, elle reprend toutes les rimes de la str. I de R1970, à l'exception de la rime constante en *-ie*, qu'elle remplace par *-os*. Selon l'auteur (inconnu), le ms. fut composé en 1254, peu après la date de composition de la chanson de Raoul.

Il n'est pas impossible que la chanson anonyme R486 *Flors de biauteit* soit, elle aussi, un contrafactum de R1970. Alors que la structure en *coblas redondas capcaudadas* n'est pas reprise et la rime *a* est féminine, elle reprend la structure métrique de R1970 ainsi que les rimes en *-ie* et *-ent*, et la str. I présente 4 des mots-rimes de la chanson de Raoul. Unicum de *I*, elle est transmise sans mélodie.

⁷ Roger Berger, *La Nécrologie de la Confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras (1194-1361) : texte et tables*. (Arras, Imprimerie Centrale de l'Artois, 1963), p. 139.

⁸ Alfred Jeanroy et Henri Guy, *Chansons et dits Artésiens du XIIIe siècle* (Bordeaux, Feret & Fils, 1898), p. IV.

⁹ Voir à ce sujet E. Levy, « Poésies religieuses du manuscrit de Wolfenbüttel », *Revue des langues romanes* XXXI (1887), pp. 173-288 et 420-435.

R1970 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>1 K Amis Harchier cil autre chanteor
 N Amis Harchier cil autre chanteür
 V Amis Archier cil autre chanteour</p> | <p>14 K Fet la bele qui a chanter m'aprent
 N Fet la bele qui a chanter m'aprent
 V Fet la bele qui a chanter m'aprent</p> |
| <p>2 K Chantent en mai volentiers et souvent
 N Chantent en mai volentiers <i>et</i> souvent
 V Chantent en mai volentiers et souvent</p> | <p>15 K Car sa biauté voi adés enbelie
 N Car sa biauté voi adés enbelie
 V Car sa biauté voi touz dis enbelie</p> |
| <p>3 K Mes je ne chant por fueille ne por flor
 N Mes je ne chant pour fueille ne pour flor
 V Mes je ne chant por fueille ne pour flour</p> | <p>16 K Et amender de fine cortoisie
 N <i>Et</i> amender de fine cortoisie
 V <i>Et</i> amender de fine cortoisie</p> |
| <p>4 K Se fine amor ne m'en done talent
 N Se fine amor ne m'en done talent
 V Se fine amour ne m'en done talent</p> | <p>17 K Si la m'estuet plus loiaument amer
 N Si la m'estuet plus loiaument amer
 V Si la m'esteut plus loiaument amer</p> |
| <p>5 K Car je ne sai par autre enseignement
 N Car je ne sai par autre enseignement
 V Car je ne sai par autre enseignement</p> | <p>18 K Et pour s'amor plus volentiers chanter
 N <i>Et</i> por s'amor plus volentiers chanter
 V <i>Et</i> pour s'amour plus volentiers chanter</p> |
| <p>6 K Fere chançon ne chose que je die
 N Fere chançon ne chose que je die
 V Fere chançon ne chose que je die</p> | <p>19 K Qant je regart son douz viaire cler
 N Quant je regart son douz viaire cler
 V Quant je regart son douz viaire cler</p> |
| <p>7 K Mes quant amors et volenté m'aïe
 N Mes <i>quant</i> amors <i>et</i> volenté m'aïe
 V Mes quant amours et volentez m'aïe</p> | <p>20 K Et son gent cors de bel acesmement
 N <i>Et</i> son gent cors de bel acesmement
 V <i>Et</i> son gent cors de bel assenement</p> |
| <p>8 K Sachiez de voir que j'ai assez reson
 N Sachiez de voir que j'ai assez reson
 V Sachiez de voir que j'ai assez reson</p> | <p>21 K Mes euz n'en puis partir n'amesurer
 N Mes euz n'en puis partir n'amesurer
 V Mes ieus n'en puis partir n'amesurer</p> |
| <p>9 K De bien chanter et de fere chançon
 N De <i>bien</i> chanter <i>et</i> de fere chançon
 V De bien chanter et de fere chançon</p> | <p>22 K Car en li voi de biautez plus de cent
 N Car en li voi de biauté plus <i>qu'en</i> cent
 V Car en li voi de biautez plus de cent</p> |
| <p>10 K De bien amer ai mult bele acheson
 N De <i>bien</i> amer ai <i>mult</i> bele acheson
 V De <i>bien</i> amer ai trop bele achoison</p> | <p>23 K Dont bone amor m'ocit si plesanment
 N Dont bone amor m'ocit si plaisantment
 V Dont bonne amor m'ocit si plesanment</p> |
| <p>11 K Et de chanter trop biau commencement
 N <i>Et</i> de chanter trop biau commencement
 V Et de chanter trop biau commencement</p> | <p>24 K Que pour li muir et si ne m'en plaing mie
 N Que por li muir <i>et</i> si ne m'en plain mie
 V Que pour li muir <i>et</i> si ne m'en plaing mie</p> |
| <p>12 K Car autresi com la rose el bouton
 N Car autresi com la rose el bouton
 V Car autresi <i>con</i> la rose el bouton</p> | <p>25 K Mes c'est la mort qui me soustient en vie
 N Mes c'est l'amor qui me soustient en vie
 V Mes c'est la mort qui me sostient en vie</p> |
| <p>13 K Croist de biauté et en amendement
 N Croist de biauté <i>et</i> en amendement
 V Croist de biauté et en amendement</p> | <p>26 K Quant la dolor m'est deliz et santez
 N Quant la dolor m'est deliz <i>et</i> santez
 V Car la dolors m'est deliz <i>et</i> santez</p> |

R1970 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>27 K Et richece ma plus <i>grant</i> povretez
 N Et richece ma plus grant povretez
 V Richece m'est ma plus <i>granz</i> povretez</p> | <p>39 K Que ne fet <i>Deus</i> champion loeiz
 N Que ne fet <u><i>Deus champion</i></u> loeiz
 V Que ne fet voir champions loueiz</p> |
| <p>28 K Douce dame quant vous me regardez
 N Douce dame quant vos me regardeiz
 V Douce dame <i>quant</i> vous me regardez</p> | <p>40 K Qui toz navrez sanz baston se deffent
 N Qui sanz baston <i>et</i> navrez se deffent
 V Qui sanz <i>baston</i> et navrez se deffent</p> |
| <p>29 K Plus sui riches que d'or ne que d'argent
 N Plus sui riche que d'or ne que d'argent
 V Plus sui riches que d'or ne <i>que</i> d'argent</p> | <p>41 K Car vostre amour m'assaut si mortieument
 N Car <i>vostre</i> amor m'assaut si mortelment
 V Car vostre amour m'asaut si mortelment</p> |
| <p>30 K Mes richece puis que vous ne m'amez
 N Mes richesce puis que vos ne m'amez
 V Mes richece puis que vous ne m'amez</p> | <p>42 K Qu'envers ses cous ne sai riens d'escremie
 N Qu'<i>envers</i> ses cous ne sai riens d'escremie
 V Que vers ses cos ne soi rien d'escremie</p> |
| <p>31 K Ne me plect riens car sanz vous n'ai noient
 N Ne me plect riens car sanz vos n'ai noient
 V Ne me plect rien car sanz vous n'ai noient</p> | <p>43 K Et vous avez du champ la seignorie
 N Et <i>vos</i> avez du chanp la seignorie
 V Et vous avez du champ la seignorie</p> |
| <p>32 K Et neporquant d'un regart seulement
 N Et neporquant d'un regart seulement
 V Et neporquant d'un regart seulement</p> | <p>44 K Si vous requier bele dame merci
 N Si vos requier bele dame merci
 V Si vous requier bele dame merci</p> |
| <p>33 K Sui <i>plus</i> riches que li rois d'Aneguié
 N Sui plus riches que le roi d'<u><i>Enneguié</i></u>
 V Sui plus riches que li rois de Hongrie</p> | <p>45 K Que vous aiez pitié de vostre ami
 N Que vos aiez pitié de <i>vostre</i> ami
 V Que vous aiez pitié de vostre ami</p> |
| <p>34 K Car li solaz de vostre compaignie
 N Car li solaz de vostre compaignie
 V Car li solaz de vostre compaignie</p> | <p>46. K Chançon d'Arraz les moreteles di
 47. K Bele / Mahaut <i>et</i> Marot ensemment
 48. K Qu'ami jalos sont mortel anemi
 49. K Ne ja nul d'aus n'amera loiaument</p> |
| <p>35 K M'est si plesanz que toz jorz m'est avis
 N M'est si plesant que toz jorz m'est avis
 V M'est si plesanz qu'a touz jorz m'est aviz</p> | <p>50. K Qu'amors seueust servir cortoisement
 51. K Et biau parler sanz dire vilanie
 52. K Mes nus ne voit cortoise jalousie
 53. K Car forssenez en devient li <i>plus</i> sains</p> |
| <p>36 K Qu'en cest siecle n'ait autre paradis
 N Qu'en cest siecle n'ait autre paradis
 V Qu'en cest siecle n'ait autre paradis</p> | <p>54. K Et li cortois envieus <i>et</i> vilains</p> |
| <p>37 K Bone et sage cortoise de biaux diz
 N Bone <i>et</i> sage cortoise <i>et</i> de biaux diz
 V Bonne <i>et</i> sage cortoise et de biaux dis</p> | <p>55. K si proieras m'amie
 56. K Qu'ele te chant car se tu es oïe
 57. K Par sa bouche qui ne set se bien non
 58. K Plus volentiers l'en escouterà on</p> |
| <p>38 K Merci vos proi plus debonement
 N Merci vos proi plus debonement
 V Merci vous proi plus debonnerement</p> | |

VIII. Quant je voi et fueille et flor (R1978)

Texte de *N*

Texte édité

Traduction

I

- Quant je voi et fueille et flor
 Color muer,
 Qu'oiseillon, por la froidor,
 4. N'osent chanter,
 Adonques sospir et plor,
 Ne conforter
 Ne mi sai, tant ai dolor
 8. Por bien amer ;
 Car soffrir
 Nel puet sanz morir
 Cors qui sent
 12. Tel mal longuement ;
 Et la nuit, quant mi despueil
 Et dormir vueil,
 Souvent mueil
 16. Mon vis, tant pleurent mi oil.

I

- Quand je vois les feuilles et les fleurs
 changer de couleur,
 quand les oisillons n'osent chanter
 4. à cause du froid,
 alors je soupire et pleure,
 et j'ai tant de peine
 d'amour
 8. que je n'arrive pas à me reconforter ;
 car la personne qui ressent
 tant de douleur
 aussi longtemps
 12. ne peut le supporter sans mourir ;
 et la nuit, quand je me déshabille
 et que je veux dormir,
 mes yeux versent tant de larmes
 16. que je me mouille souvent le visage.

II

- Trop mi plest, et nuit et jor,
 A remirer
 La façon de son gent cors
 20. Et son vis cler,
 Par quoi j'ai pris la folor
 Que je conper.
 Ha las ! je cuidai en li
 24. Merci trouver,
 Quant gehir
 Osai mon desir
 Folement
 28. A son biau cors gent.
 Lors me het et mostre orgueil,
 Et son acueil,
 Qu'avoir sueil,
 32. Ai perdu, dont trop me dueil.

II

- Nuit et jour, il me plaît beaucoup
 de contempler,
 la forme de son noble corps
 20. et son visage éclatant ;
 c'est pourquoi je suis tombé dans la folie
 que je paie.
 Hélas, je croyais
 24. trouver merci en elle
 quand j'osai
 follement
 confesser ma passion
 28. à cette belle et noble dame.
 Maintenant elle me hait et fait montre d'orgueil,
 et j'ai perdu l'accueil
 que j'avais,
 32. ce que je regrette profondément.

III

- Son gent cors mar acointai,
 Ou faut merciz ;
 Sa biauté mal remirai,
 36. Por quoi languis.
 Grief paine et dolor en trai
 Et assez pis,
 Et sai bien, ja n'en gerrai,
 40. Que bien m'est vis
 Qu'en pensant,
 Sa chiere riant
 Devant moi
 44. Et nuit et jor voi.
 Li tres bel oil de son front
 En mon cuer sont
 Et seront,
 48. Ce croi, tant que mort m'avront.

IV

- De moi nul conseil ne sai,
 Tant sui surpris,
 Fors en vos, bele, ou j'ai
 52. Mon penser mis.
 Merci tant vos prierai
 Con serai vis
 Et bonement atendrai
 56. Con fins amis ;
 Mes itant
 Vos vueil dire avant :
 Se de moi
 60. Ne pernez conroi,
 Certes, trestuit cil du mont
 Vos blasmeront
 Et tendront
 64. A crués quant le savront.

III

- Pour mon malheur, je vis son beau corps
 ou merci fait défaut ;
 pour mon malheur, je contemplai sa beauté,
 36. c'est pourquoi je languis.
 Cela m'apporte beaucoup de peine et de douleur,
 et bien pire,
 et je sais bien que je n'en guérirai jamais,
 40. car il me semble
 que dans mes pensées
 je vois son visage souriant
 devant moi
 44. nuit et jour.
 Les beaux yeux de son visage
 sont dans mon cœur
 et y resteront,
 48. je crois, jusqu'à ce qu'ils m'aient tué.

IV

- Pour moi je ne trouverai d'aide,
 tant je suis séduit,
 sauf en vous, ma belle, en qui
 52. j'ai mis toute ma pensée.
 Je vous demanderai grâce
 toute ma vie
 et j'attendrai volontiers
 56. comme un fin amant ;
 mais je tiens à vous dire
 auparavant :
 si vous ne prenez pas soin
 60. de moi,
 tout le monde
 vous blâmera assurément
 et vous tiendra
 64. pour cruelle quand on l'aura appris.

V

- Foux sui se merci n'atent,
 Car certains sui
 Ja n'avrai par li confort
 68. De mon ennui ;
 Car folement m'enbati
 La ou ne dui ;
 En autrui leu ai choisi
 72. Ce qu'iert autrui,
 Dont mouvoir
 Ne puis mon voloir,
 Que pieça
 76. Retint et laça
 Mon cuer por moi ostagier
 Au commencier,
 Que lessier
 80. Ne peüsse de legier.

V

- Ce serait fou de m'attendre à la pitié,
 car je suis certain
 qu'elle ne me consolera jamais
 68. de ma douleur ;
 car je me précipitai follement
 là où je ne dus aller ;
 à la place d'un autre j'ai jeté mes regards
 72. sur ce qui appartenait à un autre,
 dont je ne peux dégager
 mon vouloir,
 car elle captura et enlaça mon cœur
 76. il y a longtemps
 et elle le garde en otage
 depuis le début,
 pour que je ne puisse
 80. l'abandonner sans peine.

NOTICE

Quant je voi et fueille et flor

(R1978, L 215-4, MW 764,1)

1. Sources manuscrites*K* : *Raoul de Soissons* (142-143), notée (I-V) ;*N* : *Messire T de Soissons* (66 r^o - v^o), notée (I-V) ;*P* : *Mesire Raoul de Soissons* (84 v^o-85 r^o), notée (I-V) ;*X* : *Raoul de Soissons* (98 r^o - v^o), notée, (I-V) ;*V* : anonyme (85 r^o - v^o), notée (I-III, V) ;*C* : *Aidefrois* (115 r^o-116 v^o), portées vides (I-V) ;*U* : anonyme (137 r^o - v^o), sans mélodie (I-III).**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 9, p. 55-58 (texte de *K*) ;
- Cullmann, p. 116-118 (texte de *P*) ;
- Gauthier, 73-105, texte de *K*.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

D'après les variantes, les mss se divisent nettement en deux familles : *KNPXV* et *CU* (ce dernier groupe présente les v. 21-24 dans l'ordre 23/24/21/22). *K*, *P* et *X* s'accordent pour attribuer la chanson à Raoul de Soissons, *N* la donne à Thierry de Soissons qui, croyons-nous, n'est autre que Raoul (voir la section « Le cas de Thierry de Soissons »). L'attribution à Audefrois le Bastart dans *C* est sujette à caution, car ce nom a été ajouté par une main postérieure¹. Cullmann, éditeur des chansons d'Audefrois, l'attribue à Raoul. Dans *KX*, la chanson suit 3 autres pièces attribuables à Raoul, dans *N* elle est la dernière de 11 chansons attribuables à Raoul et dans *P*, elle est la première de 4 chansons attribuables à Raoul. Ainsi, nous ne voyons aucune raison pour rejeter l'attribution à Raoul.

4. Établissement du texte

Texte de *N*, le manuscrit de base que nous préférons quand cela est possible. L'établissement du texte de cette chanson n'est pas sans problèmes au niveau du schéma métrique. La rime au v. 23 en *-i* transmise par tous les mss (tenant compte du renversement de vers qui a eu lieu dans *CU*) est la rime *a* de la str. V, la rime au v. 65 en

¹ Cf. Schwan : « Alle übrige Verfassernahmen und Titel hat eine zweite, etwas jüngere Hand (XIV. Jahrh.) der ersten Strophe eines Liedes zur Seite an den Rand gesetzt. » (p. 174).

-ent transmise par **KNPXV** est proche de la rime *c* en -ent des str. III/IV, et la rime au v. 67 en -ort, également transmise par tous les témoins, est proche de la rime *a* de la str. I/II (-or). Comme deux familles de manuscrits (à l'exception de **C** au v. 65) s'accordent à transmettre ces rimes, il convient de se demander s'il s'agit d'un effet voulu et si oui, pourquoi. Effectivement, l'hétérostrophie, bien que peu fréquente, n'est pas inconnue dans la lyrique courtoise (cf. MW 27, § 47); Billy l'admet pour cette chanson (*Architecture* 29). S'il s'agit donc d'un effet voulu, dans quel but ? Or, ainsi que nous l'avons indiqué dans notre article « Electronic Analysis of Medieval Texts: The Case of Raoul de Soissons »², il est possible de discerner dans cette chanson un contre-texte à caractère érotique.³ Les vers *soffrir / Nel puet sanz morir / Cors qui sent / Tel mal longuement* et *Souvent mueil / Mon vis, tant pleure[nt] mi oil*⁴ se prêtent à la double lecture (jeu de mots sur *cors/cor*, *vis/vit*, et le sens de « Öffnung des Kanals im Penis » de *oil* (TL) et on notera que les mots *vis* et *cors* sont chacun répétés trois fois, avec 2 occurrences de *oil*. On dirait que l'hétérostrophie, qui brise les règles métriques, ici souligne le contre-texte, qui brise les règles thématiques. Il en va de même pour le mot *cors* au v. 19, où on s'attend à une rime en -or : autre jeu sur la paire *cor / cors*. Il est peu probable dans ce cas-ci qu'il s'agisse de l'amuïssement du -s final, car selon Fouché, le -s de *cors* se prononçait encore au XVI^e siècle (784).

On ne peut, en somme, connaître l'intention du poète, mais à en juger par les manuscrits, il n'est pas impossible que l'hétérostrophie qu'ils transmettent soit un effet voulu. Ainsi, alors que Winkler a corrigé les trois occurrences, il nous a paru préférable de ne pas intervenir.

5. Interventions

- v. 17 - *muît* : coquille ; corrigé d'après **KPXVCU** ;
- v. 44 - vers hypométrique ; corrigé d'après **KPXVC** ;
- v. 49 - *voi* : la rime exige une terminaison en -ai ; corrigé en *sai* (leçon de **PC**) ;
- v. 79 - vers hypermétrique ; corrigé d'après **KPXVC**.

6. Versification et stylistique

Cinq strophes hétérométriques de 16 vers en *coblas doblas*.

Mélodie: A B C D A B C D E F E F A B G H

Schéma: a b a b a b a b c c d d e e e e (MW : 1)

7 4 7 4 7 4 7 4 3 5 3 5 7 4 3 7 (MW : 1)

² Consultable à <http://faculty.arts.ubc.ca/winder/ineke/index.htm>.

³ Le double entendre aurait été mis en valeur par le langage corporal et les gestes du jongleur/poète.

⁴ Cf. L. Kendrick, *The Game of Love* (Berkeley, Los Angeles et Londres, Univ. of California Press, 1988), p. 111, and J.N. Adams, *The Latin Sexual Vocabulary* (Baltimore, Md, Johns Hopkins Univ. Press, 1982).

Particularités stylistiques:

- rimes paronymes : 52/56 *mis* / *amis* ;
- enjambement à la rime aux v. 15/16 (mettant en valeur le double sens possible du mot *vis*) et aux v. 51/52 (mettant en valeur le mot *penser*, qui peut être compris comme désir sexuel ;
- aux v. 2, 8 et 24, le premier mot du vers reprend la rime du vers précédent.

Pour une analyse détaillée de cette chanson, voir notre article cité ci-haut, qui traite entre autres de la mise en valeur du contre-texte érotique par les hypophones (anagrammes) que nous croyons y discerner à la suite d'une analyse statistique, et du symbolisme des nombres qui nous paraît évident dans cette chanson. L'analyse permet de conclure que la chanson R1978 semble posséder un « agenda phonétique » spécial. L'hypophone identifiée à la suite de l'examen statistique paraît fonctionner en tant qu'une clé de décodage, comme un repère qui signale l'existence d'un contre-texte caché. Cette supposition est appuyée par plusieurs phénomènes, parmi lesquels l'emploi de termes ambigus et la structure numérique qui sous-tend la chanson, ainsi que les statistiques de la fréquence distributionnelle.

7. Langue

Dans son ensemble, *N* présente un texte francien. Nous relevons pourtant quelques traces de picard :

- *mi* pour *me* (Gossen, p. 124) ;
- métathèse du type *-re* > *-re* : *pernez* (v. 60) (ibid., p. 114) ;
- réduction de la triptongue *-ieu* : *leu* (v. 71) (ibid., p. 56).

8. Contrafacta

La charpente métrique de cette chanson est unique et aucun *contrafactum* n'est connu. La pièce nous rappelle cependant un vers de la chanson *Tant ai lonjamen sercat* de Peire Vidal : *Que.l cors e.l cor de mi e la valor*⁵ (v. 13). La chanson présente le même schéma de rimes que celle de Raoul (ababababccdde), mais on notera qu'elle ne compte que 14 vers, que les 6 derniers vers sont des décasyllabes et que la rime *b* est féminine. Il n'est donc pas question d'un *contrafactum* métrique, mais Raoul utilise plusieurs des rimes de la chanson de Peire (*-or*, et *-en* / *-ent*) et les sentiments exprimés sont assez semblables. Ainsi, il n'est pas impossible que Raoul se soit inspiré de cette chanson.

⁵ J. Anglade éd, *Les poésies de Peire Vidal* (Paris, Champion, 1913), p. 24-29. La chanson est affichée à http://www.trobar.org/troubadours/peire_vidal/poem8.php. Voir l'édition de Veronica Fraser, *The Songs of Peire Vidal: Translation and Commentary* (New York, Peter Lang, 2006).

R1978 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>1 K Quant je voi et fueille et flor
 N Quant je voi <i>et</i> fueille <i>et</i> flor
 P Quant je voi et fueille <i>et</i> flor
 X Quant je voi <i>et</i> fueille et flor
 V Quant je voi et fueille et flor
 C Kant je voi <i>et</i> fueille <i>et</i> flor
 U Qant je voi <i>et</i> fueille <i>et</i> flor</p> | <p>8 K Por <i>bien</i> amer
 N Por <i>bien</i> amer
 P Por bien amer
 X Por bien amer
 V Pour <i>bien</i> amer
 C Por bien ameir
 U Por bien ameir</p> |
| <p>2 K Color muer
 N Color muer
 P Color muer
 X Color muer
 V Coulour muer
 C Colour mueir
 U Colour mueir</p> | <p>9 K Car souffrir
 N Car soffrir
 P Car souffrir
 X Car souffrir
 V Car soffrir
 C Car soffrir
 U Car soffrir</p> |
| <p>3 K Qu'oisellons por la froidor
 N Qu'oiseillon por la froidor
 P Qu'oisellon par la froidor
 X Q'oisellons por la froidor
 V Cil oisel pour la froidour
 C C'oisillor por la froidor
 U C'oselet por la froidour</p> | <p>10 K Ne puet sanz morir
 N Nel puet sanz morir
 P Ne puet sanz morir
 X Ne peut sanz morir
 V Ne puet sanz morir
 C Ne puis sens morir
 U Ne puet sans merir</p> |
| <p>4 K N'osent chanter
 N N'osent chanter
 P N'osent chanter
 X N'osent chanter
 V N'osent chanter
 C N'osent chanteir
 U N'osent chanteir</p> | <p>11 K Cors qui sent
 N Cors qui sent
 P Cors qui sent
 X Cors qui sent
 V Cors qui sent
 C Cors ki sent
 U Cuers ke sant</p> |
| <p>5 K Adonques sospir et plor
 N Adonques sospir <i>et</i> plor
 P Adonques sospir <i>et</i> plor
 X Adonques sospir <i>et</i> plor
 V Adonques soupir et plour
 C Adonkes sospir <i>et</i> plor
 U Adonkes sospir <i>et</i> plour</p> | <p>12 K Tel mal <i>longuement</i>
 N Tel mal <i>longuement</i>
 P Tel mal <i>longuement</i>
 X Tel mal <i>longuement</i>
 V Tel mal <i>longuement</i>
 C Teil mal <i>longuement</i>
 U Teis mas <i>longuemant</i></p> |
| <p>6 K Ne conforter
 N Ne conforter
 P Ne conforter
 X Ne conforter
 V Ne conforter
 C Car conforter
 U Ne <i>conforter</i></p> | <p>13 K Et la nuit quant m'i despueil
 N <i>Et</i> la nuit quant m'i despueil
 P <i>Et</i> la nuit quant m'i despueil
 X Et la nuit quant m'i despueil
 V Et la nuit quant m'i despueil
 C Car la nuit <i>quant</i> me despeul
 U Kar la nut cant m'i despuel</p> |
| <p>7 K Ne me puis tant ai dolor
 N Ne m'i sai tant ai dolor
 P Ne m'i sai tant ai dolor
 X Ne m'i sai tant ai dolor
 V Ne m'i puis tant ai dolour
 C Ne m'i sai tant sent dolor
 U Ne m'i puet aidier tant ai dolour</p> | <p>14 K Et dormir vueil
 N <i>Et</i> dormir vueil
 P <i>Et</i> dormir vueil
 X <i>Et</i> dormir vueil
 V <i>Et</i> dormir voeil
 C <i>Et</i> dormir veul
 U <i>Et</i> dormir veuil</p> |

R1978 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>15 K Souvent mueil
 N Souvent mueil
 P Souvent mueil
 X Souvent mueil
 V Adonques moille
 C Sovent moul
 U Sovant muel</p> | <p>22 K Que je comper
 N Que je conper
 P Que je conper
 X Que je conper
 V Que je conper
 C Ke je compeir* (v. 24)
 U Ke je conpeirs * (v. 24)</p> |
| <p>16 K Mon vis tant pleurent mi oeil
 N Mon vis tant pleurent mi oil
 P Mon vis tant pleurent mi oil
 X Mon vis tant pluerent mi oeill
 V Mon vis tant pluerent mi oeul
 C Mon lit tant plourent mi eul
 U Mon viz tant plourent mi oil</p> | <p>23 K Ha las je cuidai en li
 N Ha las je cuidai en li
 P Ha las je cuide en li
 X Ha las je cuidai en li
 V E las je cuidai en li
 C E lais je cuidai en li* (v. 21)
 U E lais je cuida en li* (v. 21)</p> |
| <p>17 K Trop m'i plest et nuit et jor
 N Trop m'i plest <i>et <u>muil</u> et jor</i>
 P Trop m'i plest <i>et nuit et jor</i>
 X Trop m'i plest <i>et nuit et jor</i>
 V Trop m'i plest et nuit et jour
 C Trop me plaist <i>et nuit et jor</i>
 U Trop m'i plaist <i>et nut et jor</i></p> | <p>24 K Merci trouver
 N Merci trouver
 P Merci trouver
 X Trover merci
 V Merci trouver
 C Mercit trover* (v. 22)
 U Mersit troveir* (v. 22)</p> |
| <p>18 K A remirer
 N A remirer
 P A remirer
 X A remirer
 V A remirer
 C A remireir
 U A remireir</p> | <p>25 K Quant gehir
 N Quant gehir
 P Quant gehir
 X Quant gehir
 V Quant gehir
 C Quant ichir
 U Cant i osa</p> |
| <p>19 K La façon de son gent cors
 N La façon de son <i>gent</i> cors
 P La façon de son gent cors
 X La façon de son <i>gent</i> cors
 V La façon de son <i>gent</i> cors
 C Son gent cors <i>et sa faisson</i>
 U La fasson <i>et la colour</i></p> | <p>26 K Osai mon desir
 N Osai mon desir
 P Osai mon desir
 X Osai mon desir
 V Osai mon desir
 C Osai mon desir
 U Jehir mon desir</p> |
| <p>20 K Et son vis cler
 N <i>Et son vis cler</i>
 P <i>Et son vis cler</i>
 X <i>Et son vis cler</i>
 V Et son vis cler
 C <i>Et son vis cleir</i>
 U De son viz cleir</p> | <p>27 K Folement
 N Folement
 P Folement
 X Folement
 V Folement
 C Folement
 U Soulemant</p> |
| <p>21 K Par quoi j'ai pris la folor
 N Par quoi j'ai pris la folor
 P Par quoi j'ai <i>pris</i> la folor
 X Par qoi j'ai pris la folor
 V Par quoi j'<i>en</i> priz la folour
 C Por coi j'apris la folor* (v. 23)
 U Por s'antrepris la folour* (v. 23)</p> | <p>28 K A son biau cors gent
 N A son biau cors gent
 P A son beau cors gent
 X A son biau cors gent
 V A son biau cors gent
 C A son bel cors gent
 U <i>Et son bial cor gent</i></p> |

R1978 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>29 K Lors me het et moustre orgueil
 N Lors me het <i>et</i> mostre orgueil
 P Lors me het <i>et</i> moustre orgueil
 X Lors me het <i>et</i> mostre orgueil
 V Lors me het et monstre orgueil
 C Lors me heit <i>et</i> moustre orgueil
 U Or me heit <i>et</i> moustre orgueil</p> | <p>36 K Pour quoi languis
 N Por quoi languis
 P Por quoi languis
 X Por quoi languis
 V Pour qui languis
 C Por coy languis
 U Por cui languis</p> |
| <p>30 K Et son acueil
 N <i>Et</i> son acueil
 P <i>Et</i> son acueil
 X <i>Et</i> son acueil
 V <i>Et</i> son acueil
 C <i>Et</i> mon acuel
 U A son apuiel</p> | <p>37 K Grief paine et douleur en trai
 N Grief paine <i>et</i> dolor en trai
 P Grief paine <i>et</i> dolor en trai
 X Grief paine <i>et</i> douleur en trai
 V Grief poine <i>et</i> dolour en trai
 C Grief poene <i>et</i> dolor en trai
 U Grief poinne <i>et</i> dolour en ai</p> |
| <p>31 K Qu'avoir sueil
 N <i>Qu'avoir</i> sueil
 P Qu'avoir sueil
 X Qu'avoir sueill
 V Qu'avoir sueil
 C C'avoir suel
 U Car voir suiel</p> | <p>38 K Et assez pis
 N <i>Et</i> assez pis
 P <i>Et</i> assez pis
 X <i>Et</i> assés pis
 V <i>Et</i> assez pis
 C <i>Et</i> asseis pis
 U <i>Et</i> douz don pix</p> |
| <p>32 K Ai perdu dont trop me dueil
 N Ai perdu dont trop me dueil
 P Ai perdu dont trop me dueil
 X Ai perdu dont trop me dueill
 V Ai perdu dont trop me dueil
 C Ai perdut dont trop me duel
 U Perdut ai dont trop me duel</p> | <p>39 K Et sai bien ja n'en garrai
 N <i>Et</i> sai <i>bien</i> ja n'en gerrai
 P <i>Et</i> sai bien ja n'en garrai
 X <i>Et</i> sai bien ja n'en garrai
 V <i>Et</i> bien croi ja n'en guerirai
 C <i>Et</i> sai bien jai n'en guerrai
 U Bien sai je n'an garra ja</p> |
| <p>33 K Son <i>gent</i> cors mar acointai
 N Son <i>gent</i> cors mar acointai
 P Son <i>gent</i> cors mar acointai
 X Son <i>gent</i> cors mar acointai
 V Son <i>gent</i> cors mar acointai
 C Son <i>gent</i> cors mar acoentai
 U Son <i>gent</i> cors mar acoentai</p> | <p>40 K Que bien m'est vis
 N Que <i>bien</i> m'est vis
 P Que bien m'est vis
 X Que bien m'est vis
 V Que bien m'est vis
 C Ke bien m'est vis
 U C'adés m'es viz</p> |
| <p>34 K Ou faut merciz
 N Ou faut merciz
 P Ou faut merciz
 X Ou faut mercis
 V Ou faut merci
 C Ou faut mercis
 U Ou fat mersis</p> | <p>41 K Qu'en pensant
 N <i>Qu'en</i> pensant
 P Qu'en pensant
 X Qu'en pensant
 V Qu'en pensant
 C K'en pensant
 U C'an pansant</p> |
| <p>35 K Sa biauté mar remirai
 N Sa biauté mal remirai
 P Sa biauté mar remirai
 X Sa biauté mar remirai
 V Sa biauté mar remirai
 C Sa bialteit mar regardai
 U Son cleir viz mar remira</p> | <p>42 K Sa chiere riant
 N Sa chiere riant
 P Sa chiere riant
 X Sa chiere riant
 V Sa chiere riant
 C Sa chiere riant
 U Ensi an dormant</p> |

R1978 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|--|
| <p>43 K Devant moi
 N Devant moi
 P Devant moi
 X Devant moi
 V Devant moi
 C Davant moi
 U Davant moi</p> <p>44 K Et nuit et jor voi
 N [...] nuit <i>et</i> jor voi
 P <i>Et</i> nuit <i>et</i> jor voi
 X <i>Et</i> nuit <i>et</i> jor voi
 V <i>Et</i> nuit et jour voi
 C <i>Et</i> nuit <i>et</i> jor voi
 U Nut <i>et</i> jor la voi</p> <p>45 K Li tres bel oeil de son front
 N Li tres bel oil de son front
 P Li tres bel oil de son front
 X Li tres bel oeil de son front
 V Les tres biaux ieus de son front
 C Li tres bel eul de son front
 U Li tres bel oil de son front</p> <p>46 K En mon cuer sont
 N En mon cuer sont
 P En mon cuer sont
 X En mon cuer sont
 V En mon cuer sont
 C En <i>mon</i> cuer sont
 U An mon cuer sont</p> <p>47 K [.....]
 N <i>Et</i> seront
 P <i>Et</i> seront
 X Et seront
 V Et seront
 C <i>Et</i> seront
 U <i>Et</i> seront</p> <p>48 K Ce croi tant que mort m'avront
 N Ce croi tant que mort m'avront
 P Ce croi tant que mort m'avront
 X Ce croi tant <i>que</i> mort m'avront
 V Ce croi tant <i>que</i> mort m'aront
 C Je cuit tant ke mort m'avront
 U Ce croi tant c'osis m'avront</p> <p>49 K De moi nul conseil ne voi
 N De moi nul conseil ne voi
 P De moi nul conseil ne sai
 X De moi nul conseil ne voi
 C De moy nul <i>consoil</i> ne sai</p> | <p>50 K <i>Tant</i> sui surpris
 N Tant sui surpris
 P Tant sui surpris
 X Tant sui surpris
 C Tant seus <i>sospris</i></p> <p>51 K Fors en vous bele ou j'ai
 N Fors en vos bele ou j'ai
 P Fors en vos bele ou j'ai
 X Fors en vos bele ou j'ai
 C Fors en vos belle ke j'ai</p> <p>52 K Mon penser mis
 N Mon penser mis
 P Mon penser mis
 X Mon penser mis
 C Mon penseir mis</p> <p>53 K <i>Merci</i> tant vous prierai
 N <i>Merci</i> tant vos prierai
 P <i>Merci</i> tant vos prierai
 X <i>Merci</i> tant vos prierai
 C <i>Mercit</i> tant vos proierai</p> <p>54 K Com serai vis
 N Con serai vis
 P Con serai vis
 X Con serai vis
 C Com serai vis</p> <p>55 K Et bonement atendrai
 N <i>Et</i> bonement atendrai
 P <i>Et</i> bonement atendrai
 X Et bonement atendrai
 C <i>Et</i> bonement atandrai</p> <p>56 K <i>Con</i> fins amis
 N Con fins amis
 P Con fins amis
 X Con fins amis
 C Com fins amis</p> <p>57 K Mes itant
 N Mes itant
 P Mes itant
 X Mes itant
 C Maix itant</p> <p>58 K Vous vueil dire avant:
 N Vos vueil dire <i>avant</i>:
 P Vos vueil dire avant:
 X Vos vueil dire avant:
 C Vos veul dire avent:</p> |
|--|--|

R1978 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>59 K Se de moi
 N Se de moi
 P Se de moi
 X Se de moi
 C Se de moy</p> | <p>67 K Ja n'avrai par li confort
 N Ja n'avrai par li confort
 P Ja n'avrai par li <i>confort</i>
 X Ja n'avrai par li confort
 V Ja n'avrai par li <i>confort</i>
 C Jai n'avrai de li confort</p> |
| <p>60 K Ne pernez conroi
 N Ne pernez conroi
 P Ne prenez conroi
 X Ne prenés conroi
 C Pitiés ne vos prent</p> | <p>68 K De mon ennui
 N De mon ennui
 P De mon ennui
 X De mon ennui
 V De mon anui
 C De mon anui</p> |
| <p>61 K Certes trestot cil du mont
 N Certes trestuit cil du mont
 P Certes trestuit cil du mont
 X Certes trestuit cil dou mont
 C Certes trestuit cil del <i>mont</i></p> | <p>69 K Car folement m'enbati
 N Car folement m'enbati
 P Car folement m'enbati
 X Car folement m'enbati
 V Car folement m'enbati
 C Car folement m'enbati</p> |
| <p>62 K Vous blasmeront
 N Vos blasmeront
 P Vos blasmeront
 X Vos blasmeront
 C Vos blaimeront</p> | <p>70 K La ou ne dui
 N La ou ne dui
 P La ou ne dui
 X La ou ne dui
 V La ou ne dui
 C Lai ou ne dui</p> |
| <p>63 K Et tendront
 N <i>Et</i> tendront
 P <i>Et</i> tendront
 X <i>Et</i> tendront
 C <i>Et</i> tanront</p> | <p>71 K En autrui leu ai choisi
 N En autrui leu ai choisi
 P En autrui lieu ai choisi
 X En autre lieu ai choisi
 V En autrui leu ai choisi
 C <i>Et</i> a mon pooir choisi</p> |
| <p>64 K A cruel quant le savront
 N A crués quant le savront
 P A cruel quant le savront
 X A cruel quant le savront
 C A cruel <i>quant</i> lou savront</p> | <p>72 K Ce q'iert autrui
 N Ce qu'iert autrui
 P Ce qu'iert autrui
 X Ce qu'iert autrui
 V Ce qu'iert autrui
 C Ceu qu'iert autrui</p> |
| <p>65 K <i>Fous</i> sui se merci n'atent
 N Foux sui se merci n'atent
 P <i>Fous</i> sui se merci n'atent
 X <i>Fous</i> sui se merci n'atent
 V <i>Fous</i> sui se merci n'atent (str. IV)
 C Mors seux se mercit li pri</p> | <p>73 K Dont mouvoir
 N Dont mouvoir
 P Dont mouvoir
 X Dont movoir
 V Dont mouvoir
 C Dont movoir</p> |
| <p>66 K Car certains sui
 N Car certains sui
 P Car certain sui
 X Car certains sui
 V Car certainz sui
 C Car certains sui</p> | |

R1978 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 74 K Ne puis mon voloir
 N Ne puis mon voloir
 P Ne puis mon voloir
 X Ne puis mon voloir
 V N'en quier mon voloir
 C Ne puis mon voloir
- 75 K Que peça
 N Que peça
 P Que peça
 X Que peça
 V Que peça
 C Ke piece ait
- 76 K Retint et laça
 N Retint et laça
 P Retint et laça
 X Retint et laça
 V Retint et laça
 C Retint et laissait
- 77 K Mon cuer pour moi ostagier
 N Mon cuer por moi ostagier
 P Mon cuer por moi ostagier
 X Mon cuer por moi ostagier
 V Mon cuer por moi ostagier
 C Mon cuer por moi ostaigier
- 78 K Au conmmencier
 N Au conmmencier
 P Au commencier
 X Au comencier
 V Au conmmencier
 C A comencier
- 79 K Que lessier
 N Que de lessier
 P Que lessier
 X Que laissier
 V Que lessier
 C Ke laissier
- 80 K Ne peüsse de legier
 N Ne peüsse de legier
 P Ne peüsse de legier
 X Ne peüsse de legier
 V Nel poïsse de legier
 C Le peüsse de legier

IX. Rois de Navarre, sires de vertu (R2063)

Texte de *M*

Texte édité

I

Rois de Navarre, sires de Vertu,
Vous me disiez qu'Amours a tel poissance ;
Certes, c'est voirs, bien l'ai aperceü :
4. Pluz a pooir que n'ait li rois de France,
Quar de touz maus puet douner alejance
Et de la mort confort et guarison.
Ce ne porroit faire nus morteuz hom,
8. Qu'amours fait bien le riche dolouser
Et le povre de joie caroler.

II

Amours me fait son pooir esprouver
Pluz qu'a nului, ce sachiez sanz doutance,
12. C'onques mon cors ne pot a ce mener
Paour de mort, donc je sui en balance,
Que tout adés n'eüsse en ramebranche
Ma douce dame et sa clere façon,
16. Quar de biauté i truis si grant fuison
Que li pensers me faisoit oublier
Paor de mort et ma santé quider.

Traduction

I

Roi de Navarre, seigneur de Vertus,
vous me disiez qu'Amour a tant de puissance;
certes, c'est vrai, je m'en suis bien aperçu :
4. il a plus de pouvoir que n'a le roi de la France,
car il peut donner soulagement de tous les maux
et réconfort et guérison devant la mort.
Aucun mortel n'en serait capable,
8. car Amour fait se lamenter les riches
et les pauvres chanter de joie.

II

Amour me fait reconnaître son pouvoir
plus qu'à n'importe qui, n'en ayez aucun doute,
12. car la crainte de la mort, dont je suis en péril,
ne put jamais me conduire au point
que je ne me souvienne aussitôt
de ma douce dame et son visage lumineux,
16. car j'y trouve une si grande abondance de beauté
qu'en y pensant, j'oubliais
la crainte de la mort et me rappelais mon salut.

III

- Deus, qu'en puis je, s'ele a mon cuer entier
 Quant tuit li bon desirrent s'acointance ?
 Certes, ja nus ne m'en doit chastoier,
 Que ja par moi n'i avra repentance
 De recorder sa tres douce samblance ;
 Et quant j'avrai de ce confusion,
 Ne me doint Deus santé, se la mort non,
 Quar quant mes cors la parole perdi,
 Pensa mes cuers: « Douce dame, merci »!

IV

28. Ha ! je l'aim plus cent tans que je ne di ;
 Si m'envoît Deus de mes maus alejance,
 Qu'aïnc de mes eus si douce rienz ne vi,
 Ne je ne nus de si bele acointance,
 Et s'a adés si sage contenance
 Qu'il n'a ou monde losengier ne felon
 Qui de li puist dire se tout bien non.
 Sire, quant j'aim dame de tel valour,
 36. Loez le moi, si ferez vostre honour.

V

- Longues me sunt les nuis et lonc li jour
 Quant del veoir fais trop grant demourance;
 S'en plour souvent et souspir de paour
 40. Que son ami ne mete en oubliance.
 Or ai je dit et folie et enfance,
 C'onques ses cuers ne pensa trahison ;
 Ainz est si bone et de si haut renom
 44. Que ja si oeill ne m'avront engignié,
 Ne ses frans cuers ne sera sanz pitié.

III

- Dieu, qu'y puis-je, si elle a mon cœur entier
 20. alors que tous les bons désirent la rencontrer?
 Certes, personne ne doit me le reprocher,
 car je ne me repentirai jamais
 de me souvenir de son très doux visage ;
 24. et si jamais j'en ai honte,
 que Dieu ne me donne d'autre salut que la mort,
 car même si mon corps perdit la parole,
 mon cœur pensa : « Douce dame, pitié » !

IV

28. Hé ! je l'aime cent fois plus que je ne le dis ;
 que Dieu m'envoie soulagement de mes maux,
 car je n'ai jamais vu de mes yeux une si belle créature
 ni personne d'aussi agréable à connaître,
 32. et elle a toujours un si sage maintien
 qu'il n'y a au monde calomniateur ni traître
 qui puisse dire d'elle autre chose que du bien.
 Sire, puisque j'aime une dame de telle valeur,
 36. soyez en content pour moi, cela vous fera honneur.

V

- Les nuits sont longues et longs les jours
 quand je dois attendre trop longtemps pour la voir ;
 cela me fait souvent pleurer et soupirer de crainte
 40. qu'elle ne mette son ami en oubli.
 Mais j'ai dit la folie et sottise,
 car son cœur ne songea jamais à la trahison ;
 elle est si noble et de si bonne réputation
 44. que ses yeux ne me tromperont jamais
 et son cœur sincère ne manquera pas de pitié.

VI

- Mout truis mon cuer de mon cors eslongié
Et de ma dame, en qui j'ai ma fiance,
Et se de li me sentoie embracié,
Santé avroie et de joie habundance,
Quar de s'amour et de sa bienvueillance
Ne prendroie toute France et Dijon.
52. Ha ! franche rienz de qui fais ma chançon,
Confortez moi, quar je ne puis guerir
Sanz vostre amor, ne de joie enrichir.

E

56. Rois, a qui j'ai amour et esperance,
De bien chanter avez assez raison ;
Maiz mi plourer sunt adés en saison
Quant je ne puis veoir ce que j'aim plus.
Ainc n'ama tant son ombre Narcisus !

VI

- Je trouve mon cœur bien loin de mon corps
et de ma dame, en qui j'ai ma certitude,
et si je me sentais embrassé d'elle,
j'aurais la santé et une abondance de joie,
car je n'échangerais son amour et sa bienveillance
contre toute la France et Dijon.
48. Hé ! noble dame, sujet de ma chanson,
réconfortez-moi, car je ne peux guérir
sans votre amour, ni m'enrichir de joie.

E

56. Roi, que j'aime et en qui je place mon espoir,
vous avez de bonnes raisons de bien chanter,
mais mes larmes sont toujours à propos
quand je ne peux pas voir ce que j'aime le plus .
Même Narcisse n'aima jamais autant son ombre !

NOTICE

Rois de Navare, sires de vertu
(R2063, L 215-6, MW 1079,10)

1. Sources manuscrites

K : *Raoul de Soissons* (140-141), notée ;
N : *Messires T. de Soissons* (64 v^o - 65 r^o), notée ;
P : *Mesire Raoul de Soissons* (87 r^o - 88 r^o), notée ;
X : *Raoul de Soissons* - main postérieure (84 v^o - 85 r^o), notée ;
V : anonyme (84r^o - v^o), I-V, notée ;
C : anonyme (210 v^o - 211 r^o), portées vides ;
U : *Raoul de Soisson* (main postérieure), 122 v^o - 123 r^o, sans mélodie ;
H : anonyme (230 r^o), I-V, sans mélodie ;
M : *Mesire Raous de Sissons*, 72 r^o - v^o, I, notée ;
T : *Messires Raols de Sissons* (97 v^o - 98 r^o), I-V, notée ;
R : *Jehan au Roy de Navarre* (41 v^o - 43 r^o), notée.

2. Éditions antérieures

- Winkler, chanson 10, p. 59-61 : texte de ***M*** ;
- Wackernagel, p. 43 : texte de ***C*** ;
- Tarbé, p. 138 : texte de ***R***.
- La première strophe est citée dans le *Breviari d'amor* de la main du troubadour Matfre Ermengaud :

Rois de Navare, sire de vertus,
 Vos me dizies qu'amor ot gran poissanse ;
 Vos dites voir, bien m'en sui parceus,
 Plus a pooir que n'a li rois de Franse ;
 Que de totz maus puet doner alegranse,
 E de la mort confort et garizon ;
 Ce ne poroit fere nus mortes hon,
 Quar amor fet le riche doleurer,
 E le povre de joie coroner.¹

¹ Peter Ricketts, éd., *Le Breviari d'amor de Matfre Ermengaud* (Leiden, Brill, 1976), p. 111-112.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

K	I	II	III	-	V	VI	-
N	I	II	III	-	V	VI	E
P	I	II	III	-	V	VI	E
X	I	II	III	-	V	VI	-
V	I	II	III	-	V	VI	-
C	I	IV	II	-	V	-	-
U	I	-	-	-	-	-	-
H	I	II	III	IV	V	-	-
M	I	II	III	IV	V	VI	E
T	I	II	III	IV	V	VI	E
R	I	II	III	IV	V	VI	E

Comme on le voit dans la table à gauche, les mss **KNPX** et **V** omettent la str. IV et **MTR** donnent 6 strophes et un envoi. Comme à son habitude, **H** s'accorde tantôt avec une famille, tantôt avec l'autre, mais ici il se regroupe en général avec **MTR** (I.9, II.7, V.9, etc.). **V** donne un certain nombre de leçons qui lui sont propres, **U** ne transmet que la première strophe et **C** présente un texte bourré de fautes (scribales?), bouleversant l'ordre les strophes. Au v. 9, **KNPXC** s'opposent à **VUHTMR**, ceci à l'encontre du regroupement habituel de **KNPX** et **V**, **CUH**, et **MTR** (comme c'est le cas pour la chanson R1267, transmise par le même groupe de mss). Il est évident que des croisements se sont produits lors de la transmission mais en gros, la filiation des mss qui se révèle à partir de la chanson R1267 se maintient. La version abrégée

de **U** et le texte corrompu de **C** ne permettent pas de relier **H** à cette famille et nous le groupons plutôt avec **MTR**. L'attribution à Raoul par **KNPMT** suffit pour classer la chanson parmi les pièces que nous lui attribuons.

4. Établissement du texte

Comme la construction de la chanson selon la technique de *coblas redondas capcaudadas* exige des rimes en *-e* et *-o(u)r* dans la str. IV (voir infra), la version transmise par les mss **HMTR** s'impose. Le texte le plus cohérent est celui transmis par **M**, qui nous sert de ms. de base (à l'instar de Winkler).

Les corrections de Winkler au v. 1 (*et*), 13 (*dont > donc*) et 59 (*ainc n'ama tant > c'onques n'ama*) nous semblent inutiles. Suchier, quant à lui, corrigerait tous les endroits où les autres mss s'accordent contre **MTR**, approche qui concorde en rien avec la nôtre. La rime en *-ier* au v. 17 (*cuidier*) s'accorde mal avec le schéma en *-er*, mais comme tous les mss donnent la même leçon, il est impossible de la corriger. Le v. 33 présente une césure épique, avec une syllabe surnuméraire à la césure (*qu'il n'a ou monde losengier ne felon*). La césure épique est extrêmement rare dans la lyrique courtoise² et Winkler la corrige ; en revanche, Olivier Bettens fait remarquer que « on voit mal au nom de quelles règles de nature musicale la césure épique devrait être bannie du chant courtois :

² Cf. Dragonetti, p. 531 : « la césure épique ... est si rarement employée dans la poésie courtoise que nous l'avons plutôt considérée comme une forme résiduelle ».

n'importe quelle formule mélodique et rythmique est capable d'absorber, par "monnayage", une syllabe féminine surnuméraire. »³ (N9). Comme le ms. *C*, lui aussi, donne une césure épique et le vers transmis par *R* est également hypermétrique (si on admet que *que en* ne s'élide pas, mais le scribe n'aurait-il pas écrit *qu'en* dans ce cas-là ?), nous l'admettons.

5. Interventions

- v. 32 - vers hypométrique ; correction d'après *HTR* ;
- v. 43 - *bons* : il faut un féminin ; correction en *bone* d'après *KNPXCH*.

6. Versification et stylistique

Six strophes décasyllabiques isométriques de 9 vers en *coblas redondas capcaudadas* et un envoi.⁴ Les str. V-VI-E sont enchaînées selon la technique de *coblas capfinidas* ; le premier vers de la str. II reprend le mot thématique *amours* de l'avant-dernier v. de la str. précédente⁵.

Mélo die : A B A B C D E F G

Schéma : a b a b b c c d d (MW : 12)

10 10' 10 10' 10' 10 10 10 10 (MW : 5)

Schéma des rimes :

<i>a</i>	-u	-er	-ier	-i	-our	-ié	
<i>b</i>	-ance	-ance	-ance	-ance	-ance	-ance	-ance
<i>c</i>	-on	-on	-on	-on	-on	-on	-on
<i>d</i>	-er	-ier	-i	-our	-ié	-ir	-us

Ainsi que nous l'avons noté ailleurs, il s'agit d'une formule complexe d'enchaînement strophique dont on ne trouve que de rares exemples dans l'œuvre des trouvères, mais qui se rencontre dans cinq des quatorze chansons que nous croyons pouvoir attribuer à Raoul : R363, R767, R1970, R2063 et R1887.⁶

³ Oliver Bettens, « *Du pont Turoid au mur Thibaut* : Jonction et disjonction à la césure dans le décasyllabe médiéval français », consulté à <http://virga.org/cvf/pontturo.php>.

⁴ Cf. Dominique Billy, *L'architecture lyrique médiévale*, p. 106.

⁵ Mölk et Wolfzettel admettent sous la rubrique *coblas capfinidas* des chansons « où l'avant-dernier vers d'une strophe est repris comme premier vers de la strophe suivante » (19), tout en affirmant que dans ce genre de strophes, « un ou plusieurs mots du dernier vers d'une strophe est répété, sous sa forme employée ou légèrement modifiée, dans le premier vers de la strophe suivante ». Les auteurs donnent les strophes III-IV-V-VI de R1267 comme *coblas capfinidas* (p. 390).

⁶ Pour une analyse du grand réseau de rapports qui existe entre la chanson R700 du Châtelain de Coucy et les chansons R1887, R363 et R767 (et R1970 et R2063) de Raoul, voir Dominique Billy, « Une canso

La chanson répond à la chanson R1811 *Empereres ne rois n'ont nul pooir de Thibaut de Champagne*, adressée à Raoul : *Raoul, cil qui sert et prie / Aroit bien mestier d'aïe*.

Particularités stylistiques :

- césure féminine élidée au v. 15, 43, 47 et 49 ;
- césure lyrique au v. 9 / 51 ;
- césure épique au v. 33 ;
- le v. 1 présente une coupe médiane (assez rare dans la lyrique courtoise) qui a ceci de particulier que la syllabe terminale du premier hémistiche, bien que féminine, ne s'élide pas. Selon Dragonetti (p. 497), il s'agit d'une césure dite « accentuelle », d'après Verrier, qui la nomme « une pause accentuelle féminine à l'italienne » (*Le vers français II*, cité par Dragonetti). Cf. Littré, *Histoire*, p. 291.⁷

7. Langue

Dans son ensemble, *M* présente un texte francien qui ne présente que quelques traces de picard :

- -o fermé libre devient -ou : *dolouser* pour *doloser*, *paour* pour *paor* (Gossen, p. 80) ;
- -o devant nasale devient -u : *sunt* pour *sont*, *habundance* pour *abondance* (ibid., p. 84).

8. Traduction

Le sens du mot *vertu* au premier vers est ambigu. Winkler le comprit comme un des fiefs (châtellenies) que comprenait le comté de Champagne (arrondissement Châlons-en-Champagne). C'est là, en 1239, au Mont-Aimé, près de l'ancienne cité fortifiée de Vertus, où Thibaut de Champagne fit brûler 186 cathares en un seul jour⁸. Beck quant à lui a préféré s'en tenir « à la valeur sémantique du mot *vertu* dans son sens de force et de courage » (p. 50). Selon le TL, le syntagme *de vertu* fonctionne comme adverbe avec le sens de « puissamment, avec force », mais dans le roman *Floris et Liriope* de Robert de Blois nous lisons *fu molt de gran vertu* (p. 108), *fu grosse de vertu* (p. 116), *al rei de vertu* (p. 318) et *Ceo est li sires de vertuz* (p. 372).⁹ Raoul a sans doute joué sur les deux

en quête d'auteur : *Ja non agr' obs qe mei oill trichador* (PC 217, 4b) », *Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza* [Palerme, 18-24 sept. 1995], a cura di G. Ruffino, (Tübingen, Niemeyer), p. 543-55, et notre article « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso*, vol. 16/1-2 (2001), p. 76-96.

⁷ Émile Littré, *Histoire de la langue française*, t. II (Paris, Didier, 1863).

⁸ Voir « Les hérétique du Mont-Aimé » dans Prosper Tarbé, *Romancero de Champagne III* (1863), p. 151, et *L'art de vérifier les dates* (p. 380) : selon le chroniqueur Albéric de Trois Fontaines, ce fut un holocauste très-grand et très-agréable à Dieu (p. 380).

⁹ Robert de Blois, *Floris et Liriope*, Wolfram v. Zingerle éd. (Leipzig, Reisland, 1891).

sens du mot en parlant du comte de Champagne, qui était à la fois seigneur de Vertus et puissant. Nous avons traduit littéralement « seigneur de Vertus ».

La traduction des trois occurrences de « quant » dans la str. III mérite également quelque considération, car aucune de ces occurrences n'a une valeur strictement temporelle. Nous avons traduit « alors que » au v. 20 (valeur adversative), « si jamais, si un jour » au v. 24 (valeur conditionnelle) et « même si » au v. 26 (valeur éventuelle).

9. Mélodie

La mélodie est donnée par Aubry dans *Le chansonnier de l'Arsenal* et par Räkel (pp. 297 et 357). Voir aussi Gennrich, *Die Kontrafaktur*, p. 188.

10. Destinataire

Le roi de Navarre est Thibaut de Champagne, né le 30 mai 1201, mort le 14 juillet 1253. Il était comte de Champagne sous le nom de Thibaut IV de Champagne et roi de Navarre (de 1234 à 1253) sous le nom de Thibaut I^{er} de Navarre. Pour les liens d'amitié et de féodalité entre Thibaut et Raoul, voir la section Vie de Raoul. Voir aussi l'*Onomastique des trouvères*.

11. Contrafacta

Tout porte à croire que la chanson de Raoul a servi de modèle pour R321 *Ma derreniere vuel fere en chantant* d'Oede de la Couroierie. Le jeu-parti R1666 *Bon rois Thiebaut, sire, conseilliez moi*, débat entre Thibaut et un certain « cler » (Wallensköld pense à Gui, clerc de Thibaut, puis chancelier de Champagne) est également construit sur le modèle de R2063, mais Räkel signale que la mélodie en a été « fortement modifiée » (p. 220).

La chanson de Raoul, nous l'avons dit, répond à R1811 de Thibaut et bien que la structure métrique des deux chansons ne soit pas la même, les mélodies se ressemblent (cf. Räkel 219, Gennrich *Die Kontrafaktur* 188). Räkel propose la notion selon laquelle Raoul a composé sa chanson avec la mélodie de Thibaut dans la tête, peut-être même sans s'en rendre compte (ibid.).

La chanson 457,40 *Tres enemics e dos mals seignors ai* du troubadour Uc de Saint-Circ, en *coblas doblas capcaudadas*, reprend la rime *b* féminine (constante) de R2063 de Raoul dans les strophes III, IV et V et on peut déceler des ressemblances assez marquées au niveau stylistique et sémantique. Il faut cependant remarquer que la structure des questions répétées de Uc n'est pas reprise par Raoul (il ne pose la question qu'une seule fois) et que les mélodies des deux chansons ne se ressemblent pas.

R2063 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>1 K Rois de Navarre sire de Vertuz
 N Rois de Navare sire de Vertuz
 P Roi de Navare sire de Vertu
 X Rois de Navarre sire de Vertu
 V Rois de Navarre et sires de Vertuz
 C Rois de Navaire <i>et</i> sires de Vertu
 U Rois de Navaire sire de Vertus
 H Roi de Navarre et sires de Vertu
 M Rois de Navare sires de Vertu
 T Rois de Navare <i>et</i> sires de Vertu
 R Roy de Navarre sire de Vertus</p> | <p>5 K Car de touz maus puet donner alejance
 N Car de touz maux puet doner alejance
 P Car de toz maus puet doner alejance
 X Car de touz maus puet donner alejance
 V Car de touz maus puet donner alejance
 C Ke de tous mals puet doneir aligence
 U Car de tous mals puet doneir aligence
 H <i>Que</i> de toz maus puet doner alegence
 M Quar de touz maus puet douner alejance
 T Ke de tos maus puet doner alejance
 R <i>Que</i> de touz maus puet donner alejance</p> |
| <p>2 K Vous nos dites qu'amors a grant puissance
 N Vos nos disiés qu'amors a grant puissance
 P Vos nos dites qu'amors a grant puissance
 X Vos nos dites qu'amors a grant puissance
 V Vous nous dites qu'amors a grant puissance
 C Vos nos dites c'amors ait grant poissance
 U Vos nos dittes c'amors ait grant pousance
 H Vos nos dites q'amors a grant puissance
 M Vous me disiés qu'amours a tel poissance
 T Vos me disiés k'amors a plus poissance
 R Vous me dissiez qu'amours a plus puissance</p> | <p>6 K Et de la mort confort et guerison
 N <i>Et</i> de la mort confort <i>et</i> guerison
 P <i>Et</i> de la mort confort <i>et</i> garison
 X Et de la mort confort <i>et</i> guerison
 V Et de la mort confort et guerison
 C <i>Et</i> de la mort confort <i>et</i> guerixon
 U <i>Et</i> de la mort confort <i>et</i> garison
 H <i>Et</i> de la mort confort <i>et</i> garison
 M Et de la mort confort et guarison
 T <i>Et</i> de la mort confort <i>et</i> garison
 R <i>Et</i> de la mort confort et garison</p> |
| <p>3 K Certes c'est voirs et je l'ai bien seü
 N Certes c'est voirs <i>et</i> je l'ai bien seü
 P Certes c'est voir <i>et</i> je l'ai bien seü
 X Certes c'est voirs <i>et</i> je l'ai bien seü
 V Certes c'est voirs bien l'avons perçeü
 C Certes c'est voirs <i>et</i> je l'ai bien seü
 U Certes c'est voirs je l'a bien deseü
 H Certes ce est voirs <i>et</i> je l'ai bien seü
 M Certes c'est voirs bien l'ai aperçeü
 T Certes c'est voirs bien l'a apercheü
 R Certes c'est voirs <i>bien</i> l'ai aperceü</p> | <p>7 K Ce ne porroit fere nus mortieus hom
 N Ce ne porroit fere nus morteus hon
 P Ce ne porroit fere nus mortieus hon
 X Ce ne porroit faire nus mortieus hon
 V Ce ne porroit fere nus mortieus hom
 C Ceu ne poroit faire nuls morteils hon
 U Sou ne poroit faire nus morteüs hons
 H Ce ne porroit faire nus morteüs hom
 M Ce ne porroit faire nus morteuz hom
 T Ce ne porroit faire <i>nus</i> morteus hom
 R Ce ne pourroit faire nus mortieus homs</p> |
| <p>4 K Plus a pouvoir que n'a li rois de France
 N Plus a pouvoir que n'ai li rois de <i>France</i>
 P Plus a pouvoir que n'a li rois de France
 X Plus a pouvoir que n'a li rois de France
 V Plus a pooir que n'a li rois de France
 C Plux ait de pooir ke n'ait li rois de France
 U Plus ait de poir ke n'ait li rois de France
 H Ele en a plus <i>que</i> n'a li rois de France
 M Pluz a pooir que n'ait li rois de France
 T Plus a pooir ke n'ait li rois de France
 R Assés plus grans que n'est li rois de France</p> | <p>8 K Qu'amors fet bien le riche doloser
 N Qu'amors fet <i>bien</i> le riche doloser
 P Qu'amors fet bien le riche doloser
 X Qu'amors fait bien le riche doloser
 V Qu'amours fet bien le riche dolouser
 C C'amors fait bien le riche doloseir
 U C'amors fait bien lou riche doloseir
 H Q'amors fait <i>bien</i> le riche doloser
 M Qu'amours fait <i>bien</i> le riche dolouser
 T K'amors fait bien le riche doloser
 R <i>Que</i> amours fait bien le riche dolouser</p> |

R2063 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>9 K Et le povre de joie coronner
 N <i>Et</i> le povre de joie coronner
 P <i>Et</i> le povre de joie coroner
 X Et le povre de joie coroner
 V Et le povre de joie quaroler
 C <i>Et</i> le povre de joie corroneir
 U <i>Et</i> les povres de joie keroleir
 H Et le povre de joie <i>quer</i>oler
 M Et le povre de joie caroler
 T <i>Et</i> le povre de joie karoler
 R Et le povre de joie karoler</p> <p>10 K Amors m'a fet son pover espruver
 N Amors m'a fet son pooir espruver
 P Amors m'a fet son pover espruver
 X Amors m'a fait son pooir esprover
 V Amours m'a fet son pooir esprover
 C Amors m'ait fait son pooir esprover
 H Amors m'a fait som pooir esprover
 M Amours me fait son pooir espruver
 T Amors me fait som pooir esprover
 R Amours m'a fait son pover espruver</p> <p>11 K Plus qu'a nului ce sachiez sanz dotance
 N Plus qu'a nului ce sachiez sanz doutance
 P <i>Plus</i> qu'a nului ce sachiez sanz dotance
 X Plus qu'a nului ce sachiés sans doutance
 V Plus qu'a nul autre ce sachiez sanz doutance
 C Plux ke nului ceu saichiés sens doutance
 H Plus q'a nelui ce sachiez senz doutance
 M Pluz qu'a nului ce sachiez sanz doutance
 T Plus k'a nullui ce saichiés sans dotance
 R <i>Plus que</i> a nullui se sachiez sanz doutance</p> <p>12 K C'onques mes cuers ne pot a ce mener
 N C'onques mes cuers ne pot a ce mener
 P Onques ne pout mes cuers a ce mener
 X C'onques mes cuers ne pout a ce mener
 V <i>C'onques</i> mon cuer ne pot a ce mener
 C N'onkes mon cuer ne pout a ceu moneir
 H C'onques mon cuer ne pout a ce mener
 M C'onques mon cors ne pot a ce mener
 T C'onques mon cors ne pot a çou mener
 R Que onques mon corps ne puet a ce mener</p> <p>13 K Poor de mort dont je sui en balance
 N Poor de mort dont je sui en doutance*
 P Peur de mort dont je sui en balance
 X Paor de mort dont je sui en balance
 V Paour de mort dont je sui en balance
 C Paor de mort dont je sui en bellance
 H Paors de mort dont je sui en balance
 M Paour de mort donc je sui en balance
 T Pauors de mort dont je sui em balance
 R Paour de mort dont je sui en balance</p> | <p>14 K Que tout adés n'eüsse en remembrance
 N Que tout adés n'eüsse en remembrance
 P Que tot adés n'eüsse en remembrance
 X Que tout adés n'eüsse en remembrance
 V Que tout adés n'aië en remembrance
 C Ke tout adés n'eüsse en remembrance
 H <i>Que</i> toute adés n'eüsse en remembrance
 M Que tout adés n'eüsse en ramembrance
 T Ke tot adés n'eüsse ens ramembrance
 R Que tout adés n'eüsse en ramembrance</p> <p>15 K Ma douce dame et sa noble façon
 N Ma douce dame <i>et</i> sa noble façon
 P Ma douce dame <i>et</i> sa noble façon
 V Ma doce dame <i>et</i> sa noble façon
 X Ma douce dame <i>et</i> sa noble façon
 C Ma douce dame a la cleire faisson
 H Ma doce dame <i>et</i> sa clere façon
 M Ma douce dame et sa clere façon
 T Ma doce dame <i>et</i> sa belle façon
 R Ma douce dame <i>et</i> sa belle façon</p> <p>16 K Ou de biautez a si grant foison
 N Ou de biautez a a si <i>grant</i> foison
 P Ou de biauté a a si <i>grant</i> foison
 X Ou de bialteit ait si tres grant foixon
 V Ou de biauté a si tres grant foison
 C
 H Ou de biauté truis si tres grant foisson
 M Quar de biauté i truis si grant fuison
 T Car de beauté i truis si grant fuison
 R Car de biauté i truis si <i>grant</i> fuison</p> <p>17 K Que li pensers me fesoit oublier
 N Que li pensers me fesoit oublier
 P Que li pensers me fesoit oublier
 X Que li pensers me faisoit oublier
 V Que le penser me fesoit oublier
 C Ke li penseirs me fait entreoblier
 H <i>Que</i> li penser m'i faisoit oublier
 M Que li pensers me faisoit oublier
 T Ke li presens me faisoit oublier
 R Que li pensers me faisoit oublier</p> <p>18 K Poor de mort et ma santé cuidier
 N Poor de mort <i>et</i> ma santé cuidier
 P Peur de mort <i>et</i> ma santé cuidier
 X Paor de mort <i>et</i> ma santé cuidier
 V Paour de mort et ma joie doubler
 C Paor de mort <i>et</i> ma santeit cuidier
 H Dolor de mort <i>et</i> ma santé cuidier
 M Paor de mort et ma santé quider
 T Pauor de mort <i>et</i> ma santé quidier
 R Paour de mort <i>et</i> ma santé cuidier</p> |
|---|--|

R2063 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|--|
| <p>19 K <i>Deus</i> qu'en puis je s'ele a mon cuer entier
 N <i>Deus</i> qu'en puis je s'ele a mon cuer entier
 P <i>Deus</i> qu'en puis je s'ele a mon cuer entier
 X <i>Deus</i> qu'en puis je c'ele a mon cuer entier
 V <i>Dieus</i> qu'en puis mes s'ele a mon cuer entier
 H <i>Dieus</i> q'em puis ge s'ele a mon cuer entier
 M <i>Deus</i> qu'en puis je s'ele a mon cuer entier
 T <i>Dieus</i> qu'en puis jou s'ele a mon cuer entier
 R <i>Dieus</i> que en puis je c'elle a mon cuer entier</p> | <p>24 K Et <i>quant</i> j'avrai de ce confession
 N Et <i>quant</i> j'avrai de ce confession
 P Et <i>quant</i> j'avrai de ce confession
 X Et <i>quant</i> j'avrai de ce confession
 V Et <i>quant</i> j'avrai droite confession
 H Et <i>quant</i> j'avrai de ce confession
 M Et <i>quant</i> j'avrai de ce confusion
 T Et <i>quant</i> j'avrai de çou confusion
 R Et <i>quant</i> j'avrai de ce confession</p> |
| <p>20 K <i>Quant</i> tuit li bon desirrent s'acointance
 N <i>Quant</i> tuit li bon desirrent s'acointance
 P <i>Quant</i> tuit li bon desirrent s'acointance
 X <i>Quant</i> tuit li bon desirrent s'acointance
 V Car tuit li bon desirrent s'acointance
 H Qant tuit li bon desirrent s'acointance
 M <i>Quant</i> tuit li bon desirrent s'acointance
 T Ke tot li boin desirent s'acointanche
 R Que tout li bon desirrent s'acointance</p> | <p>25 K Ne m'envoît <i>Deus</i> santé se la mort non
 N Ne me dont <i>Deus</i> santé se la mort non
 P Ne m'envoît <i>Deus</i> santé se la mort non
 X Ne me dont <i>Deus</i> santé se la mort non
 V Ne m'i doint <i>Dieus</i> santé se la mort non
 H Ne me doint <i>Dieus</i> santé se la mort non
 M Ne me doint <i>Deus</i> santé se la mort non
 T Ne me doinst <i>Dieus</i> santé se la mort non
 R Ne me doint <i>Dieus</i> santé se la mort non</p> |
| <p>21 K Certes ja nus ne m'en doit chastier
 N Certes ja nus ne m'en doit chastier
 P Certes ja nus ne m'en doit chastier
 X Certes ja nus ne m'en doit chastier
 V Certes ja mes ne m'en doi chastier
 H Certes ja nus ne m'en doit chastoier
 M Certes ja nus ne m'en doit chastoier
 T Certes ja nus ne m'en doit chastoier
 R Certes ja nus ne m'en doit chastoier</p> | <p>26 K Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 N Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 P Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 X Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 V Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 H Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 M Quar <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 T Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi
 R Car <i>quant</i> mes cors la parole perdi</p> |
| <p>22 K Car ja por mort n'en avrai repentance
 N Car ja por mort n'en avrai repentance
 P Car ja por mort n'en avrai repentance
 X Car ja por mort n'en avrai repentance
 V Car ja pour mort n'en avrai repentance
 H <i>Que</i> ja por mort n'en avrai repentance
 M <i>Que</i> ja par moi n'i avra repentance
 T Ke ja par moi n'i ara repentance
 R <i>Que</i> ja par moi n'i avra repentance</p> | <p>27 K Pensoit mes cuers douce dame merci
 N Pensoit mes cuers douce dame merci
 P Pensoit mes cuers douce dame merci
 X Penssoit mes cuers douce dame merci
 V Pensoit li cuers douce dame merci
 H Pensoit mes cuers doce dame merci
 M Pensa mes cuers douce dame merci
 T Disoit mes cuers doce dame merchi
 R Disoit mes cuers douce dame merci</p> |
| <p>23 K De recorder sa tres bele senblance
 N De recorder sa tres bele senblance
 P De recorder sa tres douce senblance
 X De recorder sa tres bele semblance
 V De recorder sa tres bele semblance
 H De recorder sa tres doce semblance
 M De recorder sa tres douce samblance
 T De recorder sa tres doce samblance
 R De recorder sa tres belle semblance</p> | <p>28 C <i>Deus</i> je l'ain plus ke riens ki soit el mont
 H Ha je l'aim plus cent tens <i>que</i> ge ne di
 M Ha je l'aim plus cent tans <i>que</i> je ne di
 T Ha je l'aim plus c tans ke je ne di
 R Ha je l'ain plus cent tans <i>que</i> je ne di</p> |
| | <p>29 C Si me doinst <i>Deus</i> de mes mals aligence
 H Si me doint <i>Deus</i> de mes maus alegence
 M Si m'envoît <i>Deus</i> de mes maus alejance
 T Si me doinst <i>Dieus</i> de mes maus alejance
 R Si me doint <i>Dieus</i> de mes maus alejance</p> |

R2063 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 30 C C'ains de mes euls si belle rien ne vi
H Q'ainc de mes *ieus* tant bele riens ne vi
M Qu'ainc de mes *eus* si douce rienz ne vi
T K'ainc de mes *ieus* si belle riens ne vi
R Car de mes ieus si belle riens ne vi
- 31 C
H Ne je ne nus ne de si *grant* vaillance
M Ne je ne nus de si bele acointance
T Ne jou ne nus de si tres *grant* vaillance
R Ne je ne nus de si tres *grant* vaillance
- 32 C *Et* fait adés si simple contenance
H *Et* s'a adés si sage contenance
M Si [...] adés si sage contenance
T *Et* s'a adés si saige contenance
R *Et* s'a adés si sage contenance
- 33 C K'elle ne doute medixant ne felon
H Q'el siecle n'a losangier ne felon
M Qu'il n'a ou monde losengier ne felon
T K'el monde n'a losengier ne felon
R Que en siecle n'a lossengier ne felon
- 34 C Ki de li puist dire se tous biens non
H Qui de li puist dire se toz biens non
M Qui de li puist dire se tout bien non
T Ke de li puist dire se tot bien non
R Qui de lui puist dire se tout bien non
- 35 C Signor cant j'ain dame de teil valor
H Sire qant j'aim dame de tel valor
M Sire quant j'aim dame de tel valour
T Sre* quant j'aim d'une tele valor
R Sire *quant* j'aing dame de tel valour
- 36 C Loeis la moy si fereis vostre honor
H Loez la moi si ferez vostre honor
M Loez le moi si ferez vostre honour
T Loés le moi si ferés vostre honor
R Loés la moy si ferez *vostre* honnour
- 37 K Longues m'i sont les nuiz et lonc li jor
N Longues m'i sont les nuiz *et* lonc li jor
P Longues mi sont les nuis *et* lonc li jor
X Longues m'i sont les nuis *et* lonc li jor
V Longues m'i sont les nuis et lonc li jour
C Longues me sont les nuis *et* plux li jor
H Longues me sont les nuiz *et* lonc li jor
M Longues me sunt les nuis et lonc li jour
T Longes me sont le nuis *et* lonc li jor
R Longues me sont les nuis *et* lonc li jour
- 38 K Quant du voer faz trop *grant* demorance
N *Quant* du veoir faz trop *grant* demorance
P *Quant* du voer faz trop *grant* demorance
X *Quant* dou voer fas trop *grant* demorance
V *Quant* de s'amour faz trop *grant* demourance
C Ke del veoir fais trop *grant* demorance
H *Que* do veoir faz trop *grant* demorance
M *Quant* del veoir fais trop *grant* demourance
T *Quant* del veoir fais trop *grant* demorance
R *Quant* du veoir fais trop *grant* demourance
- 39 K S'en pleur souvent de poor
N S'en plor souvent *et* sospir de poor
P S'en pleur souvent *et* souspir de peur
X S'en pleur souvent *et* sospir de paor
V S'en plaing souvent *et* soupir de paour
C S'en plan sovent *et* sospir de pooir
H S'em plor souvent *et* soupir de paor
M S'en plour souvent *et* souspir de paour
T S'em plor sosvent *et* sospir de paour
R S'en pleur souvent *et* souspir de paour
- 40 K Que son ami ne mete en oubliance
N Que son ami ne mete en oubliance
P *Que* son ami ne mete en oubliance
X Que son ami ne mete en oubliance
V *Que* son ami ne mete en oubliance
C Ke son amin ne mette en obliance
H *Que* son ami ne met en obliance
M Que son ami ne mete en oubliance
T Ke son ami ne meche en oubliance
R Que son ami ne mete en oubliance
- 41 K Ore ai je dit et folie et enfance
N Or ai je dit *et* folie *et* enfance
P Or ai je dit *et* folie *et* esfance
X Or ai je dit *et* folie *et* enfance
V Or ai je dit *et* folie *et* enfance
C Or ai ge dit *et* folie *et* enfance
H Or ai je dit *et* folie *et* enfance
M Or ai je dit et folie et enfance
T Or ai jou dit *et* folie *et* enfance
R Or ai ge dit *et* folie *et* enfance
- 42 K C'onques ses cuers ne pensa traïson
N C'onques ses cuers ne pensa traïson
P C'onques ses cuer ne pensa traïson
X C'onques ses cuers ne pensa traïson
V C'onques son cuer ne pensa traïson
C Onkes ces cuers ne pensait traïxon
H Q'onques ses cors ne pensa traïson
M C'onques ses cuers ne pensa trahison
T C'onques ses cuers ne pensa traïson
R Que onques ces cuers ne pensa traïson

R2063 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 43 K Ainz est si bone et de si haut renon
 N Ainz est si bone *et* de si haut renon
 P Ainz est si bone *et* de si haut renon
 X Ainz est si bone *et* de si haut renon
 V Ainz est si douz et de si tres haut non
 C Ains est si bone *et* de si halt renon
 H Ainz est si bone *et* de si haut renom
 M Ainz est si bons et de si haut renom
 T Ains est si boins *et* de si haut renon
 R Ainz est si bons *et* de si bons renon
- 44 K Que ses verz euz ne m'avront engingnié
 N Que ses vers euz ne m'avront engingnié
 P Que ses verz euz ne m'avront engingnié
 X Que ses verz euz ne m'avront engingnié
 V Que si vair oeul ne m'aront oublié
 C Ke quant mes cors la parole perdi
 H Que ja si oeil ne m'avront angignié
 M Que ja si oeil ne m'avront engignié
 T Ke ja si oil ne m'aront engignié
 R Que si oeil ja ne m'aront enguignié
- 45 K Ne son franc cuer ne sera sanz pitié
 N Ne *son* franc cors ne sera sanz pitié
 P Ne son franc cors ne sera sanz pitié
 X Ne son franc cuers ne sera sanz pitié
 V Ne son franc cuer ne sera sanz pitié
 C Pensait mes cuers Douce dame mercit
 H Ne ses frans cuers ne sera sanz pitié
 M Ne ses frans cuers ne sera sanz pitié
 T Ne ses frans cuers ne sera sanz pitié
 R Ne ces fins cuers ne sera sanz pitié
- 46 K Mult truis mon cuer de mon cors esloignié
 N Molt truis mon cors de *mon* cuer esloignié
 P Molt truis *mon* cuer de mon cors esloignié
 X Molt truis mon cuer esloignié [-3]
 V Mout truis mon cuer de mon cors esloignié
 M Mout truis mon cuer de mon cors eslongié
 T Molt truis mon cuer de *mon* cors eslongié
 R Molt truis mon cors de mon cuer esloignié
- 47 K Et de ma dame en qui j'ai ma fiance
 N *Et* de ma dame en qui j'ai ma fiance
 P *Et* de ma dame en qui j'ai ma fiance
 X *Et* de ma dame en qui j'ai ma fiance
 V Et de ma dame ou je ai ma fiance
 M Et de ma dame en qui j'ai ma fiance
 T *Et* de ma dame en qui j'ai ma fiance
 R *Et* de ma dame en qui j'ai ma fiance
- 48 K Mes se de li me sentoie embracié
 N Mes se de li me sentoie embracié
 P Mes se de li me sentoie embracié
 X Mes se de li me sentoie embracié
 V Mes se de li me sentoie embracié
 M Et se de li me sentoie embracié
 T *Et* se de li me sentoie *embraichié*
 R Se de li me sentoie embracié
- 49 K Santé avroie et de joie habondance
 N Santé avroie *et* de joie habondance
 P Santé avroie *et* de joie habondance
 X Santé avroie *et* de joie habondance
 V Seurté d'amours *et* de joie habondance
 M Santé avroie et de joie habondance
 T Santé aroie *et* de joie habondance
 R Santé avroie *et* de joie habondance
- 50 K Que de s'amor et de sa bienvueillance
 N Que de s'amor *et* de sa *bi*envueillance
 P Que de s'amor *et* de sa bienwellance
 X Que de s'amor *et* de sa bienvoillance
 V Que de s'amor *et* de sa bienvueillance
 M Quar de s'amour et de sa bienvueillance
 T Car de s'amor *et* de sa bienvoellance
 R Car de s'amour *et* de sa *bonne* veillance
- 51 K Ne prendroie toute France et Dijon
 N Ne prendroie toute France *et* Dijon
 P Ne prendroie tote France *et* Dijon
 X Ne prendroie toute France *et* Dijon
 V Ne prendroie toute France *et* Dijon
 M Ne prendroie toute France et Dijon
 T Ne prenderoie tote France *et* Dijon
 R Ne prendroie toute France et Digon
- 52 K Ha douce riens dont je faz ma chançon
 N Ha douce riens dont je faz ma chançon
 P Ha douce riens dont je faz ma chançon
 X Ha douce rien dont je fas ma chançon
 V Ha douce rienz dont je faz ma chançon
 M Ha franche rienz de qui fais ma chançon
 T Ha france riens de qui fais ma cançon
 R Ha franche riens de qui fas ma chançon
- 53 K Confortez moi car je ne puis garir
 N Confortez moi car je ne puis guerir
 P Confortez moi car je ne puis guerir
 X Confortés moi car je ne puis garir
 V Confortez moi car je ne puis joïr
 M Confortez moi quar je ne puis guerir
 T Confortés moi car je ne puis garir
 R Confortés moi car je ne puis garir

R2063 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 54 K Sanz *vostre* amor ne de joie enrichir
 N Sanz *vostre* amor ne de joie enrichir
 P Sanz *vostre* amor ne de joie enrichir
 X Sans *vostre* amor ne de joie enrichir
 V Sanz *vostre* amour ne de joie enrichir
 M Sanz *vostre* amor ne de joie enrichir
 T Sans *vostre* amor *et* de joie enrichir
 R Sans *vostre* amour ne de joie enrichir
- 55 N Rois en qui j'ai amor *et* esperance
 P Rois en qui j'ai amor *et* esperance
 M Rois a qui j'ai amour et esperance
 T Rois a cui j'ai amor *et* esperance
- 56 N De *bien* chanter avez assez reson
 P De *bien* chanter avez assez reson
 M De *bien* chanter avez assez *raison*
 T De *bien* chanter avés assés *raison*
- 57 N Mes mes plorers est souvent de seson
 P Mes mes plorers est souvent de seson
 M Maiz mi plourer sunt adés en saison
 T Mais mi plorer sont adés en saison
- 58 N *Quant* je ne puis veer ce que j'aim plus
 P *Quant* je ne puis voer ce que j'*ain* plus
 M *Quant* je ne puis veoir ce que j'aim plus
 T *Quant* je ne puis veoir çou ke j'aim plus
- 59 N C'onques n'ama son onbre Narcisus
 P C'onques n'ama son honbre Narcisus
 M Ainc n'ama tant son ombre Narcisus
 T Ainc n'ama tant son ombre Narchisus

X. Sens et reson et mesure (R2106)

Texte de *N*

Texte édité

Traduction

I

- Sens et Reson et Mesure
Couvient a amors maintenir,
Car Mesure fet tout souffrir
4. Et vaincre selonc droiture,
Et Sens fet biens et maux couvrir
Si que nus n'en dit laidure,
Et Reson fait touz ceus servir
8. Sanz repentir
Dont biens et joie puet venir ;
Et qui ensi sert et dure,
Je di qu'il atent son plesir.

I

- Il faut Sagesse et Raison et Mesure
pour conserver l'amour,
car Mesure permet de tout endurer
4. et de vaincre avec justice,
et Sagesse permet de cacher les biens et les maux
de sorte que personne n'en dise laideur,
et Raison permet de servir
8. sans regret
tous ceux qui peuvent donner biens et joie ;
et celui qui sert et endure ainsi,
je dis que le bonheur l'attend.

II

12. Mes li desloial parjure,
Qui prient sanz doulor sentir,
Font amors et joie faillir ;
Car les dames n'ont mes cure
16. D'amer ne de nului joïr ;
Ainz est chascune si dure
Por ceus qui les suellent traïr
Que consentir
20. Ne vuellent a ami martir
Joie ne bone aventure ;
Ainz les font a dolors languir.

II

12. Mais les traîtres parjures,
qui prient sans éprouver de la douleur,
font échouer l'amour et la joie ;
car les dames ne sont plus désireuses
16. d'aimer ni de bien accueillir quiconque ;
chacune est au contraire si dure
pour ceux qui ont l'habitude de les trahir
qu'elles refusent toutes d'accorder
20. à l'ami martyr
joie et bonheur ;
elles les font plutôt languir de douleur.

III

- Je n'i ai mort deservie,
24. Las ! et si le conper si chier,
Que por amer ne por proier,
Celi qui me toust ma vie
Ne me veust s'amor otroier
28. Ne sa douce compaignie ;
Et s'amor me puist conseilher
D'un douz besier,
Je n'ai nul autre desirier ;
32. Ainz aim meuz qu'ele m'ocie
Que ja parte de son dangier.

III

- Je n'y ai pas mérité la mort,
24. hélas ! et pourtant je le paye très cher,
car en dépit de mon amour et de mes prières,
celle qui me prive de ma vie
ne veut pas me donner son amour
28. ni sa douce compagnie ;
et à condition qu'Amour me secoure
d'un doux baiser,
je n'ai nul autre désir ;
32. je préfère au contraire qu'elle me tue
plutôt que de jamais renoncer à son pouvoir.

IV

- Ses sens et sa cortoisie,
 Dont je l'oi a chascun prisier,
 36. Et ce qu'el tient son cors si chier,
 Sanz blasme et sanz vilanie,
 Me font tant penser et veillier
 Que la face m'en est palie ;
 40. Si devroit mes maus alegier,
 Qu'aillors ne quier
 Joie. Si me puist ele aidier,
 Que je ne porroie mie
 44. Mon cuer si tres bien emploier!

V

- Dame, plus bele que fee,
 Pensers m'est solaz et deliz,
 Car color de rose et de lis
 48. Est en vostre face nee ;
 Bouche cortoise et de biaux diz,
 Dont la douçor m'est entree
 Au cuer, qui por vos est pensis,
 52. Loiaus amis,
 Si qu'a nul autre paradis
 Ne puet avoir sa pensee
 Ne mes cors ne mes esperiz.

VI

56. Chançon, a la meuz amee
 Et a la meillor du païs
 Di que plus avroie conquis
 Amor haute desirree
 60. C'onques n'out Tristan ne Paris
 Se s'amor m'avoit donnee ;
 Mes la dolor dont je languis
 M'a si aquis
 64. Que ja voir n'en partiré vis
 Se por moi ne li agree
 Amors et pitiez et merciz.

IV

- Sa sagesse et sa courtoisie,
 que j'entends chacun louer,
 36. et le fait que son corps lui est si cher,
 sans blâme et sans bassesse,
 me font tant réfléchir et veiller
 que mon visage en a pâli ;
 40. aussi devrait-elle alléger mes souffrances,
 puisque je ne cherche
 joie ailleurs. Puisse-t-elle m'aider,
 car je ne pourrais point utiliser
 44. mon cœur aussi bien!

V

- Dame plus belle qu'une fée,
 penser à vous me procure joie et plaisir,
 car la couleur de la rose et du lys
 48. est née sur votre visage ;
 votre parler est noble et belle
 et la douceur de vos paroles est entrée
 dans mon cœur, ce loyal ami
 52. qui s'inquiète de vous,
 si bien que ni mon corps ni mon esprit
 ne peut penser
 à aucun autre paradis.

VI

56. Chanson, dis à la mieux aimée
 et à la meilleure du pays
 que j'aurais conquis
 un amour plus noble et plus désiré
 60. que celui qu'ont connu Tristan et Pâris
 si elle m'avait donné son amour ;
 mais la douleur dont je languis
 m'a tellement affaibli
 64. que je ne la quitterai jamais vivant
 si elle ne m'accorde
 amour et pitié et merci.

NOTICE

Sens et reson et mesure (R2106, L 258-8, MW 1362,1)

1. Sources manuscrites

K : anon. (418-419), I-IV, VI, notée ;
N : *T. de Soissons* (63r° - 63 v°), I-VI, notée ;
V : anon. (51 v° - 52 r°), I-V, notée.

2. Éditions antérieures

- *Winkler*, chanson 11, p. 62-64 : texte de *K* (I-V, VI) et *N* (V) ;
- *Spanke*, *Liedersammlung*, p. 252-254. Bien que *Spanke* ne fournisse aucune indication par rapport au choix du manuscrit de base ni d'explications sur ses interventions, un examen de son édition permet de conclure qu'il a fait le même choix que *Winkler* (texte de *K* (I-V, VI) et *N* (V)). Curieusement, l'éditeur signale que la chanson qui figure dans l'édition de *Winkler* est la R2106a (*unicum* de *R* qui, à l'exception de l'incipit, n'a rien en commun avec notre chanson) et il donne R2106 comme inédite (« bisher ungedruckt »), erreur qu'il a d'ailleurs corrigée dans sa *Bibliographie*. En réalité, *Winkler* présente R2106a en appendice pour la bonne raison que *Raynaud*, dans sa *Bibliographie*, ne s'est pas aperçu que la pièce dans *R* n'est pas la même que celle donnée par *KNV*. R2106a n'a pas été éditée depuis *Winkler* et nous la donnons en appendice.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Dans *K*, la chanson est située à la fin de la section anonyme, précédée d'un *unicum*. *N* l'attribue à « *Mes sires T. de Soissons* » et la pièce est située parmi une série de onze chansons toutes attribuées à ce trouvère. Pour sa part, *V* la donne à la suite de deux autres pièces attribuables à Raoul. En somme, rien ne contredit l'attribution à Raoul.

4. Établissement du texte

En général, *KN* forment groupe contre *V*. Les différences que l'on peut relever entre les trois manuscrits, appartenant à la même famille, sont insignifiantes, bien que *V* soit plus souvent fautif. L'exception est l'absence de la str. V dans *K* (et de la str. VI dans *V*). La strophe donnée par *NV* s'inscrit cependant si bien dans la structure en *coblas doblas* que son absence dans *K* doit être due à une omission du scribe. Ainsi, nous avons opté pour le texte de *N*, qui, du reste, s'écarte à peine de la leçon de *K*.

5. Interventions

- v. 18 - *le* : ce pronom pourrait représenter un féminin picard (*Gossen*, p. 121) renvoyant à *chascune* au v. 17, mais comme *KV* s'opposent à *N* dans ce cas-ci, nous l'avons remplacé par *les* ;
- v. 24 - vers hypométrique : leçon de *K* ;
- v. 43 - vers hypométrique dans les 3 manuscrits : nous avons ajouté *que* en tête du vers ;
- v. 50 - *douçor* : le sens exige la leçon de *V* (*doulor*) ;
- v. 59 - lacune : leçon de *K*.

6. Versification et stylistique

Six strophes hétérométriques de 11 vers en *coblas doblas*. La charpente métrique est unique et la chanson est la seule parmi les pièces attribuées à Raoul à présenter un *frons* à rimes embrassées.

Mélodie : A B C D E F G H I K

Schéma : a b b a b a b b b a (MW : 1)

7' 8 8 7' 8 7' 8 4 8 7' (MW : 1)

Particularités stylistiques :

- fig. étymologique : *pensis* / *pensee* (v. 51, 54) ;
- rime paronyme : *laidure* / *dure* (v. 6, 10); *deservie* / *vie* (v. 23, 26); *deliz* / *lis* (v. 46, 47) ;
- rime dérivée : *sentir* / *consentir* (v. 13, 19) ;
- enjambement à la rime : *Qu'ailleurs ne quier* / *Joie* (v. 41/42) ;
- allitération au v. 8 des strophes II, III et IV et aux v. 34, 47 et 61.

On notera la structure dynamique de la chanson selon laquelle le trouvère s'adresse au public dans les 4 premières strophes (exorde sentencieuse, les traîtres, les souffrances de l'amant) et ne se tourne vers la dame que dans l'avant-dernière strophe, où il chante sa beauté. La dernière strophe, adressée à la chanson même, se termine par un vers qui, de par sa construction, reprend l'incipit: *sens et reson et mesure - amors et pitiez et merciz* (figure du *membrum*, Dragonetti p. 37-39), créant un effet de circularité.

7. Langue

Dans son ensemble, *N* présente un texte francien.

8. Mélodie

Spanke ne fournit aucune indication sur la structure mélodique, ce qui a amené Râkel à

commenter la mélodie en détail (p. 207). Il signale que les mélodies dans *K* et *N* sont presque identiques, tandis que *V* s'y oppose (*Kontrapositum*). Rākel conclut que la structure mélodique est semblable à la structure métrique (« Raoul, wie sein königlicher Freund [Thibaut] [hat] die metrische Struktur in der musikalischen aufzuheben versucht »).

R2106 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>1 K Sens et reson et mesure
 N Sens <i>et</i> reson <i>et</i> mesure
 V Sens <i>et</i> reson <i>et</i> mesure</p> <p>2 K Couvient a amors maintenir
 N Couvient a amors maintenir
 V Couvient amours maintenir</p> <p>3 K Car mesure fet tout souffrir
 N Car mesure fet tout souffrir
 V Car mesure fet tout soffrir</p> <p>4 K Et vaincre selonc droiture
 N <i>Et</i> vaincre selonc droiture
 V <i>Et</i> vaitcre selonc droiture</p> <p>5 K Et sens fet bien et maus couvrir
 N <i>Et</i> sens fet <i>biens et</i> maux couvrir
 V <i>Et</i> sen fet <i>biens et</i> maux couvrir</p> <p>6 K Si que nus n'en dit laidure
 N Si que nus n'en dit laidure
 V Si que nus n'en dist ledure</p> <p>7 K <i>Et</i> resons fet touz ceus servir
 N <i>Et</i> reson fait touz ceus servir
 V <i>Et</i> reson fet touz ceus servir</p> <p>8 K Sanz repentir
 N Sanz repentir
 V Sanz repentir</p> <p>9 K Dont biens et joie puet venir
 N Dont <i>biens et</i> joie puet venir
 V Dont <i>biens et</i> joie puet venir</p> <p>10 K Et qui ensi sert et dure
 N <i>Et</i> qui ensi sert <i>et</i> dure
 V Et qui ainsi sert <i>et</i> endure</p> <p>11 K Je di q'il atent son plesir
 N Je di qu'il atent son plesir
 V Je di qu'il a tout son plesir</p> <p>12 K Mes li desloial parjure
 N Mes li desloial parjure
 V Mes li desloial parjure</p> <p>13 K Qui <i>prient</i> sanz dolor sentir
 N Qui <i>prient</i> sanz doulor sentir
 V Qui <i>prient</i> sanz mal sentir</p> <p>14 K Font amors et joie faillir
 N Font amors <i>et</i> joie faillir
 V Font amours <i>et</i> joie faillir</p> | <p>15 K Car les dames n'ont mes cure
 N Car les dames n'ont mes cure
 V Car les dames n'ont mes cure</p> <p>16 K D'amer ne de nului joïr
 N D'amer ne de nului joïr
 V D'amer ne de nului joïr</p> <p>17 K Ainz est chascune si dure
 N Ainz est chascune si dure
 V Ainz est chascune si dure</p> <p>18 K Pour ceus qui les seulent traïr
 N Por ceus qui <u>le</u> suellent traïr
 V Pour ceus qui les seulent traïr</p> <p>19 K Que consentir
 N Que consentir
 V Que <i>consentir</i></p> <p>20 K Ne vuent a ami martir
 N Ne vuellent a ami martir
 V Ne veulent a ami</p> <p>21 K Joie ne bone aventure
 N Joie ne bone aventure
 V Joie ne <i>bonne</i> aventure</p> <p>22 K Ainz les font a dolor languir
 N Ainz les font a dolors languir
 V Ainz les font a dolor languir</p> <p>23 K Je n'i ai mort deservie
 N Je n'i ai mort deservie
 V Je n'i ai mort deservie</p> <p>24 K Las et si la <i>conper</i> si chier
 N Las [...] si le conper si chier
 V Laz <i>et</i> sel <i>conper</i> si chier</p> <p>25 K Que pour amer ne pour proier
 N Que por amer ne por proier
 V Que por amer ne por <i>prier</i></p> <p>26 K Celi qui me tout la vie
 N Celi qui <i>me</i> toust ma vie
 V Cele qui me tot la vie</p> <p>27 K Ne me veut s'amour otroier
 N Ne me veust s'amor otroier
 V Ne me veut s'amour otroier</p> <p>28 K Ne sa douce conpaignie
 N Ne sa douce conpaignie
 V Ne sa douce <i>conpaignie</i></p> |
|---|--|

R2106 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|--|
| <p>29 K Et s'amors me puist conseiller
 N <i>Et s'amor me puist conseiller</i>
 V <i>Et s'amour me puist <u>conseillier</u></i></p> <p>30 K D'un douz besier
 N D'un douz besier
 V Du douz besier</p> <p>31 K Je n'ai nul autre desirrier
 N Je n'ai nul autre desirrier
 V Je n'ai autre desirrier</p> <p>32 K Ainz aim melz qu'ele m'ocie
 N Ainz aim meuz qu'ele m'ocie
 V Ainz aing mieus qu'ele m'ocie</p> <p>33 K Que ja parte de son dangier
 N Que ja parte de son dangier
 V Que ja parte de son dangier</p> <p>34 K Mes sens et sa cortoisie
 N Ses sens <i>et</i> sa cortoisie
 V Ses senz <i>et</i> sa cortoisie</p> <p>35 K Dont je l'oi a chascun proisier
 N Dont je l'oi a chascun prisier
 V Dont je l'oi a chascun prisier</p> <p>36 K Et ce qu'el tient son cors si chier
 N <i>Et ce qu'el tient son cors si chier</i>
 V <i>Et ce qu'el tient son cors si chier</i></p> <p>37 K Sanz blasme et sanz vilanie
 N Sanz blasme <i>et</i> sanz vilanie
 V Sanz blame <i>et</i> sanz vilanie</p> <p>38 K Me font tant penser et veillier
 N Me font tant penser <i>et</i> veillier
 V Me font tant pensser <i>et</i> veillier</p> <p>39 K Que la face en est palie
 N Que la face m'en est palie
 V Que ma face en est palie</p> <p>40 K Si devroit mes maus alegier
 N Si devroit mes maus alegier
 V Si devroit mes maus alegier</p> <p>41 K Qu'ailleurs ne qier
 N Qu'aillors ne quier
 V Qu'aillors ne quier</p> <p>42 K Joie si me puist ele aidier
 N Joie si me puist ele aidier
 V Joie si me puist ele aidier</p> | <p>43 K Je ne porroie mie [-1]
 N Je ne porroie mie <u>[-1]</u>
 V Je ne porroie mie [-1]</p> <p>44 K Mon cuer si tres bien emploier
 N Mon cuer si tres bien emploier
 V Mon cuer si tres bien emploier</p> <p>45 N Dame plus bele que fee
 V Dame plus bele que fee</p> <p>46 N Pensers m'est solaz <i>et</i> deliz
 V Pensers m'est soulaz <i>et</i> deliz</p> <p>47 N Car color de rose <i>et</i> de lis
 V Car colour de rose <i>et</i> de liz</p> <p>48 N Est en vostre face nee
 V Est en vostre face iree</p> <p>49 N Bouche cortoise <i>et</i> de biaux diz
 V Bouche cortoise et de biaux diz</p> <p>50 N Dont la doulor m'est entree
 V Dont la douçor m'est entree</p> <p>51 N Au cuer qui por vos est pensis
 V Au cuer qui por vos est pensiz</p> <p>52 N Loiaus amis
 V</p> <p>53 N Si qu'a nul autre paradis
 V Qu'a nul autre paradiz</p> <p>54 N Ne puet avoir sa pensee
 V Ne puet avoir sa penssee</p> <p>55 N Ne mes cors ne mes esperiz
 V Ne mes cors ne mes esperiz</p> <p>56 K Chançon a la melz amee
 N Chançon a la meuz amee</p> <p>57 K Et a la meilleur du païs
 N <i>Et a la meilleur du païs</i></p> <p>58 K Di que plus avroie conquis
 N Di <i>que</i> plus avroie conquis</p> <p>59 K Amor haute desirree
 N <u>[.]</u> haute desirree</p> <p>60 K C'onques n'ot Tristan ne Paris
 N C'onques n'out Tristan ne Paris</p> |
|--|--|

R2106 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 61 K Se s'*amor* m'avoit donee
N Se s'amor m'avoit donee
- 62 K Mes la dolor dont je languis
N Mes la dolor dont je languis
- 63 K M'a si conquis
N M'a si aquis
- 64 K Que ja voir n'en partirai vis
N Que ja voir n'en partiré vis
- 65 K Se por moi ne li agree
N Se por moi ne li agree
- 66 K Amors et pitiez et merciz
N Amors *et* pitiez *et* merciz

XI. Quant voi la glaie meüre (R2107)

Texte de V

Texte édité

I

- Quant voi la glaie meüre
Et le douz rosier fleurir,
Et par desus la verdure
4. La rousee resplendir,
Lors souspir
Pour cele que tant desir,
Que j'aing, las ! outre mesure.
8. Tout aussi conne l'arsure
Fet quanqu'ele ataint bruïr,
Fet mon vis taindre et palir
Sa simple regardeüre,
12. Qui me vint au cuer ferir
Pour fere la mort sentir.

II

- Mout fet douce bleceüre
Bonne amour en son venir.
16. Mes mieus vendroit la pointure
D'un escorpion sentir
Et morir
Que de ma dolour languir.
20. E las ! ma dame est si dure
Que de ma joie n'a cure
Ne de ma dolour guerir :
Ainz me fet vivre martir.
24. Tele est adés m'aventure
C'ainz dame ne poi servir
Qui le me deignast merir.

Traduction

I

- Quand je vois le glaïeul mûr
et le doux rosier fleurir,
et par dessus la verdure,
4. la rosée briller,
alors je soupire
pour celle que je désire tant,
que j'aime, hélas, outre mesure.
8. Tout comme le feu
fait se consumer tout ce qu'il atteint,
mon visage change de couleur et pâlit
par son seul regard,
12. qui est venu me frapper au cœur
pour me faire sentir la mort.

II

- Le bon Amour, en venant,
inflige une très douce blessure,
16. mais il vaudrait mieux sentir
la piquûre d'un scorpion
et mourir
que de languir de ma douleur.
20. Hélas ! ma dame est si dure
qu'elle ne s'intéresse ni à ma joie
ni à me guérir de ma douleur :
elle préfère que je mène la vie d'un martyr.
24. Tel est toujours mon sort :
je n'ai jamais pu servir une dame
qui daigna m'en récompenser.

III

- Bele et bonne et desirree,
 28. Onques dame ne fu si !
 Se vous m'avez refusee
 La joie dont je vous pri,
 Enrichi
 32. Sont mi mortel anemi,
 Et leur joie avez doublee
 Et a moi la mort donnee
 Qui ne l'ai pas deservi,
 36. C'onques amans ne transi
 De mort si desesperee ;
 Mes bien voeil estre peri
 S'a vostre amour ai failli.

IV

40. E las ! je l'ai tant amee
 Tres dont que primes la vi,
 C'onques puis d'autre rienz nee
 Nes de mon cuer ne joï ;
 44. Ainz sui si
 Soupriz de l'amour de li
 Que ailleurs n'est ma pensee ;
 Mes se ma dame honoree
 48. Set qu'ele ait loial ami,
 Bien devroit avoir merci
 Se loiautez li agree ;
 Mes souvent avient ainsi
 52. Que ce sont li plus haï.

V

- Dame, ne me puis deffendre
 De la mort que pour vous sent,
 Ne que cil c'on mainne pendre
 56. Encontre son jugement ;
 Ainz atent
 Vostre douz commandement,
 Si vous fas bien a entendre :
 60. Se vous m'ocïez sanz prendre,
 Blame en arez de la gent.
 Car cil qui toz jorz atent
 Et qui ne se veut deffendre,
 64. Doit avoir legierement
 Merci quant s'espee rent.

III

- Belle et bonne et désirée,
 28. jamais nulle dame ne le fut autant !
 Si vous m'avez refusé
 la joie dont je vous prie,
 mes mortels ennemis
 32. sont enrichis,
 et vous avez redoublé leur joie
 et m'avez donné la mort, à moi
 qui ne l'ai pas méritée,
 36. car jamais nul amant ne fut transi
 d'une mort si désespérée ;
 mais je veux bien périr
 si je n'ai pas réussi à obtenir votre amour.

IV

40. Hélas ! je l'ai tant aimée
 dès le premier moment où je la vis,
 que jamais depuis je n'ai joui d'aucune créature,
 ni même de mon cœur ;
 44. au contraire, je suis si
 ému par mon amour pour elle
 que je ne pense qu'à elle ;
 mais si ma dame honorée
 48. sait qu'elle a un loyal ami,
 elle devrait bien avoir pitié
 si la loyauté lui agréée ;
 mais il advient souvent ainsi
 52. que ceux-là sont les plus haïs.

V

- Dame, je ne peux pas plus me défendre
 contre la mort que je ressens à cause de vous
 que celui qu'on mène pendre
 56. le peut contre son jugement ;
 mais j'attends plutôt
 votre doux commandement.
 Je vous le fais bien entendre :
 60. si vous me tuez sans me prendre,
 vous en serez blâmée par les gens,
 car celui qui attend toujours
 et qui ne veut pas se défendre,
 64. doit facilement obtenir
 pitié quand il rend son épée.

VI

- Chançon, va t'en sanz atendre
 A ma dame droitement.
68. Et li di que sanz reprendre
 De moi face son talent,
 Car souvent
 Vif plus dolereusement
72. Que cil que mort fet estendre ;
 Mes sa douce face tendre,
 Ou toute biauté resplent,
 M'art si mon cuer et esprent.
76. Que li charbons sous la cendre
 N'art pas plus, couvertement,
 Que cil qui merci atent.

VI

- Chanson, va t'en sans attendre
 tout droit à ma dame
68. et dis-lui que, sans me blâmer,
 elle fasse de moi ce qu'elle voudra,
 car souvent
 je mène une vie plus douloureuse
72. que celui que la mort abat ;
 mais son doux visage tendre,
 où resplendit toute beauté,
 me brûle et m'embrace tant le cœur
76. que le charbon sous la cendre
 ne brûle pas plus, invisible,
 que celui qui attend la pitié.

NOTICE

Quant voi la glaie meüre

(R2107, L 215-5, MW 962,4)

1. Sources manuscrites

- K** : *Messires Raoul de Soissons* (141 r^o - v^o), notée ;
N : *Messires T. de Soissons* (65 v^o - 66 r^o), notée ;
P : *Mesire Raoul de Soissons* (86 r^o - v^o), notée ;
X : *Raoul de Soissons* (97 r^o - 98 r^o), notée ;
V : anonyme (118 r^o - v^o), notée ;
R : anonyme (93 v^o - 94 r^o), notée ;
S : anonyme (231 r^o), sans mélodie ;
C : *Perrins d'Angincourt* (197 v^o - 198 r^o), portées vides ;
U : *Raoul de Soissons* (main moderne), 28 r^o - 129 r^o, sans mélodie ;
F : *Raoul* (101 r^o - v^o), sans mélodie¹ ;
a : *Mesire Raous de Soissons* (29 r^o - v^o), notée ;
Metz (ms. perdu²) : anonyme (dernier fol.), sans mélodie ;
Maz : anonyme (162 v^o - 163 r^o), sans mélodie.

2. Éditions antérieures

- Winkler, chanson 12, p. 65-69 : texte de **K**, str. VI d'après **V** ;
- La Borde, p. 218, texte de **K** ;
- Keller, p. 262, texte de **a** ;
- Auguis, p. 45, texte de **K** ;
- Maetzner, p. 18, texte de **a** ;
- Meissner, p. 124-25, texte de **a** ;
- Steffens, p. 282-90, texte de **K**, str. VI d'après **V** ;
- Rosenberg, p. 381, texte de **V** ;
- Gauthier, p. 107-144, texte de **V**.

¹ Le premier folio de ce manuscrit est un palimpseste. La musique a, elle aussi, été grattée et réécrite.

² Ms. détruit en 1944. Première strophe d'après la transcription de Paul Meyer, dans « Notice du ms. 535 de la Bibliothèque Municipale de Metz », *Bulletin de la Société des anciens textes français* I (1886), p. 66 ; strophes II et III reconstituées d'après les variantes fournies par Winkler.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

<i>K</i>	I	II	III	IV	-	VI	À en juger par le nombre de manuscrits qui la transmettent, la chanson a dû jouir d'une grande popularité, ce qui peut expliquer la variation dans l'ordre des strophes et la confusion des relations manuscrites. Comme le montre la table à gauche (ordre d'après <i>KNPX</i>), <i>VSCU</i> donnent une strophe supplémentaire qui, en tant qu'envoi, doit précéder la strophe donnée en dernier lieu par le groupe <i>KNPXRa</i> . <i>VC</i> inversent l'ordre des str. III et IV et <i>U</i> inverse l'ordre des str. V et VI, et c'est donc seul <i>S</i> qui donne le bon ordre, tout en omettant l'envoi. Au niveau lexical, les relations entre les manuscrits ne se dévoilent pas de façon plus claire. À titre d'exemple, au v. 2 <i>VR</i> s'opposent aux autres mss, au v. 13 <i>Ca</i> s'opposent aux autres mss, au v. 15 <i>RC</i> s'opposent aux autres
<i>N</i>	I	II	III	IV	-	VI	
<i>P</i>	I	II	III	IV	-	VI	
<i>X</i>	I	II	III	IV	-	VI	
<i>V</i>	I	II	IV	III	V	VI	
<i>R</i>	I	II	III	IV	-	VI	
<i>S</i>	I	II	III	IV	V	-	
<i>C</i>	I	II	IV	III	V	-	
<i>U</i>	I	II	III	IV	VI	V	
<i>F</i>	I	II	III	-	-	-	
<i>a</i>	I	II	III	IV	-	VI	
<i>Metz</i>	I	II	III	-	-	-	
<i>Maz</i>	I	-	-	-	-	-	

mss et au v. 29, *KPX* s'écartent de la leçon de *NU* et de celle des autres mss. Comme à son habitude, *V* donne un certain nombre de leçons qui lui sont propres. Le ms. de Metz ne transmet que les trois premières strophes et suit la disposition du groupe *KNPXURa*. *S* est également conforme au grand groupe, à l'exception de la strophe V, qui est identique à celle donnée dans les mss *C* et *V*. L'on voit bien ce qui a amené Suchier à affirmer que même dans la tradition des chansons lyriques, il est rare de rencontrer une telle confusion.

L'attribution à Raoul n'étant contredite que par le seul ms. *C* (pas toujours fiable), nous rangeons la pièce parmi les chansons attribuables à Raoul.

4. Établissement du texte

Le choix du manuscrit de base n'est pas sans poser des problèmes. Les mss *V* et *U* donnent 6 strophes mais, comme le montre la table ci-haut, l'ordre des str. n'est pas évident, surtout en ce qui concerne les str. III et IV. Winkler et Steffens ont eu tort de suivre l'ordre de *U*, car la str. V dans *U* (VI dans *KNPXVRa*) est un envoi, qui doit clore la chanson. Rosenberg et Gauthier ont préféré l'ordre donné par *V* pour des raisons d'ordre poétique : « The order of ms. V ... seems to us more satisfying poetically » (Rosenberg, 385), sans toutefois préciser leurs critères. On notera cependant une sorte de liaison strophique du type *coblas capfinidas* reliant les str. II et III (*dame* aux v. 25/28) et III et IV (*amor / amee*) suivant l'ordre donné par tous les manuscrits à

l'exception de *VC*, ce qui pourrait indiquer que l'ordre donné par *VC* est fautif. Nous voyons 3 possibilités pour l'établissement de ce texte :

- I, II, III, IV, VI d'après *KNPX^{Ra}* (*N*) avec la str. V selon *VSCU* (*V*) ;
- la version de *S* avec la str. VI donnée par *KNPXVRU^a* (*N*) ;
- la version de *V* avec les str. III et IV dans l'ordre donné par les autres témoins (à l'exception de *U*).

Afin d'éviter les mélanges, nous avons opté pour *V*, à l'instar de Rosenberg et Gauthier, mais en renversant les str. III et IV. À l'exception de quelques variantes négligeables du type *tout aussi* au lieu de *autresi* (v. 8) et *mes* au lieu de *et* (v. 16), *V* s'écarte des autres témoins au v. 46 (avec *C*) et au v. 68, mais comme la charpente métrique y est maintenue et que leur sens s'inscrit dans le contexte, nous ne sommes pas intervenue.

Steffens et Winkler ont corrigé au v. 54 *De la mort que pour vous sent* en *De l'amor que pour vous sent* ; Rosenberg traduit « de la mort que je ressens pour vous », sens qu'il relie au v. 23, « elle préfère que je mène la vie d'un martyr ». Il ne nous semble cependant pas impossible que « pour » (*por*) soit employé ici en fonction causale et nous comprenons « de la mort que je ressens à cause de vous ».

5. Interventions

- v. 22 - *languir* : répétition de la rime au 19 ; correction d'après *KNPXFR* ;
- v. 25 - *servi* : atteinte à la rime ; correction d'après *PaFSC* ;
- v. 26 - *mi* : forme qui ne convient pas ici ; correction d'après *KPX^aFSCUMetz* ;
- v. 29 - *aviez* : le sens exige le présent ; correction d'après *aRSCMetz* ;
- v. 46 - *car* : le sens exige une conjonction de subordination plutôt que de coordination ; correction d'après les autres témoins.

6. Versification et stylistique

Six strophes hétérométriques de 13 vers en *coblas doblas*.

Mélodie : A B A B C D E F G D E F G B

Schéma : a b a b b b a a b b a b b (MW : 5)

7' 7' 7' 7' 3 7 7' 7' 7 7' 7 7 (MW : 5)

Particularités stylistiques:

- rimes paronymes : 44/51 *si* / *ainsi* ;
- rimes dérivées : 40/48 *amee* / *ami* ; 66/78 *atendre* / *atent* ;
- figure étymologique : 68/75 *repandre* / *esprent* ;

- enchaînement strophique selon la technique de *coblas capfinidas* : *fere* / *fet* (13/14), *amour* / *aimée* (39/40), éventuellement *dame* aux v. 25/28 ;
- richesse d'images et de comparaisons : le groupe glaïeul / rosier / verdure / rosée (introduction printanière), le feu (à deux reprises), la piqure du scorpion, le prisonnier en route pour la potence, le chevalier qui rend son épée et l'amant qui se livre à sa dame en lui demandant de le capturer sans le tuer ;
- abondance d'allusions bibliques : le feu (« enflammé par un feu », Genèse 19:24), la piqure du scorpion (Apocalypse 9:5), le martyr, la cendre, le jugement, le commandement et, bien sûr, la merci ;
- l'effet circulaire de la réapparition du feu à la fin de la chanson, qui permet de rapprocher la dernière strophe de la première ;
- la ressemblance interne de la sonorité des rimes (-üre et -ir, -ee et -i, et -endre et -ent), mettant en valeur l'unité des paires de strophes.

7. Langue

Dans son ensemble, *V* présente un texte francien qui ne présente qu'une trace de picard, soit la graphie du -o fermé libre qui devient -ou : *amour*, *dolour*.

8. Interprétation / traduction

Winkler a signalé à juste titre selon nous que *prendre* au v. 60 doit être compris comme « capturer » (faire prisonnier), sens qui renvoie à l'image du chevalier qui livre son épée (v. 65).

9. Mélodie

La mélodie est donnée par Rosenberg (p. 153), Gennrich (*Altfr. Liederhs* p. 417 et *Troubadours*, p. 36) et Aubry (p. 48) ; voir aussi Hughes (pp. 11, 17, 22). La présence d'une rime *b* au douzième vers présente une particularité intéressante dans la mesure où il se heurte au schéma symétrique de la mélodie qui se déroule de façon parallèle à celui du texte (cf. le schéma sous 4. supra). Il ressort de cette construction qu'à l'intérieur de la même strophe, la phrase mélodique F doit accompagner deux vers dont l'un se termine par une rime féminine et l'autre par une rime masculine.

10. Contrafacta

Si la riche tradition manuscrite témoigne de la grande popularité dont a dû jouir cette chanson, les *contrafacta* qu'elle a inspirés, au nombre de six, la soulignent aussi. Långfors en cite cinq, dès 1926 :

- **R1104** : *Dex je n'os nonmer*³ (anon.), *canso en coblas doblas*, cinq strophes ;
- **R2091** : *Mere, douce creature*⁴ (Jacques de Cambrai), chanson pieuse en *coblas doblas* avec un *rim unissonans* et un *rim doble*, cinq strophes ;
- **R2096** : *Aussi com l'eschaufeüre*⁵ (Philippe de Remi), *canso en coblas unissons*, cinq strophes ;
- **R2112** : *Virge des ciels clere*⁶ (anon.), chanson pieuse en *coblas doblas*, cinq strophes ;
- **AH48,313** : *O constantia dignitas*⁷ (Adam de la Bassée), cantilène d'une seule strophe.

Toutes les chansons sont notées. Deux des auteurs (Jacques de Cambrai et Adam de la Bassée) ont indiqué eux-mêmes que leur chanson devait être chantée sur la mélodie de R2107 de Raoul. Vu la ressemblance entre les mélodies et le caractère unique de la charpente métrique (les cinq chansons françaises occupent une catégorie à part dans l'ouvrage de Mölk et Wolfzettel), il est hors de doute que ces pièces constituent des *contrafacta* métriques et mélodiques de la chanson de Raoul.⁸ Bien que la chanson d'Adam de la Bassée suive un schéma rimique légèrement différent (ababbccbdcb : deux nouvelles rimes dans la *cauda*), elle comporte la même particularité au douzième vers, soit une rime masculine.

À cette liste de *contrafacta* connus nous ajoutons une chanson d'Arnaut Vidal, soit *Mayres de Dieu, sirventes* religieux en *coblas singulars* de cinq strophes avec un envoi de huit vers ; elle présente la même charpente métrique (unique dans le corpus des troubadours) et une série de liens sémantiques et stylistiques avec la chanson de Raoul qui permet d'affirmer sans beaucoup de doute que *Mayres de Dieu* est, elle aussi, un *contrafactum* de *Quant voi la glaie meüre*.⁹

³ Hans Spanke, *Eine altfranzösische Liedersammlung* (Halle, Max Niemeyer Verlag, 1925), p. 119-121.

⁴ Jean-Claude Rivière, *Les Poésies du trouvère Jacques de Cambrai* (Genève, Droz, 1978), p. 79.

⁵ S. Rosenberg, *Chanter m'estuet. Songs of the Trouvères* (Bloomington, Indiana University Press, 1981), p. 532-535.

⁶ F. Gennrich, *Cantilenae Piae*, Musikwissenschaftliche Studienbibliothek 24 (Langen bei Frankfurt, Gennrich, 1966), p. 1-2.

⁷ C. Blume et G. Dreves, *Analecta Hymnica Medii Aevi* XLVIII (New York et Londres, Johnson Reprint Co., 1961), p. 303.

⁸ Cf. Räkel, pp. 148-151, 157-160, 205-6, 232.

⁹ Pour plus de détails, voir notre article « *Mayres de Dieu*, *contrafactum* occitan d'une chanson de Raoul de Soissons », *Atti del Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza* t. VI (Tübingen, Niemeyer, 1998), p. 225-234.

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | | | | | |
|---|------|--------------------------------|---|------|----------------------------------|
| 1 | K | Quant voi la glaie meüre | 5 | K | Lors souspir |
| | N | Quant voi la glage meüre | | N | Lors souspir |
| | P | Quant voi la glage meüre | | P | Lors souspir |
| | X | Quant voi la glage meüre | | X | Lors soupir |
| | V | Quant voi la glaie meüre | | V | Lors soupir |
| | a | Qant voi la glaie meüre | | a | Lors souspir |
| | F | Qu | | F | Lors souspir |
| | R | Quant voi la glaie meüre | | R | Lors soupir |
| | S | Quant voi la glaie meüre | | S | Lors sopir |
| | C | Quant voi la glaie meüre | | C | Lors sospir |
| | U | Cant voi la glaie meüre | | U | Lors sospir |
| | Maz | Qan voi la la glaie meüre | | Maz | Lors sospir |
| | Metz | Qant voi la glaie meüre | | Metz | Lors souspir |
| | | | | | |
| 2 | K | Et le rosier espanir | 6 | K | Pour cele que tant desir |
| | N | Et le rosier espanir | | N | Por cele que tant desir |
| | P | Et le rosier espanir | | P | Por cele que tant desir |
| | X | Et le rosier espanir | | X | Por cele qui tant desir |
| | V | Et le douz rosier fleurir | | V | Pour cele <i>que</i> tant desir |
| | a | Et le rosier espanir | | a | Pour celi <i>qui</i> tant desir |
| | F | Et | | F | |
| | R | E le dous rosier flourir | | R | Pour celle que tant desir |
| | S | Et le rosier espanir | | S | Por cele cui tant desir |
| | C | Et lou rosier espanir | | C | Por celi cui tant desir |
| | U | Et lou rosier espanir | | U | Por celi cui tant desir |
| | Maz | E le rosier espanir | | Maz | Pur celi que tan desir |
| | Metz | Et le / rosier espanir | | Metz | Pour celi cui tant desir |
| | | | | | |
| 3 | K | Et seur la bele verdure | 7 | K | Hé las J'aim outre mesure |
| | N | Et sus la bele verdure | | N | Hé las J'aim outre mesure |
| | P | Et seur la bele verdure | | P | Hé las J'aim outre mesure |
| | X | Et seur la bele verdure | | X | Hé las je l'aim outre mesure |
| | V | Et <i>par</i> desus la verdure | | V | Que j'aing las outre mesure |
| | a | Et sor la bele verdure | | a | Et aim las outre mesure |
| | F | | | F | |
| | R | Et sur la belle verdure | | R | Las Et j'ain outre mesure |
| | S | Et par la douce verdure | | S | Hé las j'aig outre mesure |
| | C | Et per desus la verdure | | C | E lais J'ain outre mesure |
| | U | Desour la belle verdure | | U | Lais cui j'ains outre mesure |
| | Maz | Et par la belle verdure | | Maz | E aym las utre mesure |
| | Metz | Et je voi sor l'erbe drue | | Metz | Dieus Je l'aing outre mesure |
| | | | | | |
| 4 | K | La rousee resplendir | 8 | K | Autresi conme l'arsure |
| | N | La rousee resplendir | | N | Autresi conme l'arsure |
| | P | La rosee resplendir | | P | Autresi <i>comme</i> l'arsure |
| | X | La rousee resplendir | | X | Autresi come l'arsure |
| | V | La rousee resplendir | | V | Tout aussi conme l'arsure |
| | a | La rousee resplendir | | a | Tout aus coume l'arsure |
| | F | | | F | |
| | R | La rousee resplendir | | R | Car aussi <i>comme</i> l'arsure |
| | S | La rousee resplendir | | S | Tout ausis <i>comme</i> l'arsure |
| | C | La rousee resplendir | | C | Tout ausi <i>comme</i> l'arsure |
| | U | La rousee respandir | | U | Tot asi <i>comme</i> l'arsure |
| | Maz | La rosee resplendir | | Maz | Tout ensi cume l'arsure |
| | Metz | La rousee resplendir | | Metz | Tout ensi com l'arseüre |

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>9 K Fet quanqu'ele ataint brouir
 N Fet <u>quanqu'ele</u> ataint broïr
 P Fet quanqu'ele ataint broïr
 X Fait quanqu'ele atent broïr
 V Fet quanqu'ele ataint bruïr
 a Fait kanqu'ele ataint bruïr
 F
 R Fet <u>quanqu'ele</u> ataint bruïr
 S Fait <u>quanqu'ele</u> ataint bruïr
 C Fait kank'elle ataint bruïr
 U Fait cant k'elle atent bruïr
 Maz Fait <u>quanqu'ele</u> ataint bruïr
 Metz Fait <u>quant qu'elle</u> ataint bruïr</p> | <p>13 K Pour fere la mort sentir
 N Por fere la mort <u>sentir</u>
 P Por fere la mort sentir
 X Por faire la mort sentir
 V Pour fere la mort sentir
 a Pour faire la mors sousfrir
 F Por faire le mort sentir
 R Pour fere la mort sentir
 S Por faire la mort sentir
 C Por faire la mort soffrir
 U Por fare la mort santir
 Maz
 Metz Pour faire la mort sentir</p> |
| <p>10 K Fet mon vis taindre et palir
 N Fet mon vis taindre <u>et</u> palir
 P Fet mon vis taindre <u>et</u> palir
 X Fet mon vis taindre <u>et</u> palir
 V Fet mon vis taindre <u>et</u> palir
 a Fait mon cors taindre <u>et</u> palir
 F Fait mon vis tandre <u>et</u> palir
 R Fet mon vis taindre et palir
 S Fait <u>mon</u> vis taindre <u>et</u> palir
 C Fait mon vis taindre et pailir
 U Fait mon viz tindre <u>et</u> paillir
 Maz Fait <u>mun</u> vis taindre <u>et</u> palir
 Metz Fait mon vis taindre et paillir</p> | <p>14 K Molt fet douce bleceüre
 N <u>Mult</u> fet douce bleceüre
 P Molt fet douce bleceüre
 X Molt fait douce bleceüre
 V Mout fet douce bleceüre
 a Molt fait douce bleceüre
 F Molt fait douche blechetüre
 R Moulte fait douce bleceüre
 S Molt fait douce bleceüre
 C Molt fait douce blesseüre
 U Molt fait douce blesetüre
 Metz Mout fait douce bleceüre</p> |
| <p>11 K Sa simple regardeüre
 N Sa simple regardeüre
 P Sa simple regardeüre
 X Sa simple regardeüre
 V Sa simple regardeüre
 a Sa douce regardeüre
 F Sa tres douche esgardeüre
 R Sa simple regardeüre
 S Sa simple regardeüre
 C Sa simple regardeüre
 U Sa simple regardeüre
 Maz Sa <u>simple</u> regardeüre
 Metz Sa douce regardeüre</p> | <p>15 K Bone amour en son venir
 N Bone amor en son venir
 P Bone amor en son venir
 X Bone amor en son venir
 V Bonne amour en son venir
 a Boine amours en son venir
 F Bon <u>amor</u> en son venir
 R Fine amour en son venir
 S Bone amor an sovenir
 C Fine amor en son venir
 U Bone amor <u>et</u> sovenir
 Metz Bone amour a son venir</p> |
| <p>12 K Qui me vint au cuer ferir
 N Qui me vint au cuer ferir
 P Qui me vint au cuer ferir
 X Qui me vint au cuer ferir
 V Qui me vint au cuer ferir
 a <u>Qui</u> el cors me vint ferir
 F <u>Et</u> me vient au cuer ferir
 R Qui au cuer me <u>vient</u> ferir
 S Qui me vient au cuer ferir
 C Ke me vint a cuer ferir
 U Ke me vient a cuer ferir
 Maz Qui a coer
 Metz Qui au cuer me vient ferir</p> | <p>16 K Et melz vaudroit la pointure
 N <u>Et</u> meuz vaudroit la pointure
 P <u>Et</u> melz vaudroit la pointure
 X <u>Et</u> melz vaudroit la pointure
 V Mes mieus vendroit la pointure
 a Mais mieus venroit la pointure
 F Mais mius venroit le pointeure
 R Mais mieus vaudroit la pointure
 S <u>Meus</u> me vaudroit la pointure
 C Maix muels vauroit la poenture
 U Mais miez vadroit la pointure
 Metz Mes mielz vaudroit la pointure</p> |

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

17 K D'un escorpion sentir
 N D'un escorpion sentir
 P D'un escorpion sentir
 X D'un escorpion sentir
 V D'un escorpion sentir
 a D'un escorpion sentir
 F D'un escorpion sentir
 R D'un escorpion sentir
 S D'un escorpion sentir
 C D'un escorpion sentir
 U D'un escorpion sentir
 Metz D'un escorpion sentir

18 K Et mourir
 N *Et* mourir
 P *Et* mourir
 X Et mourir
 V *Et* mourir
 a *Et* mourir
 F *Et* mourir
 R *Et* mourir
 S *Et* mourir
 C *Et* mourir
 U *Et* mourir
 Metz Et mourir

19 K Que de ma dolor languir
 N Que de ma dolor languir
 P Que de ma dolor languir
 X Que de ma dolor languir
 V Que de ma dolor languir
 a *Que* de ma dolor languir
 F *Que* de ma dolor languir
 R Que de ma dolor languir
 S *Que* de ma dolor languir
 C Ke de ma dolor languir
 U Ke de ma dolor languir
 Metz Que de teil dolour languir

20 K Hé las Ma dame est si dure
 N Hé las ma dame est si dure
 P Hé las Ma dame est si dure
 X Hé las Ma dame est si dure
 V E lasma dame est si dure
 a E lasma dame est si dure
 F E las Ma dame est si dure
 R Las *Et* ma dame est si dure
 S Hé las Ma dame est si dure
 C E lais Ma dame est si dure
 U E lais Ma dame est si dure
 Metz Las Ma dame est si tres dure

21 K Que de ma joie n'a cure
 N Que de ma joie n'a cure
 P Que de ma joie n'a cure
 X Que de ma joie n'a cure
 V *Que* de ma joie na cure
 a *Que* de ma joie n'a cure
 F *Que* de ma joie n'a cure
 R Que de ma joie n'a cure
 S *Que* de ma joie n'a cure
 C Ke de ma dolor n'ait cure
 U Ke de ma dolour n'ait cure
 Metz Que de ma joie n'a cure

22 K Ne de ma dolor guerir
 N Ne de ma dolor garir
 P Ne de ma doleur guerir
 X Ne de ma dolor guerir
 V Ne de ma dolour languir
 a N'a soi ne me veut tenir
 F Ne de ma dolor garir
 R Ne de ma dolour guerir
 S Ne de mes maus alegir
 C Ne de mes mals amerir
 U Ne de mes griez mals santir
 Metz Ne de mes maus alegir

23 K Ainz me fet vivre martir
 N Ainz me fet vivre martir
 P Ainz me fet vivre martir
 X Ains me fait vivre martir
 V Ainz me fet vivre martir
 a Si m'ocist a son plaisir
 F Ains me fait vivre a marty
 R Ains mi fait vivre martir
 S Ainz me fait vivre a martire
 C Ains me fait vivre *et* languir
 U Ans me fait vivre *et* mourir
 Metz Ainz me fait vivre a martir

24 K Et c'est adés m'aventure
 N *Et* c'est adés m'aventure
 P *Et* c'est adés m'aventure
 X *Et* c'est adés m'aventure
 V Tele est adés m'aventure
 a Mais c'est adés m'aventure
 F Mais adiés *est* m'aventure
 R Et c'est adés m'aventure
 S Tele est adés m'aventure
 C Lais C'est tous jors m'aventure
 U *Et* c'est adés m'aventure
 Metz Mais c'est tous jours aventure

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>25 K C'onques dame ne servi
 N Onques dame ne servi
 P Qu'ainz dame ne poi servir
 X C'onques dame ne servi
 V C'onques dame ne <u>servi</u>
 a K'ains dame ne poi servir
 F C'ainc dame ne pot servir
 R Qu'ains ma dame ne poi servir
 S C'ainz dame ne poi servir
 C C'ains dame ne pou servir
 U C'a dame ne poi servir
 Metz C'onques dame ne servi</p> | <p>29 K Se vous m'aviez vee
 N Se vos m'avez devée
 P Se vos m'aviez vée
 X Se vos m'aviés vée
 V Se <i>vous</i> m'<u>aviez</u> refusee
 a Se vous m'avés refusee
 F Se vos m'avés devée
 R Se vous m'avés refusee
 S Se vos m'avez refusee
 C Se vos m'aveis refusee
 U Se vos m'aveis davée
 Metz Se vous m'avez refusee</p> |
| <p>26 K <i>Qui</i> le me daignast merir
 N Qui le mi daignast merir
 P Qui le me daignast merir
 X Qui le me daignast merir
 V <i>Qui</i> le <u>mi</u> daignast merir
 a Ki le me vausist merir
 F Qu'ele me daignast merir
 R Qu'elle mi daignast merir
 S Qu'ele me daignast merir
 C Ke le me doignaist merir
 U Ke lou me dignaist merir
 Metz Qui me voustist riens merir</p> | <p>30 K La joie dont je vous pri
 N La joie dont je vos pri
 P La joie dont je vos pri
 X La joie dont je vos pri
 V La joie <i>dont</i> je vous <i>pri</i>
 a La joie dont je vous pri
 F La joie dont je vos pri
 R La joie dont je vous pri
 S La joie don je vos pri
 C La joie dont je vos pri
 U L'amor dont je vos pri si
 Metz La riens que je plus desir</p> |
| <p>27 K Hé tres douce desirree
 N Hé tres douce desirree
 P Hé tres douce desirree
 X Le tres douce desirree
 V Bele <i>et</i> bonne <i>et</i> desirree
 a A tres boine <i>et</i> desiree
 F Douche dame desiree
 R Douce dame desiree
 S Douce dame desiree
 C Belle blonde desirree
 U Douce dame desiree
 Metz Douce dame desiree</p> | <p>31 K Enrichi
 N Enrichi
 P Enrichi
 X Enrichi
 V Enrichi
 a Enrici
 F Enrichi
 R Enrici
 S Enrichi
 C Enrichi
 U Anrichi
 Metz Arechi</p> |
| <p>28 K Onques dame ne fu si
 N Onques dame ne fu si
 P Onques dame ne fu si
 X Onques dame ne fu si
 V Onques dame ne fu si
 a Onques dame ne fu si
 F Onques dame ne fu si
 R C'onques dame ne fu si
 S Onques dame ne fu si
 C K'onkes dame ne fu si
 U C'onke dame ne fut si
 Metz Onques non dame ne fu si</p> | <p>32 K Sont mi mortel anemi
 N Sont mi mortel anemi
 P Sont mi mortel anemi
 X Sont mi mortel ennemi
 V Sont mi mortel anemi
 a Sont mi mortel anemi
 F Sont mi mortel anemi
 R Sont mi mortel anemi
 S Sont mi mortel ennemi
 C Sont mi mortel anemi
 U Sont mi mortel anemin
 Metz Sont mi mortel anemi</p> |

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

33 K S'avrez leur joie doublee
 N *Et* lor joie avez doublee
 P S'avrez leur joie doublee
 X S'avrés lor joie avez doublee
 V *Et* leur joie avez doublee
 a *Et* lor joie avés doublee
 F S'avés lor joie doublee
 R S'avés la joie doublee
 S S'avez lor joie doublee
 C *Et* lor joie avront doublee
 U S'avez lor joie doublee
 Metz S'avez lor joie doublee

34 K Et a moi la mort donee
 N *Et* a moi la mort donee
 P *Et* a moi la mort donee
 X *Et* a moi la mort donee
 V *Et* a moi la mort donnee
 a *Et* a moi la mort donnee
 F *Et* a moi la mort donnee
 R *Et* a moi la mort donnee
 S *Et* a moi la mort donee
 C *Et* a moi la mort donee
 U *Et* a moi la mort donnee
 Metz Et a moi la mort donee

35 K Si ne l'ai pas deservi
 N Si ne l'ai pas deservi
 P Si ne l'ai pas deservi
 X Qui ne l'ai pas deservi
 V *Qui* ne l'ai pas deservi
 a Si ne l'ai pas deservi
 F *Qui* ne l'ai pas deservi
 R Si ne l'ai pas deservi
 S Si ne l'ai pas desservi
 C Si ne l'ai pais deservi
 U Se ne l'a pais deservit
 Metz Ce ne l'ai pas deservi

36 K C'onques houme ne transsi
 N Onques *homme* ne transsi
 P C'onques *honme* ne transi
 X C'onques *home* ne transsi
 V C'onques *amans* ne transi
 a C'onques *nus hom* ne transi
 F Car ainc mais hons ne transi
 R C'onques *mais hons* ne transi
 S Car *onques hons* ne transi
 C Lais Onkes *hom* ne transit
 U C'onkes *home* ne transit
 Metz Mais pour Dieu vous cri merci

37 K De mort si desesperee
 N De mort si desesperee
 P De mort si desesperee
 X De mort si desesperee
 V De mort si desesperee
 a De mort si desesperee
 F De mort si desesperee
 R De mort si desesperee
 S De mort si tres esperee
 C De mort si desesperee
 U De mort si desesperee
 Metz Ce vostre amors est li moie

38 K Et bien vueil estre peri
 N *Et bien* vueil estre peri
 P *Et bien* vueil estre peri
 X *Et bien* vueill estre peri
 V Mes *bien* voeil estre peri
 a Mais *bien* veill estre peri
 F J'ainc mius ces maus a souffrir
 R *Bien* en veul estre peri
 S *Et bien* vueil estre periz
 C Maix *bien* veul estre peri
 U *Et bien* voil estre peris
 Metz Cui je si forment desir

39 K Puis qu'a s'amor ai failli
 N Puis qu'a s'amor ai failli
 P Puis qu'a s'amor ai failli
 X Puis qu'a s'amor ai failli
 V S'a *vostre* amour ai failli
 a Puis *que* j'ai a vous fali
 F C'a tel joie avoir falli
 R Puis qu'a s'amour ai failli
 S Puis qu'a s'amor ai failli
 C Pues ke j'ai a vos failli
 U Puis k'a s'amor ai faillit
 Metz De tous maus serai garis

40 K Hé Deus Je l'ai tant amee
 N Hé Deus Je l'ai tant amee
 P E Deus Je l'ai *tant* amee
 X Hé Deus Je l'ai tant amee
 V E las je l'ai tant amee
 a Hé Dieus Jou l'ai tant amee
 R Hé las Je l'ai tant amee
 S Hé las Je l'ai tant amee
 C E lais Je l'ai tant amee
 U E Deus je l'ai tant amee

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>41 K Des primes que je la vi
 N Des lors que primes la vi
 P Des primes que je la vi
 X Des primes que je la vi
 V Tres dont que primes la vi
 a Des ce <u>que</u> premiers la vi
 R Dez lor que primez la vi
 S Des lors <u>que</u> premiers la vi
 C Despues ke premiers la vi
 U De lors ke premiers la vi</p> | <p>46 K Que je n'aim autre riens nee
 N Que je n'aim autre riens nee
 P Que je n'aim autre riens nee
 X Que je n'aim autre riens nee
 V <u>Car</u> ailleurs n'est ma pensee
 a <u>Que</u> jou n'aim autre riens nee
 R Et se ma dame honneree
 S
 C Ke aillors n'ai ma pensee
 U Ke je ne ains atre vee</p> |
| <p>42 K C'onques puis d'autre riens nee
 N C'onques puis d'autre riens nee
 P C'onques puis d'autre riens nee
 X C'onquez puis d'autre rien nee
 V C'onques <u>puis</u> d'autre rienz nee
 a C'onques puis d'autre riens nee
 R C'onques puis d'autre riens nee
 S Onques puis autre riens nee
 C Ke onkes pues de rien nee
 U C'onke puis d'atre rien nee</p> | <p>47 K Mes se ma dame honoree
 N Mes se ma dame honoree
 P Mes se ma dame honoree
 X Mes se ma dame honoree
 V Mes se ma dame honoree
 a Mais <u>quant</u> ma dame houneree
 R Qui est si france <u>et</u> senee
 S <u>Et</u> se ma dame honoree
 C Maix se ma dame honoree
 U Mais se ma dame honoree</p> |
| <p>43 K Ne de mon cuer ne joï
 N Ne de mon cuer ne joï
 P Ne de mon cuer ne joï
 X Ne de mon cuer ne joï
 V Nes de <u>mon</u> cuer ne joï
 a Nis de mon cuer ne goï
 R Nes de mon cuer ne joï
 S
 C De mon cuer je ne joï
 U Nes de <u>mon</u> / cuer ne joït</p> | <p>48 K Set qu'ele ait loial ami
 N Set qu'ele ait loial ami
 P Set qu'ele ait loial ami
 X Set <u>qu'ele</u> ait loial ami
 V Set <u>qu'ele</u> ait loial ami
 a Set <u>qu'ele</u> a loial ami
 R Set qu'elle ait loial ami
 S Set <u>qu'ele</u> ait loial ami
 C Seit k'elle ait loial amin
 U Seit k'elle ait loial amin</p> |
| <p>44 K Ainz m'a si
 N Ainz m'a si
 P Ainz m'a si
 X Ainz m'a si
 V Ainz sui si
 a Ains m'a si
 R Ains m'a si
 S
 C Ains seux si
 U Ains m'ai si</p> | <p>49 K Bien devroit avoir merci
 N Bien devroit avoir merci
 P Bien devroit avoir merci
 X Bien devroit avoir merci
 V Bien devroit avoir merci
 a Bien devroit avoir merci
 R <u>Bien</u> deüsse avoir merci
 S Bien en doit avoir merci
 C Bien en doit avoir merci
 U Bien dovroit avoir mersit</p> |
| <p>45 K Lessié pour l'amor de li
 N Lessié por l'amor de li
 P Lessier por l'amor de li
 X Laissé por l'amor de li
 V Soupriz de l'amour de li
 a Laissé pour amour de li
 R Blecié pour l'amour de lui
 S
 C Destrois por li
 U Laisiet por l'amor de li</p> | <p>50 K Se loiauté li agree
 N Se loiauté li agree
 P Se loiauté li agree
 X Se loiauté li agree
 V Se loiautez li agree
 a Se loiautés li agree
 R Se loiautés li agree
 S Se loiautez li agree
 C Se loiaultéis li agree
 U Se loaliteit li agree</p> |

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- 51 K Mes souvent avient ensi
 N Mes souvent avient ensi
 P Mes souvent avient ensi
 X Mes souvent avient ensi
 V Mes souvent avient ainsi
 a Mais souvent avient ensi
 R Mes souvent avient ainsi
 S Mais sovant avient ensi
 C Maix sovent avient ensi
 U Mais sovant avient ensi
- 52 K Que ce sont li plus haï
 N Que ce sont li plus haï
 P Que ce sont li plus haï
 X Que ce sont li plus haï
 V *Que* ce sont li plus haï
 a *Que* ce sont li plus haï
 R Que ce sont li plus haï
 S *Que* ce sont li plus haï
 C Ke se sont li plux haï
 U Ke se sont li plus haït
- 53 C Dame je ne m'os deffendre
 U E lais je ne m'ois defandre
 S Dame je ne m'os deffendre
 V Dame ne me *puis* deffendre
- 54 C De la mort ke por vos sent
 U De la mort ke por li sant
 S De la mort *que* por vos sent
 V De la mort que pour vous sent
- 55 C Nes ke cil k'on moine pandre
 U Nes ke cil c'on moine pandre
 S Ne *que* cil *c'on* maigne pendre
 V Ne *que* cil *c'on* mainne pendre
- 56 C Ancontre son jugement
 U Encontre son jugement
 S Encontre son jugement
 V *Encontre* son jugement
- 57 C Ains atent
 U Ans atant
 S Ainz atant
 V Ainz atent
- 58 C Vostre douls comandement
 U Mersit debonaremant
 S Vostre dous *commandement*
 V Vostre douz *commandement*
- 59 C *Et* se vos veul faire entendre
 U *Et* ci vos fas ai entendre
 S *Et* si vos fais bien entendre
 V Si vous fas *bien* a entendre
- 60 C Se vos m'ocieis sens prendre
 U Se vos m'osiez puis prandre
 S Se vos m'ociez sanz faindre
 V Se vous m'ociez sanz prendre
- 61 C Blaime i avreis de la gent
 U Blame i avreis de la gent
 S Blasme en avroiz de la *gent*
 V Blame *en* arez de la *gent*
- 62 C *Et* sil ke ne se deffent
 U Car cil ki ne se defant
 S Car cil qui ne se defent
 V Car cil qui toz jorz atent
- 63 C *Et* a merci se veult randre
 U *Et* a mersit se veult randre
 S *Et* a merci se viaut rendre
 V *Et* qui ne se veut deffendre
- 64 C Doit avoir legierement
 U Doit avoir ligieremant
 S Doit avoir legierement
 V Doit avoir legierement
- 65 C Merci ki s'espeie rant
 U Mersit cant s'espee rant
 S Merci quant s'epee rent
 V Merci *quant* s'espee rent
- 66 K Chançon va t'en sanz atendre
 N Chançon va t'en sanz atendre
 P Chançon va t'en sanz atendre
 X Chançon va t'en sans atendre
 V Chançon va t'en sanz atendre
 a Ma cançonete je t'envoi
 R Chançon va t'ent sans atendre
 U Chanson va t'an sans atendre
- 67 K A ma dame droitement
 N A ma dame droitement
 P A ma dame droitement
 X A ma dame droitement
 V A ma dame droitement
 a A ma dame droitement
 R A m'amie droitement
 U A m'amie droitemant

R2107 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>68 K Prie li que sanz mesprendre
 N Prie li que sanz mesprendre
 P Prie li que sanz mesprendre
 X Prie li que sanz mesprendre
 V <i>Et li di que sanz rependre</i>
 a Se li <i>prie</i> de par moi
 R Si li di que sanz mesprendre
 U Prie li ke sans mesprandre</p> | <p>74 K En qui grant biauté resplent
 N Ou fine biauté resplent
 P En qui grant biauté resplent
 X En qui grant biauté / resplent
 V Ou toute biauté resplent
 a U toutes biautés resplent
 R Ou fine biauté resplent
 U Ou fine biateit resplant</p> |
| <p>69 K Te die tout son talent
 N Te die tout son talent
 P Te die tot son talent
 X Te die tout son talent
 V De moi face son talent
 a C'or face tout son talent
 R Te die tout son talent
 U Me diet tout son talant</p> | <p>75 K M'art si le cors et esprent
 N Mon cors alume <i>et</i> esprent
 P M'art si le cors <i>et</i> esprent
 X M'art si le cors <i>et</i> esprent
 V M'art si mon cuer <i>et</i> esprent
 a M'art si le cors <i>et</i> esprent
 R Mon cuer alume <i>et</i> esprent
 U Mon cors alume <i>et</i> esprant</p> |
| <p>70 K Car souvent
 N Car souvent
 P Car souvent
 X Car souvent
 V Car souvent
 R Car souvent
 U Car sovant</p> | <p>76 K Que li charbons soz la cendre
 N Li charbons desoz la cendre
 P Que li charbons soz la cendre
 X Que li charbons souz la cendre
 V <i>Que</i> li charbons sous la cendre
 a <i>Que</i> li carbons seur la cendre
 R Li charbons dedens la cendre
 U Li charbons desoz la cendre</p> |
| <p>71 K Vif plus dolereusement
 N Vif plus dolereusement
 P Vif plus dolereusement
 X Vif plus dolorousement
 V Vif plus dolereusement
 a Vif plus dolereusement
 R Vif plus dolereusement
 U Vif plus malerousemant</p> | <p>77 K N'art pas si couvertelement
 N N'art pas si couvertelement
 P N'art pas si couvertelement
 X N'art pas si couvertelement
 V N'art pas plus / couvertelement
 a N'art pas plus contenement
 R N'art pas <i>plus</i> couvertelement
 U N'airt pas si covertemant</p> |
| <p>72 K Que cil que mort fet estendre
 N Que cil qui mort fet estendre
 P Que cil que mort fet estendre
 X Que cil que mort fet estendre
 V <i>Que</i> cil <i>que</i> mort fet estendre
 a <i>Que</i> cil <i>qui</i> mors fait estendre
 R Que cil que mort fait estendre
 U Ke cil cui mors fait atandre</p> | <p>78 K Com fet li las qui atent
 N Con fet li las qui atent
 P Con fet le las qui atent
 X Con fait li las qui atent
 V Que cil qui merci atent
 a Con fait li las <i>qui</i> atent
 R Que je fas quant a la pens
 U <i>Con</i> je fas cant a li pans</p> |
| <p>73 K Mes sa douce face tendre
 N Mes sa douce face tendre
 P Mes sa douce face tendre
 X Mes sa douce face tendre
 V Mes sa douce face tendre
 a Mais sa douce face tendre
 R Car sa belle façon tendre
 U Mais sa belle faice tandre</p> | |

XII. Sire, loez moi a choisir (R1393)

Texte de *N*

Texte édité

I

Sire, loez moi a choisir
D'un jeu. Le quel doit melz valoir :
Ou souvent s'amie sentir,
4. Besier, acoler, sanz vooir,
Sanz parler et sanz plus avoir
A touz jorz mes de ses amors,
Ou parler et voer touz jorz
8. Sanz sentir et sanz atouchier ?
Se l'uns en couvient a lessier,
Dites li quels est mains joianz
Et du quel la joie est plus granz.

Traduction

I

Sire, conseillez-moi pour choisir
d'un jeu. Qu'est-ce qui vaut mieux :
ou bien souvent sentir son amie,
4. la baiser, l'embrasser, sanz la voir,
sanz lui parler et sanz jamais avoir
plus de son amour,
ou lui parler et la voir tous les jours
8. sanz la sentir et sanz la toucher ?
S'il faut renoncer à l'une de ces alternatives,
dites-moi laquelle est moins agréable
et laquelle donne plus de joie.

II

12. —Raoul, je vous di sanz mentir
Que il ne puet nul bien avoir
En prendre ce dont il morir
Couvient ami par estouvoir,
16. Mes quant il ne puet remanoir,
El voer a plus de secors
Et el parler qui est d'amours.
Si bel ris et si solacier
20. Feront ma dolor alegier,
Que je ne vueil estre senblanz
Mere Mellin ne ses parenz.

II

12. —Raoul, je vous dis sanz mentir
qu'il ne peut y avoir nul profit
à enlever ce dont
un ami doit sûrement mourir,
16. mais lorsqu'il ne peut en être autrement,
il est préférable de voir la dame
et lui parler d'amour.
Les beaux rires et le réconfort
20. soulageront ma douleur,
car je ne veux pas être comme la mère de Merlin
ou les membres de sa famille.

III

- Sire, vous avez mult bien pris
De vostre amie regarder,
Que voz ventres gros et farsis
Ne pouoit souffrir l'adeser
Et pour ce amez vous le parler,
Que voz solaz n'est preus aillors.
Ensi vet de faus pledeors
Dont li senblant sont mençoncier,
Mes d'acoler et de besier
32. Fet bone dame a son ami
Cuer large, loial et hardi.

IV

- Raoul, du regart m'est avis
Q'il doit plus ami conforter
36. Qu'estre de nuiz lez li pensis,
La ou l'en ne puet alumer,
Voer, oïr, joïe mener ;
L'en n'i doit avoir fors que plors,
40. Et s'ele met sa main aillors
Quant vous cuidera enbracier,
Se la potence puet baillier,
Plus avra duel, je vous affi,
44. Que de mon gros ventre farsis.

III

- Sire, vous avez bien fait de choisir
de regarder votre amie,
24. car votre gros ventre farci
ne vous permettrait pas de la toucher
et c'est pourquoi vous préférez parler,
28. car votre plaisir n'est guère ailleurs.
Ainsi en va-t-il avec les faux plaideurs
dont les mines sont mensongères,
mais en embrassant et en baisant
32. une bonne dame rend le cœur de son ami
généreux, loyal et courageux.

IV

- Raoul, à mon avis, pouvoir regarder la dame
apportera plus de réconfort à l'ami
36. que d'être à côté d'elle la nuit, soucieux,
la où l'on ne peut pas allumer de lumière
ni voir, ni entendre, ni se réjouir ;
on ne peut qu'en pleurer,
40. et si elle met sa main ailleurs
quand elle croit vous embrasser,
qu'elle saisit votre béquille,
elle en aura plus de peine, je vous en assure,
44. que de mon gros ventre farci.

V

- Rois, vous resenblez le gaaignon
Qui se revenche en abaïant ;
Por ce avez mors en mon baston
48. De quoi je m'aloie apoiant,
Mes pris avez a loi d'enfant,
Car il n'est si grant tenebros,
Se je tenoie le douz cors
52. De ma douce dame enbracié,
Que ja me poist ennuier,
Et si me puis melz delivrer
De mon bordon que vos d'enfler.

V

- Roi, vous ressenblez à un dogue
qui se venge en aboyant ;
ainsi vous avez mordu le bâton
48. sur lequel je m'appuyais en marchant,
mais vous l'avez compris à la façon d'un enfant,
car il n'est d'obscurité si grande que,
si je tenais le doux corps
52. de ma douce dame embrassé,
celle pût jamais me causer de souci
et ainsi, je peux me débarrasser
de ma canne mieux que vous le pouvez de votre graisse.

VI

56. —Raoul, j'ain melz nostre tençon
A lessier tot cortoisement
Que dire mal, dont li felon
Riroient et vilaine gent,
60. Et nous en serions dolent ;
Mes molt vaudroit melz en amours
Voer et oïr qu'estre aillors,
Rire, parler et solacier,
64. Douz moz qui font cuer tatouillier
Et resjoïr et saouler
Que en tenebres tastonner.

VI

56. —Raoul, j'aime mieux clore notre dispute
de façon courtoise
qu'en disant du mal, ce qui ferait rire
les traîtres et les mauvaises gens,
60. et nous en souffririons ;
mais en amour il vaudrait beaucoup mieux
pouvoir se voir et entendre qu'être ailleurs,
rire, parler et se divertir,
64. de doux mots qui chatouillent le cœur,
et s'amuser et se satisfaire
plutôt que tâtonner dans le noir.

NOTICE

Sire, loez moi a choisir

(R1393 = R1423a, L 215-7, MW 1090,7)

1. Sources manuscrites***K*** : *Li rois de Navarre* (43-44), notée (I-V) ;***N*** : *Li rois de Navarre* (10 r^o - v^o), notée ;***X*** : anonyme (42 r^o - 43 r^o), notée ;***V*** : anonyme (22 r^o - v^o), notée ;***O*** : *Roi de Navarre* - main postérieure (128 r^o - v^o), notée ;***M*** : anonyme (72 r^o - v^o), notée.**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 13, p. 70-61 : texte de ***M*** ;
- Levesque de la Ravallière, p. 117 : texte de ***O*** ;
- Tarbé, p. 105 : texte de ***O*** et de ***N*** ;
- Långfors (Recueil), p. 29-33 : texte de ***M*** ;
- Wallensköld, p. 203-208 : texte de ***K***.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Les variantes qui séparent les mss sont peu nombreuses et plutôt négligeables. ***M*** s'écarte des autres mss aux v. 7 et 51, mais on dirait qu'il s'agit plutôt de variantes attribuables au scribe (*douçors* au lieu de *douz cors* ; au v. 7, reprise du verbe *parler* du v. 5 ; lacune au v. 25). Il n'est donc guère possible de regrouper les manuscrits, qui remontent probablement à un seul modèle.

L'identité des partenaires du débat ne fait pas de doute. Ainsi que nous le savons, Raoul et Thibaut de Champagne avaient l'habitude de s'adresser des chansons (R1811, R2063, R741) et entretenaient des relations d'amitié et de féodalité (voir la section « Vie de Raoul »). L'embonpoint de Thibaut est bien connu, cf. le jeu-parti R1335 : *trop megres n'estes encore mie* (v. 11), *pour ce ai ma graisse recouvree* (v. 18). La canne de Raoul est sans doute reliée à la goutte dont il souffrait de son propre aveu (cf. la chanson R1154 de Raoul : *je cuidai de ma goutte morir* [v. 26]). Comme Raoul donne à Thibaut le titre de « roi », la chanson est postérieure à l'avènement de celui-ci au trône de Navarre, en 1234. Winkler croit pouvoir placer la chanson après le retour de Raoul de la première croisade de Saint Louis, probablement en 1253, et avant la mort de Thibaut à l'âge de 52 ans en juillet de la même année, mais il nous semble plus probable que la chanson fut composée après le retour de Raoul en France en 1243, après la croisade des barons (cf. Wallensköld, p. 151). Puisque c'est Raoul qui propose le jeu-parti, nous le classons sous son nom, suivant ainsi la tradition des éditeurs de jeux-partis.

4. Établissement du texte

La leçon de *M*, adoptée par Winkler et Långfors, n'est pas sans fautes et le ms. *K*, choisi par Wallensköld, ne donne que 5 strophes. Pour éviter un mélange de leçons, nous nous en tenons à *N*, manuscrit que nous préférons quand cela est possible.

Le sens de *mere mellin* ou *mere merlin* (*M*) au v. 22 est ambigu. Selon Wallensköld (p. 151), il s'agirait d'une forme défigurée du nom *Miramolin*, corruption à son tour du mot *Emir al-Mumemin* (« commandant des croyants »), titre du roi qui commanda l'armée almohade lors de la bataille de Las Navas de Tolosa en 1212¹. Winkler, quant à lui, comprend « mère de Merlin » (personnage qui conçut son enfant du diable)², interprétation que Wallensköld rejette en disant qu'elle n'est pas appuyée par la graphie des mss. Il se trompe cependant, car le ms. *M* donne bien *Merlin* au lieu de *Mellin*, et tous les mss séparent les deux mots. La forme *Mellin* est d'ailleurs une des graphies données par Futre pour le nom propre « Merlin ». A cela s'ajoute l'observation de Lepage dans « Le sourire de Thibaut de Champagne »³, soulignant que *mellin* (avec assimilation du -r) est précisément la graphie du vers 37 de la chanson *Dieus est ainsi comme est li pelicans* de Thibault de Champagne, dans laquelle Wallensköld n'hésite pas à voir « Merlin ». Ce n'est pas dire que la forme transmise ne peut pas être corrompue, mais le sens de la leçon donnée par l'ensemble des manuscrits étant satisfaisant, nous ne voyons pas de raison pour la rejeter.

Au v. 52, le mot *enbracié* fait atteinte à la rime en -er. Winkler a corrigé *pooie ... embracier* en *tenoie ... enbracié*, mais comme la leçon est transmise par tous les mss, on peut se demander si la rime *enbracié / ennui* dénote l'amusement du -r final, phénomène qui, selon Fouché, se rencontre dès la seconde moitié du XIIe siècle.⁴ Citons par exemple le Roman de Tristan en prose : *Donc ne puis je, sanz moi mesfaire, delivré lequel que je voudra ?*⁵ et Octavian : *Quant soudans l'a veu verser / Ses Sarrazins a escriés* (v. 4612/13)⁶. Il nous a donc paru préférable de retenir la graphie.

¹ On retrouve le mot dans le Dictionnaire Philosophique de Voltaire : « Le miramolin, le bey, le dey, ont des chrétiennes dans leur sérails » (Paris, Flammarion, 1993, p. 104). L'abbé Rohrbacher, quant à lui, cite l'historien arabe Elmacin (mort en 1273) en disant que les Chrétiens d'Occident firent le nom de *Miramolin* par contraction du titre *émir al-mounemim* (*Histoire universelle de l'Église Catholique*, t. XIII [Paris, Gaume Frères et J. Duprey, 1857], p. 89). Le mot est bien attesté dans les chroniques espagnoles.

² Dans le récit de Robert de Boron, Merlin est engendré par un démon surgi de l'enfer et une vierge : *Je voil que tu saiches et croies que je sui filz d'un ennemi qui engingna ma mere* (Robert de Boron, *Merlin en prose*, éd. A. Micha (Genève, Droz, 1979), p. 68).

³ Yvan Lepage, « Le sourire de Thibaut de Champagne », *Contez me tout : Mélange de langues et d'études médiévales offerts à Herman Braet*, réunis par Catherine Bel et al. (Louvain, Peeters, 2006), p. 365-384.

⁴ Pierre Fouché, *Phonétique historique du français* vol. III (Paris, Klincksieck, 1966), p. 663.

⁵ Renée Curtis éd., *Le Roman de Tristan en prose I*, Arthurian Studies (Cambridge, Boydell & Brewer, 1985), p. 68.

⁶ Karl Volmöller éd., *Octavian* (Heilbronn, Henninger, 1883), p. 113.

Le v. 50, où *tenebros* rime avec *cors*, soulève le même genre de question : l'effacement du -r dans le groupe -rs en position finale. Selon Fouché (p. 863), l'r est tombé de bonne heure dans les groupes r + consonne, et Pope (§ 396) cite *cors* : *enclos* et *fors* : *clos*.⁷ La rime fait preuve de la qualité assez faible du -r préconsonantique, surtout en combinaison avec -s. Nous ne sommes pas intervenue.

5. Interventions

- v. 14 / 15 - *aim* / *morir* : le scribe a dû confondre *morir* et *ami* au vers suivant. Ainsi : *En prendre ce dont il aim* (rime en -ir) / *Couvient morir par estouvoir* au lieu de *En prendre ce dont il morir* / *Couvient ami par estouvoir* (leçon de tous les autres manuscrits).

Nous avons adopté la leçon de *KXVOM*.

6. Versification et stylistique

Six strophes octosyllabiques isométriques de 11 vers en *coblas doblas* avec deux rimes constantes.

Mélodie : A B A B C D E F G H I

Schéma : a b a b b c c d d e e (MW : 12)

8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 (MW : 2)

7. Langue

Dans son ensemble, *N* présente un texte francien qui ne présente que quelques traces de picard :

- graphie de l'affriquée prépalatale, g pour j francien : *gieu* (Gossen, p. 101) ;
- -o fermé libre devient -ou : *amour* pour *amor*, *estouvoir* pour *estovoir* (*ibid.*, p. 80) ;
- forme affaiblie de l'adjectif possessif : *voz* pour *vostre* (*ibid.*, p. 127).

8. Traduction / interprétation

L'expression *mordre au baston* (v. 47) au sens figuré signifiait attaquer quelqu'un (Långfors, p. 32) et constitue ici un jeu de mots autour de la canne dont se servait Raoul à cause de sa goutte et du bâton en tant que symbole phallique. On pense aussi au « bordon grant et fort » de l'amant dans le *Roman de la Rose*.

Winkler voit dans l'usage du mot *alumer* (v. 37) une autre référence au roman de *Merlin*, qui raconte que la mère de Merlin s'endort en oubliant les recommandations de son confesseur Blaise d'allumer une veilleuse avant d'aller au lit. Le diable intervient pendant la nuit et au réveil, elle se retrouve dépuclée.

⁷ Voir aussi Curtis (*op. cit.*), p. 25, et Thera de Jong, *La prononciation des consonnes dans le français de Paris aux 13ème et 14ème siècles* (Thèse de doctorat, Vrije Universiteit, 2006), p. 125.

9. Mélodie

La mélodie est donnée par Beck (p. 297), par Aubry (p.14), par Räkel (pp. 297, 357) et par Anglés (p. 81). On notera que la chanson est un *contrafactum* (mélodique et métrique) de la chanson R1410 de Thibault (voir infra).

10. Destinataire

Le « roi » est Thibaut de Champagne, né le 30 mai 1201, mort le 14 juillet 1253. Il était comte de Champagne sous le nom de Thibaut IV de Champagne et roi de Navarre (de 1234 à 1253) sous le nom de Thibaut Ier de Navarre. Pour les liens d'amitié et de féodalité entre Thibaut et Raoul, voir la section « Vie de Raoul ». Cf. Dyggve, *Onomastique*, p. 185.

11. Contrafacta

Le schéma de rimes du jeu-parti est identique à celui de la chanson religieuse *Mauvez arbres ne puet florir* de Thibaut de Champagne (R1410)⁸ ; les rimes constantes du jeu-parti sont les rimes *c* et *d* de R1410 et on rencontre bon nombre de mots rimes identiques. Les mélodies sont, elles aussi, semblables (cf. Räkel p. 38-39), mais nous ne sommes pas convaincue que le jeu-parti ait servi de modèle à la chanson de Thibaut comme le prétend Wallensköld. Vraisemblablement, celui qui proposait un jeu-parti proposait effectivement aussi une mélodie et il était préférable, on le voit, que le partenaire la connaisse afin de pouvoir composer sa réponse. Il était donc d'usage de chanter les jeux-partis sur des mélodies préexistantes. D'autre part, les chansons religieuses étaient, elles aussi, souvent chantées sur des mélodies connues et comme le suggère Gennrich (*Cantilenae*, p. 188), il n'est pas impossible que les deux chansons aient été composées d'après un modèle qui ne nous a pas été transmis.

⁸ Voir l'édition de Rosenberg, *Chanter m'estuet* (1995), p. 612-617.

- | | |
|---|---|
| <p>1. K Sire loez moi a choisir
N Sire loez moi a choisir
X Sire loez moi a choisir
V Sire loez moi a choisir
O Sire loez moi a choisir
M Sire loez moi a choisir</p> | <p>9 K Se l'un en couvient a lessier
N Se l'uns en couvient a lessier
X Se l'un en covient a laisser
V Se l'un en couvient a lessier
O Se l'un en covient a laisser
M Se l'un en couvient a laisser</p> |
| <p>2 K D'un gieu le quel doit melz valoir
N D'un gieu le quel doit melz valoir
X D'un gieu le quel doit melz valoir
V D'un geu le quel doit mieuz valoir
O D'un jeu li quelx doit mieuz valoir
M D'un jeu li quieuz doit mielz valoir</p> | <p>10 K Dites li quels est mains joianz
N Dites li quels est mains joianz
X Dites li quels est mains joians
V Dites li quieus est mainz joianz
O Dites li quelx est moins joianz
M Ditez li quieus est mains joians</p> |
| <p>3 K Ou souvent s'amie sentir
N Ou souvent s'amie sentir
X Ou souvent s'amie sentir
V Ou souvent s'amie sentir
O Ou sovent s'amie sentir
M Ou souvent s'amie sentir</p> | <p>11 K Et du quel la joie est plus granz
N Et du quel la joie est plus granz
X Et dou quel la joie est plus grans
O Et dou quel la joie est plus granz
V Et du quel la joie est plus granz
M Et dou quel joie est plus granz</p> |
| <p>4 K Besier acoler sanz voir
N Besier acoler sanz vooir
X Baisier acoler sans veoir
V Bezier acoler sanz veoir
O Baisier acoler sanz veoir
M Baisier acoler sanz veoir</p> | <p>12 K Raoul je vous di sanz mentir
N Raoul je vous di sanz mentir
X Raoul je vos di sans mentir
M Raoul je vos di sanz mentir
O Raoul je vos di sanz mentir
V Raoul je vous di sanz mentir</p> |
| <p>5 K Sanz parler et sanz plus avoir
N Sanz parler et sanz plus avoir
X Sanz parler et sanz plus avoir
V Sanz paller et sanz plus avoir
O Sanz parler et sanz plus avoir
M Sanz parler et sanz plus avoir</p> | <p>13. K Que il ne puet nul bien avoir
N Que il ne puet nul bien avoir
X Que il ne puet nul bien avoir
M Que il ne puet nul bien avoir
O Que il ne puet nul bien avoir
V Que il ne puet nul bien avoir</p> |
| <p>6 K A touz jorz mes de ses amors
N A touz jorz mes de ses amors
X A touz jors mes de ses amors
V A touz jors mes de ses amors
O A touz jors mais de ses amours
M A toz jors mes de ses amors</p> | <p>14. K En prendre ce dont il morir
N En prendre ce dont il <u>aim</u>
X En prendre ce dont il morir
M En prendre ce dont il morir
O Em prendre ce dont il morir
V En pren ce dont il morir</p> |
| <p>7 K Ou parler et voer touz jorz
N Ou parler et voer touz jorz
X Ou parler et veoir touz jors
V Ou paller et veoir touz jorz
O Ou parler et veoir touz jors
M Ou veoir et parler toz jors</p> | <p>15. K Couvient ami par estouvoir
N Couvient <u>morir</u> par estouvoir
X Covient ami par estouvoir
M Couvient ami par estouvoir
O Couvient ami par estovoir
V Couvient ami par estouvoir</p> |
| <p>8 K Sanz sentir et sanz atouchier
N Sanz sentir et sanz atouchier
X Sans sentir et sans atouchier
V Sanz sentir et sanz atouchier
O Sanz sentir et sanz atochier
M Sanz sentir et sanz atouchier</p> | <p>16. K Mes quant il ne puet remanoir
N Mes quant il ne puet remanoir
X Mais quant il ne peut remanoir
M Mes quant il ne puet remenoir
O Mais quant il ne puet remenoir
V Mes quant il ne puet remanoir</p> |

- | | |
|---|---|
| <p>17 K El voer a plus de secors
 N El voer a plus de secors
 X El veoir a plus de secors
 M En veoir a plus de secors
 O Ou veoir a plus de secors
 V El veoir a plus de secors</p> | <p>25 K Que voz ventres gros et farsis
 N Que voz ventres <i>gros</i> et farsis
 X <i>Que</i> vo ventres gros <i>et</i> farsis
 M Que ventre gros <i>et</i> farsi
 O Que voz ventres gros <i>et</i> farsiz
 V Que voz ventres gros <i>et</i> farsiz</p> |
| <p>18 K Et el <i>parler</i> qui est d'amors
 N Et el parler qui est d'amours
 X <i>Et</i> el parler qui est d'amors
 M <i>Et</i> ou parler qui est d'amors
 O <i>Et</i> ou <i>parler</i> qui est d'amors
 V <i>Et</i> el <i>paller</i> qui est d'amours</p> | <p>26 K Ne pavoit souffrir l'adeser
 N Ne pavoit souffrir l'adeser
 X Ne pooit souffrir l'adeser
 M Ne porroit soffrir l'adeser
 O Ne pooit soffrir l'adeser
 V Ne porroit souffrir l'adeser</p> |
| <p>19 K Si bel ris et si solacier
 N Si bel ris et si solacier
 X Si bel ris et si solacier
 M Si bel ris <i>et</i> si solacier
 O Si bel ris <i>et</i> si solacier
 V Li biau ris <i>et</i> li soulacier</p> | <p>27 K Et por ce amez vous le parler
 N Et pour ce amez vous le parler
 X Et por ce amez vos le parler
 M <i>Et</i> por ce amés vos le parler
 O <i>Et</i> por ce amez vos le <i>parler</i>
 V <i>Et</i> por ce amez <i>vous</i> le <i>paller</i></p> |
| <p>20 K Feront ma dolor alegier
 N Feront ma dolor alegier
 X Me feront ma dolor alegier [+1]
 M Feront ma dolor alegier
 O Feront ma dolour alegier
 V Feront ma dolor alegier</p> | <p>28 K Que voz solaz n'est preus aillors
 N Que voz solaz n'est preus aillors
 X Que vo solas n'est preus aillors
 M Que vos solas n'est preuz aillors
 O Que voz solaz n'est prouz aillors
 V Que voz soulaz n'est pas aillors</p> |
| <p>21 K Que je ne vueil estre senblanz
 N Que je ne vueil estre senblanz
 X Que je ne vueil estre senblans
 M Que je ne vueil estre semblant
 O Que je ne vuil estre senblanz
 V Que je ne vueil estre senblanz</p> | <p>29 K Ensi vait des faus pledeors
 N Ensi vet de faus pledeors
 X Ensi vet de faus plaideors
 M Einsy va des faus plaideors
 O Ensinc va de faux plaideours
 V Ainsi va des faus pledeours</p> |
| <p>22 K Mere mellin ne ses paranz
 N Mere mellin ne ses parenz
 X Mere mellin ne ses parens
 M Mere merlin ne sez parenz
 O Mere mellin ne ses paranz
 V Mere mellin ne ses parens</p> | <p>30 K Dont li senblant sont mençongier
 N Dont li senblant sont mençongier
 X <i>Dont</i> li senblant sont mensongier
 M Dont li semblant sont mençongier
 O Dont li semblant sont mençongier
 V Dont li semblant sont mençongier</p> |
| <p>23 K Sire vous avez mult bien pris
 N Sire vous avez mult bien pris
 X Sire vos avés molt bien pris
 M Sire vos avés molt bien pris
 O Sire vos avez mout bien <i>pris</i>
 V Sire vous avez mout <i>bien</i> priz</p> | <p>31 K Mes d'acoler <i>et</i> de besier
 N Mes d'acoler <i>et</i> de besier
 X Mais d'acoler <i>et</i> de baisier
 M Mais d'acoler <i>et</i> de baisier
 O Mez d'acoler <i>et</i> de baisir
 V Mes d'acoler <i>et</i> de bezier</p> |
| <p>24 K De vostre amie regarder
 N De vostre amie regarder
 X De <i>vostre</i> amie regarder
 M De vostre amie resgarder
 O De <i>vostre</i> amie resgarder
 V De vostre amie regarder</p> | <p>32 K Fet bone dame a son ami
 N Fet bone dame a son ami
 X Fait bone dame a son ami
 M Fet bone dame a son ami
 O Fait bone dame a son ami
 V Fet <i>bonne</i> dame a son ami</p> |

- | | |
|--|--|
| <p>33 K Cuer large loial et hardi
N Cuer large loial et hardi
X Cuer large loial et hardi
M Cuer large <i>et</i> loial <i>et</i> hardi
O Cuer large leaul <i>et</i> hardi
V Cuer large loial <i>et</i> hardi</p> <p>34 K Raoul du regart m'est avis
N Raoul du regart m'est avis
X Raoul dou regart m'est avis
M Raoul dou resgart m'est il avis
O Raoul dou resgart m'est avis
V Raoul du regart m'est avis</p> <p>35 K Q'il doit plus ami conforter
N Q'il doit plus ami conforter
X Qu'il doit plus ami conforter
M Qu'il doit plus ami conforter
O Qu'il doit plus ami conforter
V Qu'il doit plus ami conforter</p> <p>36 K Qu'estre de nuiz lez li pensis
N Qu'estre de nuiz lez li pensis
X Qu'estre de nuiz lez li pensis
M Qu'estre de nuis les li pensis
O Qu'estre de nuit lez li pensis
V Qu'estre de nuit lez li pensiz</p> <p>37 K La ou l'en ne puet alumer
N La ou l'en ne puet alumer
X La ou l'en ne peut alumer
M La ou ne puet alumer [-1]
O La ou l'en ne puet alumer
V La ou l'en ne puet alumer</p> <p>38 K Voer oïr joie mener
N Voer oïr joie mener
X Veoir oïr joie mener
M Veoir oïr joie mener
O Veoir oïr joie mener
V Veoir oïr joie mener</p> <p>39 K L'en n'i doit avoir fors que plors
N L'en n'i doit avoir fors que plors
X L'en n'i doit avoir fors que plors
M L'en ne doit avoir fors que plors
O L'en n'i doit avoir fors <i>que</i> plors
V L'en n'i doit avoir fors que plours</p> <p>40 K Et s'ele met sa main aillors
N Et s'ele met sa main aillors
X Et c'ele met sa main aillors
M Et s'ele met sa main aillors
O Et s'ele met sa main aillors
V Et s'ele met sa main aillours</p> | <p>41 K Quant vous cuidera embracier
N Quant vous cuidera embracier
X Quant vos cuidera embracier
M Quant vos cuidera embracier
O Quant vos cuidera embracier
V Quant <i>vous</i> cuidera embracier</p> <p>42 K Se la potence puet baillier
N Se la potence puet baillier
X Se la potence puet baillier
M Se la potence puet baillier
O Se la potence puet baillier
V Se la potence puet baillier</p> <p>43 K Plus avra duel je vous afi
N Plus avra duel je vous affi
X Plus avra duel je vos afi
M Plus avra duel je vos afi
O Plus avra duel je vos affi
V Plus avra duel je vous affi</p> <p>44 K Que de mon gros ventre farsî
N Que de mon gros ventre farsî
X Que de mon gros ventre farsî
M Que de mon gros ventre farsî
O <i>Que</i> de mon gros ventre farsî
V Que de mon gros ventre farsî</p> <p>45 K Rois vous resenblez le gaaignon
N Rois vos* vous resenblez le gaaignon
X Rois vos resenblés le gaignon
M Rois vos resenblez le gaignon
O Rois vos resenblez le <i>gaingnon</i>
V Rois vous resamblez le gaignon</p> <p>46 K Qui se revenche en abaiait
N Qui se revenche en abaiait
X Qui se revenge en baiait
M Qui se revanche en abaiait
O Qui se venge en abaiait
V Qui se revenche en abaiait</p> <p>47 K Por ce avez mors en mon baston
N Por ce avez mors en mon baston
X Por ce avés mors en mon baston
M Por ce avez mors en mon baston
O Pour ce avez mors en mon baston
V Por ce avez mors en mon baston</p> <p>48 K De quoi je m'aloie apuiant
N De quoi je m'aloie apoiant
X De quoi je m'aloie apoiant
M Dont je m'aloie apoiant
O De <i>quoi</i> je m'aloie apuant
V De coi je m'aloie apuiant</p> |
|--|--|

- | | |
|--|--|
| <p>49 K Mes pris avez a loi d'enfant
 N Mes pris avez a loi d'enfant
 X Mes pris avés a loi d'enfant
 M Mes pris avez a loi d'enfant
 O Mais pris avez a loi d'enfant
 V Mes priz avez a loi d'enfant</p> <p>50 K Car il n'est si <i>granz</i> tenebrors
 N Car il n'est si grant tenebrors
 X Car il n'est si grant tenebrors
 M Quar il n'est si <i>granz</i> tenebrors
 O Car il n'est si <i>granz</i> tenebrors
 V Car il n'est si <i>granz</i> tenebrors</p> <p>51 K Se je tenoie le douz cors
 N Se je tenoie le douz cors
 X Se je tenoie le douz cors
 M Se je tenoie les douçors
 O Se je tenoie le douz cors
 V Se je tenoie le douz cors</p> <p>52 K De ma douce dame enbracié
 N De ma douce dame enbracié
 X De ma douce dame enbracié
 M De ma douce dame embracié
 O De ma douce dame <i>enbracié</i>
 V De ma douce embracée</p> <p>53 K Qui pas me poïst ennuier
 N Que ja me poïst ennuier
 X Qui ja me petïst ennuier
 M Que ja me poïst ennuier
 O Que ja petïst me <i>ennuier</i>
 V Qui ja me poïst <i>ennuier</i></p> <p>54 K Et si me puis melz delivrer
 N Et si me puis melz delivrer
 X Et si me puis melz delivrer
 M <i>Et</i> si me puis mielz delivrer
 O Et si me puis mieuz delivrer
 V <i>Et</i> si me puis <i>mieus</i> delivrer</p> <p>55 K De <i>mon</i> bordon que vous d'enfler
 N De mon bordon que vos d'enfler
 X De mon bordon *[<i>que vos d'enfler</i>]
 M De mon bordon que vos d'enfler
 O De mon bordon <i>que</i> vos d'enfler
 V De mon bordon que vous d'enfler</p> <p>56 N Raoul j'<i>ain</i> melz nostre tençon
 X Raoul j'<i>aim</i> melz <i>nostre</i> tençon
 M Raoul j'<i>aim</i> mielz <i>vostre</i> tençon
 O Raoul j'<i>aing</i> mieuz <i>vostre</i> tençon
 V Raoul j'<i>aing</i> <i>mieus</i> <i>vostre</i> tençon</p> | <p>57 N A lessier tot cortoisement
 X A <i>laissier</i> tout cortoisement
 M A lessier tot cortoisement
 O A <i>laissier</i> tout cortoisement
 V <i>Abessier</i> tout cortoisement</p> <p>58 N Que dire mal dont li felon
 X Que dire mal dont li felon
 M Que dire mal dont li felon
 O Que dire mal dont li <i>felon</i>
 V Que dire mal dont li felon</p> <p>59 N Riroient et vilaine gent
 X Riroient <i>et</i> vilaine gent
 M Riroient et vilaine gent
 O Riroient <i>et</i> vilainne gent
 V Riroient <i>et</i> vilaine gent</p> <p>60 N Et nous en serions dolent
 X Et nos <i>seriens</i> dolent
 M <i>Et</i> nos en serions dolant
 O <i>Et</i> nos en <i>seriens</i> dolant
 V <i>Et</i> nous en serions dolent</p> <p>61 N Mes molt vaudroit melz en amours
 X Mes molt vaudroit melz en amors
 M Mes molt vaudroit mielz en amors
 O Mais mout vaudroit mieuz en amors
 V Mes <i>mieus*</i> vaudroit <i>mieus</i> en amors</p> <p>62 N Voer et oïr <i>qu'estre</i> aillors
 X Veoir et oïr <i>qu'estre</i> aillors
 M Veoir <i>et</i> oïr <i>qu'estre</i> aillors
 O Veoir <i>et</i> oïr <i>qu'estre</i> aillors
 V Veoir <i>et</i> oïr <i>qu'estre</i> ail* aillours</p> <p>63 N Rire parler et solacier
 X Rire <i>et</i> parler <i>et</i> solacier
 M Rire parler <i>et</i> solacier
 O Rire <i>parler et</i> solacier
 V Rire <i>parler et</i> soulacier</p> <p>64 N Douz moz qui font cuer tatouillier
 X Douz moz qui font cuer tatoillier
 M D'un moz qui font cuer couillier
 O Douz moz qui font cuer gatoillier
 V Douz mos qui font cuer catoillier</p> <p>65 N Et resjoïr et saouler
 X Et resjoïr <i>et</i> saouler
 M <i>Et</i> riseoir <i>et</i> saouler
 O <i>Et</i> resjoïr <i>et</i> saoler
 V <i>Et</i> resjoïr <i>et</i> saouler</p> |
|--|--|

- 66 N Que en tenebres tastonner
X Que en tenebres tastonner
M Que en tenebres tastoner
O *Que en tenebres tastoner*
V Que *en* tenebres tastonner

Chansons dont l'attribution à Raoul est possible

XIII. Quant avril et li biaux estez (R929)

Unicum de V

Texte édité

I

- Quant avril et li biaux estez
Fet la violete espanir,
Chant, car mout me doi esjoïr,
Car d'Amours sui si ennorez
Que senz, cortoisie et biautez
M'ont donné si plesant desir
Que li maux qui m'ocit martir
M'est soulaz, deliz et santez,
Et si muir con bons eürez
Des douz maus plesanz savourez.

II

- Nus n'est ne sages ne senez
S'Amours nel fet fol devenir,
Qu'a grantz biens ne puet nus venir
C'ançois n'est d'amors forsenez ;
Mes quant finz cuers s'est adonnez,
Qu'il ne crient honte ne morir,
Lors se fet sage a son plesir
Li amoureux si esprouvez,
Que nus clers, tant soit il letrez,
Ne set tant de ses douz secrez.

Traduction

I

- Quand avril et le bel été
font s'épanouir la violette,
je chante, car je dois me réjouir beaucoup,
parce que je suis si honoré par Amour
que le bon sens, la courtoisie et la beauté
m'ont donné un désir si agréable
que le malheur qui me tue, faisant de moi un martyr,
m'est consolation, plaisir et santé,
et ainsi je meurs bienheureux
des doux maux plaisants et charmants.

II

- Personne n'est sage ni sensé
si Amour ne le rend fou,
car personne ne peut atteindre de grands biens
s'il n'est d'abord fou d'amour ;
mais quand le fin cœur s'est abandonné,
si bien qu'il ne craint ni la honte ni de mourir,
alors l'amoureux si éprouvé
se fait sage à son plaisir,
de sorte que nul clerc, si lettré soit-il,
ne sait autant de ses doux secrets.

III

Amours donne si grant richor

De joie avoir a ses amis,

Un tresor si plain de deliz,

24. Que ne l'ont roi n'empereor,

Ne nus n'en set la grant douçour

S'il n'est en sa joie ravis,

Car li terrienz paradiz

28. De joie est en loial amour,

Dame, et vis por vous, nuit et jour,

Douz martire et plesant dolour.

IV

Rose et liz, fine de coulour,

32. Blanche, vermeille en plesant vis,

Bouche cortoise et de biaux diz,

Biau front, nez droit, de douce odour,

Chief blont, doré de resplendour,

36. Col blanc, biaux braz lons et formiz,

Vairs ieux rianz, douz anemiz,

Cors avenant, de noble atour,

Je vous aing et croi et aour

40. Pour la plus bele et la meillour.

III

Amour donne à ses amis

une si grande richesse de joie,

un trésor si plein de délices,

24. que ni rois ni empereurs ne le possèdent,

et personne n'en connaît la grande douceur

à moins qu'il ne soit exalté par sa joie,

car le paradis terrestre

28. de joie se trouve en loyal amour,

dame, et je vis à cause de vous, nuit et jour,

une douce souffrance et une plaisante douleur.

IV

Rose et lis, fine de couleur,

32. blanche, visage agréable de teint vermeil,

bouche courtoise et éloquente,

beau front, nez droit, de douce odeur,

tête blonde, dorée de splendeur,

36. cou blanc, beaux bras longs et bien formés,

yeux brillants et rieurs, doux ennemis,

corps joli, à la noble parure,

je vous aime et me fie en vous et vous adore

40. comme étant la plus belle et la meilleure.

V

Chançon, va t'ent au rubis de jovent,
Qui d'Amours a proueece en fié,
Hardement et cuer envoisié :

44. Di qu' Amours serve finement.

Si n'avra souz le firmament

Ne roi ne conte si prisié,

Car il a si bien comincié,

48. S'Avarice ne li deffent,

Qu'il ert loez de toute gent,

Et s'avra joie a son talent.

V

Chanson, va t'en au rubis de la jeunesse,
à qui Amour a donné courage en fief
ainsi qu'audace et cuer joyeux :

44. dis-lui de servir Amour finement.

Ainsi, il n'y aura sous le firmament

ni roi ni conte aussi estimé,

car il a si bien commencé,

48. si Avarice ne le lui défend,

qu'il sera loué de tous

et qu'il aura autant de joie qu'il en souhaite.

NOTICE

Quant avril et li biaux estez

(L 265-1406, MW 1311,1)

1. Sources manuscrites*V* : anon. (51 r^o - v^o), notée.**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 5, p. 44-45.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Unicum de *V*, la chanson est placée parmi d'autres pièces attribuables à Raoul. L'on remarquera en outre les ressemblances au niveau lexical avec les chansons R778 et R767 attribuables à Raoul. Vu l'éventail restreint du vocabulaire et des images utilisés par les trouvères, ces ressemblances, si frappantes soient-elles, ne constituent guère une preuve irréfutable, mais elles peuvent donner un certain poids à l'attribution à Raoul. A cet argument s'oppose cependant la constatation que la forme métrique utilisée ne se rencontre dans aucune autre chanson de Raoul; en effet, elle est unique dans le corpus des trouvères. Tout compte fait, nous classons la pièce sous la rubrique des chansons dont l'attribution à Raoul est possible.

4. Établissement du texte

Le ms. donne un certain nombre de vers hypométriques, lacunes que nous avons comblées suivant l'exemple de Winkler. Au v. 18, nous lisons *espouvez* (pour *esprouvez*), contrairement à Winkler, qui lit *esponnez*.

5. Interventions

- v. 11 - vers hypométrique ; ajout de la conjonction de coordination *ne* ;
- v. 18 - *espouvez* : lapsus du scribe ; correction en *esprouvez* ;
- v. 18 - vers hypométrique ; ajout de l'article *li* ;
- v. 19 - vers hypométrique ; ajout du pronom personnel *il* ;
- v. 21 - *richece* : la rime exige une terminaison en *-or* ; correction en *richor* ;
- v. 29 - *mi* : il manque un verbe ; correction en *vis* (proche de ces 4 jambages) ;
- v. 30 - vers hypométrique ; ajout de l'adjectif *douz* ;
- v. 42 - *fier* : la rime exige une terminaison en *-é* ; nous adoptons l'émendation *en fié* proposée par Jeanroy et Suchier.

6. Versification et stylistique

Cinq strophes hétérométriques de 16 vers en *coblas doblas*.

Mélodie:

Schéma: a b b a a b b a a a (MW : 1)

8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 (MW : 1)

Particularités stylistiques:

- rime dérivée : v. 12/13 *devenir* / *venir* ;
- oxymore / métaphore : v. 37 *douz anemiz* (évoquant les yeux).

7. Langue

Dans son ensemble, *V* présente un texte francien. Nous relevons pourtant quelques traces de picard (-o > -ou : *dolour*, *coulour*, *meillour*, et passim).

8. Traduction

Dans l'ensemble de cette traduction, l'adjectif « fin » est utilisé dans son sens médiéval, i.e. courtois, loyal, sincère, etc.

9. Destinataire

Le *rubis de jovent* évoque la personne de Charles d'Anjou (cf. la chanson R767), lui-même auteur de deux chansons (R423 et R540). Frère de Louis, Charles, comte d'Anjou et du Maine depuis 1246, roi de Naples depuis 1265, naquit en mars 1226 et mourut à Foggia le 7 janvier 1285 à l'âge de 59 ans. Il protégeait plusieurs trouvères, parmi lesquels Rutebeuf et Adam de la Halle. Il figure dans bon nombre de chansons et de jeux-partis composés par Perrin d'Angicourt, Gillebert de Berneville, le comte de Bretagne, Jehan Bretel, Lambert Ferri et Audefroï le Bastart.¹ Raoul a dû se battre à ses côtés au cours de la croisade de 1249.

¹ Cf. Dragonetti, p. 662-3 et Holger Petersen Dyggve, « Onomastique des trouvères », *Annales Academiae Scientiarum Fennicae* série B. vol. XXX (Helsinki, Suomalainen Tiedekatemia, 1934), p. 36.

R929 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

I		IV	
	Quant avril <i>et</i> li biaux estez		Rose <i>et</i> liz fine de coulour
	Fet la violete espanir	32	Blanche <i>vermeille</i> en plesant vis
	Chant car mout me doi esjoïr		Bouche cortoise <i>et</i> de biaux diz
4	Car d'Amours sui si ennorez		Biau front nez droit de douce odour
	<i>Que</i> senz cortoisie <i>et</i> biautez		Chief blond doré de resplendour
	M'ont donné si plesant desir	36	Col blanc biaux braz lons <i>et</i> forniz
	Que li maux qui m'ocit martir		Vairs ieux rianz douz anemiz
8	M'est soulaz deliz <i>et</i> santez		Cors avenant de noble atour:
	<i>Et</i> si muir <i>con</i> bons eürez		Je vous aing <i>et</i> croi <i>et</i> aour
	Des douz maus plesanz savourez	40	Pour la plus bele <i>et</i> la meillour
II		V	
	Nus n'est sages ne senez <u>[-1]</u>		Chançon va t'ent* au rubis de jovent
12	S'Amours nel fet fol devenir		Qui d'Amours a prouece <i><u>et fier</u></i>
	Qu'a granz biens ne puet nus venir		Hardement et cuer envoisié
	C'ançois n'est d'amors forsenez	44	Di qu'amours serve finement
	Mes quant finz cuers s'est adornez		Si n'avra souz le firmament
16	Qu'il ne crient honte ne morir		Ne roi ne conte si prisié
	Lors se fet sage a son plesir		Car il a si bien <i>commencié</i>
	Amoureux si <i><u>espouvez</u></i> <u>[-1]</u>	48	S'avarice ne li deffert
	Que nus clers tant soit letrez <u>[-1]</u>		Qu'il ert loez de toute gent
20	Ne set tant de ses douz secrez		<i>Et</i> s'avra joie a son talent
III			
	Amours donne si grant <i><u>richece</u></i>		
	De joie avoir a ses amis:		
	<i>Un</i> tresor si plain de deliz		
24	Que ne l'ont roi n'empereor		
	Ne nus n'en set la grant douçour		
	S'il n'est en sa joie ravis		
	Car li terrienz paradiz		
28	De joie est en loial amour		
	Dame <i>et</i> <u>mi</u> por vous nuit <i>et</i> jour		
	Martire <i>et</i> plesant dolour <u>[-1]</u>		

XIV. Se j'ai esté lonc tens en Rommanie (R1204)

Texte de C

Texte édité

I

Se j'ai esté lonc tens en Rommanie
Et outre mer fait mon pelerinage,
Souffert i ai maint doulereus damage
Et enduré mainte grant maladie ;
Mes or ai pis c'onques n'oi en Surie,
Car bone amor m'a doné tel malage
Dont nule foiz la dolour n'asouage,
Ainz croist adés et double et monteplie,
Si que la face en ai tainte et palie.

II

Car juene dame et cointe et envoisie,
Douce, plesant, bele et cortoise et sage
M'a mis el cuer une si douce rage
Que j'en oublie le veer et l'oïe
Si comme cil qui dort en letardie,
Dont nus ne puet esveiller le corage ;
Car quant je pens a son tres douz visage,
De mon penser aim meuz la compaignie
C'onques Tristan ne fist d'Iseut s'amie.

Traduction

I

Si j'ai fait un long séjour en Romanie
et un pèlerinage outre-mer,
j'y ai souffert maints maux douloureux
et enduré maintes graves maladies ;
mais maintenant je souffre plus que je n'ai jamais souffert en Syrie,
car bon Amour m'a infligé un grand mal
dont la douleur ne s'atténue jamais,
mais croît et double et se multiplie
tant que j'en ai le visage blêmi et pali.

II

Car une jeune dame aimable et jolie,
douce, plaisante, belle et courtoise et sage
12. a mis dans mon coeur une passion si douce
que j'en perds la vue et l'ouïe
comme une personne qui dort en léthargie
et que personne ne peut réveiller ;
16. car quand je pense à son très doux visage,
je suis plus heureux en compagnie de mes pensées
que Tristan ne le fut jamais auprès d'Iseut, son amie.

III

- Bien m'a Amors feru en droite vaine
Par un regart plain de douce esperance
Dont navré m'a la plus bele de France
Et de biauté la rose souveraine ;
Si me merveil quant la plaie ne saine,
Car navré m'a de si douce senblance
Q'unc ne senti si trenchant fer de lance,
Mes senblant sont au chant de la seraine,
Dont la douçour atret dolor et paine.

III

- Amour m'a percé en plein cœur
par un regard rempli de douce espérance
dont m'a blessé la plus belle de France
et de beauté la rose souveraine ;
je m'étonne que la plaie ne saigne,
car elle m'a blessé de façon si douce
que je n'ai jamais senti fer de lance aussi tranchant,
mais ils sont semblables au chant de la sirène
qui, par sa douceur, attire douleur et peine.

IV

- Si puisse je sentir sa douce alaine
Et revoier sa bele contenance,
Com je desir s'amor et s'acointance
Plus que Paris ne fist onques Elaine !
Et s'Amors n'est envers moi trop vilaine,
Ja sanz merci n'en feré penitance,
Car sa biautez et sa tres grant vaillance
Et li biaux dis quand la vi premeraine,
M'ont cent sospirs le jor doné d'estraïne.

IV

- Ah, que je puisse sentir sa douce haleine
et revoir son beau corps,
car je désire son amour et son amitié
plus que Paris ne le fit jamais pour Hélène !
Et si Amour n'est pas trop méchant envers moi,
j'aurai sa pitié quand je fais pénitence,
car sa beauté et sa grande vertu
et le beau jour où je l'ai vue pour la première fois
m'ont donné comme éternelles cent soupirs par jour.

V

- Car sa face, qui tant est douce et bele,
Ne m'a lessié q'une seule pensee,
Et cele m'est au cuer si embrasee
Que je la sent plus chaude et plus isnele
C'onques ne fis ne brese n'estancele ;
Si ne puis pas avoir longue duree
Se de pitié n'est ma dame navree,
Qu'en ma chançon li diré la nouvele
De la dolor qui por li me flaele.

V

- Car son visage, qui est si doux et beau,
ne m'a laissé qu'une seule pensée,
et celle-ci a tant enflammé mon cœur
qu'elle se fait sentir de façon plus chaude et vive
que ne le fit jamais braise ou étincelle ;
ainsi je ne peux longtemps survivre
si ma dame n'est pas blessée par la pitié,
car mon chant lui apportera la nouvelle
de la douleur qui me flagelle à cause d'elle.

VI (texte de B)

Chançon va t'en a Archier qui vielle
Et a Raoul de Soissons qui m'agree :

48. Di leur c'Amours est trop tranchant espee,
[...]

VI

Chanson, va t'en a Archier qui joue de la vielle,
Et a Raoul de Soissons qui me plaît :

48. Dis leur qu'Amour est une épée trop tranchante,
[...]

NOTICE

Se j'ai esté lonc tens en Romanie

(R1204, L 258-7, MW 1310,2)

1. Sources manuscrites

B : anonyme (293-294), I-V + début de VI, portées vides (attribution à Raoul de Soissons d'une main postérieure) ;

N : *Messire T de Soissons* (63 v^o - 64 v^o), I-V, notée ;

V : anonyme (59 v^o - 60 r^o), I-III, notée (attribution à Raoul de Soissons d'une main postérieure) ;

Me : *Messire Thierry de Soissons*, ± 64 r^o (v. 1/2 d'après Fauchet¹).

2. Éditions antérieures

- Winkler, chanson 5, p. 75-77 (texte de **N**, envoi de **B**) ;
- Estienne Pasquier, p. 41 (transcription de **B**)² ;
- Levesque de la Ravalliere, p. 144-146 (version d'Etienne Pasquier) ;
- Prosper Tarbé, p. 65 (texte de **B**) ;
- Rosenberg, p. 391-393 (texte de **N**, envoi de **B** en appendice) ;
- Baumgartner & Ferrand, p. 122-124 (texte de **N**).

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Le ms **B** est apparenté à la famille **KNMePXV**, mais alors que les rédactions de **B** et **N** coïncident presque constamment, les divergences entre **BN** et **V** sont assez nombreuses. Dans **V**, la chanson est placée entre deux pièces anonymes ; dans **B** elle est la dernière, précédée d'une autre chanson de Raoul (R363) et d'une chanson anonyme. **N** et **Me** s'accordent pour attribuer la chanson à Thierry de Soissons qui, croyons-nous, n'est autre que Raoul (voir la section « Le cas de Thierry de Soissons »).

Winkler (p. 25) a rejeté l'attribution à Raoul pour deux raisons : la mention de *Romanie* et l'envoi à Raoul. Quant à ce dernier, on notera que les 3 vers donnés par **B** ne forment pas un envoi proprement dit : on s'attendrait à 4 vers selon le schéma de rimes -ee -ee -ele -ele. Suchier croyait que qu'il s'agit d'une strophe tronquée puisque le dernier

¹ Fauchet cite le fragment comme faisant partie de la « IX. chanson [de Thierry de Soissons] » (p. 133).

² *Les œuvres d'Estienne Pasquier*, II (Amsterdam, aux dépens de la compagnie des Libraires associez, 1723). Pasquier cite plusieurs chansons provenant d'un « Livre [qui] tomba en mes mains », parmi lesquelles un certain nombre de pièces tirées du ms. **B** et d'autres du ms. **L**, ce qui semble confirmer l'affirmation de Winkler (29) que **B** et **L** autrefois faisaient partie d'un seul codex. Pasquier attribue toutes les chansons à Thibaut de Champagne.

feuillet du ms. se termine là, mais Rosenberg (p. 394) a fait remarquer à juste titre que, la page n'ayant pas été remplie, le scribe a effectivement dû penser que la strophe se terminait là. Il n'est pourtant pas impossible que la strophe ait réellement existé, faisant partie de la troisième paire de *coblas doblas* (on notera aussi la reprise de l'image du *tranchant fer* du v. 25), ce qui rend l'attribution à Raoul discutable. En revanche, le « Raoul de Soissons » qui figure dans cette strophe pourrait être le neveu de Raoul, fils cadet de son frère Jean, lui aussi nommé Raoul. Le nom *Romanie* prête à une certaine confusion : on l'utilise souvent pour désigner l'empire byzantin (terme d'ailleurs créé par Hieronymus Wolf au XVIII^e siècle) où habitaient les *Roum*, i.e. les grecs. Après le sac de Constantinople en 1204, les croisés, ayant établi l'Empire latin de Constantinople, partirent conquérir Antioche et Jérusalem, et l'empire byzantin fut divisé. Le terme *Romanie* désignait effectivement l'Empire romain d'Orient et on peut se demander s'il faut comprendre le mot dans le sens du monde chrétien d'Orient, y inclus la Terre Sainte. On notera cependant que l'auteur fait une nette distinction entre la Romanie et la Terre Sainte (Outre-mer) : il fait allusion à un long séjour en Romanie et à un « *pelerinage* » en Terre Sainte, mais sans préciser dans quelle capacité (selon le TL, *pelerinage* peut dénoter pèlerinage ou croisade). On peut penser à la croisade de 1202-1204 (sac de Constantinople) et à celle de 1217-1221 (prise de Damiette), dans l'idée que l'auteur ait pu prendre part à ces deux expéditions. Dans ce cas-là, le destinataire de la chanson aurait été Raoul, comte de Soissons, père de notre trouvère, mais l'envoi à *Archier* nous rappelle la chanson *Amis Harchier* (R1970) de Raoul fils, et les références à *Surie*, à un pèlerinage *oultre mer* et à une *grant maladie*³ correspondent à des événements qui ont réellement eu lieu dans la vie de Raoul. Nous en retrouvons des traces dans la chanson R1154 :

R1204

*Se j'ai esté lonc tens en Rommanie
Et outre mer fait mon pelerinage,
Souffert i ai maint doulereus damage
Et enduré mainte grant maladie ;
Mes or ai pis c'onques n'oi en Surie,
Car bone amor m'a doné tel malage
Dont nule foiz la dolour n'asouage,
Ainz croist adés et double et monteplie,
Si que la face en ai tainte et palie.*

R1154

*Bien m'ait Amors esproveit en Sulie
Et en Egypte, ou je fui meneis pris,
C'adés i fui en poour de ma vie
Et chascun jour cuidai bien estre ocis ;
Nonkes por ceu mes cuers n'en fut partis,
Ne decevreis de ma douce anemie,
Ne en France, per ma grant maladie,
Ke je cuidai de ma goute morir,
Ne se pooit mes cuers de li partir.*

Aux yeux de Marie-Noëlle Toury, les jalons dans les deux strophes se rapportent « très exactement » aux deux premières expéditions de Raoul.⁴

³ La maladie de Raoul est attestée par Joinville, *Vie de saint Louis*, J. Monfrin éd. (Paris, Dunod, 1995), p. 232 : *Mes sires Raous de Soissons, qui estoit demeurez en Acre malades, fu avec le roy fermer Cesaire.*

⁴ Marie-Noëlle Toury, « Raoul de Soissons : Hier la croisade », *Les Champenois de la croisade*, Y.

Les arguments, on le voit, sont contradictoires. On aurait tort de rejeter carrément le témoignage de deux manuscrits non contredit, mais l'attribution est loin d'être certaine. Ainsi, nous classons la pièce sous la rubrique des chansons dont l'attribution à Raoul est possible.

4. Établissement du texte

Le ms. *V* ne donne que 3 strophes et un texte peu soigné. Nous avons opté pour la leçon de *N*, manuscrit que nous préférons.

Winkler, Rosenberg, et Baumgartner & Ferrand ont corrigé *sont* au v. 26 en *est*, mais il n'est pas impossible que ce verbe se rapporte à deux sujets, soit le *regart* et le *fer de lance*. Ainsi, nous ne sommes pas intervenue. Au v. 29, les mêmes éditeurs ont corrigé *revoieir* en *reveoir*, mais la forme la forme est attestée pour *voieir* (cf. la Base de graphies verbales⁵). Le v. 35 est sans doute corrompu : « le beau lit » a peu de sens dans le contexte et la leçon de *B* *li biaux vis ou la vi* n'est pas plus satisfaisante, surtout étant donné que le poète chante les louanges du visage de la dame au premier vers de la strophe suivante : *sa face, qui tant est douce et bele*. Faute de mieux, nous avons corrigé en *dis* (jour).

5. Interventions

- v. 35 - *liz* : correction en *dis* (voir ci-haut) ;
- v. 40 - *mellee* : la rime exige une terminaison en *-ele* ; correction en *isnele* (leçon de *B*) ;
- v. 42 - vers hypermétrique : leçon de *B*.

6. Versification et stylistique

Cinq strophes isométriques décasyllabiques de 9 vers en *coblas doblas*.

Mélodie : A B C C D E F G H (Rosenberg signale une deuxième mélodie dans *V*)

Schéma : a b b a a b b a a (MW : 4)

10' 10' 10' 10' 10' 10' 10' 10' 10' (MW : 1)

Particularités stylistiques:

- rimes paronymes : v. 11/16 *sage* / *visage*, v. 12/15 *rage* / *corage* ;
- rimes brisées dans la str. IV : *sentir* / *revoieir* / *desir*, *Paris* / *dis* ;
- césure lyrique : v. 37.

7. Mélodie

La chanson de Raoul a été enregistrée par l'ensemble *Venance Fortunat* sur le disque « Trouvères à la cour de Champagne » ; Anne-Marie Deschamps, directrice de l'ensemble, nous a généreusement accordé sa permission de la publier (texte / mélodie d'après V).

8. Destinataire

Archier qui vielle : personnage inconnu qui figure également dans la chanson 1970 : *Amis Harchier* (v. 1). Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de la personne qui accompagnait Raoul, jouant de la vielle à archet.

R1204 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>1. N Se j'ai esté lonc tens en <i>Romanie</i>
 Me Si j'ai esté long tems en <i>Romenie</i>
 V Se je ai esté lonc tenz <i>en Romenie</i>
 B Se j'ai lonc tans esté en <i>Romenie</i></p> <p>2. N <i>Et</i> outre mer fait mon pelerinage
 Me Et outre mer fait mon pelerinage
 V <i>Et</i> outre mer fet mon pelerinage
 B <i>Et</i> outre mer fet <i>mon</i> pelerinage</p> <p>3. N Souffert i ai maint / doulereus damage
 V La oi <i>souvent</i> maint anui, <i>maint</i> damage
 B Sousfert i ai molt doulereus damage</p> <p>4. N <i>Et</i> enduré mainte grant maladie
 V <i>Et</i> enduré mainte grant maladie
 B <i>Et</i> enduré <i>mainte</i> grant maladie</p> <p>5. N Mes or ai pis c'onques n'oi en <i>Surie</i>
 V Laz, or ai pis qu'ainz n'oi jour de ma vie
 B Mes or ai pis <i>c'onques</i> n'oi en <i>Surie</i></p> <p>6. N Car bone amor m'a doné tel malage
 V Que bonne amour m'a donné .i. malage
 B <i>Que</i> bone amour m'a doné tel malage</p> <p>7. N Dont nule foiz la dolour n'asouage
 V Dont ma plaie nule foiz n'asoage
 B <i>Dont</i> nule foiz la dolour n'asouage</p> <p>8. N Ainz croist adés <i>et</i> double <i>et</i> monteplie
 V Ainz croist touz jorz <i>et</i> double <i>et</i> monte
 B <i>Ains</i> croist adés <i>et</i> double <i>et</i> monteplie</p> <p>9. N Si que la face en ai tainte <i>et</i> palie.
 V Si que ma face <i>en</i> est tainte <i>et</i> palie.
 B Si <i>que</i> la face en ai toute enpalie.</p> <p>10. N Car juene dame <i>et</i> cointe <i>et</i> envoisie
 V Geune dame, plesant <i>et</i> envoisie
 B Car jone dame <i>et</i> cointe <i>et</i> envoisie</p> <p>11. N Douce, plesant, bele <i>et</i> cortoise <i>et</i> sage
 V Simple <i>et</i> cortoise <i>et</i> del mont la plus sage
 B Douce <i>et</i> plaisant, belle <i>et</i> courtoise <i>et</i> sage</p> <p>12. N M'a mis el cuer une si douce rage
 V M'a miz au cuer une si doce rage
 B M'a mis ou cuer une si douce rage</p> <p>13. N Que j'en oubli le veer <i>et</i> l'oïe
 V Dont j'en perdi la veue <i>et</i> l'oïe
 B <i>Que</i> j'en oubli le veoir <i>et</i> la joie</p> | <p>15. N Dont nus ne puet esveiller le corage
 V <i>Dont</i> nus ne puet éveiller son corage
 B Dont nus ne puet esveiller <i>son</i> coraige</p> <p>16. N Car <i>quant</i> je pens a son tres douz visage
 V Mes <i>quant</i> je pens a son tres doz visage
 B Car <i>quant</i> je pens a son tres dous visage</p> <p>17. N De mon penser aim meuz la conpaignie
 V Dont j'aime <i>mieus</i> assez sa conpaignie
 B De <i>mon</i> penser ain mielz la <i>conpeignie</i></p> <p>18. N C'onques Tristan ne fist d'Iseut s'amie.
 V <i>C'onques</i> n'ama Tristranz Yseut s'amie.
 B <i>C'onques</i> Tristans ne fist d'Yseu s'amie.</p> <p>19. N Bien m'a Amors feru en droite vaine
 V Bien m'<i>ont</i> feru Amours <i>en</i> droite vaine
 B Bien m'a Amours feru en droite voine</p> <p>20. N Par un regart plain de douce esperance
 V Par le regart d'une doce semblance
 B Par .i. resgart <i>plain</i> de douce esperance</p> <p>21. N Dont navré m'a la plus bele de France
 V Que navré m'a la plus bele de France
 B Dont navré m'a la plus sage de France</p> <p>22. N <i>Et</i> de biauté la rose souveraine,
 V Onques ne vi si cruel fer de lance
 B <i>Et</i> de biauté la rose souveraine.</p> <p>23. N Si me merveil <i>quant</i> la plaie ne saine
 V Si me <i>doint</i> Dieus sentir sa douce alaine
 B Si me merveil <i>que</i> la plaie ne saine</p> <p>24. N Car navré m'a de si douce senblance
 V <i>Et</i> reveoir sa douce <i>contenance</i>
 B Car navré m'a de si douce sanblance</p> <p>25. N Q'unc ne senti si trenchant fer de lance
 V Que navré m'a la plus bele de France
 B <i>C'onques</i> ne vi si tranchant fer de lance</p> <p>26. N Mes senblant sont au chant de la seraine
 V Car seurpris m'a au son de la seraine
 B Mes sanblant au chant de la seraine</p> <p>27. N Dont la douçour atret dolor <i>et</i> paine.
 V Dont la douçor me tret anui <i>et</i> poine.
 B Dont la douçours a <i>tant</i> dolours <i>et</i> paine.</p> <p>28. N Si puisse je sentir sa douce alaine
 B Si puisse je sentir sa douce alaine</p> |
|--|---|

R1204 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| 29. N <i>Et revoieir sa bele contenance</i> | 38. N Ne m'a lessié q'une seule pensee |
| B <i>Et retenir sa simple <u>contenance</u></i> | B Ne m'a laissé c'une douce pensee |
| 30. N Com je desir s'amor <i>et s'acointance</i> | 39. N <i>Et cele m'est au cuer si enbrasee</i> |
| B <i>Que je desir s'amour <u>et s'acointance</u></i> | B <i>Et celle m'est au cuer si enbrasee</i> |
| 31. N Plus que Paris ne fist onques Elaine | 40. N Que je la <u>sent</u> plus chaude <i>et plus <u>mellee</u></i> |
| B Plus <i>que</i> Paris ne fist onques Elaine | B <i>Que je la sent plus chaude et plus isnele</i> |
| 32. N <i>Et s'Amors n'est envers moi trop vilaine</i> | 41. N C'onques ne fis ne brese n'estancele |
| B <i>Et s'amour n'est en moi trop vilainne</i> | B C'onques ne fu ne brese n'estincele |
| 33. N Ja sanz merci n'en feré penitance | 42. N <i>Et si ne puis pas avoir longue duree <u>[+1]</u></i> |
| B Ja sanz merci n'em ferai penitance | B Si ne puis pas avoir longue duree |
| 34. N Car sa biautez <i>et sa tres grant vaillance</i> | 43. N Se de pitié n'est ma dame navree |
| B Car sa biauté <i>et sa tres grant vaillance</i> | B Se de pitié n'ai ma dame navree |
| 35. N <i>Et li biaux <u>liz</u> ou la vi premeraine</i> | 44. N Qu'en ma chançon li diré la nouvele |
| B <i>Et li biaux vis ou la vi prumerainne</i> | B Quant ma chançon li dira la nouvele |
| 36. N M'ont .c. sospirs le jor doné d'estraïne. | 45. N De la dolor qui por li me flaele. |
| B M'ont .c. soupirs le jour doné d'estraïne. | B De la douleur qui pour lui me flaele. |
| 37. N Car sa face qui tant est douce <i>et bele</i> | 46. B Chançon va t'en a Archier qui vielle |
| B Car sa face <i>qui</i> tant est douce <i>et bele</i> | 47. B <i>Et a Raoul de Soissons qui m'agree</i> |
| | 48. B Di leur c'Amours est trop tranchant espee. |

XV. Nuns ne porroit de mavaise raison (R1887)

Texte de U

Texte édité

I

- Nuns ne porroit de mavaise raison
Bone chançon ne faire ne chanteir ;
Por ceu n'i veul maitre m'antansion,
4. Car j'ai asseis atre chose a panseir,
Et nonporcant la terre d'outre meir
 Voi an si tres grant balance
C'an chantant voil preier lou roi de France
8. Ke ne croiet cowairt ne losangier
De la honte Nostre Signor vangier.

II

- Ai ! gentis rois, cant Deus vos fist crousier,
Toute Egipte doutoit vostre renon ;
12. Or perdés tout cant vos volés laisier
 Jherusalem estre an chativeson,
 Kar cant Deus fist de vos election
 Et signor de sa vanjance,
16. Bien deüsiez moustreir vostre pousance
De revangier les mors et les chaitis
Ke por vos sont et por s'amour occis.

Traduction

I

- Personne ne pourrait sur un mauvais thème
faire ni chanter une bonne chanson ;
aussi ne veux-je m'y appliquer,
4. car j'ai assez d'autres choses à penser,
et cependant je vois la terre d'outre-mer
 dans un si grand péril
que je veux prier en chantant le roi de France
8. de ne faire confiance ni à couard ni à flatteur
pour venger la honte de Notre Seigneur.

II

- Ah ! noble roi, quand Dieu vous fit prendre la croix ;
toute l'Égypte redoutait votre renom ;
12. maintenant vous perdez tout lorsque vous voulez laisser
 Jérusalem demeurer en captivité,
 car quand Dieu vous fit son élu
 et seigneur de sa vengeance,
16. vous auriez bien dû montrer votre puissance
en vengeant les morts et les captifs
qui se firent tuer pour vous et par amour pour Lui.

III

- Rois, vos savez ke Deus ait poc d'amis
 Neu onke mais n'an ot si boen mestier,
 Car por vos est ces pueples mors et pris
 Ne nus, for vos, ne l'an puet bien aidier,
 Ke povre sont li atre chivelier,
 24. Se crient la demorance ;
 Et s'ans teil point lor feïsiez faillance,
 Saint et martir, apostre et inocent
 Se plainderoient de vos a jugement.

IV

28. Rois, vos aveis tresor d'or et d'argent
 Plus ke nus rois n'ot onkes, ce m'est viz ;
 Si an doveis doneir plus largement
 Et demoreir por gardeir cest païs,
 32. Car vos avez plus perdu ke conkis.
 Se seroit trop grant vitance
 De retorneir atout la mescheance,
 Mais demoreis, si fereis grant vigour
 36. Tant ke France ait recovree s'onour.

V

- Rois, s'an teil point vos meteis a retour,
 France dirait, Chanpaigne, et toute gent
 Ke vostre los aveis mis an tristour
 40. Et ke gaigniet aveiz moins ke niant,
 Et des prisons ke vivent a torman
 Delisiez avoir pesance ;
 Bien delisiez querre lour delivrance,
 44. Ke por vos sont et por s'amour martir,
 C'est grans pechiez ces i laxiés morir.

III

- Roi, vous savez que Dieu a peu d'amis
 20. et que jamais il n'en a eu un plus grand besoin,
 car par votre faute ce peuple est mort et en captivité
 et personne, sauf vous, ne peut le secourir,
 car les autres chevaliers sont pauvres
 24. et craignent de demeurer ici ;
 et si vous les abandonniez en un tel point,
 saints et martyrs, apôtres et innocents
 se plaindraient de vous au Jugement.

IV

28. Roi, vous avez trésor d'or et d'argent
 plus grand, me semble-t-il, que n'en eut jamais aucun roi ;
 aussi devez-vous en donner plus généreusement
 et demeurer ici pour garder ce pays,
 32. car vous avez plus perdu que conquis.
 Ce serait une trop grande vilénie
 de revenir dans l'infortune,
 mais demeurez, vous montrerez votre force
 36. jusqu'à ce que la France ait recouvré son honneur.

V

- Roi, si en un tel point vous vous mettiez au retour,
 la France, la Champagne et tous les gens diraient
 que vous avez entaché votre réputation
 40. et que vous avez gagné moins que rien,
 alors que vous auriez dû vous faire du souci
 pour les prisonniers qui vivent dans le tourment,
 que vous auriez bien dû chercher leur délivrance,
 44. puisqu'ils souffrent le martyre pour vous et par amour pour Lui ;
 c'est un grand péché si vous les y laissiez mourir.

NOTICE

Nuns ne porroit de mavaise raison

(R1887, L 265-1222, MW 1079,23)

1. Sources manuscrites*U* : anon. (116 v^o - 117r^o), 5 strophes, sans mélodie ;*V* : anon. (51 r^o - v^o), 3 strophes, notée ;**2. Éditions antérieures**

- Pierre Desrey, dans *Godefroy de Boulion* (Paris, 1500), fol. Di¹ ;
- Paulin Paris, dans *Le romancero françois* (Paris, 1833), p. 100 ;
- Antoine Leroux de Lincy, dans *Recueil de chants historiques* (Paris, 1841), p. 118 ;
- Arthur Dinaux, dans *Les trouvères Artésiens III* (Paris, 1843), p. 401 ;
- Gaston Paris, dans *Romania XXII* (1893), p. 545 ;
- Joseph Bédier / Pierre Aubry, dans *Chansons de Croisade* (Paris, 1909), p. 257.

Étude : Catharina Dijkstra, *La chanson de Croisade. Etude thématique d'un genre hybride* (thèse), p. 125 ff.²

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

L'ordre des strophes (voir ci-dessous) permet de constater que *U* et *V* n'ont pas puisé dans la même source. Le texte de Pierre Desrey de Troyes (*PD*), la plus ancienne version imprimée (publiée en 1500), correspond à *V* pour ce qui est des trois premières strophes mais se trouve en accord avec *U* aux v. 7, 17 et 18, et on notera bon nombre de vers qui lui sont propres. Desrey ne fournit aucune indication sur la source / les sources qu'il a consultée(s) et il est donc impossible d'émettre des théories sur la filiation de son texte.

Anonyme dans les deux manuscrits, la chanson est attribuée à Raoul de Soissons par Desrey : *Raoul de Soissons ... [la] fit faire ou [la] composa luy mesme*. Ainsi que l'a fait remarquer Alfred Foulet³, plusieurs arguments se présentent en faveur de Raoul : (1) Desrey a dû tirer son attribution de sa source (manuscrite?) et il s'agit donc d'une indication relativement ancienne ; (2) Raoul se trouvait effectivement à Acre en juin

¹ Pour une description de cette édition incunable, voir Lucien Scheler, « L'édition originale du chevalier au cygne et de Godefroy de Bouillon », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* IV (1944), p. 419-426.

² Catharina Dijkstra, *La chanson de Croisade. Etude thématique d'un genre hybride*. Thèse, Rijksuniversiteit Groningen (Amsterdam, Schiphouwer et Brinkman, 1995), consultable à <http://dissertations.ub.rug.nl/FILES/faculties/arts/1995/c.t.j.dijkstra/c5.pdf>. Le texte de cette chanson est aussi reproduit dans Friedrich Oeding, *Das altfranzösische Kreuzlied*. Diss. (Rostock, 1910), p. 215-216.

³ Alfred Foulet, « La chanson de croisade reproduite par Pierre Desrey » dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* XV (1953), p. 68-70.

1250 (cf. la section « Vie de Raoul »), date à laquelle la chanson fut composée, et la chanson a dû refléter ses sentiments, puisqu'il est resté en Terre Sainte ; (3) plusieurs de ses chansons présentent un enchaînement strophique et rimique semblable à celui de R1887, schéma qui se rencontre assez peu souvent dans l'œuvre des trouvères. À cela s'ajoute la constatation que Desrey, compilateur éminent, avait accès à des documents et manuscrits historiques et que la chanson R700 du Chastelain de Couci, qui a servi de modèle pour notre chanson (voir infra), a inspiré Raoul à plusieurs reprises⁴. Faute de preuves directes, ces indications indirectes reliées à l'attribution de Desrey nous permettent de ranger la chanson parmi celles dont l'attribution à Raoul est possible.⁵

4. Établissement du texte

Comme *V* ne présente que 3 strophes, nous avons choisi comme texte de base la version de *U*, qui n'offre pas d'ailleurs de bien grandes variantes par rapport à *V*, la seule question à résoudre étant l'ordre des strophes. Or, la construction en *coblas redondas capcaudadas* nous permet de le rétablir :

	<i>PD</i>	<i>V</i>	<i>U</i>									
I	I	I	I	<i>-on</i>	<i>-ir</i>	<i>-on</i>	<i>-ir</i>	<i>-ir</i>	<i>-ance</i>	<i>-ance</i>	<i>-ier</i>	<i>-ier</i>
II	II	II	II	<i>-ier</i>	<i>-on</i>	<i>-ier</i>	<i>-on</i>	<i>-on</i>	<i>-ance</i>	<i>-ance</i>	<i>-is</i>	<i>-is</i>
III	III	III	V	<i>-is</i>	<i>-ier</i>	<i>-is</i>	<i>-ier</i>	<i>-ier</i>	<i>-ance</i>	<i>-ance</i>	<i>-ant</i>	<i>-ant</i>
IV	IV	-	IV	<i>-ent</i>	<i>-is</i>	<i>-ant</i>	<i>-is</i>	<i>-is</i>	<i>-ance</i>	<i>-ance</i>	<i>-our</i>	<i>-our</i>
V	-	-	III	<i>-our</i>	<i>-ens</i>	<i>-our</i>	<i>-ant</i>	<i>-ant</i>	<i>-ance</i>	<i>-ance</i>	<i>-is</i>	<i>-ir</i>

Desrey donne deux strophes supplémentaires (V et VI) et un envoi, et il omet la str. V de *U*. À l'évidence, il n'a pas hésité à modifier (et rajeunir) la pièce, car il la présente sous forme isométrique en vers décasyllabiques. On notera un changement de sujet à partir de la str. V, et compte tenu du fait que la chanson R700 du Chastelain de Couci qui a servi de modèle pour notre chanson (voir infra) n'a que 5 strophes⁶, il faut supposer que les deux dernières strophes de Desrey sont apocryphes. L'envoi, qui rime avec les 4 derniers vers de la str. II (*-ange / -er*) au lieu de la str. VI, est sans doute lui aussi apocryphe. Il n'est pas impossible que Desrey ait composé lui-même les deux dernières strophes et l'envoi, qu'il aurait ajoutés à une version de 4 strophes qu'il avait sous la main. Nous donnons le texte de Desrey en appendice.

⁴ Cf. I. Hardy, « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso* (Bulletin of the Société Guilhem IX) No.16 (2001), p. 87.

⁵ Pour une discussion détaillée de l'attribution de cette chanson, voir Ineke Hardy, « *Nus ne poroit de mauvaise raison* (R1887): A case for Raoul de Soissons », *Medium Aevum* LXXX No. 1 (2001), p. 95-111.

⁶ L'envoi de la chanson du Chastelain rime avec les 4 derniers vers de la strophe précédente et il est donc fort improbable que la chanson originale ait eu plus de 5 strophes.

Les vers 18 et 44, identiques, sont problématiques. La répétition du v. 44, qui fait atteinte à la rime, est sans doute erronée et comme le signale Gaston Paris, *occis* au v. 18 ne peut s'appliquer aux *chaitis* au v. 17 ni à ceux qui devraient être délivrés au v. 44. Paris a adopté au v. 18 la leçon de *V* (effectivement supérieure à celle de *U*) et pour résoudre le problème au v. 44, il a restitué par conjecture *Jesu martir* à la fin du vers. En fait, le vers entier a l'air d'être corrompu et comme il n'y a pas moyen de reconstituer le texte original, car la strophe est absente de l'édition de Desrey, toute intervention est forcément arbitraire. L'introduction d'un terme aussi évocateur que celui du martyr est peu satisfaisante mais en revanche, le mot paraît déjà au v. 26. Faute de mieux, nous suivons l'exemple de Gaston Paris au v. 44. Nous ne sommes pas intervenue au v. 18.

5. Interventions

- v. 13 - *chativesons* : pluriel inattendu qui fait atteinte à la rime ; correction d'après *V* ;
- v. 38 - *gens* : la rime exige *gent* ;
- v. 44 - *s'amour occis* : la rime exige une terminaison en *-ir* ; nous avons restitué par conjecture *martir* (Gaston Paris a remplacé *s'amour occis* par *Jhesu martir*).

6. Versification et stylistique

Sept strophes hétérométriques, avec huit vers décasyllabiques et un vers heptasyllabique, construites selon la technique de *coblas redondas capcaudadas* avec une seule rime constante.

Mélodie: A B A B C D E F G

Schéma: a b a b b c c d d (MW : 57)

10 10 10 10 10 7' 10' 10 10 (MW : 4)

Schéma des rimes : voir 4. ci-dessus.

Ainsi que nous l'avons noté ailleurs, il s'agit d'une formule complexe d'enchaînement strophique dont on ne trouve que de rares exemples dans l'œuvre des trouvères, mais qui se rencontre dans cinq des quatorze chansons que nous croyons pouvoir attribuer à Raoul, à savoir R363, R767, R1970, R2063 et R1887.

Particularités stylistiques:

- figures étymologiques au v. 9/15 : *vangier* / *vanjance* ; v. 13/17 *chativeson* / *chaitis* ;
- rimes paronymes au v. 28/38 : *argent* / *gent*
- césure épique au v. 27 ;
- césure lyrique au v. 8, 9, 11.

7. Langue

Le copiste de *U* présente un texte fort marqué par la *scripta* lorraine :

vocalisme

- -ai- pour -a- : *cowairt* (*coart*), *gaigniet* (*gagné*) ;
- -ei- pour -e- : *asseis* (*assés*), *meir* (*mer*), *teil* (*tel*), *aveis* (*avés*), *chanteir* (*chanter*), et *passim* ;
- -a- pour -e- : *mattre* (*mettre*), *antansion* (*entencion*), *an* (*en*), *jugemant* (*jugement*), et *passim* ;
- -i- pour -ei- : *signor* (*seignor*) ;
- -oe pour -o- : *boen* (*bon*) ;

consonantisme

- -x- por -s- : *laxiés* (*laissiés*)
- maintien d'un -c- étymologique : *poc* (*pou*, *peu*) ;
- addition d'un -n- non étymologique : *nuns* (*nuls*) ;

morphologie

- pronom relatif : *ke* pour *ki* ;
- démonstratif : *ceu* pour *ce* ;
- désinences verbales : *ait* (*a*, prés. 3 de *avoir*), *croiet* (prés. 3 subj. de *croire*) ;
- participe passé avec -t- final : *gaigniet*, *perdut*.

8. Destinataire

Dans les str. II - V, le trouvère s'adresse au roi Louis IX, suivant le désastre de Mansourah, à un moment où on exerçait de fortes pressions sur saint Louis pour l'amener à retourner en France au plus tôt, tout en abandonnant à une mort certaine les prisonniers restés en Egypte. Comme on le sait, saint Louis a fini par rester en Terre Sainte, tandis que ses frères Charles, comte d'Anjou et de Provence, et Alphonse, comte de Poitiers, sont partis avec la plupart des vassaux et les évêques. C'est à un de ces comtes que s'adressent les deux dernières strophes et l'envoi de la version de Desrey.

9. *Contrafacta*

Il ne fait aucun doute que la chanson R700 du Chastelain de Couci a servi de modèle pour R1887 : c'est la seule pièce construite sur un schéma métrique et rimique tout à fait identique. Les deux chansons partagent en plus bon nombre de rimes et de mots clé (mais pas la mélodie). Cf. Hardy, *Nus*, et *Stratégies*.⁷

⁷ Pour une analyse du grand réseau de rapports qui existe entre la chanson R700 du Châtelain de Coucy et les chansons R1887, R363 et R767 de Raoul, voir Dominique Billy, « Une canso en quête d'auteur : *Ja non agr' obs qe mei oill trichador* (PC 217, 4b) », *Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e philologia romanza* [Palerme, 18-24 sept. 1995], a cura di G. Ruffino, VI (Tübingen, Niemeyer), p. 543-55.

R1887 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

Nous avons ajouté à cette transcription les strophes de Pierre Desrey [PD] qui correspondent (plus ou moins) à nos manuscrits.

- | | |
|---|--|
| <p>1 V On ne porroit de mauvese reson
 U Nuns ne poroit de mavaise raison
 PD On ne scaurait de mauvaïse raison</p> | <p>13 V Jherusalem en tel chetivoison
 U Jherusalem estre an <u>chativesons</u>
 PD Jherusalem cité d'excellent nom</p> |
| <p>2 V Bonne chançon ne fere ne chanter
 U Bone chançon ne faire ne chanteir
 PD Bonne chançon bien faire ne chanter</p> | <p>14 V Car <i>quant</i> Dieus fist de vous eslution
 U Kar cant Deus fist de vos election
 PD Car quant Dieu fist de vous election</p> |
| <p>3 V Pour ce n'i vueill metre m'entencion
 U Por ceu n'i veul mattrre m'antansion
 PD Par quoy je doy en chascune saison</p> | <p>15 V <i>Et</i> seigneur de sa vanjance
 U <i>Et</i> signor de sa vanjance
 PD Maistre et seigneur feustes de sa vengeance</p> |
| <p>4 V Que j'é assez autre chose a penser
 U Car j'ai asseis atre chose a panseir
 PD A ceste chose bien souvent mediter</p> | <p>16 V Bien detüssiez mostrer vostre puissance
 U Bien detüssiez moustreir vostre pousance
 PD Dont bien debvez monstrier vostre puissance</p> |
| <p>5 V Et nonpour<i>quant</i> la terre d'outre mer
 U <i>Et</i> nonporcant la terre d'outre meir
 PD Car present voyz la terre d'outre mer</p> | <p>17 V En regreter les mors <i>et</i> les chetis
 U De revangier les mors <i>et</i> les chaitis
 PD Vengant l'honneur du benoist crucifix</p> |
| <p>6 V Voi en si grant balance
 U Voi an si très grant balance
 PD Pour declinrer en si grande souffrance</p> | <p>18 V Qui pour Dieus sont <i>et</i> pour vous mort <i>et</i> priz
 U Ke por vos sont <i>et</i> por s'amour occis
 PD Et de tous ceulx qui pour vous sont occis</p> |
| <p>7 V Qu'a jointes mainz proie on le roy de France
 U C'an chantant voil preier lou roi de France
 PD Qu'en ma chançon supply au roy de France</p> | <p>19 V E gentilz rois <i>vous</i> savez <i>que</i> Dieus a po d'amis
 U Rois vos savez ke Deus ait poc d'amis
 PD Vous scavez roy ce que avez entrepris</p> |
| <p>8 V Qu'il ne croie couart ne losengier
 U Ke ne croiet cowairt ne losangier
 PD Qu'i ne croye nulz couars pour abreger</p> | <p>20 V <i>Et</i> onques mes n'en ot si <i>grant</i> mestier
 U Neu onke mais n'an ot si boen mestier
 PD Pourtant veuillez vostre honneur bien garder</p> |
| <p>9 V De sa honte ne de la Dieu vengier
 U De la honte Nostre Signor vangier
 PD Pour son injure dessus les Turcqz venger</p> | <p>21 V Et <i>pour</i> vous est son peuple mors <i>et</i> pris
 U Car por vos est ces pueples mors <i>et</i> pris
 PD Assez voyez les vostres mors ou prins</p> |
| <p>10 V E gentilz roys <i>quant</i> Dieus vous fist croisier
 U Ai gentis rois cant Deus vos fist crousier
 PD Tresnoble roy quant Dieu vous fist croiser</p> | <p>22 V Ne nus fors <i>vous</i> ne leur porroit aidier
 U Ne nus for vos ne l'an puet bien aidier
 PD Et nul fors vous ne les scauroit ayder</p> |
| <p>11 V Toute Egypte doutoit vostre renon
 U Toute Egipte doutoit vostre renon
 PD Toute L'Egipte doubta vostre renom</p> | <p>23 V Car povre sont cil autre <i>chevalier</i>
 U Ke povre sont li atre chivelier
 PD Si debvez bien a ce fait regarder</p> |
| <p>12 V Or perdez tout se ainsi voulez lessier
 U Or perdés tout cant vos volés laisier
 PD Mais tout perdez puis que voulez laisser</p> | <p>24 V <i>Et</i> toute la demourance
 U Se crient la demorance
 PD Et en ce lieu faire encor demourance;</p> |

R1887 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>25 V Que s'en tel point leur fesiez faillance
 U Et s'ans teil point lor feisiez faillance
 PD Gardez vous bien de y faire defaillance</p> | <p>32 U Car vos avez plus <i>perdut</i> ke conkis
 PD Car vous avez plus perdu que conquis</p> |
| <p>26 V <i>Saint et</i> martir apostre <i>et</i> innocent
 U Saint <i>et</i> martir apostre <i>et</i> inocent
 PD Ou les martirs pour vray certainement</p> | <p>33 U Se seroit trop <i>grant</i> vitance
 PD Pour quoy sera <i>grant</i> vergongne a oultrance</p> |
| <p>27 V Se plaindroient de vous au jugement
 U Se plainderoient de vos a jugemant
 PD S'en plaindront tous au jour du jugement</p> | <p>34 U De retourner a tout la mescheance
 PD De retourner sans aultre demonstrance</p> |
| <p>28 U Rois vos aveis tresor d'or <i>et</i> d'argent
 PD Assez avez tresor d'or et d'argent</p> | <p>35 U Mais demoreis si fereis <i>grant</i> vigour
 PD Demourez doncq monstrant vostre vigueur</p> |
| <p>29 U Plus ke nus rois n'ot onkes ce m'est viz
 PD Plus que nul aultre sire m'est advis</p> | <p>36 U Tant ke France ait recovree s'onour
 PD Tant que François recouvrent leurs honneur</p> |
| <p>30 U Si an doveis doneir plus largemant
 PD Pourtant soyez songneux et diligent</p> | <p>37 U Rois s'an teil point vos meteis a retour
 38 France dirait Champagne <i>et</i> toute <u>gens</u>
 39 Ke vostre los aveis mis an tristour
 40 Et ke gaigniet aveiz moins ke niant
 41 Et des prisons ke vivent a tormant
 42 Deüsiez avoir pesance
 43 Bien deüsiez querre lour delivrance
 44 Ke por vos sont et por s'amour <u>occis</u>
 45 C'est grans pechiez ces i laxiés morir</p> |
| <p>31 U Et demoreir por gardeir cest païs
 PD De demourer pour garder le pays</p> | |

Chansons rejetées

~

XVI. Hé las ! or ai ge trop duré (R429)

Texte de *N*

Texte édité

Traduction

I

- Hé las ! or ai ge trop duré,
 Vivre me desagrec
 Quant mes cuers m'a a ce mené
 4. Que j'ai ma dame iree ;
 Si me repent
 Et li requier bonement
 Que me reface joli
 8. Par avoir de moi merci.

I

- Hélas ! maintenant j'ai trop duré,
 la vie m'est désagréable
 puisque mon cœur m'a amené
 4. a mettre ma dame en colère ;
 ainsi je me repens
 et je la prie sincèrement
 de me remettre en gaieté
 8. en ayant pitié de moi.

II

- Dolereusement m'ont grevé
 Vilaine gent desvee
 Qui m'ont vers ma dame mellé,
 12. Tant qu'ele m'a veée
 Trop cruelment
 Sa parole, qui souvent
 M'a de grant joie garni ;
 16. Onc mes hom tant ne perdi !

II

- Des gens méchants et fous
 m'ont fait beaucoup de tort
 en me brouillant avec ma dame,
 12. à un tel point qu'elle m'a refusé
 fort cruellement
 sa parole, qui m'avait souvent
 donné grande joie ;
 16. personne n'a jamais tant perdu !

III

- Mes auques m'a reconforté,
 Selonc ma destinee,
 Ce qu'en li est a tel plenté
 20. Haute bonté loee,
 Que longuement
 N'avrai pas son mautalent ;
 Amors nel fait, por voir di,
 24. Qu'a besoing, faut son ami.

III

- Mais ce qui m'a quelque peu reconforté,
 pour mon sort,
 c'est que sa haute bonté bien connue,
 20. est si forte
 que je ne subirai pas longtemps
 sa mauvaise humeur ;
 Amour ne le fait, je dis en vérité,
 24. car dans le besoin, il fait défaut à son ami.

IV

- Hé, franche riens, de grant biauté
 Et de toz biens paree,
 Recevez ma chançon en gré,
 28. S'iert ma vie honoree
 Par un couvent
 C'onc mes si jollement
 Con je ferai puis ici
 32. En chantant ne m'esjoï.

IV

- Hé, noble créature, de grande beauté
 et parée de toutes les qualités,
 recevez ma chanson de bonne grâce,
 28. ma vie en sera ainsi honorée
 à telle enseigne
 que je ne prend plus jamais
 autant de plaisir à chanter
 32. que j'en prendrai dès maintenant.

V

- Par fol sens, sanz desloiauté,
 Seüe ne celee,
 Ai vers ma dame meserré
 36. Ou toute ma pensee
 Et mon talent
 Ai mis si entierement ;
 Mes se morir doi por li,
 40. Onc si bele mort ne vi.

VI

- Dame au cors gent,
 Prenez mon chant bonement ;
 Se vos le fetes ensi,
 44. Si morront mi anemi.

V

- Par folie, sanz déloyauté,
 conscience ou dissimulation,
 j'ai mal agi envers ma dame
 36. en qui j'ai mis toute ma pensée
 et mon désir
 tout entierement ;
 mais si je dois mourir pour elle,
 40. je n'aurai jamais vu si belle mort.

VI

- Dame au noble corps,
 recevez ma chanson de bon gré ;
 si vous le faites ainsi,
 44. mes ennemis en mourront.

NOTICE

Hé las ! or ai ge trop duré

(R429, L 258-6, MW 1209,72)

1. Sources manuscrites*K* : *Thierris de Soissons* (296 r^o - v^o), I-V, notée ;*N* : *P. d'Angicourt* (60 r^o), I-V + envoi, notée ;*V* : anon. (93 v^o - 94 r^o), I-V, notée.**2. Éditions antérieures**

- *Winkler*, chanson 14, p. 73-74 : texte de *K*, envoi de *N* ;
- Goffart¹ : texte de *N* ;
- Steffens, p. 264-265 : texte de *K*, envoi de *N*.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

L'attribution de cette chanson n'est pas sans poser de problèmes. *N* donne 27 chansons attribuées à Perrin d'Angecourt (dont notre chanson est la dernière), suivies de 11 chansons attribuées à Thierris de Soissons et 12 attribuées à Gilbert de Berneville. *K* donne 4 chansons attribuées à Raoul de Soissons suivies de 13 pièces attribuées à Gilbert et 21 attribuées à Perrin, puis plus loin dans le manuscrit, comme après-coup, on trouve 6 chansons attribuées à Thierris (dont notre chanson est la dernière), suivies d'une seule chanson attribuée à Gilbert. Dans *V*, la chanson est placée parmi 19 pièces attribuables à Perrin, suivies de plusieurs *unica* anonymes. À l'instar de Steffens et Winkler, l'accord de *N* et *V* suffit à nous assurer que la chanson doit être attribuée à Perrin d'Angecourt. Quant à *K*, son scribe (ou celui de son modèle) s'est sans doute trompé, ayant pris la dernière chanson de Perrin pour la première de Thierris.

4. Établissement du texte

N est le seul ms. à donner un envoi ; construit sur les dernières rimes de la strophe précédente, il nous paraît authentique. Les variantes qui séparent *K* et *N* étant tout à fait négligeables, nous avons choisi *N* comme manuscrit de base.

5. Interventions

- v. 12 - *veé* : la rime exige *veée* ;
- v. 17 - *au* : forme inconnue de *avoir* ; correction en *a* (leçon de *K*) ;

¹ N. Goffart, « Les chansons de Perrin d'Angecourt », *Revue de Champagne et de Brie* VII (1895), p. 849-872.

- v. 19 - vers hypométrique ; correction d'après *KV* ;
- v. 23 - *mi* n'a pas de sens ; correction d'après *K* (voir 8. infra) ;
- v. 38 - vers hypométrique ; correction d'après *KV* ;
- v. 43 - *si* : le sens exige une conjonction ; correction en *se* ;
- v. 43 - vers hypométrique ; ajout du pronom *vos*.

6. Versification et stylistique

Cinq strophes hétérométriques avec deux vers octosyllabiques, trois vers heptasyllabiques, un vers tétrasyllabique et trois vers hexasyllabiques ; chanson *unisonante*. La charpente métrique est unique.

Mélodie : A B A B C D D E

Schéma : a b a b c c d d (MW : 113)

8 6' 8 6' 4 7 7 7 (MW : 1)

7. Langue

Dans son ensemble, *N* présente un texte francien. Nous relevons pourtant quelques traits picards :

- -o fermé libre devient *eu* : *dolereusement* (Gossen, p. 80) ;
- -an pour -in étymologique: *anemi* (*ibid.*, p. 66).

Le pronom *ge* figure surtout dans les textes lorrains (*ibid.*, p. 124).

8. Traduction

Pour la traduction de la tournure « *par un couvent* » au v. 29, nous avons suivi la définition de Godefroy, qui donne pour *par covent* (que) : « à condition, à telles enseignes que, tellement que ».

Le sens des v. 23 et 24 est problématique. Nous avons corrigé *mi* en *nel* (leçon de *K*) mais l'antécédent du pronom *le* n'est pas évident. Selon Steffens, l'emploi du pronom est pléonastique et les vers se rapportent au contenu des vers suivants (p. 343), mais cela nous semble peu probable. Faute de mieux, nous comprenons que c'est la haute bonté de la dame plutôt qu'Amour qui fait que l'amant ne subira pas longtemps la mauvaaise humeur de la dame, car Amour faut défaut à son ami quand il a besoin de lui.

R429 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>1 K Hé las! ore ai je trop duré
 N Hé las or ai ge trop duré
 V E las or ai je trop duré</p> | <p>15 K M'a de grant joie garni
 N M'a de grant joie garni
 V M'a de grant joie garni</p> |
| <p>2 K Vivre me desagree
 N Vivre me desagree
 V Vivre me desagree</p> | <p>16 K Onc mes hom tant ne perdi
 N Onc mes hom tant ne perdi
 V Onques mes hom tant ne perdi</p> |
| <p>3 K Quant mes cuers m'a a ce mené
 N Quant mes cuers m'a a ce mené
 V Quant mes cuers m'a a ce mené</p> | <p>17 K Mes auques m'a reconforté
 N Mes auques m'<u>au</u> reconforté
 V Mes auques m'ont reconforté</p> |
| <p>4 K Que j'ai ma dame iree
 N Que j'ai ma dame iree
 V Que j'ai ma dame iree</p> | <p>18 K Selonc ma destinee
 N Selonc ma destinee
 V Selonc ma destinee</p> |
| <p>5 K Si m'en repent
 N Si me repent
 V Si m'en repent</p> | <p>19 K Ce qu'en li est a tel plenté
 N Ce qu'<u>en</u> li est a plenté [-1]
 V Ce qu'<u>en</u> li a a tel plenté</p> |
| <p>6 K Et li requier bonement
 N Et li requier bonement
 V Et li requier bonnement</p> | <p>20 K Haute bonté loee
 N Haute bonté loee
 V Haute bonté loee</p> |
| <p>7 K Que me reface joli
 N Que me reface joli
 V Que me reface jolis</p> | <p>21 K Que longuement
 N Que longuement
 V Que longuement</p> |
| <p>8 K Par avoir de moi merci
 N Par avoir de moi merci
 V Pour avoir de moi mercis</p> | <p>22 K N'avrai pas son mautalent
 N N'avrai pas son mautalent
 V N'avrai pas son mautalent</p> |
| <p>9 K Dolereusement m'ont grevé
 N Dolereusement m'<u>ont</u> g'evé
 V Vilaine gent m'ont grevé</p> | <p>23 K S'amors nel fait por voir di
 N Amors <u>mi</u> fait por voir di
 V Qu'amours m'i fet pour voir dire</p> |
| <p>10 K Vilaine gent desvee
 N Vilaine gent desvee
 V Mauvese gent desiree</p> | <p>24 K Q'au besoing faut son ami
 N Qu'a besoing faut son ami
 V Qu'en desdaing faut son ami</p> |
| <p>11 K Qui m'<u>ont</u> vers ma dame mellé
 N Qui m'ont vers ma dame mellé
 V Qui m'ont vers ma dame mellé</p> | <p>25 K Hé franche riens de grant biauté
 N Hé franche riens de grant biauté
 V Hé franche riens de <u>grant</u> biauté</p> |
| <p>12 K Tant qu'ele m'a veé
 N Tant qu'ele m'a <u>veé</u>
 V Tant qu'ele m'a veé</p> | <p>26 K Et de touz biens garnie
 N Et de toz biens paree
 V Et de touz biens paree</p> |
| <p>13 K Trop cruelment
 N Trop cruelment
 V Trop cruelment</p> | <p>27 K Recevez ma chançon en gré
 N Recevez ma chançon en gré
 V Recevez ma chançon en gré</p> |
| <p>14 K Sa parole qui sovent
 N Sa parole qui souvent
 V Sa parole qui souvent</p> | <p>28 K S'iert ma vie honoree
 N S'iert ma vie honoree
 V S'ert ma vie hennoree</p> |

R429 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>29 K Par un couvent
 N Par un couvent
 V Par <u>un</u> couvent</p> <p>30 K Q'onc mes si joliment
 N C'onc mes si joliment
 V <u>Que</u> ainz si joliment</p> <p>31 K Com je ferai puis ici
 N Con je ferai puis ici
 V <u>Con</u> je ferai puisse issi</p> <p>32 K En chantant ne m'esjoï
 N En chantant ne m'esjoï
 V En chantant moi esjoïr</p> <p>33 K Par fol sens sanz desloiauté
 N Par fol sens sanz desloiauté
 V Par <u>fous</u> sens de loiauté</p> <p>34 K Seüe ne celee
 N Seüe ne celee
 V Seüe ne celee</p> <p>35 K Ai vers ma dame meserré
 N Ai vers ma dame meserré
 V Envers ma dame me ne celée* [+1]
 V Envers ma dame me <u>rent</u>*</p> | <p>36 K Ou toute ma pensee
 N Ou toute ma pensee
 V O toute ma pensee</p> <p>37 K Et mon talent
 N <u>Et</u> mon talent
 V <u>Et</u> mon talent</p> <p>38 K Ai mis si entierement
 N Ai mis entierement [-1]
 V Ai mis si entierement</p> <p>39 K Que se morir doi por li
 N Mes se morir doi por li
 V Mes se morir doi pour li</p> <p>40 K Onc si bele mort ne vi
 N Onc si bele mort ne vi
 V Ainz si bele mort ne vi</p> <p>41 N Dame au cors gent
 42 N Prenez mon chant bonement
 43 N <u>Si</u> le fetes ensi [-1]
 44 N Si morront mi anemi</p> |
|---|---|

XVII. Des ore mais est raisons (R1885)

Texte de Z

Texte édité

Traduction

I

- Des ore mais est raisons
De mon chant renouveler,
Car pris m'a par abandon
4. Amours, cui serf sans fausser ;
Vers li ne me puis tenser :
Amer m'estuet, voelle u non,
Car ses sers sui et ses hom,
8. Et serai toute ma vie.

I

- Maintenant il est juste
que je fasse une nouvelle chanson,
car Amour, que je sers sans tromperie,
4. s'est emparé de moi avec force ;
je ne peux me défendre contre lui :
je dois aimer, que je le veuille ou non,
car je suis son serviteur et son serf,
8. et je le serai toute ma vie.

II

- Loiaument, sans traïson,
L'ai servie et sans giller,
N'onkes ne quis occoïson
12. De son voloir refuser.
Maint mal m'a fait endurer,
Mais mout me sont bel et bon,
K'Amours rent grant gueredon
16. Celui ki en li se fie.

II

- Je l'ai servi loyalement,
sans le trahir et sans le tromper,
et je n'ai jamais cherché d'excuse
12. pour refuser de faire sa volonté.
Il m'a fait endurer beaucoup de maux,
mais ils me sont très doux,
car Amour récompense
16. celui qui lui fait confiance.

III

- Ma dame de grant renon,
Deseur toutes la nomper,
S'entrés sui en vo prison,
20. Vous ne m'en devés blasmer,
Car vostre oel riant et cler
M'en fisent anontion ;
Mais trop fis grant mesproïson,
24. Car a moi n'aferist mie.

III

- Ma dame de grand renom,
au-dessus de toutes, sans pareille,
si je suis devenu votre prisonnier,
20. vous ne devez pas m'en blâmer,
car vos yeux riants et clairs
me l'ont annoncé ;
mais j'ai commis une trop grande faute,
24. car je n'en avais pas le droit.

IV

- Mout ai servi en pardon,
Onkes ne poi achievever ;
Tout çou m'ont fait li felon,
28. Ki m'ont nuisi en parler ;
Mais tant fait cele a loer
Pour cui je faic ma chançon,
Se bien serf, j'averai don
32. De merci, mais trop detrie.

IV

- J'ai vraiment servi en vain,
je n'ai jamais pu réussir ;
ce sont les traîtres qui en sont responsables,
28. qui m'ont nuit par leurs paroles ;
mais celle pour qui je fais ma chanson
mérite tellement d'être louée que,
si je la sers bien, j'aurai le don
32. de merci, mais il tarde trop.

V

- Detrie ? Voir ce fait mon,
 Mais ne m'en doi desperer,
 K'en un tout seul jour voit on
 36. Mil tans de biens recouvrer
 C'on n'oseroit desirer ;
 Pour çou met m'entention
 En Amour : bien voel son bon
 40. Acomplir, s'ele l'otrie.

V

- Tarde-t-il? Il est vrai,
 mais je ne dois pas en perdre espoir,
 car en un seul jour, on voit
 36. qu'on peut obtenir mille fois plus de biens
 qu'on n'oserait désirer ;
 c'est pourquoi je dirige mon désir
 vers Amour : je veux bien réaliser
 40. sa volonté, s'il me le permet.

NOTICE

Des ore mais est raisons
(R1885, L 215-2, MW 889,6)

1. Sources manuscrites

Z : anonyme (33 v^o - 34r^o), I-V, notée ;
M : Guios de Digon (177 v^o), I/II, portées vides ;
V : anonyme (96 r^o - v^o), I-V, notée ;
R : anonyme (84 r^o - v^o), I-III, notée ;
O : Jehan de Nueviles (46 r^o), I/II, notée ;
C : Messirez Raus de Soissons (52 r^o - v^o), I-V, portées vides ;
U : Guiot de Dijon (main moderne), (126 r^o - v^o), I-IV, sans mélodie ;
F : Jehans de Nuesvile (102 v^o - r^o), I-III, notée.

2. Éditions antérieures

- Winkler, chanson 17, p. 78-80 (texte de **M** I/II, **Z** III-V) ;
- Gauthier, p. 49-71 (texte de **Z**) ;
- Nissen, p. 19 (texte de **Z**) ;
- Gennrich, *Die altfr. Liedersh.*, p. 420 (texte de **F**)
- Richter, p. 68 ;
- Spaziani, p. 79.

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Bien que **M** ne transmette que les deux premières strophes et que **R** ne donne que les trois premières, l'étude des variantes montre que **MRZ** sont assez proches les uns des autres et que **V** constitue un sous-groupe de la même famille. Au v. 10, par exemple, ils s'opposent à **OCUF**. **C** et **U**, qui transmettent une version différente de la str. IV, sont étroitement liés, bien qu'ils ne coïncident pas toujours et que **U** renverse l'ordre des str. II et III. **O** et **F** ne se laissent que difficilement classer mais s'accordent pour donner la chanson à Jehan de Neuville. L'attribution à Raoul par le seul ms. **C**, témoin pas toujours très fiable, apparaît peu convaincante. Si Gauthier la donne à Raoul (sans explication), Richter et Nissen l'attribuent à Jehan de Neuville. Nous la classons parmi les chansons rejetées.

4. Établissement du texte

Les mss **C** et **Z**, seuls à donner 5 strophes, transmettent des versions différentes des deux dernières strophes (données en appendice). Comme la version de **C** fait atteinte au schéma des rimes (v. 32, 34, 36, 37, 40), le choix de **Z** comme manuscrit de base s'impose ; on notera en outre que **C** n'a pas conservé l'enchaînement strophique qui résulte de la reprise du mot *detrie* au premier v. de la str. V. Le texte de **Z** est presque

sans fautes et on peut se demander pourquoi Winkler a jugé bon de donner un mélange de *M* et *Z*. Nous ne sommes intervenue qu'une seule fois, pour corriger la faute de syntaxe au v. 10, où la conjonction *ne* se trouve transposée du v. 11. A l'évidence, il s'agit d'une erreur par anticipation de la part du scribe de la source commune aux mss *MVRF*. Nous l'avons corrigée d'après *OCU*, choisissant la variante de *O* (verbe au passé) puisque le v. 11 est, lui aussi, au passé. Nous n'avons pas remplacé le verbe *giller*, car *fausser* se trouve déjà à la rime au v. 4 (cf. Gauthier). On peut se demander si le -s final de *raisons* au v. 1 (CS) fait atteinte à la rime, mais il paraît que le début de l'amuïssement du -s final date du 13ème siècle (Meyer-Lübke, §221, Pope, §613). Anthonij Dees souligne en outre « la tendance des systèmes graphiques au conservatisme, ce qui peut créer un décalage entre une forme écrite qui reste et une forme phonétique qui évolue » (*Aspects de linguistique française*, p. 93). Comme seul *V* omet le -s final, nous ne sommes pas intervenue.

5. Interventions

v. 10 - *Ne onkes ne seue* : correction en *L'ai servie et* d'après *O* ; nous avons inséré la conjonction *ne* au début du v. 11, selon *MRVOCF*.

6. Versification et stylistique

Cinq strophes isométriques heptasyllabiques de 8 vers en *coblas unissonans* ; les strophes III et IV sont enchaînées par la technique de *coblas capfinidas* (reprise du mot *detrie* du dernier vers de la str. III au premier v. de la strophe IV).

Mélodie: A B A B C D E F

Schéma: a b a b b a a c (MW : 9)

7 7 7 7 7 7 7 7' (MW : 1)

Particularités stylistiques:

- rimes dérivées : v. 19/23 *prison* / *mesproison* ;
- rimes paronymes : v. 25/31 *pardon* / *don* ;
- enjambement au v. 31/32 *j'averai don* / *de merci*, v. 38/39 *m'entention* / *en Amour*, v. 39/40 *voel son bon* / *acomplir* ;
- allitération : v. 13/14 *Maint mal m'a*, *Mais mout me*.

7. Langue

Dans son ensemble, *Z* présente un texte francien, marqué par quelques picardismes :

- *ço* > *çou* ;
- *qu* + *i*, *e* s'écrit -*k* : *ki*, *ke*, *onkes* (Gossen, p. 98) ;
- -*c* + *yod* final > -*c* : *faic* (*ibid.*, p. 94) ;

- -an pour -en étymologique : *tans* (*ibid.*, p. 65) ;
- -l + yod à la finale > -l : *voelle* (*ibid.*, p. 116).

8. Traduction

À nos yeux, la str. IV est adressée à la dame, mais on pourrait aussi comprendre que le poète l'adresse à Amour (le service à Amour est mentionné dès le début, cf. v. 4-7).

9. Mélodie

La chanson est mentionnée dans *Chromatic Beauty in the Late Medieval Chanson: An Interpretation of Manuscript Accidentals* (Thomas Brothers), pp. 68, 71 et 80. Beck (p. 103) donne la mélodie d'après le ms. *O* et par Gennrich (*Die altfr. Liederhs. London*, p. 421) d'après *F*.

Appendice

IV d'après C

Dame j'ai mis a bandon
 Mon cuer an vos sens fauceir
 Ne por riens ke soit el mont
 Ne l'en quier maix deseivreir ;
 Por mal k'en doie endureir
 N'en avrai retraission,
 Car la muelldre estes del mont :
 Ameir vos doi sens fauceir.

V d'après C

Se j'ai tot mis a bandon
 Cuer et cors sens fauceteit,
 Dame, en vo subjection,
 Por Deu se m'en saichies greit
 Se de moy n'aveis piteit
 K'en aie aucun gueridon,
 Mort m'aveis sens guerixon
 Se je n'ai de vos aïde.

R1885 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|---|
| <p>1 Z Des ore mais est raisons
 M Des ore mais est raisons
 V Des ore mes est reson
 R Des ore mais est raison
 O Des ore mais est raisons
 C Des ore maix est raixons
 U Tres ores mais est raisons
 F Des ore mais est <i>et*</i> raisons</p> | <p>7 Z Car ses sers sui <i>et</i> ses hom
 M Car ses sers sui et ses hom
 V Car ses sers sui <i>et</i> ses hom
 R Car ses sers sui <i>et</i> ses homs
 O Car ses sers sui <i>et</i> ses hons
 C Ke ces sers sui <i>et</i> ces hom
 U Car tes sers seus et tes homs
 F Car ses siers sui <i>et</i> ses hon</p> |
| <p>2 Z De mon chant renouveler
 M De <i>mon</i> chant renouveler
 V De <i>mon</i> chant renouveler
 R De mon chant renouveler
 O De mon chant renouveler
 C De mon chant renoveleir
 U De mon chant renoveleir
 F De mon cant renouveler</p> | <p>8 Z <i>Et</i> serai toute ma vie
 M Et serai tote ma vie
 V Et serai toute ma vie
 R <i>Et</i> serai toute ma vie
 O Et serai toute ma vie
 C <i>Et</i> serai toute ma vie
 U <i>Et</i> sera toute ma vie
 F <i>Et</i> serai tote ma vie</p> |
| <p>3 Z Car pris m'a par abandon
 M Car pris m'a par abandon
 V Car pris m'a a abandon
 R Car pris m'a par abandon
 O Car pris m'a <i>par</i> abandon
 C Car pris m'ait per abandon
 U Car pris m'ait per abandon
 F Car pris m'a par abandon</p> | <p>9 Z Loiaument sans traïson
 M Loiaument sanz trahison
 V Loiaument sanz traïson
 R Loiaument sanz traïson
 O Leaument sanz traïson
 C Loiaulment sens traïxon
 U Loalmant sans traïson [str. III]
 F Loiaument sans traïsons</p> |
| <p>4 Z Amours cui serf sans fausser
 M Amors qui serf sans fausser
 V Amours cui serf sanz fausser
 R Amour qui sert sans fausser
 O Amours cui ser sanz fauceir
 C Amors cui ser sens fauceir
 U Amors cui serf san fauseir
 F Amors qui sierc sans fauser</p> | <p>10 Z <u>Ne onkes ne seue</u> giller
 M Ne onques ne seu ghiler
 V Car onques ne soi guiler
 R Que onques ne soi guiler
 O L'ai servie <i>et</i> sanz fauser
 C La servirai sens fauceir
 U La servira sans faceir [str. III]
 F Q'onques ne li soc fauser</p> |
| <p>5 Z Vers li ne me puis tenser
 M Vers li ne me puis tenser
 V Vers li ne me puis tenser
 R Vers li ne me puis tenser
 O Vers li ne me puis tenser
 C Vers li ne mi puis tenceir
 U Ver li ne me peus tanseir
 F Viers li ne me puis tenser</p> | <p>11 Z <u>Onkes</u> ne quisoccoison
 M N'onques ne quis ochoison
 V N'onques ne quis achoison
 R N'onques n'en quis achoison
 O N'onques n'<i>en</i> quis achoison
 C N'onkes ni quix okexon
 U Onkes ni kisoccoison [str. III]
 F N'ainques ne quis oquoison</p> |
| <p>6 Z Amer m'estuet voelle u non
 M Qu'amer m'estuet vueille u non
 V Amer m'esteut voelle ou non
 R Amer m'estuet veulle ou non
 O Amer m'estuet vuille ou non
 C Amer me fait veulle ou non
 U Ameir m'estuet veille ou non
 F Amer m'estuet velle u non</p> | <p>12 Z De son vouloir refuser
 M De son vouloir refuser
 V De son vouloir refuser
 R De son vouloir refuser
 O De son vouloir refuser
 C De son vouloir refuseir
 U De son vouloir refuseir [str. III]
 F De son vouloir refuser</p> |

R1885 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>13 Z Maint mal m'a fait endurer
 M Maint mal m'a fait endurer
 V Mainz maus m'a fet endurer
 R Maint mal m'a fet endurer
 O Maint mal mi fait endurer
 C Maint mal m'ait fait endureir
 U Mains mals m'a fait andureir [str. III]
 F Maint mal m'a fait <i>endurer</i></p> <p>14 Z Mais mout me sont bel <i>et bon</i>
 M Mais mout me sont bel et bon
 V Mes tuit mi sont bel <i>et bon</i>
 R Mes tuit mi sont bel <i>et bon</i>
 O Mais trop me sont bel <i>et bon</i>
 C Maix trop me sont bel <i>et bon</i>
 U Ke trop mi sont bel <i>et bon</i> [str. III]
 F Mais molt mi sont biel <i>et bon</i></p> <p>15 Z K'amours rent grant gueredon
 M Qu'amors rent gent guerredon
 V Qu'amours rent <i>grant</i> guerredon
 R Qu'amours rent <i>grant</i> guerredon
 O Qu'amours rent <i>grant</i> guierredon
 C C'amors rant gent gueridon
 U C'amors rant <i>grant</i> gueridon [str. III]
 F K'amors rent <i>grant</i> geredon</p> <p>16 Z Celui ki en li se fie
 M Celui qui en lui se fie
 V Celui qui en li se fie
 R Celui qui en lui se fie
 O Ces qui l'ont de cuer servie
 C A ceauls ki en li se fient
 U A ceaz ke an li se fient [str. III]
 F Tos ceaus qui en li s'afient</p> <p>17 Z Ma dame de grant renon
 V Douce dame de haut non
 R Dame de tres <i>grant</i> renon
 C Douce dame de valour
 U Douce dame de renon [str. II]
 F Hé dame de <i>grant</i> renon</p> <p>18 Z Deseur toutes la nomper
 V Deseur toutes la nonper
 R Dessus toutes la nonper
 C Desor toutes la nompeir
 U An cui je me doi fieir [str. II]
 F Deseur toutes li nanper</p> | <p>19 Z S'entrés sui en vo prison
 V Entrer voeil en vo prison
 R S'entrez sui en vo prison
 C Mis me seux en vo prixon
 U Mis seus an vostre prison [str. II]
 F S'entrés sui en vo prison</p> <p>20 Z Vous ne m'en devés blasmer
 V Si ne m'<i>en</i> devez blamer
 R Vous ne m'en devés blasmer
 C Se ne m'en doit nuls blasmeir
 U Se ne m'an doit nus blameir [str. II]
 F Vos ne m'en devés blasmer</p> <p>21 Z Car vostre oel riant <i>et cler</i>
 V Car vostre oeul riant <i>et cler</i>
 R Car vostre oeil riant <i>et cler</i>
 C Ke <i>vostre</i> eul riant <i>et cleir</i>
 U Vostre oil vair riant <i>et cleir</i> [str. II]
 F Car <i>vostre</i> oiel riant <i>et cler</i></p> <p>22 Z M'en fisent anontion
 V Mi firent anoncion
 R M'en firent anontion
 C M'en firent l'anontion
 U M'an firent l'anoncion [str. II]
 F Me refusent anontion</p> <p>23 Z Mais trop fis grant mesproison
 V Trop firent <i>grant</i> mesproison
 R Trop fisrent <i>grant</i> mesproison
 C De ceu fix <i>grant</i> mespixon
 U Mais de ceu fis ma prison [str. II]
 F Mais trop fis <i>grant</i> mesproison</p> <p>24 Z Car a moi n'aferist mie
 V Car a moi n'aferoit mie
 R Car a moi n'aferist mie
 C K'a vos n'aferoie mie
 U C'a moi n'aferiez mies [str. II]
 F Car a moi n'aferiés mie</p> <p>25 Z Mout ai servi en pardon
 C Dame j'ai mis a bandon
 U Dame j'ai mis a bandon</p> <p>26 Z Onkes ne poi achiever
 C Mon cuer an vos sens fauceir
 U Mon cuer an vous sans faceir</p> |
|---|--|

R1885 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|---|--|
| <p>27 Z Tout çou m'ont fait li felon
 C Ne por riens ke soit el mont
 U Ne por riens ke soit el mont</p> <p>28 Z Ki m'ont nuisi en parler
 C Ne l'en quier maix deseivreir
 U Ne l'an kier maix deseivreir</p> <p>29 Z Mais tant fait cele a loer
 C Por mal k'en doie endureir
 U Por mal c'an doie andureir</p> <p>30 Z Pour cui je faic ma chançon
 C N'en avrai retraission
 U Ne querra recreanson</p> <p>31 Z Se bien serf j'averai don
 C Car la mueldre estes del mont
 U Car la miedre estes dou mont</p> <p>32 Z De merci mais trop detrie
 C Ameir vos doi sens fauceir
 U Ameir vos doi sans faintise</p> | <p>33 Z Detrie voir ce fait mon
 C Se j'ai tot mis a bandon</p> <p>34 Z Mais ne m'en doi desperer
 C Cuer <i>et</i> cors sens fauceteit</p> <p>35 Z K'en un tout seul jour voit on
 C Dame en vo subjection</p> <p>36 Z Mil tans de biens recouvrer
 C Por Deu se m'en saichies greit</p> <p>37 Z C'on n'oseroit desirer
 C Se de moy n'aveis piteit</p> <p>38 Z Pour çou met m'entention
 C K'en aie aucun gueridon</p> <p>39 Z En amour bien voel son bon
 C Mort m'aveis sens guerixon</p> <p>40 Z Acomplir s'ele l'otrie
 C Se je n'ai de vos aïde</p> |
|---|--|

XVIII. Encor n'est raisons (R1911)

Texte de *T*

Texte édité	Traduction
I	I
Encor n'est raisons Que ma joie doie estre faillie Ne li miens chans finis,	Il n'est vraiment pas juste que je ne doive plus avoir de joie et ne plus chanter,
4. Car se des chançons Avoie ma volenté partie Je volroie trop pis :	4. car si je renonçais aux chansons, j'en vaudrais pis :
8. De felons mesdis En seroie assallis ; S'aim mieus que je die Chançon envoisie Que fuisse repris	8. par des traîtres médisants ; j'aime mieux chanter une chanson gaie que de subir les reproches
12. Des felons par envie.	12. des traîtres jaloux.
II	II
Mout dout les felons, Leur cruauté et lor vilonie, Dont cascuns est garnis ;	Je crains beaucoup les traîtres, la cruauté et la bassesse dont ils sont tous munis ;
16. Cuers de Guenelons Ont a blance parole polie De verité mendis.	16. ils ont des cœurs de Ganelon à la douce parole polie, sans vérité.
Tous sui esbahis	Je suis tout à fait étonné
20. De lor envieus dis, Car cascuns m'otrie Que tote est faillie Ma joie a toudis,	20. de leurs paroles envieuses, car ils m'assurent tous que je n'aurai plus jamais de joie,
24. Mais il ment ki quel die.	24. mais ceux qui parlent ainsi sont des menteurs.
III	III
C'uns seus guerredons M'aroit toute ma joie esbaudie Et rendu giu et ris,	Car une seule faveur aurait ranimé toute ma joie et m'aurait rendu allégresse et gaieté,
28. Pour tant que li bons I fust de ma douce chiere amie, Vers qui sui volentis D'estre a son devis ;	28. pourvu que j'eusse la bonne volonté de ma douce chère amie, dont je suis désireux de suivre les ordres ;
32. Et s'ainc rien li mesfis, Ch'a fait jalousie, Qui fait derverie Monter en tel pris	32. et si je lui ai jamais fait du tort, c'est la jalousie qui en est la cause, qui donne un tel prix à la folie
36. Que raisons s'i oublie.	36. que la raison s'y perd.

IV

- Valours et renons
 Et sens et beautés et courtoisie
 Sont en son cors assis
 40. Si que tous li mons
 En aime a tenir sa compaignie,
 Dont trop sui malbaillis,
 Car tant m'a conquis
 44. Que de li m'est avis
 Que cascuns la prie
 Et c'a tous s'otrie ;
 Mais je sui tos fis
 48. Que ce fait jalousie.

V

- Char l'arsés tisons
 Est plus tost en chalour et en vie
 Quant est pres del fu mis
 52. Que li vers bastons
 De qui caurre ne fu ains sentie.
 Pour moi le vos devis ;
 Pieça l'ai empris,
 56. S'en sui plus tost espris
 D'amour esragié
 C'uns ki ne l'a mie
 Usé ne appris
 60. Si con j'ai, sans boisdie.

IV

- Elle est tant douée de mérite
 et de renom
 et de sagesse et de beauté
 40. que tout le monde
 aime être en sa compaignie,
 ce dont je suis très maltraité,
 car elle m'a conquis si complètement
 44. que j'ai l'impression
 que chacun la prie
 et qu'elle se donne à tous ;
 mais je suis tout certain
 48. que c'est l'effet de la jalousie.

V

- Car le tison enflammé
 chauffe et prend vie plus rapidement
 quand on le met près du feu
 52. que le bâton vert,
 qui n'a jamais senti de chaleur.
 Je vous le dis pour moi ;
 je m'y suis engagé il y a longtemps,
 56. j'en suis donc plus vite épris
 d'un amour fou
 plus tôt que quelqu'un qui ne l'a point
 pratiqué ou appris
 60. comme moi, sans tromperie.

NOTICE

Encor n'est raisons

(R1911, L 102-7, MW 1524,1)

1. Sources manuscrites*K* : *Thierris de Soissons* (295-296), I-IV, notée ;*O* : *Guillaume li Viniers* (main moderne) (53 r^o), I-II, notée ;*M* : *Maistre W. li Viniers* (106 v^o), I-V, notée ;*T* : *Maistre Willelmes* (27 r^o-v^o), I-V, notée ;*a* : *Maistre Willelme* (36 r^o-v^o), I-V, notée.**2. Éditions antérieures**

- Winkler, chanson 17, p. 81-83 (texte de *M*) ;
- Ménard, chanson XIII, p. 112-117 (texte de *T*) ;
- Ulrix, chanson 9, p. 811-814 (texte de *a*) ;
- Beck, chanson 129, p. 121 (texte de *O*).

3. Classement des manuscrits / attribution de la chanson

Les variantes permettent mal d'opérer un classement bien précis mais l'hypermétrie au v. 14, entre autres, suggère que *MT* et *a* font sous-groupes de la même famille. *a* s'oppose à *MT* à plusieurs reprises, s'accordant parfois avec *K* (v. 33, 34), parfois avec *O* (v. 2). *O* offre une version qui s'écarte souvent des autres mss, ce qui tendrait à confirmer l'affirmation de Meyer que ce ms. a emprunté un grand nombre de chansons à des recueils d'origine différente¹. À l'exception de *K*, tous les mss s'accordent pour attribuer la chanson à Guillaume le Vinier. Dans *K*, le seul membre de la famille *KNV* à transmettre la chanson, elle suit 4 pièces attribuables à Thierry de Soissons qui, quant à elles, sont toutes transmises par *KNV*. *O* n'offre aucune indication d'attribution, les chansons étant classées par ordre alphabétique. Dans *MT*, notre chanson est située parmi une longue série de pièces attribuées à Guillaume le Vinier (même ordre dans les deux manuscrits) et *a* la donne également parmi d'autres chansons attribuées à Guillaume le Vinier. Tout compte fait, l'indication de *K*, contredite par *MTa* et *O*, doit être fautive.

4. Établissement du texte

Comme *K* omet la dernière strophe, nous avons suivi l'exemple de Ménard en choisissant comme texte de base la version de *T*, qui offre moins de fautes et d'omissions que *M* et *a* (ce dernier surtout étant entaché de nombreuses erreurs).

¹ Cité dans Schwan, p. 119.

Le mot *raison* au v. 1 (CS) fait atteinte à la rime (-*ons*) et à la déclinaison. Bien que, selon Pope (§613) et Meyer-Lübke (§221), le début de l'amuïssement du -s final remonte au 13^{ème} siècle, on notera que tous les autres rimes en -*ons* ont reçu un -s dans ce manuscrit. Ainsi, nous l'avons corrigé. Les v. 2 et 3 semblent avoir subi une perturbation au niveau de la rime, ainsi que le montre l'accord de *KMT* contre *Oa* au v. 2 et celui de *KO* contre *MTa* au v. 3. L'accord de *Oa* fait de leur variante une leçon privilégiée, qui nous semble préférable à la rime grammaticale assez banale de *T*.

Ménard lit *dit* au v. 24 (qu'il corrige en *die*) et *j'ai* au v. 60, mais nous lisons bien *die* et *j'ans*². Quant à ce dernier mot, nous l'avons corrigé.

5. Interventions

- v. 1 - *raison* : atteinte à la déclinaison et à la rime ; correction d'après *OMa* ;
- v. 2 - *finie* : correction en *faillie* d'après *Oa* ;
- v. 14 - vers hypermétrique ; correction d'après *KO* ;
- v. 53 - vers hypermétrique ; correction d'après *a* ;
- v. 60 - *ans* : forme inconnue ; correction en *ai* d'après *M*.

6. Versification et stylistique

Sept strophes hétérométriques de 12 vers en *coblas unissonans*. La charpente métrique est unique.

Mélodie : A B C A B C D E F G H I

Schéma : a b c a b c c c b b c b (MW : 1)

5 9' 6 5 9' 6 5 6 5' 5' 5 6' (MW : 1)

Particularités stylistiques:

- rimes dérivées au v. 7/9 *mesdis* / *die* ; v. 18/20/24 *mendis* / *dis* / *die* ; v. 55/56/59 *empris* / *espris* / *apris* ;
- rimes grammaticales au v. 20/24 *dis* / *die*.

7. Langue

Dans son ensemble, *T* présente un texte francien. Nous relevons pourtant quelques traits picards :

- graphie de l'affriquée prépalatale, g pour j francien : *giu* pour *jeu* (Gossen, p. 101) ;
- o fermé libre devient ou : *chalour* pour *chaleur* (*ibid.*, p. 80) ;
- c + e à l'initiale devient ch : *ch[e]* pour *ce* (*ibid.*, p. 91) ;

² Les images de ces deux mots sont disponibles à <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/ineke/Chansons/Not1911.htm>

- *c* + *e* derrière consonne devient -*ce* : *blance* ; cette graphie est plus fréquente dans la région d'Arras (*ibid.*, p. 92) ;
- *c* + *a* à l'initiale garde sa qualité latine vélaire : *caure* pour *chaure*, *cascuns* pour *chascuns* (*ibid.*, 96).

La cooccurrence des graphies *ch* + *a* (*chans*, *chançons*, *char*) et *c* + *a* (*caure*, *cascuns*, *car*) et de la graphie *qui* à côté de *ki* n'a rien pour nous surprendre : l'œuvre littéraire d'origine picarde offre une alternance de graphies d'une variété souvent extraordinaire et fréquemment dans le même texte. Ainsi que le souligne Gossen (p. 95), l'idée d'une « picardité intégrale » n'existe pas.

R1911 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>1 K Encor n'est pas reson
 O Encor n'est raisons
 M Encor n'est raisons
 T Encor n'est <u>raison</u>
 a Encor n'est raisons</p> | <p>10 K Chançon envoisie
 O Chançon envoisie
 M Chançon envoisie
 T Chançon / envoisie
 a Chanson envoisie</p> |
| <p>2 K Que ma joie doie estre fenie
 O <i>Que</i> ma joie soit toute faillie
 M Que ma joie doit estre fenie
 T <i>Que</i> ma joie doie estre <u>finie</u>
 a <i>Que</i> ma joie doive estre faillie</p> | <p>11 K Que fusse repris
 O <i>Que</i> fusse repris
 M Que fusse repris
 T Que fuisse repris
 a <i>Que</i> fuisse repris</p> |
| <p>3 K Ne li mienz chanz failliz
 O Ne li miens chanz failliz
 M Ne li miens chanz fenis
 T Ne li miens chans finis
 a Ne li miens chans fenis</p> | <p>12 K Des felons par envie
 O Des felons par envie
 M Des felons par envie
 T Des felons par envie
 a Des felons par envie / envie*</p> |
| <p>4 K Car se de chançons
 O Que se de chançons
 M Quar se des chançons
 T Car se des chançons
 a Car se des cançons</p> | <p>13 K Mult dout les felons
 O Mout dout les felons
 M Mout dout les felons
 T Mout dout les felons
 a Mout dout les felons</p> |
| <p>5 K Avoie ma volenté partie
 O Estoit ma volentez departie
 M Avoie ma volenté partie
 T Avoie ma volenté partie
 a Avoie ma volenté <i>partie</i></p> | <p>14 K Lor cruauté et lor felonnie
 O Lor cruautey <i>et</i> lor vilonnie
 M Et lor cruauté et lor vilenie [+1]
 T <i>Et</i> leur cruauté et lor vilonie <u>[+1]</u>
 a <i>Et</i> lor cruautés <i>et</i> lor vilonnie [+1]</p> |
| <p>6 K Mult en vaudroie trop pis
 O J'en vaudroie trop pis
 M J'en vaudroie trop pis
 T Je volroie trop pis
 a J'en voroie <i>trop</i> pis</p> | <p>15 K Dont chascuns est garniz
 O Dont chascuns <i>est</i> garniz
 M Dont chascuns est guarniz
 T Dont cascuns est garnis
 a Dont chascuns est garnis</p> |
| <p>7 K Des felons mesdiz
 O De felons mesdis
 M De felons mesdiz
 T De felons mesdis
 a Des <u>felons</u> mesdisans</p> | <p>16 K Cuers de Guenelons
 O Cuers de Guenelon
 M Cuers de Guenelons
 T Cuers de Guenelons
 a Cuers de Guenelons</p> |
| <p>8 K En seroie assailliz
 O En seroie assailliz
 M En seroie assailliz
 T En seroie assallis
 a En seroie asaillis</p> | <p>17 K Ont a blanche parole polie
 O Ont et haute parole polie
 M Ont a blanche parole polie
 T Ont a blance parole polie
 a Ont a blanche parole polie</p> |
| <p>9 K S'aim melz que je die
 O S'aing mieuz que je die
 M S'aim mieuz que je die
 T S'aim mieus <i>que</i> je die
 a S'ainz mieus <i>que</i> jou die</p> | <p>18 K De verité mendiz
 O De <i>verité</i> mendis
 M De verité mendis
 T De verité mendis
 a De verité mendis</p> |

R1911 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>19 K Et mult sui esbahiz
 O S'en sui esbahiz
 M Touz sui esbahiz
 T Tous sui esbahis
 a Tous sui esbahis</p> <p>20 K De leur envïeus diz
 O De lor <i>envïous</i> diz
 M De lor envïeus dis
 T De lor envieus dis
 a De lor envïeus dis</p> <p>21 K Car chascuns m'estrie
 O Que chascuns me crie
 M Quar chascuns m'otrie
 T Car cascuns m'otrie
 a Car chascuns m'otrie</p> <p>22 K Que toute est faillie
 O Que toute est faillie
 M Que toute est faillie
 T <i>Que</i> tote est faillie
 a <i>Que</i> tout est faillie</p> <p>23 K Ma joie a touz dis
 O Ma joie a touz dis
 M Ma joie a touz dis
 T Ma joie a tou dis
 a Ma joie a tou dis</p> <p>24 K Mes il ment qui quel die
 O Mais il ment <i>qui</i> que le die
 M Maiz il ment qui quel die
 T Mais il ment ki quel die
 a Mais il mentent con qel die</p> <p>25 K Un seul guerredon
 M Que uns seus guerredons
 T C'uns seus guerredons
 a C'uns seus guerredons</p> <p>26 K M'avoit toute ma joie resbaudie
 M M'avroit toute ma joie esbaudie
 T M'aroit toute ma joie esbaudie
 a M'avroit toute ma joie esbaudie</p> <p>27 K Et rendu gieu et ris
 M Et douné ju et ris
 T <i>Et</i> rendu giu <i>et</i> ris
 a <i>Et</i> rendu jeus <i>et</i> ris</p> <p>28 K Pour tant que li bons
 M Pour tant que li bons
 T Pour tant <i>que</i> li bons
 a Pour tant <i>que</i> li bons</p> | <p>29 K I fust de ma douce amie chiere
 M I fust de ma douce chiere amie
 T I fust de ma douce chiere amie
 a I fust de ma bone chiere amie</p> <p>30 K Vers qui sui volentis
 M Vers cui sui volentis
 T Vers qui sui volentis
 a Vers qui sui volentis</p> <p>31 K D'estre a son devis
 M D'estre a son devis
 T D'estre a son devis
 a D'estre a son devis</p> <p>32 K Et s'onc riens li mesfis
 M Et s'ainc rienz li mesfis
 T <i>Et</i> s'ainc rien li mesfis
 a <i>Et</i> s'ains riens li mesfis</p> <p>33 K Ç'a fet druerie
 M Ç'a fait jalousie
 T Ch'a fait
 a Ch'a fait druerie</p> <p>34 K Qui faint grant folie
 M Qui fait derverie
 T <i>Qui</i> fait derverie
 a <i>Qui</i> fait grant folie</p> <p>35 K Monter en tel pris
 M Monter en tel pris
 T Monter en tel pris
 a Monter en tel pris</p> <p>36 K Que resons s'i oublie
 M Que raisons s'i oublie
 T <i>Que</i> raisons s'i oublie
 a <i>Que</i> raison s'i oublez</p> <p>37 K Valors et renons
 M Valours et renons
 T Valours <i>et</i> renons
 a Valours <i>et</i> renons</p> <p>38 K Et sens et biautez et cortoisie
 M Sens et biautez et courtoisie
 T <i>Et</i> sens <i>et</i> beautés <i>et</i> courtoisie
 a <i>Et</i> sens <i>et</i> biauté <i>et</i> courtoisie</p> <p>39 K Sont en son cors assis
 M Sunt en son cors assis
 T Sont en son cors assis
 a Sont en son cors asis</p> |
|--|---|

R1911 : Transcription synoptique
Les interventions sont indiquées en caractères gras soulignés

- | | |
|--|---|
| <p>40 K Si que touz li mons
 M Si que touz li mons
 T Si <i>que</i> tous li mons
 a Si <i>que</i> tous li mons</p> <p>41 K En aime a tenir sa compaignie
 M En aimme a tenir sa <i>compaignie</i>
 T En aime a tenir sa compaignie
 a En aime a tenir sa compaignie</p> <p>42 K Dont trop sui maubailliz
 M Dont trop sui malbailliz
 T Dont trop sui malbaillis
 a Dont trop sui maubaillis</p> <p>43 K Que tant m'a conquis
 M Quar tant m'a conquis
 T Car tant m'a <i>conquis</i>
 a Car tant m'a <i>conquis</i></p> <p>44 K Que de li m'est avis
 M Que de li m'est avis
 T <i>Que</i> de li m'est avis
 a <i>Que</i> de li m'est avis</p> <p>45 K Que chascuns la prie
 M Que chascuns la prie
 T <i>Que</i> cascuns la prie
 a <i>Que</i> chascuns la prie</p> <p>46 K Et qu'a touz s'otrie
 M Et qu'a touz s'otrie
 T <i>Et</i> c'a tous s'otrie
 a <i>Et</i> q'a tous s'otrie</p> <p>47 K Mes je sui touz fis
 M Maiz je sui touz fis
 T Mais je sui tos fis
 a Mais jou sui tous fis</p> <p>48 K Que ce fet jalousie
 M Que ce fait jalousie
 T <i>Que</i> ce fait jalousie
 a <i>Que</i> chou fait jalousie</p> <p>49 M Quar li arsez tisons
 T Char l'arsés tisons
 a Car l'arsés tisons</p> | <p>50 M Est pluz tost en chalour et en vie
 T Est plus tost en chalour <i>et</i> en vie
 a Est plus tost en calour <i>et</i> en vie</p> <p>51 M Quant est pres del fu mis
 T <i>Quant</i> est pres del fu mis
 a Qant est pres del fu mis</p> <p>52 M Que li vers bastons
 T <i>Que</i> li vers bastons
 a <i>Que</i> li vers bastons</p> <p>53 M De cui chaurre ne fu onques sentie [+1]
 T De <i>qui</i> caurre ne fu onques sentie [+1]
 a De qui caure ne fu ains sentie</p> <p>54 M Pour moi le vous devis
 T Pour moi le vos devis
 a <i>Por</i> moi le vous devis</p> <p>55 M Pieça l'ai apris
 T Pieça l'ai empris
 a Pieçha l'ai enpris</p> <p>56 M S'en sui pluz tost espris
 T S'en sui plus tost espris
 a S'en sui plus tost empris</p> <p>57 M D'amour enragie
 T D'amour esragié
 a D'amours esragie</p> <p>58 M C'uns qui ne l'a mie
 T C'uns ki ne l'a mie
 a C'uns <i>qui</i> ne l'a mie</p> <p>59 M Usé ne apris
 T Usé ne apris
 a Usé n'i apris</p> <p>60 M Si <i>con</i> j'ai sanz boisdie
 T Si con j'ans sanz boisdie
 a Si ain sanz boidie</p> |
|--|---|

Références

Textes supplémentaires

Les textes des *contrafacta* que nous croyons avoir identifiés sont consultables en ligne. Nous avons obtenu la permission des maisons d'édition pour les reproduire quand cela fut possible. Dans les cas où les maisons d'édition étaient introuvables, nous avons reproduit les textes conformément à la Loi sur le droit d'auteur, par. 29 : utilisation équitable¹. Cette catégorie renferme quelques pages de deux ouvrages de Friedrich Gennrich (publiés par l'auteur, mort en 1967), une page de l'*Analecta Hymnica* qui est dans le domaine public, deux pages d'un article d'Emil Levy publié en 1887, deux pages d'une édition de Petersen Dyggve publiée en 1951 (la maison d'édition n'existe plus), quelques pages de deux articles publiés dans la *Romania* en 1917 et en 1931, et trois pages d'un recueil de Järnström publié en 1910 (la maison d'édition n'existe plus). S'il arrive que l'édition que nous citons n'est pas la plus récente ni même la meilleure, c'est que le texte était disponible en ligne et qu'il nous a paru important de le fournir.

- *A tuich cil vol qu'amon preç far saber* (Extravag. 268 de Wolfenbüttel, éd. Levy, 1887) ;
- *Ce qu'Amours a si tresgrande poissance* (R241, anon., éd. Jeanroy et Långfors, 1917) ;
- *Chanter m'estuet de cele sans targier* (R1315, anon., éd. Gennrich, 1966) ;
- *Flors de biauteit, de bonteï affinee* (R486, anon., éd. Långfors, 1931) ;
- *Ire d'amors, anuis et mescheance* (R230, Gace Brulé, éd. Petersen Dyggve, 1951) ;
- *Je chantaisse volentiers liement* (R700, Chastelain de Couci, éd. Alain Lerond, 1964) ;
- *Mit sange wânde ich mine sorge krenken* (MF 81,30, Rudolf von Fenis, éd. Schweikle, 1977) ;
- *On ne scaurait de mauvaïse raison* (R1887, éd. Pierre Desrey de Troyes) ;
- *Par Deu, Rolant, j'ai ameit longement* (R707, anon., éd. Långfors, 1926) ;
- *Par mainte fois m'ont mesdisans grevé* (R462, anon., éd. Spanke, 1925) ;
- *Quant li biaux estez revient* (R1243, Perrin d'Angecourt, éd. Steffens, 1905) ;
- *Sens et raisons et mesure* (R2106a, anon. éd. Hardy) ;
- *Tant ai d'amors k'en chantant m'estuet plaindre* (R130, Vidame de Chartres, éd. Lepage) ;
- *Dex je n'os nonmer* (R1104, anon., éd. Spanke, 1925) ;
- *Mere, douce creature* (R2091, Jacques de Cambrai, éd. Järnström, 1910) ;
- *Aussi com l'eschaufeüre* (R2096, Philippe de Remi, éd. Rosenberg, 1981) ;
- *Virge des ciels clere* (R2112, éd. Gennrich, 1966) ;
- *O constantia dignitas* (AH48,313, Adam de la Bassée, éd. Blume et Dreves, 1961).

¹ Loi sur le droit d'auteur, par. 29 : « L'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur aux fins d'étude privée ou de recherche ne constitue pas une violation du droit d'auteur. » Document consultable à <http://www.cb-cda.gc.ca/info/act-f.html>.

Le Chansonnier de Mesmes¹

Dans son *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise*, publié en 1591, Claude Fauchet fournit une description détaillée de ce manuscrit depuis longtemps perdu, complétée de renseignements additionnels contenus dans son cahier, B.N. fr. 24726 f. 104. Bien que, malheureusement, Fauchet ne nous ait pas transmise une liste complète des chansons, les données disponibles ont permis à Janet Espiner-Scott de reconstruire, du moins en partie, le contenu de ce manuscrit² auquel nous avons donné le sigle *Me*. L'analyse des vers cités par Fauchet montre les rapports très nets qu'entretient *Me* avec le groupe *KNPXV*. Le tableau qui suit compare, pour les différents mss, l'ordre des chansons de Blondel de Nesle, Gace Brulé, du Chastelain de Coucy, de Perrin d'Angicourt et Raoul de Soissons. La couleur jaune marque les lieux de correspondance entre *Me* et les autres mss ; les correspondances entre les autres mss contre *Me* sont marquées en gris. A la lumière de ce tableau, aucune des trois hypothèses proposées par Gédéon Huet par rapport à *N* (les deux mss dérivent d'un original commun, ou *Me* dérive de *N*, ou bien *N* dérive de *Me*), ne semble valable. Il est beaucoup plus probable que les scribes aient utilisé plusieurs modèles et se soient livrés à des décisions éditoriales.

Les chansons de Blondel de Nesle					
	Me	N	K	X	P
R1227	1	1	1	1	-
R482	3	3	3	3	1
2124	6	6	7	6	3
R551	8	9	10	9	6
R1495	9	11	5	-	12
R742	10	13	13	12	10
Les chansons de Gace Brulé					
	Me	N	K	X	P
R437	1	1	1	1	-
R565	2	2	2	2	1
R687	3	4	4	4	2
R1664	5	5	5	5	-

¹ Les données présentées ci-haut sont tirées de notre communication (non-publiée) « The Case of the lost *Chansonnier de Mesmes*: Testimony from an Absent Witness », dixième congrès triennal de la Société internationale de littérature courtoise, Tübingen, Allemagne, 2001.

² Janet G. Espiner-Scott, *Documents concernant la vie et les œuvres de Claude Fauchet* (Paris, Droz, 1938), p. 264-271. Voir aussi S.W. Bisson, « Claude Fauchet's Manuscripts », *The Modern Language Review* 30:3 (1935), p. 311-323 ; Theodore Karp, « A Lost Medieval Chansonier » (*The Musical Quarterly* 48), p. 50-67 ; Gédéon Huet, *Chansons de Gace Brulé* (New York, Johnson Reprint Company, 1968 [1902]), p. XXIV ; A. Wallensköld, *Les chansons de Thibaut de Champagne* (Paris, Champion, 1925), p. XXXVII ; Hans Spanke, *Bibliographie* p. 7.

R389	8	8	8	8	6
R1332	24	25	25	25	22
R1465	44	45	45	45	43
R1795	45	46	46	46	45
R1429	46	47	anon	anon	-
R1498	47	48	anon	anon	-
R126	48	49	anon	anon	-
R1010	49	50	anon	anon	-
Les chansons du Chastelain de Coucy					
	Me	N	K	X	P
R1125	1	1	1	1	1
R590	2	2	2	2	-
R986	3	-	3	3	2
R209	4	-	4	4	3
R1536	5	-	5	5	4
R882	6	-	6	6	5
R679	15	-	15	15	14
R790	16	anon.	16	16	-
Les chansons de Perrin d'Angicourt					
	Me	N	K	X	P
R1786	1	1	1	1	-
R1148	3?	4	3	3	-
R2088	4	5	4	4	-
R1669	6	7	6	6	-
R573	10	21	9	19	-
R172	11	9	10	8	-
R1118	15	13	14	12	-
R672	17	15	16	14	-
R625	22	23	21	21	-
Les chansons de Raoul de Soissons*					
	Me	N	K	X	P
363	1	2	2	anon.	-
1154	2	-	-	-	-
778	4	3	3	-	-
211	5	4	R	-	-
1204	9	7	R	-	-
2063	10?	8	R	2	4(R)

* : attribuées à Thierry de Soissons

R : attribuée à Raoul de Soissons et placée ailleurs dans le manuscrit

Table de références et d'abréviations

Nous ne citons ici que des ouvrages de référence dont nous nous servons fréquemment ainsi que les comptes rendus de l'édition de Winkler, auxquels nous ajoutons quelques abréviations utilisées. Pour les autres sources consultées et les détails bibliographiques, nous renvoyons à la bibliographie.

Archiv	<i>Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.</i>
Brakelmann	Brakelmann, Julius, « Die dreiundzwanzig altfranzösischen Chansonniers »
Dragonetti	Dragonetti, Roger, <i>La technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise.</i>
f., ff.	folio(s)
Fauchet	Fauchet, Claude, <i>Recueil de l'origine de la langue et poésie française.</i> 1581.
Gossen	Gossen, Charles, <i>Grammaire de l'ancien Picard.</i>
Guesnon	Guesnon, Adolphe-Henri, « Notes et corrections aux chansons de Raoul sisde Soons (sic) [de Soissons] ».
Jeanroy	Jeanroy, Alfred. « <i>Emil Winkler : Die Lieder Raouls von Soissons</i> herausgegeben von Emil Winkler ».
JRESL	<i>Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur.</i>
Långfors	Långfors, Arthur, « Notes et corrections aux chansons de Raoul sisde Soons (sic) [de Soissons] ».
Linker / L	Linker, Robert White, <i>A Bibliography of Old French Lyrics.</i>
Lubinski	Lubinski, Fritz, « Die Lieder Raouls von Soissons, herausgegeben von Emil Winkler ».
MF	Moser, Hugo et Tervooren, Helmut, <i>Des Minnesangs Frühling – unter Benutzung des Ausgaben von Karl Lachmann et al.</i> 3 vols.
MLN	Modern Languages Notes
ms., mss	manuscrit(s)
MW	Mölk, U. et Wolfzettel, F. : <i>Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350.</i>
NM	<i>Neuphilologische Mitteilungen</i>
PC	Carstens, Henry : <i>Bibliographie der Troubadours, von Dr. Alfred Pillet. Ergänzt, weitergeführt und hrsg. von Henry Carstens</i>
R	Raynaud
Raynaud	Raynaud, Gaston, <i>Bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècles I.</i>
Räkel	Räkel, Hans-Herbert, <i>Die musikalische Erscheinungsform der Trouvèrepoesie.</i>

Spanke	Spanke, Hans, <i>G. Raynauds Bibliographie des altfranzösischen Liedes</i> , Leiden.
str.	strophe.
Schwan	Schwan, Eduard, <i>Die altfranzösischen Liederhandschriften, ihr Verhältniss, ihre Entstehung und ihre Bestimmung. Eine litterarhistorische Untersuchung.</i>
Suchier	Suchier, Walther, : « Die Lieder Raouls von Soissons, herausgegeben von Emil Winkler ».
TL	Tobler, A et Lommatzsch, E. : <i>Altfranzösisches Wörterbuch</i> . 11 vols.
v.	vers.
Wallensköld	Wallensköld, Axel, « Emil Winkler, Die Lieder Raouls von Soissons », <i>NM XVII</i> .
Winkler	Winkler, Emil, <i>Die Lieder Raouls von Soissons</i> .
ZFSL	<i>Zeitschrift für französische Sprache und Literatur</i> .
ZRP	<i>Zeitschrift für romanische Philologie</i> .

Termes littéraires employés¹

Césure :	Coupe régulière 4 + 6 (décasyllabe a minori) ou plus rarement, 6 + 4 (décasyllabe a maiori). ²
Césure épique :	Coupe décasyllabique avec une 5e syllabe féminine élidée devant consonne. ³
Césure féminine élidée :	Coupe décasyllabique avec une 5e ou 7e syllabe féminine élidée devant voyelle.
Césure lyrique :	Coupe décasyllabique avec une 4e ou 6e syllabe féminine atone qui compte, tandis que l'accent à la césure est reporté à la 3e ou 5e syllabe.
Césure médiane :	Coupe décasyllabique après la 5e syllabe.
<i>Coblas capcaudadas</i> :	Schéma de rimes selon lequel la dernière rime d'une strophe est reprise comme première rime de la strophe suivante, tandis que d'autres rimes réapparaissent d'une strophe à l'autre, dans un ordre préétabli mais à une place différente.
<i>Coblas redondas</i> :	Schéma de rimes selon lequel les rimes réapparaissent d'une strophe à l'autre, dans un ordre préétabli mais à une place différente. Les <i>coblas redondas</i> ne sont pas forcément des <i>coblas capcaudadas</i> .
<i>Coblas subcapcaudadas</i> ⁴ :	Schéma de rimes selon laquelle la dernière rime d'une strophe est reprise comme deuxième rime de la strophe suivante, ou l'avant-dernière rime d'une strophe est reprise comme première rime de la strophe suivante.
<i>Coblas capfinidas</i> :	Reprise d'un ou plusieurs mots du dernier vers d'une strophe dans le premier vers de la strophe suivante.
Enjambement :	Non-coïncidence entre pause métrique et pause verbale (grammaticale ou sémantique). ⁵

¹ Cf. MW, Dragonetti. Nous adoptons en général les termes proposés par MW. L'examen des rimes se fait cependant à l'intérieur d'une même strophe, contrairement à MW.

² « ... les vers non césurés qui forment contraste avec les autres [...] La suppression de la coupe métrique régulière a évidemment une valeur expressive ... ». O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Paris, Editions du Seuil, 1972), p. 497. Il s'agit donc de la non-coïncidence entre la pause rythmique / métrique et la pause prosodique.

³ Cf. Dragonetti, p. 493-4.

⁴ Terme proposé par D. Billy dans *L'Architecture lyrique médiévale: analyse métrique et modélisation des structures interstrophiques dans la poésie lyrique des troubadours et des trouvères* (Montpellier, Section française de l'Association internationale d'études occitanes, 1989).

⁵ Cf. O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Paris, Editions du Seuil, 1972), p. 242. Il est intéressant de noter que selon Frédéric Deloffre: *Le vers français* (Paris, Soc. d'édition d'enseignement supérieur, 1969), c'est Ronsard qui, dans la seconde préface de la *Franciade*, a créé

Figures étymologiques :	Catégorie quelconque de relations étymologique entre des mots-rimes, qu'ils riment mutuellement ou non : <i>justice / juger, avoir / avons / a.</i>
Rimes brisées :	Accord vertical de rimes à la césure de deux vers successifs.
Rimes dérivées :	Rimes qui sont grammaticalement ou lexicalement apparentées : <i>traire / retirer, oublier / oublié.</i>
Rimes grammaticales :	Alternance de désinences masculines et féminines de mots-rimes étymologiquement apparentés.
Rimes internes	Rimes placées à la césure.
Rimes homonymes :	Accord formel de deux mots-rimes sans qu'il y ait synonymie : <i>fin</i> adj. / <i>fin</i> subst.
Rimes identiques :	Accord total de deux mots-rimes synonymes et homonymes identiques.
Rimes léonines :	Accord de deux rimes en deux syllabes avec ou sans consonne intermédiaire : <i>colours / dolours, muer / tuer.</i>
Rimes paronymes :	Accord de deux rimes de façon qu'un mot court soit identique à la dernière syllabe d'un mot polysyllabique, sans qu'il n'y ait aucune relation de parenté étymologique : <i>mie / anemie.</i>
Rimes riches :	Accord d'au moins trois rimes y compris la consonne qui précède la rime : <i>avoir / savoir / recevoir.</i>

l'emploi du verbe *enjamber* au sens de «prolonger au-delà du vers» d'après l'expression «enjamber deux marches à la fois», tandis que le nom *enjambement* a été créé seulement au XVII^e siècle (120). La pratique était pourtant bien connue des trouvères.

Index des noms propres

Les chiffres romains [I-XVIII] renvoient aux chansons, les chiffres arabes aux vers.

Sont exclus les noms *Amour* et *Dieu*.

S'il y a lieu, la graphie donnée par Flutre¹ est indiquée entre crochets.

Alemaingne [*Alemagne*], IV.48

Voir *Empire d'Alemaingne*.

Anjo, V.1, 46

Voir *Cuens d'Anjo*.

Archier, XIV.46

Personnage inconnu (cf. *Harchier*). Voir la notice.

Arraz [*Arras*], V.1, 46

Voir *Les Moreteles d'Arraz*

Avegnie, VII.33

Voir la notice.

Challon [*Carles*], III.46

Charles, comte d'Anjou et du Maine depuis 1246, roi de Naples depuis 1265, frère de Louis IX ; né en mars 1226 et mort à Foggia le 7 janvier 1285 à l'âge de 59 ans.

Champagne, XV.38

Comté de Champagne et de Brie, sous Thibaut IV de 1234-1253. Le comte de Champagne fut un des six pairs laïcs primitifs, vassaux directs de la couronne de France.

Cuens d'Anjo, V.1, 46

Voir *Challon*

Dijon, IX.51

Capitale de la Bourgogne.

Elaine, XIV.31

Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte. Voir *Paris*.

Egipte, Egypte [*Egipte*], V.20, XV.11

L'Égypte, où Raoul fut fait prisonnier après la bataille de Mansourah.

Empire d'Alemaingne IV.48

Le Saint-Empire romain germanique (« *Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation* », en latin « *Sacrum Romanum Imperium Nationis Germanicæ* »), dirigé à l'époque par Frédéric II de Hohenstaufen. Ce dernier fut couronné empereur à Rome en 1220 et régna sur l'Empire de 1220 à 1250.

France, IX.4, 51, XIV.21, XV.7, XV.36, 38

¹ Louis-Fernand Flutre, *Table des noms propres figurant dans les romans du moyen âge écrits en français ou en provençal* (Poitiers, Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale, 1962).

La France sous le règne de Louis IX (saint Louis) de la dynastie capétienne, né en 1214, mort en 1270.

Guenelons [*Ganelon*], XVIII.16

Ganelon. D'après la Chanson de Roland, il aurait été le beau-frère de Charlemagne et le beau-père de Roland. Jaloux de la préférence de Charlemagne envers Roland, il intrigua avec le roi des Sarrasins pour s'assurer de la mort de Roland, raison pour laquelle il est devenu, dans la tradition française, l'archétype du félon ou du traître.

Harchier, VII.1

Personnage inconnu. Voir la notice.

Iseut, XIV.18

Voir *Tristan*.

Jherusalem [*Hierusalem*], XV.13

Le royaume de Jérusalem, un des États latins d'Orient. Il fut créé en 1099 lors de la première croisade.

Mahaut et Marot, VII.45, 46

Voir *Les Moreteles d'Arraz*.

Mere Mellin [*Merlin*], XII.22

La mère de Merlin. Le roman de *Merlin* raconte que la mère de Merlin s'endort en oubliant les recommandations de son confesseur Blaise d'allumer une veilleuse avant d'aller au lit. Le diable intervient pendant la nuit et au réveil, elle se retrouve dépucelée.

Les Moreteles d'Arraz, Mahaut et Marot, VII.45, 46

Famille artésienne. Voir la notice.

Narcisus [*Narcisse*], V.1

Narcisse. Personnage dans la mythologie grecque qui, buvant à une source, voit son reflet dans l'eau et en tombe amoureux. Désespéré de ne jamais pouvoir rattraper sa propre image, il finit par mourir. L'histoire est rapportée dans *Les Métamorphoses* d'Ovide.

Navare, IX.1

Terre en Espagne, royaume médiéval tenu par Thibaut de Champagne de 1234 à 1253. Il reçut la couronne de son oncle Sanche VII le Fort, frère de sa mère Blanche de Navarre.

Paris, X.60, XIV.31

Héros troyen, fils de Priam et d'Hécube. Pâris enleva la femme de Ménélas, Hélène, ce qui fut l'occasion de la guerre de Troie. Voir *Elaine*.

Romanie, XIV.5

L'empire romain d'Orient. Voir la notice.

Sulie [*Sire*], V.19, XIV.5

La Syrie latine, comprenant les 4 états latins d'Orient, à savoir le Comté d'Édesse, la Principauté d'Antioche, le Royaume de Jérusalem et le Comté de Tripoli.

Tristan, X.60, XIV.18

Tristan et Iseut forment le couple légendaire le plus célèbre en Occident. Leur histoire illustre la force irrésistible de la passion amoureuse qui lie le chevalier Tristan et l'épouse de son oncle le roi Marc. La légende est connue par de nombreuses versions, en vers et en prose, des XII^e et XIII^e siècles.

Vertu [*Vertus*], IX.1

Canton situé dans le département de la Marne et la région Champagne-Ardenne.

Table des rimes¹

Les chiffres romains (I-XII) renvoient aux chansons, les chiffres arabes aux strophes.

-age	II: 1-6	-ie	VI: 1-6 ; X: 3-4
-ai (-oie)	VIII: 3-4	-iē	IX: 5-6 ; VIII: 5 ; VII: 1-6
-aie (-oie)	IV: 5-6	-iengne (-eigne / -engne / -aigne)	IV: 3-4
-ain	VII: 6	-ier (-iē)	II: 1 ; IV: 3-4 ; VI: 1-2 ; VIII: 5 ; IX: 2-3 ; X: 3-4 ; XII: 1-6
-aindre	VI: 5-6	-iere	IV: 1-2
-ains (-ainz)	IV: 3-4	-iers	IV: 1-2
-aint	III: 5-6	-i	VII: 5-6 ; VIII: 5 ; IX: 3-4 ; XI: 3-4 ; XII: 3-4
-ans (-enz)	VI: 5-6 ; XII: 1-2	-in (-im)	II: 6 + E
-ant	II: 1-2 ; VIII: 3-4 ; XII: 5	-ir (-eir)	II: 2-4 ; III: 2-3 ; V: 3-4 ; VI: 3-4 ; VIII: 1-2 ; IX: 6 ; X: 1-2 ; XI: 1-2 ; XII: 1-2
-anc(h)e	I: 1-5 ; IX: 1-5 / E	-is (-iz: -ix)	II: 2-4 ; III: 3-5 ; IV: 5-6 ; V: 2-3 ; VII: 4-5 ; VIII: 3-4 ; X: 5-6 ; XII: 3-4
-ça	VIII: 6	-oi	VIII: 3-4
-ee	X: 5-6 ; XI: 3-4	-oie	VI: 1-2
-endre	III: 1-6 ; XI: 5-6	-oir	III: 2-4 ; VIII: 5 ; XII: 1-2
-ent	II: 1 ; III: 3-5 ; VII: 1-6 ; VII: 1-2 ; VIII: 1-2 / 5 ; XI: 5-6 ; XII: 6	-on (-om)	II: 4-5 ; V: 1-2 ; VII: 1-2 / 7 ; IX: 1-6 / E ; XII: 5-6
-er	I: 1-5 ; II: 1-3 ; II: 1-2 ; IV: 1-2 ; VII: 2-3 ; VIII: 1-2 ; IX: 1-2 ; XII: 3-4 / 6	-ont	VIII: 3-4
-esse (-ese / -ece / -esce)	VI: 3-4		
-ez (-eiz)	IV: 5-6 ; VII: 3-4		

¹ La table des rimes ne comprend que les rimes des chansons dont l'attribution à Raoul nous paraît hors de doute.

-or (-our: -ür: -ors)

V: 5-6 ; VII: 1 ; VIII: 1-2 ; IX: 4-5

-ors (-orz / -ours / -os)

II: 3-5 ; XII: 1- 6

-ort

VIII: 5

-té (-eit)

II: 5-6 ; V: 6+E

-u

IX: 1

-ueil (-oil)

VIII: 1-2

-ui

V: 1 ; VIII: 5

-ure

X: 1-2 ; XI: 1-2

-us

IX: E ; VIII: 5

Index lemmatisé

- Chaque article est structuré de la façon suivante:
 - lemme, indice grammatical
 - forme(s) occurrente(s), fréquence, référence ;
- les chiffres romains (I-XII) renvoient aux chansons, les chiffres arabes aux vers ;
- les lemmes retenus sont ceux du Tobler-Lommatzsch électronique ;
- les infinitifs et adjectifs substantivés sont classés sous les lemmes respectifs des verbes et adjectifs ;
- les enclises sont données sous les deux lemmes respectifs ;
- les lemmes de pronoms personnels sont donnés au cas sujet ; les adjectifs possessifs sont donnés séparément ;
- l'index ne comprend que le vocabulaire des chansons que nous attribuons à Raoul, et ne tient pas compte des chansons possibles / rejetées ni du jeu-parti ;
- pour les noms propres, voir l'Index des noms propres (p. 277) ;
- pour les mots ne figurant pas dans le dictionnaire est utilisée la forme de l'édition ;
- l'index a été établi à l'aide du logiciel TACT¹.

a prép

a (47) I.6, II.1, II.1, II.3, II.18, II.27, II.35, II.37, II.59, II.66, III.7, III.20, III.37, III.37, III.39, III.46, IV.1, IV.2, IV.12, IV.48, V.5, V.17, V.45, V.49, VI.6, VI.10, VI.24, VI.42, VI.48, VII.14, VIII.18, VIII.28, VIII.64, IX.11, IX.12, IX.55, X.2, X.20, X.22, X.35, X.53, X.56, X.57, XI.34, XI.39, XI.59, XI.67 ; as (1) II.67 ; au (6) II.53, IV.39, IV.39, VIII.78, X.51, XI.12 ; aus (3) I.13, I.24, II.11

abaissier v

abessiez (1) I.14

abondance sf

habundance (1) IX.49

acesmement sm

acesmement (1) VII.20

acointance sf

acointance (2) IX.20, IX.31

acointier v

acointai (1) VIII.33 ; acointier (1) VI.10

acoler v

acoler (1) VI.54

acomplir v

aconplir (1) II.21

acorer v

acorer (1) III.13

acostumance sf

¹ Au sujet de TACT, logiciel de recherche de données textuelles, voir le document affiché à <http://www.chass.utoronto.ca/~wulfic/articles2/poitiers2001/>.

- acoustumance (1) I.3
- accueil sm**
accueil (1) VIII.30
- adès adv**
adès (10) I.4, I.17, II.6, II.39, V.21, VII.15, IX.14, IX.32, IX.57, XI.24
- adonc adv**
adonques (1) VIII.5
- adrecier v**
adresse (1) VI.31
- agreer v**
agree (2) X.65, XI.50
- aidier v**
aidier (1) X.42 ; aïe (1) VII.7
- äie sf**
aïe (1) V.16
- aillors adv**
ailleurs (1) XI.46 ; aillors (3) II.46, III.6, X.41,
- ainc adv**
ainc (2) IX.30, IX.59
- ainçois adv**
ançois (1) IV.44)
- ainsi adv**
ainsi (1) XI.5 ; ausint (1) I.3 ; ensi (1) X.10
- ainz adv**
ains (1) V.36 ; ainz (14) II.25, II.31, III.16, IV.15, VI.13, VI.30, X.17, IX.43, X.22, X.32, XI.23, XI.25, XI.44, XI.57
- alegier v**
alegier (1) X.40
- alejance sf**
alejance (3) I.29, IX.5, IX.29
- aler v**
aler (1) IV.5 ; va (2) II.66, XI.66 ; vait (1) V.30
- amant sm**
amans (2) V.28, XI.36 ; amant (1) II.16 ; amanz (2) I.13, I.23
- ame sf**
ame (1) III.34
- amendement sm**
amendement (1) VII.13
- amender v**
amender (1) VII.16
- amer v**
aim (7) II.42, II.52, II.57, IX.28, IX.35, IX.58, X.32 ; ain (1) VI.28 ; aing (1) XI.7 ; aint (1) III.50 ; ama (1) IX.59 ; amee (2) X.56, XI.40 ; amer (11) I.11, II.8, II.12, II.38, III.1, IV.13, VII.10, VII.17, VIII.8, X.16, X.25 ; amera (1) VII.49 ; amerai (1) VI.30 ; amez (1) VII.30
- amer adj**
amer (1) (I.12)

amesurer vamesurer (2) IV.14, VII.21**ami sm**ami (6) II.43, VII.45, VII.48, IX.40, X.20, XI.48 ; amis (6) III.54, IV.11, V.17, VII.1, VIII.56, X.52**amie sf**amie (2) V.42, VII.55**amonter v**

amonter (1) I.14

amoros adjamorous (2) V.29, VI.34**amors sm**amor (21) I.22, I.31, II.24, III.21, III.41, III.53, IV.27, V.43, VI.26, VI.31, VI.39, VII.4, VII.18, VII.23, VII.25, VII.41, X.27, X.29, X.59, X.61, IX.54 ; amors (22) I.7, I.8, I.15, II.17, II.20, II.49, II.66, III.10, IV.17, IV.35, V.7, V.19, V.34, VI.9, VI.21, VI.44, VII.7, VII.50, X.2, X.14, X.66 ; amour (7) II.2, V.12, IX.50, IX.55, XI.15, XI.39, XI.45 ; amours (3) IX.2, IX.8, IX.10;**an sm**ans (1) V.31**angoisse sf**angoisse (1) VI.20 ; angoixe (1) V.37**aorer v**aor (1) II.51 ; aorer (1) II.14**apercevoir v**aperceü (1) IX.3**apprendre v**apprendre (1) III.51 ; aprent (1) VII.14**aquerre v**aquis (1) X.63**ardamment adv**ardamment (1) III.41**ardre v**ardans (1) VI.42 ; ardant (1) III.43 ; ardoir (1) III.44 ; art (4) III.43, VI.44, XI.75, XI.77**argent sm**argent (1) VII.29**arme sf**armes (1) III.46**arsure sf**arsure (1) XI.8**assalir v**assaut (1) VII.41**asseoir v**assis (1) IV.64**assëurer v**asseürer (1) I.19

assez advassez (6) II.18, II.22, IV.71, VII.8, VIII.38, IX.56**assoagier v**assoage (1) II.20**ataindre v**ataindre (1) VI.38 ; ataint (1) XI.9**attendre v**attendrai (1) VIII.55 ; attendre (2) III.33, XI.66 ; atent (5) VIII.65, X.11, XI.57, XI.62, XI.78**ator sm**ators (1) II.40**aucun adj**aucune (1) V.29**aussi adv**aussi (1) XI.8**autant adv**autant (1) III.48**autre adj**atre (1) VI.36 ; autre (11) II.3, II.32, III.5, V.42, VI.36, VII.1, VII.5, VII.36, X.31, X.53, XI.42 ; autres (1) IV.31**autre pron**autre (2) III.25, III.29**autresi adv**autresi (1) VII.12**autrui pron indéf**autrui (3) V.2, VIII.71, VIII.72**avancier v**avance (1) I.8**avant adv**avant (1) VIII.58**avantage sm**avantage (1) II.53**avenir v**avenant (1) IV.69 ; avient (1) XI.51**aventure sf**aventure (2) X.21, XI.24**avis sm**avis (3) IV.52, IV.61, VII.35**avoir v**a (9) I.16, IV.61, IX.2, IX.4, IX.19, IX.32, IX.33, X.63, XI.21 ; ai (24) I.12, I.17, II.18, II.31, V.8, V.37, VI.23, VII.8, VII.10, VII.31, VIII.7, VIII.21, VIII.32, VIII.51, VIII.71, IX.3, IX.41, IX.47, IX.55, X.23, X.31, XI.35, XI.39, XI.40 ; aiez (1) VII.45 ; ait (7) II.16, V.7, V.19, V.34, VII.36, IX.4, XI.48 ; arez (1) XI.61 ; as (1) I.22 ; avez (5) II.53, VII.43, IX.56, XI.29, XI.33 ; avoir (11) I.18, II.42, III.17, III.29, IV.50, V.18, V.47, VIII.31, X.54, XI.49, XI.64 ; avoit (1) X.61 ; avra (1) IX.22 ; avrai (2) VIII.67, IX.24 ; avait (1) V.44 ; avroie (2) IX.49, X.58 ; avroit

(1) VI.4 ; avront (2) VIII.48, IX.44 ; eüsse (1) IX.14 ; ont (4) I.31, II.62, VI.27, X.15 ; ot (1) I.19 ; out (1) X.60

baillie sf

baillie (1) V.7

baisier v

besier (2) IV.27, X.30

balance sf

balance (1) IX.13

baron sm

baron (1) V.14

baston sm

baston (1) VII.40

bel adj

bel (2) VII.20, VIII.45 ; bele (13) II.9, II.13, IV.21, IV.37, IV.71, VII.10, VII.14, VII.44, VII.47, VIII.51, IX.31, X.45, XI.27 ; biau (6) II.4, II.7, IV.64, VII.11, VII.51, VIII.28 ; biaus (5) II.27, II.40, IV.63, VI.16, X.49 ; biauz (2) IV.51, VII.37

benëïçon sf

beneïçon (1) II.59

biauté sf

biauté (10) II.5, III.25, III.28, IV.24, VII.13, VII.15, VII.22, VIII.35, XI.74, IX.16 ; biauteit (2) VI.5, VI.20, biautez (1) II.34

bien adv

bien (26) I.9, I.10, I.11, IV.7, IV.25, IV.64, V.19, V.22, V.32, VI.4, VI.17, VI.49, VII.9, VII.10, VII.57, VIII.8, VIII.39, VIII.40, IX.3, IX.8, IX.56, X.44, XI.38, XI.49, XI.59

bien sm

bien (1) IX.34 ; biens (4) II.46, III.51, X.5, X.9

bienvueillance sf

bienvueillance (1) IX.50

blanc adj

blanc (1) IV.67 ; blanche (1) III.7)

blanchor sf

blanchor (1) IV.68

blasme sm

blame (1) XI.6 ; blasme (1) X.37

blasmer v

blasmeront (1) VIII.62

blecëure sf

bleceüre (1) XI.14

blecier v

blece (1) VI.20

blont adj

blonde (1) III.7

bobance sf

bobance (1) I.10

boche sf

bouche (3) IV.66, VII.57, X.49

boivre vboivre (1) IV.30**bon adj**bon (1) IX.20 ; bone (15) II.2, II.9, II.37, II.45, II.68, IV.8, V.12, VI.9, VI.26, VI.31, VI.51, VII.23, VII.37, IX.43, X.21 ; bonne (2) XI.15, XI.27, bons (1) III.48**bonement adv**bonement (1) VIII.55**bonté sf**bonté (1) II.54 ; bonteit (1) V.53 ; bontez (2) II.34, IV.55**boton sm**bouton (1) VII.12**brüir v**bruïr (1) XI.9**brun adj**bruns (1) IV.62**cant conj**cant (2) VI.35, VI.44 ; quant (29) I.14, I.19, I.33, II.13, II.23, III.14, III.23, IV.20, IV.33, IV.35, IV.40, IV.49, V.30, VII.7, VII.19, VII.26, VII.28, VIII.1, VIII.13, VIII.25, VIII.64, IX.20, IX.24, IX.26, IX.35, IX.38, IX.58, XI.1, XI.65 ; quanqu' (1) XI.9**car conj**car (32) I.9, I.16, II.5, II.20, II.51, II.53, II.62, III.5, IV.33, IV.40, IV.46, IV.55, V.14, VI.15, VII.5, VII.12, VII.15, VII.22, VII.31, VII.34, VII.41, VII.53, VII.56, VIII.9, VIII.66, VIII.69, X.3, X.15, X.47, XI.62, XI.70 ; quar (5) IX.5, IX.16, IX.26, IX.50, IX.53**caroler v**caroler (1) IX.9**ce pron dém neutre**c' (3) IV.28, VII.25, IX.3 ; ce (16) I.21, II.7, II.14, II.47, IV.9, IV.61, VIII.48, VIII.72, IX.7, IX.11, IX.12, IX.24, IX.58, X.36, XI.52 ; ceu (3) V.23, V.51, VI.41**cel pron/adj dém**cele (2) III.16, XI.6 ; celes (1) II.55 ; celi (3) I.33, V.53, X.26 ; celle (1) VI.2 ; celles (1) V.54 ; celz (1) VI.27 ; ces (2) VI.16, VI.25 ; ceus (4) I.28, I.30, X.7, X.18 ; cil (8) I.10, I.29, VII.1 ; VIII.61, XI.55, XI.62, XI.72, XI.78**celer v**celer (2) I.2, II.24**cendre sf**cendre (2) III.43, XI.76**cent card**cent (3) III.16, VII.22, IX.28**certain adj**certain (2) IV.26, VIII.66**certes adv**certes (3) VIII.61, IX.3, IX.21**cest pron/adj dém**cest (1) VII.36**champ sm**

- chanp (1) VII.43
- champion sm**
chanpions (1) VII.39
- chançon sf**
chanson (3) V.9, V.51, VI.1 ; chançon (10) I.34, II.47, IV.1, IV.72, VII.6, VII.9, VII.46, IX.52, X.56, XI.66
- changier v**
changier (1) IV.46
- chant sm**
chant (2) I.35, V.49
- chantëor sm**
chanteür (1) VII.1
- chanter v**
chant (3) I.3, VII.3, VII.56 ; chantant (1) II.7 ; chanteir (1) V.2 ; chanteis (1) V.52 ; chantent (2) I.29, VII.2 ; chantent (2) I.29, VII.2 ; chanter (8) I.1, IV.1, VII.9, VII.11, VII.14, VII.18, VIII.4, IX.56 ; chanterai (1) V.50
- chanterie sf**
chanterie (1) V.46
- charbon sm**
charbon (1) III.43 ; charbons (1) XI.76
- chascun adj/pron indéf**
chascun (3) I.6, V.22, X.35 ; chascune (1) X.17 ; chascuns (2) II.36, IV.10
- chastiier v**
chastoier (1) IX.21
- chaut adj**
chaude (1) III.43
- chevalier sm**
chevaliers (1) IV.3 ; cheveliers (1) V.11
- chevel sm**
cheveus (1) IV.63
- chier adj**
chier (3) II.38, X.24, X.36 ; chiere (3) IV.12, IV.20, VIII.42
- choisir v**
choisi (1) VIII.71
- chose sf**
chose (1) VII.6
- cler adj**
cler (3) IV.49, VII.19, VIII.20 ; clere (1) IX.15
- coi adj**
coie (1) VI.5
- col sm**
col (1) IV.67
- color s**
color (3) IV.65, VIII.2, X.47
- comandement sm**
conmandement (1) XI.58

come adv/conj

com (2) V.55, VII.12 ; con (7) I.3, II.33, II.56, III.48, IV.32, VIII.54, VIII.56 ;
conme (3) III.39, IV.3, XI.8

comencement sm

conmencement (1) VII.11

comencier v

conmancier (1) VI.1 ; conmencier (1) VIII.78

coment adv

conmant (1) VI.52

compagne sf

conpaigne (1) VI.22

compagnie sf

conpaignie (3) V.30, VII.34, X.28

comparer v

conper (2) VIII.22, X.24

complaindre v

conplaindre (1) VI.50

confondre v

confondu (1) II.61

confort sm

confort (3) V.42, VIII.67, IX.6

conforter v

conforter (3) I.30, II.29, VIII.6 ; confortez (1) IX.53

confusion sf

confusion (1) IX.24

conquerre v

conquerra (1) III.53 ; conquis (1) X.58

conroi sm

conroi (1) VIII.60

conseil sm

conseil (1) VIII.49

conseillier v

conseillier (1) X.29 ; consillans (1) VI.48

consentir v

consentir (1) X.19

conte sm

coens (1) V.1 ; cuens (1) V.46 ; conte (1) III.47

contenance sf

contenance (2) I.1, IX.32

conter v

conter (1) I.6

contre prép

contre (1) I.23

cors sm

cors (16) II.4, II.38, III.34, IV.37, IV.58, VI.21, VII.20, VIII.11, VIII.19, VIII.28, VIII.33, IX.12, IX.26, IX.46, X.36, X.55

cortois adj

cortois (1) VII.54 ; cortoise (4) II.10, VII.37, VII.52, X.49

cortoisement adv

cortoisement (1) VII.50

cortoisie sf

cortoisie (3) II.37, VII.16, X.34 ; cortoixie (1) V.6

couchier v

couchier (1) IV.39

coup sm

cous (1) VII.42

covenir v

convient (2) VI.25, VI.50 ; covient (2) V.36, VI.40 ; couvient (1) X.2

covertement adv

covertement (1) XI.77

covrir v

couvrir (1) X.5

crestienté sf

crestienté (1) II.55 ; crestienteit (1) V.54

crier v

crieir (1) V.40

croire v

croi (1) VIII.48

croistre v

croist (3) II.6, II.39, VII.13 ; croixent (1) VI.34

crüel adj

cruës (1) VIII.64

cuidier v

cuidai (5) I.20, V.22, V.26, V.32, VIII.23 ; cuidier (2) IV.35, V.33 ; quider (1) IX.18

cuer sm

cuer (23) II.8, II.57, II.67, III.10, III.20, III.24, III.34, V.44, VI.3, VI.18, VI.27, VI.31, VI.42, VI.48, VIII.46, VIII.77, IX.19, IX.46, X.44, X.51, XI.12, XI.43, XI.75 ; cuers (9) II.24, IV.41, IV.54, V.23, V.27, VI.13, IX.27, IX.42, IX.45

cure sf

cure (2) X.15, XI.21

damage sm

damage (1) II.42

dame sf

dame (28) II.34, II.43, II.45, II.64, III.28, III.38, IV.12, IV.13, IV.37, IV.61, VI.6, VI.28, VI.32, VI.41, VI.46, VII.28, VII.44, IX.15, IX.27, IX.35, IX.47, X.45, XI.20, XI.25, XI.28, XI.47, XI.53, XI.67 ; dames (1) X.15

damner v

dampné (1) II.61

dangier sm

dangier (1) X.33 ; dangiers (1) IV.18 ; dongier (1) VI.15

de prép

d' (26) I.29, II.20, II.53, III.31, III.41, III.46, IV.48, V.1, V.42, V.46, VI.7, VI.7, VI.43, VI.54, VI.54, VII.29, VII.29, VII.32, VII.33, VII.42, VII.46, VII.49, X.16, X.30, XI.17, XI.42 ; de (133) I.11, I.18, I.30, I.33, II.4, II.12, II.19, II.30, II.37, II.38, II.40, II.44, II.54, II.54, II.55, II.57, II.64, II.67, III.1, III.2, III.9, III.11, III.11, III.18, III.19, III.30, III.44, III.45, III.54, IV.9, IV.13, IV.22, IV.24, IV.25, IV.27, IV.29, IV.29, IV.32, IV.42, IV.42, IV.47, IV.51, IV.53, IV.65, IV.65, IV.68, V.4, V.11, V.16, V.17, V.21, V.24, V.26, V.27, V.32, V.37, V.39, V.43, V.53, V.54, V.56, VI.4, VI.14, VI.15, VI.16, VI.16, VI.17, VI.20, VI.22, VI.27, VI.32, VI.39, VI.54, VII.8, VII.9, VII.9, VII.10, VII.11, VII.13, VII.16, VII.20, VII.22, VII.34, VII.37, VII.45, VIII.19, VIII.45, VIII.49, VIII.59, VIII.68, VIII.80, IX.1, IX.1, IX.4, IX.5, IX.6, IX.9, IX.13, IX.16, IX.18, IX.23, IX.24, IX.29, IX.30, IX.31, IX.34, IX.35, IX.39, IX.43, IX.46, IX.47, IX.48, IX.49, IX.50, IX.50, IX.52, IX.54, IX.56, X.16, X.33, X.47, X.47, X.49, XI.19, XI.21, XI.22, XI.37, XI.43, XI.45, XI.45, XI.54, XI.61, XI.69 ; del (1) IX.38 ; des (2) I.23, II.48 ; dou (3) V.33, VI.2, VI.18 ; du (7) I.20, II.16, IV.16, IV.53, VII.43, VIII.61, X.57

debonairement adv

debonerement (1) VII.38

decevoir v

decevreis (1) V.24

defaillir v

defaillans (1) VI.46

defendre v

deffendre (2) XI.53, XI.63 ; deffent (1) VII.40

deignier v

daignast (1) III.17 ; daigneroit (1) VI.24 ; daignoit (1) II.26 ; deignast (1) XI.26

delice sm

delices (1) IV.31 ; deliz (3) III.36, VII.26, X.46

demorance sf

demourance (1) IX.38

desdire v

desdi (1) V.3

deservir v

deservi (1) XI.35 ; deservie (1) X.23

desesperance sf

desesperance (1) I.27

desesperer v

desesperee (1) XI.37

desfier v

deffie (1) V.39

desir sm

desir (4) III.12, V.29, VI.34, VIII.26 ; dezir (1) VI.53

desirree sf

desirree (1) XI.27

desirrer v

desir (1) XI.6 ; desirans (1) VI.39 ; desirree (1) X.59 ; desirrent (1) IX.20

desirrier sm

desirier (1) VI.7 ; desirrier (2) III.2, X.31 ; desirriers (1) IV.6

desléal adjdesloial (2) II.63, X.12**desmonter v**desmonter (1) I.25**desoz prép**desus (2) I.28, XI.3**despoillier v**despueil (1) VIII.13**dessevrer v**desevrer (1) I.33**destrece sf**destrece (1) III.1 ; destresse (1) VI.22**destreindre v**destraignant (1) III.12**deus card**dous (1) V.31 ; ii (1) IV.22**devant prép**davant (1) V.53 ; devant (1) VIII.43**devoir v**deveroie (1) VI.8 ; deveroit (1) VI.38 ; devroie (1) I.4 ; devroit (4) V.38, VI.41, X.40, XI.49 ; doi (2) I.32, II.42 ; doit (4) I.5, VI.45, IX.21, XI.64 ; dui (2) I.14, VIII.70 ; dut (1) I.21**devenir v**devient (1) VII.53**dieu sm**deu (3) III.50, IV.45, VII.39 ; deus (8) II.35, II.45, II.58, II.67, V.56, IX.19, IX.25, IX.29 ; dex (1) IV.70 ; dieu (1) II.37**dire v**di (7) II.56, V.55, VII.46, IX.28, X.11, X.58, XI.68 ; die (1) VII.6 ; dient (1) V.3 ; dirai (1) V.6 ; dire (4) IV.6, VII.51, VIII.58, IX.34 ; disiés (1) IX.2 ; dist (1) V.1 ; dît (5) II.31, II.36, VI.23, IX.41, X.6**dit sm**diz (2) VII.37, X.49**dobler v**doublee (1) XI.33 ; doubler (1) IV.23**doloir v**dueil (1) VIII.32**dolorosement adv**dolereusement (1) XI.71**dolor sf**dolor (10) I.5, II.28, III.27, IV.4, V.45, VI.42, VII.26, VIII.7, VIII.37, X.62 ; dolors (3) I.30, II.33, X.22 ; dolour (2) XI.19, XI.22 ; doulor (2) I.2, X.13**doloser v**doloser (1) III.11 ; dolouser (1) IX.8 ; dolozer (1) VI.50**doner v**

doigne (1) II.58 ; doint (1) IX.25 ; done (4) II.2, V.17, VI.26, VII.4 ; doner (3) I.21, II.17, III.52 ; donnee (2) X.61, XI.34 ; douner (1) IX.5

dont pron rel

donc (1) IX.13 ; dont (13) II.66, IV.58, VI.20, VI.26, VII.23, VIII.32, VIII.73, X.9, X.35, X.50, X.62, XI.30, XI.41

doré adj

dorez (1) IV.63

dormir v

dormir (3) II.22, III.23, VIII.14

dotance sf

doutance (1) IX.11

doter v

douteis (1) V.10

doucement adv

doucement (1) III.26

douçor sf

douçor (1) X.50 ; douçors (1) II.32 ; dousour (1) V.44,

douz adj

douce (20) II.9, II.31, II.40, II.49, IV.12, IV.13, IV.20, IV.60, V.24, VI.22, VI.35, VI.41, VII.28, IX.15, IX.23, IX.27, IX.30, X.28, XI.14, XI.73 ; dous (2) VI.7, VI.43 ; douz (7) IV.19, IV.34, VI.53, VII.19, X.30, XI.2, XI.58

droit adj

droit (1) IV.64 ; droiz (1) IV.37

droit sm

droit (2) VI.8, VI.38

droitement adv

droitement (1) XI.67

droiture sf

droiture (1) X.4

duc sm

duc (1) III.47

dur adj

dur (1) V.44 ; dure (2) X.17, XI.20

durer v

dure (1) X.10

e interj

e (3) V.1, XI.20, XI.40

embatre v

enbati (1) VIII.69

embelir v

enbelie (1) VII.15 ; enbelissant (1) II.6

embracier v

embracié (1) IX.48

emparlier sm

enparliers (1) IV.11

empire sm

- empire (1) IV.48
- emploier v**
emploier (1) X.44
- en prép**
el (3) IV.58, VI.53, VII.12 ; en (46) I.16, I.17, I.20, I.27, I.29, I.31, I.34, II.6, II.7, II.10, II.15, II.39, II.44, II.47, II.49, III.12, III.24, III.35, IV.16, IV.72, V.7, V.19, V.20, V.21, V.25, V.36, V.41, VI.29, VII.2, VII.13, VII.22, VII.22, VII.25, VII.36, VIII.23, VIII.41, VIII.46, VIII.51, VIII.71, IX.13, IX.14, IX.40, IX.47, IX.57, X.48, XI.15 ; ou (1) IX.33
- en adv**
en (26) I.13, I.19, I.20, II.24, III.29, IV.7, IV.45, IV.59, V.3, V.10, V.23, V.30, VII.4, VII.21, VII.24, VII.53, VIII.37, VIII.39, IX.19, IX.21, IX.39, X.6, X.39, X.64, XI.61, XI.66 ;
- encliner v**
enclin (1) IV.38
- encontre prép**
encontre (1) XI.56
- enfance sf**
enfance (1) IX.41
- engignier v**
engignié (1) IX.44
- enluminer v**
enluminez (1) IV.54
- enoier v**
ennuiz (1) IV.18
- enrichir v**
enrichi (1) XI.31 ; enrichir (2) III.8, IX.54
- enseignement sm**
enseignement (1) VII.5
- ensement adv**
ensement (1)
- entendre v**
entendre (3) III.6, III.15, XI.59
- entier adj**
entier (1) IX.19 ; entiere (1) IV.24 ; entiers (1) IV.23
- entrer v**
entree (1) X.50
- enui sm**
ennui (1) VIII.68
- envenimer v**
envenimé (1) II.62
- envers prép**
envers (2) I.2, VII.42
- envios adj**
envieus (1) VII.54
- envoier v**
envoist (1) V.56 ; envoit (1) IX.29

eschaper veschaippeir (1) V.38 ; eschaper (1) VI.18**eschequier sm**echequiers (1) IV.22**eschiver v**eschivez (1) II.65**escorpion sm**escorpion (1) XI.17**escouter v**escouter (1) IV.2 ; escouterà (1) VII.58**escremie sf**escremie (1) VII.42**esgarder v**esgarder (1) VI.12**esloignier v**eslongié (1) IX.46 ; esloingnier (1) VI.16**esmerer v**esmerez (1) IV.51**espee sf**espee (1) XI.65**esperance sf**esperance (2) I.17, IX.55**esperer v**esperer (1) I.32**esperit sm**esperiz (2) III.35, X.55**espoir sm**espoir (1) I.29**esprendre v**esprendre (1) III.42 ; esprent (2) III.40, XI.75**esprover v**esprouver (1) IX.10 ; esproveit (1) V.19**esteindre v**estaindre (1) VI.41 ; estaint (1) III.45**estendre v**estendre (1) XI.72**estovoir v**estuet (6) I.1, III.32, V.42, VI.1, VI.19, VII.17**estreindre v**estraindre (1) VI.54**estre v**es (1) VII.56 ; est (34) I.10, II.9, II.32, III.35, IV.19, IV.28, IV.41, IV.52, IV.56, IV.61, IV.67, V.28, V.48, VI.37, VI.43, VI.46, VI.48, VII.25, VII.26, VII.35, VII.35, VIII.40, IX.3, IX.43, X.17, X.39, X.46, X.48, X.50, X.51, XI.20, XI.24, XI.46 ; estes (2) II.36, II.48 ; estre (6) I.20, IV.26, IV.59, V.13, V.22, XI.38 ; fu (1) XI.28 ; fui (3) V.4, V.20, V.21 ; fut (1) V.23 ; iert (3) V.11, VI.22, VIII.72 ; sera (2) IV.7, IX.45 ; serai (1) VIII.54 ; seroit (1) IV.25 ; seront (1) VIII.47 ;

seux (1) V.40 ; soie (1) VI.14 ; soient (1) II.61 ; soit (4) IV.8, IV.10, IV.54, V.52 ; sont (7) II.35, IV.30, V.49, VII.48, VIII.46, XI.32, XI.52 ; sui (11) I.14, IV.40, IV.58, V.5, VII.29, VII.33, VIII.50, VIII.65, VIII.66, IX.13, XI.44 ; suis (1) VI.52 ; suix (1) VI.39 ; sunt (2) IX.37, IX.57

et conj

e (1) VI.19 ; et (199) I.4, I.9, I.13, I.20, I.25, I.26, I.28, I.30, I.35, II.1, II.8, II.9, II.9, II.9, II.10, II.10, II.15, II.18, II.21, II.34, II.36, II.37, II.38, II.39, II.41, II.49, II.49, II.54, II.57, II.59, II.60, II.60, II.61, II.66, II.67, II.68, II.68, III.2, III.3, III.4, III.4, III.7, III.7, III.7, III.11, III.15, III.21, III.34, III.34, III.34, III.36, III.47, III.52, III.54, III.54, IV.2, IV.8, IV.11, IV.11, IV.18, IV.21, IV.29, IV.30, IV.34, IV.39, IV.42, IV.43, IV.50, IV.56, IV.65, IV.66, IV.69, IV.71, V.5, V.10, V.15, V.17, V.20, V.22, V.33, V.34, V.34, V.39, V.41, V.43, V.44, V.47, V.47, V.49, V.51, V.56, VI.1, VI.1, VI.3, VI.5, VI.7, VI.9, VI.13, VI.16, VI.26, VI.40, VI.43, VI.46, VI.49, VI.50, VI.51, VI.51, VI.51, VI.54, VII.2, VII.7, VII.9, VII.11, VII.13, VII.16, VII.18, VII.20, VII.24, VII.26, VII.27, VII.32, VII.37, VII.37, VII.40, VII.43, VII.47, VII.51, VII.54, VII.54, VIII.1, VIII.1, VIII.5, VIII.13, VIII.14, VIII.17, VIII.17, VIII.20, VIII.29, VIII.30, VIII.37, VIII.38, VIII.39, VIII.44, VIII.44, VIII.47, VIII.55, VIII.63, VIII.76, IX.6, IX.6, IX.9, IX.15, IX.18, IX.24, IX.32, IX.37, IX.39, IX.41, IX.41, IX.43, IX.47, IX.48, IX.49, IX.50, IX.51, IX.55, X.1, X.1, X.4, X.5, X.5, X.7, X.9, X.10, X.10, X.14, X.24, X.29, X.34, X.36, X.37, X.38, X.46, X.47, X.49, X.57, X.66, X.66, XI.2, XI.3, XI.10, XI.18, XI.27, XI.27, XI.33, XI.34, XI.63, XI.68, XI.75

face sf

face (4) II.25, X.39, X.48, XI.73

façon sf

façon (2) VIII.19, IX.15

faillir v

fail (1) II.18 ; failli (1) XI.39 ; faillir (1) X.14 ; faut (3) II.49, VI.13, VIII.34

faim sf

fains (1) IV.28

faire v

face (1) XI.69 ; faire (5) I.13, V.9, VI.1, VI.45, IX.7 ; fais (3) VI.37, IX.38, IX.52 ; faisoit (2) VI.15, IX.17 ; fait (8) I.16, III.20, III.21, V.15, VI.6, IX.8, IX.10, X.7 ; fas (1) XI.59 ; faz (1) I.34 ; fera (1) III.8 ; ferai (1) IV.3 ; feré (4) I.1, VII.6, VII.9, XI.13 ; feréz (1) IX.36 ; fes (1) I.28 ; fet (23) I.19, I.33, II.11, II.22, II.25, II.28, II.35, II.43, III.10, III.24, III.25, IV.17, IV.35, IV.57, VII.14, VII.39, X.3, X.5, XI.9, XI.10, XI.14, XI.23, XI.72 ; fez (3) I.24, I.25, I.26 ; fist (1) IV.70 ; fix (1) V.33 ; font (5) II.33, III.3, X.14, X.22, X.38

faus adj

faus (1) III.49

fee sf

fee (1) X.45

feindre v

faindre (1) VI.49 ; faint (1) III.44

feintise sf

faintise (1) VI.29

felon sm

- felon (2) II.60, IX.33
felon adj
felon (1) V.44
felonie sf
felonnie (1) V.1
fenir v
fenie (1) V.48
ferir v
ferir (2) VI.21, XI.12
feu sm
feu (1) VI.43
fiance sf
fiance (3) I.20, I.31, IX.47
fin sf
fin (2) II.66, II.68
fin adj
fin (1) II.67 ; fine (6) I.22, I.31, IV.24, IV.56, VII.4, VII.16 ; fins (3) I.23, V.28, VIII.56
finement adv
finement (1) II.2
finer v
finer (1) I.35
flor sf
flor (2) VII.3, VIII.1 ; flors (1) II.36
florir v
fleurir (1) XI.2

föir v
foïr (1) VI.47 ; fuïr (1) V.35
foison sf
fuison (1) IX.16
foiz sf
foix (1) V.29 ; foiz (2) III.16, III.17
fol adj
fous (1) I.10 ; foux (1) VIII.65
folage sm
folage (1) II.41
folement adv
folement (2) VIII.27, VIII.69
folie sf
folie (2) V.33, IX.41
folor sf
folor (1) VIII.21
fors prép
fors (5) I.12, III.37, V.2, VI.48, VIII.51
forsené adj
forsené (1) II.30 ; forssenez (1) VII.53

fort adjfort (1) V.34**fortune sf**fortune (1) I.23**franc adj**franc (1) VI.48 ; franche (2) I.15, IX.52 ; frans (1) IX.45**froidor s**froidor (1) VIII.3**front sm**front (2) IV.64, VIII.45**fueille sf**fueille (2) VII.3, VIII.1**gai adj**gaie (1) IV.69**garir v**gerrai (1) VIII.39 ; guerir (3) II.29, IX.53, XI.22**garison sm**guarison (1) IX.6 ; guerison (1) II.50**gent adj**gent (5) II.4, VII.20, VIII.19, VIII.28, VIII.33**gent sf**gent (3) I.2, III.30, XI.61**glaie sf**glaie (1) XI.1**glaive s**glaive (1) III.13**gloire sf**gloire (1) III.54**gorge sf**gorge (1)**gote sf**goute (1)**graignor adj compar**graindre (1) VI.45 ; greignor (1) I.24**grant adj**grans (1) VI.37 ; grant (15) II.5, II.24, II.28, III.25, III.28, IV.4, IV.28, V.6, V.11, V.25, VI.4, VI.42, VII.27, IX.16, IX.38**greignier v**graigne (1) IV.33**grevance sf**grevance (1)**grever v**grever (1) I.23**grief adj**grief (1) VIII.37**guerredon sm**gueridon (1) V.48 ; guerredon (1) II.44

guerredoner vguerredoner (1) I.9**ha interj**ha (4) IV.19, VIII.23, IX.28, IX.52 ; hé (3) I.22, IV.28, V.46**häär v**hää (1) XI.52 ; häär (1) III.20 ; het (1) VIII.29**hasler v**hallez (1) IV.67**haut adj**hault (1) V.14 ; haut (3) II.64, VI.7, IX.43 ; haute (2) V.15, X.59 ; hauz (1) I.25**hautece sf**hautesse (1) VI.23**i adv**i (12) I.12, I.32, II.13, II.18, II.42, IV.15, V.21, VI.31, VI.38, IX.16, IX.22, X.23**il pron pers**aus (1) VII.49 ; el (1) X.36 ; ele (13) II.9, II.11, II.16, II.26, II.28, II.44, IV.8, VII.56, IX.19, X.32, X.42, XI.9, XI.48 ; elle (3) V.43, V.52, VI.37 ; il (7) II.32, II.62, II.65, V.3, V.5, IX.33, X.11 ; i' (13) I.17, II.44, VI.9, VI.11, VI.12, VI.27, VI.30, VII.58, IX.3, IX.28, X.35, XI.35, XI.40 ; i (1) VI.51 ; la (10) II.7, II.14, II.23, IV.70, V.35, V.52, V.54, VI.21, VII.17, XI.41 ; le (5) IV.34, VIII.64, IX.36, X.24, XI.26 ; les (3) II.65, X.18, X.22 ; li (25) I.9, I.35, II.12, II.27, II.32, IV.32, IV.36, V.9, V.13, V.27, V.37, V.40, V.43, V.56, VI.19, VII.22, VII.24, VIII.23, VIII.67, IX.34, IX.48, X.65, XI.45, XI.50, XI.68 ; lui (1) VI.52**intencion sf**entencion (1) II.45**itant adv**itant (1) VIII.57**ja adv**ja (9) V.50, VII.49, VIII.39, VIII.67, IX.21, IX.22, IX.44, X.33, X.64 ; jai (2) V.11, VI.8**jalos adj**jalos (1) VII.48**jalosie sf**jalosie (1) VII.52**je pron pers**j' (11) I.20, V.37, VII.8, VIII.21, VIII.51, IX.24, IX.35, IX.47, IX.55, IX.58, XI.7 ; g' (1) II.18 ; je (57) I.12, I.14, I.15, I.32, I.34, II.3, II.12, II.23, II.31, II.42, II.50, II.51, II.56, II.57, IV.5, IV.38, IV.49, IV.50, IV.58, V.2, V.3, V.5, V.6, V.8, V.9, V.20, V.26, V.40, V.55, VI.12, VI.23, VI.47, VI.49, VI.52, VII.3, VII.5, VII.6, VII.19, VIII.1, VIII.22, VIII.23, IX.13, IX.19, IX.28, IX.28, IX.31, IX.41, IX.53, IX.58, X.11, X.23, X.31, X.35, X.43, X.62, XI.30, XI.40 ; m' (45) I.1, I.16, I.19, III.13, III.32, IV.7, IV.19, IV.61, V.7, V.19, V.34, V.42, V.43, V.56, VI.1, VI.19, VI.42, VI.43, VI.44, VII.4, VII.7, VII.14, VII.17, VII.23, VII.24, VII.26, VII.30, VII.35, VII.35, VII.41, VIII.40, VIII.48, VIII.69, IX.21, IX.29, IX.44, X.32, X.39, X.46, X.50, X.61, X.63, XI.29, XI.60, XI.75 ; me (57) I.21, I.33, II.4, II.12, II.28, II.29, II.33, II.58, III.3, III.8, III.14, III.16, III.20, III.42, IV.10, IV.14, IV.17, IV.32, IV.33, IV.35, IV.36, IV.44, IV.57, V.32, V.36, V.39, V.45, VI.6, VI.13, VI.13,

VI.15, VI.20, VI.25, VI.40, VI.49, VI.50, VI.53, VII.25, VII.28, VII.31, VIII.29, VIII.32, IX.2, IX.10, IX.17, IX.25, IX.37, IX.48, X.26, X.27, X.29, X.38, X.42, XI.12, XI.23, XI.26, XI.53 ; mi (6) I.21, II.26, VI.21, VIII.7, VIII.13, VIII.17 ; moi (15) III.22, IV.52, V.4, VI.16, VI.29, VIII.43, VIII.49, VIII.59, VIII.77, IX.22, IX.36, IX.53, X.65, XI.34, XI.69

jehir v

gehir (1) VIII.25

jëuner v

jeüner (1) III.4

jöer v

joer (1) I.35

jöir v

joï (1) XI.43 ; joïr (1) X.16

joiant adj

joianz (1) I.26

joie sf

joie (32) I.11, I.18, II.17, II.32, II.59, II.66, II.68, III.9, III.33, III.36, IV.16, IV.25, IV.47, V.17, V.47, V.48, V.56, VI.4, VI.26, VI.36, VI.37, VI.45, IX.9, IX.49, IX.54, X.9, X.14, X.21, X.42, XI.21, XI.30, XI.33

joint adj

jointes (2) II.15, IV.38

jonece sf

ionesce (1) VI.32

jor sm

jor (4) V.4, V.50, VIII.17, VIII.44 ; jors (1) VI.30 ; jorz (3) II.19, VII.35, XI.62 ; jour (2) V.22, IX.37

jugement sm

jugement (1) XI.56

là adv

la (3) IV.5, VI.50, VIII.70

lacier v

laça (1) VIII.76

laidure sf

laidure (1) X.6

laiier v

lait (1) VI.53 ; leroit (1) III.16

laissier v

laissoit (1) V.45 ; lessier (1) VIII.79

langage sm

langage (1) II.63

langue sf

langue (1) VI.13

languir v

languir (2) X.22, XI.19 ; languis (2) VIII.36, X.62

larme sf

lermes (1) III.45

las adj

las (9) II.31, III.19, IV.28, VI.14, VIII.23, X.24, XI.7, XI.20, XI.40 ; lais (1) VI.23

le art

au (6) II.53, IV.39, IV.39, VIII.78, X.51, XI.12 ; aus (3) I.13, I.24, II.11 ; del (1) IX.38 ; des (2) I.23, II.48 ; dou (3) V.33, VI.2, VI.18 ; du (7) I.20, II.16, IV.16, IV.53, VII.43, VIII.61, X.57 ; el (2) IV.58, VI.53 ; l' (10) III.44, IV.48, V.37, V.43, VI.10, VI.20, VI.44, VII.25, XI.8, XI.45 ; la (48) I.2, I.11, I.24, II.1, II.1, II.24, II.28, II.36, II.48, II.55, III.7, III.22, III.50, IV.16, IV.47, IV.57, VI.5, VI.13, VI.17, VI.19, VI.24, VI.42, VII.12, VII.14, VII.26, VII.43, VIII.3, VIII.13, VIII.19, VIII.21, IX.6, IX.25, IX.26, X.39, X.50, X.56, X.57, X.62, XI.1, XI.3, XI.4, XI.13, XI.16, XI.30, XI.34, XI.54, XI.61, XI.76 ; le (9) II.62, II.65, III.49, V.14, V.15, VII.33, IX.8, IX.9, XI.2 ; les (9) I.25, I.26, I.27, II.19, II.46, IV.23, VII.46, IX.37, X.15 ; li (13) III.48, IV.19, VII.34, VII.53, VII.54, VIII.45, IX.4, IX.17, IX.20, IX.37, X.12, XI.52, XI.76 ; lou (1) VI.21 ; nel (1) VIII.10 ; ou (1) IX.33

léal adj

loial (2) II.16, XI.48 ; loiaus (4) I.15, I.24, II.40, X.52 ; loiaux (1) II.67

lëaument adv

loiaument (4) I.7, I.8, VII.17, VII.49

lëauté sf

loiautez (1) XI.50

lëece sf

leece (1) VI.36 ; leese (1) VI.26

legier adj

legier (2) IV.34, VIII.80 ; legiere (2) IV.1, IV.8

legierement adv

legierement (1) XI.64

lever v

lever (1) IV.39

lieu sm

leu (1) VIII.71 ; lieu (1) II.44

liier v

lie (1) V.34 ; loie (1) VI.13

lis sm

lis (2) IV.65, X.47

löer v

loee (1) III.30 ; loer (1) II.11 ; loez (1) IX.36

loëiz adj

loëiz (1) VII.39

lointain adj

lointains (1) IV.40

lonc adj

lonc (2) I.16, IX.37 ; longues (1) IX.37

longement adv

longuement (1) VIII.12

lor adj poss

leur (2) I.31, XI.33 ; lor (4) I.28, I.30, II.63, V.6

lors adv

- lors (5) I.21, III.26, IV.22, VIII.29, XI.5
- los sm**
los (1) III.54
- losengier sm**
losengier (1) IX.33
- mai sm**
mai (1) VII.2
- main sf**
mains (2) II.15, IV.38
- maintenir**
maintenir (2) VI.33, X.2
- mais conj**
mais (4) VI.5, VI.12, VI.37, VI.39 ; maix (2) V.33, V.48 ; maiz (1) IX.57 ; mes (20) I.5, I.12, I.19, I.32, II.29, IV.29, IV.59, VII.3, VII.7, VII.25, VII.30, VII.52, VIII.57, X.12, X.62, XI.16, XI.38, XI.47, XI.51, XI.73
- mais adv**
mais (5) VI.47 ; maix (1) V.50 ; mes (2) II.50, X.15
- mal sm**
mal (2) III.27, VIII.12 ; mas (1) VI.25 ; maus (5) II.20, IV.33, IX.5, IX.29, X.40 ; maux (1) X.5
- maladie sf**
maladie (1) V.25
- malage sm**
malage (1) II.30
- manaie sf**
manoie (1) IV.60
- mangier v**
mengier (1) IV.30
- maniere sf**
maniere (1) IV.21
- mar adv**
mar (1) VIII.33 ; mal (1) VIII.35
- marchis sm**
marciz (1) III.47
- martir sm**
martir (3) III.10, X.20, XI.23
- maudire v**
maldit (1) II.61
- meillor adj**
meilleurs (1) II.46 ; mieudre (1) II.48
- meillor s**
meillor (1) X.57 ; meillors (1) II.48
- mener v**
mainne (1) XI.55 ; meneir (1) V.15 ; meneis (1) V.20 ; mener (1) IX.12
- menor adj**
mendre (1) III.25
- mer sf**

- meir (1) V.30
- merci sf**
merci (13) II.47, II.59, II.64, IV.43, VII.38, VII.44, VIII.24, VIII.53, VIII.65, IX.27, XI.49, XI.65, XI.78 ; mercit (3) V.36, V.40, V.41 ; merciz (2) VIII.34, X.66
- mere sf**
mere (1) III.50
- merir v**
merir (1) XI.26
- merveille sf**
mervolle (1) V.28
- mesdisant s**
mesdisanz (2) II.11, II.60
- mesestance sf**
mesestance (1) I.6
- mesprison sf**
mesprison (1) II.43
- messagier sm**
mesagiers (1) IV.10
- mestier sm**
mestier (2) III.5, VI.4 ; mestiers (1) IV.7
- mesure sf**
mesure (3) X.1, X.3, XI.7
- metre v**
met (1) V.14 ; mete (1) IX.40 ; mez (1) I.27 ; mis (1) VIII.52 ; mise (1) I.31 ; mist (1) II.45
- mëur adj**
meüre (1) XI.1
- mie sf**
mie (4) V.3, V.10, VII.24, X.43
- mien adj**
moie (1) VI.24
- mieus adv**
meuz (2) X.32, X.56 ; mieus (1) XI.16 ; muelz (1) VI.28 ; muez (1) VI.2
- moillier v**
mueil (1) VIII.15
- moins adv**
moins (1) VI.44
- mon adj poss**
m' (2) VII.55, XI.24 ; ma (41) I.2, II.2, II.25, II.47, III.15, III.18, III.36, III.40, IV.4, IV.9, IV.12, IV.13, IV.28, IV.61, IV.72, V.6, V.21, V.24, V.25, V.26, V.48, V.51, VI.6, VI.22, VI.28, VI.41, VI.45, VII.27, IX.15, IX.18, IX.47, IX.47, IX.52, X.26, XI.19, XI.20, XI.21, XI.22, XI.46, XI.47, XI.67 ; mes (19) II.24, II.33, III.35, III.36, III.45, IV.6, IV.33, IV.41, IV.54, V.23, V.27, VII.21, IX.26, IX.27, IX.29, IX.30, X.40, X.55, X.55 ; mi (7) IV.30, IV.30, V.49, VI.34, VIII.16, IX.57, XI.32 ; mon (23) II.19, II.30, III.10, III.12, III.20, III.24, VI.3, VI.31, VIII.16,

VIII.26, VIII.46, VIII.52, VIII.68, VIII.74, VIII.77, IX.12, IX.19, IX.46, IX.46, X.44, XI.10, XI.43, XI.75

monde sm

monde (1) IX.33 ; mont (2) VI.2, VIII.61

morir v

morir (6) V.26, V.38, V.42, V.45, VIII.10, XI.18 ; mourir (1) III.9 ; muert (1) II.66 ; muir (2) III.26, VII.24

mort adj

mort (1) VIII.48

mort sf

mort (16) I.33, III.18, III.32, IV.44, V.39, VI.17, VI.19, IX.6, IX.13, IX.18, IX.25, X.23, XI.13, XI.34, XI.37, XI.54, XI.72

mortel adj

mortel (2) VII.48, XI.32 ; morteuz (1) IX.7

mortelment adv

mortelment (1) VII.41

mostrance sf

mostrance (1) I.13

mostrer v

mostre (1) VIII.29 ; mostrer (1) IV.4 ; moustrer (1) II.27

mout adv

mout (2) IX.46, XI.14 ; mult (1) VII.10

mouvoir v

mouvoir (1) VIII.73

müer v

muer (1) VIII.2

muser v

muser (1) I.16

naistre v

nee (2) X.48, XI.42

navrer v

navrez (2) IV.58, VII.40

ne nég

n' (42) I.12, I.32, II.13, II.20, II.24, II.32, II.42, II.51, III.29, III.45, III.52, IV.59, IV.67, V.8, V.10, V.11, V.23, V.28, VI.18, VI.38, VII.21, VII.31, VII.36, VII.49, VIII.4, VIII.39, VIII.65, VIII.67, IX.4, IX.14, IX.22, IX.33, IX.59, X.6, X.15, X.23, X.31, X.60, X.64, XI.21, XI.46, XI.77 ; ne (84) I.5, I.15, I.18, I.32, II.3, II.12, II.21, II.29, II.50, III.5, III.6, III.14, III.27, III.38, III.44, IV.5, IV.14, IV.31, IV.46, IV.72, V.2, V.4, V.13, V.18, V.27, V.35, V.38, V.41, V.50, VI.8, VI.9, VI.10, VI.12, VI.14, VI.24, VI.29, VI.32, VI.36, VI.47, VI.49, VI.53, VII.3, VII.4, VII.5, VII.24, VII.30, VII.31, VII.39, VII.42, VII.52, VII.57, VIII.7, VIII.49, VIII.60, VIII.70, VIII.74, VIII.80, IX.7, IX.12, IX.21, IX.25, IX.28, IX.30, IX.31, IX.40, IX.42, IX.44, IX.45, IX.51, IX.53, IX.58, X.20, X.27, X.41, X.43, X.54, X.65, XI.25, XI.28, XI.35, XI.36, XI.43, XI.53, XI.63

ne conj

n' (5) II.32, III.6, V.23, VI.36, VII.21 ; ne (36) I.6, I.15, I.32, II.13, II.29, II.51, III.27, III.44, IV.6, V.8, V.12, V.13, V.24, V.25, VI.11, VI.12, VI.23, VI.29,

VI.47, VII.3, VII.6, VII.29, VII.49, VIII.6, IX.31, IX.33, IX.54, X.16, X.21, X.25,
X.28, X.55, X.55, X.60, XI.22, XI.55

nëis adv

nes (2) V.3, XI.43

neporcant conj

neporquant (1) VII.32

nés sm

nes (1) IV.64

nïent s

noient (1) VII.31

noble adj

noble (2) II.40, II.64

noblement adv

noblement (1) II.23

non nég

(4) II.51, VII.57, IX.25, IX.34

nostre adj poss

nostre (1) IV.70

nuît sf

nuis (1) IX.37 ; nuît (4) III.23, VIII.13, VIII.17, VIII.44

nul pron indéf

nul (1) VII.49 ; nuls (2) V.13, V.38 ; nului (2) IX.11, X.16 ; nus (7) III.52, V.18,
VI.38, VII.52, IX.21, IX.31, X.6

nul adj

nul (5) V.4, V.50, VIII.49, X.31, X.53 ; nus (1) IX.7

o conj

ou (6) II.25, II.25, III.9, V.31, V.31, VI.47

oblance sf

oublance (1) IX.40

oblïer v

oblïe (1) V.28 ; oblïeir (1) V.35 ; oublïer (3) IV.17, IV.57, IX.17

ochaison sf

acheson (1) VII.10

ocire v

ocie (2) V.43, X.32 ; ociëz (1) XI.60 ; ocis (1) V.22 ; ocit (2) II.44, VII.23

öir v

oi (1) X.35 ; öie (2) V.52, VII.56

oiselon sm

oiseillon (1) VIII.3

ombre s

ombre (1) IX.59

ome sm

hom (1) IX.7

on pron pers indéf

on (4) II.46, V.1, VII.58, XI.55

onor sf

honor (2) III.54, V.47 ; honors (2) II.39, V.16 ; honour (2) II.68, IX.36

onorer vhonoree (1) XI.47 ; onore (1) III.31**onque adv**onkes (2) V.4, V.23 ; onques (10) II.17, II.20, VI.10, VI.32, IX.12, IX.42, X.60, XI.28, XI.36, XI.42**or adv**or (1) IX.41**or sm**or (1) VII.29**orgueil sm**orgueil (2) II.41, VIII.29**oser v**osai (1) VIII.26 ; osent (1) VIII.4 ; oseroit (1) III.52 ; ous (1) VI.12 ; ozoie (1) VI.11**ostage sm**ostagier (1) VIII.77**otroier v**otroier (1) X.27 ; otroit (1) II.67**où adv inter/rel**ou (11) II.34, II.45, II.50, III.28, IV.5, V.20, VI.8, VIII.34, VIII.51, VIII.70, XI.74**outrage sm**outraige (1) V.33**oultre prép**oultre (2) V.30, XI.7**outrecuidier v**outrecudier (1) VI.6**ovrer v**ouvrer (1)**päis sm**päis (1) X.57**palir v**palie (1) X.39 ; palir (3) II.25, VI.40, XI.10**par prép/adv**par (19) I.3, I.10, II.45, II.58, II.63, III.53, IV.4, IV.27, IV.36, VI.8, VI.21, VI.38, VI.52, VII.5, VII.57, VIII.21, VIII.67, IX.22, XI.3 ; per (4) V.1, V.6, V.25, V.46**paradis sm**paradis (5) III.37, III.53, IV.53, VII.36, X.53 ; paradix (1) V.18**parage sm**parage (1) II.64**parjure sm**parjure (1) X.12**parler v**parler (2) II.10, VII.51**parole sf**parole (1) IX.26**partir v**

parte (1) X.33 ; partir (4) V.27, V.32, VI.24, VII.21 ; partiré (1) X.64 ; partis (1) V.23

pas sm

pas (5) I.5, I.15, IV.67, XI.35, XI.77

passer v

païsse (1) V.53 ; passe (1) III.49 ; passez (1) II.54

peine sf

paine (1) VIII.37

pendre v

pendre (2) III.16, XI.55

pensee sf

pensee (2) X.54, XI.46

penser v

panser (1) VI.7 ; pens (3) II.3, III.38, IV.15 ; pensa (2) IX.27, IX.42 ; pensant (1) VIII.41 ; penser (4) IV.16, IV.42, VIII.52, X.38 ; pensers (2) IX.17, X.46

pensif adj

pensis (1) X.51

pëor sf

paor (1) IX.18 ; paour (4) V.39, VI.14, IX.13, IX.39 ; poour (1) V.21

perdre v

perdi (1) IX.26 ; perdu (1) VIII.32 ; pert (1) I.11

perece sf

perece (1) VI.29

perir v

peri (1) XI.38

petit s

petit (1) VI.15

pié sm

piés (1) V.14

pieça adv

pieça (1) VIII.75

pis adv

pis (1) VIII.38

pitié sf

pitié (5) II.16, III.18, IV.45, VII.45, IX.45 ; pitiés (3) VI.9, VI.45, VI.46 ; pítiez (2) II.49, X.66

plaie sf

plaie (1) IV.57

plaindre v

plain (1) VII.24 ; plaindre (4) I.4, I.26, III.3, III.11

plaint sm

plaint (1) I.13 ; plainz (1) IV.29

plaire v

plaist (1) VI.51 ; plest (2) VII.31, VIII.17 ; pleüst (1) II.33

plaisanment adv

plaisantment (1) VII.23

plaisant adj

plaisans (1) VI.43 ; plaisant (1) VI.11 ; plesant (7) II.10, II.13, III.39, IV.2, IV.55, IV.69, VII.35

plaisir sm

plesir (2) II.35, X.11

plein adj

plaine (1) III.31 ; plains (1) IV.25

plor sm

plour (1) V.49

plorer v

pleurent (1) VIII.16 ; plor (1) VIII.5 ; plorant (1) V.41 ; plorer (3) I.4, II.18, II.22 ; plour (1) IX.39 ; plourer (1) IX.57

plus adv

plus (39) I.19, I.24, I.25, I.26, I.27, II.1, II.1, II.16, II.22, III.29, III.42, III.52, IV.28, IV.33, IV.34, IV.40, IV.41, IV.63, IV.71, IV.71, V.17, VI.4, VI.44, VII.17, VII.18, VII.22, VII.27, VII.29, VII.33, VII.38, VII.53, VII.58, IX.28, IX.58, X.45, X.58, XI.52, XI.71, XI.77 ; plux (2) V.14, V.31 ; pluz (2) IX.4, IX.11

poi sm

pou (1)

point sm

poinz (1) IV.23

pointure sf

pointure (1) XI.16

poissance sf

poissance (1) IX.2 ; puissance (1) I.22

pöoir v

peüsse (1) VIII.80 ; poi (1) XI.25 ; poïst (1) II.17 ; pooit (1) V.27 ; poriés (1) V.47 ; poroie (1) VI.18 ; porroie (2) II.27, X.43 ; porroit (2) IV.26, IX.7 ; pot (1) IX.12 ; puet (11) I.9, II.21, II.24, III.29, V.13, V.18, VI.44, VIII.10, IX.5, X.9, X.54 ; puis (15) I.18, II.12, III.6, IV.5, IV.22, IV.50, IV.59, V.35, V.41, VII.21, VIII.74, IX.19, IX.53, IX.58, XI.53 ; puist (5) II.46, VI.21, IX.34, X.29, X.42

pöoir sm

pooir (2) IX.4, IX.10 ; pouvoir (1) III.19

por prép

por (33) I.1, I.2, I.22, I.30, I.34, I.35, III.22, III.33, IV.9, IV.45, V.2, V.23, V.35, V.37, V.39, V.51, VI.2, VI.3, VI.19, VI.41, VII.3, VII.3, VII.18, VII.24, VIII.3, VIII.8, VIII.36, VIII.77, X.18, X.25, X.25, X.51, X.65 ; pour (6) II.7, II.14, II.47, XI.6, XI.13, XI.54

porter v

portent (1) II.65

povre adj

povre (3) III.9, V.15, IX.9

povreté sf

pouvretéz (1) VII.27

prendre v

pernez (1) VIII.60 ; preigne (1) IV.45 ; prendre (2) III.52, XI.60 ; prendroie (1) IX.51 ; pris (3) V.20, V.34, VIII.21

près prép/advpres (1) VI.18**prier v**pri (3) II.47, V.51, XI.30 ; prie (1) V.51 ; prient (1) X.13 ; prier (2) II.7, II.15 ; prierai (1) VIII.53 ; proi (3) II.51, III.50, VII.38 ; proie (1) VI.9 ; proier (2) VI.12, X.25 ; proieras (1) VII.55**priere sf**priere (1) IV.9 ; proiere (1) III.15**prime adv**primes (1) XI.41**prince sm**prince (1) III.47**pris sm**pris (1) II.39 ; prix (1) V.47**prisier v**prisier (1) X.35**prison s**prixon (1) V.32**prochain adj**prouchains (1) IV.41**prodome sm**proudom (1) V.13**pröece sf**prouesse (1) V.16**puis adv**puis (2) VII.30, XI.42**que conj**c' (9) II.17, V.4, V.21, V.34, VI.48, IX.12, IX.42, XI.36, XI.42 ; ke (8) V.2, V.8, V.9, V.11, V.26, V.35, V.50, V.52 ; q' (2) II.22, III.17 ; qu' (40) I.14, II.9, II.11, II.16, II.32, II.39, II.65, III.7, III.12, III.29, III.35, III.37, III.37, III.43, IV.8, IV.16, IV.31, IV.72, VI.18, VI.29, VII.22, VII.36, VII.42, VII.48, VII.50, VII.56, VIII.3, VIII.41, VIII.72, IX.2, IX.8, IX.11, IX.30, IX.33, X.11, X.32, X.36, X.41, X.53, XI.48 ; que (64) I.35, II.3, II.26, II.35, II.36, II.48, II.54, III.19, III.27, III.42, III.50, III.52, IV.9, IV.36, IV.44, IV.52, IV.53, IV.63, VI.2, VI.14, VI.17, VI.31, VI.35, VI.38, VI.44, VI.49, VII.8, VII.24, VII.29, VII.29, VII.30, VII.33, VII.35, VII.39, VII.45, VIII.40, VIII.48, VIII.79, IX.4, IX.14, IX.17, IX.22, IX.28, IX.40, IX.44, X.6, X.19, X.25, X.33, X.39, X.43, X.45, X.58, X.64, XI.19, XI.21, XI.41, XI.46, XI.52, XI.55, XI.68, XI.72, XI.76, XI.78**que pron rel**c' (4) II.17, X.60, XI.25, XI.55 ; cui (1) V.5 ; k' (1) V.52 ; ke (4) V.18, V.53, V.37, V.39 ; qu' (4) II.21, II.28, II.46, VIII.31 ; que (13) I.18, I.21, VI.5, VI.42, VI.53, VII.6, VIII.22, VIII.75, IX.58, XI.6, XI.7, XI.54, XI.72 ; qui (46) I.4, I.7, I.8, I.10, I.11, I.29, I.34, II.6, II.20, II.33, III.8, III.16, III.25, III.40, III.43, III.46, III.51, IV.26, IV.56, IV.67, IV.68, VI.4, VI.27, VI.43, VI.48, VI.49, VII.14, VII.25, VII.40, VII.57, VIII.11, IX.34, IX.47, IX.52, IX.55, X.10, X.13, X.18, X.26, X.51, XI.12, XI.26, XI.35, XI.62, XI.63, XI.78

que pron inter

c' (1) VI.23 ; qu' (2) II.31, IX.19 ; quoi (3) I.22, VIII.21, VIII.36

querre v

quier (3) IV.31, VI.36, X.41

rage sf

rage (2) II.31, III.2

raïier v

roie (1) IV.68

raison sf

raison (1) IX.56 ; raixon (1) V.8 ; reson (3) VII.8, X.1, X.7

recevoir v

recevoir (1) III.32

recorder v

recor (1) VI.35 ; recorder (1) IX.23 ; recort (1) IV.20

recouvrer v

recouvrer (1) I.18

refraindre v

refraindre (1) VI.53

refuser v

refusee (1) XI.29 ; refuseis (1) VI.14

regarder v

regardeiz (1) VII.28 ; regarder (3) II.26, III.14, VI.11

regardëure sf

regardeüre (1) XI.11

regart sm

regart (2) VII.19, VII.32

relëecier v

releecier (1) VI.3

remanoir v

remaindre (2) VI.44, VI.47

remembrance sf

ramembrance (1) IX.14 ; remenbrance (1) I.34

remirer v

remirai (1) VIII.35 ; remirer (1) VIII.18

rendre v

rendre (2) I.9, III.34 ; rent (1) XI.65

renom sm

renom (2) V.11, IX.43

repentance sf

repentance (1) IX.22

repentir v

repantir (1) VI.30 ; repentir (1) X.8

reprendre v

reprendre (1) XI.68

requerre vrequier (1) IV.43, VII.44**resplendir v**resplendir (1) XI.4 ; resplendre (1) III.24 ; resplent (3) II.5, III.28, XI.74**retenir v**retint (1) VIII.76**retorner v**retorneit (1) V.49**retraire v**retraie (1) IV.72**reveler v**reveler (1) I.5**revenir v**revenir (1) V.31**riche adj**riche (2) VII.29, IX.8 ; riches (1) VII.33**richece sf**richece (1) VII.27 ; richesce (2) II.68, VII.30**rien sf**riens (7) I.12, II.3, II.51, III.37, VI.2, VII.31, VII.42 ; rien (3) IX.30, IX.52, XI.42**rire v**riant (1) VIII.42 ; rianz (1) IV.62**ris sm**ris (1) IV.50**roi sm**roi (2) IV.53, VII.33 ; rois (3) IX.1, IX.4, IX.55**rose sf**rose (3) IV.65, VII.12, X.47**rosier sm**rosier (1) XI.2**rosee sf**rousee (1) XI.4**rubin sm**rubis (1) III.48**sage adj**sage (5) II.1, II.9, IV.71, VII.37, IX.32 ; saige (2) VI.10, VI.51**sagement adv**saigement (1) VI.33**sain adj**sains (2) IV.37, VII.53**saison sf**saison (1) IX.57**saner v**sanez (1) IV.59**sans prép**sans (1) VI.30 ; sanz (22) II.8, II.32, II.41, II.41, II.57, III.23, III.33, IV.60, VII.31, VII.40, VII.51, VIII.10, IX.11, IX.45, IX.54, X.8, X.13, X.37, X.37, XI.60,

XI.66, XI.68; sens (16) prep V.9, V.12, V.12, V.13, V.18, V.30, V.31, V.38, V.42, V.44, V.48

santé sf

santé (4) IV.36, IX.18, IX.25, IX.49 ; santeit (1) V.56 ; santez (1) VII.26

savoir v

sachiez (3) IV.52, VII.8, IX.11 ; sai (12) II.50, III.5, IV.14, V.2, VI.17, VI.47, VI.49, VII.5, VII.42, VIII.7, VIII.39, VIII.49 ; saiche (2) V.9, VI.33 ; saichiés (2) V.7, V.10 ; savoir (2) III.31, V.5 ; savrois (1) VI.52 ; seit (1) VI.49 ; set (3) III.51, VII.57, XI.48 ; seueust (1) VII.50 ;

se conj

c' (1) V.43 ; s' (10) II.26, II.44, II.49, V.5, V.41, VI.15, VI.46, VI.51, IX.19, XI.39 ; se (26) II.18, II.42, II.51, III.32, III.45, IV.43, V.28, V.45, V.56, VI.9, VI.11, VI.19, VII.4, VII.56, VII.57, VIII.59, VIII.65, IX.25, IX.34, IX.48, X.61, X.65, XI.29, XI.47, XI.50, XI.60

seignorage sm

seignorage (1) II.52

seignorer v

seignorer (1) I.28

seigneurie sf

seigneurie (1) VII.43 ; signorie (1) V.12

selonc prép

selonc (1) X.4

semblance sf

samblance (1) IX.23

sens sm

sans (1) VI.23 ; sen (1) V.8 ; sens (5) II.34, II.54, X.1, X.5, X.34

sentir v

santiroie (1) VI.17 ; sent (6) II.31, III.13, III.27, III.42, VIII.11, XI.54 ; sentie (1) V.37 ; sentir (4) II.28, X.13, XI.13, XI.17 ; sentoie (1) IX.48

serf sm

sers (1) I.28

servir v

sert (2) I.8, X.10 ; servie (2) I.17, VI.27 ; servir (6) II.37, VI.28, VI.54, VII.50, X.7, XI.25

sœur adj

seürs (1) I.27

si adv

c' (1) VI.22 ; s' (5) I.13, VI.34, VI.45, IX.32, IX.39 ; si (64) I.3, I.8, I.10, II.2, II.13, II.13, II.23, II.26, II.31, II.39, II.56, III.21, III.26, III.38, III.41, III.53, IV.7, IV.15, V.7, V.10, V.34, V.50, V.55, VI.10, VI.11, VI.18, VI.25, VI.33, VI.37, VI.37, VI.40, VI.43, VI.43, VII.17, VII.23, VII.24, VII.35, VII.41, VII.44, VII.55, IX.16, IX.29, IX.30, IX.31, IX.32, IX.36, IX.43, IX.43, X.6, X.17, X.24, X.24, X.36, X.40, X.42, X.44, X.53, X.63, XI.20, XI.28, XI.37, XI.44, XI.59, XI.75

siecle sm

siecle (3) II.53, II.62, VII.36

simple adj

simple (3) II.10, VI.5, XI.11

simplece sfsimplece (1) VI.35**seignor sm**sire (3) IV.70, V.10, IX.35 ; sires (2) V.4, IX.1**söef adj**souez (1) IV.66**sofrant adj**sofrans (1) VI.52**sofrir v**soffrir (2) VI.19, VIII.9 ; sofrir (1) VI.25 ; souffrir (1) X.3**sol adj**seus (1) VI.25**solement adv**seulement (1) VII.32**soi pron réfl**s' (1) I.8 ; se (6) II.11, III.44, V.27, VI.33, VII.40, XI.63**son adj poss**s' (12) III.21, III.53, IV.27, V.16, VI.39, VII.18, IX.20, IX.50, X.27, X.29, X.61, XI.65 ; sa (28) I.5, I.6, I.10, II.5, II.59, III.25, IV.20, IV.21, V.7, V.12, V.32, V.36, VI.20, VI.23, VI.32, VI.35, VII.15, VII.57, VIII.35, VIII.42, IX.15, IX.23, IX.50, X.28, X.34, X.54, XI.11, XI.73 ; ses (8) II.27, III.54, V.14, V.17, VII.42, IX.42, IX.45, X.34 ; si (1) IX.44 ; son (23) II.4, II.43, III.13, III.19, V.29, VI.23, VII.19, VII.20, VIII.19, VIII.20, VIII.28, VIII.30, VIII.33, VIII.45, IX.10, IX.40, IX.59, X.11, X.33, X.36, XI.15, XI.56, XI.69**solaz sm**solais (1) V.16 ; solaz (2) VII.34, X.46**soloir v**sueil (1) VIII.31 ; suellent (1) X.18**songier v**songier (1) IV.47**sor prép**seur (1) II.14 ; sor (1) VI.39 ; sus (1) II.5**sorcil sm**sorcis (1) IV.62**sorprendre v**sorprengne (1) IV.44 ; sorpris (1) VIII.50 ; soupriz (1) XI.45**sospir sm**sospirs (1) IV.29**sospirer v**sospir (1) VIII.5 ; sospirer (2) I.26, III.3 ; souspir (2) IX.39, XI.5 ; souspirant (1) II.15**sostenir v**soustient (1) VII.25**sovenir v**souviengne (1) IV.32 ; souvient (1) II.4**sovent adv**

- souvent (8) I.25, II.22, III.38, VII.2, VIII.15, IX.39, XI.51, XI.70 ; sovant (1) VI.40
- soz prép**
sous (2) V.14, XI.76 ; soz (1) III.43
- talent sm**
talent (2) VII.4, XI.69
- tant adv**
tant (21) II.4, II.9, II.33, II.35, II.52, II.53, IV.19, IV.32, IV.56, V.52, VI.5, VI.34, VIII.7, VIII.16, VIII.48, VIII.50, VIII.53, IX.59, X.38, XI.6, XI.40
- teindre v**
taindre (2) VI.40, XI.10
- teint adj**
taint (1) III.49
- tel adj**
teil (1) V.45 ; tel (4) I.22, VIII.12, IX.2, IX.35 ; tele (1) XI.24
- tendre adj**
tendre (2) III.7, XI.73
- tenir v**
tendront (1) VIII.63 ; tenir (2) II.12, II.38 ; tient (2) V.34, X.36
- tens sm**
tans (1) IX.28 ; tens (1) I.16
- tolir v**
toli (1) I.21 ; tolir (1) III.22 ; toust (1) X.26
- torner v**
torneir (1) V.36
- tot pron**
tos (1) VI.39 ; tot (1) I.20 ; tout (1) X.3 ; toutes (2) II.5, II.14
- tot adv**
tout (3) II.6, IX.14, XI.8 ; touz (1) IV.23
- tot adj**
tous (2) VI.25, VI.30 ; tout (4) II.62, III.19, VI.31, IX.34 ; toute (5) III.23, III.25, III.30, IX.51, XI.74 ; toutes (2) II.55, V.54 ; touz (7) II.35, III.36, III.51, IV.18, IV.18, IX.5, X.7 ; toz (3) II.19, VII.35, XI.62 ; tuit (2) V.49, IX.20
- träir v**
träir (1) X.18
- traire v**
traï (1) VIII.37
- trâison sf**
trahison (1) IX.42 ; traïson (1) II.57
- träitor sm**
traïtor (1) II.60
- transir v**
transi (1) XI.36
- très adv**
tres (9) II.4, III.26, IV.21, VI.35, VI.37, VIII.45, IX.23, X.44, XI.41
- trestot adj**
trestuit (1) VIII.61

- trestuit (1) VIII.61
- tristece sf**
tristece (2) VI.27, VI.28
- trois card**
trois (1) V.31
- trop adv**
trop (6) I.16, III.1, VII.11, VIII.17, VIII.32, IX.38
- trover v**
trouvé (1) I.12 ; trouver (3) II.46, II.50, VIII.24 ; troveir (1) V.41 ; truis (4) I.15, IV.34, IX.16, IX.46 ; truist (1) VI.29
- tu pron pers**
t' (1) XI.66 ; tu (1) VII.56 ; te (1) VII.56
- ueil sm**
eus (1) IX.30 ; eulz (1) VI.16 ; euz (4) II.27, IV.51, IV.62, VII.21 ; oeill (1) IX.44 ; oil (2) III.16, VIII.45
- un art**
un (9) IV.27, VI.3, VI.7, VI.7, VI.15, VI.43, VII.32, X.30, XI.17 ; une (1) III.41
- un card**
une (1) III.17
- vaillant adj**
vaillans (1) VI.51 ; vaillant (1) II.1
- vain adj**
vain (1) I.16
- vair adj**
vers (1) IV.62
- valoir v**
valoir (1) III.21 ; vendroit (1) XI.16
- valor sf**
valors (1) II.34 ; valour (1) IX.35
- veillier v**
veillier (3) III.4, IV.42, X.38 ; veilliers (1) IV.19
- veintre v**
vaincre (1) X.4 ; vaint (1) III.46
- venin sm**
venim (1) II.65
- venir v**
venir (3) II.23, X.9, XI.15 ; venus (1) V.40 ; viengne (1) IV.36 ; vient (2) I.11, V.16 ; vint (1) XI.12
- vëoir v**
veoir (3) III.18, IX.38, IX.58 ; vi (5) VI.5, VI.10, VI.32, IX.30, XI.41 ; voi (8) II.13, II.23, IV.49, VII.15, VII.22, VIII.1, VIII.44, XI.1 ; voit (1) VII.52
- verai adj**
veraie (1) IV.56
- verdure sf**
verdure (1) XI.3
- verité sf**
verité (1) II.56 ; veriteit (1) V.55

vermeil adjvermeille (3) II.25, III.7, IV.66**vers prép**vers (2) I.7, V.40**viaire sm**viaire (1) VII.19**vie sf**vie (5) III.22, V.15, V.21, VII.25, X.26**vif adj**vis (2) VIII.54, X.64**vilain adj**vilains (1) VII.54**vilenie sf**vilanie (1) VII.51, X.37**vis sm**vis (6) III.39, IV.49, VIII.16, VIII.20, VIII.40, XI.10**vivant adj**vivant (1) II.3**vivre v**vif (1) XI.71 ; vivre (1) XI.23**voir adj/adv**voir (4) V.3, VI.17, VII.8, X.64 ; voirs (1) IX.3**voirement adv**voirement (2) II.56, V.55**voirre sm**voire (1) III.49**volage adj**volage (1) II.8**volenté sf**volenté (3) II.58, III.40, VII.7 ; volenteit (1) V.8 ; volentez (1) II.21**volentiers adv**volentiers (4) IV.15, VII.2, VII.18, VII.58**voloir v**veullent (1) V.5 ; veult (1) V.43 ; veust (1) X.27 ; veut (4) I.7, II.29, III.14, XI.63 ; vodroie (1) VI.2 ; voeil (1) XI.38 ; voloir (1) VIII.74 ; voroie (1) IV.46 ; vueil (7) I.32, I.35, II.7, II.14, III.34, VIII.14, VIII.58 ; vuellent (1) X.20 ; vuil (1) I.13**vos pron pers**vos (29) II.47, II.51, II.57, III.33, III.35, IV.38, IV.40, IV.41, IV.43, IV.45, IV.47, V.51, V.51, VI.46, VI.48, VI.51, VI.54, VII.28, VII.30, VII.31, VII.38, VII.43, VII.44, VII.45, VIII.51, VIII.53, VIII.58, VIII.62, X.51 ; vous (14) II.35, II.36, II.39, II.42, II.48, II.49, II.54, III.34, IX.2, XI.29, XI.30, XI.54, XI.59, XI.60**vostre adj poss**vo (1) IV.50 ; vos (1) IV.51 ; vostre (16) II.38, II.52, II.58, III.39, IV.49, IV.55, IV.60, V.46, VII.34, VII.41, VII.45, IX.36, IX.54, X.48, XI.39, XI.58

Concordances et tables de fréquence

Nous présentons ici quelques concordances et données distributionnelles pour faciliter l'étude thématique et linguistique de l'œuvre de Raoul. Si le corpus ne comporte que 4215 occurrences, les résultats sont pourtant intéressants, surtout par comparaison avec ceux obtenus par Lavis dans son index des chansons de Blondel de Nesle¹.

Pour créer les bases de données, nous avons balisé les onze *cansos* que nous attribuons à Raoul. Est exclu le jeu-parti qui, de par sa fonction ludique, présente un vocabulaire tout autre que celui qui est de rigueur dans les chansons d'amour (l'inclusion des tournures telles que *ventres gros et farsis*, *en tenebres tastonner* et *vous resenblez le gaaignon*, on le voit, fausserait les résultats). Les textes ont été indexés par le logiciel TACT et soumis aux programmes UseBase et TactStat, qui ont généré les données et statistiques suivantes (parmi d'autres) :

- nombre d'occurrences (tokens) : 4215 ;
- nombre de mots distincts (types) : 1169 ;
- nombre d'hapax legomena (types possédant une seule occurrence dans le corpus) : 745 (17.6% du texte). Ce dernier chiffre et le nombre de types sont sujets à caution, étant donné le manque de normalisation de l'orthographe. À titre d'exemple, le mot *cortioixie* est compté comme hapax legomenon alors que *cortoisie* se rencontre 3 fois. En fait, l'index lemmatisé compte 700 lemmes sur 4215 occurrences. Notons que pour obtenir des résultats plus précis, il aurait fallu encoder les textes d'après un système phonétique (cf. la méthode utilisée dans notre étude sur les anagrammes²), travail intéressant mais considérable que nous nous proposons d'entreprendre à une date plus tardive ;
- longueur moyenne des mots : 3.8 ;
- nombre de formes verbales : 910 (21.59%) ;
- nombre de substantifs : 728 (17.27%) ;
- nombre d'adjectifs (sont exclus les adjectifs possessifs et démonstratifs) : 315 (7.48%) ;
- nombre de pronoms personnels : 266 (6.31%) ;
- nombre des conjonctions *et*, *que*, *cant*, *car*, *mais*, *ne*, *se* : 497 (11.79%) ;
- les 10 verbes les plus fréquents : *estre* (85), *avoir* (75), *faire* (62), *pooir* (42), *amer* (27), *savoir* (27), *dire* (21), *voloir* (20), *chanter* (19) et *veoir* (17) ;
- les 10 substantifs les plus fréquents : *amors* (53), *cuer* (32), *joie* (32), *dame* (29), *merci* (18), *dolor* (17), *mort* (16), *cors* (16), *chançon* (13), *biauté* (13) et *Dieu* (13) ;
- les 10 adjectifs les plus fréquents : *douz* (29), *tot* (25), *bel* (28), *bon* (19), *grant* (16), *autre* (13), *fin* (10), *las* (10), *plaisant* (9) et *sage* (7).

¹ Georges Lavis, Les chansons de Blondel de Nesle. Concordances et index établis d'après l'édition L. Wiese (Liège, Institut de lexicologie française de l'Univ. de Liège, 1970).

² Disponible à <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/ineke/Lemm/Encoding.htm>.

En dehors de l'index lemmatisé, nous avons ajouté à cette édition les bases de données suivantes :

- concordance complète affichée en KWIC (Key Word in Context / contexte restreint du mot pivot)³ ;
- table des mots types par ordre de fréquence ;
- table des verbes par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique ;
- table des substantifs par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique ;
- table des adjectifs par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique ;
- table des mots à la rime avec leur fréquence, par ordre alphabétique.

³ Comme la concordance complète remplirait 95 pages de papier, nous ne l'avons pas imprimée. Elle est consultable à <http://www.uottawa.ca/academic/arts/lfa/activites/textes/ineke/Lemm/Stats.htm>.

Table des mots types (4215) par ordre de fréquence

(chansons I-XI)

199 et	4 penser	2 jointes	1 balance	1 enbati	1 mai	1 raixon
133 de	4 per	2 jour	1 baron	1 enbelie	1 mainne	1 ramembrance
121 ne	4 plaindre	2 languir	1 baston	1 enbelissant	1 maiz	1 recevoir
77 que	4 pris	2 languis	1 beneïçon	1 enclin	1 maladie	1 recor
74 en	4 santé	2 legier	1 biautez	1 encontre	1 malage	1 recorder
65 si	4 sentir	2 legiere	1 bienvueillance	1 enfance	1 maldit	1 recort
61 la	4 soit	2 leur	1 blame	1 engigné	1 maniere	1 recouvrer
57 je	4 tel	2 lis	1 blanc	1 enluminez	1 manioie	1 refraindre
57 me	4 toutes	2 loial	1 blanche	1 ennui	1 mar	1 refusee
56 a	4 truis	2 lonc	1 blanchor	1 ennuiz	1 marciz	1 refuseis
47 m'	4 veut	2 mains	1 blasme	1 enparliers	1 Marot	1 regardeiz
47 n'	4 voir	2 maintenir	1 blasmeront	1 employer	1 mas	1 regardethre
46 qu	4 volentiers	2 merciz	1 blece	1 enrichi	1 maux	1 releecier
46 qui	3 aïllors	2 mesdisanz	1 bleceltre	1 ensaighement	1 meilleurs	1 remembrance
41 ma	3 alejance	2 mestier	1 blonde	1 ensement	1 meïllor	1 remirai
41 mes	3 amours	2 meuz	1 bobance	1 ensi	1 meïllors	1 remirer
39 plus	3 autrui	2 mont	1 boivre	1 entencion	1 meir	1 rent
38 li	3 avis	2 mortel	1 bon	1 entier	1 mendre	1 repantir
34 est	3 bouche	2 mout	1 bonement	1 entiere	1 meneir	1 repentance
33 por	3 celi	2 muir	1 bons	1 entiers	1 meneis	1 repentir
32 car	3 cent	2 navrez	1 bonté	1 entree	1 mener	1 reprendre
32 joie	3 certes	2 nee	1 bonteit	1 envenimé	1 mengier	1 resplendir
32 se	3 ceu	2 noble	1 bouton	1 envieus	1 mere	1 resplendre
30 vos	3 chanson	2 nuls	1 brulr	1 envoist	1 merir	1 retint
29 quant	3 chascun	2 nului	1 bruns	1 envoit	1 mervoille	1 retorneit
28 dame	3 chier	2 ocie	1 ç'	1 es	1 mesagiers	1 retraie
28 s'	3 chiere	2 ocit	1 caroler	1 escorpion	1 mesestance	1 reveler
28 sa	3 cler	2 oïe	1 celes	1 escouter	1 mesprison	1 revenir
26 bien	3 color	2 oil	1 celle	1 escoutera	1 mestiers	1 riant
26 d'	3 confort	2 onkes	1 celles	1 escremie	1 met	1 rianz
24 ai	3 conforter	2 or	1 celz	1 eschappeir	1 mete	1 richece

23	cuer	3	conne	2	orgueil	1	cest	1	eschaper	1	metre	1	riches
23	fet	3	compaignie	2	outre	1	clere	1	eschivez	1	mez	1	ris
23	l'	3	cortoisie	2	parler	1	coens	1	esgarder	1	mieudre	1	roie
23	mon	3	couvient	2	pendre	1	coie	1	esloingnier	1	mieus	1	rosier
23	son	3	croist	2	pensa	1	col	1	eslongié	1	mis	1	rousee
22	sanx	3	deliz	2	pensee	1	confondu	1	esmerez	1	mise	1	rubis
21	amor	3	Deu	2	persers	1	confortez	1	espe	1	mist	1	saigement
21	amors	3	dolors	2	pitez	1	confusion	1	esperer	1	moie	1	saison
21	tant	3	doner	2	plesir	1	conmancier	1	espoir	1	moins	1	samblance
20	douce	3	dormir	2	plest	1	commandement	1	esprendre	1	monde	1	sanex
19	par	3	dou	2	plour	1	conmant	1	esprouver	1	Moreteles	1	santeit
18	mort	3	dous	2	plux	1	commencement	1	esproveit	1	mortelment	1	santez
18	ou	3	droit	2	pluz	1	commencier	1	estaindre	1	morteuz	1	santiroie
17	c'	3	dure	2	pooir	1	compaigne	1	estaint	1	mostrance	1	savrois
17	puis	3	elle	2	porroie	1	conplandre	1	estendre	1	mostre	1	savront
16	cors	3	entendre	2	porroit	1	conquerra	1	estraindre	1	moster	1	seignorage
16	sens	3	fais	2	prendre	1	conquis	1	eulz	1	mourir	1	seignorer
16	vostre	3	faut	2	prier	1	conroi	1	eus	1	moustrer	1	seignorie
15	bone	3	felon	2	proier	1	conseil	1	etisse	1	mouvoir	1	seit
15	ce	3	fez	2	q'	1	conseillier	1	fail	1	mueil	1	selonc
15	grant	3	fiance	2	rage	1	consentir	1	failli	1	muelz	1	sen
15	moi	3	fin	2	regart	1	consillans	1	faillir	1	muer	1	sentie
14	ainz	3	fins	2	reaindre	1	conte	1	faindre	1	muert	1	sentoie
14	le	3	france	2	rendre	1	conter	1	fains	1	muez	1	serai
14	vous	3	fui	2	renom	1	contre	1	faint	1	mult	1	seroit
13	autre	3	guerir	2	requier	1	cortois	1	faintise	1	muser	1	seront
13	bele	3	haut	2	riche	1	cortoisement	1	fas	1	narcisus	1	serts
13	dont	3	hé	2	richesce	1	cortoisie	1	faus	1	Navare	1	seueust
13	ele	3	iert	2	roi	1	couchier	1	faz	1	nel	1	seulement
13	i	3	jorz	2	saiche	1	cous	1	fee	1	neporquant	1	seur
13	merci	3	maix	2	saichiés	1	couvertement	1	felonnie	1	noblement	1	setlrs
13	mi	3	mal	2	saige	1	couvient	1	fenie	1	noient	1	seus
12	amer	3	martir	2	sains	1	couvrir	1	fera	1	nostre	1	seux
12	ke	3	mercit	2	sans	1	crestiénté	1	ferai	1	nuis	1	signorie
12	les	3	mesure	2	savoir	1	crestiéntéit	1	feréz	1	oblie	1	simplece
12	sai	3	nes	2	sera	1	crier	1	fes	1	oblieir	1	sofrans
11	avoir	3	oublier	2	sert	1	croi	1	feu	1	ociez	1	sofir
11	j'	3	palir	2	servie	1	croixent	1	finement	1	ocis	1	soie

11	puet	3	pens	2	sires	1	crués	1	finer	1	oeill	1	soient
11	sui	3	pitiés	2	soffrir	1	cuens	1	fist	1	oi	1	solais
10	adés	3	plorer	2	solaz	1	cui	1	fix	1	oiseillon	1	songier
10	biauté	3	povre	2	sospirer	1	challon	1	fleurir	1	onbre	1	sor
10	chançon	3	pri	2	sous	1	chancier	1	flors	1	onore	1	sorcis
10	dolor	3	proi	2	souspir	1	chanp	1	foir	1	osai	1	sorprengne
10	onques	3	quier	2	sunt	1	chanp'ons	1	foix	1	osent	1	sorpris
9	cuers	3	quoi	2	taindre	1	chantant	1	folage	1	oseroit	1	sospir
9	ja	3	regarder	2	talent	1	chanteir	1	for	1	ostagier	1	sospirs
9	las	3	reson	2	tendre	1	chanteis	1	foréné	1	ot	1	souez
9	tres	3	resplent	2	tenir	1	chanterai	1	forssenez	1	otroier	1	souffrir
9	un	3	rien	2	tient	1	chanterie	1	fort	1	otroit	1	soupriz
8	cil	3	rois	2	tous	1	chantelr	1	fortune	1	oublance	1	souspirant
8	chanter	3	rose	2	tristece	1	charbon	1	fous	1	ous	1	soustient
8	Deus	3	sachiez	2	tuit	1	charbons	1	foux	1	out	1	souviengne
8	fait	3	set	2	une	1	chascune	1	franc	1	outraige	1	souvient
8	gent	3	siecle	2	va	1	chastoier	1	frans	1	outraie	1	sovant
8	nus	3	simple	2	vient	1	chaude	1	froidor	1	outrécudier	1	soz
8	ses	3	sire	2	vilanie	1	chevaliers	1	fu	1	ozote	1	sueil
8	souvent	3	toz	2	voirement	1	cheveliers	1	fuir	1	paine	1	suellent
8	tout	3	trouver	1	aage	1	cheveus	1	fuison	1	païs	1	suis
8	touz	3	veillier	1	abessiez	1	choisi	1	fut	1	paisse	1	suix
8	vis	3	venir	1	acesmement	1	chose	1	g'	1	palie	1	Sulie
8	voi	3	veoir	1	acointai	1	daignast	1	gaie	1	panser	1	sus
7	aim	3	vermeille	1	acointier	1	daigneroit	1	gehir	1	paor	1	t'
7	ait	3	vers	1	acoler	1	daignoit	1	gerrai	1	paradix	1	taint
7	amour	3	volenté	1	acomplir	1	damage	1	glaie	1	parage	1	tans
7	an	2	acointance	1	acorer	1	dames	1	glaive	1	Paris	1	te
7	con	2	agree	1	acoustumance	1	dampné	1	gloire	1	parjure	1	teil
7	di	2	aie	1	acueil	1	dangier	1	gorge	1	parole	1	tele
7	douz	2	ainc	1	acheson	1	dangiers	1	goute	1	parte	1	tendront
7	du	2	amans	1	adonques	1	davant	1	graigne	1	partiré	1	tens
7	il	2	amanz	1	adresse	1	debonerement	1	graindre	1	partis	1	toli
7	plesant	2	amee	1	aidier	1	decevreis	1	grans	1	passee	1	tolir
7	riens	2	amerous	1	aiez	1	defaillans	1	greignor	1	passez	1	torneir
7	sont	2	amesurer	1	ailleurs	1	deffent	1	greivance	1	pensant	1	tos
7	vueil	2	amie	1	ain	1	deffie	1	grever	1	pensis	1	tot
6	ami	2	anemi	1	aing	1	deignast	1	grief	1	perdi	1	toust

6	amis	2	Anjo	1	ains	1	del	1	guarison	1	perdu	1	trahison
6	assez	2	as	1	ainsi	1	delices	1	gueridon	1	perece	1	trai
6	au	2	attendre	1	alegier	1	démourance	1	guerison	1	peri	1	traïr
6	biau	2	aventure	1	alemaingne	1	desdi	1	guerredon	1	pernez	1	traïson
6	estre	2	avrai	1	aler	1	deservi	1	guerredoner	1	pert	1	traïtor
6	estuet	2	avroie	1	ama	1	deservie	1	habundance	1	petit	1	transi
6	fine	2	avront	1	amant	1	desesperance	1	haï	1	peüsse	1	trestuit
6	morir	2	bel	1	ame	1	desesperree	1	haïr	1	pieça	1	Tristan
6	nul	2	bestier	1	amendement	1	desevvrer	1	hallez	1	piés	1	trois
6	pour	2	biauteit	1	amender	1	desirans	1	harchier	1	pis	1	trouvé
6	sent	2	biauz	1	amera	1	desirier	1	hault	1	plaie	1	troveir
6	servir	2	bonne	1	amerai	1	desirrent	1	hautesse	1	plain	1	truist
6	trop	2	bontez	1	amez	1	desirriers	1	hauz	1	plaine	1	tu
5	atent	2	cant	1	amonter	1	desmonter	1	het	1	plains	1	vallans
5	avez	2	cele	1	ançois	1	despuell	1	hom	1	plaint	1	vallant
5	biaus	2	celer	1	anemie	1	destraignant	1	honoree	1	plainz	1	vain
5	cuidai	2	cendre	1	angoisse	1	destrece	1	ii	1	plaisans	1	vaincre
5	chant	2	certain	1	angoixe	1	destresse	1	itant	1	plaisant	1	vaint
5	desir	2	ces	1	ans	1	devant	1	jalos	1	plaisantment	1	vait
5	dit	2	com	1	antandre	1	deveroie	1	jalousie	1	plaist	1	valoir
5	face	2	conper	1	aor	1	deveroit	1	jethner	1	pleurent	1	valors
5	faire	2	contenance	1	aorer	1	devient	1	joer	1	pletist	1	valour
5	font	2	convient	1	apercetl	1	devroie	1	joï	1	plor	1	veilliers
5	fors	2	covient	1	aprendre	1	dex	1	joianz	1	plorant	1	vendroit
5	lors	2	cuidier	1	aprent	1	dezir	1	joïr	1	plourer	1	venim
5	mais	2	cure	1	aquis	1	die	1	jonesce	1	poi	1	venus
5	maus	2	chantent	1	ardamment	1	dient	1	jors	1	pointure	1	verae
5	paradis	2	chascuns	1	ardans	1	dieu	1	jugement	1	poinz	1	verdure
5	pas	2	deffendre	1	ardant	1	Dijon	1	k'	1	poissance	1	verité
5	pitié	2	des	1	ardoir	1	dirai	1	laça	1	poïst	1	veriteit
5	puist	2	desirree	1	arez	1	disiés	1	laidure	1	pooit	1	Vertu
5	quar	2	desirrier	1	argent	1	doigne	1	lais	1	poour	1	veulent
5	sage	2	desloial	1	armes	1	doint	1	laissoit	1	poriés	1	veult
5	toute	2	desus	1	Arraz	1	doint	1	lait	1	poroie	1	veust
5	vi	2	diz	1	arsure	1	dolereusement	1	langage	1	portent	1	v'aire
5	vie	2	doi	1	assaut	1	doloser	1	langue	1	pot	1	viengne
4	art	2	dolour	1	asseütrer	1	dolouser	1	leece	1	pou	1	vif
4	aus	2	donnee	1	assis	1	dolozet	1	leese	1	pouvretes	1	vilains

4 biens	2 doulor	1 assoage	1 donc	1 legierement	1 povoir	1 vint
4 ceus	2 dui	1 ataindre	1 dongier	1 lermes	1 preigne	1 vivant
4 cortoise	2 enrichir	1 ataint	1 dorez	1 leroit	1 prendroie	1 vivre
4 devroit	2 envers	1 atendrai	1 doublee	1 lesier	1 pres	1 vo
4 dire	2 esperance	1 ators	1 doubler	1 leu	1 prie	1 vodroie
4 doit	2 esperenz	1 atre	1 doucement	1 lever	1 prient	1 voeil
4 done	2 esprent	1 aucune	1 doucor	1 lie	1 prieraï	1 voire
4 e	2 estes	1 ausint	1 douçors	1 lieu	1 priere	1 voirs
4 el	2 facon	1 aussi	1 douner	1 loee	1 primes	1 voit
4 euz	2 faisoit	1 autant	1 dousour	1 loeiz	1 prince	1 volage
4 fere	2 ferir	1 autres	1 doutance	1 loer	1 prisier	1 volenteit
4 ha	2 flor	1 autresi	1 douteis	1 loez	1 prix	1 volenteit
4 jor	2 foiz	1 avance	1 droitement	1 loiautez	1 prixon	1 voloir
4 loiaument	2 folement	1 avant	1 droiture	1 loiaux	1 proie	1 voroie
4 loiaus	2 folie	1 avantage	1 droiz	1 loie	1 proieras	1 vuellent
4 lor	2 franche	1 avegnie	1 duc	1 lointains	1 proiere	
4 mie	2 front	1 avenant	1 dueil	1 longnement	1 prouchains	
4 non	2 fueille	1 avient	1 dur	1 longues	1 proudon	
4 nuit	2 haute	1 avoit	1 dut	1 los	1 prouesse	
4 on	2 honor	1 avra	1 echequiers	1 losengier	1 puissance	
4 ont	2 honors	1 avrait	1 Egypte	1 lou	1 quanqu'	
4 paour	2 honour	1 avroit	1 embracié	1 lui	1 quider	
4 partir	2 jai	1 baillie	1 empire	1 Mahaut	1 raison	

Table des verbes par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique
(217 lemmes, 910 formes = 21,59% du texte)

(chansons I - XI)

1	abaisser	1	chastier	1	doloir	1	fenir	5	oblier	2	repentir
2	acointier	1	choisir	3	doloser	2	ferir	6	ocire	1	reprendre
1	acoler	2	comencier	12	doner	1	finer	3	öir	1	requerre
1	acomplir	2	comparer	3	dormir	1	florir	2	onorer	5	resplendir
1	acorer	1	complandre	1	doter	2	föir	5	oser	1	retenir
1	adrecier	1	confondre	1	durer	4	garir	2	otroier	1	retorner
2	agreer	4	conforter	1	embatre	1	greignier	1	outrecuidier	1	retraire
2	aidier	2	conquerre	2	embelir	1	grever	1	ovrer	1	reveler
1	alegier	2	conseillier	1	embracier	1	guerredoner	4	palir	1	revenir
4	aler	1	consentir	1	emploier	3	häär	2	parler	2	rire
1	amender	1	conter	1	encliner	1	hasler	7	partir	27	savoir
27	amer	1	couchier	1	engnier	1	jehir	3	passer	1	seignorer
2	amesurer	5	covenir	1	enluminer	1	jëuner	2	pendre	13	sentir
1	amonter	1	covrir	1	enoier	1	jöer	13	penser	10	servir
2	aorer	1	crfer	3	enrichir	2	jöir	3	perdre	4	sofrir
1	apercevoir	1	croire	3	entendre	1	lacier	1	perir	2	soloir
2	apprendre	4	croistre	1	entrer	2	lailier	5	plaindre	1	songier
1	aquerre	8	cuidier	1	envenimer	2	laisier	4	plaire	3	sorprendre
7	ardre	1	damner	2	envoier	4	languir	8	plor	6	sospirer
1	assalir	1	decevoir	2	eschaper	1	lever	42	pöoir	1	sostenir
1	asseoir	1	defaillir	1	eschiver	2	liier	1	porter	2	sovenir
1	assëurer	3	defendre	2	escouter	3	löer	8	prendre	2	teindre
1	assoagier	4	deignier	1	esgarder	2	maintenir	15	prier	5	tenir
2	ataindre	1	desdire	2	esloignier	1	mangier	1	prisier	3	tolir

8	attendre	2	deservir	1	esmerer	1	maudire	3	querre	1	torner
1	avancier	1	desesperer	1	esperer	4	mener	1	raïer	1	träir
2	avenir	1	desfier	3	esprendre	1	merir	1	recevoir	1	traire
75	avoir	4	desirer	2	esprover	6	metre	3	recorder	1	transir
2	baisier	1	desmonter	2	esteindre	1	moillier	1	recovrer	10	trover
1	blecier	1	despoillier	1	estendre	10	morir	1	refraindre	2	valoir
1	boivre	1	dessevrer	6	estovoir	3	mostrer	2	refuser	4	veillier
1	brüir	1	destreindre	1	estreindre	1	mouvoir	4	regarder	2	veintre
1	caroler	16	devoir	85	estre	1	müer	1	relëecier	8	venir
2	celer	1	devenir	6	falir	1	muser	2	remanoir	17	vëoir
1	changier	21	dire	62	faire	2	naistre	2	remirer	2	vivre
19	chanter	2	dobler	2	feindre	2	navrer	3	rendre	20	voloir

Table des substantifs par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique **(251 lemmes, 728 formes = 17,27% du texte)**

(chansons I - XI)

1	abondance	1	chanterie	1	empire	1	jalousie	1	oblance	2	regart
1	acesmement	2	charbon	1	enfance	32	joie	1	ochaison	2	remembrance
2	acoitance	2	chevalier	1	enseignement	1	jonece	1	oiselon	2	renom
1	acostumance	1	chevel	1	enui	10	jor	1	ombre	1	repentance
1	acueil	1	chose	1	eschequier	1	jugement	1	ome	3	richece
1	äie	1	col	1	escorpion	1	laidure	6	onor	10	rien
3	alejance	3	color	1	escremie	1	langage	1	or	1	ris
5	amant	1	comandement	1	espee	1	langue	2	orgueil	5	roi
1	ame	1	comencement	2	esperance	1	larne	1	ostage	3	rose
1	amendement	1	compagne	2	esperit	1	lëauté	1	outrage	1	rosier
12	ami	3	compagnie	1	espoir	2	lëece	1	päis	1	rosee
2	amie	3	confort	4	face	2	lieu	6	paradis	1	rubin
53	amors	1	confusion	2	façon	2	lis	1	parage	1	saison
1	an	1	conroi	1	faim	1	los	1	parjure	6	santé
2	angoisse	1	conseil	1	fee	1	losengier	1	parole	1	seignorage
1	argent	3	conte	1	feintise	1	mai	5	pas	2	seignorie
1	arme	2	contenance	2	felon	2	main	1	peine	1	semblance
1	arsure	16	cors	1	felonie	9	mal	2	pensee	7	sens
1	ator	4	cortoisie	1	feu	1	maladie	6	pëor	1	serf
1	avantage	1	coup	3	fiance	1	malage	1	perece	3	siecle
2	aventure	2	crestienté	2	fin	1	manaie	1	petit	1	simplece
3	avis	32	cuer	3	flor	1	maniere	1	pié	5	seignor
1	baillie	2	cure	1	foison	1	marchis	10	pitié	3	solaz
1	balance	1	damage	3	foiz	3	martir	1	plaie	1	sorcil
1	baron	29	dame	1	folage	2	meillor	2	plaint	1	sospir
1	baston	3	dangier	2	folie	1	mer	2	plaisir	2	talent

13	biauté	4	delice	1	folor	18	merci	1	plor	2	tens
5	bien	1	demorance	1	fortune	1	mere	1	poi	2	träison
1	bienvueillance	1	desesperance	1	froidor	1	merveille	1	point	1	träitor
1	blanchor	5	desir	2	front	2	mesdisant	1	pointure	2	tristece
2	blasme	1	desirree	2	feuille	1	mesestance	2	poissance	9	ueil
1	blecëure	4	desirrier	2	garison	1	mesprison	3	pöoir	2	valor
1	bobance	2	destrece	3	gent	1	messagier	1	povreté	1	venin
3	boche	13	dieu	1	glaie	3	mestier	2	priere	1	verdure
4	bonté	2	dit	1	glaive	3	mesure	1	prince	2	verité
1	boton	17	dolor	1	gloire	4	mie	2	pris	1	vïaire
2	cendre	1	dotance	1	gorge	3	monde	1	prison	5	vie
1	champ	3	douçor	1	gote	16	mort	1	prodome	1	vilenie
1	champion	2	droit	1	grevance	1	mostrance	1	pröece	6	vis
13	chançon	1	droiture	2	guerredon	1	nés	2	rage	1	voirre
2	chant	1	duc	1	hautece	1	nïent	5	raison	5	volenté
1	chantëor	1	emparlier	1	intencion	5	nuit	1	regardëure		

Table des adjectifs par lemme avec leur fréquence, par ordre alphabétique **(82 lemmes, 315 formes = 7,48% du texte)**

(chansons I - XI)

1	amer	5	cortois	2	foréné	4	legier	2	plein	25	tot
2	amoros	2	crestienté	1	fort	1	loëiz	3	povre	1	trestot
1	aucun	1	crüel	4	franc	1	lointain	1	prochain	2	vaillant
13	autre	2	desléal	1	gai	3	lonc	3	riche	1	vain
28	bel	1	doré	5	gent	2	meillor	7	sage	1	vair
2	blanc	29	douz	2	graignor	1	menor	2	sain	1	verai
1	blont	2	droit	16	grant	1	mëur	1	sëur	3	vermeil
19	bon	3	dur	1	grief	1	mien	3	simple	2	vif
1	brun	3	entier	7	haut	1	mort	1	söef	1	vilain
2	certain	1	envïos	1	jalos	3	mortel	1	sofrant	1	vivant
1	chaut	1	faus	1	joiant	2	noble	1	sol	1	voir
6	chier	1	felon	2	joint	6	nul	1	teint	1	volage
4	cler	10	fin	10	las	1	pensif	6	tel		
1	coi	2	fol	7	léal	9	plaisant	2	tendre		

Table des mots à la rime avec leur fréquence, par ordre alphabétique

(chansons I - XI)

aage (1)	commencier (1)	enbelissant (1)	jalosie (1)	paour (1)	sai (1)
acesmement (1)	conpaigrie (3)	enfance (1)	joie (1)	paradis[x] (6)	samblance (1)
acointai (1)	conper (1)	engignié (1)	joïr (1)	parage (1)	sanez (1)
acointance (2)	conplandre (1)	enluminez (1)	joï (1)	Paris (1)	santez (1)
acointier (1)	conquis (1)	ennui (1)	jonesce (1)	parjure (1)	santiroie (1)
aconplir (1)	conroi (1)	enparliers (1)	jor (2)	parler (1)	savoir (1)
acorer (1)	conseillier (1)	emploier (1)	jour (1)	partir (3)	savront (1)
acoustumance (1)	consentir (1)	enrichir (2)	jugement (1)	partis (1)	seignorage (1)
acueil (1)	consillans (1)	enrichi (1)	laça (1)	pendre (2)	seignorer (1)
acheson (1)	contenance (2)	ensaïnement (1)	laidure (1)	pensant (1)	seignorie (1)
adresse (1)	cors (1)	ensement (1)	langage (1)	pensee (2)	sentie (1)
agree (2)	cortoisement (1)	entencion (1)	languir (2)	penser (1)	sentir (4)
aidier (1)	cortoisie (2)	entendre (3)	languis (2)	pensis (1)	sent (3)
aïe (2)	couchier (1)	entiere (1)	leece (1)	perdi (1)	seront (1)
aillors (1)	couvertement (1)	entiers (1)	leese (1)	perce (1)	servir (4)
ainsi (1)	couvrir (1)	entier (1)	legierement (1)	peri (1)	seulement (1)
aint (1)	crestiēteit (1)	entree (1)	legiere (1)	pieça (1)	signorie (1)
ai (1)	crestiēté (1)	envenimé (1)	legier (2)	pis (1)	simplece (1)
alegier (1)	crieir (1)	escouter (1)	lessier (1)	pitié (1)	si (2)
alejance (3)	cuidier (1)	escremie (1)	lie (1)	plaie (1)	soffrir (2)
alemaingne (1)	cure (2)	eschaïppeir (1)	lis (1)	plains (1)	sofrans (1)
aler (1)	chan[s]on (4)	esloingnier (1)	li (2)	plainz (1)	sofrir (1)
amant (1)	changier (1)	eslongié (1)	loeiz (1)	plaisans (1)	soie (1)
amee (2)	chantant (1)	esmeriez (1)	loer (1)	plaisantment (1)	songier (1)
amendement (1)	chanterie (1)	esperance (2)	loiaument (1)	plis (2)	sont (1)
amer (7)	chanter (3)	esperer (1)	loie (1)	plor (2)	sorcis (1)
amesurer (2)	chanteür (1)	esperiz (2)	lointains (1)	plor (1)	sorprenge (1)
amez (1)	chastoier (1)	esprendre (1)	longueument (1)	plour (1)	sorpris (1)
amie (2)	chevaliers (1)	esprent (2)	mains (1)	plus (1)	sospirer (2)
amis (4)	chiere (2)	esprouver (1)	maintenir (2)	pointure (1)	souez (1)

ami (2)	chier (2)	estaindre (1)	maladie (1)	poissance (1)	souffrir (1)
amonter (1)	choisi (1)	estaint (1)	malage (1)	poroie (1)	souspirant (1)
amors (1)	damage (1)	estendre (1)	manoie (1)	pouvretez (1)	souspir (1)
anemie (1)	dampné (1)	estraindre (1)	marciz (1)	pouvoir (1)	souvent (3)
anemi (2)	dangiers (1)	façon (1)	martir (3)	preigne (1)	souviengne (1)
aorer (1)	dangier (1)	faillir (1)	meillors (1)	prendre (2)	sueil (1)
aprendre (1)	debonerement (1)	failli (1)	mendre (1)	prierai (1)	sui (2)
aprent (1)	defaillans (1)	faindre (1)	mener (1)	priere (1)	Sulie (1)
aquis (1)	deffendre (2)	fains (1)	mengier (1)	prie (1)	taindre (1)
ardanment (1)	deffent (1)	faint (1)	merci (2)	prisier (1)	taint (1)
ardans (1)	deffie (1)	fee (1)	merciz (2)	pris (1)	talent (2)
argent (1)	deliz (2)	felonnie (1)	merir (1)	pri (1)	tendre (2)
arsure (1)	demourance (1)	felon (2)	mesagiers (1)	proier (2)	tendront (1)
assellrer (1)	deservie (1)	fenie (1)	mesestance (1)	proie (1)	tenir (1)
assez (1)	deservi (1)	ferir (2)	mesprison (1)	prouchains (1)	tolir (1)
assis (1)	desesperance (1)	fiance (3)	mestiers (1)	proudom (1)	torneir (1)
assoage (1)	desesperee (1)	finement (1)	mestier (1)	puissance (1)	trahison (1)
ataindre (1)	desevrer (1)	finer (1)	mesure (2)	quider (1)	traïr (1)
atendrai (1)	desirans (1)	fin (3)	meüre (1)	quier (2)	traïson (1)
atendre (2)	desirier (1)	fleurir (1)	mie (4)	rage (1)	traï (1)
atent (4)	desirree (2)	flors (1)	mis (1)	raison (1)	transi (1)
ators (1)	desirriers (1)	flor (2)	moi (2)	raixon (1)	tristece (1)
autrui (2)	desirrier (2)	folage (1)	mont (1)	ranembrance (1)	trouver (1)
avance (1)	desir (5)	folement (1)	morir (3)	recevoir (1)	troveir (1)
avantage (1)	desmonter (1)	folie (1)	mortelment (1)	recouvrer (1)	vaillans (1)
Avegnie (1)	despuel (1)	folor (1)	mostrance (1)	refraindre (1)	vaillant (1)
aventure (2)	destresse (1)	France (1)	mostrer (1)	refusee (1)	vaint (1)
avis (3)	deveroie (1)	franche (1)	mourir (1)	regardez (1)	valoir (1)
avoir (2)	dex (1)	froidor (1)	moustrer (1)	regarder (2)	valors (1)
avront (1)	die (1)	front (1)	mouvoir (1)	regardeüre (1)	valour (1)
baillie (1)	Dijon (1)	fuison (1)	mueil (1)	releecier (1)	veilliers (1)
balance (1)	di (2)	fui (1)	muer (1)	remanindre (2)	veillier (3)
baron (1)	diz (2)	gaie (1)	muser (1)	remenbrance (1)	venim (1)
beneïçon (1)	dolereusement (1)	gehir (1)	Narcisus (1)	remirai (1)	venir (3)
besier (2)	dolors (1)	gent (4)	navrez (1)	remirer (1)	veoir (1)

bienvueillance (1)	dolor (2)	gerrai (1)	nee (2)	rendre (1)	verae (1)
blasmeront (1)	dolo[u]ser (2)	graigne (1)	noient (1)	renom (2)	verdure (1)
blecetière (1)	doner (2)	graindre (1)	non (4)	rent (1)	verité[it] (2)
blece (1)	dongier (1)	grans (1)	oblair (1)	repentance (1)	Vertu (1)
bobance (1)	donnee (2)	greivance (1)	oblie (1)	repentir (1)	viengne (1)
bonté[it] (2)	dorez (1)	grever (1)	ocie (2)	reprendre (1)	vie (4)
bontez (1)	dormir (2)	guarison (1)	ocis (1)	requier (1)	vilains (1)
bouton (1)	doublee (1)	guerir (3)	oïe (2)	reson (1)	vilanie (2)
bruïr (1)	doucement (1)	guerison (1)	oil (1)	resplendir (1)	vis (5)
celer (2)	douçors (1)	guerredoner (1)	on (1)	resplendre (1)	vivant (1)
cendre (2)	dousour (1)	guerredon (1)	orgueil (1)	resplent (3)	vi (2)
cent (1)	doutance (1)	habundance (1)	ostagier (1)	retraie (1)	vodroie (1)
certain (1)	droitement (1)	hair (1)	otroier (1)	reveler (1)	voi (1)
cler (2)	droiture (1)	haï (1)	oubliance (1)	revenir (1)	volage (1)
coie (1)	dueil (1)	hallez (1)	oublier (2)	riant (1)	volenté (1)
conforter (2)	dui (1)	hautesse (1)	outrecudier (1)	ris (1)	volentiers (1)
confort (1)	dure (3)	hom (1)	ouvrer (1)	roie (1)	voloir (1)
confusion (1)	echequiers (1)	honoree (1)	ozoie (1)	rubis (1)	vueil (1)
conmancier (1)	embracié (1)	honor (1)	païs (1)	sage (1)	
commandement (1)	enbati (1)	honour (1)	palie (1)	sains (2)	
commencement (1)	enbelie (1)	itant (1)	palir (2)	saison (1)	

Œuvres citées

Les ouvrages imprimés actuellement disponibles sur le Web ont reçu des hyperliens. Les bases de données et les sites disponibles uniquement sur le Web ont reçu des hyperliens entourés d'une paire de crochets pointus, suivis par la date à laquelle nous avons consulté le site (à noter : dans la version imprimée, les hyperliens apparaissent en caractères gras).

La bibliographie renferme les sections suivantes :

- **Les manuscrits**
- **Bibliographies des chansonniers français**
- **Paléographie**
- **Critiques de l'édition de Winkler**
- **Critique textuelle / principes d'édition**
- **Éditions de poésie lyrique des trouvères**
- **Autres ouvrages philologiques / littéraires**
- **Le texte électronique**
- **Recherche linguistique**
- **Histoire**
- **Musique**

Les manuscrits (voir aussi la section « **Les manuscrits** »)

AUBRY, Pierre, et JEANROY, Alfred, *Le Chansonnier de l'Arsenal*, Paris, Genthner, 1909.

BECK, Jean, *Les chansonniers des troubadours et des trouvères publiés en facsimilé et transcrits en notation moderne. I. Reproduction phototypique du manuscrit Cangé, (Paris, Bibl. Nat. fr. ms. 846). II. Le Chansonnier Cangé, notes et commentaires*, Corpus Cantilenarum medii aevi, 1ère série, n° 1, Philadelphia, 1927.

----- et Louise BECK, *Les chansonniers des troubadours et des trouvères. II. Le Manuscrit du roi, fonds français N° 844 de la Bibl. Nat.*, Corpus Cantilenarum medii aevi, 1ère série, n° 2, Philadelphia, 1938.

BISSON, S.W., « Claude Fauchet's Manuscripts », *The Modern Language Review* 30:3 (1935), p. 311-323.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, ms 58 de la collection « *Cinq cents de Colbert* ».

BRAKELMANN, Jules, « Die altfranzösische Liederhandschrift Nro 389 der Stadtbibliothek zu Bern », *Archiv* XLII (1868), p. 339-376.

ESPINER-SCOTT, Janet, *Documents concernant la vie et les oeuvres de Claude Fauchet*, Paris, Droz, 1938.

FAUCHET, Claude, *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise* (1581), New York, Kraus Reprint, 1965.

GRÖBER, Gustav, et C. von LEBINSKI, « Collation der Berner Liedhands. 389 », *ZRP* CXI (1868), p. 39-60.

GENNRICH, Friedrich, « Die altfranzösische Liederhandschrift London, British Museum,

Egerton 274 », *ZRP* XLV (1925), p. 402-44.

HARDY, Ineke, <Les chansons de trouvères>, projet de transcription, Laboratoire de Français Ancien (<LFA>), consulté le 3 juin 2009.

JEANROY, Alfred, et Arthur LÂNGFORS, « Chansons inédites tirées du ms. fr. 24406 de la Bibl. Nat. », *Romania* XLV (1918-19), p. 351-96.

Idem, « Chansons inédites tirées du ms. fr. 1591 de la Bibl. Nat. », *Romania* XLIV (1915-17), p. 454-510.

KARP, Theodore, « A Lost Medieval Chansonnier », *Musical Quarterly* 48 (1962), p. 50-67.

KELLER, Adelbert von, *Romvart. Notices et extraits de mss inédits des bibliothèques de Venise, de Florence et de Rome*, Paris, Renouard, 1843.

LÂNGFORS, Arthur, « Notices des manuscrits 535 de la Bibliothèque municipale de Metz et 10047 des nouvelles acquisitions du fonds français de la Bibliothèque Nationale », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres Bibliothèques* XLII (1933), p. 139-154.

LUDWIG, Friedrich, *Repertorium Organorum Recentioris et Motetorum Vetustissimi Stili*, Vol. I, (1910), Hildesheim, Olms, 1964.

LUG, Robert, *Der Chansonnier de Saint-Germain-des-Prés (Paris, BN fr. 20050)*, 3 vols, Frankfurt/Berlin, Lang, 1999.

MEYER, Paul, « Notice du ms. 535 de la bibliothèque municipale de Metz, renfermant diverses compositions pieuses (prose et vers) en français », *Bulletin de la SATF* XII (1886), p. 59-76.

----- et Gaston RAYNAUD, eds, *Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés*, vol. I, Paris, Firmin Didot, 1892.

RAYNAUD, Gaston, « Le chansonnier Clairambault », *Bibliothèque de l'École des Chartes* XL (1879), p. 48-67.

SCHUBERT, Johann, *Die Handschrift Paris, Bibl. Nat. Fr. 1591. Kritische Untersuchung der Trouvèrehandschrift R*, Thèse, Francfort-sur-le-Main, 1963.

SCHWAN, Eduard, *Die altfranzösischen Liederhandschriften, ihr Verhältniss, ihre Entstehung und ihre Bestimmung. Eine litterarhistorische Untersuchung*, Berlin, Weidmann, 1886.

SPANKE, Hans, *Eine altfranzösische Liedersammlung. Der anonyme Teil der Liederhandschrift K N P X*, Halle, Niemeyer, 1925.

SPAZIANI, Marcello, *Il Canzoniere Francese Di Siena*, Firenze, Olschki, 1957.

TYSENS, Madeleine, « Les copistes du chansonnier français U », *Lyrique romane médiévale : la tradition des chansonniers. Actes du Colloque de Liège, 1989*, M. Tyssens éd., Liège, Bibl. de la Faculté de Philo. et Lettres de l'Univ. de Liège - Fascicule CCLVIII, 1991.

WACKERNAGEL, Wilhelm, *Altfranzösische Lieder und Leiche*, Bâle, 1846.

Bibliographies des chansonniers français

BRAKELMANN, Julius, « Die dreiundzwanzig altfranzösischen Chansonniers », *Archiv* XLII (1868).

----- *Les plus anciens chansonniers français*, Genève, Slatkine Reprints, 1974.

GENNRICH, Friedrich, « Die beiden neuesten Bibliographien altfranzösischer und altprovenzalischer Lieder », *ZRP* XLI (1921), p. 289-346.

JEANROY, Alfred, *Bibliographie sommaire des chansonniers français du Moyen Age*, Paris, Champion, 1965.

LÅNGFORS, Arthur, « Les Incipits des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle » (1881), New York, Franklin, 1970.

LINKER, Robert White, *A Bibliography of Old French Lyrics*, University (Miss.), Romance Monographs Inc., 1979.

RAYNAUD, Gaston, *Bibliographie des chansonniers français des XIII^e et XIV^e siècles I* (1884), New York, Franklin, 1972.

SPANKE, Hans, *G. Raynauds Bibliographie Des Altfranzosischen Liedes*, Leiden, Brill, 1955.

Paléographie

BATTELLI, Giulio, *Lezioni di Paleografia*, Città del Vaticano, 1949.

BISCHOFF, Bernhard, *Latin Palaeography*, Cambridge, University Press, 1990.

BROWN, Michelle, *A Guide to Western Historical Scripts from Antiquity to 1600*, The British Library, 1990.

----- et Patricia LOVETT, *The Historical Source Book for Scribes*, Toronto, Univ. of Toronto Press, 1999.

CAPPELLI, Adriano, *Lexicon abbreviaturarum. Dizionario di abbreviature latine ed italiane*, Milan, Hoepli, 1994.

GILISSEN, Léon, *Prolégomènes à la codicologie*, Gand, Story-Scientia, 1977.

PROU, Maurice, *Manuel de paléographie latine et française*, Paris, Picard, 1924.

Critiques de l'édition de Winkler

JEANROY, Alfred, « Emil Winkler, Die Lieder Raouls von Soissons », *Romania* XLIV (1915-1917), p. 159-160.

GUESNON, Adolphe, « Notes et corrections aux chansons de Raoul sisde Soons (sic) [de Soissons] » I, *Romania* XLIV (1915-1917)p. 260-62.

LÅNGFORS, Arthur, « Notes et corrections aux chansons de Raoul sisde Soons (sic) [de Soissons] » II, *Romania* XLIV (1915-1917), p. 262.

LUBINSKI, Fritz, « Die Lieder Raouls von Soissons, herausgegeben von Emil Winkler », *Archiv CXXXIII* (1915), p. 472-74.

SUCHIER, Walther, « Die Lieder Raouls von Soissons, hrsg. von Emil Winkler », *ZfSL* XLV (1919), p. 235-61.

WALLENSKÖLD, Axel, « Emil Winkler, Die Lieder Raouls von Soissons », *NM* XVII (1915), p. 125-33.

Critique textuelle / principes d'édition

BÉDIER, Joseph, *La tradition manuscrite du Lai de l'ombre. Réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes*, Paris, Champion, 1929.

BUSBY, Keith, « **Variance and the Politics of Textual Criticism** », *Towards a Synthesis: Essays on the New Philology*, K. Busby éd., Amsterdam & Atlanta, Rodopi, 1993.

CARROLL, Carleton, « Medieval Romance Paleography: A Brief Introduction », *Kleinhenz* p. 39-82.

CERQUIGLINI, Bernard, *Éloge de la variante ; Histoire critique de la philologie*, Paris, éditions du seuil, 1989.

DEES, Anthonij, « Considérations théoriques sur la tradition manuscrite du *Lai de l'ombre* », *Neophilologus* LX (1976), p. 481-504.

DELBOUILLE, Maurice, « La philologie médiévale et la critique textuelle », *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes I*. Québec, Les Presses de l'Univ. Laval, 1976, p. 57-73.

DEMBOWSKI, Peter, « Is there a New Philology in Old French? », *The Future of the Middle Ages*, Gainesville, Univ. Press of Florida, 1994.

ECHARD, Siân, et PARTRIDGE, Stephen, eds, *The Book Unbound. Editing and Reading Medieval Manuscripts and Texts*, Toronto, Univ. of Toronto Press, 2001.

FOULET, Albert, et Mary SPEER, *On Editing Old French Texts*, Lawrence, Regents Press of Kansas, 1979.

FRANK, István, « The Art of Editing Lyric Texts », *Kleinhenz*, p. 123-38.

GRIER, James, « Lachmann, Bédier and the Bipartite Stemma: Towards a Responsible Application of the Common-Error Method », *Revue d'histoire des textes XVIII* (1988), p. 263-78.

HAM, Edward, « Textual Criticism and Common Sense », *Romance Philology XII* (1958-1959), p. 198-215.

KLEINHENZ, éd., *Medieval Manuscripts and Textual Criticism*, Chapel Hill, North Carolina Studies in the Romance Languages and Literatures, U. of N.C. Dept. of Romance Languages, 1976.

KRISTELLER, Paul, « The Lachmann method: Merits and Limitations », *Text* (Transactions of the Society for Textual Scholarship) I (1981), p. 11-20.

LAFLÈCHE, Guy, <Le mirage des variantes. Éloge du texte sans variantes ni variorum> (consulté le 31 mai 2009).

LEPAGE, Yvan, *Guide de l'édition de textes en ancien français*, Paris, Honoré Champion, 2001.

MARICHAL, Robert, « La critique des textes. L'histoire et ses méthodes », *Encyclopédie de la Pléiade XI*, Paris, Editions Gallimard, 1961, p. 1247-1366.

MASAI, François, « Principes et conventions de l'édition diplomatique », *Scriptorium IV* (1950), p. 177-193.

MÉNARD, Philippe, « L'édition des textes lyriques du Moyen Age, réflexions sur la tradition manuscrite de Guillaume le Vinier », *Actes du III^e Congrès international de linguistique et philologie romanes II*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1976.

----- « Problèmes de paléographie et de philologie dans l'édition des textes français du Moyen Age », *The Editor and the Text*, P. Bennett et G. Runnals, eds, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1990, p. 1-10.

PADEN, William, éd., *The Future of the Middle Ages*, Gainesville Fl., University Press of Florida, 1994.

PICKENS, Rupert, « The future of Old French Studies in America », *The Future of the Middle Ages*, p. 53-86.

ROQUES, Mario, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania LII* (1926), p. 243-49.

RYCHNER, Jean, « Remarques sur les introductions phonétiques aux éditions de textes en ancien français », *Studia Neophilologica XXXIII* (1961), p. 6-21.

SPEER, Mary, « Editing Old French Texts in the Eighties: Theory and Practice », *Romance Philology XIV* (1991), p. 7-43.

----- « Textual Criticism Redivivus », *L'esprit créateur XXIII-1* (1983), p. 38-48.

TANSELLE, George, *A Rationale of Textual Criticism*, Philadelphia, U. of Pennsylvania Press, 1989.

VIEILLARD, Françoise, et Olivier GUYOTJEANNIN (coord.), *Conseils pour l'édition des*

textes médiévaux, fasc. I, Paris, Cths, École nationale des chartes, 2005.

WHITEHEAD, Frederick, et Cedric PICKFORD, « The Introduction to the *Lai de L'ombre*: Sixty Years Later », *Romania* XCIV (1973), p. 147-56.

Éditions de poésie lyrique des trouvères

BAUMGARTNER, Emmanuele et Françoise FERRAND, *Poèmes d'amour des XIIe et XIIIe siècles*, Paris, Union générale d'éditions, 1983.

DUFOURNET, Jean, *Anthologie de la poésie lyrique française des XIIe et XIIIe siècles*, Paris, Gallimard, 1989.

GAUTHIER, Anne Marie, « Trois chansons de Raoul de Soissons, trouvère du XIIIe siècle », Mémoire de maîtrise en linguistique et philologie, Univ. de Montréal, 1989.

JÄRNSTRÖM, Edward et Arthur LÅNGFORS, *Recueil des chansons pieuses du XIIIe siècle*, Helsinki, Suomalaisen Tiedeakatemian Toimituksia, 1927.

LEPAGE, Yvan, *L'œuvre lyrique de Blondel de Nesle*, Paris, Champion, 1994.

LEROND, Alain, *Chansons attribuées au Chastelain de Couci*, Paris, PUF, 1964.

MÉNARD, Philippe, *Les Poésies de Guillaume le Vinier*, Genève, Droz, 1970.

NISSSEN, Elisabeth, *Les chansons attribuées à Guiot de Dijon et Jocelin*, Les Classiques français du moyen âge, Paris, Champion, 1928.

RICHTER, Max, *Die Lieder des altfranzösischen Lyrikers Jehan de Nueville*, thèse, Halle, 1904.

ROSENBERG, Samuel, et al., *Chansons des trouvères : Chanter m'estuet*, Lettres Gothiques, Paris, Le livre de poche, 1995.

----- *Songs of the Troubadours and Trouvères*, New York, Garland, 1997.

STEFFENS, Georg, *Die Lieder des Troveors Perrin von Angicourt*, Halle, Niemeyer, 1905.

TARBÉ, Prosper, *Les chansonniers de Champagne aux XIIe et XIIIe siècles* (1850), Genève, Slatkine Reprints, 1980.

ULRIX, Eugène, « Les Chansons inédites de Guillaume le Vinier d'Arras », *Mélanges de phil. et d'histoire litt. offerts à M. Maurice Wilmotte II*, Paris, Champion, 1910, p. 785-814 (réimpr. Genève, Slatkine, 1972).

WALLENSKÖLD, Axel, *Les chansons de Thibaut de Champagne*, Paris, Champion, 1925.

WINKLER, Emil, *Die Lieder Raouls von Soissons*, Halle, Niemeyer, 1914.

Autres ouvrages et articles philologiques / littéraires

BELLENGER, Yvonne, et Danielle Quérueu (éds), *Thibaut de Champagne, prince et poète au XIIIe siècle*, Lyon, La Manufacture, 1987.

BILLY, Dominique, *L'architecture lyrique médiévale*, Montpellier, Section française de l'AIEO, 1989.

----- « Une canso en quête d'auteur, Ja non agr' obs qe mei oill trichador (PC 217, 4b) », *Atti del XXI Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza VI* [Palerme, 18-24 sept. 1995], G. Ruffino éd., Tübingen, Niemeyer.

BLUME, Clemens, et Guido DREVES (éds), *Analecta Hymnica Medii Aevi XLVIII* (1905), New York, Johnson Reprint, 1961.

BOSSUAT, Robert, et al. (éds), *Dictionnaire des lettres françaises : le moyen âge*, Paris, Arthème Fayard, 1964.

- CAZELLES, Brigitte, « La rose et la violette », *Poétique* 68 (1968), p. 405-422.
- DANTE, Alighieri, *De Vulgari Eloquentia*, Steven Botterill et Peter Dronke eds, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- DRAGONETTI, Roger, *La technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise*, Bruges, Rijksuniversiteit Gent, 1960.
- DYGGVE, Holger, *Onomastique des trouvères* (1934), New York, Franklin, 1973.
- FARMER, John, *Vocabula Amatoria*, New York, University Books, 1966.
- FRANK, István, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, 2 vols., Paris, Champion, 1953.
- FROMM, Hans (éd.), *Der deutsche Minnesang*, Bad Homburg vor der Höhe, Gentner, 1961.
- GAUDIN, Christian, *Platon et l'alphabet*, Paris, PUF, 1990.
- GUIETTE, Robert, « D'une poésie formelle en France au Moyen Age », *Forme et senefiance*, J. Dufournet et al. eds., Genève, Librairie Droz, 1978, p. 1-24.
- GRUBER, Jorn, *Die Dialektik des Trobar*, Tübingen, Niemeyer, 1983.
- HARDY, Ineke, « Nus ne poroit de mauvaise raison (R1887) : A Case for Raoul de Soissons », *Medium Aevum* LXX No. 1 (2001), p. 95-111.
- « Étude philologique de deux chansons du trouvère Raoul de Soissons », *Mémoire de maîtrise*, Univ. de la Colombie Brit., 1994.
- « La section lyrique du site LFA : réflexions et perspectives », *Ancien et Moyen Français sur le Web. Enjeux méthodologiques et analyse du discours*, P. Kunstmann et al. eds, Ottawa, Editions David, 2003.
- « Stratégies d'emprunt dans l'œuvre de Raoul de Soissons », *Tenso* (Bulletin of the Société Guilhem IX) t. 16, n° 1-2 (2001), p. 76-96.
- **<Electronic Analysis of Medieval Texts: The Case of Raoul de Soissons>**, *Computing in the Humanities Working Papers*, 1999 (consulté le 3 juin 2009).
- « Mayres de Dieu, contrafactum occitan d'une chanson de Raoul de Soissons », *Atti del Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza* t. VI, Tübingen, Niemeyer, 1998.
- JEANROY, Alfred, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge*, Paris, Champion, 1904.
- KOENIG, Friedrich (éd.), *Les miracles de Nostre Dame IV*, Genève, Librairie Droz, 1970.
- LÅNGFORS, Arthur, « Mélanges de poésie lyrique française », *Romania* LII (1926), p. 419-20.
- LA CROIX DU MAINE, François de, et Antoine du VERDIER, *Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine et Du Verdier II* (Réimpr. de l'éd. de 1772-1773), Graz, Akademische Druck- und Verlagsanstalt, 1969.
- LAVIS, Georges, *L'expression de l'affectivité dans la poésie lyrique française du Moyen Age*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres », 1972.
- LEPAGE, Yvan, « Le sourire de Thibaut de Champagne », *Mélange de langues et détudes médiévales offerts à Herman Braet*, Catherine Bel et al. eds, Louvain, Peeters, 2006.
- MARSHALLI, John, « Pour l'étude des contrafacta dans la poésie des troubadours », *Romania* CI (1980), p. 289-335.
- MÖLK, Ulrich, et Friedrich WOLFZETTEL, *Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350*, München, Fink, 1972.
- PASQUIER, Estienne, *Les oeuvres d'Estienne Pasquier*, t. I, Amsterdam, Cie des Librairies assozies, 1723.

PARIS, Paulin, *Histoire littéraire de France XXIII* (1856), Liechtenstein, Kraus Reprint, 1971.

PHAN, Chantal, « La tornada et l'envoi : fonctions structurales et poétiques », *Cahiers de civilisation médiévale* XXXIV (1991) No. 1, p. 57-61.

POIRION, Daniel, *Précis de littérature française du Moyen Age*, Paris, PUF, 1983.

RANAWAKE, Silvia, *Höfische Strophenkunst*, München, Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1976.

RIEGER, Dietmar, « La poésie des troubadours et des trouvères comme chanson littéraire du moyen-âge », *La chanson française et son histoire*, Dietmar Rieger dir., Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1988, p. 1-14.

SCHULZE, Joachim, « Ein Anonymus und Thierry de Soissons », *Sizilianische Kontrafakturen*, Tübingen, Niemeyer, 1989, p. 101-105.

STEVENS, John, *Words and Music in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

TAITTINGER, Claude, « Thibaut IV, comte de Champagne, victime de l'amour courtois », Bellenger et Quérue, *Thibaut de Champagne*, p. 29-34.

TARBÉ, Prosper, *Romancero de Champagne* III, Reims, 1863.

TOURY, Marie-Noëlle, « Raoul de Soissons : hier la croisade », Bellenger et Quérue, *Les Champenois*, p. 97-107.

VAN VLECK, Amelia, *Memory and Re-Creation in Troubadour Lyric*, Berkeley, Univ. of California Press, 1991.

VINAVER, Eugène, *À la recherche d'une poétique médiévale*, Paris, Librairie Nizet, 1970.

VENTURI, Maria Cristina, « Ancora un caso d'intertestualità fra trovieri e troviatori », *Medievo Romanzo* 13 (1988), p. 321-329.

ZUMTHOR, Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Éd. du Seuil, 1972.

----- *Langue, texte, énigme*. Paris, Éd. du Seuil, 1975.

----- *Performance, réception, lecture*. Québec, Éditions du Préambule, 1990.

----- « De la circularité du chant », *Poétique* I (1970), p. 129-140.

Le texte électronique

BACCINO, Thierry, *La lecture électronique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004.

BUSH, Vannevar, « **As We May Think** », *Atlantic Monthly* 176 (1945).

ONG, Walter, *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word*, London/New York, Methuen, 1982.

SIEMENS, Ray, et Susan Schreibman (éds), *A Companion to Digital Literary Studies*, Blackwell Companions to Literature and Culture, Oxford, Blackwell, 2008.

VANDENDORPE, Christian, « Sur l'avenir du livre: linéarité, tabularité et hypertextualité », *Le livre. De Gutenberg à la carte à puce*, J. Bénard et J. Hamm éds, New York/Ottawa/Toronto, Legas, 1996.

----- *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Montréal, Boréal, 1999.

Recherche linguistique

ANGLADE, Joseph, *Grammaire élémentaire de l'ancien français*, Paris, Colin, 1931.

ARTFL, <*Dictionnaires d'autrefois*> (consulté le 3 juin 2009).

DUCROT, Oswald, et Tizvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

FLUTRE, Louis-Fernand. *Table des noms propres figurant dans les romans du moyen âge écrits en français ou en provençal*, Poitiers, Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale, 1962.

FOUCHÉ, Pierre, *Phonétique historique du français* (3 vols.), Paris, Klincksieck, 1952-1969.

FRANÇOIS, Jean, *Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque*, Bouillon, Imprimerie de la Société Typographique, 1777.

GODEFROI, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vols, Paris, Vieweg, 1881-1902. Disponible au site <DicFro> (consulté le 31 mai 2009).

GOSSEN, Carl, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976.

HAMLIN, Frank, et al., *Introduction à l'ancien provençal*, Genève, Librairie Droz, 1967.

HASENOHR, Geneviève (éd.), *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*, Paris, SEDES, 1993

KUNSTMANN, Pierre, <Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes> - travail en cours (consulté le 31 mai 2009).

---- et Achim STEIN, <Le nouveau Corpus d'Amsterdam> (consulté le 3 juin 2009).

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, Jean Baptiste de, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, Paris, Champion, 1875-1882.

LAVIS, Georges et Martine Stasse, *Les Chansons de Perrin d'Angicourt: Concordances et index établis d'après l'édition de G. Steffens*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 1991.

LEVY, Emil, *Petit dictionnaire provençal-français* (1909). Raphèle-lès-Arles, CPM, 1991.

LFA / ARTFL, <Textes de Français Ancien> (consulté le 3 juin 2009).

LFA / ATILF, <Base de Graphie Verbales de l'Ancien Français à la Renaissance> (travail en cours), consulté le 3 juin 2009.

LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.

---, *Histoire de la langue française*, t. II, Paris, Didier, 1863.

MEYER-LÜBKE, Wilhelm, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1968 (1935).

MORIER, Henri, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1961.

TOBLER, Adolf et Erhard Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch* (=TL), 11 vols. Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1925-36 (seuls les vols. I/II) et Wiesbaden, Steiner, 1952-1973. *Edition électronique* conçue et réalisée par Peter Blumenthal et Achim Stein (Stuttgart, Steiner, 2002)

LACOMBE, François, *Dictionnaire du vieux langage françois*, Paris, Chez Panckouche, 1766.

LEXER, Matthias, *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch* t. II, Leipzig, Hirzel, 1876.

NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, Paris, David Douceur, 1606.

POPE, Mildred, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman: Phonology and Morphology*, New York, Barnes & Noble, 1973.

RAYNAUD DE LAGE, Guy : *Introduction à l'ancien français*, G. Hasenohr, éd., Paris, SEDES, 1990.

PLOUZEAU, May, < Perceval Approches : Un cours d'ancien français> (consulté le 3

juin 2009).

WALKER, Douglas, <Lexique d'ancien français> (consulté le 13 juin 2009).

ZINK, Gaston, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1989.

Histoire

ANSELME, Père, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France II* (1726), Paris, Johnson Reprint Co., 1967.

ARBOIS DE JUBAINVILLE, Henri de, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. IV, 1^{ère} partie, Paris, Librairie Aubry, 1864.

BALARD, Michel, « La croisade de Thibaud IV de Champagne », *Les Champenois et la Croisade*, p. 85-95.

BELLENGER, Yvonne, et Danielle Quérueu (éds), *Les Champenois et la croisade*, Paris, Centre de Recherche sur la littérature du Moyen Age et de la Renaissance de l'Univ. de Reims, 1989.

BEUGNOT, Arthur (éd.), *Assises de Jérusalem* t. II, Paris, Imprimerie Royale, 1843.

BARTHÉLEMY, Edouard de, *Les comtes et le comté de Soissons*, Paris, H. Menu, 1877.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Collection des cinq cents de Colbert*, n^o. 58.

BREUIL, Paul du, *La chevalerie & l'Orient*, Paris, Editions de la Maisnie, 1990.

BUR, MICHEL, *La formation du Comté de Champagne v.950-v.1150*, Nancy, Publ. de l'Univ. de Nancy II, 1977.

CANGE, Charles du, *Généalogie de la Maison de Joinville*, Paris, 1637.

CHESNE, André du, *Histoire généalogique de la maison royale de Dreux et de quelques autres familles illustres qui en sont descendues par femmes*, Paris, S. Cramoisy, 1631.

----- *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy, et de quelques autres familles illustres, qui y sont esté alliées*, Paris, S. Cramoisy, 1631.

CHENAYE AUBERT, François de la, *Dictionnaire de la noblesse VII* (1868). Nancy, Berger-Levrault, 1980.

DORMAY, Claude, *Histoire de la ville de Soissons, et de ses rois, ducs, comtes, et gouverneurs*, Soissons, Nicholas Asseline, 1664.

DUBY, Georges, « The Nobility in Eleventh- and Twelfth-Century Mâconnais », *Lordship and Community in Medieval Europe*, F. Cheyette, éd., New York, Holt, Rinehart & Winston, 1968.

DUFURNET, Jean (éd.), *Villehardouin. La conquête de Constantinople*, Paris, Garnier-Flammarion, 1969.

DYGGVE, Holger, « Personnages historiques figurant dans la poésie lyrique française des XII^e et XIII^e siècles », *NM L* (1949), p. 144-161.

FOSSIER, R. *La société Médiévale*, Paris, Armand Colin, 1991.

GOULD, Karen, *The Psalter and Hours of Yolande of Soissons*, Cambridge (Mass.), The Mediaeval Academy of America, 1978.

----- « The Psalter and Hours of Yolande of Soissons », Diss., The Univ. of Texas at Austin, 1975.

GROUSSET, René, *Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem* vol. III, Paris, Perrin, 1936.

HERLIHY, David, « The Generation in Medieval History », *Viator V* (1974), p. 347-364.

HILL, George, *History of Cyprus*, vol. II, Cambridge, Un. Press, 1948.

HOEFER, Ferdinand, *Nouvelle biographie universelle*, t. 39, Paris, Firmin Didot, 1862.

JOINVILLE, Jean sire de, *Vie de saint Louis*, J. Monfrin éd., Paris, Dunod, 1995.

LA MONTE, John. *Feudal Monarchy in the Latin Kingdom of Jerusalem. 1100 to 1291*. New York, Kraus Reprint Co., 1970.

LE GOFF, Jaques (éd.), *L'homme médiéval*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.

LE ROUX, Jean, *Histoire de la ville de Soissons*, Soissons, Fossé Darcosse, 1839.

MARTIN, Henry, et Paul JACOB, *Histoire de Soissons II* (1837), Marseille, Lafitte Reprints, 1976.

MAS LATRIE, Louis de, *Trésor de chronologie d'histoire et de géographie pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge*. Paris, Librairie Victor Palmé, 1889.

----- *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan I* (1861), Famagouste, Les éditions l'oiseau, 1970.

PERTZ, Georg (éd.), *Monumenta Germaniae Historica XXV*, Leipzig, Hiersemann, 1925.

PRAWER, Joshua, *Histoire du royaume latin de Jérusalem* vol. II, Paris, CNRS, 2001 (1925).

MULDRAC, Antoine, *Compendiosum Abbatiae Longipontis Sussionensis Chronicon*, Paris, 1652.

NEWMAN, William, *Les Seigneurs de Nesle en Picardie (XIIe- XIIIe siècle) I*, Paris, Editions Picard, 1971.

PARIS, Paulin (éd.), *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, Paris, Firmin Didot, 1879-80. Voir aussi le site du **Medieval Sourcebook**.

PÉCHEUR, Louis Victor, *Annales du Diocèse de Soissons III*, Soissons, chez Demoncey, 1875.

RAYNAUD, Gaston (éd.), *Les gestes des Chiprois. Recueil de chroniques françaises*, Genève, Fick, 1887.

Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux II, Académie royale des inscriptions et des belles-lettres, Paris, Imprimerie impériale, 1869 (« L'estoire de Eracles empereur et la conquête de la terre d'outremer : la continuation de l'Etoire de Guillaume » et « La continuation de Guillaume de Tyr, de 1229 a 1261, dite du manuscrit de Rothelin, arcesvesque de Sur »).

Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XX-XXIII, Dom Bouquet et al. éds, Paris, Imprimerie Royale, 1738-1904 (disponibles à Gallica).

REGNAULT, Melchior, *Abrégé de l'histoire de l'ancienne ville de Soissons*, Paris, Pierre Menard, 1633.

REY, Emmanuel-Guillaume (éd.), *Les familles d'outre-mer de Du Cange* (1869), New York, Burt Franklin, 1971.

RÖHRICHT, Reinhold, *Geschichte des Königreichs Jerusalem (1100-1291)* (1898), Amsterdam, Hakkert, 1966.

----- « Actes de soumission des barons du royaume de Jérusalem à Frédéric II », *Archives de l'Orient latin I* (1881), p. 402-03.

----- « Annales de Terre Sainte », *Archives de l'Orient latin II* (1884), p. 427-42.

ROGER, Paul, *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois I*, Amiens, 1842.

SAINCIR, Abbé Jules, *Le Diocèse de Soissons I*, Evreux, Imprimerie Hérissé, 1935.

SAINT-ALLAIS, Nicolas de (éd.), *L'Art de vérifier les dates* (par un religieux bénédictin de la congrégation de S. Maur) t. XI, Paris, Patris, 1818.

SANUTO, Marino dictus Torsellus, « Liber Secretorum Fidelium Crucis super Terrae Sanctae », *Orientalis Historiae II*, Hanau, Wechel, 1640.

TAFEL, Gottlieb et Georg THOMAS (éds), « Marsilii Georgii, Venetorum in Syria Bajuli, ad Duceum relatio », *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. Fontes Rerum Austriacarum*, série 2, vol. XIII. 1856. Amsterdam: Hakkert, 1964.

WAILLY, Natalis de, éd., *Récits d'un ménestrel de Reims*, Paris, Renouard, 1876.

Musique et rapports texte-musique

AARBURG, Ursula, « Muster für die Edition mittelalterlicher Liedmelodien », *Die Musikforschung* X (1957), p. 209-217.

----- « Melodien zum frühen deutschen Minnesang », *Der deutsche Minnesang* p. 378-421.

AUBRY, Pierre, « L'œuvre mélodique des troubadours et des trouvères », *La Revue musicale* VII (1907), p. 317-60.

BROTHERS, Thomas, *Chromatic Beauty in the Late Medieval Chanson: An Interpretation of Manuscript Accidentals*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

EPSTEIN, Marcia, *"Prions en chantant": Devotional Songs of the Trouvères*, Toronto, Un. of Toronto Press, 1997.

GENNRICH, Friedrich, *Die Kontrafaktur im Liedschaffen des Mittelalters*. Summa Musicae Medii Aevi XII, Langen bei Frankfurt, 1965.

----- *Übertragungsmaterial zur Rhythmik der Ars Antiqua*, Darmstadt, 1954.

----- *Cantilenae Piaae*, Musikwissenschaftliche Studienbibliothek 24, Langen bei Frankfurt, l'auteur, 1966.

----- *Troubadours, Trouvères, Minne- and Meistersinger*, R. Dennis trad., Cologne, Arno Volk Verlag, 1960.

HUGHES, Andrew, « The Ludus super Anticlaudianum of Adam de la Bassée », *Journal of the American Musicological Society* XXIII, No. 1 (Spring 1970), p. 9-25.

FINSCHER, LUDWIG (éd.), *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, 2^{ème} édition, Kassel et Stuttgart, Metzler / Bärenreiter, 1994-2007, suppl. 2008. Disponible sur **CD-ROM**. Le **tome X** (1962) est librement consultable en ligne (consulté le 31 mai 2009).

PHAN, Chantal, *Structures textuelles et mélodiques des chansons des troubadours*. Thèse de doctorat, Univ. de Montréal, 1990.

----- « Imitation and Innovation in an anonymous French Contrafactum of Bernart de Ventadorn's *Ara no vei luzir solelh* », *Tenso* (Bulletin of the Société Guilhem IX) t. 16, no 1-2 (2001), p. 66-75.

RÄKEL, Hans-Herbert, *Die musikalische Erscheinungsform der Trouvèrepoesie*, Berne, Haupt, 1977.

ROSENBERG et al. : voir la section **Éditions**.

SPANKE, Hans, « Das öftere Auftreten von Strophenformen und Melodien in der altfranzösischen Lyrik », *ZfSPL* LI (1928), p. 73-117.

University of Oxford, Royal Holloway University of London, <**Digital Image Archive of Medieval Music**> (consulté le 3 juin 2009).

LE VOT, Gérard, « Intertextualité, métrique et composition mélodique dans les « cansos » du troubadour Folquet de Marseille », *Contacts de langues, de civilisations et intertextualité* II. Actes du III^{ème} Congrès International de l'AIEO, Montpellier, 1992, p. 637-649.

VAN DER WERF, Hendrik, *The Chansons of the Troubadours and Trouveres: A Study of the Melodies and Their Relation to the Poems*, Utrecht, Oosthoek, 1972.

----- *The extant troubador melodies*, Rochester (N.Y.), l'auteur, 1984.

----- « The Trouvère Chansons as Creations of a Notationless Musical Culture », *Current Musicology* (1965), p. 61–68.